UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01921480 8

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresetrappo02cong

LIBRARY
TRANSFERRED

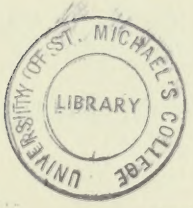

MÉMOIRES ET RAPPORTS DU CONGRÈS MARIAL

(SECTIONS D'EXPRESSION FRANÇAISE)

Des presses
de VROMANT & Cº

3, rue de la Chapelle,
Bruxelles.

MÉMOIRES & RAPPORTS

DU

CONGRÈS MARIAL

(SECTIONS D'EXPRESSION FRANÇAISE)

TENU A

BRUXELLES, 8-11 SEPTEMBRE 1921

SECOND VOLUME

OUVRAGE ÉDITÉ PAR « L'ACTION CATHOLIQUE »

79, CHAUSSÉE DE HAECHT, BRUXELLES

JAN 1 4 1957

IMPRIMATUR

Mechliniæ, die 5 Martii 1922.

† D.-J. Card. MERCIER, Arch. Mechlin.

II. CULTE DE LA VIERGE

A. DANS LES GRANDS ORDRES RELIGIEUX

LE CULTE DE MARIE DANS L'ORDRE DE SAINT-BENOIT

par Dom Idesbald VAN HOUTRYVE, O. S. B., Louvain.

ON conserve à l'abbaye Saint-Maur de Glanfeuil une curieuse et rare gravure du XVII^e siècle[1] représentant le triomphe de Notre-Dame célébré par les fils de saint Benoît. Au premier plan se déroule le cortège triomphal de la mère de Dieu. Assise sur un char d'honneur, la couronne sur la tête et le sceptre à la main, la Vierge, drapée dans un large manteau, tient son divin Fils debout sur ses genoux. Aux côtés de Notre-Dame et de son Fils se tiennent saint Grégoire le Grand et le bienheureux Joscio[2], tandis que traînent le char saint Anselme, saint Ildephonse, saint Bernard et le vénérable Rupert. Devant ces quatre chapelains de la Vierge marchent quatre autres fils de saint Benoît. Au sommet de l'arc de triomphe sous lequel le cortège s'avance, de larges tribunes occupées par deux groupes de moines qui jouent de divers instruments et chantent la mélodie du Salve Regina, œuvre de leur frère Herman Contract. Sur un second plan sont disposés, le long d'une muraille drapée de tentures, d'autres bénédictins, tenant en leurs mains les offrandes symboliques qu'ils présentent à la Vierge : fêtes instituées, églises construites, monastères édifiés, prières propagées en l'honneur de leur Reine. Partout des textes tirés des œuvres des moines bénédictins[3].

Appelé à l'honneur de rendre un solennel hommage à Notre-Dame, Reine de la Paix, l'ordre monastique se doit à lui-même de

1. Elle fut éditée vers 1640 : sans les marges elle mesure 0^m73 de largeur sur 0^m52 de hauteur.

2. Moine à Saint-Bertin, † 1163.

3. *Triomphe de la très sainte Vierge chanté par les Pères bénédictins*, par Dom Bernard JOLIET, abbaye Saint-Maur de Glanfeuil (Baronville, Belgique), 1904.

déposer à ses pieds en un faisceau unique les gerbes innombrables que ses fils, au cours des quatorze siècles de son histoire, n'ont cessé de lui offrir.

Le culte de Notre-Dame fut de tout temps en grand honneur parmi les cénobites, disciples de saint Benoît.

Les quelques instants dont nous disposons ne suffiraient même pas à la simple énumération des auteurs monastiques qui se sont plu à défendre ou à mettre en lumière les prérogatives de la mère de Dieu, ni même à l'énumération des monastères qui ont rehaussé son culte et propagé sa dévotion.

Permettez-moi seulement de choisir, dans le cortège représenté par l'estampe que je viens de rappeler, quelques grandes figures monastiques plus marquantes et d'y ajouter quelques autres moins connues mais ayant droit de cité dans un congrès marial; j'ajouterai ensuite quelques mots sur le culte que les monastères de Saint-Benoît ont rendu à Marie en se consacrant à elle ou en organisant des pèlerinages en son honneur.

***

La tradition monastique aime à attribuer le germe de la sainteté du patriarche des moines d'Occident à la dévotion que, jeune étudiant à Rome, il avait à une image de la sainte Vierge, image qui se vénère encore avec grand respect à San Benedetto in Piscinola, sur l'emplacement de l'ancien palais des Anices. Il légua cette dévotion à sa postérité religieuse. Faut-il rappeler la vénération que professa pour la Mère de Dieu le grand pape saint Grégoire? Pour pouvoir en juger, il faudrait faire l'analyse détaillée de ses œuvres.

Saint Ildephonse, archevêque de Tolède, mort en 667, fut un grand serviteur de Marie; dans ses *Tres libelli de Virginitate B. M. V.*, il se fit le défenseur de sa virginité *in partu* contre l'hérétique Jovinien; *post partum* contre Helvidius : « Comment Notre-Dame ne serait-elle pas sans le péché originel, elle qui était remplie du Saint-Esprit » (*De Virginitate*, c. 12). Il composa un office de la sainte Vierge qui s'est conservé dans le rite mosarabe au 18 décembre pour la fête de l' « Exspectatio Partus B. M. V. »

Il faut citer aussi Bède le Vénérable, le plus grand personnage intellectuel de son pays et de son siècle; né en 673 à Jarrow dans le Northumberland, il fut confié dès l'âge de sept ans à l'abbé de Wearmouth, Saint Benoît Biscop; il y mourut en 735. La voix populaire en l'appelant vénérable l'avait canonisé; ce moine érudit et lettré est un grand dévot de Marie; comme presque tous les Pères, c'est en commentant l'Écriture sainte ou en donnant des homélies

sur les Évangiles de la Vierge, qu'il eut l'occasion de relever les prérogatives de la Mère de Dieu.

Le docte abbé Ambroise Autpert, du monastère de Saint-Vincent sur le Volturno, mort en 778, « un des écrivains dont les écrits ont exercé le plus d'influence sur le développement de la doctrine marialogique avant Charlemagne » (Dom G. MORIN, *Textes, études et découvertes*, t. I, p. 494), nous a laissé des homélies remarquables sur l'Assomption de la Sainte Vierge, sur la Purification et sur l'Annonciation. Dom Mabillon (*Acta Sanctorum*, O. S. B., Saec. III, P. II, p. 260) remarque à ce propos que le terme d'Assomption était en usage dans l'Eglise du temps d'Autpert; et, de plus, qu'il croyait tellement à l'Assomption qu'il ne voulait pas définir si Notre-Dame avait été enlevée avec son corps ou sans son corps. Dans l'homélie sur la Purification, il dit que « l'oblation que l'on fait pour l'Enfant n'est pas pour le purifier de ses péchés, Marie; sa mère, n'avait pas non plus besoin de se purifier à la manière des autres femmes, puisqu'elle n'avait pas conçu selon les voies ordinaires ». C'est à lui que nous devons la belle prière : *Sancta Maria, succurre miseris...* C'est la finale du sermon : *Adest nobis, dilectissimi,* de la fête du 8 septembre qui figure dans MIGNE (*P. L.* 39, 2107), sous le nom de saint Augustin.

Un autre dévot de la Vierge, saint Paschase Radbert, abbé de Corbie au IX^e^ siècle, mort en 865, écrit un traité sur l'Enfantement de Marie, où il enseigne que sa chair a été sanctifiée et purifiée par le Saint-Esprit dès avant sa naissance. « Si la chair de Marie procède de la masse infectée par la première prévarication, comment le Christ, Verbe fait chair, a-t-il été sans péché, lui qui aurait pris sa chair dans une chair de péché? »

Saint Pierre Damien (1007-1072), qui avait une filiale dévotion à la Vierge Marie, rétablit dans ses monastères la coutume de joindre chaque jour le petit office de Notre-Dame au grand office; cette pratique se répandit, grâce à son zèle, dans beaucoup d'autres monastères, dans des églises particulières et même parmi les laïques jusqu'à ce qu'elle fût imposée par Urbain II, un autre fils de saint Benoît, à tous les prêtres séculiers, — prescription supprimée plus tard par saint Pie V. Il composa en entier un autre office, qui ressemble beaucoup au petit office actuel de la Sainte Vierge. Il introduisit la coutume de consacrer le samedi à la Sainte Vierge, pratique qui s'est conservée parmi le peuple chrétien (Opusc. XXXIII, c. 3 et 4). C'est à lui que nous devons l'adage fameux : « Par Marie, en Marie, de Marie et avec Marie tout doit être réparé. »

Rien n'a plus contribué à rendre populaire la croyance en la miséricordieuse intervention de Marie que l'antienne *Salve Regina*, due à Herman Contract, moine de Reichenau, mort en 1054. Le succès

en a été extraordinaire : les paraphrases et les traductions en sont innombrables. Remarquons que dans le texte ancien, le mot « Mater » manque entre « Regina » et « misericordiae »; il n'y a été intercalé que plus tard : pour la mystique du XII^e siècle, la Vierge était, non pas Mère de miséricorde, mais bien Reine de miséricorde, « Regina misericordiae », par opposition au Christ, qui en sa qualité de juge du monde, est souvent considéré comme le Roi de justice, « Rex justitiae ». Aujourd'hui encore, les chartreux récitent l'antienne dans son texte primitif « Regina misericordiae ». C'est aussi Herman Contract qui est l'auteur de l'*Alma Redemptoris Mater*.

Cluny exerça une énorme influence sur la piété du moyen âge. Or, le culte de la Vierge y était en grand honneur. On a conservé plusieurs sermons et des hymnes de saint Odilon sur Notre-Dame. Son grand amour de la virginité, écrit Mabillon (*P. L.*, 142, 877), lui inspira une dévotion si fervente envers la Sainte Vierge que lorsqu'on chantait à l'église ce verset : *Tu ad liberandum suscepturus hominem non horruisti Virginis uterum*, il se prosternait immédiatement par terre avec grande révérence. Cet usage de s'incliner à ces paroles est resté en vigueur dans les monastères bénédictins. Aux temps de saint Hugues et de Pierre le Vénérable, plusieurs religieux composèrent des hymnes et des ouvrages en l'honneur de la Sainte Vierge.

Un des plus grands interprètes de la miséricorde de Marie à cette époque est sans conteste le moine-évêque saint Anselme [1]. Il eut à tel point la réputation d'être un grand serviteur de Notre-Dame qu'on plaça sous son patronage, qu'on couvrit de sa célébrité, un grand nombre de traités et d'hymnes en l'honneur de la Mère de Dieu. Cependant il nous reste de lui assez d'écrits authentiques — prières en prose et pièces rythmées. La piété d'Anselme est profondément affective, mais en même temps son intelligence s'élève dans un élan puissant jusqu'aux régions les plus élevées des mystères chrétiens.

Il unit la spéculation intellectuelle à la prière du cœur la plus tendre. C'est aussi ce qui caractérise sa piété mariale. Nul souci chez lui d'exégèse; il ne suit pas Marie dans sa vie mortelle, il ne reconstitue pas le cadre de la Nativité ou de la Passion de Notre Seigneur. Le seul objet qui semble attirer ses regards, c'est Marie après son Assomption, glorifiée et jouissant de toutes les prérogatives de

1. S'étant fait moine en 1060, à l'âge de 27 ans, à l'abbaye du Bec en Normandie il en fut fait prieur trois ans après, puis en devint abbé en 1078. Il s'acquitta de cette fonction pendant quinze ans, jusqu'au jour où Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, le plaça sur le siège archiépiscopal de Cantorbéry, où il mourut au début du XII^e siècle. C'est dans le cloître que saint Anselme se forma, c'est pour les moines qu'il entreprit d'abord ses travaux.

Mère de Dieu. Ce n'est pas non plus la Vierge souffrante que recherche la dévotion de saint Anselme, mais la glorieuse Dame qui règne dans le ciel auprès de son Fils et représentée sur terre au centre des porches des cathédrales. Saint Anselme ne voit Marie que couronnée; elle est pour lui cette femme idéale ornée de toutes les grâces de la beauté et de la bonté; il l'aime parce qu'elle est belle; il a confiance en elle parce qu'elle est souverainement bonne; il la proclame toujours miséricordieuse parce que sa bonté concourt à relever sa beauté. Enfin, elle est toute-puissante et toujours puissante, car Dieu ne fait rien sans elle; « Deus qui omnia fecit, ipse se ex Maria fecit, et sic omnia quae fecerat refecit. Qui potuit omnia de nihilo facere, noluit ea violata sine Maria reficere. » (Orat. LI.) « Parmi les terreurs qui me poursuivent, s'écrie-t-il (*P. L.* 158, 950), dans la crainte qui me glace, ô Souveraine très clémente, quelle *médiatrice* invoquerai-je avec plus de ferveur que celle dont les entrailles ont porté la Réconciliation du monde? Quelle intercession obtiendra plus facilement la grâce d'un criminel comme moi que la prière de celle qui a nourri de son lait l'universel vengeur des crimes et le miséricordieux auteur du pardon? » C'est à lui que nous devons cet axiome, qui contient implicitement toute la doctrine de l'Immaculée Conception et qui a été reproduite par Pie IX dans la bulle « Ineffabilis » : « Il était juste qu'elle fût ornée d'une pureté au-dessus de laquelle on n'en pût concevoir de plus grande que celle de Dieu même, cette Vierge à qui Dieu le Père devait donner son Fils d'une manière si particulière que ce Fils deviendrait par nature le Fils commun et unique de Dieu le Père et de la Vierge; cette Vierge que le Fils devait élire pour en faire substantiellement sa Mère, et du sein de laquelle l'Esprit-Saint voulait opérer la conception et la naissance de celui dont il procédait lui-même [1]. » (*De conceptu virginali*, c. 18.)

Celui qui savait si bien chanter les louanges de Marie excellait aussi à en découvrir les symboles dans l'Évangile. Qu'il nous suffise de rappeler la célèbre homélie faite aux moines de Troarn sur l'Évangile de la fête de l'Assomption : « Marthe, c'est la Sainte Vierge dans sa vie active, Marie c'est la Sainte Vierge dans sa vie contemplative; le château — *quoddam castellum* — où Jésus entra, c'est encore la Sainte Vierge. Marie est un château parce qu'elle est protégée par la tour de l'humilité et le mur de la virginité. » Il faut lire dans son texte cette magnifique exposition pour se rendre compte qu'il y a là plus que de l'ingéniosité de commentateur : un sens profond du vrai symbolisme.

1. Il faut cependant reconnaître que saint Anselme n'a pas tiré de ce principe les conclusions auxquelles une logique plus rigoureuse pourrait s'attendre. Il nia à plusieurs reprises l'Immaculée Conception.

Quant aux prières de saint Anselme, il n'y faut point chercher des formules concises dans lesquelles le théologien trouverait la satisfaction de voir condensées ses idées; mais au contraire, le contenu de ces idées est développé comme à plaisir. Pour méditer avec saint Anselme, point n'est besoin de faire une pénible analyse de sa pensée, il suffit de réciter ses prières. En les composant, le saint moine était animé d'un double amour, celui de Marie et celui de ses frères. Étant encore prieur du Bec, Anselme écrivait à son ami Gondulphe, le futur évêque de Rochester : « Un de mes frères en religion m'a prié de composer une grande prière à la Sainte Vierge. Pendant qu'il était là présent pour me solliciter, vous absent, me persuadiez intérieurement; car je savais bien que si je composais cette prière, elle serait aussi pour vous. » Voilà en quelques mots la clef de la manière de saint Anselme; faut-il s'étonner dès lors du charme inimitable de son langage? Aussi bien, c'est en grande partie à cette expression facile et harmonieuse qu'est due la diffusion de l'influence si considérable des œuvres mariales de saint Anselme. Des générations de clercs et de moines répéteront ses prières à Marie. En Angleterre notamment, la dévotion à Marie prit, sous l'influence de l'archevêque de Cantorbéry, un tel développement que cette île mérita bientôt d'être appelée la « dot de Marie ». Enfin, le psautier de la Vierge devint, sous le patronage de saint Anselme, une dévotion populaire qui prépara la diffusion du Rosaire que devaient prêcher plus tard les fils de saint Dominique.

Il faudrait encore vous parler d'Eadmer, le disciple et le biographe de saint Anselme, à qui revient la paternité de l'ouvrage : *De conceptione sanctae Mariae*, qui avait été revendiquée souvent pour saint Anselme; d'Albéric, moine du Mont-Cassin, mort en 1088, qui écrivit un livre : *De virginitate Mariae;* de deux autres moines du Mont-Cassin du XII^e^ siècle, Grégoire et Pandulphe, de l'abbé de Schönau Echebert, le frère de sainte Élisabeth de Schönau, dont les œuvres ont été éditées par Mabillon à la suite de celles de saint Bernard; de tant d'autres cités par Ziegelbauer dans son *Historia rei litterariae Ordinis sancti Benedicti.* Un mot cependant d'un ami de saint Anselme, Guibert, qui fut abbé de Nogent-sous-Coucy de 1104 à 1124; quand il était encore moine à l'abbaye de Saint-Germer au diocèse de Beauvais, il fut en relations avec saint Anselme, alors prieur du Bec, qui venait fréquemment à Saint-Germer y rencontrer le jeune Guibert et, charmé de l'intelligence de ce moine, se fit bénévolement son professeur. Sans doute est-ce auprès de son illustre maître que Guibert puisa, en même temps que de solides principes théologiques, une grande dévotion à la Sainte Vierge. Il consacra à sa Mère du Ciel un de ses ouvrages : *De laude sanctae Mariae*, et à travers toute son œuvre, on retrouve la préoccupation

d'exalter les gloires de Marie. Il fut un zélé défenseur de son Assomption.

Mais celui qui contribua le plus au développement du culte marial au moyen âge, qui répandit la doctrine relative à la *médiation* de Marie, fut le grand moine saint Bernard, celui que la postérité a considéré comme le chevalier de Marie, son dévot chapelain, son cithariste (car c'est bien une musique qu'il fait entendre lorsqu'il chante les gloires de la Reine des cieux). Aussi bien, Dante choisit-il le saint abbé pour être son introducteur au ciel, auprès du trône de Marie; car il sait que l' « Angélique Reine » accueillera bien « il suo fidele Bernardo ». Et arrivé avec ses compagnons auprès de la Reine des Cieux, Bernard entonne en son honneur un hymne qui est un céleste écho des sermons qu'il prononçait autrefois sur terre.

En 1115 [1], alors qu'il était depuis deux ans moine de Cîteaux, Bernard jeta les humbles fondements de l'abbaye de Clairvaux, dont il plaça la chapelle sous le vocable de Marie. Il avait alors vingt-cinq ans. Depuis son enfance, il avait voué à la Mère de Dieu une tendre affection. Résidant à Châtillon, il aimait à venir prier en l'église Saint-Vorles devant la statue de Celle qu'il devait invoquer et faire invoquer dans le monde entier sous le vocable de Notre-Dame, car c'est lui qui a consacré et vulgarisé ce beau nom sous lequel depuis le XII^e^ siècle, la piété catholique aime à invoquer Marie.

Au cycle liturgique étaient inscrites alors quatre grandes fêtes de Notre-Dame : la Purification, l'Annonciation, l'Assomption et la Nativité, et l'abbé de Clairvaux était ces jours-là tellement saisi de ravissement qu'il ne pouvait penser à autre chose; aussi n'en laissait-il pas passer une seule sans célébrer devant ses moines les grandeurs de Marie. Nous possédons quinze sermons qui furent prononcés par lui dans ces circonstances. Le plus célèbre d'entre eux est sans contredit le sermon de la Nativité, connu sous le nom de l'*Aquae ductu*. Sa doctrine sur la miséricorde de Marie est exposée surtout dans les quatre sermons pour l'octave de l'Assomption, qui constituent l'un des documents capitaux de la pensée religieuse du moyen âge. Tous les mystiques les ont médités. Saint Bernard était à tel point connu comme le grand chantre de Marie, que nombre d'ouvrages apocryphes dont les auteurs avaient tu leur nom par humilité, lui furent attribués. Tels sont, par exemple, les sermons et les méditations sur le *Salve Regina ;* tel aussi l'ouvrage d'Arnaud de Chartres, abbé bénédictin de Bonneval : *De laudibus beatae Mariae.*

Pourquoi cependant cet amant passionné de Notre-Dame a-t-il

1. Cf. VACANDARD, *Vie de saint Bernard*, 4^e^ édition, Paris, Lecoffre, 2 volumes. POURRAT, *La spiritualité chrétienne*. 2 vol. Paris, Gabalda, 1919.

refusé de croire à l'Immaculée Conception? Il reprocha vivement aux chanoines de Lyon, dans une lettre restée célèbre, d'avoir introduit cette fête dans leur église. « Notre-Dame, disait-il, n'a pas été exempte, mais purifiée du péché. Elle ne pouvait pas être sanctifiée avant que d'exister, et elle n'existait pas avant d'être conçue. » Et cependant n'était-ce pas lui qui disait que les prérogatives de Marie étaient si sublimes, qu'en parlant d'elle sa joie était toujours mêlée à quelque crainte? Après sa mort, une jolie légende se racontait dans les monastères à ce sujet : A Clairvaux, un convers de grande piété vit apparaître, une nuit durant son sommeil, l'abbé Bernard revêtu d'habits éclatants de blancheur et portant une tache noire à la poitrine. Le religieux, fort surpris, lui dit plein de tristesse : « Père, qu'est-ce que je vois? une tache noire sur vous? » — « C'est, répondit-il, parce que j'ai écrit sur la conception de Notre-Dame comme il ne fallait pas écrire que je porte ainsi une tache sur ma poitrine en signe de mon expiation. »

Si l'abbé de Clairvaux manqua de perspicacité au sujet du dogme de l'Immaculée Conception, par contre il nous parle avec éloquence de la doctrine de la médiation de Marie et de son rôle de dispensatrice de la grâce. « La volonté de Dieu, dit-il, est que nous ayons tout par Marie. Notre Seigneur, quoiqu'Il soit l'Époux de la nature humaine, malgré les preuves d'amour qu'Il nous a données, reste Fils de Dieu; à certaines heures nous sommes tentés de nous sentir écrasés par la sublimité de notre Médiateur. Il est bon et miséricordieux, mais il a reçu de son Père la mission de juger le monde et, en lui, la sévérité du juge voile la clémence du Sauveur. Il n'en est pas de même de Marie, qui n'a pas reçu l'empire de la justice, mais celui de la bonté, de la douceur et de la miséricorde. »

« En elle, dit encore saint Bernard, rien d'austère, rien de terrible. Elle est toute suave; elle offre à tous du lait et de la laine. Repassez attentivement toute l'histoire évangélique, et si vous surprenez en Marie le moindre mot de reproche, la moindre dureté, le moindre signe de la plus légère indignation, je vous permets d'avoir peur de l'approcher. Mais si, au contraire, comme cela est, vous la trouvez en tout pleine de grâce et de tendresse, pleine de mansuétude et de miséricorde, rendez grâce à Celui qui, dans sa pieuse commisération, vous a procuré une médiatrice en qui vous n'avez rien à redouter... Recourez donc sans crainte à votre médiateur par excellence, qui est toujours exaucé par son Père : et si la Majesté divine vous effraie, recourez à Marie : elle aussi, j'ose le dire, sera exaucée à cause de la dignité de sa personne. Le Fils exaucera sa Mère et le Père exaucera son Fils. Mes petits enfants, voilà l'Échelle des Pécheurs ! C'est là ma suprême confiance, c'est là toute la raison de mon espérance. Quoi donc? est-ce qu'un tel Fils pourrait repousser

une prière ou faire une prière qui soit repoussée? Est-ce qu'une telle Mère pourrait ne pas exaucer ou n'être pas exaucée? (*Die infra octavam Assumptionis*, n. 2 et 7.)

Et tout frémissant de confiance et d'amour, Bernard entonne la prière du *Memorare*, que les siècles suivants paraphraseront, mais dont la paternité lui reste.

Saint Bernard foula aux pieds le sol de la Belgique lorsqu'il se rendit en 1131 avec Innocent II à Liége. Notre pays envoya à Clairvaux un grand nombre de novices, parmi lesquels le célèbre Robert de Bruges, qui devait devenir plus tard le successeur de Bernard à Clairvaux. De son vivant furent fondées en notre pays les abbayes cisterciennes de Vaucelles au diocèse de Cambrai, de Looz au diocèse de Tournai, des Dunes et de Clairmarais au diocèse d'Ypres, de Villers au diocèse de Liége; en 1149 l'abbaye d'Aulne-sur-Sambre et celle de Cambron s'affilièrent à Clairvaux. Dans toutes ces abbayes, comme dans toutes celles de l'ordre de Cîteaux, les moines joignent au chant du grand office liturgique celui de la Sainte Vierge, empruntant cet usage aux Chartreux : ils terminent la journée par le chant solennel du *Salve Regina misericordiae ;* ils placent leurs églises sous l'invocation de Notre-Dame; ils se considèrent comme les familiers de Marie. « L'ordre de Cîteaux, dit Jean de Cirey dans la conclusion de ses *Collecta*, est sur terre la famille particulière de la Mère de Dieu. Car, outre qu'elle lui prodigue les révélations spirituelles et les consolations intimes, souvent elle est venue en personne, accompagnée d'une suite brillante de saints et d'anges, le consoler, l'instruire, l'aider, le diriger. Aussi l'appelle-t-on la patronne et la dame de cet ordre, sa protectrice et son avocate : car il est le premier de tous ceux qui sont dédiés à Marie. » (Texte cité par TISSIER, en tête de sa *Bibliotheca Patrum Cisterciencium*. Bonnefontaine, 1660.)

Aussi bien, au lendemain de la mort de Bernard, Pierre de Celles écrivait à Nicolas de Saint-Alban : « Si vous pouvez toucher à la prunelle de l'œil de Notre-Dame, écrivez contre son Bernard, à qui elle a dit elle-même : Celui qui te touche me touche à la prunelle de l'œil. »

Après la mort du saint, les moines de Clairvaux ne pensèrent pas pouvoir trouver un homme plus à même d'écrire la vie de leur abbé qu'Arnaud de Chartres, abbé de Bonneval, mort en 1156. Ils lui confièrent cette mission. Arnaud nous intéresse ici par son discours sur les louanges de Marie. Ce discours est un simple commentaire des paroles de l'Évangile qui se rapportent à Marie. En terminant, il dit que la Vierge fut enlevée au ciel, où elle siège auprès de son Fils; mais il n'ose affirmer que cette assomption ait été corporelle. (*P. L*, 189, 1733.)

Pierre de Celles, qui mourut évêque de Chartres en 1187 [1], était lié d'une amitié très étroite avec la communauté de Clairvaux; et il est vraisemblable que ses idées théologiques reflètent, pour une large part, celles de saint Bernard. Dans la question de l'Immaculée Conception, il prend parti pour l'abbé de Clairvaux : il soutient une discussion à ce sujet avec le moine Nicolas de Saint-Alban. Pour le reste, ses écrits respirent une profonde et tendre piété envers Notre-Dame.

Rupert de Deutz, mort en 1129, a été un des premiers à se servir du Cantique des cantiques pour célébrer les grandeurs de la Vierge; jusque-là les commentateurs en avaient réservé l'application à l'âme chrétienne et à l'Eglise du Christ.

Sainte Gertrude invoquait la Mère de miséricorde, en se plaisant à l'appeler la « rose sans épines, le lis blanc sans tache, la Vierge sainte et parée des fleurs de toutes les vertus » [2].

Il faudrait étudier en détail les écrits de sainte Gertrude et de sainte Mechtilde pour se rendre compte de leur piété si affective envers Notre-Dame.

Un mot encore de Francon, qui devint abbé d'Afflighem à la fin de 1122 ou au commencement de 1123. N'étant que simple moine, il avait reçu de son abbé l'obédience d'écrire sur la grâce. Francon se mit à l'œuvre et donna son *De gratia Dei*, qui a l'immense mérite d'être très court. Il est divisé en 12 livres.

Au livre 6e après avoir parlé pendant les cinq premiers livres de la grâce dans l'Ancien Testament, venant à parler de l'Incarnation de l'Auteur même de la grâce, il dit :

« Quaesita ergo, sponsa speciosissima inter filias hominum, de cujus utero tamquam sponsus de thalamo ad nos procederet speciosos proe filiis hominum. Quaesitum est dignum sapientia Dei signaculum sub quo signaret mysterium a saeculis absconditum. Quaesitum est vitrum mundissimum atque solidissimum, per quod igneos radios transmitteret sol justitiae ad effugandas tenebrus gentium; ex quibus puritos vitri et claritatis augmentum conciperet et integritatis detrimentum non sustineret. Quaenam haec sponsa, tam elegans tam decora? Ubinam terrarum tam speciosa quae Filium Dei de sinu Patris alliceret, et in amplexos suos vinculis charitatis pia violentia captivum traheret? Diu quaesita multis sanctorum votis expectata, tandem inventa est specialis illa, specialiter digna, singulariter pulchra, virgo Maria.....

» Nulla mens aestimare, nulla sufficit lingua enarrare quantam per virginum decus Mariam Deus homini contulerit gratiam. Maria,

1. Il avait été d'abord abbé, depuis 1150, de Moutiers-la-Belle, au diocèse de Troyes; puis depuis 1162, abbé de Saint-Remy de Reims.

2. Revel, lib. II, c. 17.

stella maris, lumen errantium, spes desperantium, consolatrix moerentium, commune gaudium omnium Christi-fidelium, de cujus laude nondum desiderio satis fecimus, nec aliquando in defecto corruptibilis hujus vita satis fieri posse credimus; proegustata autem ejus suavitate laudis, ejus desiderium magis ac magis accenditur; sed quotidiana memoria ejus ac frequenti iteratione dulcissimi nominis ipsius quasi divino quodam rare pii desiderii aestus refrigeratur... »

Tout ce que Dieu a donné à Marie était destiné au salut du genre humain tout entier. Marie est le *bien commun* de tous.

Le *Traité des Louanges de la Sainte Vierge*, qui lui est également attribué, se trouvait autrefois manuscrit au XVII^e siècle dans l'abbaye de Sept-Fonts à Bruxelles. Il semble bien que ce traité n'ait jamais été publié.

Parmi les nombreux auteurs monastiques de l'époque de la Renaissance, nous ne pouvons passer sous silence les prières et méditations du pieux abbé de Liessies, Louis de Blois [1].

« Salut, ô Marie, bienheureuse Mère de la clémence et de la suprême allégresse, Vous par qui la bénédiction céleste et l'éternelle félicité se sont communiquées à nous. C'est vous, bénie entre toutes les femmes, comblée des dons spirituels, qui avez mis au monde notre Rédempteur. C'est de vous qu'a pris chair, c'est de votre sein qu'est sorti ce tendre Enfant, Jésus-Christ, l'unique auteur du salut, la douceur, la beauté, la perfection même. Mais après Lui, c'est Vous qui êtes le plus digne, le plus divin, le plus désirable objet de nos pensées. Notre souvenir sacré réjouit les affligés; Vous contempler, ô Immaculée, est le bonheur des Saints; les pécheurs se purifient en Vous honorant fidèlement; tous les fils de Dieu trouvent en vous le doux repos du cœur... Salut, ô Marie, opportune espérance des désespérés et secours assuré des abandonnés. Votre Fils vous honore au point d'exaucer aussitôt toutes vos requêtes et d'accomplir sans retard toutes vos volontés. C'est à vous que les clefs et les trésors du royaume céleste ont été confiés. Vous l'emportez sur les chérubins, vous êtes plus proche de Dieu que les séraphins... Tout âge, tout sexe, toute langue, confessent la gloire de votre nom, l'éclat de votre dignité, les excès de votre miséricorde... (I^er colloque à Marie.) *Dans ses* Prières à Marie, [2] ce pieux auteur, parmi de

1. Né en 1506 au château maternel de Donstinne, dans le Hainaut, il obtint la faveur de Charles-Quint dont il fut quelque temps le page. Dès l'âge de 14 ans, il entra à l'abbaye de Liessies, aux confins du Hainaut et de la Thiérarche, sur les bords de l'Helpe, au milieu de bois et de collines. Il étudia à Louvain pendant sept ans la théologie, l'Écriture sainte et les Lettres avec ardeur, mais tout en affirmant qu'il voulait rentrer au monastère « plus saint que savant ». Nommé abbé en 1530, il établit la réforme à Liessies et gagna les cœurs par ses prières, sa douce fermeté, ses réprimandes mesurées et ses exemples. Il mourut en 1566, à l'âge de 60 ans.

2. Œuvres traduites par les bénédictins de Wisques, pp. 41-42. Paris, Oudin, 1912.

nombreuses belles pensées, développe celle-ci sur les fruits de la virginité de la Sainte Vierge : « Salut, douce Marie, Reine des vierges, qui vous êtes consacrée sans réserve à Dieu et Lui avez fait avec bonheur le vœu de virginité. Vous êtes le modèle achevé de toute pudeur et de toute sainteté. Vous êtes cette vierge dont l'incomparable beauté ne troubla jamais un cœur. Loin de là ! tous les témoins de votre vie, si pure et parfaite, se sentaient pénétrés d'une lumière céleste qui les rendait plus chastes... »

En Belgique encore, l'abbaye Saint-Jacques à Liége conservait un traité manuscrit sur l'Immaculée Conception, d'un de ses religieux nommé Jean de Diest, mort au XV^e^ siècle. A Gand, l'abbaye de Saint-Bavon gardait les écrits sur la Vierge, de Dom Michel; à Grammont, les élèves du collège Saint-Adrien, sous la direction de Dom Suret, éditèrent en 1651, une série d'anagrammes sur les litanies de Lorette, et sur les fêtes de la Vierge.

Adrien de Batz, de l'abbaye des Dunes, mort en 1488, écrivit un traité remarquable sur l'Immaculée Conception.

A remarquer au XVII^e^ siècle, l'ouvrage de la Mère de Blémur[1] : *Les grandeurs de la Mère de Dieu.* Cet ouvrage, qui renferme une théologie à peu près complète sur la Sainte Vierge, et toute une pratique de la dévotion à Marie, se compose de quatre parties : il est question successivement de l'excellence, de la puissance et de la bonté de la Mère de Dieu, enfin de la reconnaissance qui lui est due. Nous ne pouvons songer à analyser le livre de la Mère de Blémur. Disons seulement qu'il est difficile d'aller plus avant dans l'analyse des prérogatives de Marie. Ne dit-elle pas, parlant de Marie, trésorière des grâces du Sauveur : « Nous ne recevons point de grâce que la prière de Marie ne l'obtienne et que sa charité ne l'ait proportionnée à notre besoin. Je crois qu'elle est la cause universelle du salut des élus, et qu'elle a une influence générale sur toutes les actions qui les conduisent à l'héritage de leur Père céleste. »

Une pratique intéressante à relever dans la vie de la Mère Mechtilde du Saint-Sacrement, fondatrice de l'institut des bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement (1614-1698) : elle établit que dans tous ses monastères la Très Sainte Vierge serait réputée être la mère et abbesse (DUQUESNE, *Vie de la Vénérable Mère...* Nancy 1775. p. 254). Aussi dans ces monastères, la supérieure prend le titre de prieure et n'occupe partout que la seconde place, la première étant réservée à la Sainte Vierge, invi-

1. La Mère de Blémur naquit à Paris en 1618. Elle fit profession dès son adolescence à l'abbaye de la Trinité de Caen, où elle occupa les charges de maîtresse des novices et de prieure. En 1678, elle passa au monastère des Bénédictines du Saint-Sacrement à Paris, où elle termina sa vie en 1696. Mabillon tint à prendre lui-même la plume, pour écrire, au nom des Bénédictines du Saint-Sacrement, la notice nécrologique de la Mère de Blémur.

sible abbesse. La mère Mechtilde fit placer l'image de la Très Sainte Vierge dans tous les lieux réguliers, afin qu'elle présidât en quelque sorte à tous les exercices. Elle ordonna que la première portion lui fût offerte matin et soir, et donnée ensuite aux pauvres en son honneur. La consécration solennelle de la maison à Notre-Dame s'y renouvelle chaque année le dimanche dans l'octave de l'Assomption.

Une personnalité peu connue, mais qui mériterait à plus d'un titre de sortir de l'oubli, est celle du frère Joseph de Saint-Benoît, belge de naissance. Il se fit frère convers en Espagne à l'abbaye du Mont-Serrat; il mourut en 1723. C'était un vrai contemplatif; aussi, quoique sans grande instruction, il parvint à une connaissance des Écritures très profonde. Notre-Dame le visita plusieurs fois dans l'extase. Il écrivit, avec l'autorisation de ses supérieurs, un certain nombre d'opuscules soit en latin, soit en espagnol, où apparaît sa grande dévotion à Marie [1]. La partie la plus considérable de son œuvre est d'ailleurs consacrée à Notre-Dame. A noter en particulier le traité *Miraculorum miraculum. Opus Dei excelsi Maria*, où se trouvent commentés en huit chapitres, huits versets du Cantique des cantiques. A noter aussi un commentaire du *Magnificat*, et une adaptation de plusieurs psaumes à la louange de la Sainte Vierge.

Ce qui ressort de la lecture de Joseph de Saint-Benoît, c'est sa dévotion à l'Immaculée Conception et le grand rôle qu'il attribue à Marie dans le plan divin.

En 1758, un père bénédictin de Wessobrünn en Bavière, le P. Sedlmayer, publia à Munich une *Theologia Mariana*, ouvrage de grande valeur qui a été reproduit en entier au XIX^e^ siècle par le P. Bourrassé, jésuite, dans sa *Summa aurea*.

Au XIX^e^ siècle, Dom Guéranger réédita le célèbre ouvrage du P. Poiré sur la Triple couronne de la Mère de Dieu, et celui de la Mère de Blémur dont nous avons parlé. Dans son *Mémoire sur l'Immaculée Conception*, il donna l'argument décisif en l'espèce, savoir : « Le concile de Trente, en excluant formellement la Bienheureuse Vierge Mère de Dieu du décret porté contre tout homme, qu'il naîtra entaché du péché originel, a par le fait même affirmé sa croyance à l'Immaculée Conception » (*l. c.*, p. 19.) Telles furent la lucidité et la solidité des preuves qu'il apporta en faveur de la prérogative de Marie, qu'au rapport du cardinal Pie, « le souverain Pontife Pie IX y renvoyait à la veille de la définition comme à la pièce la plus convaincante qu'on eût produite sur la matière ». Comme l'a dit avec autorité Mgr Bouvier, évêque du Mans, à l'époque de la proclamation du dogme, à l'heure décisive, l'Église

1. *Fratris Josephi, etc.* Opera omnia. Editio quarta, 1738. Matriti. in folio. Ses ouvrages portent l'approbation de nombreux théologiens.

vint cueillir sur les lèvres de son fils la forme même de sa définition dogmatique. En effet, sur la demande expresse du pape, Dom Guéranger remit à Pie IX, le 23 mars 1852, un projet de constitution apostolique sur la définition de l'Immaculée Conception, et la bulle *Ineffabilis* porte, en plus d'un passage, l'empreinte de ce travail, peu connu de l'abbé de Solesmes.

En 1876, un autre moine de la congrégation de France, le cardinal Pitra, publie dans ses *Analecta sacra*, au t. I, p. 262, une nouvelle édition de la célèbre hymne grecque composée en l'honneur de la Sainte Vierge par le patriarche Serge (610-638), l'*Acathistos*, chantée pendant le Carême dans la liturgie de Bysance.

Le pieux fondateur de la Pierre-qui-Vire, le R. P. D. Muard, professait aussi une grande dévotion à la Mère de Dieu. C'est à une neuvaine faite à la Vierge pendant l'octave de l'Assomption qu'il doit de ne jamais perdre la présence sentie de Dieu. Du reste, dès la fondation de la Pierre-qui-Vire, il fait vœu d'élever un monument à Marie, en témoignage de son dévouement, et le 27 septembre 1852, la statue de Marie se dressait radieuse et souriante au milieu du désert. La Sainte Vierge fut déclarée solennellement la patronne, la force, l'espérance, la protectrice du monastère [1].

Enfin un dernier mot sur le rôle que joue en ces derniers temps Dom Renaudin, abbé démissionnaire de Clairvaux en Luxembourg, dans le mouvement en faveur de la définition de l'Assomption de la Sainte Vierge [2]. L'Assomption, se demande-t-il, pourrait-elle être déclarée dogme de foi divine? Oui, repond-il : les apôtres, témoins de l'Assomption, ont fait, sur l'ordre de Dieu, de cette vérité l'objet de leurs prédications; la parole des apôtres s'est transmise par tradition orale jusqu'au moment où elle a pris corps dans des documents écrits; seule une tradition divino-apostolique peut expliquer la croyance de l'Église, et il suffit au magistère de constater la croyance actuelle pour conclure à cette tradition apostolique et divine.

Dom Renaudin fait ressortir spécialement deux avantages qui résulteraient de la définition : pour les catholiques, elle ranimerait la foi au dogme de la résurrection de la chair; de plus, elle rapprocherait de l'Église les dissidents par la vertu de celle qui, selon la parole de la liturgie, a vaincu les hérésies du monde entier. Les Églises séparées, ajoute-t-il, ont du reste rendu à l'Assomption un hommage solennel, par exemple, le patriarche Dosithée au concile grec de Jérusalem de 1672. Les Coptes, les Éthiopiens, les Arméniens, les Syriens professent cette croyance.

1. Fouchard, *Vie du R. P. Muard*, t. II, 1893.

2. Cfr. son ouvrage *La doctrine de l'Assomption de la très sainte Vierge. Sa définibilité comme dogme de foi divine, catholique*. Paris, Téqui, 1913.

Est-il besoin d'ajouter que de très nombreux noms mériteraient d'être cités à côté de ceux que nous venons de rappeler? De semblables tentatives ont été plus d'une fois essayées et toujours elles sont restées très incomplètes [1]. Remarquons en passant que ces milliers de proses et d'hymnes en l'honneur de Marie que nos érudits publient aujourd'hui, ont été composées par des moines.

A côté des écrits, il faudrait aussi mentionner les œuvres d'art, tableaux ou sculptures, telle, par exemple, cette grande composition de Carl de Restfeld consacrée à la glorification de saint Benoît, où figure tout un groupe de ses fils célèbres par leur sainteté, leur amour pour Marie et la défense de ses privilèges, ou encore le prieur Jean Beugler qui, à Solesmes, traçant les grandes lignes d'un vaste ensemble qui devait représenter la mort, la sépulture, l'Assomption et la glorification de Marie, n'eut garde d'oublier les saints moines, chapelains et hérauts de Notre-Dame, et fit ensuite exécuter par d'éminents artistes ces sculptures si connues sous le nom de Saints de Solesmes.

***

Après avoir esquissé une histoire littéraire bien sommaire du culte de la Vierge chez les fils de saint Benoît, il faudrait ajouter quelques mots sur les honneurs rendus à Marie dans les cloîtres. Mais la piété monastique de plus de quatorze siècles ne se résume pas aisément en quelques pages : autrefois les abbayes couvraient le sol de l'Europe au point qu'avant le XII^e^ siècle, l'histoire de l'Église se confond pour ainsi dire avec l'histoire du monachisme; ajoutez à cela qu'il n'existe pas, à proprement parler, d'ordre monastique : de nos jours, il existe une confédération de monastères autonomes groupés sous l'autorité d'un Primat (bénédictins) ou d'un général (Cisterciens). Autrefois cette autonomie était plus effective encore : dans le même cadre extérieur, la même vie intérieure de prière et de travail, les mêmes principes constitutifs, chaque abbaye a sa physionomie propre [2]. Aussi bien les usages étaient loin d'être communs au monachisme tout entier : la liturgie était empruntée souvent au diocèse où se trouvait établi le monastère; et dès lors aussi, les manifestations de la piété Mariale revêtaient un caractère

1. Par ex. TORNANVRA de la Congrég. du Mont-Cassin, : *Gli Scrittori Mariani dell'ordine S. Benedicti.* Panormi, 1679, in-4°. — ZIEGELBAUER, *Historia rei litterariae* O. S. B. P. IV. pp. 170-85. — BUCELIN, *Chronologia benedictina-mariana* au XVIII^e^ siècle, etc.

2. « Autour d'eux la société évolue, et ils perdurent. Ce sont autant de petits États ayant leur territoire, leur constitution, leur hiérarchie, leurs traditions, leur esprit particulariste, leur patriotisme. Ils suivent tous la règle bénédictine, mais leurs habitants sont moines d'une maison déterminée ». (D. BERLIÈRE, *L'Ordre monastique des origines au XII^e^ siècle*, p. 84.)

particulier, tout local, indépendamment de ce qui se pratiquait dans d'autres monastères voisins. De là la grande difficulté d'esquisser un tableau synthétique de la dévotion à Marie dans les cloîtres bénédictins et cisterciens. Cependant on peut dire, d'une manière générale, que « dans leurs constitutions, dans leurs coutumiers, au moyen âge comme aujourd'hui et plus encore peut-être, les prières particulières, les cérémonies, les processions en l'honneur de la Vierge Marie ont toujours eu une place privilégiée, réservée avec une tendresse toute filiale. L'histoire de chaque monastère pourrait ainsi fournir un chapitre édifiant sur les rapports habituels et intimes des habitants du cloître avec leur Mère céleste.

Les moines qui ont été de tant de façons les éducateurs des peuples répandirent autour d'eux cet amour filial que l'humanité devait à la mère du Sauveur. Ils n'eurent garde de négliger l'un des moyens les plus efficaces et les plus faciles... le pèlerinage... Dans tous les pays d'Occident on trouvait, et on trouve encore, plusieurs célèbres pèlerinages de la Sainte Vierge établis dans de grands monastères. » (D. L. David, *Les grandes abbayes d'Occident*, Paris, Desclée, 1907, p. 379.)

En Suisse, par exemple, la Vierge Marie attire depuis de longs siècles de nombreuses générations de fidèles à son sanctuaire d'Einsiedeln. Chaque année, des milliers de pèlerins se rendent à Notre-Dame des Ermites. Le monastère, un des plus célèbres de l'Europe, s'est formé autour de la cabane d'un pauvre solitaire. Né en 797 dans la Souabe, saint Meinrad, comte de Hohenzollern, après avoir émis la profession monastique à l'abbaye de Reichenau, se retire en 828 dans la solitude sur le mont Etzel; mais sa cabane devient un lieu de pèlerinage et Meinrad, pour échapper à ces visites, s'engage plus avant dans la forêt, à Einsiedeln; bientôt sa retraite est découverte : la fille de Louis le Germanique, Hildegarde, lui fait bâtir une chapelle que Meinrad consacre à la Mère de Dieu pour laquelle il avait toujours eu, dès son enfance, la plus tendre dévotion[1]. En même temps Hildegarde lui envoie une statue de bois massif de la Vierge, bien connue depuis lors des pèlerins sous le nom de la Vierge noire à cause de sa couleur sombre. La confiance du Saint se communique aux fidèles : les miracles se multiplient et la chapelle devient un de ces sanctuaires bénis où Notre-Dame se plaît à distribuer ses faveurs et à multiplier les miracles. Cinquante ans après la mort de Meinrad, Bennon, prince de Bourgogne, fit restaurer la cellule; il y établit une communauté d'ermites. Sous saint Éberhard, duc de Franconie, l'ermitage devient un monastère bénédictin. Parmi les pèlerins les plus célèbres qui visitèrent le sanctuaire, on cite saint Ulric, évêque

1. Cette chapelle a été détruite en 1798.

d'Augsbourg, l'empereur Othon le Grand, sainte Élisabeth de Hongrie, le bienheureux Nicolas de Flue, saint Charles Borromée, saint Benoît-Joseph Labre. Au cours du XIXe siècle, plusieurs souverains régnants, de nombreux cardinaux et évêques apposèrent leur signature au livre d'or de l'abbaye.

En Espagne, nous avons le célèbre pèlerinage de Notre-Dame de Montserrat que les Espagnols appellent la perle de la Catalogne. C'est dans cette abbaye que s'organisa la curieuse confrérie des Escolans, petits pages de la Sainte Vierge, élevés auprès de son sanctuaire et chargés tout spécialement de chanter les louanges de la Reine du ciel .C'est sur cette montagne bénie que saint Ignace voulut se vouer à Dieu par Marie et qu'il fit sa veillée d'armes avant d'aller fonder la Compagnie de Jésus. Ce pèlerinage a un caractère bien universel, catholique, puisque le titre s'en est transporté ailleurs, par exemple à l'abbaye de Prague et à celle de Rio-de-Janeiro. Dans la vallée du Danube, au sud de l'Allemagne, il y a le pèlerinage à Notre-Dame de Beuron. Il n'existe malheureusement pas de documents authentiques sur l'origine du pèlerinage ni sur la provenance de la statue. Ce qui est historiquement certain, c'est que le pèlerinage était déjà très florissant au XIVe siècle. Le pape Innocent VI (1352-62) accorda des indulgences pour tous ceux qui font le pèlerinage à Beuron. Au cours des guerres des XVIe et XVIIe siècles, la statue de la Sainte Vierge fut enlevée à plusieurs reprises pour être mise à l'abri des armées. Des guérisons miraculeuses n'étaient pas rares à cette époque-là.

Lorsque le couvent des chanoines réguliers de Saint-Augustin fut supprimé en 1802, le pèlerinage cessa presque complètement. Depuis que les Pères Bénédictins ont pris possession du monastère et de l'église, il a repris la splendeur d'autrefois. Chaque année il y a de cent à cent vingt mille fidèles qui viennent rendre leurs hommages à la Vierge douloureuse de Beuron.

Il faudrait encore parler du pèlerinage de Mariastein, abbaye fondée en 1226 par les cisterciens et passée en 1279 sous la juridiction de l'abbé bénédictin de Zweihalten, ensuite du sanctuaire de Notre-Dame de Finalpia ou Maria Pia en Ligurie, auprès duquel s'éleva en 1447 un monastère de moines olivétains qui subsista jusqu'en 1799 et fut relevé en 1819; de Notre-Dame de Valvarena en Espagne — pèlerinage rétabli par les Pères de Montserrat et de tant d'autres pèlerinages célèbres organisés dans les abbayes en l'honneur de la Reine du ciel : je ne puis cependant omettre de dire encore un mot de Notre-Dame d'Afflighem, qui touche à l'histoire même du peuple belge et en a partagé les vissicitudes et les destinées. En 1146, saint Bernard, qui visitait volontiers les monastères, faisant partout refleurir le vieil ordre de saint Benoît, se

rendit à l'abbaye naissante d'Afflighem en venant de l'abbaye des Dunes et de l'abbaye d'Eeckout à Bruges. Au moment du départ, entouré de plusieurs prélats et de seigneurs brabançons, il s'arrête à l'angle de l'église, s'incline devant la Madone en disant : « Ave Maria ». Sous les yeux de tous, la statue tressaille, s'incline et répond : « Salve, Bernarde. » Les chroniques du moyen âge racontent que, chaque matin, tous les moines, au sortir du dortoir, s'inclinaient trois fois devant la statue, lui rappelant le salut de saint Bernard; comme pour entendre encore l'écho de cette voix miraculeuse, le grand silence était à jamais prescrit autour de la statue [1]. Cependant en 1580, les Gueux dévastèrent le monastère et brisèrent la statue. Du plus grand morceau, les moines firent une nouvelle statue et l'exposèrent en 1625 dans leur église à la vénération des fidèles. Tous les jours, jusqu'à la Révolution française, elle fut l'objet de la dévotion d'une multitude de pèlerins. Les derniers survivants de l'abbaye dévastée l'exposèrent en 1837 au couvent des Capucins à Termonde. C'est là qu'elle fut conservée jusqu'à son retour à Afflighem, le 11 octobre 1898.

Cependant, au-dessus de ces manifestations sociales de la piété mariale, il faut placer la dévotion du moine envers Marie dans sa vie de tous les jours. A qui serait tenté de reprocher aux moines la sobriété trop grande dans le culte extérieur envers la Sainte Vierge et les Saints, nous pourrions rappeler la splendeur avec laquelle sont célébrées dans nos monastères les fêtes de la Vierge, avec leurs solennelles octaves qui en prolongent durant huit jours les enseignements et les émotions bienfaisantes.

Se défiant de la nouveauté et de l'excentricité, les dévotions monastiques sont de l'Église et de la tradition. Dès lors, moins préoccupé des dévotions en marge de la liturgie, le moine alimente sa piété envers Notre-Dame par les offices ecclésiastiques, persuadé qu'il y trouvera une source intarissable pour satisfaire et augmenter son fervent et religieux amour envers elle.

Presque chaque samedi de l'année, il célèbre l'office et la messe en l'honneur de la Sainte Vierge. Au commencement de chaque heure, il récite l'*Ave Maria*, après le *Pater;* avant de quitter le chœur, il met encore sous le patronage de Notre-Dame les louanges et les demandes qu'il a offertes à Dieu, en récitant une antienne en son honneur, antienne composée autrefois par un de ses frères en saint Benoît. Puis, le moine aime, médite et prie sa Mère du ciel dans les différents mystères de son Fils. C'est la médiation de Marie vécue. L'Avent se passe en compagnie de la Vierge. Le mois de

1. Sur l'authenticité de la tradition, voir *Notre-Dame d'Afflighem*, par Dom Pitra, Louvain, Van Linthout, 1848.

décembre est un vrai mois de Marie. La liturgie de l'Avent est une vraie « Exspectatio partus » non d'un jour, mais d'un mois. Le moine y trouve son modèle, modèle de recueillement dans l'attente et la préparation du mystère de Noël. La Nativité du Christ n'est pas seulement la fête de Jésus enfant, mais celle de la virginale et divine maternité de Marie. Beaucoup de prières de ce jour et du Temps de Noël semblent composées pour une fête proprement dite de la Sainte Vierge. Le moine en ce temps invoque non plus l'humble Vierge, mais l'auguste Mère de Dieu. La vie cachée de Jésus est aussi la vie cachée de Marie : « Elle gardait toutes ces choses dans son cœur », ne faisant pas de miracles, ne se produisant pas devant le monde, menant une vie toute cachée avec le Christ, son Fils en Dieu.

Dans le mystère de la Rédemption, le moine voit plutôt la Mère des hommes. Elle souffre, elle se renonce, elle sent comme sentent nos mères : « Mater dolorosa, ora pro nobis. »

Et le cycle liturgique ne se clôt que lorsque la Mère et le Fils ont pris place dans leur royaume. Après l'Ascension de Jésus, les jours de prière et de recueillement qui l'ont suivie, après la descente du Saint-Esprit sur Notre-Dame et les apôtres, Marie à son tour monte au ciel prendre possession du trône qui lui est préparé à côté de son Fils. « Stetit Regina a dextris tuis circumdata varietate. » Le moine a une médiatrice toute-puissante dont il aime et chante les grandeurs : « Regina coeli, ora pro nobis. »

Voilà le secret du charme et de la richesse de la dévotion monastique à Notre-Dame.

De plus, les moines, de tout temps, se sont plus à consacrer leurs maisons à Marie. Toutes les églises des cisterciens lui étaient dédiées; toutes avaient leur autel de la Sainte Vierge. Or, jusqu'à la mort de saint Bernard, 343 monastères d'hommes avaient été érigés et 728 avant 1342. A noter que le nombre de monastères de femmes dépassait beaucoup celui des hommes.

Aujourd'hui, pour ne parler que des bénédictins proprement dits, 97 abbayes et prieurés sont dédiés à Notre-Dame.

En voici la liste :

La congrégation du Mont-Cassin compte quatre abbayes placées sous le patronage de la Sainte Vierge : celle de Florence, fondée vers 990 et restaurée en 1620; celle de Céséna, fondée en 930, restaurée en 1814 et en 1887; celle de Sainte-Marie du Mont-Régal et celle de Farfa, fondée au v^e^ siècle et restaurée en 790.

La Congrégation hongroise : l'abbaye B. V. Marie, Dömölk, fondée au XIII^e^ siècle.

La Congrégation helvético-bénédictine, érigée sous le patronage

de la B. V., de l'Immaculée Conception, en 1602, compte quatre abbayes placées sous le patronage de la Sainte Vierge :

1. L'abbaye d'Einsiedeln, fondée vers 934;
2. L'abbaye de la B. V. M., mère de Miséricorde, de Disentis, fondée en 614;
3. L'abbaye de la B. V. M. du Mont des Anges à Engelberg, fondée en 1082;
4. L'abbaye de la B. V. M., à Mariastein, à Bregenz, fondée à Beinwil en 1085, transférée à Mariastein et installée, après plusieurs vicissitudes, à Saint-Gall, près Bregenz.

La Congrégation bénédictino-bavaroise : l'abbaye de la B. V. M. montée aux cieux, de Schyrensem, fondée en 1112.

La Congrégation brésilienne :

1. L'abbaye de N.-D. du Montserrat, fondée en 1590;
2. L'abbaye N.-D. de l'Assomption de Saint-Paul, fondée en 1598.

La Congrégation française :

1. Le priorat de la B. V. M. des Victoires, à Paris, fondée en 1893;
2. La cella B. V. M. de Gogullada.

La Congrégation américano-cassinienne :

1. L'abbaye de l'Immaculée Conception de Newark, fondée en 1842;
2. L'abbaye de N.-D. auxiliatrice des chrétiens de Belmont, fondée en 1875.

La Congrégation de Beuron :

1. L'abbaye de la B. V. M. du Montserrat-Emaüs de Prague, fondée en 1348;
2. L'abbaye de la B. V. M. de Seccau, fondée par les chanoines de Saint-Augustin en 1140 et reprise par les moines beuroniens en 1883;
3. L'abbaye de la B. V. M. de Laach, fondée en 1093;
4. Le prieuré de l'Immaculée Conception de Kempen, fondé en 1908;
5. Le prieuré de la B. V. M. de Gruessau, fondée en 1292;
6. Le prieuré de la Dormition à Jérusalem, fondé en 1906.

La Congrégation helvético-américaine, érigée sous le titre de l'Immaculée Conception, compte :

L'abbaye de l'Immaculée Conception de Novo-Monte-Angelorum in conception, fondée en 1873.

La Congrégation cassinienne de la primitive observance :

A. La Province italienne :

1. L'abbaye de Sainte-Marie près Gênes, fondée en 1477;
2. L'abbaye de Sainte-Marie de Praglia, fondée en 1080.

B. Province belge :

L'abbaye de la B. V. M. et des apôtres SS. Pierre et Paul d'Affligheм, fondée en 1076.

C. Province française :

1. L'abbaye de Sainte-Marie de la Pierre-qui-vire, fondée en 1850;
2. L'Abbaye de Sainte-Marie de Buckfast, fondée en XI^e^6, restaurée en 1882;
3. L'abbaye de Sainte-Marie, près d'Oklahoma, fondée en 1874;
4. L'abbaye du Cœur Immaculé de Marie, fondée en 1875;
5. L'abbaye des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie de Kerbencat, fondée en 1879.

D. Province espagnole :

1. L'abbaye de Sainte-Marie du Montserrat, fondée au X^e^ siècle;
2. L'abbaye de Sainte-Marie de Valvanère, fondée au VI^e^ siècle;
3. Le prieuré de la B. V. M. du Pueyo, fondé en 1890;
4. Le prieuré de la B. V. M. de Miraculo, fondé en 1901;
5. Le monastère de la B. V. M. de Los Cabos, fondé en 1900.

Congrégation autrichienne, érigée sous l'invocation de l'Immaculée Conception de la B. V. M. :

1. L'abbaye de la B. V. M. de Gotweig, fondée en 1070 par les chanoines réguliers de Saint-Augustin, restaurée en 1094 par les bénédictins;
2. L'abbaye de l'Assomption à Seitenstetten, fondée en 1114;
3. L'abbaye B. V. M. d'Altenburg, fondée en 1144;
4. L'abbaye B. V. M. des Écossais, Vienne, fondée en 1158.

Congrégation autrichienne :

1. L'abbaye B. V. M. de Lambach, fondée en 1056;
2. L'abbaye B. V. M. Marienberg, fondée en 1090.

Voici les monastères de moniales :

Fahr (canton Aargau, Suisse), B. M. Immac. S. Meinradi et S. Mauritii, fondée en 1130;

Stanbrook (Worcester, Angleterre), S. Mariae de Consolatione, fondée en 1625;

Saint-Paul (Brésil), B. V. M. fondée en 1911;

Caen (Calvados), B. M. V. Boni Auxilii, fondée en 1639, restaurée en 1804;

Craon (La Mayenne), Immac. Conceptionis, fondée en 1829;
Endemich (Bonn, Allemagne), B. M. V. Aux. Christ., fondée à Bonn en 1857; supprimée en 1875, restaurée en 1888;
Hamikolt (Rorup, Westphalie), Immac. Concept. B. M. V., fondée en 1891;
Kempen (Allemagne), B. M. V. de Perp. Succ., fondée en 1890;
Varensell (près Neuenkirchen, Westphalie), B. M. V. Imm. Conc., fondée en 1902.

Les moniales de Notre-Dame du Calvaire :

1. Angers (Maine-et-Loire, France), fondée en 1619, restaurée en 1821;
2. Jérusalem (Palestine), fondée en 1896;
3. La Capelle Marival (Lot, France), fondée à Paris, 1620, restaurée en 1817, transférée en 1843;
4. Landerneau (Finistère), fondée près Quimper 1632, restaurée 1809, transférée 1813;
5. Machecoul (Loire-Inférieure), fondée en 1873, restaurée en 1828;
6. Orléans, fondée en 1638, restaurée en 1804;
7. Poitiers, fondée en 1617, restaurée en 1822;
8. Vandôme, fondée en 1625, restaurée en 1814.

Moniales du Sacré-Cœur de Marie :

1. Erbalunga (Corse), fondée en 1861;
2. Jouarre (Seine-et-Marne), fondée vers 630, restaurée en 1837;
3. La Rochette (Cuire près Lyon), fondée en 1824;
4. Pradines (près Régny, Loire), fondée en 1814;
5. Saint-Jean d'Angély (Charente-Inférieure), fondée en 1815.

Les Sœurs missionnaires : Olinda (Brésil), B. M. V. a Misericordia, fondée en 1902.

Monastères de moniales non unis entre eux :

A. En Amérique :

1. Allegheny, S^{t} Mary's Convent, fondé en 1870;
2. Ferdinand (Indiana), Convent of the Imm. Concept., fondée en 1867;
3. Nauvoo (Illinois), S^{t} Mary's Convent, fondée en 1874.

B. Dans les États britanniques :

1. East Bergholt (Suffolk), S^{t} Mary's Abbey, fondée en 1597;
2. Oulton (Stone-Staffordshire), S^{t} Mary's Abbey, fondée à Gand; en 1624 puis transférée en 1795, restaurée en 1854;
3. Princethorpe (Warwickshire), S^{t} Mary's Priory.

C. En Belgique :

Grammont, B. V. M. de la Paix, fondée en 1624;
Liége, N.-D. de la Paix, fondée en 1620;
Menin (Flandre), B. M. V. de la Paix, fondée en 1690.

D. En France :

1. Argentan (Orne), B. M. V. et S. Opportunae, fondée en 583;
2. Chemillé (Anjou), Sainte-Marie de Toutevraulty, fondée en 1110;
3. Lisieux (Calvados), N.-D. au Pré, fondée en1011, transférée en 1808;
4. Valognes (Manche), N.-D. de Protection, fondée en 1620, transférée en 1646, restaurée en 1810.

E. En Allemagne :

1. Chiemsee (Bavière), B. M. V., fondée en 760, restaurée en 1730 et 1837;
2. Fulda (Hessen), B. M. V., fondée en 1626, restaurée en 1887.

F. En Suisse :

Claro (Tessin).

G. En Espagne :

Alba de Tormès (Salamanca), S. M. de las Duenas, fondée au XII^e^ siècle; Toledo-Immaculata-Conception.

H. En Hollande :

Oosterhout, Imm. Concep. B. M. V., fondée près Wisques, transférée en 1902.

I. En Italie :

1. Ascoli-Piceno (Via Castellana), S. Maria delle Virgini;
2. Bevagna (Perugia), S. Maria del Monte, fondée en 1244;
3. Brindosi (Lecce), S. Maria Maggiore;
4. Chieri (Torino), Annunziazione di M. SS., fondée à Mondovi en 1826, transférée en 1891;
5. Fossand (Cunco), S. Annunziata, fondée en 1825;
6. Fossato di Vico (Péroux), S. Maria del Fonte, fondée en 1500;
7. Lapo (Florence), S. Maria del Fiore, fondée en 1350;
8. Montecatini (Luca), S. Maria a Ripe, fondée en 1881;
9. Monte S. Savino (Arezzo), Immac. Concept., fondée en 1336, restaurée en 1859;
10. Noto (Siracusa), SS. Annunziata, fondée en 1510;
11. Palerme, S. Maria del Virgini, fondée en 500;
12. Palerme, S. Maria del Perla, fondée en 1171;

13, Palerme, S. Maria del l'Ammiraglio o Martorana, fondée 1194, supprimée en 1867;
14. Pistoie, S. Maria degli Angeli, fondée au x^e siècle, restaurée en 1335 et 1712;
15. Reggio (Calabre), S. Maria della Vittoria;
16. Rosana (Florence), S. Annunziata, fondée en 780, restaurée en 1523;
17. Terra Nuova Bracciolini (Arezzo), S. Annunziata;
18. Todi (Péroux), S. Annunziata, fondée en 1410;
19. Trija (Maecrata), S. Maria della Pace, fondée en 1699, restaurée en 1774;
20. Veglia (Dalmatia), B. M.
21. Zara (id.), B. V. M., fondée en 906, restaurée en 1066.

Il y avait autrefois en Belgique quarante-deux maisons de l'ordre de Saint-Benoît, placées sous le patronage de la Très Sainte Vierge.

C'étaient les abbayes de :

Anchin, fondée vers 1077 près Douai;
Aulnes, fondée vers 656 par saint Landelin;
Baudeloo, fondée en 1204;
Beauprez, fondée en 1228 près de Grammont;
Hunneghem-lez-Grammont, transférée aux bénédictines en 1625;
Notre-Dame-au-Bois, fondée en 1253;
Bornhem, donnée en 1120 aux Bénédictins;
Bourbourg, fondée en 1106;
Brognes, fondée par saint Gérard en 919;
Clairfonts, fondée en 1216;
Clairmarais, fondée en 1136;
Cortemberg, fondée en 1095;
Les Dunes, fondée en 1138;
Flisnes, près Douai en 1234;
Florival en 1031;
Forest en 1096;
Ghilenghien près Enghien en 1126;
Grand Prez en 1231;
Groeninghe en 1138;
Hunnecourt en 672;
La Cambre en 1202;
Looz, près Lille, en 1146;
Malmédy, fondée par saint Remacle vers 648;
Stavelot, fondée aussi par saint Remacle vers 650;
Marche-lez-Dames en 1440;
Marceuil près d'Arras au VII^e siècle;
Maroilles vers 653;

Marquettes dit de Balinghem en 1230;
Messines en 1060;
Moulins en 1233;
Bilsen en 669;
Nizelles dans le Namurois en 1441;
Le Nouveau-Bois à Gand en 1602, venant du pays de Waes où les Cisterciennes étaient établies depuis 1215;
Swiveke-lez-Termonde en 1223;
Ter Doest à Lisseweghe-lez-Bruges en 1176;
Thoren en 992;
Val Notre-Dame près Huy en 1223;
Villers en 1146;
Vaucelles en 1153;
Vlierbeek, où l'on conservait une image miraculeuse de la Vierge, en 1125;
Waulsort en 946.

Les deux groupements de monastères bénédictins qui eurent lieu au cours de l'histoire en Belgique furent aussi placés tous deux sous le patronage de la Sainte Vierge.

Au XVII^e siècle, sur l'initiative de deux abbés belges, ceux de Saint-Hubert en Ardenne et de Saint-Denis, près de Mons, fut érigée une congrégation bénédictine belge basée sur les principes de celle de Saint-Vanne en France et régie d'après les observances du Mont-Cassin. Elle fut placée sous le patronage de la Présentation de Notre-Dame et comprit les abbayes de Saint-Denis, de Saint-Adrien, de Grammont, d'Afflighem et de Saint-Ghislain.

Fidèles aux traditions de leurs devanciers, les moines de la jeune congrégation bénédictine belge érigée en 1920 par S. S. Benoît XV et comprenant les abbayes de Maredsous, du Mont-César et de Saint-André-lez-Bruges, s'est placée sous le patronage de l'Annonciation de Notre-Dame.

Dans l'une de ces abbayes, celle de Saint-André, les moines ont repris une ancienne dévotion à Notre-Dame sous le vocable de la Stella maris, l'étoile de la mer. Au XVII^e siècle, Henri Van den Zype, 33^e abbé de Saint-André, obtint de l'abbaye d'Afflighem un des morceaux de la statue miraculeuse brisée par les iconoclastes; il en fit faire une statuette; le 8 septembre 1636, il en inaugurait solennellement le culte et érigeait dans l'église abbatiale de Saint-André une association de prières sous le vocable de *Stella Maris*. A partir de cette date, tous les soirs, après Complies, les moines descendaient du chœur en procession et se rendaient à l'autel de Notre-Dame pour y chanter ses litanies. En pleine guerre, le 8 Septembre 1916, les moines de Saint-André rétablirent le culte de leurs devanciers.

Tous les soirs, à l'issue de Complies, ils quittent le chœur tous ensemble, et, se rendant à l'autel de Notre-Dame de Saint-André, ils y chantent trois strophes de l'*Ave Maris stella* pour demander à la Vierge, Mère du Christ, Reine des Apôtres et Étoile de la Mer, de protéger leurs frères qui se dévouent sur des places lointaines à la tâche rude de la conversion des infidèles. En même temps ils organisèrent une union de prières pour la conversion des infidèles sous le patronage et le vocable de la « Stella maris, Marie, étoile de la Mer ».

Je m'en voudrais de terminer ce modeste rapport sans rendre un hommage ému et reconnaissant à l'auguste Reine du ciel, patronne de notre abbaye du Mont-César, pour la protection insigne et visible dont elle a entouré son monastère au début de la grande guerre. Le 26 août 1914, quand, dans l'angoissante attente de ce qui allait se passer, nous assistions, du haut de la colline, à ce spectacle impressionnant et sinistre : l'incendie de la ville, de la collégiale de Saint-Pierre, de la bibliothèque de l'Université, le Révérendissime Père abbé réunit sa communauté aux pieds du grand Christ de bronze du cloître : d'une voix ferme et confiante, il lut la formule rédigée en hâte d'un vœu fait à la Mère de Dieu en l'honneur de qui, huit ans auparavant, on avait érigé une grande statue. Voici la teneur de cette formule :

« En cette fête de saint Zéphyrin, martyr, ce 26 août 1914, adorant les desseins impénétrables du Seigneur, au milieu des épreuves que nous amène le fléau de la guerre, nous confianten la céleste patronne de notre chère abbaye du Mont-César de Louvain, la très sainte Vierge Marie, que nous invoquons sous levocable de Regina coeli.

» Nous, Robert de Kerkhove, abbé du dit monastère, avec les moines et les frères du Mont-César, nous émettons le vœu, pour le temps que subsistera notre Monastère, de faire, chaque année, une procession solennelle en l'honneur de la Très Sainte Vierge Marie au jour de sa glorieuse Nativité.

» Pour le cas où sa puissante intercession obtiendrait à notre abbaye d'être préservée dans ses personnes et ses biens de tout mal au cours de cette guerre.»

Le jour suivant, ce fut l'exode du monastère, abandonné sans contrôle au vandalisme des incendiaires. Mais la Sainte Vierge avait pris sous sa protection le gage qu'on lui avait confié. Le samedi 29 à midi, une compagnie réunie devant la gare de Louvain prit le chemin du moutier. Elle avait l'ordre d'incendier l'abbaye des Bénédictins. « Qu'on trouve des armes ou qu'on n'en trouve pas, avait clamé le commandant, dans tous les cas l'abbaye doit être incendiée.»

Et cependant elle ne le fut pas.

Gloire à Marie, notre céleste Patronne qui nous a fait la grâce de pouvoir continuer à servir son divin Fils et à chanter les louanges de sa miséricorde ! En ce Congrès réuni pour exalter et glorifier la mère du Christ et notre Mère, Notre-Dame, Reine de la Paix, je me fais l'écho de tous mes frères en saint Benoît pour déposer à ses pieds le tribut de notre reconnaissance toute filiale et lui vouer la fidélité la plus complète et la plus indéfectible.

LA DÉVOTION A MARIE DANS L'ORDRE DE SAINT-DOMINIQUE

par le R. P. Louis Rousseau, O. P.

Il n'est point d'Ordre religieux qui ne fasse, dans sa piété, la part large à Marie. La dévotion mariale grandit plus vivace et plus belle à l'ombre du cloître, dans l'âme qui n'appartient qu'à Dieu. Le retrait du monde, la familiarité de l'oraison sont singulièrement propices à l'éclosion et à l'épanouissement de cette fleur mystique.

Dans l'Ordre de Saint-Dominique, c'est trop peu de dire que le culte marial est en honneur. Il y est entretenu avec un soin jaloux comme un legs du passé. Acclimaté parmi nous par notre saint fondateur, il n'a plus cessé, depuis, d'y croître et d'y porter en abondance des fruits de salut et de sanctification.

Le seuil à peine franchi du cloître dominicain, on y respire une atmosphère mariale. Dans cette atmosphère embaumée, dont il ne peut ne pas subir la bienfaisante influence, le Prêcheur vit et meurt.

La dévotion à la Mère de Jésus est une caractéristique — et non la moins attrayante — de la piété et de l'apostolat dominicains. A telle enseigne que Marie, dans une vision célèbre, daigna appeler la famille dominicaine *son Ordre* et les fils de Dominique de Gusman *ses Frères*, et que la voix populaire spontanément désignait les premiers Prêcheurs sous le nom de *Frères de Marie*. Si distinctive de notre apostolat est cette dévotion, que S. S. Benoît XV, dans l'encyclique *Fausto appetente die*, qu'il adressa le 29 juin dernier au monde catholique à l'occasion du septième centenaire de la mort de saint Dominique, relève, comme signe propre de la prédication dominicaine, outre la solidité de sa doctrine et sa filiale soumission

au Siège Apostolique, son insigne piété envers la Mère de Dieu.

Au vrai, à lire maint passage du code de nos Constitutions, à feuilleter nos Annales, à parcourir nos vieilles chroniques, on est frappé de la tendresse toute maternelle de Marie pour les Prêcheurs et de la confiance toute filiale des Prêcheurs pour Marie. Notre Dame témoigne à l'Ordre une prédilection marquée. Elle traite familièrement avec lui. En retour, les fils de saint Dominique, touchés des prévenances de Notre Dame, s'ingénient à lui exprimer leur reconnaissance et leur amour filial. Réciprocité de sentiment, divine émulation, gracieux échange d'hommages d'une part, de protection de l'autre.

Dans les menus événements de la vie uniforme de chaque jour, comme aux grands tournants de notre histoire et dans les luttes, tragiques parfois, de notre carrière apostolique, nous rencontrons l'image radieuse de Marie qui sourit à ses enfants privilégiés, se penche vers eux, les bénit, les stimule, les soutient, les relève, les console, les protège, leur vient en aide dans leurs études et leur ministère auprès des âmes, — et les Prêcheurs qui, ne voulant pas être en reste envers leur divine protectrice, ajoutent ses louanges à l'office canonial et estiment ne pouvoir moins faire, pour reconnaître ses aimables faveurs, que de consacrer le meilleur de leurs forces à publier sa gloire et à lui assurer de nombreux et fidèles serviteurs.

Le culte marial chez nous est demeuré jusqu'aujourd'hui ce qu'il était aux jours de la ferveur primitive. L'action dissolvante du temps n'a rien pu contre lui. Les sept siècles de notre histoire n'ont ni déraciné ni desséché cette plante de choix que Dominique planta avec tant d'amour dans le jardin fermé de son Ordre. Nous avons gardé inviolé le sceau marial dont lui-même nous marqua. L'esprit marial continue d'être une des notes distinctives de la famille dominicaine et concourt à faire d'elle « une religion toute large et toute parfumée ».

La ferveur de ses membres se fût-elle attiédie, l'Ordre des Prêcheurs, par sa formule de profession, par sa liturgie, par ses institutions mariales, par le cachet propre de sa vie religieuse, par son enseignement et sa prédication, par son zèle à publier les grandeurs de Marie, à défendre son dogme, à promouvoir son culte, par sa générosité à son service, ne cesserait de mériter le beau titre qu'à son berceau Notre Dame lui décerna. Il peut, sans usurper, revendiquer l'honneur de compter parmi les milices religieuses les plus héroïquement dévouées à la Sainte Vierge et les plus chères à son cœur de mère.

Tels, au long de leur histoire, se révèlent les Prêcheurs. Le montrer me sera chose aisée. Je ne le ferai pas toutefois sans avoir rap-

pelé — c'est justice — les faveurs insignes et les tendres sollicitudes dont Notre-Dame entoura, dès sa fondation, l'Ordre de Saint-Dominique.

I

Beatissima Virgo Ordinis nostri piissima Parens et Patrona.

Mère et Patronne de notre Ordre, Marie l'est, au spirituel, dans toute l'acception du terme. Elle en remplit toutes les fonctions. Elle en a le généreux dévouement. Nous en avons recueilli et continuons d'en recueillir les aimables bienfaits.

Marie porta l'Ordre, avant sa naissance, dans les entrailles de sa miséricorde. *Elle le suscita par pitié pour les pécheurs.* Comment la Sainte Vierge, victorieuse de toutes les hérésies — *cunctas haereses sola interemisti in universo mundo* — n'eût-elle pas eu d'influence sur l'établissement d'une famille religieuse dont le but spécial était justement de combattre l'erreur, de quelque nom qu'elle s'affublât, et plus immédiatement l'hérésie albigeoise qui tournait en dérision sa divine maternité?

Les *Vitae Fratrum*, ces Fioretti dominicaines, s'ouvrent sur un chapitre qui nous expose comment Notre-Dame obtint de son Fils l'Ordre de Saint-Dominique. Elle nous y apparaît plaidant pour le monde coupable et obtenant, comme remède à ses maux, les Prêcheurs, hommes apostoliques qui lui apporteront des grâces de conversion. Le chroniqueur Gérard de Frachet rapporte, entre autres, une vision de saint Dominique, au temps où il était à Rome en instances auprès du pape Innocent III pour l'approbation de son Ordre.

Une nuit qu'il priait comme de coutume, il vit Notre Seigneur debout dans l'espace et brandissant trois lances contre le monde. La Vierge, se jetant aux genoux de son Fils, le supplia de tempérer sa justice par sa miséricorde envers ceux qu'il avait rachetés au prix de son sang.

« Ne voyez-vous pas, lui dit Jésus, quelles injures me sont faites? Ma justice ne peut souffrir que de tels crimes demeurent impunis. »

Et Marie de lui répondre : « Vous savez par quel moyen vous ramènerez à vous ces pauvres égarés. J'ai un serviteur fidèle que vous enverrez dans le monde annoncer votre parole. A sa voix, les pécheurs se convertiront et vous chercheront, vous le Sauveur de tous. »

« J'agrée votre proposition, dit Jésus. Montrez-moi celui que vous destinez à cette mission. »

Et Notre-Dame présenta le bienheureux Dominique à Jésus, qui l'approuva : « Il fera bien et avec zèle ce que vous avez dit. »

Elle lui présenta ensuite le bienheureux François, lequel plut au Seigneur.

Or, le lendemain, Dominique reconnut dans une église le compagnon de sa vision. Il le serra dans ses bras et lui dit : « Tu es mon compagnon. Nous travaillerons d'un commun effort. Tenons-nous unis et nul adversaire ne prévaudra contre nous. » Il lui raconta la vision qu'il avait eue et, dès cette heure, Dominique et François ne firent qu'un cœur et qu'une âme.

A peine l'Ordre est-il né, *Marie entoure ses membres des soins les plus délicats.*

Et c'est merveille de constater les ingénieux expédients auxquels elle a recours pour aider à son accroissement et à sa prospérité. Elle lui suscite des vocations, principalement parmi la jeunesse studieuse de Paris et de Bologne. Elle prévient de ses grâces les âmes d'élite qu'elle destine à l'Ordre nouveau. Elle écarte les causes de naufrage. Elle détermine, par des signes vainqueurs, les volontés indécises et les arrache aux séductions du monde.

Les chroniques des temps primitifs abondent, à ce sujet, de récits savoureux d'une simplicité naïve. C'est un écolier anonyme de Paris qui, contrairement à son habitude de visiter, chaque soir, la Vierge à l'église Notre-Dame, va se laisser entraîner à la débauche et qui, soudain inspiré par Marie, recule d'horreur devant l'abîme où il est sur le point de sombrer, et s'en vient abriter sa vertu sous la règle des Prêcheurs.

C'est Tancrède, chevalier de la cour de Frédéric II, qui, à l'appel pressant de Marie : « Viens à mon Ordre », échange le haubert contre la bure monastique et devient le premier prieur de Sainte-Sabine au Mont-Aventin.

C'est le bienheureux Gonsalve d'Amaranthe que Notre-Dame tire de peine en lui désignant l'Ordre où la louange divine commence et se termine par l'*Ave Maria.*

Albert, à qui sa future renommée vaudra le surnom de Grand, est captivé par le charme de rêves mondains. La Sainte Vierge l'en arrache et l'avertit mystérieusement : « Albert, mon fils, quitte le siècle et entre dans l'Ordre des Prêcheurs dont j'ai obtenu la fondation de mon Fils pour le salut des peuples. »

Voici un jeune homme qu'on identifie avec Humbert de Romans, plus tard Maître Général de l'Ordre. Il hésite sur le choix de la famille religieuse à laquelle il consacrera sa vie. Il supplie Marie de lui faire connaître la voie à suivre. Il se sent soudain exaucé : son indécision tombe et résolument il entre chez les Prêcheurs. La Vierge lui apparaît en son étroite cellule : « Persévère, mon fils, dit-elle, comme tu as commencé. »

Les vocations, que Marie a suscitées à l'Ordre, sont stables. Confiant en son assistance, le religieux, par la profession, s'est fait son serviteur. A son tour, il peut compter sur l'appui de Notre Dame. Elle étend sur lui une ombre protectrice. C'est, dit le bienheureux Albert le Grand, l'ombre de sa virginité contre la séduction des sens, l'ombre de son humilité contre le souffle de la vaine gloire et les fumées de l'orgueil, l'ombre de sa prière contre les déchaînements diaboliques de la tentation.

Marie a son secret à elle pour confirmer les vocations vacillantes. Un fait parmi cent autres :

Dans les premiers temps de l'Ordre, il y avait au couvent de Gand un novice du nom de Beauduin. Découragé, désemparé, la tentation le tient de déposer l'habit religieux et de rentrer dans le siècle. Il en est obsédé comme d'une idée fixe. Notre Dame lui apparaît et lui présente à boire deux coupes dont l'une pleine d'un vin trouble, insipide et mélangé de lie, la seconde d'un vin délicieux, limpide et sans mélange de lie. Et Marie de conclure : « La différence entre ces deux breuvages n'est point comparable à celle qui existe entre la vie, bonne en soi, que tu avais suivie dans le monde, et la vie, toute surnaturelle, que tu as embrassée dans l'Ordre. »

Bref, pour peu que l'âme soit abandonnée et confiante, elle ne peut périr. La Sainte Vierge prend soin d'elle, elle raffermit sa vocation. Dans toutes les tentations, elle offre une main secourable. Elle entretient dans ses serviteurs l'abnégation de soi par amour de Dieu, la magnanimité, le *sursum corda*, niveau normal et nécessaire de l'état religieux.

Marie a vêtu les Prêcheurs d'un vêtement taillé sur le patron de son choix. Elle leur a donné l'habit distinctif de leur ordre : le scapulaire. Les fils de saint Dominique gardent pieusement le souvenir de cette attention maternelle de Marie et se le transmettent avec respect de génération en génération.

Maître Réginald, doyen du chapitre de Saint-Aignan à Orléans, vient de se résoudre, après délibération avec Dominique, à entrer dans l'Ordre. C'est une précieuse recrue, chère entre toutes au saint fondateur, et dont il augure bien pour l'avenir de sa famille religieuse. Or, Maître Réginald vient à tomber malade, il doit s'aliter. Le mal s'aggrave, et les médecins désespèrent de sauver le patient. Dominique, et avec lui ses frères, prie Dieu avec instances de le leur conserver. Mais il semble que ces prières doivent rester inexaucées quand, au chevet du moribond, Marie apparaît accompagnée de sainte Cécile et de sainte Catherine. Oignant d'une onction mystérieuse ses membres alanguis, elle rend, contre toute attente, la

santé à Réginald. Puis, lui montrant un long scapulaire de laine blanche, elle lui dit : « Voici l'habit de ton Ordre. »

Depuis ce jour, les Prêcheurs joignent à la tunique des chanoines réguliers d'Osma, cette livrée de Marie, signe de leur attachement au service de la Reine du ciel, gage pour eux de sa maternelle protection. Depuis ce jour, avec la bonne simplicité de nos premiers Pères, nous nous plaisons à nommer Marie : *Ordinis vestiaria*, la vestiaire de l'Ordre.

Elle en est aussi la *diligente pourvoyeuse*. Elle le nourrit spirituellement, en obtenant aux Prêcheurs de la part de son divin Fils des grâces exceptionnelles qui en font, à son gré et conformément à l'idéal dominicain, des champions éclairés de la Vérité, des âmes généreuses, héroïquement dévouées à la cause de Dieu et de son Église, prêtes toujours à verser leur sang pour la défense de la foi catholique et qui le versèrent en effet, on sait en quelle abondance. Les Prêcheurs doivent à l'intercession de Marie d'avoir été, sept siècles durant, une milice toute à la disposition du Saint-Siège pour ces besognes de dévouement qui leur valurent çà et là l'antipathie des peuples, outre la haine parfois meurtrière des hérétiques qu'ils étaient chargés de livrer, opiniâtres, au bras séculier ou de ramener, repentants, au giron de l'Église.

Marie, en outre, a nourri les Frères du pain matériel qui sustente le corps. La fresque de Fra Angelico à San Marco de Florence est bien connue, qui représente le repas servi par les anges. Ce n'est pas une fiction de l'artiste. Le miracle est historique. Il se passa à Saint-Sixte le Vieux, premier couvent fondé à Rome par Saint-Dominique.

Les *Vies des Frères* rapportent le fait de Marie servant elle-même le repas au couvent de Pise. Au témoignage d'un moine cistercien de Saint-Galgan, fraternellement admis au réfectoire commun, Notre-Dame y tint un jour le rôle des anges. Et le bon moine, qui était venu prosaïquement partager la pitance des Frères, s'en retourna rassasié par la joie spirituelle qu'il éprouva à ce spectacle céleste.

La sainte Mère de Dieu — nos constitutions le notent avec émotion — se montra, en toutes les occasions critiques, *la protectrice des Prêcheurs*.

Un Ordre institué pour lutter contre l'erreur sous toutes ses formes et manifestement favorisé du Ciel, n'a pu, on le pense bien, traverser sept siècles sans se voir en butte à la malveillance des hommes et aux attaques des puissances infernales. Aux jours de l'épreuve, Marie ne faillit jamais à ses enfants. Je n'apporterai en

témoignage que ce fait notoire qu'ont enregistré nos Annales :

La mort prématurée de saint Dominique avait plongé ses fils dans un profond abattement. L'Ordre était fondé depuis cinq ans à peine. Comment pourrait-il se soutenir désormais, privé de celui qui en était le père et vraiment toute l'âme? L'œuvre de Dominique, il le semblait, était vouée à une fin prochaine.

Le démon prit occasion du découragement général pour essayer de disperser le petit troupeau laissé sans pasteur et de ruiner un Ordre destiné au salut de ces âmes que l'enfer convoitait. Il déchaîna une véritable persécution diabolique. L'assaut fut formidable : ce n'étaient partout qu'apparitions terrifiantes, tentations de tous genres, lassitude et désespérance. Il y eut des cas de possession. Tous les couvents furent atteints et le fléau sévit plusieurs années.

Une fois de plus, Marie fut secourable aux Prêcheurs en détresse. A peine le bienheureux Jourdain de Saxe, successeur de saint Dominique, eut-il prescrit aux Frères de Bologne, particulièrement éprouvés, afin d'implorer l'assistance de la Reine du ciel, de chanter chaque soir après Complies l'antienne *Salve Regina*, que découragements, tentations, possessions cessèrent comme par enchantement. Les autres maisons de Lombardie, puis tous les couvents de l'Ordre se hâtèrent d'imiter l'exemple de Bologne. Aussitôt disparut toute trace des machinations diaboliques. La sérénité succéda à l'orage. L'Ordre recouvra la paix et continua de prospérer magnifiquement.

Marie aime les Prêcheurs d'une singulière dilection. Une vision de saint Dominique le prouve à souhait.

Notre-Dame lui apparut un jour, revêtue d'un ample manteau couleur de saphir. Elle se tenait debout à la droite de Jésus assis. Devant le bienheureux en extase s'étalaient les splendeurs du Paradis. Autour du trône du Sauveur se pressaient nombreux des religieux de tous les Ordres. Dominique essayait, dans cette foule bigarrée, de reconnaître ses enfants. Il n'en apercevait aucun. Il se jeta tout pleurant aux pieds de Notre-Seigneur.

— « Lève-toi, dit Jésus, pourquoi cette tristesse amère?

— Ah ! Seigneur, dit le saint, comment n'aurais-je pas du chagrin quand je considère ici partageant votre béatitude des religieux de tous les ordres, le mien seul excepté?

— Voudrais-tu voir ton Ordre?

— Je le voudrais, Seigneur, dit le saint plein d'inquiétude. »

Le Fils de Dieu, posant alors la main sur l'épaule de Marie : « J'ai confié ton Ordre à ma Mère, dit-il. Désires-tu voir ton Ordre?

— Si je le désire ! répéta le saint. »

Marie lentement ouvrit son manteau et le déploya dans toute son ampleur aux regards émerveillés de Dominique, qui contempla,

abritée sous ses plis, une multitude incalculable de ses fils présents et futurs vêtus de blanc et de noir.

Réunissant la communauté au Chapitre, le saint fondateur, l'âme débordante de joie et de gratitude, dit la vision qui venait de le consoler et, avec une chaleur communicative, exhorta ses fils à l'amour et à la vénération envers la douce et puissante protectrice de l'Ordre.

Ce sont là, dira-t-on, récits charmants et d'une délicieuse fraîcheur, mais arguments sans consistance pour établir notre proposition : Marie s'est manifestée, d'une manière exceptionnelle, mère tendre et bonne pour les Prêcheurs. Le moyen âge se plaisait à voir partout le merveilleux. La légende, aux yeux et sous la plume des vieux chroniqueurs, tenait lieu de l'austère et véridique histoire. Celle-ci a revendiqué ses droits, imposé ses lois et repris sa place légitime. Un historien avisé ne fait plus fond, aujourd'hui, sur des visions ou des révélations privées incontrôlées et incontrôlables.

Certes, visions et révélations privées ne constituent pas, de soi, un argument absolu sur quoi l'on puisse édifier scientifiquement une thèse historique. Les manifestations surnaturelles, dès lors qu'elles ne sont pas dûment vérifiées, ne seront jamais, pour quiconque n'en est pas le témoin immédiat, des preuves capables d'engendrer la certitude. Elles n'en sont pas moins un élément dont on ne peut, en bonne critique, totalement se désintéresser. La littérature du moyen âge, qui nous les a conservées, n'est pas dépourvue d'enseignements utiles. Elle trahit la mentalité et les tendances de l'époque. Elle dit à sa manière les pensées qui hantaient les esprits, les aspirations qui occupaient les âmes.

La littérature dominicaine primitive, quelque jugement que l'on porte sur l'authenticité de ses récits, nous fait connaître un coin charmant de l'âme des Prêcheurs. Elle accuse à tout le moins, chez eux, la conviction intime de fréquentes et efficaces interventions de Marie en leur faveur et de son influence prépondérante sur la fondation et le progrès de l'Ordre. Elle livre une de leurs plus constantes et plus douces préoccupations : celle de former une famille religieuse aimée de Marie et digne de sa tendresse maternelle. Elle témoigne de l'orientation de l'âme dominicaine vers la dévotion mariale. Elle traduit un des aspects dominants de la spiritualité dominicaine, une nuance caractéristique de la piété dominicaine : son cachet marial.

Fussions-nous réduits à considérer de ce seul point de vue notre littérature des temps primitifs, les emprunts que nous lui avons faits seraient pleinement justifiés. Mais il y a plus, à mon sens. Pour quelques récits merveilleux de nos chroniques qui ne peuvent pro-

duire les preuves de leur authenticité, combien d'autres offrent toute garantie ! On ne peut les rejeter en bloc, sous peine de nier miracles et visions rapportés dans la vie de saint Dominique et affirmés par le bienheureux Jourdain de Saxe et les premiers biographes contemporains du saint fondateur. Pris dans leur ensemble et considération faite de l'approbation officielle de nos chroniques par les Maîtres et les chapitres généraux de l'Ordre, ces récits méritent créance. Et nous pouvons en inférer que Marie a entouré l'Ordre naissant des soins les plus attentifs et les plus maternels.

Nos Pères ont dès longtemps tiré cette conclusion quand ils proclament dans nos Constitutions, chapitre *De professione :*

« Multoties ac multipliciter compertum est quod ipsa (Beatissima Virgo) specialiter Ordinem nostrum protegit ac defendit. Ipsa enim impetravit a Filio suo irato contra mundum, ut Ordinem nostrum institueret, qui homines a peccatis et ab erroribus suis revocaret et ad Dei cognitionem et dilectionem induceret... Est etiam Regina coeli, Beatissima Virgo, singularis Ordinis nostri Advocata et piissima Parens et Patrona, semper pro nobis apud Deum exoratrix, quae etiam pluries a diversis tribulationibus et angustiis protexit et liberavit, sicut patet in libro *De vitis Fratrum.* »

II

Pii Mariae servuli.

Aux prévenances maternelles de Marie, l'Ordre des Prêcheurs a répondu par une dévotion toute filiale.

L'histoire de nos grands serviteurs de Marie, nos modèles, et l'étude de nos institutions mariales nous en fournissent abondamment la preuve.

Saint Dominique fut un enfant privilégié de Marie. Il le lui rendit bien en lui vouant un culte d'une tendresse incomparable. Sa vie en est comme parfumée. Cette dévotion, dont Jeanne d'Aza, sa pieuse mère, avait dès son jeune âge déposé le germe dans son cœur, s'épanouit rapidement sous l'influence de la grâce.

Dominique avait accoutumé de ne rien entreprendre sans le conseil et l'assistance de Marie. Il traitait avec elle en toute confiance et abandon.

La nuit, dans les églises de l'Ordre, il s'attardait volontiers aux autels de la Vierge. Il se plaisait à visiter ses sanctuaires vénérés. Rocamadour et bien d'autres gardent avec orgueil le souvenir de son passage. Notre-Dame de Prouille était son pèlerinage préféré. Il y fonda, sous la protection de la Mère de Dieu, le premier monastère de Sœurs Prêcheresses. Il en fit le centre de son apostolat dans le

Toulousain et le Languedoc, et le berceau de son Ordre. Il y reçut, le jour de l'Assomption 1217, les vœux de ses premiers disciples et leur consécration à Marie.

Dominique, dit un chroniqueur, Rodrigue de Mont-Cerrat, confia le soin de son Ordre à la bienheureuse Vierge et la choisit pour patronne. Il ne laissait échapper aucune occasion d'exhorter ses enfants à une confiance filiale en cette douce et secourable protectrice.

Les fils de Dominique, en héritant de l'esprit et de l'âme de leur père, héritèrent aussi de sa tendre dévotion à Notre-Dame.

C'est le bienheureux Jourdain de Saxe, son premier successeur, qui, témoin de la sollicitude de Marie pour le progrès de l'Ordre, n'entendait gouverner que par son assistance. Sa piété était d'une délicatesse exquise. Il ne connaissait pas de plus grande joie que de réciter, à la louange de la Vierge, les cinq psaumes dont les initiales forment le nom de Marie. Cette aimable salutation, qu'il nous a transmise, est restée une pratique chère à l'Ordre.

C'est saint Raymond de Pennafort et saint Pierre Martyr qui, sous l'inspiration de Marie, aidèrent, le premier avec le bienheureux Pierre Nolasque, à la fondation de l'Ordre de Notre-Dame de la Merci pour la rédemption des captifs, le second à l'institution de l'Ordre des Servites de Marie.

C'est saint Hyacinthe, le grand apôtre de la Pologne, qui, fuyant avec la sainte Réserve devant l'invasion des Tartares et passant, dans le cloître, près d'une statue de la Vierge, entendit ce pressant appel : « Hyacinthe, vas-tu me laisser ici en butte aux injures des païens? Emmène-moi dans ton exil. » Emportant la statue devenue soudain légère, Hyacinthe traversa le Dniéper à pieds secs.

C'est saint Thomas d'Aquin qui mérita de recevoir de Marie — lui-même en fit la confidence au Frère Réginald — l'assurance que sa vie et sa doctrine étaient bénies de Dieu et qui, entre les lignes de ses écrits théologiques, s'attardait à tracer, comme une imploration de lumière et un cri d'amour, ces deux mots : *Ave Maria*.

C'est le maître de Thomas, le bienheureux Albert le Grand, qui déclarait être redevable de sa science, laquelle était vaste, à Marie, Trône de la Sagesse.

C'est sainte Catherine de Sienne à qui Marie, pomr exaucer sa prière, indiqua le confesseur qui la guiderait sûrement dans les voies extraordinaires où Dieu l'attirait. Catherine le rappela plusieurs fois dans ses lettres au bienheureux Raymond de Capoue : « Mon cher fils, qui m'avez été donné par notre douce mère Marie... »

La liste serait longue des grands serviteurs de Marie dont s'honore l'Ordre des Prêcheurs. Il faut nous borner à ces quelques noms. Qu'on me permette cependant d'y ajouter celui du bienheureux

Grignion de Montfort. Fondateur, en France, de plusieurs congrégations religieuses très florissantes, il était affilié, au titre de tertiaire, à l'Ordre de Saint-Dominique. Nous souhaitons ardemment que la parfaite dévotion à Marie, si théologiquement solide, qu'il préconise, occupe une place de plus en plus prépondérante dans la piété mariale et concoure puissamment au développement de l'esprit intérieur.

La dévotion mariale est de tradition dans l'Ordre de Saint-Dominique. Disons mieux, elle y est de rigueur. L'esprit dominicain, tel qu'il nous est connu par la vie du bienheureux Patriarche et l'histoire de notre Ordre, est un esprit marial. La piété mariale fait comme partie intégrante de la vocation dominicaine. Le religieux dominicain est formé, dès son année de probation, sur le modèle de saint Dominique et de nos premiers Pères, dont l'âme était pétrie de confiance et d'amour envers la Mère de Dieu. « Les novices, dit un vieux texte du temps de Maître Humbert de Romans, doivent avoir une dévotion exceptionnelle envers la sainte Vierge Marie pour la prier, l'honorer, la servir de toutes manières, comme une souveraine qui leur est très chère, comme l'abbesse de notre Ordre. Ils doivent placer en elle une singulière confiance, comme étant après Dieu leur principal refuge. »

Les institutions mariales de l'Ordre de Saint-Dominique nous diront comment se traduit pratiquement son culte envers Marie.

En faisant profession, le Prêcheur se consacre spécialement à la Sainte Vierge et lui promet, après Dieu, obéissance : *Promitto obedientiam Deo et Beatae Mariae.* Humbert de Romans et Bernard Guidonis prennent soin de souligner que c'est là un usage propre à l'Ordre de Saint-Dominique. Il fut établi par le saint fondateur lui-même. J'ai dit en quelles circonstances. C'était en 1217. A son retour de Rome, où il venait d'obtenir d'Honorius III l'approbation officielle de son Ordre fondé d'hier, Dominique réunit à Prouille ses seize compagnons, avant de les envoyer dans le monde à la conquête des âmes. Il voulut qu'en prononçant entre ses mains leurs vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, ils fissent le serment solennel de totale appartenance à Marie. C'était, dans sa pensée, un hommage de reconnaissance pour les insignes et innombrables bienfaits que la Reine des Cieux avait prodigués à son Ordre.

Cette consécration n'est pas qu'une action transitoire. Elle crée un état et entraîne des obligations. C'est pour ne point le perdre de vue que, dans maintes provinces dominicaines, nous avons coutume d'ajouter au nom de religion le nom de Marie : mémorial de notre serment de fidélité et de notre appartenance à Notre-Dame.

Serviteurs de la sainte Vierge au titre spécial de leur profession religieuse, hommes-liges de Marie par leur vœu d'obéissance, Dominique entendait bien que ses fils acquitassent envers elle le tribut de leurs louanges. Il décida qu'ils réciteraient, tous les jours de férie ou de fête inférieure au rit double, le petit office de *Beata* comme faisant partie intégrante de l'office divin. A vrai dire, Dominique ne l'inventa point. Déjà au XI^e^ siècle, saint Pierre Damien en établit la pratique dans son abbaye de Fonte Avellino en Italie. Dominique le trouva en usage à Prémontré, à Cîteaux et dans le clergé séculier de Rome. Il le leur emprunta, heureux d'associer étroitement la louange de Marie à la louange divine.

L'office *de Beata* offre, chez nous, cette particularité remarquable que toutes ses Heures commencent et se terminent par l'*Ave Maria* tel qu'il se récitait au XIII^e^ siècle, c'est-à-dire dans sa première moitié, moins le nom de Jésus, ajouté plus tard. Il en fut ainsi dès le début. Cet usage servit même au bienheureux Gonsalve d'Amaranthe à discerner l'Ordre que Marie lui avait désigné.

Au commencement de l'Ordre, l'office de la sainte Vierge se récitait presque chaque jour. Aussi l'appelait-on *Officium quotidianum Beatae Mariae Virginis*. La multiplication de fêtes de rit majeur en a réduit de beaucoup la fréquence. Mais nos constitutions ne laissent pas d'en conseiller vivement la récitation privée.

Le Code de nos règles, bannissant des cellules des Frères toute image profane, recommande de les orner des images du crucifix et de la bienheureuse Vierge. Il renouvelle, ce faisant, une ordination du premier Chapitre général de l'Ordre célébré en 1220, sous notre Père saint Dominique.

Détail insignifiant, dira-t-on. Nos premiers Pères ne dédaignaient pas de s'y abaisser. Sous la lettre, d'ailleurs, voyez l'esprit. Il faut que le Prêcheur — pour rester dans la ligne de sa vocation mariale — vive sous le regard de Marie et en union avec elle, afin par là de vivre en Jésus et pour Jésus. Comprise et pratiquée de la sorte, la dévotion à Marie ne demeure pas à la surface de l'âme. Elle la pénètre et la vivifie. Elle lui est ce qu'elle doit être en effet, un moyen pour atteindre le but. Elle lui est un adjuvant de vie intérieure, un facteur puissant de sanctification.

Quiconque fréquente les églises dominicaines, a goûté le charme céleste d'une cérémonie en honneur dans l'Ordre depuis un temps immémorial : la procession et le chant du *Salve Regina*.

Au déclin du jour, les religieux, à l'issue de Complies, sortent deux à deux de leurs stalles et viennent se ranger devant l'autel. Voix robustes et voix jeunes mêlées se renvoient d'un chœur à l'autre les

versets de la *douce antienne*. Ainsi la nommaient nos Pères. Puis, les Frères s'agenouillent vers l'image de Marie, suppliant leur protectrice d'abaisser sur eux son regard miséricordieux et, après l'exil de cette vie, de leur montrer Jésus, le fruit béni de son sein. Ceci, pendant que le prêtre hebdomadier, passant entre les rangs, asperge d'eau bénite chacun des Frères avant le repos de la nuit...

Saint Dominique n'eut pas l'initiative de cette touchante cérémonie. La procession du *Salve Regina* fut introduite dans l'Ordre sous le bienheureux Jourdain de Saxe, par suite des circonstances tragiques que l'on sait.

La Sainte Vierge marqua aussitôt, par la cessation de la persécution diabolique et par des manifestations radieuses, combien cet usage lui était agréable. Un homme de Dieu, digne de foi et dont le bienheureux Jourdain lui-même relate le témoignage, vit, au moment où les Frères chantaient le verset : *Eia ergo*, la mère du Sauveur prosternée devant son Fils et priant pour la conservation de l'Ordre.

« Beaucoup de personnes, dit Gérard de Frachet, ont vu et raconté que, quand les Pères se rendaient processionnellement à l'autel de Notre-Dame, celle-ci, entourée d'un cortège céleste, venait prendre part à leurs mouvements. Au moment où ils lui adressaient cette supplication : *O dulcis Virgo Maria*, elle s'inclinait et les bénissait. Puis, les Frères rentrant au chœur, elle s'en retournait vers les cieux. »

Autre coutume de la piété dominicaine : le *Salve Regina* est chanté au chevet des moribonds.

Quand l'heure est proche, pour quelqu'un des nôtres, de rendre son âme à Dieu, le Frère réglementaire tinte le glas. La communauté, à ce signal, s'assemble autour de la couche où gît le mourant, et d'une voix contenue murmure le *Salve Regina*. Chant fraternel de l'adieu, suave cantilène qui adoucit l'angoisse et berce la douleur du moribond en élevant sa pensée jusqu'à la Mère de miséricorde, notre bénigne avocate, vie, douceur et espérance de ceux qui s'en vont comme de ceux qui demeurent. Instance suprême mêlée aux derniers battements et au dernier soupir, afin que Marie montre bientôt à son serviteur, puisque le temps de l'exil pour lui va finir, Jésus à l'amour et au service de qui il a tout sacrifié ici-bas.

Cette émouvante coutume se rattache, il semble bien, au martyre du bienheureux Sadoc et de ses quarante-huit compagnons.

Sadoc était un homme de grande perfection. Il avait été, par saint Dominique, envoyé en Hongrie avec le bienheureux Paul. Il passa ensuite en Pologne et il était Prieur du couvent de Sandomir quand survint, redoutable fléau, l'invasion des Tartares. La nuit qui pré-

céda la prise de la ville, le lecteur du martyrologe y lut, inscrits en lettres d'or, son nom et ceux de ses compagnons. C'était un avertissement du ciel et déjà la récompense. A la tombée du jour, tandis que, selon l'usage, les Frères chantaient processionnellement la douce antienne, les Tartares firent irruption dans l'église et les massacrèrent.

La liturgie dominicaine, à la faveur des événements, s'enrichit, comme d'alluvions périodiques, de prières, de cérémonies et de fêtes en l'honneur de Marie, soit hommage de gratitude pour l'incessante protection qu'elle nous témoigne, pour les faveurs spéciales dont elle nous comble, soit cri de détresse, pressant appel à sa toute-puissance suppliante aux heures critiques que l'Ordre traversa, dans les dures épreuves dont son histoire fut semée...

J'en citerai deux exemples :

Le chapitre général célébré à Limoges en 1334 décide, afin que s'aplanissent de pénibles difficultés avec le pape Jean XXII, que désormais, à la fin des hymnes de la sainte Vierge, on fera précéder la doxologie de la strophe : *Maria, mater gratiae*, etc... Il ajoute : « Comme notre Ordre a toujours eu pleine confiance dans le secours de Marie, et suivant l'exemple de nos Pères, nous voulons et nous ordonnons que, pour la tranquillité et la sainteté de l'Ordre, après le *Fidelium* dit au chœur à la fin des Heures, les Frères se mettent à genoux et récitent le *Salve Regina* avec les versets et les oraisons. On fait exception pour Complies suivies de la procession et du chant de l'antienne. »

Émus des soins attentifs de Marie pour les fils de saint Dominique, nos Pères établirent, comme un tribut de reconnaissance, une fête spéciale du Patronage de la sainte Vierge avec une collecte propre qui rappelle sa maternelle sollicitude pour notre famille religieuse. Nous célébrons cette fête au deuxième dimanche de novembre.

Le dominicain n'est pas qu'un contemplatif qui peut égoïstement garder pour soi la Vérité qu'il contemple, le Bien qu'il possède. Il se doit à autrui. Il est un contemplatif doublé d'un apôtre. C'est sa mission de déverser sur les âmes besogneuses les trésors incomparables de vie qu'en ses études et ses oraisons il a patiemment amassés. C'est sa vocation de communiquer à ses frères la certitude de sa foi, la fermeté de son espérance, la ferveur de sa charité.

La piété du Prêcheur est communicative autant qu'elle s'avère confiante et filiale. Par son enseignement, par sa prédication, par sa direction, par son exemple, *le Prêcheur s'attache à répandre autour de soi la dévotion à Marie*. Celle-ci lui est un instrument

d'apostolat, un moyen sûr et providentiel de mener les âmes à Jésus.

S. S. Benoît XV ne s'y trompe point quand il rend hommage à la prédication dominicaine et souligne son caractère marial. Au vrai, les fils de saint Dominique n'ont pas cessé de publier les grandeurs de Marie. Ils ont prêché son dogme dans son intégralité et sa pureté, dès lors que ce dogme eut été défini par l'Église. On aurait mauvaise grâce à faire un grief aux Prêcheurs du XIVe siècle, par exemple, de n'avoir pas unanimement enseigné — ils prétendaient, à tort ou à raison, s'appuyer sur la doctrine de saint Thomas — la conception immaculée de la Mère de Dieu. De même que saint Bernard — dévot serviteur de Marie, s'il en fut, — ils ont usé de la liberté doctrinale que l'Église accordait à leur époque. Ils n'ont pu, de ce chef, manquer à l'honneur et à l'amour que l'Ordre professe pour Notre-Dame. La dévotion mariale n'en a pas, pour autant, dégénéré parmi les enfants de saint Dominique.

Les Prêcheurs ont de tout temps considéré comme une mission importante à eux confiée, de propager de plus en plus dans le peuple chrétien la piété envers la sainte Vierge. Il n'est aucune pratique de dévotion qu'ils aient négligé de répandre à cette fin. Ils l'ont fait surtout — et ceci a toujours été et demeure leur apanage — par la prédication du Rosaire, cadre merveilleux de la vie de Jésus et de Marie, synthèse magnifique du mystère chrétien, instrument efficace de sanctification par la pratique de la vie intérieure, en même temps que prière facile, accessible à toutes les intelligences et, pour cette raison, populaire.

A qui sommes-nous redevables de l'*institution du Rosaire?* Peut-on admettre, avec la tradition, que saint Dominique en est l'auteur et le premier propagateur? Ou faut-il, avec les critiques modernes, reléguer cette opinion parmi les légendes dont on a fait table rase, sans d'ailleurs déterminer avec précision à qui nous devons cette formule de prière devenue universelle?

Il y a quelque vingt ans, — on se le rappelle, — un jésuite anglais, le P. Thurston, ressuscita, en des articles parus dans *The Month*, la question de l'origine du Rosaire, que déjà au XVIIIe siècle le P. Cuyper, Bollandiste, avait soulevée dans les *Acta Sanctorum*. Il concluait, triomphant, à la non-institution par saint Dominique. Son autorité incontestable lui valut des disciples. En France, M. l'abbé Boudinhon dans la *Revue du Clergé français*, en Allemagne le P. Holzapfel O. M. dans sa thèse de promotion à l'Université de Munich *(S. Dominikus und der Rozenkranz)*, adoptèrent et propagèrent la manière de voir du P. Thurston.

La riposte suivit de près l'attaque. En Angleterre les PP. Lescher

et Mac Nabb, en France les PP. Chapotin et Mézard O. P., maintinrent les droits de la tradition. Mais ces répliques, bien que solides, ne réussirent pas à rallier tous les suffrages.

Pour tout dire, il n'y a pas jusqu'à des Dominicains — tel le P. Meyer dans un article publié en 1903 dans *De Katholiek* — qui, sans abandonner franchement la thèse traditionnelle, ne paraissent fortement ébranlés par les arguments de la critique.

La brièveté obligée de ce rapport m'empêche d'examiner ceux-ci par le menu. Moins encore me proposai-je d'apporter une solution définitive à une question si ardemment débattue de part et d'autre. Il me suffira d'avoir exprimé quelques modestes réflexions sur la manière dont, en règle générale, la discussion est menée.

La critique fait grand état de l'argument négatif. C'est, à proprement dire, son unique argument. Du silence des premiers biographes de saint Dominique, des témoins au procès de sa canonisation, de l'hagiographie dominicaine et des chapitres généraux de l'Ordre depuis sa fondation jusqu'à l'apostolat d'Alain de la Roche dans la seconde moitié du XV^e^ siècle, il appert, dit-elle, que le fondateur des Prêcheurs n'est pour rien dans l'institution et la propagation du Rosaire. Ce raisonnement, à mon avis, pèche contre la logique. La conclusion est hâtive. Elle dépasse les prémisses. Elle est un *latius hos*. Certes, le silence de deux siècles et demi est imposant. Pour impressionnant qu'il soit, il n'est pas concluant.

Nous eussions préféré, nous aussi, à une simple affirmation orale transmise de génération en génération, un document écrit qui ne donnât prise au moindre doute. A son défaut, que la tradition nous suffise, non qu'elle engendre en notre esprit une égale certitude, ni qu'elle satisfasse aux légitimes exigences de la critique historique, mais comme le pâle témoin d'un passé que nous ne pouvons autrement connaître.

La tradition est respectable. D'une autorité moindre que le document, — écrit, monument, sceau, monnaie, — elle est un vestige des temps écoulés. Il nous est bon, faute de mieux, d'en tenir compte. Il ne nous est pas loisible d'accommoder à notre fantaisie les événements et les voies qu'ils ont suivies pour nous parvenir. Nous sommes mal venus à leur imposer nos lois, ce sont eux qui nous imposent les leurs. Il n'est que de nous y plier avec prudence et circonspection.

De quel droit nier un fait tout uniment parce qu'il ne peut produire, dûment apostillées, ses lettres de créance? Et s'il faut fixer une limite à la tradition orale, de quel droit lui concéder tout juste un siècle, passé lequel une affirmation n'est pas digne de foi qui n'a pas été écrite sur parchemin?

C'est vrai que le premier témoignage connu en faveur de la tradition touchant le rôle de saint Dominique dans l'institution et la propagation du Rosaire, est celui d'Alain de la Roche, restaurateur et apôtre infatigable de cette dévotion. Ce témoignage, mal gré qu'on en ait, est recevable. Il n'est pas l'affirmation gratuite d'un faussaire et d'un imposteur. Il ne s'appuie pas uniquement sur une vision personnelle, sur des révélations privées, mais sur la tradition et sur des monuments écrits : *tum ex traditione accepimus, tum ex relictis scriptorum monumentis, ut legi* [1]. Ces révélations fussent-elles imaginaires, ces écrits fussent-ils apocryphes, la tradition resterait pour étayer le dire d'Alain. Et l'on ne conçoit pas que les assertions d'un homme aient eu la fortune d'être crues aussi universellement et par ses contemporains, si cet homme était seul témoin de la tradition, s'il n'en subsistait plus aucun vestige.

Qu'on se garde de juger Alain sur les écrits publiés sous son nom. De ces écrits un seul est authentique : son Apologie à Ferry de Cluny, évêque de Tournai. Ce document n'offre rien qui ne soit admissible, et c'est lui qui nous donne ces renseignements. Les autres, publiés longtemps après la mort du vénérable religieux, ont été manifestement altérés, falsifiés, interpolés, amplifiés — l'éditeur posthume le déclare lui-même — et ce serait folie de prétendre démêler, parmi ces récits fantaisistes, la pensée du véritable Alain.

L'absence de documents écrits de saint Dominique à Alain de la Roche n'est pas sans explication valable.

Pour ce qui concerne, par exemple, le silence des premiers biographes du saint, il perd beaucoup de sa valeur probante, quand on considère qu'intentionnellement ces auteurs n'ont pas voulu tout dire et n'ont pas tout dit. Ils n'ont pas voulu dresser la liste des événements, jour par jour, de la vie du bienheureux Père. Nul plus que Jourdain de Saxe n'était en situation d'écrire une biographie complète où pas un événement d'importance, pas un miracle, pas une vision du saint fondateur ne fît défaut. Or, il est avéré qu'il a omis, encore qu'il les connût, nombre de ces faits : tels le songe d'Innocent III où ce pontife vit Dominique soutenir de ses épaules l'église chancelante du Latran, le miracle du repas servi par les anges.

J'en dirai autant de Barthélemy de Trente, de la bienheureuse Cécile, de Constantin d'Orviéto, de Humbert de Romans et de Thierry d'Apolda. Chacun rapporte des détails que les autres passent sous silence. C'est que ces biographes n'avaient ni le souci de collectionner les faits, ni l'intention de les transmettre tous à la postérité

1. Alain de la Roche, *Apologie à Ferry de Cluny*.

Barthélemy de Trente s'en explique assez clairement : « Multa quidem et alia signa et miracula Christus Jesus per hunc servum suum Dominicum fecit quae longum esset enarrare; ista autem ad fidelium aedificationem et sancti commendationem sufficiant, quia sine dubio plura sunt sanctitatis ejus indicia. »

Les grands événements d'une époque exercent d'ordinaire sur sa littérature, ses mœurs et ses pratiques religieuses, une influence prépondérante. L'exil des Papes à Avignon, la révolte des Fratricelles, la peste noire de 1348, le grand schisme d'Occident, la guerre de Cent ans, les dévastations des Hussites, furent assurément, durant les XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles, des événements de néfastes conséquences. Leurs tristes effets dans l'Ordre de Saint-Dominique comme dans tous les Ordres religieux sont connus : décadence de la piété et des études, fléchissement de l'observance monastique, dépeuplement des couvents, acceptation de jeunes gens sans vigueur physique et morale. N'y aurait-il pas là une raison suffisante de l'oubli où tomba peu à peu la dévotion du Rosaire? Les esprits ne se sont-ils pas laissé préoccuper de l'état général de la société et de la situation de l'Église au point de négliger cette pratique de piété? Que la littérature contemporaine de pareils événements ne garde pas trace du Rosaire, il ne faut pas nous en étonner plus que de raison : ou bien les écrivains, quand ils ne traitaient pas de théologie, parlaient des événements qui absorbaient l'attention de tous, — ou bien déjà les âmes chrétiennes et religieuses se désaffectionnaient de cette dévotion. Alain de la Roche fait mention d'écrits témoignant de l'existence, avant lui, du Rosaire. Ces écrits n'existent plus et nous ne pouvons contrôler le dire d'Alain. Mais nous n'en sommes pas autorisés à déclarer fausses ces pièces : elles ont pu se perdre, comme tant d'autres, emportées par la fureur des iconoclastes.

Ce sont là pures hypothèses. Nous en convenons. Aussi bien ne s'agit-il ici que d'une chose : réduire à ses justes proportions l'argument du silence et montrer que l'absence de documents n'est pas démonstrative.

Est-il bien vrai que la documentation du XIII^e^ siècle ne nous fournit aucune donnée sur l'existence du Rosaire ou Psautier de la Vierge, comme on disait au moyen âge, et sur la part prépondérante de saint Dominique à son institution? Certes, on perdrait sa peine à vouloir retrouver, à cette époque lointaine, le Rosaire avec sa constitution actuelle. Il ne me paraît nullement requis, pour que Dominique soit l'auteur de cette forme de prière, qu'il l'ait instituée telle qu'elle est en usage aujourd'hui. Le Rosaire a subi le sort de toutes les dévotions populaires : il n'a pas dès l'abord reçu tout son

fini. Avant d'être fixé par l'autorité ecclésiastique, il a passé par des phases multiples, il s'est accru de l'apport des générations successives, il a évolué[1]. Or, nous le constatons, au début de notre Ordre, à son premier stade, dans ses éléments primitifs : la répétition de l'*Ave Maria*. Si, jusqu'à saint Dominique, on ne cite guère qu'un exemple — celui de saint Aybert — de la récitation multipliée de l'*Ave*, à dater du fondateur des Prêcheurs cette récitation se généralise, devient une pratique habituelle et favorite dans son Ordre d'abord, parmi les fidèles ensuite. La dévotion des premiers dominicains pour l'*Ave Maria* et la répétition jusqu'à concurrence de 150 *Ave* (Psautier de la Vierge) est un fait digne de remarque et que le P. Mézard, O. P., dans son « Étude sur les origines du Rosaire », a mis en meilleure lumière. Qu'il faille reconnaître, dans l'emploi fréquent de cette prière, l'influence de notre bienheureux Père, c'est un fait non moins établi.

Saint Dominique joignait-il à la récitation des *Ave* la méditation des mystères de la vie de Notre Seigneur? Nous manquons à ce sujet de donnée positive. Mais nous constatons cet usage en vigueur au XIII^e^ siècle. Outre la tradition dont Alain de la Roche et Félix Fabri, autre dominicain du XV^e^ siècle, se sont faits les interprètes, l'*Ancren Riwle*[2], document postérieur de peu d'années à saint Dominique, nous en est un sûr témoignage.

Réduite à ses éléments primitifs, non encore nettement définie ni constituée en Confrérie, la dévotion du Rosaire ou Psautier de la Vierge n'était pas, en somme, une totale innovation. C'était l'utilisation et la diffusion de prières existantes auxquelles on joignait, pour entretenir la foi, la considération du grand mystère de la Rédemption.

Les premiers Prêcheurs, les contemporains et les biographes de saint Dominique, les anciens chroniqueurs de l'Ordre ne voyaient sans doute dans le Rosaire rien de bien caractéristique et de tranché qui en fît une dévotion à part, une dévotion indépendante, une dévotion *sui juris*. C'est là peut-être, à mon sens, la meilleure explication que l'on puisse donner de l'absence de monuments écrits touchant son institution et sa propagation.

Quand même cette explication ne trouverait pas grâce devant la critique, il resterait vrai encore que l'argument négatif isolé, si aucune preuve positive ne vient l'étançonner, n'a pas en soi une autorité telle que les Souverains Pontifes doivent renoncer à la

1. Ce fut spécialement le cas du chemin de la croix.

2. Manuscrit du Corpus Christi College à Cambridge. Le R. P. Mac Nabb a fort heureusement utilisé ce document en des articles parus dans *The Rosary Magazine*.

tradition ecclésiastique en cette matière. Il faut, pour déposséder une tradition aussi vénérable, un argument moins débile.

C'est un fait peu banal .Tous les Papes, depuis Sixte IV au XV^e^ siècle jusqu'au Pape glorieusement régnant Benoît XV au XX^e^, se sont appuyés sur la tradition pour affirmer l'antiquité du Rosaire. Et s'ils ont eu l'occasion de parler de l'origine de cette dévotion, ils en ont, sans une note discordante, attribué l'institution à saint Dominique... Malgré la dissertation des savants bollandistes et malgré la critique moderne, les Souverains Pontifes, qui apparemment connaissent les arguments invoqués et savent les apprécier à leur juste valeur, tiennent pour la tradition sans s'en écarter d'une ligne. Benoît XV, pour ne citer que lui, s'est à deux reprises ouvertement prononcé dans ce sens. « Profecto, écrivait-il en date du 29 octobre 1916, e manibus Dominici alumnorumque ejus magnum illud adversus haereses et vitia praesidium accepit Ecclesia quod Rosario mariali continetur [1]. » Et le 29 juin de cette année 1921 : « Quam grate autem complexa sit coelorum Regina pientissimum servum (Dominicum), ex eo facile colligitur quod hujus ministerio usa est, ut sanctissimum Rosarium Ecclesiam, Filii sui Sponsam, edoceret [2]... »

Nous entendons bien que les Papes ne jouissent pas, dans les questions d'ordre strictement historique, du privilège de l'infaillibilité. Nous entendons bien avec les Bollandistes que « Breviarium Romanum ea in re non habet summam auctoritatem. » Encore serait-il équitable de concéder aux Papes et au Bréviaire romain approuvé par eux une autorité égale à celle que l'on accorde si généreusement à l'argument négatif. Encore serait-il étrange que les Souverains Pontifes, dont la prudence et la réserve sont proverbiales, se départissent avec une telle unanimité et une telle constance, dans le cas du Rosaire, de leur ligne de conduite traditionnelle, et traitassent à la légère, au défi de la science, les questions historiques.

De ces brèves considérations allons-nous conclure avec certitude que saint Dominique est l'auteur et le premier propagateur de la dévotion du Rosaire? Nous nous garderons bien de trancher ainsi à l'étourdie une question dont la documentation est trop défectueuse. La tradition ne s'étaie pas de pièces authentiques, indiscutables. Nous ne pouvons produire en sa faveur, jusqu'à l'époque d'Alain de la Roche, que des indices incapables d'engendrer la conviction.

C'est notre sentiment toutefois qu'on serait bien près d'une solu-

1. Cfr. Analecta S. Ordinis F, Praedicatorum. — Nov.-Déc. 1916.
2. Ibid. — Maio-Augusto, 1921.

tion satisfaisante si l'on se contentait de reconnaître l'influence de saint Dominique sur la récitation multipliée de l'*Ave Maria*. A ce prix, le saint n'aurait fait que répandre une prière jusqu'à lui peu usitée des fidèles; il n'aurait été l'instituteur du Rosaire qu'à son stade primitif et à l'état rudimentaire. Il n'en serait pas moins vrai qu'il aurait inauguré une manière de prier jusqu'alors peu ou pas connue qui, en se développant au cours des âges, devait devenir la dévotion de tous les pieux fidèles, la riche et féconde dévotion du Rosaire.

Quoi qu'il en soit, si l'institution du Rosaire par saint Dominique n'est pas un fait scientifiquement prouvé, ne répondant pas aux exigences de la critique historique, il s'en faut de beaucoup que l'opinion adverse, qui ne repose guère que sur l'argument négatif, soit suffisamment établie pour faire échec à la thèse traditionnelle. Avec les papes nous pouvons, sans témérité, jusqu'à plus ample informé et dans le sens modéré que je viens de dire, tenir avec la tradition contre la critique.

A compter du XV^e^ siècle, la prédication mariale dominicaine se concentre, pour ainsi dire, dans la prédication du Rosaire.

Alain de la Roche, dominicain breton, décédé en 1475, se fit l'apôtre de cette dévotion. Il consacra à la répandre tous les loisirs que lui laissait sa charge de Lecteur en divers collèges de l'Ordre. Il parcourut à cette fin la Bretagne, la Picardie et le nord de la France. Il vint dans les Pays-Bas. Gand, Rostock et Zwolle le possédèrent, où des confrères, ses émules, lui servirent d'interprètes. La parole persuasive d'Alain trouvait écho dans tous les cœurs. Le Rosaire devint la dévotion commune des chrétiens de tout âge et de toute condition.

Alain ne l'inventa point. Il le déclare lui-même. Son action se borna à le restaurer, à le revivifier. Il en organisa et en stabilisa la pratique. Par diverses méthodes qu'il proposa, il exerça les fidèles à joindre à la récitation vocale des *Ave Maria* la méditation de la vie de Notre Seigneur et de sa sainte Mère. Déjà avant lui, le chartreux Dominique de Trèves avait imaginé, par manière de pieuse considération, les clausules, courtes formules s'ajoutant au nom de Jésus dans la salutation angélique et variant avec le mystère à contempler. Mais l'influence d'Alain de la Roche sur l'union de la prière mentale à la prière vocale — en elle consiste l'originalité du Rosaire tel qu'il est pratiqué aujourd'hui — fut prépondérante et décisive.

Afin que cette dévotion, à la diffusion de laquelle il voua sa vie apostolique, ne fût pas abandonnée aux vicissitudes d'un zèle inconstant, Alain groupa en associations ou Confréries les dévots du Rosaire.

Je n'entreprendrai pas de montrer avec quelle vénération l'Ordre de Saint-Dominique recueillit l'héritage de l'infatigable apôtre ni avec quel zèle il s'appliqua à répandre partout, au bénéfice de la foi et de la piété chrétiennes, la dévotion chère à Marie. Je ne puis penser à dire ici comment, durant ces quatre derniers siècles, les Prêcheurs y contribuèrent, chacun dans sa sphère d'action, par la parole et par la plume. Les ouvrages, considérables ou de mince volume, composés par eux sur leur dévotion favorite, rempliraient à eux seuls une bibliothèque. Aux ouvrages il faudrait ajouter les nombreuses revues dominicaines de tous pays et de toutes langues, exclusivement consacrées au Rosaire ou lui ouvrant généreusement leurs colonnes.

Les Papes par leurs bulles et leurs concessions d'indulgences, les Maîtres et les Chapitres généraux de l'Ordre par leurs recommandations et leurs ordonnances, n'aidèrent pas peu à la propagation de la grande dévotion mariale, en stimulant le zèle des prédicateurs, en exhortant les fidèles à réciter pieusement le Rosaire et à en pratiquer l'esprit, en enrichissant la Confrérie de précieux et innombrables privilèges.

Sur le tronc primitif de la dévotion restaurée par Alain de la Roche vinrent se greffer des branches nouvelles : le Rosaire vivant et le Rosaire perpétuel. Peu à peu se forma comme une liturgie propre du Rosaire : la messe votive du Rosaire, — la fête de Notre-Dame de la Victoire, bientôt appelée fête de Notre-Dame du très saint Rosaire, en commémoration de la bataille navale de Lépante, attribuée par le Pape Pie V, par ses successeurs et par le peuple chrétien, aux prières de la Confrérie du Rosaire, — les quinze samedis préparatoires à la solennité du Rosaire, — enfin le mois du Rosaire, institution due à l'initiative du dominicain espagnol Joseph Peralta en 1868 et devenue universelle par les soins de Léon XIII, le Pape du Rosaire.

Nous avons dit, d'après la littérature et les œuvres dominicaines, la dévotion mariale dans l'Ordre des Frères Prêcheurs. Marquons-en, pour nous résumer, les principaux caractères tels qu'ils nous apparaissent à la lumière de l'histoire.

Dévotion solide et profonde : elle s'appuie sur la pure doctrine du dogme marial et se garde de toute originalité qui n'aurait pas l'approbation de l'Église.

Dévotion confiante et filiale : elle est la réponse du cœur des enfants aux tendres sollicitudes de leur Mère.

Dévotion vivante et génératrice de vie intérieure : en nous faisant vivre en compagnie de Marie et en imitation de ses vertus, elle nous fait vivre de Jésus et pour Jésus.

Dévotion spontanée et joyeuse : elle aime à se traduire, sans se lasser jamais, par la récitation de l'office propre de la Vierge, par le chant du *Salve Regina*, « la douce antienne », et par la répétition de la salutation angélique, vrai psautier de Notre-Dame.

Dévotion communicative : elle ne se confine pas sous les arceaux du cloître ou dans la chambre close, elle aime à se répandre, elle veut se donner à autrui, elle déborde, elle jaillit, elle se fait envahissante et conquérante pour le bien des âmes, l'honneur de Marie et la gloire de Dieu.

LE CULTE DE MARIE DANS L'ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS

par le R. P. Aurélien Mignon, O. F. M.

Toutes les générations me proclameront bienheureuse ! Cette prophétie de la Vierge-Mère reçoit depuis vingt siècles une réalisation de plus en plus éclatante. Quelle fut la part des générations franciscaines dans cette glorification de Marie? Ces quelques pages voudraient le dire très sommairement.

Que de traits, dans la vie du Poverello, nous révèlent son amour tendre, filial, chevaleresque pour la Mère de Dieu ! Et comment parler de l'origine de la dévotion mariale dans son Ordre sans en évoquer quelques-uns : saint François restaurant la petite église de Notre-Dame des Anges; saint François en veillée d'armes devant l'autel de sa Dame, avant le départ pour les travaux apostoliques; saint François suppliant Marie de lui obtenir de son Fils le grand pardon de la Portioncule...? Sans doute, la légende est-elle intervenue pour ajouter de nouveaux traits à ceux que l'histoire fournissait trop parcimonieusement à son gré. Mais pouvait-elle trouver une plus séduisante matière à développements? Que ne dut pas inventer en l'honneur de Marie le génie poétique et naïf de François? Un mot du Docteur Séraphique, saint Bonaventure, mot qui revêt une plénitude de sens étonnante sous la plume de ce grand serviteur de Marie, résume et couronne tout ce qu'on peut dire sur ce sujet : l'amour de François pour la Mère de Dieu passait toute croyance.

Cet amour, il n'eut pas de souci plus constant que de l'implanter dans le cœur de ses fils. Au chapitre général d'Assise, en 1219, il fit édicter que chaque samedi on offrirait solennellement le saint Sacrifice en l'honneur de la Vierge Marie. Ses efforts furent couronnés de succès. La dévotion mariale fleurit dès les premiers jours dans

les cloîtres franciscains; ils devinrent autant de foyers d'où elle rayonna sur le monde. A toutes les époques on y rencontre d'illustres serviteurs de Marie.

En les groupant autour du Poverello au pied du trône de Notre-Dame, on pourrait, dit un orateur franciscain, composer une magnifique « Dispute de la Vierge ». On y verrait les docteurs rangés autour de saint Bonaventure et du Bienheureux Duns Scot; les prédicateurs autour de saint Antoine de Padoue, de saint Bernardin de Sienne, de saint Léonard de Port-Maurice; les contemplatifs autour de saint Joseph de Cupertin; les vierges autour de sainte Claire et de sainte Colette... On y reconnaîtrait les figures de Berthold de Ratisbonne, du Bienheureux Diégo de Cadix, de Jean Brugman, de la vénérable Marie d'Agréda, que nous citons au hasard, et cent autres dont il ne peut être question de donner ici la nomenclature. La Belgique franciscaine du XX^e^ siècle y serait représentée par le R. P. Valentin Paquay, mort à Hasselt le 1^er^ janvier 1905. Sous le médaillon qui décore le monument élevé sur sa tombe, l'artiste à gravé les deux mots qui jaillissaient à chaque instant de son cœur et de ses lèvres : *Ave Maria!* Ils rappellent aux nombreux pèlerins que la dévotion à la Sainte Vierge fut l'aliment de ses vertus héroïques et le secret de son fécond apostolat.

Sous quel aspect la piété mariale se présente-t-elle chez les Franciscains? Quelle en est l'orientation? Quelle direction imprime-t-elle à leur apostolat? Comment se manifeste l'influence considérable qu'elle a exercée sur la piété mariale des fidèles? Il va de soi que nous ne pouvons songer à donner ici une réponse complète à ces questions. Nous devons nous borner à souligner quelques traits caractéristiques et à relever quelques faits saillants.

La dévotion à l'Immaculée Conception s'est-elle fait jour dès l'origine et dans l'entourage de saint François? On l'a dit. Mais le fait ne paraît pas établi. Si saint Antoine de Padoue peut passer avec quelque raison pour s'être épris du glorieux privilège, il semble difficile de l'admettre pour saint François et ses autres compagnons. Ils vénèrent l'humilité, la pauvreté de Marie. Ils chantent la Mère de Dieu, la Reine du ciel et de la terre, la Médiatrice entre Jésus et les hommes. Ils ne s'arrêtent pas plus que leurs contemporains à la contemplation d'un privilège éclairé d'une lumière encore très indécise. C'était à l'école anglaise et particulièrement à l'enseignement du Bienheureux Duns Scot qu'il était réservé d'orienter de ce côté la piété franciscaine. A partir de ce moment, la dévotion à l'Immaculée Conception y conquiert une place prépondérante. Elle la conservera à travers les siècles. C'est cette dévotion que les Franciscains transportent de préférence avec eux sur les nouveaux continents. C'est pour elle qu'ils mènent une longue et glorieuse

campagne. La doctrine de la Conception sans tache s'identifie tellement avec l'ordre du Poverello qu'on l'appelle longtemps la thèse franciscaine. Quelques lignes de Bourdaloue esquisseront à grands traits le rôle de premier plan qu'il joua dans la défense et le triomphe de cette doctrine. « De tous les Ordres de l'Église, celui de Saint-François devait être, dans la suite des siècles, un des plus déclarés et des plus ardents défenseurs de la Vierge Marie et de ses illustres prérogatives.. C'est ce saint Ordre qui, le premier, a fait une profession publique de soutenir l'Immaculée Conception de la Vierge. C'est lui qui l'a prêchée dans les chaires avec l'applaudissement des peuples; lui qui l'a défendue dans les écoles et les universités; lui qui l'a fait honorer dans le christianisme et célébrer par des offices approuvés par le Saint-Siège. »

Il ne sera pas sans intérêt de remarquer que les Franciscains de nos provinces ne furent pas les moins ardents. Ils mirent en ligne des orateurs comme le célèbre Philippe Lintermans, des polémistes comme Hauzeur, des théologiens comme Lenglez et vingt autres dont les nombreux ouvrages attestent la piété et le savoir. N'est-il pas touchant, ce « testament du cœur et de la pensée » de François van Houdeghem dans son *Vivat marianum :* « Penser, parler, écrire de l'Immaculée Conception fut ma vie; mourir, cette douce croyance dans le cœur et sur les lèvres, sera toute ma joie. En attendant, comme l'âge m'avertit que ma dernière heure n'est pas éloignée, pauvre religieux, je vous lègue en unique héritage ces dernières expressions de mon amour pour la Vierge sans tache. Heureux si, comme le cygne, j'ai pu, dans ce dernier chant, donner à ma voix plus de suavité ! Heureux surtout si mes accents allument dans quelque cœur une dévotion plus tendre pour celle qui est l'objet de toutes mes affections et de toutes mes pensées ! »

Les Franciscains écrivirent et répandirent plusieurs petits offices de l'Immaculée Conception. C'est vraisemblablement à la plume de Bernardin de Busto que l'on doit celui qui jouit dans l'Église, depuis plusieurs siècles, d'une si extraordinaire faveur. C'est un vrai bijou liturgique. Le Petit Chapelet de l'Immaculée Conception fut composé et propagé par un frère-mineur capucin, le P. Bonaventure de Ferrare.

Ce puissant attrait pour l'Immaculée Conception n'alla pas jusqu'à étouffer les autres dévotions. Tant s'en faut ! Il est à peine besoin de dire que les Franciscains adoptèrent et recommandèrent chaudement aux fidèles toutes les pratiques de dévotion mariale en usage dans l'Église, telles que le port des scapulaires et la récitation du saint rosaire. On connaît les innombrables conversions obtenues par saint Léonard de Port-Maurice grâce à la pratique des trois *Ave Maria*. Pour montrer sous quelle riche variété de couleurs ils répan-

dirent le culte de Marie, il suffirait de faire le relevé des nombreuses vierges miraculeuses vénérées chez eux dans nos régions. Chez les Frères-Mineurs Capucins à Arlon, c'était Notre-Dame ayant la lune à ses pieds, Notre-Dame d'Arlon. Dans leurs églises d'Enghien et de Mons, c'est Notre-Dame Reine de la Grâce et Notre-Dame de Belle-Dilection. C'était Notre-Dame de Foy chez les Frères-Mineurs de Dixmude; c'était Notre-Dame de Thuyne, patronne d'Ypres, chez les Frères-Mineurs de cette ville. C'était Notre-Dame de la Miséricorde à Verviers, la Vierge noire des Récollets, laquelle attire encore chaque année des milliers de pèlerins et dont l'image décore le portail de notre église nationale de Rome, Saint-Julien des Belges. La liste pourrait être allongée.

Mais il y a plus. L'initiative des Franciscains se manifeste par la création de nouvelles formes de dévotion, par l'érection de nouvelles fêtes, par la diffusion de nouvelles pratiques de piété. Nous mentionnerons la dévotion aux sept allégresses de Marie, en l'honneur desquelles on récite les sept dizaines d'*Ave* dont se compose la Couronne franciscaine.

La dévotion à Notre-Dame des Anges se répandit avec l'indulgence de la Portiuncule.

Les Frères-Mineurs Capucins d'Espagne ont popularisé la poétique dévotion à la Divine Bergère.

C'est aux Franciscains que l'on doit la fête des sept joies de la Sainte Vierge. C'est chez eux que fut célébrée pour la première fois la fête de la Visitation. C'est à eux que le pape Paul III concéda celle des Fiançailles.

Nous ne nous arrêterons pas à parler des nombreuses Confréries instituées par les Franciscains. Il nous suffira d'avoir noté les deux plus célèbres : la Confrérie des Recommandés de Marie ou du Gonfalon, établie à Rome en 1260 par saint Bonaventure, et la Congrégation des Amants de Jésus et de Marie, fondée par saint Léonard de Port Maurice.

Enfin il ne sera pas sans intérêt, en ce Congrès national qui doit se terminer par le couronnement de Notre-Dame de la Paix, de rappeler que c'est à un franciscain célèbre, le frère-mineur capucin Jérôme de Forli, que l'on est redevable, pour la plus grande part, de la vogue dont jouit cette cérémonie des couronnements.

Au cours des âges, les Souverains Pontifes affilièrent à l'ordre franciscain un nombre considérable de congrégations religieuses séduites par son idéal et désireuses de vivre de sa sève. Il en est trois qui méritent ici une mention spéciale, le culte de Marie étant toute leur raison d'être ou au moins un de leurs principaux objectifs. Chacune d'elles possède en Belgique plusieurs maisons.

Il y a d'abord l'Ordre royal de la Vierge Marie ou de l'Annonciade,

fondé à Bourges en 1500. C'est dans cette famille religieuse que prit naissance la coutume de réciter le chapelet des dix plaisirs ou vertus de Marie.

Voué au culte de l'Immaculée Conception, l'Ordre des Conceptionnistes fut établi en Espagne, à la fin du XV^e^ siècle, par la Bienheureuse Béatrice de Sylva. Il produisit une illustre contemplative, la vénérable Marie d'Agréda, qui écrivit, dans sa *Cité Mystique*, la vie de la Très Sainte Vierge.

Le jeune Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie ne date que de 1889, mais il s'est développé avec une extraordinaire rapidité. Après vingt-cinq années d'existence, il comptait déjà quatre mille religieuses.

J'ajouterai, pour finir, que ce fut un frère-mineur, le R. P. Henri Geldorp, qui aida la Révérende Mère Agnès Baliquès dans la fondation et la diffusion en Belgique de la congrégation des Apostolines. Cette congrégation fut fondée, elle aussi, en l'honneur de l'Immaculée Conception.

Dans l'Ordre de Saint-François, comme dans tous les Ordres religieux, la dévotion à Marie fut ardente, enthousiaste, féconde. Allumée par l'exemple et les exhortations du Poverello, elle se transmit de génération en génération comme un héritage sacré. Elle suscita une légion de saints, de docteurs, de prédicateurs, d'écrivains. Elle fit épanouir toute une floraison de fêtes, de pieuses coutumes, de confréries. Elle enrichit l'Ordre de plusieurs familles religieuses, qui multiplièrent dans l'Église les âmes consacrées au service de la Vierge. C'est à juste titre que les Franciscains regardent leur apostolat marial comme l'un des plus éminents services que le Christ leur a fait la grâce de rendre à son Épouse mystique.

LA DÉVOTION A MARIE DANS L'ORDRE DE SAINT-NORBERT

par le chanoine F. Wilmet, C. O. P., Tongerloo-lez-Westerloo.

Comme les orateurs autorisés qui se suivent dans cette chaire et qui viennent de toutes nos provinces belges pour nous dire à l'envi l'amour, la vénération de leurs populations et de leurs Ordres religieux envers la Sainte Vierge, me voici appelé à mon tour à l'insigne honneur de joindre ma voix à ce concert unanime et grandiose de louange à la gloire de la Mère de Dieu, et de vous entretenir pendant quelques instants de Marie, patronne et protectrice de l'Ordre de Saint-Norbert.

L'Ordre de Saint-Norbert revendique l'honneur d'avoir toujours été un Ordre Marial.

Cette affirmation, mais elle est l'écho de l'œuvre de son fondateur, elle se retrouve dans les écrits, les monuments, les abbayes, laissés par ses enfants; et cela à travers huit siècles d'existence.

Mirœus dans sa *Chronique de Prémontré* a pu dire que tout l'Ordre de Prémontré reconnaît la divine Vierge, Mère de Dieu, comme Patronne et Protectrice, et proclame avoir tout reçu d'Elle [1].

Un coup d'œil rapide jeté sur la vie de saint Norbert, sur son œuvre et celle de ses enfants, telles qu'elles nous sont connues par les documents historiques et par les traditions de l'Ordre, nous convaincra de la vérité de cette assertion.

En 1632, l'éminent écrivain Augustin Wichmans de l'abbaye de Tongerloo, n'hésite pas à appliquer à saint Norbert, le grand apôtre d'Anvers, de la Germanie et de la Gaule, qu'il étonna par ses vertus, son autorité et son zèle apostolique, les paroles suivantes :

« Sanctissimus Patriarcha Noster Norbertus, amator Sanctissimae Deiparae Virginis, *si fuit unquam alius, maximus ille fuit.* » « Notre très Saint Patriarche Norbert, grand ami de la Sainte Vierge, la Mère de Dieu, *si jamais il y eut un autre ami, lui fut le* PLUS GRAND [2]. » Car il fut le propagateur le plus zélé de son culte, soit que vous considériez l'affection maternelle de Marie pour lui, soit que vous envisagiez son amour filial pour la Vierge.

N'oublions pas que saint Norbert vécut au XII^e^ siècle, époque d'efflorescence et de multiplication extraordinaire des instituts religieux, époque de rénovation chrétienne qui s'opérait dans le clergé, siècle de foi et d'enthousiasme chrétien, mais surtout période du moyen âge agitée par les scandales que causait la division du Sacerdoce et de l'Empire, époque de lutte en faveur du célibat ecclésiastique. N'oublions pas non plus que saint Norbert fut contemporain, grand ami, conseiller d'un des champions les plus zélés de Marie, saint Bernard, qui, lui aussi, par son génie et sa sainteté, devait être un jour la lumière de l'Église et l'âme de tout un siècle. Alors nous ne nous étonnerons aucunement que saint Norbert ait eu une prédilection marquée pour Marie et, en conséquence, qu'il ait voulu marquer son Ordre du sceau d'une dévotion spéciale envers la Mère de Dieu; que dans la lutte qu'il engagea en faveur du célibat ecclésiastique, dans toutes ses fondations et œuvres apostoliques, par lesquelles il ramena des foules innombrables dans le sein de l'Église, et dans son zèle pour continuer l'œuvre de régénération

1. WICHMANS, *Brabantia Mariana*, p. 672.
2. *O. c.*, p. 56.

religieuse et sociale commencée par Grégoire VII, saint Norbert ait voulu s'appuyer sur son amour, son dévouement, sa confiance inébranlable envers Marie. [1]

I. Saint Norbert.

1° *Prémontré.*

Et de fait, que saint Norbert ait eu une tendre dévotion envers Marie et qu'il ait voulu imprimer à son Ordre, dès le début, un caractère vraiment marial, nous ne pouvons en douter. L'histoire est là pour le prouver.

Après avoir passé avec Barthélemy de Laon des jours et des nuits en prières pour décider l'emplacement où il allait jeter les bases de son Ordre, la première pensée, le premier soin de saint Norbert, quand il eut connu la volonté du Ciel, fut de dédier à la Sainte Vierge la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, qui devint l'église de Sainte-Marie de Prémontré.

La bulle de 1126 du Pape Honorius II, sur la confirmation de l'Ordre, en fait foi. Elle commence par ces mots : « Honorius, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à nos fils bien-aimés Norbert, frère dans le Christ, et aux chanoines de l'église de Sainte-Marie de Prémontré [2].

Voici la formule de profession retrouvée dans un antique *Cerémonial* de l'Ordre, datant du XIII^e^ siècle, et conservé dans les archives de l'abbaye de Grimbergen :

« Moi, frère X... je m'offre et me donne moi-même à l'église de Sainte-Marie, Mère de Dieu [3]... »

Ce fut sans doute la formule dont se servirent saint Norbert et ses premiers disciples.

Enfin nous savons par les *Vitae* du Saint Fondateur que tous les samedis il disait la messe en l'honneur de Marie, et qu'un jour à Moustier, près de Namur, où il devait célébrer la Sainte Messe pour les victimes de la guerre, il l'offrit d'abord en l'honneur de la Vierge.

2° *L'Habit blanc.*

Je ne puis pas ne pas ajouter un mot concernant un événement qui, s'il suscite depuis le XII^e^ siècle des controverses sérieuses, se trouve être cependant l'expression fidèle de la tradition constante de l'Ordre.

1. Lamy, *L'Abbaye de Tongerloo.* — G. Madeleine, *Histoire de saint Norbert.*
2. Le Paige, *Bibl. Proem. Ord.*, p. 392.
3. G. Madeleine, *Histoire de saint Norbert*, p. 177.

Je veux parler de l'habit blanc que portent les Prémontrés.

Le martyrologe romain, édité en 1751, sous les auspices du savant Pape Benoît XIV, nous fait lire à la date du 5 août : « Apparition de la Bienheureuse Vierge Marie, qui montra l'habit blanc de l'Institut à notre Père saint Norbert dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste à Prémontré. »

Ce fait relaté dans un des livres officiels de l'Église s'appuie-t-il sur l'histoire? Saint-Norbert eut-il vraiment une apparition où la Sainte Vierge lui remit les blanches livrées?

Au XVIII^e siècle, le Père Hugo, Prémontré, avait combattu cette croyance dans sa *Vie de saint Norbert;* mais en 1723 il finit par se rendre aux raisons qu'avança le savant abbé, le Père Noriéga, et, dans ses *Annales Sacri Ordinis Proem. Praef.*, il écrit : « Appuyé sur une tradition constante, nous croyons désormais que saint Norbert adopta le vêtement de couleur blanche, d'après les ordres de la Sainte Vierge. »

Les *Acta Sanctorum*, au t. XX, p. 802, relatent également cette tradition.

Nous l'avons vu, l'Église l'inscrit dans son *Martyrologe*, et le même Benoît XIV l'insère en termes formels dans l'approbation des Règles du Tiers-Ordre de saint Norbert [1].

Le Paige, qui l'inscrit dans sa *Bibliothèque de l'Ordre de Prémontré* (1633), n'inventait rien, car il ne faisait que copier la croyance presque générale de l'Ordre [2].

Dans la monographie de saint Norbert par Gallée (1625), le texte, qui accompagne une gravure montrant l'apparition de la Sainte Vierge à saint Norbert et deux anges tenant un habit de couleur blanche, est du savant abbé de Saint-Michel d'Anvers, Vander Sterre, l'ennemi déclaré des légendes et des traditions apocryphes; ce texte finit par ces mots : « La Sainte Vierge lui montre l'habit blanc, en disant ces paroles : « Prenez, mon fils, ce blanc vêtement [3]. »

Vers la même époque, à Rome, paraît une vie de saint Norbert : *Compendio della vita del glorioso Patriarcha san Norberto* où l'auteur affirme la même chose.

En Espagne, nous trouvons la même croyance, et De Noriega nous parle de la révélation établie quant à l'habit blanc montré par la Sainte Vierge.

En Allemagne, en 1550, un chroniqueur, étranger à notre Ordre, nous montre la Sainte Vierge présentant l'habit blanc à saint Norbert.

A la première page de nos Statuts de 1505 nous lisons : « Au nom

1. G. MADELEINE, *Manuel du Tiers-Ordre*, p. 41.
2. *Bibl. Proem. Ord.*, p. 762.
3. G. MADELEINE, *o. c.*, p. 135.

de la très Sainte Trinité, et pour la gloire de la Mère de Dieu, sous les saints auspices et par la révélation de laquelle notre Ordre commença avec l'habit blanc. »

En 1475, Louis XI, roi de France, dans un monument public, où il confirme les anciens privilèges de l'Ordre, parle en ces termes : « Le vêtement blanc de cet Institut et le lieu où il devait être fondé furent montrés d'avance par la même Vierge Marie. »

C'est pourquoi, d'après le Rite Prémontré et se basant sur cette tradition séculaire, les Norbertins chantent depuis des siècles, aux vêpres de la fête de saint Norbert : « Virginis sumit, monito Mariæ, candidam vestem. » « Par un avertissement de Marie, saint Norbert prit l'habit blanc. » Malheureusement il n'existe jusqu'ici aucun document contemporain de saint Norbert, donc du XII^e^ siècle, et sur lequel nous pouvons appuyer cette pieuse tradition.

Un seul texte cependant, remontant au XII^e^ siècle, a une importance toute spéciale et doit arrêter notre attention.

Ce document nous est fourni par la *Vie du bienheureux Louis d'Arnstein*, écrite en 1198. Nous y lisons :

« L'an du Seigneur 1119, Norbert, de bienheureuse mémoire, vint à Prémontré; il y donna à ses frères l'habit qu'il n'avait reçu ni d'un homme, ni par un homme, *mais du Ciel même*, en ayant soin de le faire confirmer par le Chef de l'Église; et c'est cet habit que l'on garde uniformément dans les monastères de l'Institut. »

Certes le biographe ne nomme pas explicitement la Sainte Vierge, mais par ces mots « reçu du Ciel même » en les comparant avec la tradition, il la confirme et lui donne au moins une haute probabilité.

3° *Petit Office.*

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en reconnaissance des bienfaits reçus de Marie, saint Norbert, comme le firent d'ailleurs les Cisterciens et les Chanoines de Saint-Victor, adopta dès le début l'usage de faire réciter l'office de la Sainte Vierge après l'office canonial.

Nous en avons une preuve indirecte dans la décision du chapitre général de 1256. Le chapitre décide d'ajouter tous les samedis au « Petit Office » de la Vierge les antiennes « Gaude Maria » et « Inviolata ». Donc le « Petit Office » existait avant cette date, et aucun document, aucun chapitre ne fait mention de l'introduction de cette coutume après la mort de saint Norbert. Elle doit donc dater de l'origine de l'Ordre, du temps même de saint Norbert.

4° *Abbayes consacrées à Marie.*

Il y a plus. Véritable chevalier de Notre-Dame, saint Norbert voudra lui consacrer chacun de ses monastères. Pendant les cinq

premières années de l'existence de l'Ordre, avant l'élévation de saint Norbert à l'archevêché de Magdebourg, Prémontré fonda trente-huit monastères. Tous sont consacrés à la Sainte Vierge ou reçoivent Notre-Dame comme Patronne principale.

5° *Anvers.*

Je ne dirai qu'un mot de l'apostolat de saint Norbert à Anvers. La Sainte Vierge s'y trouva vilipendée par Tanchelin au même titre que l'Eucharistie, et le triomphe de notre saint Fondateur sur l'hérésie fut tout à la gloire de Marie. Avant la réforme du bréviaire et du missel par Pie X, l'Église célébrait la mémoire du triomphe éclatant de saint Norbert à Anvers.

Saint Norbert sut même, par son zèle, amener la ville d'Anvers à prendre la Sainte Vierge comme Patronne principale. Lui-même conseilla aux chanoines de Saint-Michel de s'établir en la chapelle de Notre-Dame « op 't Staaksken ». Celle-ci fut agrandie et, au XIII^e^ siècle, elle fut remplacée par la Cathédrale grandiose que nous admirons encore aujourd'hui. Nous pouvons donc dire avec plusieurs historiens [1], que ce temple et la piété profonde des Anversois pour Marie sont, en grande partie, les conséquences, les fruits de l'œuvre, du zèle, de l'amour de saint Norbert et des Prémontrés de Saint-Michel pour la Sainte Vierge.

6° *Immaculée Conception.*

Dès lors est-il étonnant que de pieux auteurs, même étrangers à notre Ordre, en s'inspirant de la dévotion spéciale de saint Norbert pour la Sainte Vierge, n'ont pas hésité à lui prêter la croyance à l'Immaculée Conception de Marie?

Le fait en lui-même n'est pas impossible, car à cette époque la croyance à l'Immaculée Conception de Marie occupait déjà les esprits. Le chapitre de Lyon en avait introduit la fête dans la métropole de la ville [2].

Que saint Norbert ait partagé le sentiment commun, nous en trouvons l'assurance dans le *Cultus Imm. Conc. B. M. V.* de Louffius, S. J.

Louis VII, en 1145, et Charles VIII, en 1475, l'ont exprimé clairement dans des diplômes remarquables. Nous trouvons la même assurance chez le Vénérable abbé Bernard de Léon; il le prouve par les missels et les bréviaires d'une haute antiquité.

1. H. Lamy, *L'Ordre de Prémontré en Belgique*, p. 92. — Schoutens, *Maria 's Antwerpen*, p. 10. — Jansen, *Belgique Norbertine*, p. 47. — Aug. De Renne, *Vierges miraculeuses de la Belgique*. — Speelman, *Belgium Marianum*, p. 118.
2. Speelman, *o. c.*, p. 120. — H. Lamy, *Misoffer*, années 1910-1913.

Philippe Quintanile, écrivant au Roi d'Espagne, et le P. Franciscain Bénigne Froidmont, dans son *Palmier spirituel*, attribuent également à saint Norbert la composition de l'office de l'Immaculée Conception en usage chez les Prémontrés.

Selon l'office de l'Immaculée Conception approuvé par Pie IX en 1864, les Prémontrés récitent encore à complies l'antienne composée par saint Norbert : « Nous vous saluons, ô Vierge, qui, par la préservation de l'Esprit-Saint, avez été triomphalement préservée du grand péché de notre premier père. »

D'aucuns prétendent que c'est là un dernier vestige d'un office de l'Immaculée Conception composé par saint Norbert lui-même. Mais cette assertion n'a aucune preuve décisive jusqu'ici.

Saint Norbert méiita donc le titre de chevalier de Notre-Dame.

II. Les Prémontrés.

En tout cas ses enfants marchèrent-ils sur les traces de leur glorieux Père, saint Norbert? Ont-ils été fidèles à la prescription qui ouvre la préface de nos anciens statuts : « L'esprit véritable de notre Saint Père, saint Norbert, veut que ses enfants vénèrent après le Christ, et d'un hommage complet d'honneur et de vénération, sa très Sainte et très douce Mère, la Vierge Marie, Patronne et Protectrice de notre Ordre [1]? »

L'histoire est encore là pour donner une réponse affirmative.

1° *Office de la sainte Vierge.*

Le chapitre général tenu en 1292 à Prémontré, donc un siècle et demi à peine après la mort de saint Norbert, survenue en 1134, statue que toutes les heures canoniales des fêtes de la Sainte Vierge, et toutes les heures du *Petit Office de Marie*, commenceront par les paroles : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous...» Aujourd'hui encore, cette pieuse coutume est en vigueur et en honneur dans notre Ordre [2].

Le même chapitre décida que chaque fête de la Sainte Vierge serait précédée d'un jour de jeûne.

2° *Abbayes.*

L'usage de consacrer les abbayes à la Mère de Dieu, qui avait été inauguré par saint Norbert, fut continué à Averbode, Bonne-Espérance, Dieleghem, Heylissem, Grimberghen, Floreffe, Le Parc,

1. G. Van Herdegom, *Diva Virgo*, p. 88.
2. Le Paige, *Bibl. Proem. Ord.*, p. 225. — H. Lamy, *L'Ordre de Prémontré en Belgique*, p. 92.

Tongerloo, Tronchiennes, Postel, Vicogne, etc. Toutes ces abbayes sont dédiées à la Sainte Vierge. Ce qui fait dire à Van Herdegom, dans son *Diva Virgo :* « Ce fait nous pouvons le trouver dans les autres couvents des autres provinces, et je croirai qu'il n'y en a aucun qui ne reconnaisse Marie comme Patronne principale. »

Le chanoine Jansen, dans sa *Belgique Norbertine*, fait remarquer que le sceau que les abbayes employaient dans les actes les plus importants représentait l'image de la Vierge. Au-dessus des larges portes d'entrée de chaque couvent, aussi bien qu'à l'intérieur, s'élevaient des statues de Marie. Nos anciens statuts commencent par une louange à la Sainte Vierge : « Au nom de la très sainte et indivisible Trinité... et à la louange, à la gloire de la très glorieuse Mère de Dieu, la Vierge Marie, sous les auspices de laquelle est placé notre Ordre de Prémontré... »

3° *Messe quotidienne de Beata.*

Tous les jours et dans tous leurs monastères, depuis un temps immémorial, les Prémontrés célébrèrent une messe, connue sous le nom de *Missa de Beata*, en l'honneur de Marie, et à l'autel de la Vierge. Cette pieuse coutume, particulière à notre Ordre, se pratique encore tous les jours et dans toutes nos abbayes à l'heure actuelle. Jusqu'ici, malheureusement, il n'a pas été possible de déterminer la date de l'introduction de cette messe quotidienne en l'honneur de la Sainte Vierge. Il semblerait cependant qu'elle ne remonte pas à l'origine de l'Ordre, puisque le plus ancien « Ordinarius » connu jusqu'ici et datant du XIII^e^ siècle n'en fait pas mention [1].

4° *Immaculée Conception.*

Quant à l'Immaculée Conception, les enfants de saint Norbert, voulant marcher sur les traces de leur père, défendirent vaillamment à travers les siècles cette sublime prérogative de Marie.

Le chapitre général du commencement du XIII^e^ siècle défendit à tous ses membres de Prémontré de jamais rien enseigner soit par écrit, soit oralement qui fût contraire à cette croyance universelle de l'Immaculée Conception.

En 1256, au chapitre général, Jean II, général de l'Ordre, décréta que tous les samedis on réciterait le *Gaude Maria* et l'*Inviolata :* ces prières et surtout la dernière répondent si bien à cette croyance que les auteurs n'ont pas hésité à y voir le prélude de la déclaration de ce dogme [2].

1. M. Van Waefelghem, *Liber Ordinarius*.
2. H. Lamy, *Misofer*, 1910-1913.

En 1305, nous possédons un témoignage plus formel encore. En Bavière, au chapitre général, présidé par Adam I, général de l'Ordre, on accorde à Ulrique, abbé d'Oosterhove, de célébrer la fête de l'Immaculée Conception. Le texte prouve que cette concession ne regarde que la dite abbaye et a pour but de faire célébrer cette fête comme double et avec office propre.

C'était donc une preuve que cette fête existait déjà avant cette date.

Pour notre abbaye de Tongerloo, Van Herdegom, dans son *Diva Virgo Candida*, déclare que déjà au commencement du XIVe siècle, les religieux de son abbaye priaient des litanies où ils honoraient Marie pour sa Conception Immaculée.

Le Norbertin espagnol Noriéga déclare qu'au XVe siècle existait au diocèse de Tolède une confrérie, fondée par les Prémontrés, en l'honneur de l'Immaculée Conception.

Un siècle plus tard, elle fut élevée au rang d'archiconfrérie sous Bernard de Léon, qui écrivit plusieurs ouvrages sur l'Immaculée Conception.

A l'époque où vivait Noriéga, au XVIIIe siècle, la bibliothèque de Retorte en Espagne possédait un volume des œuvres de Suarez, dans lesquels le savant théologien traite de l'ancienneté de la fête de l'Immaculée Conception.

Noriéga nous dit qu'un dessin d'une haute antiquité porte les mots suivants : « L'Ordre de Prémontré défendit déjà avant cinq cents ans la très pure conception de Marie, et son office demeura toujours dans son missel. »

Nous remontons donc ainsi au XIIe siècle, au berceau même de notre Ordre.

Si parfois dans nos anciens missels ou bréviaires nous ne trouvons plus le mot « Immaculée » ajouté au titre de la fête de la Conception, cette omission a été volontaire, à cause des luttes et des contradictions que nos premiers Pères, et même saint Norbert, rencontrèrent dans leur croyance; ils se contentèrent d'adopter universellement le titre de la Conception de Marie, tout en défendant sa Conception Immaculée. Jamais ils ne renoncèrent à cette croyance. Les offices des anciens bréviaires, processionnels, antiphonaires propres à notre Ordre, en font foi.

Voici trois antiennes prises au hasard et datant du XVIe siècle :

1. « La Conception de Marie, toujours Vierge, que nous fêtons aujourd'hui, lave la tache originelle, brise le lien de l'ancienne origine. »

2. « La Vierge n'a pas connu de chute; elle parut comme la lumière du monde; d'en haut elle répandit la lumière. »

3. « Salut, humilité des Vierges, Mère du Verbe de Dieu, salut humble Virginité, exempte de toute tache. »

Le chapitre général de 1738 déclare à l'unanimité, sur la proposition de l'abbé de Grimbergen, Van Eeckhout, que la dévotion envers la Vierge toujours Immaculée fait partie du patrimoine religieux de l'Ordre de Prémontré depuis sa fondation. Ce précieux document repose dans les archives de l'abbaye de Grimbergen.

Rien que pour l'Immaculée Conception, Speelman, dans son *Belgium Marianum*, nous déclare qu'une cinquantaine d'écrivains Norbertins se firent les défenseurs de ce dogme avant sa définition. Qu'il nous suffise d'en noter ici les principaux : Jacques d'Arras, docteur en théologie, 1227; Bernard de Léon, D. T., 1617; Gérard Van Herdegom, chan. de Tongerloo, 1676; Philippe Bernal, D. T., 1630; Jos. Bravo de Villelobos, D. T., 1666; Jos. de Noriéga, D. T., XVIII^e siècle; Georges Lienhardt, 1783, etc..

Ce seraient des volumes, écrit Mgr Lamy, dans son *Ordre de Prémontré en Belgique*, que l'on pourrait écrire sur les manifestations du culte des Prémontrés belges envers Marie dans le cours des siècles, par les écrits qu'ils ont composés en son honneur, les églises et chapelles qu'ils lui ont dédiées.

Qu'il nous suffise de citer parmi les auteurs anciens qui ont glorifié Marie : Aug. Wichmans, Denis Mutzaert, Jean Conen, Martin Groenenschilt, Guillaume Drunœus, Philippe Hoeswinckel, Corn. de Hertoghe, Ger. Van Herdegom, Will. Bosschaerts. Et parmi les modernes : Mgr Lamy, Mgr Geudens, le chan. Jansen.

Qu'on consulte en outre les *Vierges miraculeuses* de A. De Renne, et *Maria 's Antwerpen* de Schoutens, et l'on connaîtra le travail opiniâtre des Prémontrés belges pour étendre la dévotion à Marie.

Innombrables sont les sanctuaires, chapelles édifiées par eux en son honneur, nombreuses les Confréries de Notre-Dame érigées par eux, multiples les Vierges miraculeuses qu'ils possédaient, et devant lesquelles jusqu'à nos jours, de nombreuses et pieuses générations, tant en Wallonie qu'en Flandre et en Campine, se sont agenouillées.

« Les Norbertins, — déclare le chan. Jansen dans sa *Belgique Norbertine* — furent les propagateurs de la dévotion à Marie parmi le peuple : à cet effet , que de chapelles particulières fondèrent-ils partout ! Ils y entretinrent un pieux amour, une inaltérable confiance envers leur bonne Mère. Bientôt certaines devinrent des lieux célèbres de pèlerinage. »

En voici la liste :

« *Grimberghen* fonda la chapelle de Notre-Dame d'Impde-Wolverthem;

Ninove, de Notre-Dame de la Paix, dans la forêt de Ruysbroeck;
Floreffe, de Notre-Dame du Manoir, à Floreffe même;
Furnes, de Notre-Dame d'Oostuut;
Saint-Michel d'Anvers, de Notre-Dame de Vosselaer-lez-Turnhout, de Notre-Dame des VII Douleurs à Minderhout;
Heylissem, les sanctuaires de Notre-Dame de la Pierre à Grimde, de Notre-Dame du Perron ou de la Colombe à Linsmeau;
Averbode, les sanctuaires de Notre-Dame de Cortenbosch, Suetendael, Opitteren, Notre-Dame de la Vigne à Veerle; de Notre-Dame à Rotselaer, Wesemael, Oostham, Helden;
Le Parc, de Notre-Dame-au-Bois, Notre-Dame au Roelsberg, à Rhode-Saint-Pierre, Notre-Dame à Laeken, Notre-Dame des Fièvres à Louvain, Notre-Dame à Lubbeek, à Werchter;
Tongerloo, de Notre-Dame à Oevel, à Werbeek-Rethy, Duffel, Diest, Tongerloo, Norderwyk, Broechem;
Diligem, la chapelle de Notre-Dame de l'Annonciation à Mosegem;
Postel, de Notre-Dame à Reusel ;
Tronchiennes, de Notre-Dame d'Hulsterloe;
Bonne-Espérance, de Notre-Dame de Miséricorde à Famille-reux;
Saint-Feuillien, de Notre-Dame de Rœulx [1].

Certes, depuis lors, les siècles ont passé; les révolutions, les guerres ont accumulé des ruines de tout genre. Comme beaucoup d'Ordres et d'institutions humaines, l'Ordre de Prémontré a connu une période d'apogée, de stagnation, de déclin.

Mais si, après huit siècles d'existence ininterrompue de l'Ordre, beaucoup d'abbayes ont été détruites ou confisquées, il n'en reste pas moins vrai que celles qui ont survécu à la tempête, ont gardé précieusement, fidèlement l'esprit de leur père, l'esprit marial.

Et partout où elles existent encore, partout où ses enfants dirigent des paroisses, partout où elles ont fondé des missions, au Congo, au Brésil, en Angleterre, au Canada, au Danemark, elles travaillent à propager surtout dans le peuple le culte de Marie.

Qui ne connaît, par exemple, le Sanctuaire d'Averbode avec son Archiconfrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur? Là, chaque année des milliers de pèlerins viennent de toutes nos provinces belges prier, vénérer la Sainte Vierge. C'est là qu'a eu lieu le premier Congrès marial flamand tenu en Belgique.

Et pour comprendre cette force d'expansion pour le culte marial, qu'il suffise de noter que l'organe de Notre-Dame du Sacré-Cœur

1. J. Jansen, *La Belgique Norbertine*, p. 50.

s'imprime chaque semaine à plus de 100.000 exemplaires. Donc chaque semaine, et dans plus de 100.000 foyers chrétiens, pénètre le puissant *Messager de Notre-Dame*, qui a pour but de faire connaître, vénérer et aimer de plus en plus la Sainte Vierge.

En reconnaissance de l'inestimable bien opéré par ces revues, et quoique, rigoureusement, Averbode n'eût pas rempli les deux conditions — culte centenaire et des miracles publics — requises pour un couronnement, Sa Sainteté regarda comme un miracle d'ordre moral l'immense extension de l'œuvre et, le 21 août 1910, S. Em. le Cardinal Mercier vint couronner solennellement la statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur [1].

Il existe un thème iconographique célèbre, c'est celui de la Vierge de Miséricorde, autrement appelée « la Vierge au Manteau ».

Un membre de l'École française d'Athènes, M. Perdrizet, lui a consacré une savante monographie, qui traite de ses origines et de sa signification. Il a répertorié des centaines de tableaux, de gravures et d'images, qui montrent la douce Mère étendant sa bienfaisante protection sur tous ceux qu'Elle aime dans ce monde.

Les Prémontrés ne font pas défaut dans ce nombre. C'est leur joie et leur fierté de compter parmi les enfants privilégiés de Marie.

Parmi les titres sur lesquels ils fondent leur dévotion, il y en a peut-être — tel le récit traditionnel concernant l'origine de leur blanche livrée — qu'une critique historique sévère trouvera insuffisamment garantis; qu'importe, puisqu'ils nous font aimer Marie, puisqu'ils nous font travailler à promouvoir son culte et à faire bénir son nom par toutes les générations qu'atteint notre histoire?

Aimer Marie, la faire aimer par tous les chrétiens, n'est-ce pas contribuer à faire régner sur la terre plus de bonté, de paix, de bonheur et d'espoir?

Ce fut l'idéal de saint Norbert; il est resté celui de l'Ordre de Prémontré pendant les huit siècles de son existence [2].

1. H. Lamy, *L'Ordre de Prémontré en Belgique.*

2. Ouvrages consultés : *Acta Sanctorum*, t. XX. — J. Le Paige, *Bibl. Proem. Ord.* Paris, 1633. — M. Van Waefelghem, *Liber Ordinarius.* Louvain 1913. — A. Wichmans, *Brabant. Mar.* Anvers, 1632. — C. De Hertoghe, *Religio Candida Ord. Proem.* Anvers, 1663. — G. Van Herdegom, *Diva Virgo Candida.* Bruxelles, 1650. — H. Lamy, *L'Abbaye de Tongerloo.* Louvain, 1914. — Id., *L'Ordre de Prémontré en Belgique.* Tongerloo, 1915. — Id., *Misofjer.* Tongerloo, années 1910-1913. — J. Jansen, *La Belgique Norbertine.* Averbode, 1921. — G. Madeleine, *Histoire de saint Norbert.* Tournai, 1886. — M. Geudens, *Maria's Tongerloo.* Turnhout, 1921. — P. Speelman, *Belgium Marianum.* Tournai. 1859. — A. De Renne, *Les Vierges miraculeuses de Belgique.* Bruxelles, 1856. — S. Schoutens, *Maria's Antwerpen.* Saint-Trond, 1878. — M. Perdrizet, *La Vierge au Manteau.* Paris, 1920.

L'APOSTOLAT MARIAL DANS LA PROVINCE BELGE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

par le R. P. De Coninck, S. J.

La Belgique peut, sans aucune présomption, se déclarer la douaire de Notre-Dame. Dans l'élaboration de notre dévotion nationale, la province belge de la Compagnie de Jésus eut son rôle marqué. Vous rappeler combien fécond fut notre passé ne sera pas vain étalage de mérites : ce sera nous interdire pour l'avenir toute stérilité. Le présent n'est que la fleur du passé : l'avenir doit en être le fruit.

La Compagnie de Jésus, étant une manière de mystique chevalerie, elle devait, au service de N. S., joindre le culte de Notre-Dame. Nul, du reste, n'est catholique qu'à cette condition. Ordre apostolique, la Compagnie imprima à sa piété pour Marie, un caractère militant. Sa dévotion, faite à la fois de tendresse recueillie, et de dévouement combattif, tressa à la Mère de Dieu une triple couronne : les congrégations, une littérature mariale très touffue et des pèlerinages.

Sur l'histoire des congrégations, je ne vous dirai rien : elle est déjà faite, et au sein de ce Congrès, on en dira ailleurs ce qu'il faut. Permettez-moi de vous offrir seulement une gerbe aride de chiffres : les nombres ont quelquefois leur poésie.

Au 31 décembre 1920, il y avait dans le monde 46,224 sodalités affiliées à la Prima Primaria. De 1837 à 1921, on avait agréé à Rome 2,919 groupements belges, dont 2,189 Congrégations de femmes et jeunes filles, 730 congrégations d'hommes et de jeunes gens, et plus exactement encore 650 congrégations de jeunes gens contre plus de 2,000 pour jeunes filles.

De ces congrégations, plus de 80 % avaient pris le titre d'Immaculée Conception, c'est-à-dire 2,350.

Le diocèse de Malines tient la tête avec 734 congrégations. Puis viennent les diocèses de Bruges, avec 578; Gand, avec 478; Liége, avec 493, Namur, avec 332; Tournai avec 300 congrégations.

Ces congrégations ne devraient pas, en toute rigueur, être citées dans une revue de l'activité mariale des Jésuites belges : car 70 % sont entre les mains du clergé paroissial. Et à la Compagnie, en Belgique, ne se rattachent au maximum que quelque 180 congrégations. Mais anciennement les congrégations étaient exclusivement constituées dans les maisons de la Compagnie ou dans les oratoires

qui en dépendaient, et ne comprenaient que des hommes ou des jeunes gens, jamais de femmes.

En 1761, la Province flandro-belge groupait encore 9,000 congréganistes en 75 sodalités; un siècle auparavant, il y en avait 20,200 en 96 sodalités, et à la même époque 11,500 membres dans les 80 sodalités de la Province gallo-belge.

Ces quelques données, permettez-moi de les grouper en un petit tableau que je crois suggestif :

En 1721, il existe environ 200 Congrégations en Belgique;
En 1921, 2,919;
En 1721, il n'y a que des Congrégations d'hommes : 200;
En 1921, plus de 2,000 de femmes;
En 1721, les Jésuites seuls sont directeurs;
En 1921, le clergé paroissial dirige l'immense majorité des sodalités.

On voit apparemment combien fut populaire en Belgique la Congrégation de la Sainte Vierge. On s'explique l'empressement que mit le clergé à prendre la succession de la Compagnie dans la direction des congrégations quand on voit l'influence qui fut celle des Sodalités. Quelques faits seulement.

Le P. De Coster fait de sa congrégation à Anvers, un instrument de reconquête catholique : en un an, ses 70 sodalistes ont converti personnellement 50 hérétiques notoires. La communion mensuelle qu'il établit à l'église Saint-Ignace (Saint-Charles) réunit jusqu'à 8,000 communiants. Le catéchisme est donné à toutes les classes d'enfants par toutes les sodalités, même celle des classes inférieures, et on déploie à recruter les élèves une ingéniosité touchante.

Par les soins de la Congrégation, la Patronne d'Anvers voit sa statue officiellement placée dans la façade de l'hôtel de ville, où elle trône encore. Je ne vous dis rien des arquebusades, des musiques, des illuminations, des discours et des poèmes qu'on fit ces jours-là dans la métropole.

A Bruxelles, autre acte officiel dû à l'initiative des congrégtions : en 1661, les États de Brabant se consacrent en grande pompe à l'Immaculée Conception, suivis en cela par ceux de Namur.

Bref, les congrégations, entre les mains de nos Pères, étaient des sortes de camps de formation où l'on dressait les bataillons d'élite pour les grandes offensives catholiques. Il y en avait pour toutes les classes de la société, même pour les soldats groupés en sodalités de l'Immaculée Conception, à l'exemple de celle qu'on forma à Anvers dès 1585. Ces dernières étaient si ferventes, semble-t-il, qu'en 1754, le P. Delvigne put écrire à leur usage un *Breviarium militare romano-catholicum*.

A côté des congrégations, il faut citer aussi l'Association de la Bonne Mort, d'institution canonique moins ancienne (1729) mais fondée cependant par le P. Caraffa, mort en 1649. Le but de cette archiconfrérie était de répandre la méditation des douleurs de Jésus et de Marie, afin d'y puiser les leçons de bonne vie et de bonne mort. Nous voyons déjà en 1626, une congrégation à Mons, en 1640 à Malines, puis à Tournai. Pour ne citer qu'un fait intéressant mon sujet, la formation de la piété mariale par les Jésuites, c'est à la congrégation de la Bonne Mort qu'est due la restauration des Sept stations douloureuses de Notre-Dame, dévotion un peu tombée dans l'oubli et cependant si nationale à tant d'égards. Je n'ai pas de statistique ni fort ancienne, ni fort récente. Mais je sais qu'en 1904, dans dix de nos maisons, les registres de la Confrérie comprenaient exactement 190,099 noms.

L'apostolat marial par la Presse a été grandement favorisé par les sodalités. C'était, en effet, l'habitude au nouvel an, de donner aux sodalistes, en étrennes spirituelles, de petits écrits ascétiques. Ils sont innombrables : il y avait, du reste, de quoi tenter la plume d'un écrivain désireux de notoriété. J'ai relevé au moins 166 noms de marialogues dans la *Bibliotheca Societatis Jesu*, et il serait intéressant, je crois, de faire une étude d'ensemble sur ces documents de notre vie spirituelle nationale. Glanons quelques épis pour vous montrer le genre.

Le P. De Coster, le vaillant fondateur des congrégations en Belgique, domine toute la littérature sodaliste jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, avec son *Libellus sodalitatis*, constamment réédité, traduit, amplifié. Et ce n'est pas le seul de ses quarante ouvrages qu'il faut signaler. En 1616 il fit paraître une sorte de gros légendaire marial, où la piété de saint Jean Berchmans paraît bien s'être alimentée.

Un autre auteur intéressant est le P. Bourghois qui, en 1620, éditait un curieux ouvrage adressé à ses confrères, pour les exciter à la dévotion envers la sainte Vierge. J'aurais pu me contenter de le traduire, si notre Congrès avait eu lieu trois siècles plus tôt, tellement le contenu du livre répond à la question qui m'est posée par notre ordre du jour. Le chapitre II est une pieuse subtilité, où il prouve, croit prouver, qu'en fait la Compagnie est bel et bien une congrégation de la Sainte Vierge. Le style aussi présente cet indicible mélange d'onction et de scolastiques qui caractérise les mystiques de la Compagnie.

Le P. Loefs, à la fin d'un ouvrage sur l'Immaculée Conception, ajouta en appendice 494 anagrammes sur l'*Ave Maria*.

Plus grave est l'ouvrage que, dès 1622, le P. Leroy éditait à Tournai et qu'il faudra bien relire, maintenant qu'on travaille à la défi-

nition du dogme de la médiation : *Beata Virgo causa omnium bonorum et nota salutis.*

Le P. De Balinghen est un hymnologue dont le *Parnassus Marianus seu Flos Marianus* contient 670 pages d'hymnes anciennes. Ce poétique recueil est suivi, l'année d'après (1625), d'un livre à titre plus martial : *Marie, la toute-puissante guerrière.*

Le P. Andries fut, lui, un grand dévot à N.-D. des Douleurs. Nous avons de lui plusieurs traités sur la Compassion de la Vierge : entre autres un de ses opuscules eut une vogue incroyable : il fut traduit en toutes langues, outre les cinq éditions latines dont l'une fut débitée en une année à 15,000 exemplaires. Et j'en passe qui vaudraient qu'on s'y arrête.

Il faut ajouter que tous les pèlerinages connus du XVII^e^ siècle ont trouvé dans les Jésuites ou les congréganistes, leurs historiens. Qu'il me soit permis seulement de vous citer l'imposant *Atlas Marianus*, où le P. Gumpenberg rassemblait, à Munich, l'histoire de 1,200 Vierges miraculeuses. Ah! quelle exquise litanie on ferait en enfilant tous les titres que j'y ai vus! 37 Jésuites belges communiquèrent à leur confrère la légende de 228 sanctuaires des Pays-Bas espagnols.

Pietas ad omnia utilis est. Les professeurs de collège estimèrent qu'ils pouvaient, eux aussi, produire une littérature mariale, digne pendant de la littérature théologique, ascétique, historique, de leurs confrères.

On trouve des sortes d'exercices latins, des livres de prosodie qui enseignent à la fois des méthodes de bon style et des pensées dévotes sur la Vierge.

De la classe, on passa au théâtre. Il y a toute une série de drames qui ont pour objet la vie de Notre-Dame, ses prérogatives, ses miracles. Je n'en veux citer qu'un exemple : les théologiens de Louvain trouvèrent en 1686 le loisir d'exercer les enfants de leur catéchisme à un Mystère Marial qui eut tant de succès qu'on dut le représenter trois fois au mois de mai.

Du théâtre, il faut rapprocher les exhibitions publiques, les processions : Liége, par exemple, en 1647; Malines en 1738, au jubilé d'Hanswyck; Luxembourg, Dinant s'écarquillèrent les yeux sur les chars symboliques et les théories que les collèges menaient par les rues à l'honneur de Marie. Un prédicateur célèbre de Gand, le P. Bevernage, profitait de ces processions pour répandre sur tout le parcours les petits écrits en l'honneur de l'Immaculée Conception. Du reste, le public avait toujours entre les mains des programmes explicatifs du Cortège.

On le voit, de l'activité littéraire des anciens Jésuites on pourrait dire aussi : *multifariam multisque modis.*

Et les pèlerinages maintenant.

Et tout d'abord Hal. Le Sanctuaire national, a trouvé son historien dans le P. Maillard, qui qualifiait déjà Bruxelles aussi de « Ville Mariale ».

Le P. Sailly, le fondateur du collège de Bruxelles, et qui eut ici une incroyable influence, réalisa pour notre Province ce que les Pères italiens avaient obtenu à Lorette. Nous devînmes les Pénitenciers et les grands organisateurs de Notre-Dame de Hal. Le détail de ce qui s'est fait là sera donné sans doute par le T. R. Chanoine Michiels, demain. Je ne veux signaler qu'un point : afin de faire de Hal une cité mariale, on y fonda une congrégation pour le clergé et les bourgeois. Le but en était de rendre la ville si pieuse, qu'elle fût en exemple aux pèlerins. Cette collaboration de tous à l'honneur de Marie, connaissez-vous quelque chose de plus catholique et de plus touchant?

A Luxembourg, autre pèlerinage national, non pas restauré, mais fondé celui-là par le P. Brocquard en 1629. Il n'a rien perdu de son ancienne splendeur. Les foules, avec leurs Princes à leur tête, envahissent encore notre ancienne église, devenue cathédrale.

Foy, près de Dinant, que la piété de Mgr l'évêque de Namur a renouvelée, mérite qu'on s'y arrête. En 1576, notre collège, par une procession solennelle, apprit aux catholiques du pays mosan le chemin de ce petit bourg. Ils y réussirent si bien qu'à la consécration de la chapelle, l'évêque officiant put bénir plus de 12,000 personnes, massées sur les prés avoisinants. Nos Pères se firent vraiment — qu'on me passe l'expression — les commis-voyageurs de N.-D. de Fay. On trouve encore cinquante-six localités où une statuette de la *Diva Fayensis* est vénérée. En voulez-vous quelques-unes? vous jugerez par là du rayonnement immense de cette influence belge. Paris, Reims, Breslau, Prague, Insbrück, Vienne, Québec.

Au cœur même de Bruxelles, il est un sanctuaire que les Jésuites ont mis tout leur cœur à rendre célèbre. C'est le P. de Coster qui mit en honneur Notre-Dame de la Chapelle. Tout le monde connaît l'histoire de l'araignée apportant le pacte qu'un malheureux avait conclu avec Satan. La Révolution éteignit la splendeur du culte de Notre-Dame de la Chapelle, mais le clergé paroissial aidé des Pères de S. Michel, à la rue des Ursulines, ravivèrent bientôt l'éclat du pèlerinage. Et il faut, en ces fêtes du couronnement, rappeler celles du couronnement de Notre-Dame de la Chapelle, où se trouvèrent présents notre premier Roi et un futur Pape.

A Liége aussi les Jésuites menèrent les foules à Notre-Dame, sur l'abrupte colline de Chèvremont. Les Jésuites anglais, mettant à l'abri de la persécution leurs maisons de formation, élevèrent là une petite chapelle, sur laquelle ils écrivirent : *Sancta Maria ora pro Angliam.*

Faut-il vous citer encore Notre-Dame de Grâce, *Causa nostrae laetitiæ*, que les Pères d'Anvers firent honorer par leurs élèves, et Notre-Dame de Groeninghe, dont nos Pères de Courtrai ont la garde ainsi que du cierge d'Arras, et Notre-Dame d'Oostacker, où tous ceux qui ne peuvent tenter la lointaine expédition aux Pyrénées vont chercher la guérison, la patience, la foi, et la trouvent, comme l'y a trouvée Pierre De Rudder?

Qu'il me soit permis de grouper ici les titres que les Jésuites ont employés de préférence dans leur dévotion. Ils ont une tendresse, une onction, qui nourrit la piété. C'est Notre-Dame de Joie, Notre-Dame de Grâce, Notre-Dame de Miséricorde, Notre-Dame de Consolation, Notre-Dame douloureuse.

En terminant, puis-je taire le plus beau joyau que la Belgique, par l'intermédiaire de la Province Flandro-Belge, a donné à la Reine du Ciel? Ce n'est ni un manteau aux orfrois merveilleux, ni une couronne étincelante de pierreries, ni un sceptre d'or massif. Vous l'avez deviné : nous l'avons fièrement célébré cette année encore : c'est l'incomparable exemple donné aux dévots de Notre-Dame, par un petit scolastique né à Diest, mort à Rome, saint Jean Berchmans.

ACTION MARIALE DE LA CONGRÉGATION DU TRÈS SAINT RÉDEMPTEUR EN BELGIQUE

par le R. P. Tournay, Bruxelles.

La dévotion à la Très Sainte Vierge est la propriété indivise de la grande famille catholique. On concède cependant volontiers aux religieux, sinon pour leurs mérites personnels, du moins « propter Patres », eu égard à leurs fondateurs, à leur histoire, une place distinguée parmi les enfants de Marie, disons même la première.

Qu'on ne pousse pas plus loin dans cet ordre de classification, qu'on ne cherche pas à établir parmi les religieux eux-mêmes, je ne sais quel degré de priorité ou de prééminence dans le culte rendu à Marie. Ce serait faire chose aussi odieuse que téméraire et, d'ailleurs, parfaitement insupportable, car dans la contention d'amour pour l'unique Mère, quel est l'institut religieux, pour humble qu'il soit, qui consentît jamais à passer au second rang comme ayant eu moins de cœur ou moins d'empressement?

En tout cas, ce ne sera pas le Rédemptoriste à qui saint Alphonse

a recommandé de s'effacer partout et toujours, hormis quand il est question d'honorer Notre-Dame.

C'est sous ces réserves et dans ces sentiments de confiance que, pour répondre à l'appel du Congrès, je vais essayer de rappeler les efforts que nous avons tentés pour faire honorer la Sainte Vierge depuis 1831, année où le Vénérable Passerat, à la demande d'un pieux curé du Tournaisis, nous introduisit en Belgique.

I. Apostolat Marial par la plume.

Celui des nôtres qui fut le premier à travailler à la diffusion du culte de Notre-Dame dans nos provinces, c'est saint Alphonse lui-même. De son vivant, l'abbé Hennequin, chanoine de la cathédrale de Liége, s'éprit d'admiration pour le livre des Visites au Très Saint-Sacrement et à la Très Sainte Vierge et s'en fit le propagateur, non seulement dans son milieu wallon, mais aussi dans les Flandres. En 1780, sept ans avant la mort de saint Alphonse, Liége donnait déjà la sixième édition des Visites et Bruges sa deuxième édition flamande. Avant notre arrivée dans le pays, Malines avait produit quinze éditions flamandes. Une nouvelle traduction en cette langue, due à la plume du célèbre professeur Beelen, de l'Université de Louvain, parut peu après 1830 et fit prime dans les Flandres : Turnhout, Gand, Anvers, Louvain multiplièrent les éditions.

Chacun sait que ce petit livre a contribué beaucoup à répandre dans l'Église le pieux usage de revenir le soir auprès de Jésus dans son Sacrement et de Notre-Dame en son image. Les fervents de Liturgie déploreront toujours les Complies que nous n'avons plus, mais à défaut de cet office du soir organisé par l'Église et que rien ne saurait remplacer, utilisons ce trésor des Visites à Notre Seigneur et à la Sainte Vierge, dont il a plu à la Providence d'enrichir notre pauvreté.

Il ne paraît pas que l'ouvrage capital de saint Alphonse sur Notre-Dame, *Les Gloires de Marie*, ait fait sa trouée jusqu'à nous du vivant de l'auteur. Comportant deux volumes il était de pénétration plus difficile, et d'ailleurs les temps ne se prêtaient guère à la diffusion des bons livres. Mais sitôt la paix rendue à l'Église au commencement du XIX^e^ siècle, on le signale partout. Bien avant 1830, sa vogue s'avère par de multiples éditions. Avec notre arrivée dans le pays, les éditions s'enlèvent d'une manière vraiment remarquable : en dix ans Tournai en donne neuf et, dans les Flandres, sans préjudice des éditions lancées en flamand à Anvers, Malines et Turnhout, Gand en produit cinq durant ce laps de temps.

Mais qu'est-ce donc que ce livre? Ce livre, on peut le dire, est le fruit de la science au service du zèle. Saint Alphonse, au moment

où il l'écrivit, en était arrivé à cette conviction que le salut des âmes dépend de la Très Sainte Vierge et de la dévotion que l'on a pour elle. C'est ce qu'il dit, du reste, dans la préface de son ouvrage : « S'il est vrai, comme je le pense, dit-il, s'il est même indubitable, comme je le prouverai, que toutes les grâces nous sont dispensées uniquement par les mains de Marie, et que tous ceux qui se sauvent ne sont sauvés que par l'entremise de cette divine Mère, on peut dire, par une conséquence nécessaire, que le salut de tous les hommes dépend de la fidélité à prêcher les grandeurs de Marie et de la confiance qu'on doit avoir en son intercession. »

Pénétré de cette pensée, il se dit qu'il ferait une œuvre grandement utile aux âmes s'il réunissait dans un petit volume tout ce que la tradition chrétienne a de plus fort et de plus touchant sur cette vérité fondamentale : le salut par Marie.

Ce qui fait de cet ouvrage un chef-d'œuvre unique en son genre, c'est qu'il est à la fois parfaitement populaire et profondément savant. Populaire, Alphonse l'a voulu tel, afin que les âmes les plus simples puissent venir y puiser sans cesse cette vérité céleste : « On se sauve par Marie. » Savant, il devait l'être pour cette raison que le saint indique également : « J'ai voulu préparer aux prêtres des matériaux pour propager par le ministère de la parole la dévotion envers cette divine Mère. »

Comme on jugeait, parmi nous, que le livre des Gloires de Marie répond parfaitement à toutes les nécessités d'une parfaite dévotion à Notre-Dame, on s'abstint durant trente ans de distraire l'attention des fidèles en leur proposant un autre ouvrage.

Ce n'est que très timidement et en s'excusant de tant d'audace, que le P. Dechamps entreprit enfin d'écrire la *Nouvelle Ève*. Il présente son livre comme un acheminement aux gloires de Marie. « Peut-être s'étonnera-t-on, dit-il, que l'un des disciples et des enfants d'Alphonse ait eu l'idée d'écrire encore en l'honneur de Marie, après que le Saint a publié lui-même sur les gloires de sa Mère un ouvrage si plein de lumière et d'onction, que les âmes vraiment pieuses ne peuvent en parcourir une seule page sans en être vivement touchées et éclairées. Nous comprenons cet étonnement, mais nous n'en croyons pas moins que saint Alphonse aime à nous voir suivre ses traces, et qu'il désire nous entendre parler de Marie aux chrétiens de nos jours, de notre pauvre mieux dans leur propre langue, nous voulons dire de manière à attirer à leur Mère les âmes qui ont encore besoin d'être conduites jusqu'aux gloires de Marie. »

Ce n'est pas ici le lieu d'analyser l'œuvre de l'éminent Rédemptoriste; qu'il me suffise de dire à sa louange que, tout récemment, S. Em. le Cardinal Mercier l'a citée comme un document de valeur

en faveur de l'opinion qui lui tient tant à cœur, de Marie Médiatrice de toutes les grâces. Avec le Père Saint-Omer, nous rentrons dans le genre proprement Alphonsien et nous retrouvons l'étonnant succès départi par Dieu aux productions littéraires de notre saint fondateur. Les plus belles prières de saint Alphonse paraissent en 1878 et aujourd'hui l'ouvrage en est à sa 176me édition. Le livre n'est pas uniquement marial mais il contient, en fait de prières et de dévotions à Notre-Dame, tout ce qui est de pratique dans le peuple fidèle.

Dans le même ordre d'idées et puisant aux mêmes sources le P. Jacques édita un manuel pour congréganistes, petit chef-d'œuvre en son genre, qui, sans atteindre aux succès des plus belles prières, écoule néanmoins à cette heure sa 23me édition, la dernière depuis la mort de l'auteur.

Aujourd'hui, libres de toute compétition, les plus belles prières poursuivent dans le monde des enfants de Marie leur marche triomphale.

Du même Père Saint-Omer il existe un ouvrage très compact sur le Cœur de Marie. Il est extrait entièrement des œuvres de saint Alphonse, mais l'auteur a adopté dans l'agencement de ses matériaux une genre si personnel que le livre ne fait pas double emploi avec les *Gloires de Marie*. Il a eu 23 éditions. C'est un succès considérable, inférieur cependant à son mérite, puisque le Sacré-Cœur de Jésus, du même auteur, composé d'après les mêmes procédés, a atteint sa 97me édition.

A l'encontre du Père Saint-Omer, le Père Saintrain n'a pas su se ménager les faveurs du grand public dont il était d'ailleurs si digne. C'est bien un peu par sa faute, car, réfractaire par tempérament à toute propagande, dès qu'il avait publié un livre, il n'y pensait plus et abandonnait à son éditeur le soin de le propager.

Son œuvre mariale est considérable. « Notre-Dame du Perpétuel Secours » est un livre très soigné, riche de fond, de lecture agréable, et, pour les prédicateurs, une vraie mine à exploiter. Après quelques mots d'histoire sur l'image miraculeuse, il entreprend d'exposer et de justifier le titre glorieux sous lequel on la vénère.

« La vie de la Bienheureuse Vierge Marie Mère de Dieu et Corédemptrice des hommes », autre ouvrage du Père Saintrain, a obtenu les éloges des maîtres les plus autorisés. On possède du même auteur quelques Mois de Mai. Mon désir, me disait-il, serait d'en publier un chaque année. Je ne sais si le Père Saintrain avait fait, comme le Père Bronchain, le vœu de ne perdre aucun instant, mais rien que la mort put lui arracher la plume des mains.

Le Père Godts a écrit pour les érudits et les théologiens deux ouvrages considérables, dont le premier a fait, dès son apparition, quelque bruit. Il est intitulé « La sainteté initiale de l'Immaculée ».

L'auteur pose ainsi sa thèse : « Je voudrais faire partager aux enfants de Marie la croyance de mon Père saint Alphonse, écho fidèle de tant d'illustres saints, de savants théologiens et d'auteurs doctes et pieux, qui tiennent que l'Immaculée, dès le premier instant de son existence, reçut plus de grâce sanctifiante et de vertus infuses que tous les Anges et les Saints pris ensembles, même au moment de la consommation de leur sainteté. »

La Revue Thomiste a rendu au Père Godts ce témoignage qu'il a soutenu son opinion avec les deux grandes qualités qui caractérisent l'œuvre doctrinale de saint Alphonse : l'onction et l'érudition. Quant au fond, la Revue ajoutait : « Les lecteurs de cette Revue ont pu voir, dans l'ouvrage du Père Hugon sur la Mère de grâce, que cette opinion a été soutenue par de nombreux Thomistes. Les Études franciscaines, suivant les traditions mariales en honneur dans l'Ordre séraphique, ont pris carrément position en faveur de notre doctrine : « C'est aujourd'hui l'opinion générale, dit l'auteur de l'article. Depuis que Suarez l'a proposée elle est devenue commune dans l'Église. Je ne connais aucun auteur sérieux qui ne l'adopte. »

Hélas ! il ne devait pas tarder à être désabusé, car un théologien d'une incontestable valeur, agacé par cette doctrine — on se demande pourquoi — la combattit dans une série d'articles dépourvus d'aménité.

Un autre ouvrage, en latin, semble avoir préparé immédiatement les voies au grand fait dogmatique de Marie médiatrice universelle de grâces, qui vient de recevoir une première consécration de l'Église en passant du domaine de la controverse dans celui de la liturgie. Le Père Godts, dans cette œuvre magistrale, grand in-4° de 451 pages, s'applique à montrer que cette doctrine est mûre pour une définition dogmatique. Je cite le titre de l'ouvrage : « De definibilitate mediationis universalis Deiparae disquisitio theologica juxta doctrinam sancti Alphonsi. »

Enfin il y a deux ans, en souvenir de son jubilé de soixante années de profession religieuse, notre doyen d'âge a lancé dans le monde restreint de ses relations un nouvel opuscule digne, à mon sens, des plus grands éloges et marqué, quant aux développements, d'un étonnant cachet de nouveauté du meilleur aloi ; c'est : « La Corédemptrice », et comme sous-titre : « Essai de justification de ce beau titre donné à la Mère de Dieu et des hommes. » Par où l'on voit que, sous les glaces de l'âge, ce vaillant chevalier de Marie garde ses juvéniles ardeurs. Aussi fait-il sien ce programme de saint Bonaventure : « Il faut éviter diligemment que l'honneur de Notre-Dame soit en rien diminué par personne, dût-il en coûter la tête. »

Nos modestes périodiques : « La voix du Rédempteur » et le

«Gerardus Bode», méritent bien une mention honorable pour n'avoir pas paru une seule fois sans offrir à Marie un article en hommage affectueux. Pour apprécier le bien fait ainsi, je rapporterai que le Père Saintrain qui fut durant de longues années quasi l'unique rédacteur de la revue française, m'a confié que ce qui l'encourageait à soigner spécialement cet article marial, étaient les remercîments que lui avaient adressés plusieurs directeurs de congrégations de la Sainte Vierge, qui trouvaient chaque mois dans la revue la matière toute préparée de leur instruction à leurs associées.

Voilà pour l'apostolat marial par la plume. J'ai hâte d'en venir à notre première et principale fonction, les Missions. Le Rédemptoriste est avant tout et partout missionnaire.

II. Apostolat marial par les saintes missions.

Une Mission, d'après saint Alphonse, n'est pas une simple bataille contre le péché, c'est une vraie conquête commencée par le combat, couronnée par la victoire, consommée par l'organisation. Il ne s'agit pas d'attaquer Babylone, il faut la renverser, la raser et, sur ses ruines, bâtir solidement Jérusalem. Et cela aussi, cela surtout, c'est une œuvre Mariale, car le Rédemptoriste tient comme certain que, dans cet ordre de choses, rien ne peut se faire sans Marie.

Naturellement il a en ceci des principes directeurs. Il les tient de ses règles et constitutions, qui l'instruisent de ce qui se doit pratiquer en Mission pour attirer et fixer sur les âmes les miséricordes de Marie, et de la Marialogie pour Missions que lui a léguée son Docteur et Père saint Alphonse.

Au concret, les moyens mis en œuvre sont au nombre de quatre ou cinq, que je vais rappeler simplement, sans rechercher la part d'initiative que nous y pourrions revendiquer.

D'abord la récitation du chapelet, qui précède le grand et substantiel exercice du soir. Cette récitation est sacrée, on ne l'omet jamais. Saint Alphonse et nos premiers Pères le pratiquaient ainsi. Bien réciter le chapelet selon nos traditions apostoliques est un grand art, tous nos Missionnaires doivent y tâcher. A chaque dizaine on propose le mystère et on y rattache une glose appropriée au stade des exercices et aux nécessités particulières de la paroisse.

Après le chapelet et comme préparation prochaine au sermon, on chante un cantique et souvent ce cantique est à la Sainte Vierge.

Vient alors le grand sermon. Voici, au point de vue marial, ce qu'en disent nos Constitutions :

« Afin de rendre un hommage agréable à la B. V. Marie qui est, après Jésus-Christ, la patronne principale de notre Institut, nos prédicateurs auront soin dans chaque exercice, soit sermon, soit

méditation, soit instruction ou tout autre, de rappeler toujours, après le souvenir de Jésus-Christ, celui de la B. V., au moins en l'invoquant et en la faisant invoquer par les auditeurs. Mais surtout vers la fin de ces exercices, ils rapporteront, lorsque la chose pourra se faire commodément, quelque exemple concernant la divine Mère, ou bien ils feront mention de quelqu'une de ses vertus. C'est ainsi que chacun s'efforcera, selon son pouvoir, d'inculquer en tout lieu la dévotion envers elle, considérant bien que notre salut éternel dépend entièrement, après Jésus-Christ, des mérites et de l'intercession de la B. V. Marie. C'est pourquoi le prédicateur aura soin de faire exposer, pendant le cours de la Mission, à l'un des côtés de la chaire ou de l'autel, entre des lumières, une statue ou une image de la B. V. Dans le même but, avant de clore la Mission ou tout autre exercice, on doit toujours faire un sermon sur la puissante protection de la T. S. Vierge. On aura soin que ce sermon ait une portée pratique et morale et qu'il ne soit pas trop spéculatif ou plein d'érudition. A la fin du sermon, on pourra faire une consécration solennelle à la Sainte Vierge, »

Ce désir de la règle a été interprété comme un ordre et il n'est pas un supérieur de Mission qui ne se fasse un devoir de transformer cet exercice marial en une manifestation grandiose de la piété de la population envers Marie. Il sait d'ailleurs que cet exercice poursuit à la fois tous les buts de la Mission et que, sous couleur d'affermir la persévérance des bons, il constitue un dernier et suprême effort pour vaincre l'obstination des récalcitrants.

A propos des missions, il faut dire un mot des scapulaires. Il est certain que nous avons contribué pour une large part à leur diffusion dans notre pays. Nos archives gardent à ce sujet des témoignages fort intéressants. Un des premiers actes de saint Alphonse dès qu'il eut organisé les Missions dans son institut, fut d'obtenir du général des Carmes l'autorisation, pour lui et les siens, d'imposer le scapulaire de leur ordre. Bien longtemps après, en 1803, le Souverain Pontife nous accorda l'insigne privilège d'imposer, durant les exercices que nous donnons, ce saint scapulaire de la manière que nous suivons aujourd'hui encore : pas d'inscription, pas d'imposition par les mains du Père, le fidèle se revêtant lui-même de l'insigne sacré, bénédiction générale du haut de la chaire. Grâce à ces facilités, ce sont des paroisses entières qui, d'un coup de filet, si on peut dire, sont agrégées à la confrérie de Notre-Dame du Mont Carmel.

Dès nos premières Missions en Belgique, nous nous empressâmes d'user de ce privilège conformément à nos traditions. C'était très bien pour la confrérie de Notre-Dame du Mont Carmel, mais il faut avouer que l'incident était plutôt fâcheux pour les Directeurs

séculiers qui avaient la garde de ce scapulaire; par suite de ces méthodes expéditives, dont ils n'avaient pas la jouissance, ils se trouvaient quasiment dépouillés de leur attribution. Il y eut un moment d'humeur; on émit sur la légitimité de nos méthodes des doutes qui transpirèrent dans le public d'ailleurs directement intéressé à connaître du litige puisque le scapulaire lui venait surtout par notre ministère; des lettres savantes en latin et toutes fourrées de droit canon furent échangées entre les parties en cause dans les feuilles publiques; les Rédemptoristes, sommés de produire leurs facultés, s'exécutèrent sous le visa de la Nonciature comme on l'exigeait d'eux, et le léger nuage passa sans orage.

Mentionnons encore la pratique des trois *Ave Maria* à réciter matin et soir pour obtenir la grâce d'une bonne mort que, instruits par saint Alphonse, nous recommandons de la manière la plus instante. J'ai appris que la Revue Franciscaine des trois *Ave Maria* (c'est le titre que porte ce périodique) a publié un opuscule sur le prix que notre saint fondateur attachait à cet exercice.

Tout cet ensemble de recours à Marie suffit, si je ne me trompe, pour donner à nos Missions un cachet marial vigoureusement poussé. Ce résultat est dans tous nos vœux, car il est pour nous le premier élément de succès.

III. Apostolat marial dans nos résidences.

J'en viens maintenant aux efforts tentés par nos religieux pour promouvoir la dévotion à la Sainte Vierge dans les milieux où nous avons nos maisons.

A la suite de saint Alphonse, on a de tout temps honoré chez nous Notre-Dame du Bon Conseil, mais cette Madone miraculeuse n'est pas notre propriété, elle appartient à l'Ordre des Ermites de saint Augustin. La Sainte Vierge a voulu de nous mieux et plus. Poussant à l'extrême sa générosité maternelle, elle résolut, il y a cinquante-six ans, de nous confier également le trésor d'une de ses images miraculeuses : Notre-Dame du Perpétuel Secours.

Un mot d'histoire est ici nécessaire, car notre nom est pour jamais lié à celui de cette vénérable Madone. A la fin du xv^e^ siècle, un négociant de l'île de Crète, naviguant vers l'Italie et surpris par la tempête, dut son salut à ce tableau miraculeux. Cédée par ce pieux marchand à une église de Rome, la précieuse image y devint bientôt, et pour des siècles, l'objet d'un culte filial, l'instrument de miracles sans nombre. La révolution française vint enlever au peuple ce trésor avec beaucoup d'autres. Caché durant de longues années, le miraculeux tableau était presque oublié, lors qu'un concours merveilleux de circonstances amena le Souverain Pontife Pie IX

à le confier aux enfants de saint Alphonse, qui, dans leur église de Rome, et bientôt par des copies fidèles dans toutes les églises de leur Congrégation, le proposèrent à la filiale confiance du peuple chrétien. Les catholiques de Belgique ne furent pas les moins empressés à suivre l'attrait qui poussa soudain l'Église entière vers cette Vierge au nom rayonnant d'espérance. On la trouve aujourd'hui partout, la douce Madone, abaissant son profond et compatissant regard sur toutes les misères humaines. Elle a le don de tranquilliser les âmes, de convertir les cœurs, de consoler toutes afflictions. Mais notre pensée va plus loin que l'image; en la proposant c'est une doctrine que nous prêchons et précisément celle qui fait le fond des gloires de Marie : Marie est notre espérance. Perpétuel secours ! Cette parole répond à toutes les sollicitudes du présent et de l'avenir. Perpétuel secours ! par conséquent, secours aujourd'hui, secours à tous les instants de cette journée que Dieu nous donne, secours demain si Dieu nous donne un lendemain, secours à mon dernier jour, à mon dernier soupir, secours jusque dans les flammes du Purgatoire, secours jusqu'à mon entrée dans le ciel.

Une autre dévotion qu'on retrouve dans toutes nos églises est celle de Notre-Dame des VII Douleurs. Son image est d'ordinaire placée près de la porte, pour qu'elle soit plus accessible aux douleurs secrètes qui recherchent l'ombre et la solitude. Oh ! qu'il est reposant quand on souffre, de contempler ce visage inondé de pleurs, et si on est pécheur, comment désespérer de la miséricorde lorsqu'on a de tels pleurs pour désarmer la justice !

L'image de Marie Immaculée se rencontre aussi partout. C'est sous ce titre que Notre-Dame est patronne de notre Congrégation. Trois de nos églises sont consacrées à Marie sous ce vocable. Chaque année, à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception nous organisons des exercices solennels et il y a communion générale pour les membres des diverses associations que nous dirigeons.

Je parle d'associations : nous avons eu à cœur de ne pas négliger un moyen aussi efficace de répandre la dévotion à la Sainte Vierge. Puisqu'il s'agit d'œuvres belges, on comprendra que je cite en tout premier rang l'archiconfrérie de la Sainte Famille, fondée à Liége en 1844 par le P. Dechamps, le futur Cardinal archevêque de Malines. Il est vrai que l'œuvre n'est pas exclusivement mariale et c'est pourquoi je n'en raconterai pas les origines et les merveilleux développements, mais à la Sainte Famille Marie est vraiment mère et reine et ce serait faire injure à nos membres que de ne pas les tenir comme particulièrement consacrés à Notre-Dame en vertu de leur affiliation à cette belle œuvre. Chaque année, on organise un pèlerinage à quelque Vierge miraculeuse. A Roulers, à Saint-Trond, où la Sainte Famille est particulièrement en honneur et recrute ses

membres dans tous les rangs de la société, ces sorties constituent un des événements notables de la vie de la cité.

Je crois que peu d'œuvres d'origine belge aient autant que la Sainte Famille revêtu un caractère d'universalité. Il est même arrivé, ce qui s'est rencontré ailleurs, que les rameaux de l'Association se sont couverts, loin du terroir natal, de fruits plus abondants sinon plus savoureux. L'Irlande semble marcher en première ligne, en second lieu la Hollande. Établie récemment dans notre couvent de Rio-de-Janeiro, elle est devenue immédiatement l'œuvre en vue, ralliant dans son sein l'élite catholique de cette capitale.

Dans les milieux où nous n'avons pas trouvé de congrégation mariale proprement dite, nous nous sommes empressés de combler cette lacune; il est arrivé aussi, et ce fut notamment le cas pour Tournai, que nous fûmes invités à assumer la direction des associations déjà existantes.

Roulers mérite une mention toute spéciale. Par une heureuse fusion des diverses classes de la société et un patronat qui ménageait toutes les susceptibilités, on était arrivé avant guerre, au sein d'une Congrégation d'enfants de Marie comptant plus de 1,100 membres, à des résultats absolument brillants : nombreuses vocations religieuses; vie chrétienne intense et formation d'un élite qui rappelait par son esprit de sacrifice, son assiduité à la sainte Table, les plus beaux temps de la piété dans nos provinces; persévérance dans nos pratiques religieuses d'une multitude de jeunes filles particulièrement exposées; enfin une sainte émulation pour le bien. Actuellement, les cadres se reforment et on peut espérer que le souvenir du passé servira de stimulant à toutes les bonnes volontés.

Quant à l'organisation du culte marial dans nos églises, voici les traits qui sont communs à toutes nos communautés.

Chaque jour, au salut, on chante une antienne à Notre-Dame et on récite l'angelus avec le peuple. Chaque samedi, une Messe solennisée est célébrée à l'autel de la sainte Vierge et, le soir, au salut, on prêche un court sermon sur les gloires ou les douleurs de Marie. Si aux différentes fêtes de Notre-Dame qui se présentent au cours de l'année, on peut espérer, selon les localités, réunir un petit auditoire, on donne un sermon sur le mystère du jour.

Le mois de Marie est célébré avec la plus grande pompe possible, rien n'est épargné pour faire de ce mois un long triomphe à Notre-Dame.

A son approche, c'est, dans le couvent, le grand branle-bas précurseur des événements sensationnels. Tous les petits métiers des chers frères-servants entrent en fonction; et ce sont, dans les alentours de l'église, des amoncellements de fleurs, de bougies, de tentures et de ces engins à grand effet que le Père Dechamps appelait irrévéren-

cieusement « les marionnettes du mois de Marie ». Pour les Pères l'événement est bien autrement grave. Il s'agit de faire fonctionner toutes les ficelles de la rhétorique pour captiver au pied de la chaire durant ce long stade de 31 jours, un auditoire pas toujours facile à contenter et constamment tenté par quelque diable de déclancher.

Nos efforts sont généralement couronnés de succès et les mois de Marie des Pères jouissent d'une certaine notoriété.

On sait que la célébration du mois de Marie est d'origine italienne; probablement l'initiative en remonte à un Père Jésuite du XVII^e siècle; je dis probablement, car d'aucuns attribuent ce mérite à saint Philippe de Néri.

Quand nous vînmes en Belgique en 1831, il ne paraît pas que le mois de Marie y fût en honneur. A Liége, où nous nous installâmes en 1833, aucune église, soit paroissiale, soit conventuelle, n'était en possession de cette dévotion; d'ailleurs, la Cité ardente ne possédait plus aucun temple dédié à Marie depuis que Notre-Dame aux Fonts, l'église où pour l'honneur de Notre-Dame tout Liégeois était porté au baptême, avait été rasée par les révolutionnaires. Nos Pères étant entrés en possession de la belle église des Carmes, désaffectée depuis cinquante ans et changée en magasin aux fourrages pour les services de l'armée, furent heureux de la dédier à Notre-Dame Immaculée et d'y instaurer le mois de Marie. Cela se fit en 1840 avec tout l'éclat possible, un immense concours de peuple et avec un tel succès que, l'année suivante, chaque paroisse avait son mois de Marie particulier.

Nos beaux cantiques du mois de Marie, aujourd'hui accompagnement obligé de ces exercices, dans toutes les églises, durent conquérir de haute lutte leur droit de cité. A Anvers, dans la ville de Marie, ce fut un combat en règle. L'autorité tant civile qu'ecclésiastique s'arma contre eux. Le bourgmestre en personne, assisté par sa police, fit une descente des lieux. Nos petits cantiques, nés malins, se firent, ce soir d'épreuve, si mélodieux et si onctueux, que non seulement on ne leur dressa pas procès-verbal mais ils reçurent un laisser-passer de parfaite honorabilité. L'autorité religieuse se montra plus ombrageuse. Que des femmes chantassent dans le lieu saint, même de leur place, même après que le Saint Sacrement eut été remis dans le tabernacle, comme nos Pères eurent soin de le faire remarquer, n'était-ce pas provoquer des désordres ou en courir les risques? Bref, il fallut de longues palabres pour que ces chers cantiques (paroles et musique de saint Alphonse, remarquez bien) fussent tolérés.

L'influence de Bruxelles contribua pour beaucoup à cet heureux résultat. Ici l'on s'était ému aussi, mais dans le bon sens. C'est plaisir de lire, à la distance de soixante-dix ans et dans le style de ce

temps-là, quelle douce émotion nos mois de Marie, pratiqués à l'Italienne, éveillèrent dans les âmes des contemporains. Un publiciste passant en revue tous les sanctuaires de Bruxelles dans leurs manifestations mariales, décerna la palme à la petite église de la Madeleine, aux Rédemptoristes, et ce sont les petits cantiques qui nous valent cet honneur : « C'est là qu'il faut aller entendre, sortir de la bouche du peuple, dans la touchante union des cœurs et des voix, les louanges du Très Haut et celles de Marie, et monter vers le ciel avec un élan qui vous transporte comme malgré vous, sur les ailes de la prière et de l'harmonie, jusqu'au pied du trône de Dieu et de celui de sa Mère Immaculée. Nous les avons entendus ces chants d'une mélodie si grave et si pieuse, ces aspirations, ces cris de l'âme vers l'Infini, ces soupirs du cœur, poussés dans l'exil et la nuit de ce monde, vers la pure et blanche Étoile de la mer, qui brille toujours radieuse et sans tache au firmament des cieux. Et l'âme remplie de profondes, de délicieuses émotions, nous nous sommes pris à bénir Dieu d'avoir mis au cœur de l'homme de pareils trésors de confiance et d'harmonie; d'avoir fait éclore sur ses lèvres de semblables accents qui vous enlèvent à la terre et vous font rêver au ciel. »

Je vous laisse sous l'impression de cette littérature fleurie et harmonieuse. Je n'ajouterai qu'un mot qui vous livrera le secret de nos efforts et, si vous voulez bien me le concéder, la raison de nos succès, le tout à la gloire de Notre-Dame :

Maria erat spes nostra ad quam confugimus
Et venit in adjutorium nobis.

Nous avons mis en Marie notre espérance et Elle nous a aidés.

LA VIERGE ET LES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

par le R. P. Praet, prof. de philosophie, Liége.

Le médecin céleste, lisons-nous dans une homélie de saint Grégoire au commun d'un martyr, applique à chaque vice le remède qui lui est opposé.

Toute l'histoire de l'Église confirme cette vue du saint docteur. Aux maux de chaque époque la Providence ménagea des remèdes appropriés. La volupté païenne fut guérie par l'austérité des Pères du désert et des Moines d'Orient, l'ignorance et la barbarie germanique par la science et la piété des fils de saint Benoît, l'orgueil et la cupidité des princes et des

peuples par l'humilité et la pauvreté des fils de saint François, l'hérésie et l'erreur par l'éclat de la sûre doctrine théologique des Dominicains, le violent esprit de révolte des luthériens par la forte discipline intérieure et la parfaite obéissance des Jésuites. Ce ne sont là que quelques exemples entre mille. A chaque page de l'histoire nous rencontrons ce dessein divin « de guérir les contraires par leurs contraires ».

Mais il nous faut remarquer attentivement que si, depuis l'établissement du christianisme jusqu'au XVIII[e] siècle, les hommes s'étaient laissé corrompre de façons diverses, s'ils avaient été, selon les époques, débauchés, cruels, cupides, avares, orgueilleux, révoltés, ignorants, schismatiques, hérétiques, si l'un ou l'autre vice s'était souvent greffé sur leur nature d'êtres raisonnables, jamais pourtant les passions mauvaises n'avaient chassé totalement de leur cœur un reste de foi chrétienne, jamais le mal n'avait pénétré assez à fond pour vicier l'âme créée à l'image de Dieu jusque dans ses fibres les plus secrètes, jamais l'anarchie n'avait régné en maîtresse absolue sur *toutes* les facultés humaines, pour se répandre de là dans *toutes* les articulations du corps social; toujours, — ou presque toujours, — une partie de l'être humain était restée saine, une portion au moins de l'héritage ancestral, fruit de la civilisation gréco-romaine et de dix-huit siècles de christianisme, avait échappé à la corruption envahissante.

Mais après Luther et le protestantisme, après Voltaire et les encyclopédistes, Genève donna à la France — et par elle au monde entier — le néfaste Jean-Jacques Rousseau, peut-être le plus grand malfaiteur de l'humanité, parce qu'il fut le principal artisan de cette anarchie intellectuelle qui domine les esprits depuis plus d'un siècle et étend ses conquêtes sournoises — trop souvent inaperçues, hélas! — jusque dans les rangs de nos meilleurs catholiques, jusque sur les chaires de nos universités, jusqu'au sein de notre clergé séculier et régulier. Vous le savez, en effet, aussi bien que moi, le pire des maux c'est la corruption totale des idées, car c'est l'idée — qu'elle soit clairement vue ou aveuglément reçue, peu importe! — c'est l'idée, qui toujours a régi et régira éternellement le monde en indiquant à l'homme l'objet de ses convoitises, de ses désirs, de ses volontés.

Après Jean-Jacques Rousseau, c'est le désordre partout.

Un écrivain agnostique, Pierre Lasserre, écrit en un maître livre : *Le Romantisme français :* « Aristote et avec lui tous les philosophes classiques... nous font concevoir un ordre, une hiérarchie nécessaire et légitime des facultés psychiques, qui caractérise l'homme digne de ce nom, qui met pour ainsi dire, dans l'animal humain, une nature humaine. Cette hiérarchie subordonne la sensibilité à l'intelligence, l'imagination à la raison, les puissances affectives et spontanées à la puissance réflexive. Elle est la condition absolue de la justesse dans les idées, de la convenance et de la noblesse des passions. Une pensée gouvernée par la sensibilité, usât-elle de la dialectique la plus habile, n'enfante que des monstres mentaux; une sensibilité que ne pénètre rien de supérieur à elle-même ne produit que des passions dégradantes et destructives. Renversement de cette hiérarchie, usurpation par la sensibilité et l'imagination de l'intel-

ligence et de la raison, voilà le Romantisme. » Et le romantisme, prouve-t-il plus loin, ne diffère point de l'esprit de la révolution de 1789; et le tout est principalement l'œuvre de Jean-Jacques.

Comme chrétiens, nous devons ajouter à ce tableau une couleur plus sombre encore : la révolte contre Dieu. Car il ne suffit pas que toutes les facultés inférieures soient soumises à la raison, il faut encore que la raison elle-même se soumette au Dieu trois fois saint. Cette rébellion, cette suprême anarchie n'est-elle pas encore une fois, l'œuvre des encyclopédistes et de Jean-Jacques? Après eux, à la fin du XVIII^e siècle, nous ne trouvons partout que ruines.

Ruines dans l'individu : anarchie des facultés, raison obnubilée, sensibilité et imagination dépravées; toutes les passions maîtresses de l'esprit et de l'activité humaine; l'amour vicié dans son objet; l'orgueil, l'égoïsme, la cruauté s'implantant au cœur de l'homme sous le nom de la vertu; l'irréligion, l'impiété envers le vrai Dieu considérées comme la plus haute manifestation du perfectionnement humain.

Ruines dans la société : toutes les institutions, fruits de l'expérience des siècles, renversées, le sujet déclaré souverain, l'égalité considérée comme un dogme naturel, enfin la liberté de mal faire proclamée un bien et un droit intangible. Et au milieu de ces ruines l'édifice de l'Église lui-même semble ébranlé.

Après eux, c'est l'anarchie révolutionnaire, c'est l'individualisme, c'est le romantisme, tous maux qui vicient l'âme radicalement et engendrent la soif immodérée des plaisirs, l'immoralité, l'impiété, le libéralisme, le socialisme, le bolchevisme, etc.

A une maladie si profonde, si universelle, quel remède réservait le ciel? La crise aiguë de la tourmente une fois passée — je ne parle que de la crise aiguë de 1789 et des années subséquentes, car la révolution dure toujours— que pouvait opposer la Providence à la révolte impie et complète, à l'anarchie radicale des facultés humaines, sinon son contraire : la soumission pieuse et parfaite, la hiérarchie intégrale?

Où trouver le modèle purement humain d'une telle soumission de l'âme, d'une telle hiérarchie des facultés, qui pût à la fois servir aux hommes de cause exemplaire et de cause efficiente?

N'était-ce point Marie, Marie Immaculée?

L'Immaculée ! Mais c'est premièrement l'âme raisonnable soumise à son Créateur dès le premier instant de sa conception.

L'Immaculée ! Mais c'est ensuite la sensibilité, l'imagination, l'appétit inférieur parfaitement soumis à la raison dès le début de la vie humaine.

L'Immaculée aimant son Dieu surnaturellement avec une charité incomparable, mais c'est le contraire de la révolte.

L'Immaculée douée du don d'intégrité — parce que immaculée dans sa conception, — mais c'est le contraire de l'anarchie.

Ne nous étonnons donc point que le XIX^e siècle ait été le siècle de Marie et particulièrement de Marie Immaculée. Révolte, anarchie, voilà le mal du siècle. Soumission, hiérarchie, voilà Marie Immaculée !

Il a donc fallu que dès le début du XIX^e siècle l'Immaculée se fît con-

templer et admirer, d'où ses multiples apparitions en tous lieux : Lourdes, la médaille miraculeuse, etc.

Il a fallu qu'elle se fît mieux connaître, d'où ces études plus approfondies qui aboutissent à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Il a fallu qu'elle se fît imiter, d'où ce culte plus intense dans tout l'univers chrétien ; d'où encore ce jaillissement de nombreuses congrégations religieuses nouvelles particulièrement consacrées à Elle et appelées parfois à remplacer ou à aider dans leur apostolat les anciens ordres détruits ou mutilés par l'ouragan révolutionnaire.

S'il fallait, pour remédier aux maux de l'époque, des apôtres dignes des premiers siècles de l'Église, qui, mieux que l'Immaculée, pouvait les former?

N'est-elle pas la Reine des Apôtres — s'il est vrai qu'être apôtre c'est donner Jésus-Christ aux âmes, — puisqu'elle mérita par sa pureté immaculée d'enfanter dignement le Sauveur du Monde ?

Parmi ces congrégations dédiées à Marie, consacrées à Elle par un culte particulier, pénétrées de son esprit de pureté et d'apostolat, il en est une dont je suis appelé à vous esquisser l'histoire en quelques mots, c'est la *Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée.*

Ne me demandez point ce qu'ils ont fait de particulier en l'honneur de Marie : c'est tout, chez eux, qui se fait pour Elle et par Elle.

Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, futur fondateur de la Congrégation, naquit à Aix-en-Provence, le 1er août 1782. Par son origine, il appartenait à deux des familles nobles les plus anciennes et les plus fortunées du midi de la France. Il connut pendant sa jeunesse toutes les douleurs et toutes les souffrances d'un exil qui devait durer onze ans. De retour en France en 1802, il refuse une brillante situation que lui offre Portalis, le puissant ministre de Napoléon. Après plusieurs années d'attente forcée, il est reçu à Saint-Sulpice par M. Emery dont il devait fermer les yeux trois ans plus tard. Ordonné prêtre en 1811, il refuse les lettres de Vicaire Général à Amiens, et revenu à Aix il ne demande qu'une chose à son évêque Mgr Jouffret : la permission de se consacrer tout entier au soin de la jeunesse et des pauvres.

Ses débuts étonnent : cet abbé gentilhomme, orateur né, ne devait pas avoir fait de si brillantes études à Paris pour ne prêcher qu'en provençal : car décidément, chose tout à fait inouïe à cette époque, l'abbé de Mazenod ne prêche qu'en provençal, dédaigne les beaux auditoires pour ne s'adresser qu'aux pauvres, aux humbles, au bas peuple, aux âmes les plus abandonnées. Il forme aussi une congrégation de jeunes gens. Ceux-ci obtiennent peu après un vrai miracle de N.-D. de la Grâce : la guérison inespérée de leur père spirituel se mourant d'une fièvre typhoïde contractée au service des prisonniers autrichiens.

A peine remis, l'abbé de Mazenod reprend sa tâche. Mais ce bien qu'il opère dans sa ville natale, pourquoi ne pas l'étendre à toutes les paroisses de sa chère Provence?

Hélas ! quelle ignorance partout, quels désordres, quelle pénurie de prêtres zélés à la hauteur de leur tâche !

Refaire un peuple chrétien par l'imitation de l'Immaculée et grâce à son secours, c'est tout le programme. Mais où trouver des apôtres? La sainte audace d'une lettre sublime est couronnée de succès. L'abbé Tempier, vicaire à Arles, vient se joindre à l'abbé de Mazenod. Une partie de l'ancien Carmel près de l'église de la Mission les abrite tous deux. Mais quel dénûment ! C'est un vrai Bethléem avec ses joies divines, jointes à l'ivresse de la pauvreté et du détachement total. Bientôt une petite communauté se forme dont les membres promettent obéissance et persévérance dans la société. Le Père de Mazenod est élu supérieur et la campagne des Missions paroissiales commence. Campagne admirable que Dieu bénit visiblement.

Ces missions prêchées par quatre ou cinq missionnaires duraient de quatre à six semaines, selon le chiffre de la population. Dès huit jours après l'ouverture, les pénibles visites à domicile de tous les habitants une fois terminées, les confessionnaux des Missionnaires étaient assiégés depuis 3 heures du matin.

La parole ardente des prédicateurs subjuguait les cœurs les plus indociles et des hommes qui, depuis trente, quarante ou cinquante ans, n'avaient pas sacrifié cinq minutes pour entendre une Messe, restaient des journées entières et une partie des nuits auprès des confessionnaux. Les missionnaires demeurèrent plusieurs fois au Tribunal de la Pénitence jusqu'à vingt-huit heures de suite. Cela paraîtrait incroyable, si des témoins oculaires ne l'avaient attesté.

Le plus beau jour de la Mission, celui où l'affluence était la plus grande, était ordinairement celui de la consécration de la paroisse à la Vierge.

La communion générale qui la terminait faisait couler des larmes de joie des yeux des pasteurs, car très peu d'âmes résistaient à la grâce jusqu'au bout.

Le succès de ces Missions de Grans, Fuveau, Marignane, Mouriès, etc., fut non seulement prodigieux mais presque toujours durable. Des populations entières étaient rendues à la vie chrétienne sous l'égide de Marie.

Mais le travail des Missionnaires était écrasant, car les demandes affluaient et ils ne clôturaient une mission un matin que pour en ouvrir une autre ailleurs le soir même. Heureusement la petite phalange recevait toujours de nouvelles recrues.

Dès lors une discipline plus sévère s'imposait. Les missionnaires demandent eux-mêmes une règle religieuse à leur supérieur et Père. Déjà, il est vrai, le P. de Mazenod et le P. Tempier les ont devancés dans cette voie, car le Jeudi-Saint, 11 avril 1816, se prenant mutuellement à témoin de leur immolation, ils ont prononcé les vœux de religion « avec une indicible joie ». Cependant, l'humble apôtre hésite, se refusant à s'attribuer le rôle de fondateur d'ordre, mais il doit céder sous peine de voir son œuvre compromise. Peu après il rapporte, de la solitude où il s'est enfermé, la règle des Oblats et le 2 novembre 1818, par l'émission solennelle des vœux, une nouvelle Congrégation est fondée dans l'Église. Elle a pour fin principale, mais non unique, l'apostolat auprès des âmes les plus abandonnées, apostolat qui doit s'exercer surtout par la prédication des Missions. Mais l'apostolat n'étant fructueux que si la vie inté-

rieure est intense, la règle impose à ses membres, non seulement sept années de formation ascétique, philosophique et théologique, mais leur demande encore de ne dépenser qu'une partie de leur vie au ministère extérieur. L'autre partie doit être consacrée dans le silence de la Communauté aux exercices variés de la vie religieuse : la méditation, l'oraison, l'étude, la récitation en commun de l'Office divin, etc.

Après l'émission solennelle des vœux l'œuvre des Missions reprit avec une nouvelle ardeur. Les recrues affluèrent. Faut-il nommer entre tant d'autres les Suzanne, les Courtès et celui qui sera plus tard le Cardinal Guibert, archevêque de Paris?

De nouvelles maisons se fondent. Les missionnaires prennent à cœur la restauration dans leur ancienne splendeur des principaux sanctuaires de la Vierge, centres de si fameux et si fervents pèlerinages avant la révolution.

C'est N.-D. du Laus dans les Hautes-Alpes, où les pèlerins affluent bientôt à nouveau de toutes les paroisses environnantes, voire de Grenoble et d'autres villes de l'Isère. Les Chapelains y sont rapidement surchargés de travail.

En 1834, c'est N.-D. de l'Osier dans l'Isère, où toutes les paroisses de l'Isère et de la Drôme, reprenant un chemin si longtemps oublié, ne tardent pas à se rendre en pèlerinage.

En 1837, c'est N.-D. des Lumières, dans le Comtat Vénaissin, où la maternelle bonté de la Vierge se manifeste à nouveau par des miracles éclatants et où les communions se comptent par milliers.

En 1846, c'est N.-D. de Bon Secours, dans le Vivarais, où le pèlerinage devient plus prospère qu'il ne l'avait jamais été. Aux fêtes de la sainte Vierge, douze et quinze mille personnes s'y réunissent. Vingt Pères alors ne suffisent point à y entendre les Confessions.

En 1850, c'est N.-D. de Sion en Lorraine que connaissent bien les lecteurs du livre si attrayant de M. Maurice Barrès : *La Colline inspirée*. Je tiens à noter pourtant qu'il n'est qu'à moitié historique.

En 1851, c'est N.-D. de Talence à 3 km. de Bordeaux, où les pèlerins affluent au point que, pendant la belle saison, c'est comme une mission perpétuelle.

En 1854, c'est N.-D. de Clery, dans l'Orléanais, dont la merveilleuse basilique ogivale du XV^e^ siècle compta, deux ans après l'arrivée des Pères, le 8 septembre 1855, vingt mille fidèles, alors qu'on y avait même perdu le souvenir des pèlerinages d'autrefois.

C'est enfin une basilique nouvelle que les Pères construisent en l'honneur de leur Mère : N.-D. de la Garde à Marseille.

Le 11 septembre 1853 — on en fera le 68^e^ anniversaire dimanche prochain — jour de la pose de la première pierre, une foule de 100,000 hommes environ, qui s'étageait sur les flancs de la montagne, reçut à genoux la bénédiction du fondateur, alors évêque de Marseille.

Entretemps l'œuvre des Missions se continuait avec des résultats toujours plus beaux.

En 1820, au cours de la grande mission de Marseille, la consécration à la Vierge sur la colline où devait se bâtir plus tard la basilique de N.-D.

de la Garde, réunit également près de 100,000 hommes et laissa dans tout le pays un souvenir impérissable.

En 1826, la Congrégation grandissant toujours avait envoyé son fondateur à Rome pour obtenir l'approbation pontificale de ses règles. Les Cardinaux, fidèles à la procédure juridique traditionnelle avaient conclu à des éloges, non à une approbation. Mais le Pape Léon XII lui-même avait répondu : « *Non laudandae, sed approbandae; iterum examinentur.* »

Le 21 mars furent délivrées les lettres apostoliques d'approbation, qui nous conféraient définitivement par la volonté expresse de Léon XII, 28 ans avant la définition du dogme, le titre de Missionnaires Oblats de Marie Immaculée.

Sur la remarque qu'en fit Mgr de Mazenod à Pie IX, il a été fait allusion à ce fait dans la Bulle *Ineffabilis*.

Dès lors une ère nouvelle commence : c'est l'expansion. On déborde la Provence, on se répand à travers la France y compris la Corse, où l'admirable apôtre de Marie que fut le P. Albini fait des merveilles. Il y est universellement considéré comme un saint et un thaumaturge, et y meurt en odeur de sainteté le 20 mai 1839. Sa cause introduite à Rome y est en si bonne voie qu'il nous est permis d'espérer sa béatification prochaine.

En 1830, la Congrégation passe la frontière et prêche en Suisse la dévotion à la Vierge.

En 1841, c'est en Angleterre, puis en Écosse et en Irlande qu'elle s'établit. La province britannique possède maintenant 14 maisons et compte 139 Pères et Frères.

En 1841, toujours, elle franchit l'Océan. Le Père de Mazenod, évêque de Marseille depuis quatre ans — bien malgré lui, certes — accorde quelques Pères à Mgr Bourget, évêque de Montréal au Canada, afin qu'il puisse donner à Jésus par Marie quelques-unes de ses ouailles les plus abandonnées. C'est tout le Nord-Ouest canadien peuplé de Peaux Rouges et d'Esquimaux qui s'ouvre au zèle des Missionnaires. Jamais on ne pourra dire ce qu'ils ont souffert là-bas de la part des éléments et des hommes, dans cet immense pays complètement fermé alors à la civilisation, pour y établir le règne du Christ et de la Vierge. Toujours en route, à pied, à cheval, à la raquette, en canots d'écorce, en traîneaux à chien, privés de tout, souffrant de la faim, du chaud, du froid, — un froid qui atteint fréquemment 50 degrés sous zéro, — ils y ont parcouru des centaines et des milliers de kilomètres, dormant à la belle étoile, vivant de la vie des sauvages, vêtus de peaux d'animaux, nourris de poisson sec et de pémikan — le pain y était inconnu — et tout cela pour sauver quelques âmes. Je ne m'étonne point que Pie IX ait pu dire d'eux qu'ils étaient des martyrs sans effusion de sang. Que de Frères, que de Pères, que d'Évêques aussi sont morts à la tâche ! Citons parmi ces derniers : Mgr Taché, premier archevêque de Saint-Boniface; Mgr Grandin, le saint du Nord-Ouest, premier évêque de Saint-Albert; Mgr Faraud, Mgr Clut de l'Athabaska et de Mackenzie; Mgr d'Herbomez et Mgr Durieu de la Colombie britannique.

Grâce à eux le pays n'est plus reconnaissable. Les colons y sont venus en grand nombre. Nous avons actuellement au Canada 6 évêques et

700 Pères et Frères formant 3 provinces et 5 vicariats de Mission. De nombreuses maisons sont dédiées à la Vierge sous des vocables divers.

Et je n'ai point parlé des deux provinces des États-Unis comprenant 280 Pères et Frères.

En Europe, les Missionnaires pénètrent en Allemagne. La Congrégation s'y développe rapidement. Elle y compte en ce moment 345 Pères et Frères.

En 1847, c'est la merveilleuse île de Ceylan avec sa population si dense, schismatique, hélas ! ou bouddhiste, qui reçoit les nouveaux apôtres. Là-bas aussi, c'est la vie intense, le travail surhumain ! Aussi le visiteur apostolique n'a-t-il point hésité à déclarer, en pleine connaissance de cause, que nos Missions de Ceylan étaient le modèle accompli des Missions étrangères. Citons parmi les grands apôtres de l'île : Mgr Bonjean, qui prit une si belle part au Concile du Vatican. Nous y avons maintenant 1 archevêque, 1 évêque et 181 Pères et Frères. Sur une population de 4 ½ millions d'habitants on compte aujourd'hui 367,000 catholiques, dont 316,000 sont les ouailles de nos Pères.

Rien que dans l'archidiocèse de Colombo il y a 260,000 catholiques, desservis par 103 Pères Oblats de Marie Immaculée et 14 prêtres indigènes; 463 écoles indigènes et 40 écoles anglaises avec environ 50,000 élèves.

Je ne puis passer sous silence le fameux pèlerinage annuel à N.-D. de Madhu, organisé par nos Pères, qui a réuni cette année-ci 70,000 pèlerins ceylanais en un jour. 22 Pères entendirent environ 15,000 confessions en une journée et une nuit et 30,000 Communions furent distribuées.

En 1851, c'est l'Afrique qui réclame les Missionnaires. Les Oblats partent pour le Natal, le Transvaal, l'Orange, le Zoulouland, le Basoutoland, la Cimbébasie.

Il y a là maintenant 3 évêques et 140 Pères et Frères qui réclament du renfort à grands cris, car la moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux. Daigne l'Immaculée écouter les supplications de ses enfants !

Enfin, l'Australie, en 1894, vit aussi les Oblats aborder sur ses côtes Ouest dans la région de Fremantle, pour une population qui avait bien besoin de missionnaires.

En résumé la Congrégation s'est propagée rapidement dans toutes les parties du monde, faisant connaître et aimer en tous lieux l'Immaculée et son Fils.

Mais je n'ai rien dit encore des œuvres de la Congrégation en Belgique.

Les Oblats de Marie Immaculée ne sont établis dans notre pays que depuis 1891. Ne vous en étonnez point, l'objectif premier de notre vénéré fondateur n'a-t-il pas toujours été : évangéliser avant tout les âmes les plus abandonnées, selonde la vise de la Congrégation : *Pauperes evangelizantur* ? En toute sincérité, au milieu du XIX^e^ siècle, la majorité de nos compatriotes confiée aux soins d'un nombreux clergé séculier et régulier, plein de zèle, ne pouvait se plaindre d'être du nombre de ces âmes-là. Il est pourtant actuellement dans nos villes et nos campagnes un nombre suffisamment élevé d'âmes privées d'aliments spirituels pour

fournir un travail abondant à de nouveaux missionnaires. Aussi la Congrégation possède-t-elle déjà en Belgique 8 maisons prospères dont 3 dépendent de la province française du Nord et dont 5 constituent la province belge.

Nos missionnaires belges établis à Namur, Anderlecht et La Panne ne peuvent suffire à la tâche et ne demandent qu'à voir s'agrandir le nombre de leurs collaborateurs dans leur apostolat des pauvres et des humbles.

A La Panne, les Oblats desservent la chapelle de Notre-Dame de la Mer qui eut l'honneur d'être fréquentée habituellement par nos souverains pendant la guerre. L'immense bien spirituel opéré là parmi des milliers de soldats en ces dures années de guerre, nous permet de voir une délicate attention de la Providence et de Marie Immaculée envers les âmes de ceux qui allaient mourir pour la Patrie dans les circonstances qui nous ont amenés sur cette plage.

Mais la province belge, non contente de donner des apôtres de Marie à notre pays, cherche plus encore, peut-être, à en donner aux Missions lointaines. Elle les forme dans son Juniorat (ou séminaire apostolique) de Waereghem, qui va compter cette année 80 aspirants-missionnaires et dans son Noviciat de Nieuwenhove, hameau de Waereghem, pour les confier ensuite au scolasticat de Liége, où six années de philosophie et de théologie les préparent immédiatement au ministère sacerdotal.

Déjà la province a donné de nombreux sujets aux Missions d'Amérique, de Ceylan et d'Afrique. Puisse-t-elle en donner plus encore à l'avenir !

Dans la Congrégation, avons-nous dit, tout se fait pour Marie et par Marie. Aussi pour faire mieux aimer leur Mère Immaculée et les œuvres qu'elle inspire, les Oblats de Belgique ont-ils fondé deux revues illustrées : *Le Messager de Marie Immaculée* et *Maria-Bode*.

Ne m'objectez point que nos Pères de Belgique ont pourtant entrepris une œuvre qui n'était point mariale en acceptant d'être les premiers chapelains de la Basilique du Sacré-Cœur en construction sur les hauteurs de Koekelberg.

A Montmartre aussi les Oblats ont été des initiateurs et ont présidé pendant de longues années à la construction de la glorieuse basilique. S'il est vrai que l'Immaculée conduit au Sacré-Cœur, n'est-il pas convenable, en effet, que le terme de l'apostolat marial soit à la fois le principe de l'apostolat du Sacré-Cœur, que les apôtres de l'Immaculée conduisent les âmes jusqu'à l'ouverture de la plaie du côté, que les ouvriers de Marie soient les premiers instruments de l'œuvre du Sacré-Cœur, fussent-ils obligés ensuite — pour une raison ou pour une autre — de laisser à d'autres le soin de continuer l'œuvre commencée?

Je termine ce trop long rapport. En ce moment 2,340 Oblats, à l'imitation de la Vierge Immaculée et par son secours, s'efforcent de soumettre parfaitement à Dieu leur raison par une foi vive et leur cœur, par une ardente charité, tâchent de soumettre le corps à la raison par la pratique de toutes les vertus morales, afin d'amener, par l'exemple et la parole, les membres de notre Europe si profondément troublée, ainsi que les

idolâtres d'Amérique, d'Asie et d'Afrique, à l'amour de Jésus dans une nature bien ordonnée et contribuer de la sorte au règne de la paix dans le monde, puisque la paix, selon la définition de saint Augustin, n'est que « la tranquillité de l'ordre. »

Ils osent donc espérer que Marie, Reine de la Paix — dont le statue sera couronnée dimanche prochain — voudra bien jeter sur eux un regard de complaisance et les couvrir, à l'avenir comme par le passé, de sa protection toute-puissante.

LES ORDRES RELIGIEUX ÉRIGÉS EN BELGIQUE SOUS LE VOCABLE DE MARIE

par MM. les abbés Fox, curé à Chiny, et Tockert, curé à Fontenoille.

Terribilis ut castrorum acies ordinata.

Au moment de rédiger le présent rapport, nous nous sommes demandés dans quel cadre nous allions le présenter. Il s'agit ici d'une sorte de nomenclature, sujet de sa nature assez aride.

Nous avions aussi à craindre l'un ou l'autre oubli. Ce souci nous préoccupait et les paroles de nos Livres Saints, appliquées par l'Église à la Très Sainte Vierge : « Terribilis ut castrorum acies ordinata... Turris David, aedificata cum propugnaculis : mille clypei pendent ex ea omnis armatura fortium » nous revinrent alors à la mémoire. (*Cant.* IV, 4.) Mais, était-ce bien le début qui convenait? Est-ce dans un cadre, tout hérissé d'armes, qu'il fallait placer la « Reine de la Paix »? N'y aurait-il pas de notre part une sorte d'irrévérence à l'égard de celle que nous nommons « la clémente, la tendre, la douce Vierge Marie »?

Nous nous sommes cependant résolus à rédiger ce travail avec cette pensée dominante : Marie a son armée, Marie combat, Marie triomphe; mais Elle ne ruine pas où Elle passe; Elle enrichit. Elle ne renverse pas; Elle édifie. Elle ne sème pas la mort; Elle vivifie. Elle ne fait pas couler les larmes; Elle les essuie !

Quelle est donc cette armée de la Reine de l'Univers? Elle est composée, d'une façon générale, de tous ceux qui aiment la sainte Vierge, qui ont le zèle de son culte et qui s'efforcent de l'imiter.

L'élite de cette armée, nous la trouvons dans les congrégations religieuses, fondées sous le vocable de Notre-Dame, car la pieuse Vierge, selon la belle expression du poète chrétien, est descendue des régions sereines du Ciel sur la terre pour lever, équiper et commander son armée et sauver dans notre chère patrie la religion et nos institutions chrétiennes : Venit adjutrix pia Virgo coelo, lapsa sereno.

Nous allons passer en revue une partie de cette armée de la Reine des Cieux, celle qui, authentiquement belge, se trouve érigée sous le vocable spécial de Marie; et c'est avec une fierté bien compréhensible et bien

légitime que nous verrons défiler ces belles phalanges. Il nous plaît, à ce propos, de rappeler un témoignage de saint François-Xavier, qui écrivait des Indes en Europe pour demander des ouvriers évangéliques et réclamait des Belges : « Da mihi Belgas ! »

Voyons donc cette œuvre de Dieu et de sa sainte Mère, « qui frappe nos regards d'admiration » (Ps. 117), cette œuvre qu'Ils ont marquée du sceau de leur approbation, en suscitant sur notre sol, comme aux premiers temps de l'Église, d'autres apôtres.

***

Mais par où commencer? Dans une armée, les soldats ne sont pas tous versés dans la même arme. Il en est pour l'attaque et pour la défense. Il y en a aussi — et peut-être l'oublions-nous un peu — qui ne se trouvent pas dans les cadres officiels, mais dont la coopération est féconde et décisive : c'est l'armée de ceux qui prient et qui, comme autrefois Moïse sur la montagne, obtiennent du Tout-Puissant la victoire. à ceux qui sont dans la mêlée : « Hi in curribus et hi in equis, nos autem in nomine Domini... »

Nous inspirant donc de la distribution des différents services qui composent une armée, nous parlerons d'abord des soldats de la prière, c'est-à-dire des Congrégations religieuses qui sont surtout vouées à la vie contemplative et qui, par une oraison pour ainsi dire continuelle, établissent une communication non interrompue entre ceux qui combattent et Celui qui donne le triomphe.

Viennent ensuite les ordres religieux dont le but principal est l'instruction de l'enfance et de la jeunesse, corps à la fois d'attaque et de défense.

Enfin et comme fermant le cortège, la Croix-Rouge si vous le voulez bien, c'est-à-dire les congrégations qui s'appliquent particulièrement au soulagement des misères physiques et morales : les bons Samaritains et les bonnes Samaritaines de Marie.

A. Ordres contemplatifs.

Les Servantes du Sauveur et les Sœurs de l'Immaculée Conception ; dites : Sœurs Serwetens.

Cet institut fut fondé en 1855 par M. le chanoine Van Coelle, alors curé de Saint-Gilles à Bruges. Son vocable, à vrai dire, est : « Communauté des Servantes du Sauveur », mais comme les religieuses se sont placées sous l'égide de Marie Immaculée, ce titre leur donne droit à paraître dans notre revue. Ces religieuses se vouent principalement à la vie contemplative et par la prière et l'aumône soutiennent les œuvres ayant directement pour but le salut des âmes.

En 1859, les Servantes du Sauveur s'associèrent des Sœurs actives, appelées : Sœurs de l'Immaculée Conception. Marie n'a pu vivre séparée de Marthe et, comme Marthe, les Sœurs de l'Immaculée Conception s'occupent avec zèle du banquet du Sauveur, en instruisant les enfants et en les préparant à la première communion. Elles visitent les malades, assistent les mourants, dirigent des écoles primaires et ménagères, voire

des pensionnats. Elles déploient leur zèle surtout dans le diocèse de Bruges et possèdent aussi, dans le diocèse de Tournai, deux établissements : l'un à Charleroi, l'autre à Masnuy-Saint-Jean [1].

En 1882, l'Institut comptait une centaine de Sœurs; nous pensons bien que ce nombre s'est accru depuis : « Sicut novellae olivarum ».

B. Congrégations enseignantes.

Nous voudrions nous attarder encore un peu dans ce séjour de la prière et de la paix, mais voici que l'armée active se présente. Il est question de la défense et de la conservation de la Foi, par l'enseignement chrétien, par l'instruction religieuse.

Reportons-nous au commencement du XIX^e^ siècle. La révolution a passé sur l'Europe, ébranlant plus particulièrement la France et la Belgique, la perpétuelle victime des conquérants. La révolution a décimé et parfois presque anéanti les effectifs des ordres religieux et des prêtres séculiers qui, jusque-là, étaient à peu près les seuls à s'occuper de l'instruction du peuple. L'impiété a été semée à pleines mains; l'ignorance s'y est jointe et, dès lors, on peut se faire une idée de l'état lamentable dans lequel se trouvait la vigne du Seigneur.

Napoléon relève l'autel, mais la Belgique doit pendant quinze ans subir son despotisme, sans se soumettre. Napoléon tombé, les puissances disposent de nous et rattachent la catholique Belgique aux Pays-Bas calvinistes. Cette union malheureuse dure également quinze ans, sous un gouvernement partial et sectaire. Enfin la Belgique rompt ses liens en 1830. Mais l'ivraie semée par la révolution se montre bientôt : le doctrinarisme partant de faux principes, évolue fatalement, déclare la guerre à l'Église et principalement à l'enseignement chrétien. Les élections législatives de 1878 le mènent au pouvoir : La loi de 1879, élaborée dans le secret des Loges, déchaîne la guerre religieuse. Son nom seul est significatif : on l'appela « la loi de malheur ». Telle est la situation religieuse de notre pays, pendant les trois premiers quarts du XIX^e^ siècle. Mais Dieu veille et sa Providence n'est jamais prise au dépourvu. Nous allons revivre alors une des plus belles périodes de notre histoire.

C'est un palmarès que nous allons parcourir. Nous commencerons par les ouvriers de la première heure; « les *vétérans* ou *anciens combattants* ».

1. *Les Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie.*

Le vocable est double, mais l'honneur fait au fils n'exclut pas celui qui fut accordé à la mère. Cette congrégation fut fondée en 1804, par M. le curé Triest. Ses débuts furent des plus humbles : deux pieuses jeunes filles aidaient le zélé curé de Lovendeghem, à instruire les pauvres et à porter aux malades quelques consolations. Une âme généreuse fit à l'œuvre naissante un don de 3,300 francs. C'était le Pactole pour le pauvre curé : il se hâta d'agrandir le bercail, qui reçut de nouvelles sœurs. Afin de jouir d'avantages matériels, M. Triest sollicita, auprès du premier

1. Ch. Tyck, *Notice historique sur les Congrégations religieuses du XIX^e^ siècle*, *p.* 32.

consul, l'affiliation de sa petite congrégation de Lovendeghem au Grand Institut de France. Cette demande ne fut pas agréée, sous prétexte de « différence de langues » ! M. Triest avait cru y perdre, mais il y gagna, car il lui arriva deux riches et généreux parrains : M. Faipoult, préfet du département de l'Escaut, et M. le comte Della Faille, bourgmestre de Gand, qui, d'accord avec l'évêque, Mgr Failot de Beaumont, mirent à la disposition du fondateur l'ancienne abbaye de Citeaux, dite de « Ter Hagen ». Six sœurs s'y installèrent le 30 juillet 1805, puis vinrent les approbations, civile et religieuse (1806). Enfin en 1816, Rome loua et approuva la règle ; et la congrégation, solidement établie, alla toujours en grandissant. En 1830, elle comptait 800 religieuses : la maison-mère et le noviciat sont à Gand (Ter Hagen).

Ce bel arbre a étendu ses racines bien plus loin que le sol natal. Les religieuses de cette congrégation vont en Mongolie et au Congo, aider ceux que le Seigneur appelle à la vérité de l'Évangile. Les Sœurs de la Charité de Gand ont plusieurs maisons en Belgique. Elles en possèdent une outre-Manche à Tollington (Manchester).

On pourrait actuellement les diviser en deux catégories : les unes s'emploient à l'enseignement, les autres au service des malades, des incurables, des invalides des deux sexes ; elles soignent les femmes atteintes d'aliénation mentale, élèvent les sourdes-muettes, les aveugles ; elles accueillent les repenties, instruisent gratuitement les orphelins et les enfants du peuple, et ouvrent aux filles de la bourgeoisie des classes externes et des pensionnats.

Le zélé chanoine Triest voulut donner à l'institut des Sœurs de la Charité un frère jumeau. Les frères de la Charité, sont à peu près pour les hommes ce que les sœurs sont pour les personnes de leur sexe. En 1877 les frères comptaient, en Belgique, 16 maisons et 300 membres, mais ce nombre s'est considérablement accru depuis. La congrégation compte aujourd'hui quatre noviciats : Gand, Waterford (Irlande), Longue Pointe (Canada), Détroit (États-Unis).

Le chanoine Triest reçut en 1834, la médaille d'or de Monlyon et Franklin. Léopold I^er^, lors de sa première visite à Gand, le décora en outre de ses propres mains, de la croix de son ordre. Dans l'église des Saints-Michel-et-Gudule, à Bruxelles, un monument lui fut élevé par le Gouvernement : Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione (Eccles. XLV, I.)

2. *Les Sœurs de la Présentation de Notre-Dame.*

L'abbé de Decker, qui succéda au chanoine Triest, cité ci-dessus, alors qu'il était encore professeur de rhétorique à Saint-Nicolas, fut consulté par M^lle^ Wauters, qui avait dessein de former une congrégation religieuse pour l'éducation des filles. La chose mûrement examinée et approuvée par le doyen Hemelaer et les supérieurs du diocèse, l'institut fut fondé sous le titre de Présentation de Notre-Dame. La première supérieure fut la fondatrice elle-même, en religion : Sœur Marie-Augustine. Des maisons sont établies dans le diocèse de Gand, à Saint-Nicolas, à Lokeren, à

Loothenhulle, à Ledeberg et, dans le diocèse de Malines, à Boom et à Berchem [1].

3. *Les Servantes de Marie, d'Erps.*

Une école fondée en 1816, à Erps (Brabant) par M. Coorman, curé de la paroisse, fut le berceau de la congrégation des Servantes de Marie. Mais l'Institut ne se forma définitivement qu'après la mort du curé, c'est-à-dire le 4 décembre 1832. Le but de ces religieuses est l'instruction de la jeunesse : elles ont des internes et des externes, riches ou pauvres. A leurs trois vœux ordinaires, elles en ajoutent un quatrième : celui d'instruire les enfants. La maison-mère est à Erps et possède des succursales à Hérent, à Steenockerzeel et à Woluwe-Saint-Étienne.

4. *Les Sœurs de l'Assomption.*

Nous renfermerons leur mission et leur éloge en ces mots de l'Écriture : « digiti ejus apprehenderunt fusum ».

Je transcris la petite notice que la Révérende Mère Supérieure a bien voulu nous communiquer : « Notre maison a été fondée pour le bien spirituel et temporel des pauvres filles de Bruges, en leur apprenant un métier leur permettant de subvenir honnêtement à leurs besoins. Comme le commerce de dentelles est très florissant en notre ville de Bruges, c'est le métier de dentelles qu'on leur enseigne; mais, au surplus, elles apprennent à lire et à écrire, à coudre, à tricoter, remailler, etc., enfin tous les ouvrages manuels des femmes. Mais on tâche surtout d'en faire de bonnes chrétiennes, de bonnes mères de famille, et souvent se présentent des vocations religieuses. »

Cette ruche bourdonnante d'activité et de gaieté fut fondée en 1816 par l'abbé Léon de Foere, dont voici le souvenir mortuaire : « Priez pour le repos de l'âme de M. l'abbé Léon de Foere, chevalier de l'ordre de Léopold, décoré de la croix de Fer.

» Né le 8 février 1781, professeur de poésie au petit séminaire de Roulers, ordonné prêtre à Namur le 22 septembre 1810, vicaire de Sainte-Anne à Bruges. Rédacteur du *Spectateur Belge*, ouvrage périodique pour la défense des principes catholiques et des lois de l'Église, (1816). Fondateur d'un établissement religieux pour l'éducation et l'enseignement professionnel de filles pauvres, (1816). Arrêté le 8 février et condamné le 22 mars par une cour spéciale et extraordinaire à deux ans d'emprisonnement pour quelques articles incriminés du *Spectateur Belge*, organe de l'opposition catholique (1817). Directeur du Couvent anglais à Bruges (1823). Membre du Congrès national (1830). Membre de la Chambre des Représentants (1831), décédé à Bruges le 7 février 1851. » Qu'il nous soit permis d'ajouter au souvenir du prêtre et du patriote : « in diebus suis non pertimuit regem et potentiam nemo vicit illum. » (Eccli. XLVIII, 13.)

5. *Les Dames de Marie et les Sœurs de Saint-Joseph.*

En 1817, M. le chanoine Van Crombrugge, alors principal du collège d'Alost, fonda à Alost, avec le concours de M^lle^ Colette de Brandt, une

1. Tyck, *o. c.*, p. 7.

école dentellière pour les enfants pauvres; on y enseignait aussi le catéchisme. L'institut reçut l'agrégation de plusieurs établissements d'instruction et prospéra de telle sorte qu'en 1838, le fondateur, pour se trouver à la hauteur des besoins, scinda la congrégation en deux branches : l'institut des *Dames de Marie* et les *Sœurs de Saint-Joseph*. Le but primordial à toutes leurs maisons, qui sont assez nombreuses et bien peuplées, est l'instruction gratuite des pauvres; il y a depuis des écoles payantes, même des pensionnats.

L'institution se développa si rapidement qu'elle mérite que nous nous arrêtions quelques instants à l'important institut des « Dames de Marie ».

Le 6 mars 1817, les premières postulantes s'étaient donc réunies à Alost, préludant dès lors aux exercices de la vie religieuse pratiquée sous sa forme canoniale. Toutefois, ce ne fut qu'en 1830 que l'Institut put se montrer au grand jour, adopter un costume religieux et entreprendre l'enseignement des classes aisées. C'est à cette époque aussi que le Vénérable Instituteur réunit, pour ses filles, un code de règles que Mgr Van de Velde, évêque de Gand, daigna bénir et approuver, suivi, en 1866, d'un décret de louanges de la Cour romaine, et quelques années plus tard, en 1891, de l'approbation définitive par la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers.

A partir de 1830, l'Institut prit une extension rapide. Quatre succursales furent successivement fondées : deux à Bruxelles et deux à Malines. Les maisons d'Alost et de Mouscron, les premières créées, étaient déjà à cette époque en pleine floraison. Puis vinrent les installations à l'étranger, notamment à Croydon, à Scarborough, à Sanderstead et à Forest Hill (Angleterre), où les Sœurs font présentement un bien considérable, hautement coté par l'autorité diocésaine et par les inspecteurs d'enseignement, dans l'administration civile.

Ainsi qu'il l'est recommandé, après la formation religieuse et morale de nos élèves, c'est vers le perfectionnement des études que se portent principalement les préoccupations et les soins des religieuses. Dans toutes leurs maisons, les programmes officiels furent promptement adoptés et l'enseignement confié à des maîtresses expertes en cet art. Les jeunes candidates à la vie religieuse, exclusivement vouées durant leur première année de noviciat aux exercices de leur sainte vocation, s'appliquent, dès ce temps écoulé, à leur formation d'institutrice, soit dans la Maison-Mère où elles résident, soit dans des établissements officiels *ad hoc*. Des cours de latin et d'apologétique religieuse sont aussi depuis peu, instaurés à la Maison-Mère à leur intention.

Les pensionnats et les externats suivent la même voie progressive. C'est ainsi que des écoles professionnelles et des cours ménagers ont été ouverts dans différentes maisons et que pour répondre au désir de S. Em. le Cardinal Mercier, une section grecque-latine vient d'être créée, à la Maison de Saint-Josse-ten-Noode, à Bruxelles. La tentative était neuve, sujette à la critique et d'un succès douteux. Le résultat dépassa l'espérance et les premières petites étudiantes, au nombre de 14, en sont présentement, à leur 4e latine tandis que la statistique donne un chiffre croissant pour les commençantes des autres années.

Depuis le commencement du siècle, l'Institut possède à Rome ce qu'on appelle en langage conventuel « un Cardinal protecteur », fonction actuellement remplie par l'illustre Cardinal Vanutelli, ce qui valut déjà trois fois à ces religieuses la visite par le Cardinal de l'ancienne Maison-Mère de Coloma [1]. Il apporte à l'institution avec la bénédiction pontificale, ses précieux avis et décide des questions ressortissant de sa charge.

Le Vénérable Fondateur n'eut pas la consolation de voir ces accroissements successifs. La mort l'enleva au pays et à ses Instituts en 1865. Au pays, car, outre que M. l'abbé Van Crombrugghe fit partie du mémorable Congrès de 1830, il avait rendu de grands services à la société par la direction du Collège d'Alost et par la gérance du diocèse de Gand pendant l'exil du Prince de Broglie. Au Congrès de 1830, il déploya une grande activité et vota le gouvernement monarchique et la liberté de l'enseignement. Rappelé à Gand après cette étape politique, il fut créé chanoine et autorisé à porter la croix pectorale dans les cérémonies religieuses. Le gouvernement l'avait successivement honoré de la croix de Fer, du grade de chevalier, puis d'officier de l'ordre de Léopold. Ces distinctions déplaisaient à son extrême modestie et toujours il s'efforça de demeurer dans l'ombre.

Le chanoine Van Crombrugghe avait encore fondé un hospice de vieillards à Belleghem. Outre ces congrégations d'Alost, il fonda à Grammont la congrégation des « Sœurs de Marie et de Joseph » qui avait, tout comme l'institution des Dames de Marie, pour premier but l'instruction des enfants.

6. *Les Sœurs de Sainte Marie de Namur.*

Nous voudrions ici arrêter un instant le cortège, pour admirer cette magnifique congrégation, qui reçut toujours d'une façon si visible la protection de la sainte Vierge, et dans sa fondation et dans son développement. Mais nous sommes obligés de nous résumer en quelques lignes et de ne prendre qu'un « instantané »; nous verrons néanmoins comment, d'un faible arbrisseau agité par tant de tempêtes, la Vierge puissante a fait un cèdre gigantesque : « quasi cedrus exaltata sum in Libano ».

Cette congrégation fut fondée à Namur en 1819 par le Père Jérôme, religieux Bernardin de l'abbaye de Boneffe, mais plus connu sous son vrai nom de Nicolas Minsart. Son couvent ayant été supprimé, il rentra dans le clergé séculier et devint curé de l'église Saint-Loup, à Namur. Le 11 novembre 1819, sur l'initiative du bon curé, deux jeunes filles, Joséphine Sana et Élisabeth Berger, ouvrent un atelier de couture, fréquenté bientôt par un certain nombre de jeunes filles pauvres. Un an après, il vient des aides aux deux premières maîtresses. En 1823, l'école comprend dans son programme la broderie d'or pour les ornements d'église. En 1826, crise alarmante : l'institut semble devoir sombrer, mais l'épreuve ne fait qu'authentiquer l'œuvre de Dieu, qui prospère alors d'une façon merveilleuse, et put ainsi atteindre une ère politique plus favorable, qui s'ouvrait à cette époque. En effet, les Belges, lassés,

1. Depuis 1919, la Maison-Mère a été transférée à Uccle-lez-Bruxelles.

selon le mot de M. de Gerlache « d'être promenés » par le sectaire et tyrannique Guillaume des Pays-Bas, le renvoient « à ses fromages » ! et vont marcher seuls. Une chanson populaire disait plaisamment :

« Va dans ton pays de marécages
Inventer une autre sorte de fromages ! »

La végétation des ordres religieux, jusque-là contrariée, reprend et promet la plus riche moisson. La congrégation des Sœurs de Sainte-Marie, érigée canoniquement en 1834, fleurit sous la directon de sa Supérieure Générale Marie-Claire de Jésus (Rosalie Nizet), que l'on peut considérer comme la fondatrice. En 1909, cet institut comprenait deux provinces : la province belge, comptant 18 maisons en Belgique et 2 en Angleterre; puis s'y ajoute la province américaine, comptant 11 maisons aux États-Unis et 3 au Canada. En tout, il y a environ 660 Sœurs professes donnant l'instruction à plus de 12,000 élèves !

Pendant les années terribles de la guerre, les sœurs de Sainte-Marie de Namur se prosternaient, chaque jour, devant la chère statue de Notre-Dame du Rempart, aussi — nous écrit la révérende Mère Gonzague — « ce que nous attribuons à une protection toute spéciale de notre Mère Immaculée pour sa petite famille de Sainte-Marie, c'est que *pas une* de nos Sœurs ne fut atteinte ni dans sa personne, ni dans sa liberté, ni dans sa vie — et cela, malgré bien des dangers auxquels se trouvèrent exposées bon nombre d'entre elles à ce triple point de vue. »

Nous ne quitterions pas encore ce groupe si important, si ce n'était pour admirer une autre maison d'origine sans doute française, mais complètement belge par ses institutions et ses premiers développements, ainsi que leur nom même nous l'indique.

7. Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Namur.

En 1804, sur l'injonction du R. P. Varin, Supérieur des Pères de la Foi, la Bienheureuse Julie Billiart et sa pieuse amie, M^lle^ Françoise Blin de Bourdon, dite Mère Saint-Joseph, fondèrent à Amiens la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame. Une persécution inspirée par des vues étroites avait voulu la resserrer, du vivant de la Fondatrice, dans les limites d'un seul diocèse; et voilà qu'aujourd'hui elle étend ses bienfaits, non seulement en Belgique, la patrie d'adoption de sa congrégation où se trouve, à Namur, la Maison-Mère, mais en Angleterre, en Écosse, aux États-Unis d'Amérique, au Congo belge et dans l'Afrique australe. La Congrégation compte actuellement plus de 3,700 membres, répartis dans 115 communautés et instruisant plus de 95,000 enfants. L'Institut embrasse l'enseignement à tous les degrés : classes gardiennes, primaires, moyennes et même supérieures, car, outre plusieurs écoles commerciales, il a ouvert pour les jeunes filles à Washington et à Boston des Universités qui rivalisent avec les établissements similaires fonctionnant dans la libre Amérique. Jalouses de procurer à la jeunesse des éducatrices conscientes de leur mission, les Sœurs de Notre-Dame ont établi, en Belgique, en Anglererre et en Écosse, plusieurs écoles normales, primaires et moyennes, qui préparent chaque année des centaines d'institutrices chrétiennes. En outre, sans compter leurs classes dominicales qui, réu-

nissent plus de 40,000 élèves, elles donnent l'instruction à 82,000 adultes environ, notamment dans les pays protestants, où les prêtres leur adressent les jeunes filles néophytes pour les préparer à recevoir les Sacrements. Elles dirigent bon nombre de Congrégations et de patronages, où une foule de dames et de jeunes filles de tout âge et de toute condition viennent, chaque semaine, se retremper dans la vie pieuse, afin de conserver à leur christianisme sa vitalité et sa fécondité. Soucieuses de préparer leurs élèves à leurs devoirs futurs, elles ont multiplié les écoles ménagères, les ouvroirs, les ateliers de couture et de coupe, les écoles dentellières.

Mais aux termes mêmes de leur Règle, le désir des Filles de Julie Billiart est toujours de consacrer leurs soins aux pauvres des lieux les plus abandonnés; c'est pourquoi elles recueillent dans des orphelinats, dans des classes de sourdes-muettes, les enfants les plus déshéritées; c'est pourquoi elles se dévouent sur les plages lointaines du Congo et de l'Orange à la civilisation de la terre africaine.

Tous les établissements de Notre-Dame, depuis les jardins d'enfants jusqu'aux Universités d'Amérique, depuis les chimbecks congolais construits pour négrillonnes recueillies dans la brousse, jusqu'aux pensionnats supérieurs où se pressent les jeunes filles de la haute bourgeoisie et de la noblesse, tous se sont inspirés de l'esprit de la Mère Julie, béatifiée et peut-être bientôt canonisée, car tous fonctionnent en vertu de l'impulsion première qu'elle a virilement donnée à son Institut.

8. *Filles de Marie de Pesches.*

Cette belle congrégation prit naissance en 1822, à Pesches-lez-Couvin. L'abbé Baudy en jeta les premiers fondements. Son neveu et successeur M. Rousseau continua l'œuvre, dont les débuts furent aussi humbles et laborieux. Ce ne fut que de 1831 à 1833, que l'enfant commença à marcher. En 1835, les premières Sœurs firent leur profession. Le « nunc dimittis » arriva trop tôt pour que le vénéré fondateur vît le grain de sénevé devenir un grand arbre; il le put au moins deviner : ce fut son successeur, M. Peschem, qui moissonna. L'incomparable Mère Célestine dirigea la congrégation pendant 32 ans (1841-1873). En 1885, la congrégation comptait 382 religieuses professes et 42 novices, disséminées dans 132 localités des provinces de Liége, de Hainaut et de Namur. Outre leur propre sanctification, les Filles de Marie ont pour but l'instruction et l'éducation chrétienne des jeunes filles, ainsi que l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement dans la chapelle de la Maison-Mère, qui est à Pesches-lez-Couvin [1].

9. *Filles de Marie de Louvain.*

Cette congrégation, homonyme de la précédente, a pour fondateurs : C. Paridaens, ancienne religieuse du couvent des Filles de Notre-Dame de Mons, supprimé en 1797, et l'abbé Jos.-Hubert Devenise, le saint ami du vénérable curé Minsart. En 1834, le cardinal Sterckx approuva les règles de l'Institut Paridaens et plaça la nouvelle congrégation sous le vocable de « Filles de Marie ». Le but de ces religieuses est

1. Tyck, *o. c.*, p. 17.

l'éducation des jeunes filles. A la maison-mère de Louvain (Héverlé), elles dirigent un pensionnat, un externat, une école normale, des cours professionnels et moyens, pour les classes aisées. Les jeunes personnes moins favorisées de la fortune trouvent aussi à Louvain, un pensionnat, un externat, une école professionnelle et ménagère. Les Filles de Marie ont encore un établissement à Anvers et un à Kiel-lez-Anvers. A Wilsele, elles ont une maison de campagne et instruisent les pauvres. Cette congrégation comprend aussi des Sœurs de chœur, ce qui les apparente un peu aux ordres contemplatifs. En 1892, les Filles de Marie de Louvain, comptaient en tout, environ 150 religieuses.

10. *Sœurs de la Providence et de l'Immaculée Conception de Champion.*

Quelque grincheux pourrait peut-être leur contester la place que nous leur donnons, dans les rangs de l'armée *belge*, mais passons... Vous souvient-il du différend qui surgit entre Paul et Barnabé, au sujet de Jean, surnommé Marc (Actes XV, 35 et ss.)? Barnabé voulait le prendre comme compagnon de voyage dans les églises nouvellement fondées, et Paul s'y opposa. Ils ne parvinrent pas à se mettre d'accord; en se séparant, ils furent plus libres pour étendre, chacun de leur côté; leur champ d'action. Il serait trop long de raconter ici comment la divergence de vues, au sujet d'un noviciat à établir en Belgique, pour les Sœurs de nationalité belge, amena la séparation entre l'Institut de Portieux (France) et celui de Champion, dont Mgr Kinet fut le véritable fondateur en 1836, à l'époque où la maison-mère fut transférée de Jodoigne à Champion, près de Namur. Nous n'avons qu'à nous féliciter de cette séparation, car cette congrégation a rendu et continue à rendre les plus grands services à la religion et à notre pays. Résumons à grands traits: en 1840, des Sœurs de la Providence sont demandées successivement pour le Pénitencier de Namur, puis pour la prison de Bruxelles et pour les principales maisons de détention du royaume. Remarquons toutefois que la surveillance des détenus ne fait que s'ajouter à l'œuvre principale, qui était l'instruction et l'éducation de la jeunesse féminine.

La congrégation de Champion dirige un grand nombre d'écoles primaires, des écoles moyennes, des pensionnats, des écoles normales et des écoles professionnelles. Elle a franchi la frontière belge et se répand en Italie, en Angleterre, à l'Équateur, en Colombie et au Chili. (Extrait d'une notice sur l'Institut des Sœurs de la Providence.)

11. *Sœurs du Sacré-Cœur de Marie, de Berlaer-lez-Lierre.*

L'institution de cette congrégation date de 1845, époque à laquelle les Sœurs revêtirent un costume religieux et changèrent leur nom de « Maricoles » en celui de « Religieuses du Sacré-Cœur de Marie ». Il est encore des « Maricoles » en Belgique, mais le but est différent de celui des religieuses du Sacré-Cœur de Marie. Celui de cet institut est l'instruction des enfants. En 1892, il comptait 50 Sœurs, réparties dans les maisons de Berlaer, Capellen, Loppel, Nieuwmoer, Merxem et Wolfsdonck [1].

1. Tyck, *o. c.*, p. 47.

12. *Sœurs de la Visitation de Celles.*

Elles eurent pour fondateur M. le doyen Dubois : leur but est l'éducation des jeunes filles. Elles possèdent des maisons à Celles, Anserœul, Ellezelles et Lobbes.

13. *Sœurs des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, de Virginal.*

Leur fondatrice fut Sophie Crousse, qui établit au béguinage de Nivelles un pensionnat, qui fut transféré à Virginal en 1841. C'est ce pensionnat qui fut comme la pépinière de la Congrégation, répandue actuellement dans plusieurs établissements des diocèses de Malines et de Tournai. Les Sœurs s'occupent surtout de l'éducation des enfants pauvres [1].

14. *Prêtres de la sainte Vierge.*

« Consummatus in brevi explevit tempora multa. » (Sap. IV, 13.) C'est une sentence qui trouve bien ici son application. Celle-ci fut fondée en 1834 par deux jeunes prêtres : MM. Van Baveghem et d'Hollander. Deux pieux laïques, M. l'avocat Wispelaer et M. P. de Witte, anciens professeurs de langue, se joignirent à eux et ouvrirent, le 6 oct. 1835, le collège de la Sainte Vierge à Termonde, ayant pour but l'instruction et l'éducation chrétienne de la jeunesse. Les prêtres de l'Institut se livraient encore néanmoins au saint ministère, chaque fois que l'évêque dont ils dépendaient, jugeait à propos de les y employer. Nous ignorons à quelle époque cette congrégation s'est éteinte [2].

15. *Prêtres du Séminaire américain de l'Immaculée Conception de Louvain.*

16. *Congrégation du Cœur Immaculé de Marie à Scheut.*

Voici venir les armes à longue portée. Les missionnaires dont il sera question, partent, par amour de Marie, pour l'Amérique, la Chine et le Congo, réveiller ceux qui dorment encore du sommeil funeste du paganisme : Vox Domini concutientis desertum. Vox Domini praeparantis cervos.

a) Les prêtres du Séminaire américain. Cette institution date de 1857. Elle fut fondée sous les auspices de l'Université de Louvain et vivement appuyée par les Évêques de Belgique, à la suite d'un vœu de plusieurs évêques américains et surtout de l'archevêque de Baltimore, Mgr Spalding. Ce Séminaire est destiné à former des missionnaires pour le nord de l'Amérique. En 1891, il avait fourni près de 500 missionnaires, disséminés sur le territoire des États-Unis, et donné à l'Église d'Amérique 11 archevêques et évêques. M. de Nève peut être considéré comme le vrai fondateur de la maison. Pour le moment, les étudiants de ce Séminaire, très florissant, suivent les cours de la Schola « minor » de théologie à l'Université de Louvain. Chaque année une nombreuse phalange de prêtres américains et de quelques belges partent aux États-Unis et au Canada grossir les rangs de leurs devanciers et c'est par milliers que se comptent aujourd'hui dans le Nouveau-Monde les prêtres qui, avec l'Évangile, portent aussi là-bas l'amour de la Belgique et qui aidèrent au respect de nos droits lorsque ceux-ci furent contestés en 1914.

1. Tyck, *o. c.*, p. 48. — 2. *Id.*, *o. c.*, p. 23.

b) La Congrégation de Scheut fut fondée par un prêtre au cœur d'apôtre, l'aumônier militaire Verbist.

Son but premier fut l'évangilisation des païens et spécialement de la Chine. Son institution reçut les plus hautes et les plus flatteuses approbations de Malines et de Rome. En 1888, sur un appel du Roi et du Saint Siège, la Congrégation s'adjoignit une section spéciale pour l'évangilisation du Congo. Le Séminaire Africain, fondé à Louvain en 1886 par les évêques de Belgique, lui fut cédé pour la formation de ces missionnaires, et devint annexe de Scheut. Le 11 mai 1888, Léon XIII créa le vicariat apostolique du Congo belge, qui fut confié aux Pères de Scheut.

Nous voudrions pouvoir ici nous étendre sur l'activité étonnante de nos Pères de Scheut, au Congo ! Quelles pages admirables nous pourrions écrire sur leurs travaux apostoliques ! Qu'il nous suffise dans ce trop bref rapport de dire quesur cet immense territoire, ils desservent, dans les trois vicariats apostoliques, 39 postes fixes de missions, administrés par 107 Pères et 37 frères coadjuteurs. On a fait aussi appel à des Sœurs, qui sont à la tête d'orphelinats, d'écoles, d'hôpitaux et de lazarets. Il y a en outre 3,681 catéchistes.

La dernière statistique accusait pour les 3 vicariats : 157,716 chrétiens et 155,372 catéchumènes !

Que dirai-je de leurs missions en Chine et aux Philippines, où les Pères de Scheut exercent aussi leur activité avec le même zèle et le même succès ? Cette congrégation a fourni aux missions 14 évêques, dont le dernier est Mgr De Boeck, premier vicaire apostolique de Nouvel-Anvers, et, au ciel, elle a fourni plusieurs glorieux martyrs qui ont illustré les missions de Scheut, en Chine. C'est pourquoi nous saluons bien bas, en passant, ces vaillants pionniers de l'Évangile, car rien ne surpasse en grandeur l'œuvre de l'apostolat en pays païen, le plus parfait accomplissement du testament du Christ : « Allez, enseignez toutes les nations. » Aussi la lutte s'engage partout contre le paganisme avec une ardeur nouvelle. Par sa magistrale lettre apostolique du 30 nov. 1919, le Pape Benoît XV a voulu y enrôler tous les fidèles, et à sa voix, les évêques organisent les bataillons de l'arrière pour porter aide à ceux de l'avant. Les troupes d'attaque sont en effet insuffisantes, hélas ! « Messis quidem magna, operarii vero pauci ! » Il faut donc doubler leur valeur, en assurant, à l'arrière, les munitions et le ravitaillement : ce rôle incombe aux bienfaiteurs des missions, c'est-à-dire à tous les chrétiens ! Car aucun catholique, digne de ce nom, ne peut se désintéresser de la lutte gigantesque qui se livre contre l'empire de Satan, qui compte encore un milliard de païens !

C. Congrégations de la sainte Vierge se vouant principalement au soulagement des misères physiqhes et morales.

Notre revue touche à sa fin : nous avons vu défiler l'armée active de Marie, voyons maintenant se presser sur le champ de bataille les soldats de la « Croix-Rouge ».

1. Deux rapports spéciaux parlent du culte de Marie dans ces missions.

1. *Frères de Notre-Dame de Lourdes et Sœurs de la Miséricorde.*

Ces deux congrégations sont jumelles et ont pour fondateur Étienne-Modeste Glorieux, vicaire à Renaix. En 1830, il institua cette congrégation pour l'enseignement des enfants pauvres, pour le soin des orphelins, des vieillards, des aliénés, en un mot pour le soulagement de toutes les misères physiques et morales. La Maison-Mère était d'abord à Renaix, mais en 1880, elle fut transférée à Oostacker et la congrégation prit le nom de Frères de Notre-Dame de Lourdes. Les frères, actuellement très nombreux, possèdent des maisons en Flandre, en Hollande et en Amérique.

Les Sœurs de la Miséricorde poursuivent, pour les personnes de leur sexe, le même but que les Frères de Notre-Dame de Lourdes. En 1890, cette congrégation comptait environ 400 Sœurs, ayant 3 établissements pour aliénés en Hollande : Bois-le-Duc, Vogt et Rosmalen; en Belgique elles ont plusieurs établissements dans les diocèses de Malines, Gand, Liége et Tournai, et dirigent quelques maisons d'éducation, très à la hauteur, et plusieurs hospices ou asiles pour vieillards avec un dévouement sans égal.

2. *Maricoles de Waesmunster.*

Ces Sœurs furent instituées en 1817 par Mgr Thys, curé de Waesmunster. Elles soignent les malades et les vieillards, instruisent parfois les enfants en tenant des orphelinats. En 1885, la congrégation comptait 160 religieuses, répandues dans plusieurs maisons des diocèses de Malines et de Gand. La Maison-Mère est à Waesmunster.

3. *Sœurs de l'Enfance de Marie dites de Spernalie.*

Elles furent fondées à Bruges en 1835 par le chanoine Carton et la baronne van Zuylen van Nyevelt. Elles instruisent les enfants, surtout les sourds-muets et les aveugles. En 1883, la communauté comptait 60 religieuses.

4. *Frères de Marie* (1841).

Fondés par un ancien soldat, nommé Rigoir, ils donnent asile aux prêtres âgés du diocèse de Gand, prennent soin des malades à domicile, réparent et confectionnent des ornements sacerdotaux.

5. *Annonciades de Huldenberg.*

Cette congrégation, qui est une branche détachée de celle de Velthem, fut fondée en 1844 par Norbert Van Hemel, curé à Ranst. La Maison-Mère et le noviciat sont maintenant à Huldenberg. Ces bonnes Sœurs soignent les malades et instruisent les enfants. En 1884, elles comptaient plus de 150 membres, répandus surtout dans le diocèse de Malines.

6. *Sœurs Notre-Dame des VII Douleurs.*

Fondées en 1847, à Rhode-Saint-Genèse par M^lle^ Claire Van Kerberghen. Elles instruisent les enfants et tiennent des hospices. En 1885, la congrégation comptait 58 Sœurs.

7. *Servantes des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.*

L'institut Saint-François-Xavier, fondé en 1865, à Anvers, par M^lles^ Wilhelmine Telgmugs et Hortense Pierraerts pour la préservation des jeunes filles, fut érigé en communauté religieuse le 3 octobre 1866 par M. le curé Bogaerts et prit le nom de Servantes des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie !

8. *Frères et Sœurs de la Miséricorde.*

Le fondateur de cette congrégation est Mgr Scheppers, qui fut frappé de l'état lamentable où se trouvaient les écoles et les établissements de charité. En 1835, il institua d'abord une école dominicale dans la paroisse de Saint-Rombaud à Malines. A la suite d'une visite faite à la prison de Vilvorde, en 1837, il se décida à fonder la Congrégation des Frères de la Miséricorde. Les débuts furent bien modestes, mais l'œuvre prospéra rapidement. Afin de faire bénéficier aussi les personnes du sexe des bienfaits de son œuvre, Mgr Scheppers établit également les Sœurs de Notre-Dame de Miséricorde, qui furent érigées en congrégation en 1854. Ces vaillantes femmes dirigent de nombreuses écoles dans le diocèse de Malines; elles ont aussi des écoles dentellières et professionnelles et desservent des hôpitaux.

Le but que se proposait le fondateur était l'instruction des enfants et le soin des détenus, ces déchets de la société dont la condition est doublement misérable. En 1840, les Frères de la Miséricorde entrèrent à Vilvorde, Alost, Gand, Saint-Hubert et Namur. Ce ne fut qu'en 1865 que le Gouvernement franc-maçon de cette époque s'aperçut, avec horreur, du danger de l'intruction cléricale et en 1879, les derniers frères furent congédiés, au plus grand préjudice des enfants, de ces établissements de l'État. Cependant la bonne réputation des Frères avait franchi la frontière et, de toutes parts, arrivent des demandes pour les hôpitaux et les prisons : il en vient du Pape Pie IX, du cardinal Wieseman et d'Amérique. Le pape et le cardinal seuls furent satisfaits, mais faute de sujets, Mgr Scheppers dut éconduire les autres. Les Frères de Rome n'ont pas survécu à la spoliation, mais l'Angleterre possède toujours l'école de réforme catholique pour jeunes délinquants à Boleyn Castle. A présent qu'on les a remerciés, les bons Frères de la Miséricorde portent toute leur activité exclusive vers l'instruction du peuple en Belgique, en Italie et ailleurs. Le Frère-directeur nous écrivait récemment : « Depuis Pie IX, tous les papes nous ont toujours porté beaucoup d'estime; nous avons, grâce à leurs largesses, beaucoup de maisons à Rome, voire une près le Vatican lui-même. Pie IX a même fait peindre une Vierge spéciale pour nous, Vierge qu'il a nommée Notre-Dame de la Miséricorde et dont nous pouvons célébrer la messe spéciale, le 31 mai. En nous donnant ce gage précieux de son affection, Sa Sainteté ajoutait : « La sainte Vierge fera des miracles pour vous ! » paroles consolantes, qui semblent se vérifier : en effet, nos œuvres d'instruction marchent si bien que partout nos écoles regorgent d'élèves; nos chers frères sont demandés dans le monde

1. Tyck, *o. c.*, p. 48.

entier et, chose remarquable, les vocations, si rares de nos jours, sont nombreuses chez nous ! »

Voici venir le dernier groupe :

9. *Les Sœurs de Notre-Dame des VII Douleurs.*

Congrégation fondée par M. Wumen, doyen d'Uccle. Elles ont un orphelinat et soignent les malades pauvres, surtout dans les paroisses de Sainte-Marie et de Saint-Servais à Schaerbeek.

***

Notre revue est terminée. Il nous reste à nous acquitter d'un triple devoir : citer d'abord quelques sources où nous avons puisé nos renseignements. Le livre de M. Ch. Tyck, *Notice historique sur les Congrégations religieuses du* XIX^e^ *siècle*, nous a servi, mais ce sont surtout les communautés religieuses elles-mêmes qui nous ont fourni de préieux renseignements : nous leur adressons nos remercîments et nous les prions de nous excuser si nous n'avons pas donné à l'histoire de chaque congrégation toute l'ampleur qu'elle méritait.

Ensuite, dans cette revue, nous aurons peut-être oublié de faire figurer l'une ou l'autre congrégation. J'essaie ici de réparer, en m'inspirant de ce qui a été fait partout, après la grande guerre, pour honorer ces héros dont les hauts faits et jusqu'au nom même sont ignorés : *Au soldat inconnu* que nous n'aurions pas cité à l'ordre du jour ou dont nous aurions imparfaitement marqué les services, nous adressons, avec nos excuses, nos justes félicitations. Les hommes ne sont pas toujours fort justes ou du moins fort judicieux dans l'octroi des décorations : Dieu seul sait rendre à chacun selon ses œuvres.

Enfin, et ce devoir nous est commun à tous ici présents, et bien doux à remplir, il nous reste à présenter nos pieux hommages et nos remerciements à Marie, notre bonne Mère du Ciel, d'avoir suscité sur notre territoire de vaillantes troupes et de nous avoir ainsi, une fois de plus, montré que nous étions vraiment ses enfants de prédilection.

Cette auguste assemblée, où nous voyons notre grand Cardinal, entouré des évêques et de tout ce que la Belgique compte d'éminent dans le clergé et les laïques, nous transporte d'enthousiasme aux temps de Judith et nous permet de répéter à Marie l'éloge adressé alors à Judith, figure de la Reine des Cieux.

« Le grand Pontife vint de Jérusalem à Béthulée avec les anciens, pour voir Judith, dit le texte sacré. Celle-ci sortit au-devant de lui... Ils la bénirent tous d'une commune voix en disant : « Vous êtes la gloire de Jérusalem, vous êtes la joie d'Israël, vous êtes l'honneur de notre peuple !» (Judith XV, 9-11). Marie et son armée est la gloire de notre pays, la joie de notre nation catholique et l'honneur de notre peuple fidèle.

B. CULTE RÉGIONAL

LE CULTE DE LA VIERGE DANS LE DIOCÈSE DE LIÉGE

par M. l'abbé J. Ceyssens, curé à Dalhem.

I. Le culte de la Sainte Vierge dans l'histoire.

Dans nos régions comme partout ailleurs le culte de la Sainte Vierge fut introduit par les premiers prédicateurs de l'Evangile.

Il est généralement admis que la plus ancienne église du pays est celle de Tongres, la première église épiscopale du diocèse de Liége.

Elle était consacrée à la Sainte Vierge comme la première cathédrale de l'autre diocèse belge, celui de Tournai.

On sait qu'à l'époque romaine les centres de populations se formaient surtout le long des grandes voies de communication, à savoir les chaussées romaines et les fleuves.

Nos plus anciennes villes, Maestricht, Liége, Huy, Namur, Dinant semblent avoir été comme des relais ou des ports d'escale de la Meuse. C'est là que les populations se sont groupées et c'est là qu'on trouve les plus anciennes églises du pays, toutes consacrées à la Sainte Vierge : Notre-Dame à Maestricht, la première église de Herstal, Notre-Dame aux fonts à Liége, les anciennes églises, devenues collégiales, de Huy, de Dinant, de Namur, peut-être d'autres encore; toutes ces églises primitives ont la Sainte Vierge comme patronne.

La Sainte Vierge semble avoir été la patronne ordinaire des églises, qui datent de la première évangélisation du pays — celle du temps de saint Servais et de ses prédécesseurs — ou de l'époque romaine.

A l'époque de saint Servais, la chrétienté de Tongres avait atteint quelque prospérité. Au lendemain de sa mort, le nouveau diocèse fut envahi par les Huns, qui ruinèrent la ville épiscopale et dévastèrent toute la région. Après le départ de ces barbares, les Francs

envahirent le pays de Liége, les Saliens par le nord, les Ripuaires par l'est. Les chrétientés furent dispersées vers le sud et, pendant un long siècle, la vie chrétienne, au lieu de se développer, se maintint à peine. Le fait providentiel de la conversion de Clovis vers 500 amena une nouvelle évangélisation. Insensiblement la province de Liége et la Hesbaye flamande regagnées à l'Évangile, se convertirent, surtout à partir du moment où la puissante famille des Pepin prêta son concours à l'œuvre des missionnaires.

Les églises se multiplient; des monastères, foyers de lumière et de foi, sont érigés. L'abbaye de Chèvremont est construite par Pepin de Herstal dans le voisinage de sa résidence et est placée sous le vocable de Marie, comme le seront plus tard les monastères de femmes de Munsterbilsen et d'Eyck. Saint Lambert commence la conversion de la Campine avec le concours de saint Willebrord et leur œuvre sera achevée par saint Hubert, qui sera aussi l'apôtre des Ardennes.

Des églises surgissent de tous côtés et, si un certain nombre sont dédiées, les unes à saint Pierre, par les missionnaires qui veulent affirmer leur dépendance du successeur du chef des apôtres, d'autres à des saints nationaux comme saint Remi, et saint Martin de Tours, ou à des saints martyrs, le plus grand nombre sont encore placées sous le patronage de la Sainte Vierge.

Ainsi l'église d'Emael, consacrée par saint Hubert, celle de Donck, qui existe déjà en 741, ont comme patronne la sainte Vierge. Saint Willebrord construit à Oss, dans le futur archidiaconé de la Campine, une église en son honneur. La cathédrale de Liége, construite par saint Hubert à l'endroit même où son prédécesseur avait subi le martyre, est consacrée à la bienheureuse Marie et à saint Lambert.

Charlemagne continue les traditions de dévotion et de piété envers la Sainte Vierge et érige son dôme célèbre d'Aix-la-Chapelle en l'honneur de Marie. Il en est de même ailleurs; plusieurs des anciennes églises du Limbourg et de la province de Liége ont Marie comme patronne.

Comme on le sait, Charlemagne ne se contenta pas de s'occuper de l'organisation des paroisses, il s'intéressa à tout ce qui concerne la religion. Avec le concours des évêques et d'hommes compétents, il composa la liturgie *franque* qui, en grande partie, devint la liturgie romaine. Dans cette liturgie le culte de la Sainte Vierge avait une large place.

Le savant et grand évêque de Liége, Étienne, dont le diocèse de Liége a célébré naguère le 1200e anniversaire, composa, entre autres ouvrages, un *Liber de officiis*, malheureusement perdu, mais dont la table des matières est conservée. Cet ouvrage était un véritable bréviaire, contenant les offices de toute l'année, et parmi ces offices

il y en a quatre en l'honneur de la Sainte Vierge : ceux de la Nativité, de l'Annonciation, de la Purification et de l'Assomption. On peut en conclure que, déjà de ce temps, — en 900 — ces fêtes étaient célébrées dans toutes les églises de l'ancien diocèse.

Dans ces églises, dont beaucoup étaient consacrées à la sainte Vierge, et où ces fêtes étaient célébrées avec dévotion, on vit bientôt apparaître d'autres manifestations du culte de Marie. Plus tard, nous parlerons des statues et autres œuvres artistiques, qui proclameront la vénération du peuple chrétien envers la *Mère de Dieu*. Pour le moment nous mentionnons les nombreux autels ou bénéfices qui furent fondés dans les églises. Dès les siècles les plus reculés, des princes et des seigneurs manifestaient leurs sentiments religieux par des fondations d'abbayes ou de couvents. Des particuliers fondaient des bénéfices et autels en l'honneur des saints. Ces fondations de bénéfices furent très nombreuses : on en fonda jusque dans les moindres paroisses ; les pouillés ou listes des paroisses et des bénéfices nous le prouvent.

Un pouillé de l'archidiaconé de Campine, datant de 1400, nous apprend que, si assez bien de bénéfices avaient été fondés en l'honneur de saints protecteurs — qu'on invoquait dans les dangers et autres besoins, — le plus grand nombre ont la Sainte Vierge comme patronne. Ceux-ci semblent en outre les plus anciens et les plus importants. Dans la liste des bénéfices, ils figurent presque toujours en tête, et dans certaines paroisses plus importantes on en rencontre jusque deux et même trois sous son nom. Un pouillé de 1497, qui comprend la liste de toutes les paroisses de l'Ancien diocèse, avec le nom des bénéfices y établis, nous permet de constater qu'il en était ainsi partout. D'après un pouillé du XVIII^e^ siècle, il y avait dans le diocèse de Liége, déjà fortement démembré, 70 églises paroissiales et 380 autels consacrés à la Sainte Vierge, autant de témoignages du culte de la Sainte Vierge. Ces pouillés nous disent que le culte de la Sainte Vierge était universel et intense, ils nous prouvent combien grande était la dévotion envers la Mère de Dieu et quelle confiance on avait chez nous dans sa puissante intercession auprès de Dieu.

Quand on compare les deux premiers pouillés de l'archidiaconé de Campine, on constate que les nouvelles fondations de 1400 à 1497 sont relativement peu nombreuses. Cette constatation ne nous oblige pas à conclure à un affaiblissement du culte de Marie. Il y avait des autels à satiété ; puis la dévotion se manifeste de différentes autres manières, ainsi par l'érection de chapelles spéciales en différents endroits.

L'érection de ces chapelles dédiées à Marie, dont un certain nombre remontent même à des siècles antérieurs, nous amène à parler

d'une autre manifestation, plus ancienne encore, du culte envers Marie.

On sait que nos ancêtres païens adoraient de faux dieux, honoraient des idoles et vénéraient les bois et certains arbres. Quand nos premiers évangélisateurs parvinrent à convertir nos aïeux, ils eurent à lutter contre les vieilles traditions religieuses superstitieuses qui étaient vivaces et nationales. Ils détruisirent les idoles, mais ne parvinrent pas à supprimer les superstitions. La liste des « paganeries » condamnées en 741, au concile de Leptines, est édifiante à ce sujet.

Pour combattre ces « paganeries » nos Missionnaires et nos évêques détruisirent les idoles et érigèrent des églises aux endroits les plus vénérés et aux emblèmes qui se trouvaient ailleurs, dans les bois, près des fontaines et aux arbres, surtout aux arbres des carrefours et des bifurcations des chemins, ils placèrent des emblèmes chrétiens. Quels étaient ces emblêmes? C'étaient évidemment la croix et le crucifix et aussi des images de la Sainte Vierge, en l'honneur de laquelle ils consacraient les églises et élevaient les autels.

De là l'origine du culte de Marie manifesté par ces statues et images fixées aux arbres, dans les bois, le long du chemin, de ces petits édicules construits pour les abriter, de ces niches ou potales, comme on dit au pays de Liége, qu'on plaçait au coin des rues ou dans les murs des habitations particulières, de ces nombreuses chapelles de Notre-Dame au bois et à l'arbre qu'on rencontrait de tous côtés.

De ces statues isolées et nombreuses on ne rencontre pas de mention dans les documents des premiers siècles chrétiens. Mais, à un moment donné, quand des chapelles ont été construites à leur emplacement, elles apparaissent nombreuses dans les régions. L'origine de ces chapelles nous est souvent parvenue sous une forme légendaire, comme par exemple pour les chapelles de Wihou et de la Sarte; dans ces légendes, il y a toujours un fond vrai : la préexistence de statues fixées aux arbres ou placées dans les bois.

Les noms que portent certaines chapelles nous rappellent cette origine.

Dans la région, qui m'est le plus connue, il y a les anciennes chapelles de Visé, de Wihou ou Argenteau, de Noblehaie et l'église paroissiale actuelle de Bellaire, qui avaient le nom de chapelles de Notre-Dame au bois, comme une certaine église des environs de Bruxelles.

A Momalle, il y a la chapelle de Notre-Dame à l'arbre; à Lummen (Limb.), de Notre-Dame au hêtre, et non loin de là, celle de Notre-Dame au chêne. Ces statues et ces chapelles étaient et restaient l'objet de la vénération des gens du voisinage, parfois des buts de

pèlerinage, et autour de la statue ou de la chapelle se forme un hameau, même un village, comme des villes se sont formées autour de nos anciennes abbayes.

Nous ne pouvons pas énumérer les nombreuses anciennes chapelles du diocèse de Liége. Disons seulement que les noms spéciaux qu'elles portent nous laissent parfois deviner l'occasion de leur érection : ici c'est la Vierge ou Notre-Dame du Bon-Secours, là Notre-Dame d'Allégresse. Au XVII^e siècle apparaissent les chapelles de Notre-Dame de Lorette.

De tous temps les relations des Belges en général et des Liégeois en particulier, avec Rome, furent fréquentes, comme Mgr Vaes vient encore de le démontrer [1].

Deux chanoines de Visé visitèrent la Basilique de Lorette en Italie, qui abrite la Casa Sancta, la Maison de Nazareth ; ils prirent les mesures de la Casa Sancta et à leur retour, avec le concours de leurs concitoyens, ils construisirent sur la hauteur voisine, d'après les dimensions prises sur place, une petite chapelle qui était la reproduction de la Casa Sancta et qui est encore un lieu de pèlerinage de nos jours. La chapelle et la statue, qui date du même temps, ont survécu à la destruction, par les Allemands, de la petite ville de Visé.

D'autres chapelles furent érigées de la même façon en l'honneur de Notre-Dame de Lorette, sur différents points du diocèse.

Toutes ces anciennes chapelles de la Sainte Vierge, parfois reconstruites et agrandies, ont continué à être des lieux de pèlerinage, grâce à la dévotion toujours vivace des fidèles.

Parmi les vieilles statues de Notre-Dame, plusieurs sont réputées miraculeuses. Je ne sais si, en dehors de l'enquête canonique faite au sujet du miracle de la Vierge noire de Verviers, d'autres enquêtes de ce genre ont été faites, mais la foi ardente de nos ancêtres, leur grande dévotion envers la Sainte Vierge, les ex-votos de tous genres, même des inscriptions sur vitraux, nous disent que de nombreuses faveurs ont été obtenues par l'intercession de la Mère de Dieu.

II. Le Culte de la Sainte Vierge dans les Arts.

Les plus anciennes œuvres d'art du pays de Liége, qui sont : le diptyque de Genoels-Elderen, conservé dans un Musée de Bruxelles, et un autre ivoire du trésor de l'église de Tongres, représentent : le premier l'Annonciation et la Visitation de la Sainte Vierge, le second la Sainte Vierge avec l'Apôtre saint Jean au pied de la Croix. Ces œuvres semblent antérieures à Notger.

L'usage de placer des statues dans les églises semble encore plus

1. Mgr. Vaes, *Les fondations hospitalières flamandes à Rome du XV^e au XVIII^e siècle.*

ancien. Les anciennes coutumes ecclésiastiques, dont le fond semble remonter à l'époque de Charlemagne, et qui nous ont été conservées dans les records des conciles des chrétientés, le prouvent. Le décimateur devait fournir une statue du patron de l'église; le fondateur d'un bénéfice, la statue du Saint en l'honneur duquel il était fondé.

Les anciennes églises dédiées à la Sainte Vierge étaient nombreuses, et plus nombreux, si moins anciens, les autels de bénéfices de la Sainte Vierge. Pour ces statues on a représenté la Sainte Vierge comme Mère de Dieu, avec l'Enfant Jésus sur le bras.

A l'époque romaine, la Vierge est représentée assise, comme on la voit sur la célèbre statue de Dom Rupert à Liége, et comme elle et d'autres saints sont souvent représentés sur les châsses et les sceaux de ce temps. Ces vierges sont généralement graves, trapues et gracieuses, tout à fait romanes. Dans les églises de village, on trouve encore des statues du patron de l'église de ce genre, y compris des statues de la Sainte Vierge, qui mériteraient une étude spéciale.

A l'époque ogivale, les statues changent avec l'architecture. Elles se dressent, deviennent sveltes et légères comme les fenêtres des églises gothiques des premiers siècles; on pourrait même ajouter qu'elles deviennent éthérées et idéales. Les formes corporelles sont dissimulées dans des robes longues, étroites, aux plis réguliers et anguleux, et la tête, couverte d'un voile, puis d'une couronne royale, exprime la majesté, la douceur et la bonté, et aussi la tendresse pour l'Enfant Jésus, qui est porté sur un bras. C'est la représentation de la Vierge, Mère de Dieu, la *Mater gloriosa*.

A côté de ces statues de la Mère glorieuse, on vit apparaître d'autres statues, également assises mais d'un genre tout différent, les *pietas* représentant la Mère de douleurs, *Mater dolorosa*, avec le corps inanimé et meurtri du Sauveur sur les genoux. Ces statues semblent devoir leur origine à d'autres *matres dolorosae* plus anciennes.

Dans les coutumes des records ecclésiastiques, il est dit encore, que le décimateur devait fournir la *imago crucifixi* placée ou suspendue dans l'arcade de l'entrée du chœur. Or, sur l'ivoire de Tongres, on a déjà le Crucifiement avec la Sainte Vierge et l'Apôtre saint Jean au pied de la Croix, et plus tard, dans la plupart des églises, on constate, à côté du Christ triomphant de l'entrée du chœur, la présence, sur une poutre ou trêve, de ces deux témoins du Crucifiement.

La Vierge au pied de la Croix, c'est la *Mater dolorosa*. L'idée de représenter la descente de la Croix devait nécessairement se présenter à l'esprit des artistes chrétiens, en quête de nouveauté, et c'est là, semble-t-il, l'origine de ces *pietas*, *Mères de pitié*, si nombreuses dans le pays de Liége, si expressives et si impressionnantes

à la fois. Les *pietas* devaient nécessairement amener la représentation de Notre-Dame des Sept Douleurs.

Pendant que le genre de la *Mater dolorosa* se transforma ainsi, la *Mater gloriosa* subit les influences des temps nouveaux. Avec la Renaissance, le réalisme et le souci de l'anatomie se manifestent chez les artistes. Les Vierges idéales gothiques se transforment en grandes dames, telles les Vierges des Van Eyck, peintres, originaires du diocèse de Liége, et des peintres et sculpteurs liégeois, et on peut se demander si ces artistes, avec leur souci réaliste, n'ont pas pris comme modèles des dames de leur temps. L'art pour l'art y gagnait, mais le sentiment religieux y perdait. Les tableaux peints eurent une grande vogue et la sculpture fut presque délaissée; les statues de la Sainte Vierge de la Renaissance sont rares. Plus tard, Jean Delcour en sculptera un certain nombre, en son genre particulier; la plus connue est celle qui surmonte la fontaine du Vinâve-d'Ile à Liége.

Pour se conformer au goût de l'époque, on plaça dans les églises, des autels dont les colonnades encadraient les tableaux. Dans cette innovation, on peut encore voir une manifestation de la dévotion envers la Sainte Vierge : à cet effet, les fidèles s'imposèrent des dépenses parfois considérables. Cependant les vieilles statues furent placées dans un coin, après avoir subi un badigeonnage, ou remisées dans un grenier. Beaucoup de ces vieilles statues, toujours si pieuses et parfois si artistiques, ont passé par les mains des brocanteurs; néanmoins, il en existe encore, et plus qu'on ne croit, dans les églises de la campagne.

Un prêtre dévot à Marie, et amateur d'antiquités trouva dans sa petite église une vieille statue de ce genre, il la fit dérocher et polychromer avec intelligence; et maintenant elle est admirée par les archéologues, dans sa paroisse d'Évegnée, où elle a provoqué un renouveau de dévotion envers la Sainte Vierge, parce qu'elle est belle, qu'elle inspire la piété, qu'elle rappelle l'histoire de la paroisse et la dévotion des ancêtres envers Marie.

Une autre statue, qui est pour la première fois présentée au public, à l'Exposition des architectes liégeois, sous le nom de statue de Berselius, mérite également d'être signalée. Elle est intéressante au point de vue archéologique, parce que c'est une des rares statues de l'époque de transition entre l'art gothique et celui de la Renaissance, et qu'on peut fixer la date de son origine. Elle est intéressante au point de vue du culte de la Sainte Vierge. Celle-ci est représentée debout, écrasant sous son pied le croissant et le serpent. Ce croissant nous dit que la Sainte Vierge était invoquée comme *auxilium Christianorum* dans la lutte séculaire contre les Musulmans, longtemps avant la bataille de Lépante. Et le serpent écrasé est comme une

profession de foi en l'Immaculée Conception; et, soit dit en passant, ce n'est pas la seule ni la plus ancienne manifestation de la foi de nos ancêtres en ce privilège de Marie. Espérons que d'autres découvertes de ce genre fourniront encore de précieux renseignements pour l'archéologie religieuse et sur le culte de la Sainte Vierge aux temps passés.

III. Le Culte de la Sainte Vierge dans le folklore.

Dans le folklore du pays de Liége, on trouve pour la dévotion à la Sainte Vierge les mêmes caractéristiques que dans les anciens Noëls wallons : un grand respect qui n'est pas exempt d'une certaine familiarité; une grande confiance, et une foi parfois naïve et exagérée. Dans les anciens documents, la Sainte Vierge figure sous le nom de *Maria* avec le qualificatif de *beata*, les titres de : *virgo*, *Mater Dei* et *Mater Domini nostri Jesu-Christi*, et le langage populaire les a conservés en les transformant. Marie est devenue en wallon *Mareïe*, mais par respect, ce nom wallon n'a pas été conservé à cause de sa vulgarité. *Beata* n'a pas été employé sous le nom de bienheureuse, mais sous le nom de *sainte*. Le peuple emploiera le terme affectueux *binameïe*. Il dit encore *binameie Sainte Vierge*, *binameie mère di Diu*, Mère de Dieu, forme archaïque de Mère de Dieu, qui a été conservée comme nom d'une ruelle de Liége, et d'une ancienne porte de la petite ville de Dalhem, à cause des statues de la Vierge qui s'y trouvaient. La formule *Mère de Notre Seigneur Jésus-Christ* est trop longue pour le langage populaire; on dit *Mère de Jésus* ou *Mère di Diu*, et dans une expression des plus populaires, on disait *al'wade di Bon Diu* (Jésus) et *di s'mame* (Marie).

Le titre de *Notre-Dame* est plus récent, il est probable qu'il date de l'époque de la chevalerie. Ce titre devint d'un usage général. Les Liégeois avaient comme devise *Notre-Dame et Saint Lambert*; c'était leur cri de guerre. La fête de l'Assomption était la grande Notre-Dame; les autres fêtes de la Sainte Vierge ne sont pas oubliées dans le calendrier populaire. Certains travaux de ménage devaient se faire entre les deux « Notre-Dame ».

Les moindres statues de rues des villages ou des villes étaient l'objet de la vénération du *vinâve* ou du quartier. C'est près de ces statues que s'arrêtaient les antiques processions des rogations; c'est là aussi qu'on dressait plus tard les reposoirs pour la procession du Saint-Sacrement. Elles restaient l'objet de la sollicitude et de la générosité des gens du voisinage. Sous ces statues, on allumait certains soirs des lamponnettes et l'on brûlait des cierges. L'illumination de ces statues de la Sainte Vierge fut peut-être le premier éclairage public de nos villes et de nos bourgs.

Rappelons ici ce qui a été fait à ce sujet, à l'occasion du concours de l'ornementation des potales du quartier d'Outre-Meuse à Liége, organisé le 15 août dernier, par un groupe de folkloristes.

Nous ne pouvons pas parler de toutes les manières dont se manifestait le culte de Marie dans la vie populaire. Signalons seulement les pèlerinages collectifs ou individuels aux grands sanctuaires et même aux petites chapelles de la Sainte Vierge et signalons que, parmi les pieux souvenirs que les pèlerins rapportaient, se trouvaient toujours de petits drapelets peints, dont des échantillons m'ont appris jadis que, anciennement, la statue de la Sainte Vierge de Montaigu était fixée à un arbre, et qui m'ont fourni des vues de l'ancienne chapelle de Wihou et d'autres sanctuaires.

La Vierge, ou la Notre-Dame, était honorée, invoquée avec confiance; nous avons parlé des ex-votos qui, de nos jours comme jadis, ornent les sanctuaires de Marie. Le folklore nous montre que cette confiance était parfois excessive. On avait confiance dans la toute-puissante intercession de la Sainte Vierge. On lui demandait, *on exigeait* d'elle des miracles.On entendait et on entend encore des mères affolées près du berceau de leur enfant mourant, jeter ce cri d'angoisse: *Binameie Sainte Vierge, fez vos miracl!* Bien plus,dans le temps on allait jusqu'à demander à la Sainte Vierge de ressusciter les enfants morts avant le baptême pour pouvoir les baptiser. Dans une complainte faite au XVIII[e] siècle à l'occasion de la mort tragique d'une jeune fille enceinte, jetée dans la Meuse par son séducteur, on fait dire à la victime cette dernière prière : *Sainte Vierge, baptisez mon enfant.*

***

Sans doute cette foi naïve et exagérée a disparu. Le langage populaire perd ces anciennes et affectueuses formules de vénération. Certains lieux de pèlerinage ont reçu des cadres mondains. Pour d'aucuns, les pèlerinages sont devenus des excursions d'agrément, et cependant le culte de la Sainte Vierge reste vivace; c'est la dévotion la plus générale et la plus populaire, parce que la plus ancienne, la plus enracinée dans la vie du peuple. Tout chrétien honore la Mère de Dieu et notre Mère, et même parmi ceux qui ont abandonné les pratiques religieuses il y en a qui ont conservé un reste du culte de Marie. On a vu des hommes, qui passaient fiers et indifférents devant l'église paroissiale et se découffaient devant le sanctuaire de Marie, et, parce qu'ils pouvaient le faire sans être vus, entraient dans une chapelle pour confier leurs peines à Marie et implorer son secours.

***

Comme conclusion à ce rapport, nous formulons le vœu que dans les paroisses on recueille et conserve tout ce qui concerne le culte de la Vierge : statues, images, faits historiques et traditions, et qu'on les fasse connaître aux paroissiens. Ce sera un moyen de prouver la pérennité de cette dévotion, de la raviver et de la rendre plus forte et plus salutaire dans l'avenir.

COURTES NOTICES SUR LES VIERGES DU LUXEMBOURG

par M. l'abbé Tillière, curé de Jamoigne.

AVANT-PROPOS

Le travail que l'on va lire est une œuvre posthume. Il est dû à la plume de notre frère, feu M. l'abbé Nicolas Tillière, ancien aumônier de Malonne, décédé au presbytère de Jamoigne, victime des Allemands, le 17 septembre 1916.

Ces pages furent écrites pour le congrès Marial de Namur en 1904.

Nous les reproduisons à la demande d'un de nos supérieurs et nous n'ajoutons que quelques monographies nouvelles, généralement fort sobres de détails et manquant de documentation. Le congrès Marial de Bruxelles sait très bien comment s'élèvent généralement les sanctuaires dédiés à la Vierge et comment les archives paroissiales leur restent étrangères.

Que N.-D. de la Paix accueille le travail d'un défunt et bénisse notre bonne volonté !

En la fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge 1921.

L. Tillière, curé de Jamoigne.

Arlon. — Saint-Donat. Notre-Dame, Reine de la Paix.

En 1620, une colonie de Pères Capucins vint des Pays-Bas se fixer à Arlon. Pendant sept ans, ils demeurèrent chez M. Pierre-Ernest de Cobreville, seigneur de Guirsch, qui leur avait offert un terrain pour bâtir un couvent. Mais, dans l'entretemps, l'Infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, et Philippe IV, roi d'Espagne, les autorisèrent à s'établir sur l'emplacement de l'ancien château d'Arlon, où s'élève aujourd'hui l'église de Saint-Donat. La première pierre fut posée le 19 mai 1625.

Le 8 septembre 1654, déférant aux vœux unanimes de la population, les religieux établirent dans leur église le culte de Marie foulant la lune à ses pieds. C'était affirmer le triomphe de la Vierge sur l'idolâtrie; car on prétend qu'autrefois la lune était adorée dans Arlon, *Ara Lunae*. La cérémonie se fit avec une grande pompe et tous rivalisèrent de générosité et de zèle. Un distique-chronogramme rappelle la date et le fait :

LVXIt Vt oCtaVo septeMbri In VIrgIne phoebVs,
arLVnI CœpIt VIrgo peraLta CoLI.

Le 8 septembre, au ciel Phébus dorait la Vierge [1],
Quand fleurit dans Arlon le culte de la Vierge [2].

Depuis lors, Marie fut la Patronne de l'église des Pères sous le titre de la Nativité, et le sceau du couvent portait son image avec cette inscription : *S. Capuccinorum Conventûs Arae Lunae.*

Le 1er mai 1555, afin de conjurer les maux de la guerre, clergé, magistrat et peuple d'Arlon se mirent solennellement sous la protection de la Sainte Vierge. Leur confiance ne fut pas trompée. Par une bulle du 30 septembre 1740, Benoît XIV érigea dans l'église des Capucins une confrérie sous le titre de Confédération d'amour de Notre-Dame d'Arlon, et l'enrichit d'indulgences. La statue de N. D. d'Arlon fut couronnée comme Vierge miraculeuse le 8 septembre 1904.

Arlon. — Barnich. Notre-Dame de Clairefontaine.

L'abbaye de Clairefontaine fut fondée en 1216, pour les Bernardines, par la pieuse Ermesinde, qui voulut y être inhumée. Une statue en pierre, représentant la Vierge, fut, dit-on, exécutée sur son ordre. Placée dans le portail, au-dessus de la porte de l'église, elle y est restée jusqu'à la ruine de l'Abbaye en 1794. Alors elle fut sauvée par le meunier Henri Hosch, qui, à sa mort, la confia à la famille Wagner.

En 1874, les Pères Jésuites d'Arlon, ayant racheté les ruines pour y établir une maison de campagne, construisirent une chapelle en l'honneur de la Sainte Vierge. En faisant les fouilles, ils retrouvèrent les restes d'Ermesinde et la source miraculeuse que couvraient les décombres. Quand la chapelle fut achevée, la famille Wagner remit aux Révérends Pères la statue antique et vénérable qui, mutilée par le temps, fut confiée à M. Mathias Zens, de Gand, pour être restaurée. Toute rajeunie, elle trône sur une colonne, au centre même et sous le dôme du sanctuaire élevé en son honneur.

1. Constellation du Zodiaque.
2. La Ste Vierge Marie.

Bastogne. Notre-Dame du Bon Secours.

De tout temps, la ville de Bastogne, qui porte la Vierge dans ses armoiries, fut fidèle à son culte. Chaque année, dans la nuit du 30 avril, sa célèbre Société philharmonique exécute ses plus riches mélodies pour annoncer l'ouverture du mois de mai. Les saluts de ce mois béni ont un remarquable éclat.

Au centre de cette ville chrétienne, la Mère de Dieu a son sanctuaire sous le titre de Notre-Dame du Bon Secours.

Bastogne. Notre-Dame de Bonne Conduite.

La chapelle de Notre-Dame de Bonne Conduite doit avoir été érigée entre 1602 et 1677. En effet, un document de 1602 ne la mentionne pas parmi les églises et chapelles de Bastogne; et, sur l'autel de saint Sébastien, on lisait une inscription latine dont voici le sens : « Messire Sébastien Le Veneur, échevin de Bastogne, avec Marguerite de Latour, sa femme, ont dédié cet autel en l'honneur de Dieu, de sa Sainte Mère et de saint Sébastien en l'an 1677. »

Sans doute, elle fut d'abord l'église d'un ermitage. Elle a toutes les dépendances d'une église : trois autels, sacristie, jubé, et déjà des fondations en 1680. De plus, la tradition populaire et des documents du XVII^e^ siècle permettent de croire à l'existence d'un ermitage.

La petite statue en terre fut toujours considérée comme miraculeuse, parce que d'elle-même elle aurait fui les flammes d'un incendie pour se reposer sur un arbre où on l'aurait retrouvée peu après.

Qui sait? Peut-être le vocable de Notre-Dame de Bonne Conduite est-il né de la confiance des voyageurs qui, leurs affaires finies, s'en retournaient chez eux et aimaient, avant de s'aventurer dans les grands bois, de lire sur la façade de la chapelle : « Vierge Sainte, Notre-Dame de Bonne Conduite, délivrez-nous de tout péril ! »

Les grandes manifestations religieuses d'autrefois, suspendues pendant la Révolution, reprirent en 1806. Le village de Senonchamps vient encore en procession chaque année pour assister à la messe dans le vieux sanctuaire. Au mois de mars 1871, on y fit un pèlerinage resté célèbre.

Bertrix. — Carlsbourg. Notre-Dame du Buisson fleuri.

Ce n'est peut-être qu'une légende, mais si gracieuse et si naïve !

La comtesse Ide d'Andenne, épouse d'Eustache II, comte de Boulogne et de Lens, voyait dépérir son fils. L'art se déclarait impuissant et la mère promenait en vain son trésor à travers l'air pur du pays. Un jour, elle arrive sur les hauteurs de Saussure et rencontre une jeune bergère qui lui découvre dans un buisson

fleuri une statue de la Madone en ivoire grossièrement sculptée. Un rayon de lumière semblait jaillir de la douce image et remplir le buisson d'un mystérieux éclat. Ide, confiante, implore la Mère de Dieu pour son fils aimé. Aussitôt, la vie déborde sur la face alanguie de l'enfant, qui devint Godefroid de Bouillon.

Bientôt sur les racines du buisson fleuri s'éleva un modeste sanctuaire où fut déposée la statue merveilleuse. La pieuse mère fit bâtir tout près une résidence champêtre où elle revint souvent.

Ces anciennes constructions disparurent pour faire place au château de Carlsbourg, élevé en 1729 par le duc Charles de Bouillon.

Telle est la légende du Buisson fleuri, à laquelle les habitants de Carlsbourg attribuent l'origine de leur village.

Bouillon. — Ucimont. Chapelle castrale de Botassart.

Cette chapelle est bien l'un des plus antiques monuments diocésains érigés en l'honneur de l'Immaculée Conception. Elle fut fondée en 1624 par Jean de La Mock et Catherine de Conjoux, son épouse. La bénédiction eut lieu le 17 juin 1625 par le suffragant de l'évêque de Liége.

Voici l'inscription qui rappelle la fondation, telle qu'on la voit sur une des pierres tombales de la chapelle :

> Cy gisent les feus nobles et vertueux Seigneur et Dame, le sieur Jean de La Mock, vivant Sire de Bouillon, Seigneur haut justicier de Botassart Chasteaumont, décédé de ce monde le 18 d'aoust 1646, et la Dame Catherine Couppen de Connisoulx, son épousez, décédée le 28me avril 1636, qui, a l'honneur de l'Immaculée Conception de la glorieuse Vierge, Mère de Dieu, ont faict ériger et fonder la présente chapelle, l'an 1624. Priez Dieu pour eux.

Les termes semblent empruntés au testament des nobles époux, en date du 27 avril 1636.

Durbuy — Barvaux-sur-Ourthe.

A l'église de Barvaux l'on admire une *Mater Dolorosa consolatrix afflictorum* comme porte l'inscription, sculpture artistique du XVIIe siècle. Elle est toujours l'objet d'une particulière vénération des fidèles. Ensuite la paroisse de Petithan, voisine, possède une chapelle à Notre-Dame de Luxembourg, bâtie par l'ancienne famille notable de la paroisse les Duchesne. Antoine Duchesne l'a bâtie pour demander à la Vierge protection pour ses fils partis aux armées de Napoléon. Il n'eut qu'à s'en féliciter. Le culte de Notre-Dame de Luxembourg étant très populaire dans notre canton, bien des gens

de Barvaux se rendent à cette chapelle assez proche, dans la section de Rome, pour y prier. Le village de Petithan possède une chapelle dédiée à Notre-Dame de Bon Secours; elle paraît fort ancienne. La procession de saint Monon où l'on accourt de tous les environs, y fait halte sur son parcours. (A Barvaux, une petite chapelle à Notre-Dame de Lourdes; elle est très récente.)

Durbuy — Durbuy. Notre-Dame de la Cherra.

Au confluent du ruisseau de Vedeur et de l'Ourthe, s'élève un immense rocher, que borde la route de Durbuy à Tohogne. A micôte, se dessine l'antique chapelle dédiée à Notre-Dame de la Cherra, ou de la Montagne. Sa façade est mise en relief par le fond gris et terne de l'aride rocher sur lequel elle s'appuie.

Le vocable accuse une origine espagnole; ainsi, la dévotion remonte vraisemblablement au XVI^e^ siècle.

Autrefois, la Madone de la Cherra était fort populaire dans tout le pays, mais l'indifférence contemporaine a fait fléchir son culte séculaire. Puisse-t-il être bientôt relevé et mis en honneur !

Durbuy. — Wéris.

La statue de la Vierge que l'on admire à Wéris est due au ciseau de Jean Delcour, né à Hamoir et mort à Liége, à l'âge de 80 ans. Il alla se perfectionner à Rome, où, naturellement, il se pénétra des idées de l'école italienne. Il sculpta beaucoup de madones, entre autres celle de l'église Saint-Nicolas et celle de la fontaine Vinâve-d'Isle, à Liége, comme nous le dit le rapport précédent. La plus remarquable orne le tombeau de Mgr d'Allamont, grand défenseur de Marie Immaculée, mort évêque de Gand, le 6 avril 1670.

Delcour légua tout son patrimoine pour construire une chapelle sur le plan de Notre-Dame de Lorette. L'église de Wéris possède encore de lui un tabernacle et une fort belle statue de l'Ange gardien. La Vierge de Wéris mesure un mètre de hauteur. Malheureusement elle est en bois de tilleul, ce qui a nécessité une polychromie plus ou moins heureuse. Le major Daufresne de la Chevalerie, avec son enthousiasme de soldat poète, en a chanté les charmes exquis dans la *Revue de Louvain* (1879).

Érezée. — Malempré. Notre-Dame des VII Douleurs.

M. l'abbé Pirson, mort curé d'Oppagne en 1887, raconte ainsi l'origine de la dévotion :

« La chapelle de Xhoutsiploux a été bâtie l'an 1850 par le soussigné, curé de Malempré, et par sa sœur, Marie-Joséphine Pirson, en l'honneur de Notre-Dame des VII Douleurs, en reconnaissance

d'une guérison extraordinaire et subite que la dite Marie-Joséphine Pirson croit avoir obtenue par l'intercession de notre divine Mère. Elle a été bâtie pour y pouvoir dire la sainte messe le dernier novembre de la même année par le curé soussigné, avec l'autorisation de Mgr Dehesselle, en date du 28 octobre 1851. »

(s.) Pirson, *curé.*

Il fit élever une rotonde en 1851 et y ajouta bientôt une nouvelle construction. La façade s'écroula en 1891; et, sur le désir de ses paroissiens, M. le curé Mahoux releva le sanctuaire, que l'on bénit le 8 septembre 1893.

Les pèlerinages commencèrent en 1887, à la demande de M. Choideker, curé de Bra (Liége). Chaque année, le 8 septembre, de nombreux pèlerins viennent, sous la conduite de leurs pasteurs, assister à la messe solennelle chantée à leur intention. C'est, d'ailleurs, le seul pèlerinage en vogue dans cette partie du pays.

Le 11 novembre 1894, le R. P. Hilarion érigea dans le sanctuaire un chemin de croix donné par M. le curé de Villettes.

En 1900, M. l'abbé Simon, curé alors à Malempré, remplaça le vieux autel détérioré par un autel en chêne sculpté très bien réussi.

Étalle — Chantemelle. Notre-Dame de Lourdes.

Il existe à Chantemelle une chapelle en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, construite par M. l'abbé Flick, ancien curé. Il y a là-dessus un rapport présenté au Congrès Marial de Namur et inséré dans l'ouvrage sur le Congrès Marial, page 35. Des processions y ont lieu tous les ans (années de guerre exceptées). Cette année fêtera le 25e anniversaire de la bénédiction de la chapelle.

Étalle. — Châtillon.

L'église actuelle de Châtillon fut bâtie en 1840. Le maître-autel et la belle statue de Notre-Dame du Rosaire proviennent de l'église de Virton.

Un peu au-dessus du village, sur le chemin d'Arlon, on rencontre une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, sous le titre de Marie conçue sans péché. Elle fut érigée par les époux Jean-Joseph Rongvaux et Madeleine Sosson, de Châtillon, avec l'autorisation de Mgr Dehesselle, en date du 16 mai 1842. Le but de cette fondation pieuse était de faire amende honorable pour les blasphèmes proférés sur la route et de réveiller la dévotion envers Marie. Le sanctuaire fut béni le 16 avril 1843 par M. le doyen d'Étalle. On y plaça le maître-autel de l'église paroissiale démolie trois ans auparavant.

Les curés de Châtillon ont demandé et obtenu la permission d'y célébrer la sainte messe.

Étalle. — Habay-la-Neuve. Notre-Dame de Grace.

En 1818, Mme Gillet, d'Habay-la-Neuve, vit un enfant qui jouait avec une statuette de la Sainte Vierge. Elle la lui acheta pour la vénérer chez elle. Vers 1824, elle la fixa à un hêtre du bois de Bologne, sur la route d'Anlier. Deux faits merveilleux excitèrent bien vite la dévotion. D'abord, la guérison du jeune Bricus. A l'âge de 17 ans, estropié par suite de deux fractures à la jambe, il se fit porter aux pieds de la Madone; il fut exaucé et, durant sa longue vie, on s'aperçut à peine de l'accident.

En 1832, la paroisse d'Habay-la-Neuve, décimée par le choléra, fit une neuvaine à Notre-Dame de Grâce et la clôtura par une procession au bois de Bologne. Au retour à l'église, la dernière victime expira et le fléau disparut.

Émus et reconnaissants, les époux Gillet songèrent à bâtir une chapelle : la commune offrit le terrain, les habitants leurs corvées. La bénédiction du sanctuaire eut lieu le 15 août 1837, au milieu d'une foule innombrable.

Chaque année, le 15 août revoit la même affluence et la même piété. De nombreuses et remarquables faveurs, dûment attestées, obtenues depuis lors aux pieds de Notre-Dame de Grâce, prouvent que ce titre n'est pas usurpé.

Étalle. — Rulles. Notre-Dame du Mont-Carmel.

La confrérie de Notre-Dame du Mont Carmel fut érigée canoniquement dans l'église paroissiale de Rulles, le 2 octobre 1831, en vertu d'un bref obtenu de Rome le 15 juin précédent. Le registre contient 2,515 noms de confrères, tant de la paroisse que de l'étranger. En 1852, feu M. le curé Kenler fit construire une chapelle en l'honneur de la Vierge, au milieu du cimetière.

La procession annuelle, à l'occasion de la fête du Mont Carmel, est très fréquentée.

Fauvillers. — Honville. L'Immaculée Conception.

Honville, paroisse de Villers-la-Bonne-Eau, est une chapellenie.

En 1852, les habitants de cette section de la commune de Hollange résolurent de construire une chapelle; s'étant réunis ils se demandèrent quel patron ils choisiraient : l'un d'entre eux prend la parole et dit que, comme le Souverain Pontife se disposait à proclamer bientôt le dogme de l'Immaculée Conception, il fallait prendre pour patronne la Sainte Vierge sous le titre d'Immaculée Conception, et tous de commun accord approuvèrent cette proposition. C'est ce qui fut fait. M. le Doyen Baclain, de Bertrix, donna 500 francs pour commencer les travaux et l'église fut construite avec l'aide

de tous les habitants, qui procurèrent les matériaux, servirent alternativement de manœuvres aux ouvriers qu'ils nourrissaient chacun à son tour. Elle fut meublée, un presbytère construit, et érigée en chapellenie en 1859.

Les habitants ont toujours conservé une grande dévotion envers l'Immaculée Conception de Marie et en ont obtenu bien des faveurs.

Le hameau de Livorchamps, commune de Villers-la-Bonne-Eau, qui fait partie de la chapellenie de Honville, possède aussi une petite chapelle construite vers 1886 en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes où l'on célèbre de temps en temps la Sainte Messe et qui attire les fidèles dévots à Notre-Dame de Lourdes.

Florenville. — Chiny. Notre-Dame de Luxembourg.

Chiny a perdu l'antique castel de ses comtes, mais il garde inviolable sa dévotion envers *Notre-Dame de Luxembourg*. Chaque année, le cinquième dimanche après Pâques, de longues files de pèlerins serpentent par les rues du village pour se rendre au sanctuaire vénéré. Là, non loin des eaux limpides de la Semois, en face de la forêt, parmi l'essaim des souvenirs, comme il fait bon prier !

Le nom seul de Notre-Dame de Luxembourg est une puissante évocation. En 1659, la diplomatie et la conquête avaient donné à la France notre superbe basilique d'Avioth; la frontière et ses dangers empêchaient nos pères d'aller encore aux pieds de la Vierge séculaire de l'Épinette. Luxembourg recueillit l'héritage sacré, et, grâce au zèle pieux des Jésuites de cette ville, le culte de Notre-Dame Consolatrice des affligés devint bientôt populaire.

Les Révérends Pères, qui avaient un prieuré à Chiny, voulurent, sans doute, y établir une annexe de leur chère chapelle de Luxembourg. Nos renseignements sont imprécis à ce sujet. Le sanctuaire primitif fut remplacé, il y a plus de quarante ans, par feu M. l'abbé Victor Sosson, alors curé de la paroisse. Il est d'un excellent goût.

Florenville. — Orval. Notre-Dame d'Orval.

L'abbaye d'Orval fut fondée en 1070 et l'église consacrée le 30 septembre 1124. Celle-ci fut remplacée au siècle suivant par la belle église gothique dont on admire encore les ruines. Deux arcades ogivales d'un style très pur encadraient les portes jumelles du portail; sur le pilier du milieu trônait la Vierge d'Orval sous un dais. Cette statue n'a pas d'histoire; mais, de dix lieues à la ronde, on accourait prier à ses pieds. En 1568, les Huguenots saccagèrent l'église; l'image de Notre-Dame fut sauvée et reprit sa place jusqu'à l'incendie de 1793. Elle disparut avec l'abbaye.

Heureusement, il est resté des souvenirs. Un tableau, conservé

au musée archéologique d'Arlon, représente l'abbé Bernard de Montgaillard (1605-1628) en contemplation devant l'image vénérée, dont on a fidèlement reproduit le dessin. Le sceau de l'abbaye portait la Vierge tenant sur le bras gauche l'enfant Jésus, et de la main droite le sceptre royal; des lis en fleurs poussent à ses pieds. Sur le chemin d'Orval à Jamoigne, un médaillon de Notre-Dame d'Orval est fixé à un chêne; il disparaît sous l'écorce qui le recouvre. Des taques de foyer reproduisent la même Madone. Enfin, dans l'église de Montmédy, dont l'abbé d'Orval était le curé primitif, sur un monument funéraire des premières années du XVII^e^ siècle, on remarque une statue de la Vierge-Mère; ses cheveux flottent sur ses épaules et elle offre une pomme à l'enfant Jésus, qui est nu.

Hélène de Sarmoise, qui mourut recluse à Orval, contribua beaucoup à y bâtir la chapelle de Montaigu, et fonda le couvent des Minimes, à Bruxelles, en l'honneur de Marie.

F. Abraham Gilson, natif de Habay-la-Vieille et convers d'Orval, dédia ses meilleures toiles à la Sainte Vierge.

Houffalize. — Houffalize. NOTRE-DAME DE LIESSE.

En 1236, Thierry et Henry, seigneurs de Houffalize, appelèrent des religieux du Val des Écoliers. La pieuse colonie vint de Géronsart, près de Namur, et, comme la maison-mère, se mit sous la tutelle de Notre-Dame. Le couvent fut supprimé par Joseph II, en 1784, et la chapelle, dédiée à sainte Catherine, à saint Augustin et à la Sainte Vierge, devint l'église paroissiale de Houffalize, désormais détachée de Cowan (1785).

A l'intérieur de la ville, sur la place appelée le Marché, la chapelle de Notre-Dame de Liesse réunissait, chaque soir du Carême et les après-midis du dimanche, de nombreux fidèles qui, trop éloignés de l'église paroissiale de Cowan, venaient réciter le chapelet. Une clochette suspendue au-dessus du toit convoquait à la prière. Peut-être servait-elle aussi pour sonner l'Angelus : on peut du moins le conclure d'un mémoire laissé par messire le comte de Rivière d'Aerschot, baron de Houffalize, à Jean Macquet, receveur de ses revenus : « Il donnera annuellement une couronne pour faire sonner l'Angelus sur le Marché, comme Madame la comtesse a commandé » (16 juillet 1778).

Cette chapelle fut démolie en 1838 pour le tracé de la route de Liége. La Madone qu'on y vénérait fut, disent les anciens, remisée au presbytère. On ne sait ce qu'elle est devenue.

Houffalize. — Houffalize. NOTRE-DAME DE LOURDES.

Les religieux du Val des Écoliers, établis depuis longtemps à Houffalize sous la tutelle de Notre-Dame, y avaient popularisé son culte.

Continuant les antiques traditions, la famille Mathurin Verheggen fit construire aux bords de l'Ourthe, en amont et tout près de la ville, une coquette chapelle gothique en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes. Avec l'autorisation de Mgr Gravez, elle fut bénie solennellement, vers la fin de septembre 1876, par M. Remy, alors doyen d'Houffalize. Le clergé du canton porta en procession la statue de l'Immaculée et chanta la messe avec beaucoup d'éclat.

L'autel où repose la Madone représente la roche Massabielle. Depuis lors on y célèbre le Saint-Sacrifice chaque semaine.

Houffalize — Houffalize. NOTRE-DAME DE LORETTE.

En venant de Bourcy à Houffalize, le vicinal, avant de descendre dans la ville, ralentit sa marche et semble se complaire dans d'innombrables méandres, comme pour permettre aux voyageurs de bien jouir du paysage. La vue s'arrête, reposée sur l'antique ermitage et les ruines de la chapelle dédiée à Notre-Dame de Lorette.

Dans un dénombrement de la baronnie, le seigneur Guillaume-Adrien-François de Rivière, mort en 1687, s'exprime en ces termes : « J'ai un petit bois de haute futaie au lieu dit Dernier Champ, avec environ huit journaux de terre arable et autant de sartable, où j'ai fait bâtir un ermitage, et y résident présentement deux ermites par mon agréation. » L'ancien registre de Cowan donne ce détail : « Mémoire que le 9 septembre 1736 nous avons chanté la première messe à la chapelle proche de Houffalize. » Le 5 juillet 1745, Pierre-Louis Jacques, vicaire général de Liége, a consacré la chapelle et l'autel en l'honneur de *B. Mariae Virginis Lauretanae.* En 1789, M. Legros, ancien religieux du couvent et premier curé de Houffalize, obtient de l'évêché de Liége la permission de décharger dans l'église paroissiale les vingt anniversaires qui avaient été fondés dans cette chapelle. Elle était, disait-il, à moitié détruite. Aujourd'hui, il n'en reste plus de trace.

Houffalize. — Taverneux. NOTRE-DAME DE FORÊT.

Il n'est pas possible de déterminer l'origine de la dévotion à Notre-Dame de Forêt ni la date de fondation de la première chapelle. Cependant, un manuscrit conservé aux archives paroissiales de Taverneux, permet de la fixer au plus tard entre les années 1600 et 1650.

M. Bechou, curé de Taverneux de 1732 à 1769, remplaça l'ancienne chapelle par une plus grande qui, malgré quelques modifications, est restée dans son ensemble telle que nous la décrit un Mémoire du digne curé. Il la bénit lui-même en 1768.

La chapelle est de forme hexagonale; l'autel occupe l'un des côtés;

sur les cinq autres sont des toiles peintes représentant l'Immaculée Conception, l'Annonciation, la Nativité de Jésus-Christ, la Présentation au temple et l'Assomption. Quant à la statue placée au-dessus de l'autel, M. Bechou dit que, « vers la fin de 1739, il l'a fait sculpter d'un tronc de chêne et qu'elle est haute de quatre pieds et demie. » Elle renferme quelques débris provenant sans doute d'une statue primitive en plâtre.

De nombreuses faveurs spirituelles ont été accordées à cette chapelle; les pèlerins y affluent et les messes d'actions de grâces qu'ils demandent indiquent assez qu'ils n'ont pas prié en vain.

Houffalize. — Vissoule. NOTRE-DAME DE COWAN.

Cowan, autrefois Quant, est une très ancienne paroisse, dont la juridiction s'étendait sur Houffalize jusqu'en 1785.

Il est d'usage d'imposer, devant l'image de Notre-Dame de Cowan, une antique ceinture en soie aux futures mères qui en font la demande : on l'appelle ceinture de Notre-Dame. La formule employée est écrite à la fin d'un rituel; elle paraît être de la main de M. Simon, dernier moine d'Houffalize, curé de Cowan de 1758 à 1825.

La statue de Notre-Dame de Cowan est elle-même très ancienne, peut-être antérieure à l'époque espagnole. Elle est réputée miraculeuse; des enfants mort-nés seraient revenus à la vie pour recevoir le baptême. En 1807, M. le curé Simon, invoquant le témoignage de ses prédécesseurs, le certifie dans un rapport adressé à Mgr l'évêque de Metz.

De temps immémorial, une procession très suivie se faisait le 2 juillet en l'honneur de Notre-Dame de Cowan; mais on dut la supprimer à cause de trop nombreux abus.

L'ancienne paroisse de Cowan est devenue, en 1889, la paroisse actuelle de Vissoule, dont le titulaire est saint Georges, qui a ainsi détrôné Notre-Dame.

Laroche. — Laroche. CHAPELLE DES MARÉCHAL

« Bien que très ancienne, écrit M. le doyen de Laroche, cette chapelle n'a rien d'intéressant et n'est pas un but de pèlerinage. Nous y allons une fois par an aux Rogations. La statue est insignifiante. »

Elle doit cependant avoir son histoire; et peut-être qu'en cherchant bien sous les poussières du passé on parviendrait à retrouver son origine et à reconstituer son état civil.

Laroche. — Bérismenil. NOTRE-DAME DE LOURDES.

Bérismenil possède une chapelle dédiée à Notre-Dame de Lourdes. Cette chapelle a été bâtie par M. Gillet, ancien bourgmestre de la

commune de Samré-Bérismenil, en 1882. M. Gillet en a fait donation à la fabrique de l'église de Bérismenil en 1906.

Rien de particulier pour cette chapelle.

Marche. — Nettine. Notre-Dame du Rosaire.

Le 10 septembre 1629, une députation de la paroisse de Nettine, conduite par le curé, se rendit à Liége pour demander au prieur des Dominicains d'établir dans l'église paroissiale la confrérie du Saint-Rosaire. L'érection solennelle eut lieu le 3 novembre 1630. La chapelle Saint-Anne fut dédiée à Notre-Dame du Rosaire et ornée d'un tableau représentant les quinze mystères.

La confrérie du Saint-Rosaire se développa très rapidement : non seulement les paroissiens de Nettine, mais les étrangers eux-mêmes étaient heureux de s'y faire inscrire et l'on retrouve sur les registres les plus beaux noms du pays. Le 29 septembre 1698, le curé nomma quatre mambous pour en administrer les revenus et l'autel s'enrichissait chaque jour d'ex-voto et de dons pieux. Parmi les objets précieux, on citait surtout le reliquaire de saint Hubert, dont le corps, disait la tradition, reposa à Nettine, lorsqu'on le transportait à l'abbaye de Saint-Hubert. Ce trésor ayant été pillé par les armées de Louis XIV, la charité des paroissiens s'empressa de réparer le sacrilège. Au XVIII^e^ siècle, la confrérie fit retoucher et richement encadrer les tableaux des mystères et acquit les statues de saint Dominique et de sainte Catherine de Sienne (1719). Le jubilé séculaire et l'érection du Rosaire furent célébrés très solennellement en 1730.

Dans le cours des âges, quatre dévotions se rattachèrent à la confrérie du Rosaire : le culte des morts par les services pour les confrères défunts (1631), le Rosaire perpétuel (1702), l'invocation de Notre-Dame de la Délivrance (XVIII^e^ siècle) et enfin le Rosaire vivant (1877). La Madone du XVI^e^ siècle est au musée de Namur (chanoine Thiéry).

Marche. Notre-Dame de Graces et de la Paix.

Il existe à Marche une chapelle dédiée à Notre-Dame de Grâces et de la Paix, qui est fort ancienne. Elle fut élevée au moyen d'offrandes faites par les fidèles, par Jean du Tilleux, homme très dévot envers Marie, qui mourut en 1668. Il fut enseveli dans la dite chapelle. Les archives concernant la Vierge chère aux Marchois sont fort intéressantes. Le sanctuaire primitif aurait été transformé en la chapelle actuelle à l'intervention des Pères Jésuites au XVIII^e^ siècle et toujours depuis sa fondation vit un culte intense en l'honneur de Marie.

Actuellement bon nombre de chrétiens conservent une grande dévotion à Notre-Dame de Grâces, qu'ils invoquent avec confiance. On dit la messe à la chapelle pendant l'année et presque tous les jours pendant le mois de Mai.

Nassogne. — Grune.

La fabrique de l'église paroissiale de Grune possède un tableau de la Madone, très ancien et d'une certaine valeur. Il paraît se rattacher à l'école flamande. La Vierge a les cheveux d'un blond doré; les langes de l'enfant s'étalent négligemment et des cerises sont éparpillées à ses pieds.

Il est regrettable que le peu de ressources de la Fabrique ne permette pas de remettre en meilleur état et la toile et le cadre.

Neufchâteau. — Léglise.

Trois nouveaux sanctuaires ont été érigés pendant la guerre en l'honneur de la Sainte Vierge dans la paroisse de Léglise.

Le premier à Léglise, en l'honneur de Notre-Dame des Victoires et Notre-Dame de Grâces. Le deuxième à Gennevaux, en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes. Le troisième à Wittimont, en l'honneur de Notre-Dame de Bonne Conduite. Ces sanctuaires, commencés pendant la guerre, n'ont pu être terminés qu'après et depuis un an ils sont bénits et on peut y dire la messe. La raison principale de leur érection a été d'attirer la protection de la Sainte Vierge sur la paroisse pour qu'elle échappe aux horreurs de la guerre et aussi pour que nos armées soient victorieuses.

La chapelle de Léglise est la principale et à peu près tous les paroissiens ont contribué à son érection par leurs offrandes.

Celle de Gennevaux a été bâtie par un certain nombre de familles de l'endroit et celle de Wittimont par une famille seulement de cette section.

Les chapelles de Léglise et de Gennevaux attirent beaucoup de monde et contribuent à augmenter la dévotion envers Marie.

J'aime à faire remarquer que la Sainte Vierge a particulièrement protégé la paroisse pendant la guerre. (Notice de M. l'abbé Georges, curé de Léglise.)

Neufchâteau. — Orgeo. Notre-Dame de Lourdes.

Il existe à Orgeo, au lieu dit « La Caurette », une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, sous le titre de Notre-Dame de Lourdes. Elle fut construite vers 1875 par M. le curé Legrand, pour remplacer un vieux Calvaire élevé entre Orgeo et Biourge, dont il est déjà fait mention sur une carte datant de la fin du XVIII^e^ siècle.

Nives. — Roumont. Notre-Dame, Consolatrice des Affligés.

Le 22 mars 1757, l'évêque de Liége autorisa dans la paroisse de Roumont l'établissement d'une Confrérie en l'honneur de Notre-Dame, Consolatrice des Affligés. La procession annuelle date peut-être de cette époque. La statue se trouve à l'église.

Les paroissiens et les étrangers ont une grande confiance en Notre-Dame de Roumont. En 1903, on comptait à la procession solennelle du IVe dimanche après Pâques, plus de six cents pèlerins venus des villages voisins.

Saint-Hubert. — Bras. Notre-Dame de Lomal.

Sous un rideau de sapins qui la protège, à l'ombre de l'orme séculaire qui en atteste l'antiquité, au bord du vieux chemin qui mène de Saint-Hubert à Neufchâteau, le pèlerin s'arrête à la chapelle de Notre-Dame de Lomal.

De temps immémorial, on vénérait en cet endroit une statue de la Vierge, suspendue au tronc d'un arbre, au pied duquel s'échappait la fontaine qui coule encore. L'eau passe pour très bienfaisante contre les maladies des yeux et de la peau.

L'arbre antique étant tombé de vétusté, on érigea une chapelle pour abriter la statue. Il fallut la remplacer à son tour. En 1733, l'abbé de Saint-Hubert, de concert avec les paroissiens de Bras, construisit le sanctuaire actuel, qui mesure 10 mètres de long sur 6 de large. La façade porte les armoiries de l'abbé avec la date de la construction. L'autel fixe est en bois sculpté, style Renaissance. Deux niches superposées renferment, l'une la Vierge habillée, l'autre une statuette en bois peint. Il paraît difficile de déterminer quelle fut la Vierge primitive.

La chapelle fut restaurée en 1875 et polychromée en 1899. Chaque semaine, on y dit la messe, et, chaque dimanche de l'été, on y chante le salut à 5 heures. Les fidèles y viennent en grand nombre et le pèlerinage du 8 septembre attire une affluence considérable et recueillie.

Vielsalm. — Bovigny. Notre-Dame des Malades.

Une charte de 1438 signale pour la première fois le nom du Mont Saint-Martin, où se dressait fièrement l'église de Saint-Martin, qui semblait veiller sur les onze villages ou hameaux soumis à sa juridiction. L'église primitive fut vraisemblablement remplacée vers le XVe siècle.

Pendant les guerres du XVIIe siècle, le village de Saint-Martin disparut. La chapelle de Bovigny, dédiée à Notre-Dame, devint l'église paroissiale avec Saint-Martin pour titulaire. La vieille

en bois, antérieure à 1684, est conservée dans l'église actuelle.

Cependant le vieux sanctuaire de Saint-Martin survécut à la déchéance et continua d'être le but de pèlerinages. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, on y célébrait parfois la sainte messe. Mais bientôt il s'effrita sous l'action du temps, aidée trop souvent par la main des hommes : fer, plomb, bois, ardoises et pierres, tout disparut, et, en 1860, il ne restait plus qu'un tronçon de clocher.

M. Debra, curé de Bovigny (1834-1878), alla souvent pleurer sur les ruines, songeant à les relever, du moins en partie. En 1850, il reconstruisit à la place de l'ancienne église une élégante chapelle sous le vocable de Notre-Dame des Malades et de Saint-Martin.

Une antique statue en bois, Notre-Dame de Douleurs, sauvée pendant la grande révolution par la famille Gans, de Beho, a repris sa place dans le nouveau sanctuaire.

Vielsalm. — Salm-Château. Notre-Dame de Lourdes.

En 1916, une chapelle fut construite à La Comté (Salm-Château), en l'honneur de la Sainte Vierge sous le vocable de Notre-Dame de Lourdes, par la famille Lemaire-Lemaire. Cette chapelle est privée et ne sert pas au culte.

Virton. — Dampicourt.

La Vierge de Dampicourt est remarquable par sa valeur artistique et son antiquité. Elle est en pierre blanche, comme les statues d'Avioth, et mesure 1^m02 de hauteur. La Madone porte l'enfant Jésus sur le bras gauche et tient de la main droite un sceptre dont la partie supérieure est brisée. L'enfant est nu, et de la main gauche, soutient une colombe, caractère de transition entre le roman et le gothique.

Les deux têtes sont de toute beauté, les draperies très amples et très fouillées, la pose magistrale et naturelle; tout concourt à donner à ce groupe une distinction rare.

La statue, qui remonte au XIV^e peut-être même au XIII^e siècle, demeura longtemps exposée aux intempéries de l'air, au-dessus du portail de l'église. C'est là qu'elle fut remarquée vers 1885; elle portait encore des traces de polychromie. Feu M. le curé Derlet la fit restaurer à Louvain.

Virton. — Ethe. Notre-Dame du Bonlieu.

Elle est si douce aux mystérieuses rêveries, la clairière qui, dans les bois du Bonlieu, au bord du Rebiseux, limite et joint les communes d'Ethe et de Virton ! Fraîche solitude témoin de tant de confidences et de larmes aux pieds de l'antique Madone du bois. Le sol

y est tout jonché de ruines qu'il serait intéressant de fouiller et d'interroger.

A une époque lointaine, dit la tradition, des religieuses y fondèrent un asile de recueillement et de prières; mais l'insécurité du lieu et les alertes de chaque jour les obligèrent à l'abandonner. Il resta du moins une chapelle pour abriter Notre-Dame du Bonlieu. Dans le procès-verbal de la visite des églises du pays, en 1570, on lit que, chaque mercredi, le curé de Rouvroy y allait dire la messe et recevait 4 francs pour ses honoraires.

Cependant des Carmes y bâtirent un ermitage. En 1656, ils se joignirent aux capucins de Marville, aux capucins et aux carmes d'Arlon pour adresser au roi d'Espagne une requête motivée contre l'établissement des récollets à Virton. Un ancien page du roi, Claude de Habaru (Léglise) mourut au Bonlieu en 1715, à l'âge de 105 ans, après un séjour de 66 ans. Des ermites y vécurent jusqu'à la révolution française et s'y montraient apiculteurs consommés. Quand on cuisait au grand four de Belmont (Ethe), les ménagères donnaient chacune un peu de pâte pour le pain des ermites.

Lorsque les pères récollets de Virton allaient dire la messe au Bonlieu, on leur payait 5 sous, outre l'escalin (0.576) du tarif ordinaire.

Pendant la révolution, le curé de Rouvroy emporta la statue et la plaça dans son église, où on la conserve encore. La tourmente passée, on rebâtit un modeste sanctuaire que l'on dota d'une nouvelle statue. Les pèlerinages reprirent avec vigueur et jusque vers 1825 c'étaient deux hommes de Rouvroy qui portaient la bannière. De trop réels abus ont fait supprimer ces manifestations périodiques devenues trop bruyantes.

Virton. — Latour. Notre-Dame de la Salette.

Pendant l'année 1855, la sœur de M. l'abbé Poncelet, curé de Latour, était en danger de mort. Un dimanche, M. le curé, ayant demandé des prières à ses paroissiens, conjura Notre-Dame de la Salette d'adoucir au moins les souffrances de la malade. Rentré au presbytère, il supplia Marie avec une ferveur plus confiante encore. Aussitôt la malade se leva, s'assit sur son lit et fut guérie.

M. le curé, aidé de ses paroissiens, fit construire, en reconnaissance, une chapelle au milieu de la pente rapide qui sépare les deux parties du village. De nombreuses faveurs attirèrent bientôt les foules. M. l'abbé Poncelet fut guéri subitement d'une aphonie chronique. Le frein d'un lourd chariot s'était rompu au haut de la côte; les chevaux prirent le mors aux dents; le conducteur pria, et l'attelage s'arrêta net devant la chapelle.

En 1873, plus de quinze mille personnes vinrent en pèlerinage prier pour le Saint-Père. En 1896, près de vingt mille accoururent célébrer le cinquantenaire de l'apparition de la Salette. Chaque année, deux mille pèlerins prennent part à la procession de septembre.

Une confrérie de Notre-Dame de la Salette, érigée dans l'église de Latour, comptait huit mille affiliés en 1882.

Virton. — Saint-Léger. Notre-Dame du Refuge, a Wachet.

Dès l'an 1559, il y eut à Wachet un modeste ermitage, dont la communauté nommait le titulaire et qui dura jusqu'à la révolution française.

Une chapelle, encore inachevée en 1673, fut érigée à côté entre les années 1615 et 1668, sous le vocable de Notre-Dame du Refuge.

En 1779, invoquant « la grande vénération du peuple envers Notre-Dame de Wachet », les fidèles demandèrent la permission de dire la messe dans la chapelle. Mgr de Hontheim, suffragant de Trèves, accorda cette faveur. Au mois de juillet de la même année, il y eut de grandes fêtes d'inauguration. Rien n'y manqua : processions solennelles, grand'messes trois jours de suite, exposition du Saint-Sacrement, sermons, dépôt de saintes reliques, affluence de pèlerins, etc.

Après la révolution, la chapelle fut mise en vente. La première fois il n'y eut aucun amateur. Puis, M. Rossignon, de Luxembourg, l'acheta pour son père, notaire à Saint-Léger, qui la rétrocéda à un groupe de vingt-trois paroissiens.

Le culte de Notre-Dame de Wachet est toujours florissant, et la procession du 15 août fort belle.

Virton. — Saint-Remy. Notre-Dame des VII Douleurs.

Encouragés par leur curé, M. l'abbé Remy, tous les paroissiens de Saint-Remy, riches et pauvres, voulurent concourir à l'érection de la chapelle de Sainte-Croix ou Notre-Dame des VII Douleurs. M. Jeanjean fut le principal donateur.

Le sanctuaire fut béni solennellement, le 14 septembre 1862. Plus de vingt prêtres, la paroisse entière, la famille de Briey, de nombreux étrangers formaient un imposant cortège. Des prêtres portaient le groupe du Calvaire et les reliques renfermées dans le tabernacle. C'est M. le comte Albert de Briey, mort évêque de Saint-Dié, qui les avait rapportées de Rome avec l'authentique où on lit : *Ex ligno SS. Crucis, de praesepio, cunis, panniculo infantiae, columna flagellationis et sepulchro Domini Nostri Jesu Christi.* (Card. Patrizzi, *2a* aprilis 1862.)

Virton. — Torgny. NOTRE-DAME DE LUXEMBOURG.

L'origine de la fondation de la chapelle est incertaine, mais elle existait déjà en 1730. Elle était toute petite et une habitation détruite lui était attenante. Plusieurs ermites y habitèrent. Trois sont renseignés : Frère Ambroise vers 1700, Frère Ange en 1738, puis Frère Agothon sous Marie-Thérèse et Joseph II ; il quitta l'ermitage vers 1792. En 1840, un célibataire grand-ducal nommé Dominique Schmidt, avec le consentement du conseil communal, agrandit la chapelle considérablement, à ses frais, à condition de s'y faire un appartement au-dessus et d'y être enterré après sa mort (le gouvernement n'accorda pas cette dernière clause et la fosse creusée dans la chapelle et recouverte d'une pierre tombale reste vide). Dominique, pendant le temps qu'il passa à la chapelle, ne cessa de travailler à l'embellir ainsi que les alentours. Il planta des arbres, fit de beaux jardins qu'il entoura de murs et construisit deux tours en spirale dont il ne reste plus qu'un amoncellement de terre.

Avant la Révolution, on disait la messe à la chapelle, à la 3e station des rogations, puis en certaines autres occasions à la volonté du curé. Dès les premiers temps de l'existence de la chapelle, on faisait une procession en l'honneur de Notre-Dame Consolatrice des affligés, le 5e dimanche après Pâques. Cette procession a cessé apparemment à l'époque de la suppression des ermitages, par suite des innovations de l'empereur Joseph II. Cette interruption a duré jusqu'en 1834.

Après la Révolution française, dès que le culte catholique fut rétabli, on fit de nouveau la 3e procession des rogations à la chapelle, mais on n'y dit plus la messe, ni à ce jour ni à d'autre. En 1886, M. Michel obtint la permission de bénir la chapelle et d'y dire la messe. Depuis cette époque, la messe y est célébrée le samedi en été.

La procession du 5e dimanche après Pâques fut rétablie en 1834, sous M. Boutez ; on y accourait en foule de toutes parts, surtout de la France. Il y eut jusqu'à trois mille personnes, dit M. Boutez. Mais bientôt, cette procession devint une occasion d'abus et de désordres. M. Outer lutta contre ces abus et finit par ramener la fête à ce qu'elle doit être ; il y eut moins de monde et plus de piété. Actuellement, il y a environ un millier de personnes chaque année qui assistent à la procession, mais il n'y a pas mal de curieux des paroisses voisines, françaises surtout, que la piété n'attire guère.

Cependant la fête conserve un caractère religieux et la procession est pieuse.

La statue en bois qui est sur l'autel de la chapelle *est la reproduction de celle du Luxembourg*.

L'ermitage est habité en ce moment par un sans-logis.

Virton. — Sommethonne. Notre-Dame de Luxembourg.

La paroisse de Sommethonne possède une chapelle *érigée en l'honneur de Notre-Dame de Luxembourg*. C'est à la piété de tous les paroissiens qu'elle doit sa naissance. Elle fut bâtie en 1866, pour demander à la Sainte Vierge d'éloigner de la paroisse le choléra, fléau qui la menaçait et ravageait le pays.

Chaque samedi du mois de mai on y célèbre la sainte Messe, et le 4e dimanche après Pâques toute la paroisse s'y rend en procession.

Wellin. — Redu. Notre-Dame de Lesse.

La Madone de Lesse, invoquée sous le titre de Notre-Dame Auxiliatrice, paraît dater du XVIIe siècle. De temps immémorial, on en célébrait la fête le 25 mars, et les villages voisins y venaient en procession. Comme à Walcourt, ce jour-là, on plaçait la statue sur un arbre. Certains abus ont décidé les curés de Redu à supprimer le pèlerinage traditionnel, mais les fidèles continuent à y venir, même de très loin et en groupes nombreux.

La chapelle actuelle a été rebâtie vers 1721. La tradition rapporte qu'elle fut témoin de quelques miracles ou, au moins, de quelques faits merveilleux. Malheureusement, aucun document écrit n'en permet le contrôle.

Peu de provinces, on le voit, ont comme notre Luxembourg, joint à un tel degré la poésie et le culte de la plus pure des Vierges ! Ce point nous rattache à nos frères du Grand-Duché, qui ont hérité, disions-nous, de nos coutumes et parfois même de nos Madones. Puissent ces deux provinces sœurs se rapprocher de plus en plus sous la protection de la divine Reine du Luxembourg !

LE CULTE DE LA SAINTE VIERGE AU PAYS DE NAMUR

par le chanoine le Grand, Namur.

I. Les Origines

Le culte de la Sainte Vierge au pays de Namur remonte aux origines mêmes du christianisme dans cette contrée.

Bien que l'histoire des origines chrétiennes en Belgique soit encore incertaine, il est néanmoins prouvé que l'Évangile avait été prêché dans nos contrées dès avant l'édit de liberté accordé par Constantin, en 313. Déjà avant la fin du IVe siècle, le Christianisme avait fait de si belles conquêtes que chacune de nos cités avait une communauté chrétienne sous l'autorité d'un évêque.

A Namur, il semble bien que ce soit saint Materne qui ait fondé la première communauté chrétienne et qui lui ait enseigné le culte

de la Sainte Vierge. Saint Materne, qui assista au Concile d'Arles en 314, fut évêque de Trèves et de Cologne. Ce fut lui, sans doute, qui démembra le diocèse primitif de Cologne et établit à Tongres le siège d'un nouvel évêché.

Toutes les localités des rives de la Meuse, dont l'existence est attestée à l'époque gallo-romaine, telles Maestricht, Huy, Namur, Leffe, Dinant, Hastière, Givet, honorent saint Materne comme leur premier apôtre et le fondateur de leurs plus antiques sanctuaires dédiés à la Sainte Vierge.

C'est une tradition constante : saint Materne inspirait aux nouveaux convertis l'amour de la Mère du Sauveur dont il annonçait l'Évangile. Fisen l'atteste : « Saint Materne consacra à la Mère de Dieu toutes les églises qu'il fonda dans la contrée, et il mit sous sa protection, non seulement son diocèse, mais la foi même de ses diocésains, tant étaient grands l'amour et le respect qu'il portait à cette douce Mère [1]. »

A Namur, c'est dans une petite grotte, au pied de la montagne où se dressera plus tard la citadelle, que le vaillant apôtre consacra le premier oratoire à la Sainte Vierge [2].

C'est dans cette crypte, dite « Grotte de saint Materne », que se réunissaient les premiers chrétiens, cachés aux regards des païens. Au Xe siècle, la collégiale Notre-Dame surmontera cet emplacement, et de nos jours, il est signalé à la vénération des fidèles par la chapelle Saint-Materne.

Que devint l'œuvre du saint évêque sous ses successeurs? L'histoire ne le dit pas. Put-elle prospérer ou simplement se maintenir pendant l'invasion des Francs, au Ve siècle? On ne peut le savoir avec certitude.

« Au cours des invasions et de la conquête franque, écrit Godefroid Kurth, la Belgique était redevenue en grande partie païenne. Les Francs, en effet, étaient eux-mêmes des barbares plongés dans les ténèbres du paganisme, et partout où ils s'étaient établis, ils avaient détruit ou laissé périr les institutions chrétiennes. Il n'y avait plus de clergé, plus de paroisses, plus de culte dans les régions septentrionales du pays, totalement occupées par les conquérants. Dans les régions méridionales, où la population était restée en très grande partie romaine et chrétienne, le culte n'avait pas disparu, mais la vie religieuse était languissante [3]. »

Après six siècles d'incertitudes historiques, nous retrouvons l'œuvre de saint Materne agrandie et prospère. Au Xe siècle, en

1. Fisen, *Flores Eccles. Leod.*, p. 4, cap. 4 et 5.
2. Sur les rives de la Meuse, dans la rue Notre-Dame actuelle.
3. Kurth, *Histoire de Belgique*, p. 22.

effet, son modeste oratoire dédié à Marie est devenu la belle collégiale Notre-Dame [1].

En 935, cette église reçut une distinction qui témoigne bien de la dévotion de l'époque à l'auguste Mère de Dieu : Ricaire, alors évêque de Liége, voulant donner un lustre nouveau à sa cathédrale, y unit les dignités abbatiales de douze églises de son diocèse, et il choisit pour le servir à l'autel, chacun pendant un mois, les abbés de Notre-Dame de Namur, ainsi que les abbés de Dinant, de Malonne et de Ciney, dont les églises étaient dédiées à la Sainte Vierge.

Le baptistère se trouvait en l'église Notre-Dame, et, comme il n'y en avait qu'un par plébanie, c'est donc dans un sanctuaire de la Vierge que la population du pays de Namur recevait le baptême.

Sur l'autel de la grotte, qui servait de crypte à l'église Notre-Dame, on vénérait une statue de la Sainte Vierge, que les fidèles attribuaient à l'époque de saint Materne [2].

L'antique collégiale restera un centre de la piété namuroise. Celle-ci se souviendra toujours que c'est là que saint Materne dressa un premier autel à Marie, au moment où le Christianisme s'apprêtait à supplanter le paganisme druidique, au moment où il plaçait des croix au sommet des *menhirs* et des *dolmens ;* alors qu'il vénérait des madones dans le creux des vieux chênes, d'où jadis le gui sacré était tombé sous la faucille d'or.

Les moines furent les artisans de cette transformation merveilleuse. Il faut les voir à l'œuvre pour suivre les développements du culte de la Sainte Vierge.

II. L'influence des moines et des religieux, du VI^e^ au XIII^e^ siècle.

Nous l'avons dit : au déclin de l'Empire romain, le pays de Namur avait reçu déjà avec la foi au Christ, la dévotion à sa Mère ; mais moins de cent cinquante ans plus tard, le torrent des nations se précipitant sur l'Empire, avait traversé la Gaule septentrionale, détruisant les villes, ravageant les campagnes, et il avait bouleversé et souvent ruiné l'œuvre des premiers missionnaires. Contre eux, ce fut alors une vraie rage. S'aventurer dans les forêts ou les marécages de la Gaule septentrionale, c'était s'exposer au martyre.

Triste époque, dont les ténèbres ne permettent point de pénétrer l'histoire !

1. Au témoignage de Warik, il aurait existé dans les archives de Notre-Dame, deux registres attestant que sainte Ode d'Amay, tante de saint Hubert, avait, au VIII^e^ siècle, doté l'église Notre-Dame. Ces archives, hélas ! furent brûlées en 1188, lors du siège de Namur par Bauduin, comte de Hainaut. Les soldats assiégés dans la citadelle lancèrent contre les assaillants des feux qui consumèrent la plus grande partie de la ville, groupée jusque-là autour de l'église Notre-Dame.

2. Dupont, *Vie de saint Materne*, ch. VII et IX.

Clovis converti et devenu le défenseur des chrétiens, la foi allait revivre (486-511).

Les ouvriers de cette renaissance furent les moines.

Fondé depuis moins de deux siècles (480 à 520), l'Ordre de Saint-Benoît semblait absorber le sacerdoce entier dans l'Occident.

De son côté, saint Colomban (590), venu d'Irlande, avait introduit dans les Gaules sa règle de silence perpétuel et de pénitence.

Tout ce que la Chrétienté comptait d'hommes de foi et d'intelligence fuyait le monde féroce et corrompu des VI^e^ et VII^e^ siècles et s'inscrivait parmi les disciples des deux grands patriarches.

Des monastères sortirent alors des missionnaires ardents et intrépides. Ils furent si nombreux et de si haute vertu que le VII^e^ siècle a pu être appelé le « Siècle des Saints. » Leur œuvre était dure et périlleuse : il leur fallait, au péril de la vie, abattre les idoles restées debout, arrêter les sacrifices humains, supprimer des pratiques superstitieuses dégradantes, prêcher la charité et la chasteté à des hommes aux passions sauvages, vindicatifs et cruels [1].

A partir du VII^e^ siècle, les monastères se multiplièrent en Belgique, les apôtres marquant par la fondation d'un couvent chacune de leurs étapes.

C'est ainsi que, vers l'an 648, le roi Sigebert III, inspiré par saint Remacle, fonda le monastère de Malmédy et de Stavelot, « en l'honneur de sainte Marie et des saints apôtres Pierre et Paul [2] ». Au VII^e^ siècle encore, sainte Begge fit construire à Andenne une église en « l'honneur de la sainte Vierge ». A Hastière, il existait un monastère dédié à Marie, dont la première mention authentique date de 910 [3]. Au X^e^ siècle, s'élevèrent les abbayes de Waulsort, sous le vocable de la Mère de Dieu, toutes deux de Brogne (Saint-Gérard) et de Gembloux, au titre de saint Pierre, mais placées sous le patronage de Marie [4]. En 1026, Oduin, seigneur de Walcourt, construisit en cette ville une collégiale « en l'honneur du Sauveur et de Marie, Mère de Dieu toujours Vierge [5] ».

Tous les monastères furent des foyers de dévotion à Marie. L'influence des moines était favorisée par la dynastie carolingienne. Comment le peuple d'alors n'aurait-il pas aimé la dévotion à la Vierge, lorsqu'il voyait ses rois lui en donner l'exemple, admirant un Pepin le Bref s'agenouillant humblement devant les plus modestes chapelles de la Madone, Charlemagne commandant qu'on mît en sa tombe l'image de Marie?

1. Cfr. KURTH, *Histoire de Belgique.*
2. HAKIN et ROLAND, *Recueil des Chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, t. I, p. 30.
3. MIRŒUS, II, 805.
4. Cfr. *Annales Arch. de Namur*, t. V, p. 420.
5. LAHAYE, *Cartul. de Walcourt*, p. 1.

L'épiscopat eut aussi une part dans l'extension du culte de Marie, et nous le voyons placer sous la protection de Notre-Dame les quatre églises épiscopales qui se partageaient alors nos provinces : Térouane, Tournai, Cambrai et Liége [1].

Aux XI^e^ et XII^e^ siècles, les Chartreux et les Prémontrés fondèrent de nombreuses abbayes dans nos provinces.

Au pays de Namur, les fils de saint Bruno dédièrent à la Sainte Vierge plusieurs de leurs maisons, tandis que les Prémontrés, dont le fondateur avait été si dévoué à la Mère de Dieu, élevaient tant et de si magnifiques monuments en l'honneur de Marie, comptaient un si grand nombre d'écrivains chantant ses louanges, se dépensaient avec un tel zèle pour la faire aimer, qu'il faudrait citer leur nom à chaque page d'une histoire du culte de la Vierge dans notre pays à cette époque.

Qui douterait que saint Bernard ait profité de son séjour à Salzinnes, où il accompagnait Innocent II, pour répandre au pays de Namur son tendre amour de la divine Vierge?

De fait, les premières maisons des disciples du grand abbé de Clairvaux, toutes dédiées à la Mère de Dieu, datent du milieu du XII^e^ siècle.

En 1127, fut fondé le monastère de Solières pour les religieuses Augustines, et l'abbaye de Géronsart pour les religieux Augustins. Ces deux monastères étaient placés sous le vocable de la Sainte Vierge. Celui de Géronsart avait pour devise *Ave Maria* [2].

A cette même époque, grâce à l'influence des religieux, s'établit dans le clergé et le peuple de Namur l'usage de consacrer le samedi à la Sainte Vierge et de l'honorer, en ce jour, par un office particulier [3].

A cette même époque aussi, — nous le dirons plus loin, — remonte l'institution à Namur de la fête de la Conception de la Vierge.

Tandis que les ordres religieux anciens multipliaient leurs fondations en l'honneur de la Sainte Vierge dans la solitude de nos campagnes et dans nos bois, sur le haut des collines comme dans le fond des vallées, les Carmes, les Franciscains, les Dominicains arrivaient à Namur, y apportant la dévotion du scapulaire, celle de la Portioncule et celle du Rosaire. C'était à qui montrerait le plus de zèle pour la gloire de la Reine du Ciel.

On n'en finirait pas s'il fallait dire l'histoire de ces temps héroïques de la Chevalerie, qui reçurent tant de fois des gages de la protection de « la très haute et très puissante Dame Marie ». Elle était d'ailleurs

1. Cfr. PAILLARD, *Mémoire à l'Académie de Belgique.*
2. Cfr. BARBIER, *L'Abbaye de Géronsart*, p. 7.
3. Cfr. WILMET, *Fragments.*

partout honorée, implorée. On rencontrait son image sur les arbres des forêts, au sommet des rochers, au fond des grottes, aux portes des villes, aux angles des rues. Elle prenait le nom des lieux de ses apparitions, le nom de ses bienfaits : Notre-Dame du Bon-Secours, Notre-Dame de Grâce, de Bon Conseil, de la Délivrance, de Bonne-Rencontre, de Consolation, de Miséricorde... Dans tous les temples, il y avait au moins un autel dédié à la Vierge; nombre de paroisses étaient sous son vocable.

Le XII^e siècle applaudissait aux gracieux chants des trouvères et aux naïves ballades des bardes célébrant les grandeurs de la Reine des Anges. Il écoutait avec bonheur les échos de la parole de saint Bernard : « O Marie, vous êtes cette femme unique dans laquelle le Sauveur a trouvé le repos et a déposé sans mesure tous ses trésors... Mère auguste de Dieu, vous êtes ce jardin fermé, dans lequel la main souillée par le péché n'a jamais cueilli ces fleurs que l'Église appelle la violette de l'humilité, le lis de la pureté et les roses de la charité. »

III. L'Immaculée Conception. — Du XII^e au XVI^e siècle.

Le peuple de Namur professa toujours une spéciale dévotion à la pureté de la Vierge, qu'il aimait à se représenter aussi éloignée que possible de toute souillure du péché.

Au XII^e siècle, un saint prêtre, Armenfroid, eut l'inspiration d'aviver la dévotion à la Sainte Vierge par quelque pratique nouvelle. Il s'appliqua donc à établir, dans tout le pays, une fête en l'honneur de l'Immaculée Conception.

Albéron II, qui occupait alors le siège épiscopal de Liége, dont relevait Namur, seconda ce pieux projet et, en 1142, il ordonna la célébration de cette fête [1].

La fête de l'Immaculée Conception n'a pas d'origine plus ancienne dans toutes les Gaules.

On retrouve l'inscription de cette fête au 8 décembre, dans un Martyrologe manuscrit de 1240, à l'abbaye de Saint-Gérard. Un acte du chapitre de Notre-Dame signale, en 1334, parmi les fêtes de premier ordre, celle de l'Immaculée Conception, assimilée aux fêtes anciennes à garder.

Comme celles de l'Assomption, de la Nativité, de la Purification, de l'Annonciation, de la Visitation [2], la fête de l'Immaculée Conception fut dès lors solennisée avec éclat par des processions après

1. On rapporte que la Sainte Vierge apparut à Albéron II, qui était frère du Comte de Namur. Cette apparition fit grand bruit dans le pays et excita la confiance en Marie. — Cfr. Loblet, *Gloria Eccl. Leod.*, III,

2. La Visitation (2 juillet), est, de temps immémorial, la fête patronale de Namur. C'est à son occasion que fut établie la Kermesse de Namur, en juillet.

la messe du jour, et dans lesquelles le doyen portait une image de la Sainte Vierge.

Ces solennités étaient si chères aux Namurois, qu'en 1406, le chapitre fit ciseler une statue en argent qui serait portée aux processions [1].

En 1380, Raoul de Tongres éleva la fête de l'Immaculée Conception au rite triple, et lorsque, en 1570, le premier évêque de Namur consacra la célébration de cette fête, il put la déclarer « déjà ancienne » dans la contrée.

C'est donc certain pour l'histoire : la fête de l'Immaculée Conception se célébrait à Namur, bien avant que le Pape Sixte IV ne l'eût recommandée en 1477.

En l'église Saint-Jean-l'Évangéliste à Namur, il y avait une chapelle de Notre-Dame, vrai centre de dévotion et de prière. Elle fut le siège de la première confrérie établie à Namur, vraisemblablement dès le XII^e siècle. Cette confrérie, dite de Notre-Dame, fut érigée authentiquement et enrichie d'indulgences par Jean XXII, le jour de la Chandeleur 1327.

C'est de cette confrérie Notre-Dame que sortirent à Namur les confréries du Rosaire et de l'Immaculée Conception. En effet, après la bataille de Lépante (1571), la chapelle Notre-Dame fut attribuée à la confrérie de Notre-Dame du Saint-Rosaire, et, en 1661, sous Philippe IV, elle devint le siège de la dévotion à l'Immaculée Conception.

En l'église Saint-Aubain, il y avait une confrérie de Notre-Dame des VII Douleurs, érigée par Philippe I^er, père de Charles-Quint, pendant le séjour qu'il fit à Namur, en 1490, et confirmée la même année par David de Bourgogne, évêque d'Utrecht. Elle comptait parmi ses membres : Philippe I^er, roi d'Espagne, l'empereur Charles-Quint, David de Bourgogne, Henri de Berg, archevêque de Cambrai, Jean de Hornes, prince-évêque de Liége, Mathias Hovius, archevêque de Malines, et de nombreux seigneurs du pays.

En la collégiale Saint-Aubain, il y avait jusqu'à onze chapelles en l'honneur de la Vierge, parmi lesquelles la chapelle de Notre-Dame des VII Douleurs, siège de la confrérie [2].

En 1449, au jour de la Visitation, 2 juillet, fête patronale de Namur, on inaugura une procession *générale* de la Sainte Vierge, pour laquelle les fidèles déployèrent toutes les ressources de leur art et de leur piété [3]. Il n'y avait eu jusque-là que des processions particulières de paroisses ou de confréries.

1. *Grand Cartulaire*, fol. 53. — 2. AIGRET, *Saint-Aubain*, p. 142.
3. WILMET, *l. c.* — GRAMMAYE reporte à l'an 1439 l'origine de cette procession générale.

C'était le temps où l'on aimait les représentations de *Mystères*. Des théâtres étaient dressés dans la ville, et les acteurs, dans la variété et l'éclat de leurs costumes souvent grotesques, suivaient la procession. La troupe armée des archers et des arbalétriers marchait en tête du cortège; suivaient les corps des métiers, chacun groupant sous sa bannière les compagnons porteurs de flambeaux; ensuite c'étaient les magistrats de la province et de la ville, avec tous leurs officiers et valets; puis se massaient les membres de la confrérie Notre-Dame et des autres confréries, les religieux et religieuses, souvent les abbés des divers monastères de la contrée. Le clergé séculier de Namur fermait la marche.

Telle était aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, la pompe ordinaire de la procession de Notre-Dame.

Les actes capitulaires de Saint-Aubain, dont les plus anciens remontent à 1450, témoignent de la grande piété des fidèles envers Marie, pendant le XV^e^ siècle [1].

Lorsque, en 1466, les religieuses de Notre-Dame du Mont-Carmel vinrent à Namur, le peuple les accueillit, dit le chroniqueur, « comme il eût fait pour la Sainte Vierge elle-même », et il bâtit pour elles le couvent des Dames Blanches (1467).

Dès lors, les fidèles en grand nombre voulurent porter les livrées de Notre-Dame du Carmel et s'inscrire dans la confrérie du scapulaire.

Au XVI^e^ siècle, le culte de la Sainte Vierge se développa encore à Namur, en même temps que la dévotion au Saint-Sacrement. Les actes de donations et les testaments de l'époque en témoignent [2].

Ces témoignages sont d'autant plus précieux, qu'on vivait à une époque lamentable : le zèle des bonnes œuvres s'était ralenti presque partout ailleurs; les hérésies et les guerres exerçaient leurs ravages depuis plus de quarante ans dans la majeure partie de l'Europe, et le clergé de Namur comptait plusieurs étrangers peu recommandables.

NOTRE-DAME DE WALCOURT

En 1304, un miracle resté célèbre avait stimulé grandement la piété au pays de Namur : c'est le miracle de Notre-Dame de Walcourt.

On vénérait en cette ville une statue de la Sainte Vierge que nos vieux annalistes disent avoir été taillée par saint Materne lui-même, et dont l'existence est attestée avec certitude avant le XIII^e^ siècle.

Arrivé dans un étroit vallon arrosé par un ruisseau limpide, saint Materne, — disent de pieuses traditions, — se serait arrêté

1. Cfr. AIGRET, *Saint-Aubain*, p. 124.
2. *Act. Capit.*, vol. V, fol. 18, an. 1556.

au pied d'une colline surmontée d'une tour formidable, repaire d'un païen, Arbeus, redoutable détrousseur de grands chemins. Saint Materne l'aurait converti, et il aurait élevé en cet endroit une chapelle à la Vierge et placé sur son autel une statue taillée de ses propres mains [1].

Bien que ces récits de nos vieux annalistes soient souvent légendaires, il semble bien que le sanctuaire de Walcourt ait existé avant les invasions des Normands, qui l'auraient incendié.

Un siècle plus tard, au X^e^ siècle, Wéry I^er^, seigneur de Walcourt, releva le sanctuaire, et il en fit un monument dont plusieurs parties subsistent encore aujourd'hui.

Les premiers documents authentiques de l'église de Walcourt remontent à l'an 946.

Or, il advint, disent les chroniqueurs, qu'au début du XIV^e^ siècle, le démon, jaloux de la puissance miraculeuse de Notre-Dame de Walcourt, excita les hérétiques à incendier son vénérable sanctuaire. Certains affirment que le démon lui-même mit le feu au monument. Tout brûla; mais, ô miracle ! pendant l'incendie, on vit s'élever du milieu des flammes la statue miraculeuse portée par les anges. Conduits par une colombe blanche, ceux-ci la portèrent dans une vallée voisine, appelée le *Jardinet*. En vain les fidèles s'efforcèrent-ils de s'en approcher. Par trois fois, le pieux comte Thierry de Rochefort, voulut pousser son cheval jusque-là. Vains efforts ! Descendu de cheval, et avec un infini respect, le comte de Rochefort put enfin s'agenouiller au pied de l'arbre qui portait la miraculeuse statue. Après avoir prié, il fit le vœu de construire un monastère en cette vallée, où des religieuses chanteraient désormais les gloires de Marie, et il promit aussi à Notre-Dame de rebâtir son église incendiée.

Ayant agréé cette promesse, la Vierge en récompensa son fidèle serviteur : sa statue se détacha de l'arbre et vint dans les bras du comte Thierry, qui la porta en la chapelle de son château, en suivant le chemin du *Grand Tour*, qui, sur une longueur de deux lieues, contourne la ville de Walcourt.

Pour commémorer ces événements miraculeux, Thierry ordonna une cérémonie qui subsiste toujours et qu'il peut être intéressant de décrire.

Elle a lieu chaque année, le jour de la Trinité, et elle attire une foule de pèlerins : parfois plus de quarante mille. Ils arrivent dès la veille à Walcourt, en groupes revêtus de costumes militaires très riches, bannières en tête, formant ce qu'on appelle les *Compagnies*. La *Compagnie* de Walcourt va recevoir, aux confins de la cité, les compagnies étrangères, tandis que des salves d'artillerie annoncent

1. GROENENDAEL, *Légende de saint Materne*.

leur arrivée. Le dimanche, vers 10 heures, une procession s'organise, et les *Compagnies* prennent le chemin du *Grand Tour*. Monté sur un cheval blanc, un pseudo-comte de Rochefort, richement vêtu, porte un étendard sur lequel est brodée l'image de la Vierge miraculeuse, telle qu'elle fut jadis déposée par les anges sur un arbre. — Le même sujet est reproduit sur de petits étendards portés par les pèlerins.

Vient ensuite la statue miraculeuse, suivie par des malades implorant leur guérison. Par le *Grand Tour*, le cortège se dirige vers le *Jardinet*, où l'on a dressé, pour la circonstance, un bouleau arraché dans la forêt voisine. Dans l'arbre une petite statue d'argent est suspendue à un cordon, dont l'extrémité est tenue par un fidèle dissimulé dans des branchages. Le pseudo-comte Thierry fait avancer son cheval vers la statue en disant : « Sainte Vierge... » mais aussitôt le cheval recule d'une centaine de pas. Le comte le fait avancer de nouveau en disant : « Sainte Vierge, vous qui êtes cause de mon retardement... » Nouveau recul du cheval, qui, une troisième fois, est ramené vers la statue, tandis que le cavalier achève sa prière : « Sainte Vierge, vous qui êtes cause de mon retardement, permettez que j'aille en avant. » Le cheval empêché d'avancer, le pseudo-comte met pied à terre, s'agenouille et prie. Lentement alors la statue suspendue est descendue dans ses bras, et le cortège va l'escorter jusqu'à son sanctuaire, où le comte Thierry, marchant à pied, la reportera pieusement.

Au moment où la statue de la Vierge est descendue de l'arbre, les pèlerins abattent le bouleau, le dépècent, s'en partagent les morceaux; tout cela au milieu d'incessantes décharges d'artillerie.

Telle est la fameuse procession de Notre-Dame de Walcourt [1].

La Révolution ne put la supprimer. Même en 1792, alors que la Terreur régnait dans le pays, alors que Walcourt était pillée, que ses sanctuaires du *Grand Tour* étaient détruits, quelques pèlerins courageux osèrent la traditionnelle procession.

A Namur, il y eut une confrérie de Notre-Dame de Walcourt, érigée canoniquement en l'église Saint-Loup, le 8 mai 1663, par Mgr de Wachtendonck, évêque de Namur, sous le titre de « Triomphante Assomption de la Mère de Dieu ».

Supprimée par la Révolution et rétablie en 1808, cette confrérie organise, chaque année encore, une procession dans laquelle un pseudo-comte de Rochefort, monté sur un cheval blanc, porte une image de la Vierge de Walcourt à travers les rues de Namur, de l'église Saint-Loup à l'église Notre-Dame. La statue reste là, du lundi au dimanche, pour être reportée solennellement en l'église Saint-Loup.

1. Toussaint, *Walcourt*. — Ch. de Sainte-Hélène, *Notice*.

La statue de Notre-Dame de Walcourt fut solennellement couronnée par Mgr Gravez, le 11 juillet 1875.

Il y eut en ce jour un immense concours de fidèles à Walcourt, et la pompe des cérémonies fut celle des plus belles époques de piété envers la Vierge bien-aimée.

IV. — De l'époque de la Réforme a la première moitié du XVII^e siècle.

Dès la première moitié du XVI^e siècle, les *Prédicants* protestants s'étaient abattus sur le pays de Namur [1]; aussi bien, la Gouvernante Marie d'Autriche, sœur de Charles-Quint, avait-elle chargé un dominicain, Grégoire Sylvius, d'enquêter sur la situation religieuse de la contrée. Le résultat de l'enquête fut consigné dans un Rapport de 1551, constatant que la foi se gardait pure dans le clergé et dans tout le peuple chrétien.

Un Rapport écrit à la même époque par deux commissaires de l'évêque de Liége confirme cette situation rassurante.

Comment douter, d'ailleurs, de la fidélité des Namurois, alors qu'on les voit à cette époque redoubler la pompe et la singularité de leurs processions et de leurs représentations des *Mystères?*

Peut-être furent-ils, en partie, protégés contre les menées protestantes par la peste qui sévit à Namur en 1554 et pendant plusieurs années.

L'énergie de Marie d'Autriche et de Philippe II, qui réprimèrent sévèrement les agissements suspects de quelques chanoines de Saint-Aubain (14 novembre 1556), fit le reste et sauva Namur de l'hérésie.

Namur, à cause de sa position fortifiée et de sa fidélité au Roi d'Espagne, avait été choisie pour siège du gouvernement. C'est ce qui arrêta Guillaume de Nassau, prince d'Orange, et ses gueux, qui avaient envahi le reste du Comté de Namur, brûlant les sanctuaires, les abbayes, profanant tous les lieux consacrés à la Sainte Vierge.

Philippe II, qui avait été inauguré comte de Namur en 1560, élut, en 1576, Don Juan d'Autriche comme gouverneur général des Pays-Bas, avec mission de s'opposer à la marche des Réformés. Don Juan s'élança contre les protestants confédérés, qui s'avançaient vers Namur, et, le 31 janvier 1578, il les battit près de Gembloux, en une bataille qui dura à peine une heure et demie, forçant le prince d'Orange à fuire précipitamment.

Don Juan aimait à attribuer sa victoire à la Vierge, protectrice de la cité de Namur.

1. Le premier acte capitulaire concernant la Réforme à Namur est relatif à un chanoine de Saint-Aubain qui avait « calomnié » l'écolâtre en le traitant de « vrai luthérien ». — *Act. cap. s. Albani*, vol. V, fol. 113.

Le premier évêque de Namur, Mgr Havet, sacré le 14 juin 1562, assista au Concile de Trente. Ce fut une joie pour lui d'annoncer à ses diocésains que les Pères du Concile avaient réservé la question de l'extension du péché originel jusqu'à la Sainte Vierge. Ce fut Mgr Havet aussi qui, en 1570, lors d'un Synode diocésain, fit de la fête de la Conception de Marie une fête à garder dans toute l'étendue de son diocèse.

Jamais la Réforme ne put ralentir le culte des Namurois pour la Sainte Vierge. Ils continuaient à vénérer les statues de la Reine du Ciel placées sur les portes de la ville et en maints endroits de la cité. La Commune prenait à sa charge l'entretien de ces statues. C'était, parmi les fidèles, une pieuse émulation afin de léguer, par des dispositions testamentaires, des dons aux multiples sanctuaires de la Vierge [1].

C'est en plein XVI[e] siècle que la coutume, ancienne déjà, de chanter chaque jour le *Salve Regina* devant le Saint-Sacrement exposé en l'église Saint-Jean-Baptiste, fut particulièrement en honneur [2]. Cette fondation du *Salve* s'étendit à la plupart des paroisses et des maisons religieuses.

Vers la même époque s'établit aussi la pieuse coutume de sonner les *Ave Maria* tous les jours à l'heure de None, c'est-à-dire à l'instant où le Christ expira en croix sous les yeux de sa Mère [3].

Malgré les guerres de religion qui portèrent la dévastation dans la plupart de nos provinces; malgré la chute de Bruxelles aux mains des rebelles, en 1579; malgré les succès des hérétiques jusqu'aux portes de la cité, où ils dévastèrent l'abbaye de Salzinnes (20 septembre 1581), Namur ne put être forcée, et la foi des Namurois ne chancela jamais.

Aussi bien, Mgr Jacques Blaise, évêque de Namur, pouvait-il écrire au Pape Clément VIII que « dans le diocèse *il n'y a pas un seul hérétique* ».

Glorieux témoignage, auquel le Souverain Pontife répondit de Rome, le 3 mars 1600.

Tous se plaisaient à faire honneur à Marie de cette fidélité du peuple namurois.

Après la bataille de Lépante, due à la protection de Notre-Dame du Rosaire, la dévotion au Rosaire se développa grandement. Une confrérie de Notre-Dame du Rosaire, fondée à Namur, vraisemblablement en 1571, fut solennellement confirmée, en 1602, par Mgr Buisseret.

1. Cfr. *Act. capit.*, vol. IV, V, VI.
2. *Ibidem*, vol. VI, fol. 182.
3. *Ibidem*, t. IV, fol. 128.

En 1610, à la suite de nombreux miracles de la Vierge de Montaigu, on agrandit la chapelle qui lui était dédiée en l'église cathédrale.

Le 1er octobre 1610, les Jésuites ouvraient leur première école. Ils fondaient en même temps une Congrégation de la Sainte Vierge, qui groupa bientôt tous leurs élèves, ainsi que des prêtres et des laïques [1].

C'est en 1613 encore, que les Bénédictines fondaient leur monastère dédié à Notre-Dame de la Paix, près de la Porte de Bruxelles.

En 1615, les Carmes s'installaient à Namur, ainsi que les Annonciades.

A ces Ordres religieux si dévoués à la Sainte Vierge est dû, en grande partie, l'accroissement de son culte à Namur.

C'est bien aussi aux archiducs Albert et Isabelle qu'il faut attribuer ce développement du culte de Marie, au début du XVIIe siècle. Ils gouvernèrent nos provinces après Philippe II, qui les avait érigées en royaume indépendant. Albert et Isabelle arrivèrent à Namur le 28 août 1599, et ils furent inaugurés solennellement en l'église Saint-Aubain.

Leur piété envers Marie fut exemplaire : ils relevèrent de leurs ruines les sanctuaires de la Vierge dévastés par les protestants; ils en ornèrent magnifiquement les autels. Ils élevèrent le sanctuaire de Notre-Dame de Foy, en 1624, pour y abriter la statue miraculeuse dont il sera parlé plus loin.

C'est la pieuse Isabelle qui accomplit le pèlerinage de Basse-Wavre, dans le diocèse de Namur, où l'on vénérait une Vierge miraculeuse, afin d'obtenir le rétablissement de la paix publique; c'est elle encore qui fit placer la statue de cette Madone à la façade de la *Maison du Roi*, à Bruxelles, avec cette inscription : *A peste, fame et bello, libera nos, Maria pacis.* Quand la comtesse Isabelle mourut, le 1er novembre 1633, elle fut pleurée par tout le peuple.

C'était à elle que Namur devait la fondation de ses principaux couvents, au moment où le protestantisme s'efforçait de les détruire partout.

L'infante Isabelle n'ayant point d'enfants, la souveraineté des Pays-Bas fit retour à la Couronne d'Espagne, et elle échut à Philippe IV, petit-fils de Philippe II, qui fut inauguré comte de Namur en 1634.

Nous aurons l'occasion de dire bientôt son zèle pour la définition du dogme de l'Immaculée Conception.

Rien de plus intéressant, si l'on veut connaître la dévotion des

1. Cfr. WILMET, *l. c.*

Namurois du début du XVII^e siècle, que la lecture des Testaments de l'époque.

En citer un, celui de Mgr Des Bois, c'est les citer tous : « Je supplie mon Dieu de me vouloir pardonner mes péchés... et pour ce obtenir, je prends pour advocate et médiatrice, la Très Sainte Vierge Marie, comme étant le refuge et la mère des pécheurs... Si je mourais à Namur, je veux être enterré à la Cathédrale, devant l'autel de Notre-Dame des VII Douleurs, et mon cœur en la chapelle de la dite Dame, en l'église de Monsieur saint Gérard. Je lègue à Notre-Dame de Grâce, pour remerciement de signalés bénéfices reçeus de la Mère de Miséricorde, 200 florins, une fois. Item à Notre-Dame de la Treille, à Lille, 300 florins; item, à la confrérie de Notre-Dame de l'Annonciation, fondée aux Jésuites, une rente de 7 pattars par chaque jour, pour être fondée une messe journalière, à perpétuité, à Notre-Dame des VII Douleurs, à Saint-Aubain [1]... »

Ce souci d'honorer la Sainte Vierge après la mort était commun aux prêtres et aux fidèles.

Jamais les confréries ne furent plus assidûment fréquentées : En 1610, l'antique confrérie Notre-Dame comptait un millier de membres, chiffre important si l'on songe que Namur ne comptait guère alors que 11,000 âmes, et que les obligations imposées aux confrères étaient assez onéreuses.

C'est donc une gloire incontestable de Namur d'avoir maintenu solennellement le culte de la Sainte Vierge, de l'avoir défendu et vengé pendant les années sombres de la Réforme protestante.

NOTRE-DAME DE FOY

C'est en 1609 que commença le culte de Notre-Dame de Foy (près de Dinant), culte qui devait rapidement s'étendre au loin et susciter la fondation de multiples sanctuaires.

En juin de cette année 1609, un bûcheron abattait un chêne séculaire, le long du chemin de Dinant à Foy. Sa hache mit à découvert une statue en pierre de la Vierge et de l'Enfant Jésus, entourée de perles de toutes formes et couleurs. La hache du bûcheron avait brisé la tête de la Vierge et un bras de l'Enfant divin. On raconta que l'arbre en avait pleuré des larmes de sang.

Le bruit de cette découverte se répandit, et le seigneur de Celle fit placer la statue réparée dans un chêne voisin de celui où elle avait été longtemps. Elle n'y séjourna que quatre ans, pour être installée ensuite en la chapelle du château.

Les prodiges ne tardèrent pas à faire de cette chapelle un lieu de pèlerinages bientôt si importants, qu'il fallut construire un

1. *Act. capit.*, anno 1651.

sanctuaire plus vaste à l'emplacement du chêne jadis abattu. (1618.)

Ferdinand de Bavière, évêque de Liége, déclara la statue « miraculeuse et digne de toute vénération ».

En 1624, tant le nombre des pèlerins était grand, il fallut bâtir encore une nouvelle église.

Les pèlerins venus de partout, souvent de régions lointaines, emportaient, comme de précieuses reliques, des morceaux du vieux chêne. Ces pieux souvenirs furent parfois richement enchâssés d'or et d'argent, parfois ils furent taillés en forme de statuettes semblables à celle de Foy. On retrouve de ces statuettes en France, en Hollande, en Hongrie, en Allemagne et jusqu'aux États-Unis.

A Amiens, la dévotion à Notre-Dame de Foy fut particulièrement célèbre. Elle valut à la ville la fin de la peste qui sévissait en 1634.

La piété à Notre-Dame de Foy ne s'est point ralentie. On se souvient que c'est elle qui, en 1855, arrêta le choléra ravageant Rochefort; aussi, chaque année, les fidèles viennent-ils implorer l'assistance toujours efficace de la Vierge miraculeuse.

Sa statue fut solennellement couronnée, le 8 septembre 1909, par Mgr Heylen.

V. — Le culte de l'Immaculée Conception, de la moitié du XVII^e^ siècle, a la fin du XVIII^e^.

Il y avait dès les débuts du XVII^e^ siècle, dans toute la chrétienté, un élan magnifique de piété envers la Conception Immaculée de la Sainte Vierge.

Namur, qui, depuis des siècles, honorait ce privilège de Marie et qui avait, depuis l'an 1142, sa fête de l'Immaculée Conception, mêla, de tout cœur, sa voix aux chants en l'honneur de l'Immaculée : Récollets, Capucins, Jésuites, Carmes rivalisaient de zèle pour célébrer la Conception sans tache de la Mère de Dieu, tandis que les poètes namurois la chantaient :

Praevia lux lucis, nivei facula ipsa nitoris;
Sanctificata fuit? Non : sine labe fuit [1].

« Marie est la lumière qui devance la vraie lumière; elle brille comme l'aurore la plus pure. Avait-elle donc été sanctifiée? Non : toujours elle fut sans tache. »

Quelle page glorieuse Namur allait écrire dans son histoire, par son zèle à promouvoir l'idée d'une définition dogmatique du privilège de la Sainte Vierge !

Philippe IV, — nous l'avons dit, — avait été inauguré comte de

1. Ces vers sont de Jean d'Espienne, prévot de la cathédrale. — Cf. J. d'Espienne, *Opusc. Lovan.*

Namur en 1634. Ce pieux roi avait juré, ainsi que tous les grands de sa cour, de défendre jusqu'à la mort la croyance à la Conception Immaculée de Marie. La formule de son serment avait été publiée par Mgr de Wachtendonck, élu évêque de Namur en 1651; elle avait été approuvée par le Saint-Siège, et le peuple de Namur la répétait avec ferveur : « Seigneur Dieu, je tiens fermement et je confesse, en présence de votre Majesté et de toute la cour céleste, que la Conception de la Vierge Marie a été immaculée et exempte du péché originel, et que, par votre grâce, vous l'avez prévenue et préservée de la malédiction commune. Je promets que jamais je ne m'écarterai de cette pieuse croyance, à moins que la Sainte Église catholique Romaine n'enseigne autrement. »

Des disputes souvent fâcheuses s'étaient élevées à cette époque, surtout en Espagne, au sujet de la Conception de Marie. Le roi Philippe IV, pour mettre fin à ces querelles théologiques, avait demandé au Pape Alexandre VII de se prononcer par un jugement définitif; afin d'assurer le succès à sa démarche, il avait prié les évêques de ses États de promouvoir dans le peuple la dévotion à l'Immaculée.

Répondant au désir du Roi, comte de Namur, l'évêque du lieu, par mandement du 24 novembre 1661, érigeait une confrérie, sous le titre de l'Immaculée Conception, « à l'autel du Saint-Rosaire, en l'église paroissiale Saint-Jean l'Évangéliste, voisine de la cathédrale et dépendant d'icelle, requérant tous les membres du clergé, les abbés, les chapitres, les couvents de tout Ordre, ainsi que S. Em. le Gouverneur, le Président, le Conseil, le Magistrat et tous les habitants de cette ville de s'y associer ».

Le même mandement énumérait les obligations des confrères :

Ils devaient : « 1° Confesser et défendre l'Immaculée Conception de la Vierge Marie;

» 2° La veille de la fête de l'Immaculée, ou quelque autre jour de l'Avent, ils jeûneront une fois en l'honneur de la Vierge et de son Immaculée Conception;

» 3° Ils en célèbreront la fête avec Octave;

» 4° Le premier dimanche de chaque mois, ils assisteront à la messe solennelle ou à la procession qui aura lieu en l'église (Saint-Jean-l'Évangéliste), en l'honneur de la même Vierge, Mère de Dieu;

» 5° Le samedi de chaque semaine, ainsi qu'à toutes les fêtes de la Vierge et à leur veille, ils réciteront dévotement ses litanies ou feront quelque autre œuvre de piété;

» 6° Ils s'efforceront, à l'occasion, de promouvoir, avec tout le zèle possible, le culte de la Très Sainte Vierge;

» 7° Ils réciteront, au moins une fois par mois, le petit office de la Vierge [1]. »

C'est tout un programme de piété mariale que recommandait là le Règlement de la confrérie de l'Immaculée Conception.

Des solennités religieuses, fixées au 8 décembre de la même année, fêtèrent l'institution de la confrérie, et ce fut grande joie parmi le peuple de Namur, qui, depuis longtemps déjà, considérait la Vierge Immaculée comme la protectrice de la cité.

Cette joie fut à son comble lorsqu'on apprit que les démarches de Philippe IV à Rome avaient eu plein succès, et que le Pape Alexandre VII venait de signer une bulle contenant l'affirmation du glorieux privilège de la Vierge. Cette bulle, qui allait mettre fin à de pénibles controverses théologiques, fut publiée à Namur le 2 mai 1662.

Probablement en la même année 1662, les Namurois décidèrent de célébrer une Octave de l'Immaculée, au mois de juillet. Une tradition, que Galliot dit digne de foi, attribue la fondation de cette octave de juillet à un vœu fait par les Namurois, pendant un orage qui les avait terrorisés [2].

Vers le milieu du XVII^e^ siècle encore, la crainte de l'ardeur belliqueuse de Louis XIV ayant nécessité la construction d'une nouvelle ligne de fortification, les bourgeois de Namur voulurent placer chacun des bastions de l'enceinte sous la protection d'un Saint, titulaire de quelque église de la ville. Ils ne pouvaient oublier l'auguste Protectrice de Namur. En une solennelle procession, le 1^er^ mai 1663, ils portèrent une statue de la Vierge sur le point culminant de leurs nouveaux remparts, entre la Porte de fer et la Porte de Bruxelles.

Nous parlerons plus loin de cette dévotion à *Notre-Dame du Rempart*.

La confrérie de l'Immaculée fut prospère. A la fin du XVII^e^ siècle et pendant la première moitié du XVIII^e^, les actes authentiques qui en témoignent sont nombreux.

Lorsque, en 1751, le chapitre eut décidé de bâtir une nouvelle cathédrale, ce fut pour les Namurois une grosse tristesse de voir démolir l'antique chapelle de Notre-Dame. Pendant la durée des travaux, le siège de la confrérie de l'Immaculée fut transféré chez les Recollectines.

A partir de 1664, à la fin de l'octave de juillet, une solennelle procession se rendit chaque année au sanctuaire de N.-D. du Rempart.

1. Mandement du 24 novembre 1661.
2. Galliot, t. III, p. 266.

La statue de la Vierge Immaculée était portée à travers les rues de Namur, escortée par tous les religieux et le clergé de la ville, par les corporations, la noblesse, la magistrature et le conseil souverain de la province.

En 1712, le privilège de porter le dais de la Vierge fut réservé à six gentilshommes.

Cette *Procession de l'Immaculée* fut toujours chère aux cœurs namurois.

Un fait le prouve bien : en 1789, Joseph II avait défendu de porter désormais aux processions du Saint-Sacrement les statues et les images. Grand émoi parmi les Namurois, qui ne se résignaient pas à faire leur *Procession de l'Immaculée* sans le dais de la Sainte Vierge. Joseph II cependant était décidé à faire respecter son ordre, même par les armes s'il le fallait, et ses soldats s'étaient massés devant la cathédrale. La rage au cœur, les hommes s'étaient soumis, et la procession commençait à se dérouler sans statues ni images, quand les femmes du peuple, exaspérées, entrèrent dans la cathédrale, prirent le dais de la Sainte Vierge et le portèrent triomphalement hors de l'église, faisant autour de la statue vénérée garde si serrée et si menaçante, que les soldats, interdits, restèrent l'arme au pied, n'osant s'opposer à la marche de la procession, qui se fit au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

L'édit de Joseph II avait si profondément indigné les Namurois, qu'il fallut que, dès l'année suivante, les États de la province, devenus souverains après la Révolution brabançonne, prissent l'initiative d'un acte de réparation solennelle, en donnant à l'octave de l'Immaculée de juillet 1790 une pompe incomparable [1].

Vers la même époque, et pour donner plus de solennité à l'octave de l'Immaculée en juillet, on décida de dresser sous le dôme de la cathédrale un autel monumental de l'Immaculée.

***

Hélas ! la tourmente révolutionnaire allait passer, interdisant l'exercice du culte, détruisant nombre des sanctuaires élevés au cours des siècles en l'honneur de l'auguste Reine des Cieux.

Les autels du Christ allaient être renversés et, avec eux, ceux de sa Mère. On l'appellerait « Citoyenne », on défendrait aux parents d'imposer à leurs enfants le nom de Marie. Confréries, dévotions antiques et aimées, statues vénérées, tout allait disparaître, emporté par le flot révolutionnaire.

Quelques Madones échapperont au désastre, sauvées par des

1. Cfr. la lettte des « États représentant le peuple du pays et comté de Namur », au chapitre de la Cathédrale.

fidèles, et elles continueront à recevoir les hommages des Namurois courageux, dans le secret des caves ou des greniers.

Dès 1794, les troupes de la République française envahissaient nos provinces; après la bataille de Fleurus, ce fut l'annexion, et, le 1er octobre 1795, une loi ordonnait la vente des domaines nationaux « provenant des bénéfices et autres corps ecclésiastiques ».

Les noms des brigands qui s'abattirent alors sur Namur sont restés en horreur. Pérès surtout indigna la population quand, ayant fait conduire sur un char de triomphe une prostituée, il la fit monter sur l'autel de la cathédrale et lui offrit de l'encens !

Dès le 7 janvier 1796, on décida la vente de l'antique église Notre-Dame. Peu de jours après, en plein office, le vénérable sanctuaire fut envahi par une de ces bandes armées qui parcouraient le pays brûlant les châteaux, brisant les armoiries, pillant les églises. Ces vandales emportèrent jusqu'aux cloches de la collégiale.

En Germinal de l'an VI (mars-avril 1797), on procéda à la vente de ce qui avait échappé au pillage. L'église elle-même fut mise en vente : par trois fois, on colla des affiches pour l'annoncer, sans qu'aucun acheteur ne se présentât. On décida alors de démolir cette église Notre-Dame, sous prétexte qu'elle menaçait ruine. Aucun ouvrier du pays ne consentit à coopérer à cette démolition sacrilège. Pérès, l'odieux préfet de Namur, le constate dans un Rapport : « Le préfet observe, écrit-il, que d'après la tentative qui a été faite par la ci-devant Administration centrale de vendre cette église avec le cimetière, à la charge par l'acquéreur de la démolir, on n'a pas lieu d'espérer qu'il se présentera un seul prétendant pour effectuer la démolition... *parce que le préjugé superstitieux des habitants du pays, qui regardent l'église dont s'agit comme la première qui ait été établie à Namur, y mettra toujours un obstacle invincible.* »

De fait, il fallut recourir pour cette besogne sacrilège à un sujet français, nommé Thomassin, qui, lui, ne partageant pas les scrupules des Namurois, démolit la vénérable église Notre-Dame et sa crypte de Saint-Materne.

Dans plusieurs accidents arrivés aux démolisseurs, les Namurois virent un juste châtiment du ciel, et le nom de Thomassin est resté honni dans leur souvenir [1].

VI. — Du XIXe siècle a nos jours.

La tourmente révolutionnaire passée, les églises se rouvrirent dès le 20 juin 1802; mais la Religion ne répara que lentement ses désastres.

Ce ne fut qu'en 1806 que la confrérie de l'Immaculée put de nou-

1. Cfr. Deschamps, *Histoire de la Collégiale Notre-Dame.*

veau célébrer l'octave de juillet et la clôturer par sa *Procession de l'Immaculée*.

En 1806 également, les Namurois relevèrent la chapelle Notre-Dame du Rempart.

En 1815, pendant l'octave de juillet, l'autel monumental fut de nouveau dressé sous le dôme de la cathédrale; Mgr Pisani de la Gaude y officia pontificalement, et il célébra avec éloquence la Vierge Immaculée qui venait de protéger la ville de Namur au lendemain de la bataille de Waterloo.

C'est alors, que pour mieux marquer l'unanimité de la dévotion de la ville à l'Immaculée, l'usage s'établit de faire célébrer la messe et le salut de chaque jour de l'Octave de juillet par le clergé des diverses paroisses de la ville, se succédant d'après l'ordre d'ancienneté des curés, et de réserver au Séminaire la journée du jeudi. Ainsi, depuis plus d'un siècle, les fidèles de chaque paroisse accompagnent leur curé à la cathédrale, au jour qui lui est assigné, et, dans un unanime élan de piété, ils glorifient la Vierge Immaculée.

Lorsque, en 1848, on plaça à la cathédrale la chaire de vérité monumentale qui l'orne encore aujourd'hui, la piété namuroise inspira au sculpteur un groupe allégorique : la Vierge Immaculée étendant la main, d'un geste protecteur, sur la ville de Namur agenouillée, et arrêtant le bras de Satan qui veut la frapper.

Quelle joie dans tout le Namurois, le 8 décembre 1854, quand Pie IX eut défini le dogme de la Conception Immaculée de la Sainte Vierge! Tel fut l'enthousiasme de la population, qu'il fallut avancer l'octave annuelle de l'Immaculée, afin de satisfaire son impatience, et on la célébra, en 1855, du 6 au 13 mai.

Les fêtes alors furent grandioses. Pendant plus de cinq quarts d'heure, sans arrêt, Mgr de Hesselle distribua la communion aux fidèles; à dix heures, il chanta la messe pontificalement, et lorsque il eut donné, du haut de la chaire, lecture du texte de la définition dogmatique, il y eut dans l'assistance innombrable une émotion intense, qui s'exprima par le chant du *Tota pulchra es, Maria!*

La *Procession de l'Immaculée* se rendit, dans l'après-midi, par l'itinéraire habituel, à la chapelle de Notre-Dame du Rempart, et elle se déroula avec une pompe incomparable.

Le même élan de piété s'étendit à tout le diocèse, et il n'y a pas une paroisse qui n'ait eu ses solennités et ses réjouissances.

A l'occasion de la définition du Dogme de l'Immaculée Conception, la confrérie qui avait si fidèlement défendu le glorieux privilège de Marie, reçut du Pape Pie IX le titre d'Archiconfrérie.

Elle est restée chère aux Namurois et, chaque année encore, elle solennise l'octave du 8 décembre, surtout l'octave de juillet, et elle organise sa traditionnelle Procession de l'Immaculée.

Les jours sombres de la Grande guerre n'ont fait qu'accroître la confiance des fidèles Namurois en la divine protection de la Reine du Ciel. Pendant l'occupation allemande, les solennités des deux octaves furent suivies par une foule immense, et les Allemands ayant, une année, autorisé la procession de l'Immaculée, celle-ci fut une grandiose manifestation de foi, de confiance en Marie et aussi de patriotisme. Les chants en français avaient été interdits; mais tout le long de l'itinéraire, les Namurois et les Namuroises chantaient : « Dieu sauve la Belgique et son Roi !... »

NOTRE-DAME DU REMPART

Le sanctuaire de Notre-Dame du Rempart est à ce point cher aux cœurs namurois qu'il est devenu le centre préféré de leur dévotion envers l'auguste Protectrice de la cité.

Pendant la guerre surtout, c'est là que les fidèles allaient prier et souvent pleurer. Pendant les quatre années de la cruelle occupation allemande, la chère chapelle du Rempart fut ornée de fleurs comme aux plus beaux jours et — témoignage plus saisissant encore de la piété namuroise ! — chaque jour, du matin au soir, le chapelet fut récité à haute voix, sans interruption, par les fidèles qui avaient organisé cet hommage incessant de supplication et de confiance.

Aussi, la reconnaissance envers la Vierge du Rempart fut si vive, quand la victoire eut chassé l'oppresseur, que Mgr Heylen, évêque de Namur, sollicita du Pape Benoît XV et obtint la faveur du couronnement liturgique de Notre-Dame du Rempart.

La cérémonie fut fixée au 20 juillet 1919, et elle fut digne de la reconnaissance universelle. La ville était pavoisée, des pèlerins étaient accourus de toutes parts, et ils s'étaient massés sur l'immense place Saint-Aubain, où un autel avait été dressé en plein air.

Après la lecture de la Bulle pontificale, Mgr Heylen bénit, à l'intérieur de la cathédrale, les deux couronnes richement ornées, celle de la Vierge et celle du divin Enfant qu'elle porte sur les bras; puis un cortège magnifique s'organisa portant la statue miraculeuse à droite de l'autel, dressé sur le perron de la cathédrale, et la messe pontificale commença. Lorsqu'elle fut terminée, l'évêque de Namur alla poser les couronnes sur la tête de Jésus et de Marie, tandis que les cloches de la ville sonnaient à toute volée et que le canon tonnait à l'antique citadelle de Namur. Parmi la foule ce fut une profonde émotion, et le *Te Deum* exprima la reconnaissance de tous les cœurs.

Dans l'après-midi, une procession allait reporter la statue couronnée à son pieux sanctuaire, d'où elle n'était sortie que pour ce triomphal honneur.

Placée sur un char, représentant l'antique Rempart de Namur, la Vierge parcourut sa chère cité. Partout c'étaient des drapeaux, des fleurs, des arcs de triomphe; partout la piété et le recueillement, l'expression d'une immense reconnaissance. Jusque bien tard dans la nuit, la ville fut illuminée.

Nous avons dit déjà l'origine de cette dévotion à Notre-Dame du Rempart : au milieu du XVII^e siècle, les dangers de guerre avaient décidé les Namurois à entourer la ville d'une nouvelle enceinte de fortifications et, dans leur confiance en la toute-puissante protection de la Vierge Immaculée, ils avaient voulu placer sa statue au point culminant des Remparts.

Le 1^er mai 1663, ils y portèrent solennellement une petite statue de la Vierge, tenant en ses bras l'Enfant Jésus [1]. Elle fut placée dans une niche, en attendant l'achèvement d'une chapelle qui ne fut terminée qu'en 1680.

En 1758, grâce à la piété de M. Denys de Blende, une chapelle plus vaste fut construite au sommet des Remparts.

La Révolution anéantit ce pieux sanctuaire, mais la statue de Notre-Dame du Rempart fut sauvée.

Elle reprit sa place dès que les circonstances le permirent, en une chapelle plus belle encore que celle que la Révolution avait renversée.

C'est là que la Procession de l'Immaculée allait la saluer, chaque année en juillet; c'est de là-haut qu'elle protégea sa chère cité de Namur, le 20 juin 1815, pendant les violents combats livrés, au lendemain de la défaite de Waterloo, aux 30,000 soldats du maréchal Grouchy, en retraite de Wavre à Namur, et qui s'étaient retranchés derrière les fortifications de la ville. Les murailles, tout autour du sanctuaire de Notre-Dame du Rempart, furent criblées de mitraille, mais ni le cher oratoire, ni la statue de la Vierge n'avaient été atteints. Le combat fut d'ailleurs de courte durée, et la ville fut sauvée du désastre qu'elle redoutait.

En reconnaissance de cette protection de la Vierge, on chante chaque année, le 20 juin, une messe d'action de grâces et un salut solennel en la chapelle de Notre-Dame du Rempart.

Le sanctuaire se pare, en ce jour, de ses plus riches ornements, et les murs en sont couverts d'innombrables ex-voto en or et en argent.

Lors du démantellement de la ville de Namur, la chapelle du Rempart dut être démolie. Les Namurois pleurèrent sa disparition : il leur semblait que la Vierge allait cesser de les protéger.

Un poète namurois [2], en 1865, traduisit l'émotion de tous en un

1. Cette statue était l'œuvre d'un artiste namurois, nommé Martin.
2. Philippe Lagrange.

savoureux wallon, et il rappelait la confiance générale en la protection de Notre-Dame du Rempart contre les accidents de la foudre : jamais, en effet, aucun accident de personne ne vint affliger la ville pendant les plus redoutables orages.

En 1867, le 5 juin, on posa la première pierre d'un nouveau sanctuaire, plus beau et plus vaste, mais gardant la forme du portique de l'ancien oratoire disparu. L'emplacement en avait été choisi non loin de l'emplacement primitif, le long d'un boulevard, que les Namurois n'ont cessé d'appeler le « Rempart de la Vierge ».

L'inauguration eut lieu le 13 septembre 1868. Environ 6,000 personnes communièrent à cette occasion, et la statue miraculeuse, qui avait trouvé un refuge à la cathédrale, sur un petit autel à droite du chœur de l'Immaculée, fut reportée processionnellement, sur un char magnifique, en son nouveau sanctuaire.

Le cinquantième anniversaire de cet événement fut célébré le 13 septembre 1918, pendant la guerre, et l'on devine l'enthousiasme religieux et patriotique de tous les Namurois à ces solennités jubilaires.

C'est à cette occasion que Mgr l'évêque de Namur annonça sa demande adressée au Souverain Pontife en vue du couronnement liturgique de la statue miraculeuse de Notre-Dame du Rempart.

La couronne fut offerte par les pauvres autant que par les riches, et elle fut placée solennellement le 20 juillet 1919, sur la tête de la divine Protectrice de la cité namuroise.

***

On n'en finirait point s'il fallait énumérer les sanctuaires, les confréries, les pratiques de dévotion qui témoignent de l'inébranlable confiance du pays de Namur en la Vierge Marie.

Sait-on qu'il y a dans le Namurois une cinquantaine de paroisses sous le vocable de la Sainte Vierge; qu'il n'y a guère d'église qui n'ait sa confrérie de la Vierge?

En maints endroits, le long des chemins, dans les forêts, il y a des sanctuaires de Marie, souvent des reproductions de la grotte de Lourdes.

Que de statues, au nom souvent délicieux, dans le pays de Namur !

Notre-Dame Immaculée, à Namur.

Notre-Dame du Rempart, à Namur.

Notre-Dame du Mont-Carmel, en l'église Saint-Joseph, à Namur.

Notre-Dame Auxiliatrice, en l'église Saint-Nicolas, à Namur.

Notre-Dame de la Paix, chez les Jésuites, à Namur.

Notre-Dame du Pilier, à Saint-Jacques, à Namur.

Notre-Dame de la Délivrance, à Namur. Statue qui se trouvait jadis sur la Porte-Sainiau, et qui délivra de ses chaînes un condamné à mort.
Notre-Dame du Pont de Sambre, à Namur.
Notre-Dame des VII Douleurs, en maints endroits.
Notre-Dame de Liesse, à Rhisnes.
Notre-Dame du Vivier, à Marche-les-Dames.
Notre-Dame d'Hastière.
Notre-Dame de Foy.
Notre-Dame de Walcourt.
Notre-Dame de Lorette, à Rochefort.
Notre-Dame de Consolation, à Oisy.
Notre-Dame du Fayat, à Thy-le-Château.
Notre-Dame de la Croix, à Monet.
Notre-Dame de Leffe, à Dinant.
Notre-Dame de Bellevue, à Dinant.
Notre-Dame au Bois, à Wépion.
Notre-Dame du Pérou, à Leuze.
Notre-Dame de la Brouffe, à Mariembourg.
Notre-Dame de la Bonne Pensée, à Pesche.
Notre-Dame de Grâces, à Martousin.
Notre-Dame de Grâces, à Meux.
Notre-Dame de Mont-Serrat, à Onoz.
Notre-Dame d'Enhaive, à Jambes.

Cette énumération, pour incomplète qu'elle soit, est une preuve aussi de la fidélité namuroise à l'auguste Reine du Ciel.

Qu'elle continue à garder, du haut du Ciel, une cité et un pays qui lui furent toujours si dévoués !

SANCTUAIRES DE MARIE DANS LE HAINAUT

par le Chan. PAYEN, prof. au grand Séminaire de Tournai.

On pourrait appeler le monde, *imperium Mariae;* l'empire de Marie; la France, *regnum Mariae :* le royaume de Marie, et la Belgique, *feudum Mariae :* le fief de Marie.

Le sol de notre chère patrie est tout parsemé de chapelles mariales. Que de localités se distinguent par leur dévotion envers la Mère de Dieu ! Que de Madones belges figurent parmi les statues miraculeuses !

Mon but est simple : je vous parlerai brièvement des sanctuaires

de Marie dans le Hainaut. Deux points partageront ce rapport : Premier point : quelques généralités sur les sanctuaires de Marie dans le diocèse de Tournai; second point : quelques particularités sur quatre chapelles de la Vierge célèbres dans le Hainaut.

I. Quelques généralités sur les sanctuaires de Marie dans le diocèse de Tournai.

La province de Hainaut compte cinquante-cinq sanctuaires remarquables par le culte de la Vierge.

Au cours des âges, bien des communes se sont placées sous l'auguste patronage de la Mère de Dieu. Signalons, entre autres : Notre-Dame d'Acren, Notre-Dame de Cambron, Notre-Dame de Famille-reux, Notre-Dame de Sars-la-Bruyère, Notre-Dame de Tongre, Notre-Dame de Tournai, Notre-Dame de Wasmes, Notre-Dame de Wasmuel.

Ailleurs un événement matériel, quelque fait caractéristique a été l'occasion d'un vocable pieux donné à Marie par les populations chrétiennes. Citons des exemples : Notre-Dame de l'Arbrisseau, à Salles-lez-Chimay; Notre-Dame du Bois du Chet, à Ellezelles; Notre-Dame du Buisson, à Oeudeghien; Notre-Dame la Brune, à Tournai; Notre-Dame de la Cavée, à Isières; Notre-Dame du Cerisier, à Lombise; Notre-Dame de la Fontaine, au Rœulx; Notre-Dame des Joyaux, à Montrœul-au-Bois; Notre-Dame du Moulineau, à Ghlin; Notre-Dame de Pierre, à Casteau; Notre-Dame de la Tombe, à Kain.

Enfin, volontiers, en divers endroits, les fidèles ont considéré la Bénie Vierge Marie sous l'aspect de la Mère la plus aimante qui soit, toujours prête à secourir ses enfants; de là l'origine de ces touchantes invocations : Notre-Dame des Affligés, à Baugnies; Notre-Dame de Bonsecours, à Feluy; Notre-Dame de Grâce, à Henripont; Notre-Dame des Malades, à Tournai; Notre-Dame de Miséricorde, à Marchiennes; Notre-Dame de la Paix, à Sirault; Notre-Dame de Pitié, à Baudour.

II. Quelques particularités sur quatre chapelles de la Vierge célèbres dans le Hainaut.

Successivement nous dirons un mot de Notre-Dame des Affligés, à Jumet; de Notre-Dame de Bonne-Espérance, près de Binche; de Notre-Dame de Bonsecours, à Péruwelz, et de Notre-Dame du Rempart, à Charleroi.

1. *Notre-Dame des Affligés, à Jumet.*

Jumet est une commune des plus importantes de l'arrondissement de Charleroi. Ce bourg possède une chapelle très ancienne où la sainte Vierge est honorée sous le titre de Notre-Dame des Affligés. Chaque année une foule de personnes s'y rendent en pèlerinage soit pour remercier Celle qu'on n'a pas invoquée en vain, soit pour solliciter de sa médiation quelque faveur nouvelle.

Le document le plus intéressant qu'on possède sur ce pèlerinage est un rapport fait par un ancien curé, Maître Henry *Wirion*, nommé pasteur de Jumet l'an 1670. Voici un extrait du document : « Le culte que l'on porte à l'image de la Vierge en ce lieu est fort ancien, et je n'en ay pu découvrir l'origine. Devant et après que je suis entré dans cette cure, elle était fort honorée, et par les visites qu'on luy rendoit, on avait grande confiance d'obtenir les secours qu'on désiroit. C'est ce qui me fit resoudre d'y faire bâtir la chapelle qui est aujourd'huy n'étant auparavant que de bois. On a commencé à la bâtir au mois de Maji de l'an 1677, et par une providence toute parculière, la charité et la dévotion du peuple du lieu et circonvoisins, a fourni le nécessaire dont la somme surpasse les neuf cent florins, sans comprendre les charroys qui ont estés faits gratis. C'est pour en donner mémoire à la postérité qu'on a mis au-dessus de la porte ce chronique : HANC PIUS AEDEM EREXIT POPULUS. La table d'autel a été faite l'an 1686. Le portail l'an 1707, comme il se voit par ce chronique au-dessus de la porte: MARIE, LE SECOURS DES AFFLIGÉZ. Depuis l'édification de la dite chapelle, qui s'est faite de mon temps, la renommée et le culte de cette image s'est grandement augmenté; on y vient non seulement des lieux circonvoisins, mais même de ceux qui en sont éloignés de quatre et cinq lieues si comme de Nivelles et Brusselles, etc., etc., et même par des personnes de qualité. Feu le seigneur marquis de Trazegnies et Madame sa femme avec un de leurs enfants, qui avait quelque défaut naturel, s'y sont rendus et luy ont fait des gros présents. Pareillement le prince de Gand, qui est ecclésiastique, y est venu deux fois célébrer la messe, et le pèlerinage d'autres personnes est très nombreux. On croit que plusieurs miracles y sont arrivéz. On en juge ainsi par les crosses de bois, par les ouvrages de fer, qui ont servi à des maux, et grand nombre de figures de cires qui représentent les bras, les jambes, la teste, les corps incommodéz, et qui sont exposéz dans ladite chapelle, et encore par d'autres en argent. On juge encore de même par la guérison de l'enfant du susdit seigneur de Trazegnies. »

Ajoutons qu'aujourd'hui encore la chapelle est fort fréquentée; on y vient des communes environnantes, spécialement le 25 mars,

fête de l'Annonciation, et le 2 juillet, fête de la Visitation. Consolatrix afflictorum, ora pro nobis : Notre-Dame des Affligés, priez pour nous.

2. *Notre-Dame de Bonne-Espérance, près de Binche.*

Vraiment si nous n'écoutions que le cri du cœur, si nous pouvions exprimer tous les sentiments qu'éveille en nous ce nom béni, il nous faudrait des pages et des pages pour célébrer les louanges de cette Mère incomparable. Mais la nature de ce rapport exige la brièveté. Succinctement donc exposons d'après la version la plus probable l'historique de ce sanctuaire.

Au XII^e siècle, saint Norbert par ses prédications avait ramené dans le giron de l'Église un seigneur de Croix, Guillaume, qui était tombé dans les erreurs de Tanchelin. On sait que ce laïque illettré et dissolu attaquait surtout la hiérarchie ecclésiastique et l'usage des Sacrements. Le zélé fondateur de l'ordre de Prémontré, qui vint à Anvers en 1124 avec douze religieux, eut bientôt raison de cette scandaleuse hérésie. Rappelons l'inscription du portrait de saint Norbert par van Diepenbeek, qui se trouve à la cathédrale d'Anvers : *Quod Amandus inchoarat, quod Eligius plantarat, Willibrordus irrigarat, Tanchelinus devastarat, Norbertus restituit.* Le père du converti, Rainard de Croix, témoigna sa reconnaissance à saint Norbert, en lui donnant quelques alleus pour y bâtir une maison de son Ordre. *L'Abbé Maghe,* le 42^e de Bonne-Espérance (1671-1708), qui est l'auteur des chroniques de l'Abbaye, nous dit qu'entretemps le seigneur Guillaume s'était consacré à Dieu dans l'Ordre des chanoines-prémontrés. En 1126, saint Norbert chargea Guillaume et le Bienheureux Odon de la construction du nouveau monastère.

Les deux religieux placèrent l'abbaye sous la protection de Marie ; ils appelèrent la Vierge du nom même de l'endroit : Notre-Dame de Bonne-Espérance. Instinctivement deux textes des Saints Livres nous viennent ici à la mémoire : Le v. 19 du chap. XII dans le Livre de la Sagesse : *bonae spei fecisti filios tuos,* « Seigneur, vous avez inspiré à vos enfants la bonne espérance », et le v. 24 du chap. XXIV de l'Ecclésiastique : *Ego Mater pulchrae dilectionis, et timoris, et agnitionis, et sanctae spei,* « Je suis la mère du bel amour, de la crainte, de la science et de la sainte espérance. » Des faveurs signalées attirèrent bientôt des pèlerins à Bonne-Espérance. Accoururent alors visiter la sainte Madone les habitants du Hainaut, ceux des provinces voisines, sans compter des Français et des Allemands. La Vierge reçut les hommages des grands de la terre, entre autres des souverains Frédéric d'Allemagne, Louis XI et Philippe II.

Le sanctuaire de Bonne-Espérance n'avait pas cessé, depuis plus de quatre siècles, d'être l'objet de la vénération publique, lorsque, le

10 novembre 1568, les Gueux du Prince d'Orange arrivent devant le monastère, le pillent et l'incendient; cependant la statue et la chapelle de la Vierge demeurent intactes dans ce déluge de flammes.

En 1616, grâce aux libéralités des archiducs Albert et Isabelle, qui vinrent plusieurs fois à Bonne-Espérance, l'abbaye sortit de ses ruines; l'autel de Marie fut plus que jamais visité par les fidèles, principalement à la fête de l'Annonciation.

Avec la révolution française, nouvelle tempête, nouveaux deuils : en 1794, le monastère fut saccagé mais la statue miraculeuse du XIII^e^ siècle échappa aux attentats sacrilèges des dévastateurs. Un habitant de Vellereille, Hubert Romain, la cacha soigneusement chez lui, et quand la tourmente fut passée, on la transporta dans l'église paroissiale du village.

En 1830, l'évêque de Tournai, Mgr Jean-Joseph Delplanque, établit son petit séminaire dans les anciens bâtiments de l'abbaye, et trois ans après, Notre-Dame de Bonne-Espérance reprit possession de son antique autel, dans l'église abbatiale. Depuis lors, les fidèles fréquentent le chemin du sanctuaire et incontestablement ils y trouvent aujourd'hui comme hier le remède pour leurs maux et la consolation dans leurs peines, car la Très Sainte Vierge Marie reste toujours la Mère des miséricordes, notre vie, notre joie et notre espoir. O Vierge Immaculée, laissez tomber sur nous un rayon de la bonne espérance ! Le 3 octobre de l'année bénie du cinquantenaire de la définition solennelle de l'Immaculée Conception, en 1904, Mgr Walravens, évêque de Tournai, a couronné la statue de Notre-Dame de Bonne-Espérance au nom de Sa Sainteté Pie X.

3. *Notre-Dame de Bon Secours, à Péruwelz.*

Elles sont si nombreuses, elles sont si expressives, elles sont si gracieuses les appellations données à la Vierge Immaculée ! Leur litanie forme une hymne magnifique en l'honneur de Marie, médiatrice de toutes les grâces. Parmi ces noms, il en est que Notre-Dame semble affectionner davantage, car elle y attache plus de faveurs. Notre-Dame de Bon Secours est un de ces titres de prédilection. Qui pourrait compter les sanctuaires où l'on invoque la Vierge sous ce doux vocable? Dieu a fait Marie si secourable qu'à l'envi dans le monde, fidèles et communautés lui vouent leur confiance pour jamais.

Humbles sont les origines de la Madone de Bonsecours-lez-Péruwelz, aujourd'hui si célèbre. Au XVI^e^ siècle, nous dit *Petit* dans son Histoire de Notre-Dame de Bonsecours, publiée à Tournai en 1853, un vieux chêne, planté sur le mont de Péruwelz, portait en une niche qui y était creusée une statuette de la Bénie Vierge Marie. Les bûche-

rons du voisinage avaient coutume de venir invoquer Notre-Dame devant ce modeste sanctuaire. La sainte image était alors désignée sous le nom de Notre-Dame du Chêne.

En 1616, pendant une épidémie, les habitants de Péruwelz y allèrent implorer la Vierge puissante contre le fléau qui les menaçait. Ils furent épargnés. En reconnaissance, ils édifièrent une chapelle pour abriter leur Madone et donnèrent à Marie le titre de Notre-Dame de Bon Secours. Le 21 novembre 1637, l'oratoire fut consacré par Mgr Vanderburch, archevêque de Cambrai. Bientôt, à l'ombre du sanctuaire, on vit s'élever des habitations nouvelles, qui devaient constituer le hameau de Bonsecours. La chapelle étant devenue insuffisante pour satisfaire la piété des fidèles, on bâtit alors un édifice plus vaste en forme de croix grecque. La première pierre fut posée le 13 octobre 1643 par l'archevêque de Cambrai et les travaux furent achevés en 1646.

Depuis le milieu du XVII^e siècle, en foule, des différents points de la Belgique et de la France, les fidèles se rendent en pèlerinage à ce sanctuaire de Marie. A Bonsecours, tout est fait pour charmer les âmes : la beauté du site, le style de l'église dont le dôme à nervures ogivales est couronné d'un joli campanile, le vocable si suave de Notre-Dame de Bonsecours. Là, assise aux confins de la noble France et de l'héroïque Belgique, la Très Sainte Vierge Marie, Médiatrice de toutes les grâces, ouvre avec tendresse son manteau de Reine pour y convier tous ceux qui peinent, tous ceux qui pleurent. La statue de Notre-Dame de Bonsecours fut également couronnée, en l'auguste nom de S. S. Pie X, par Mgr Walravens, évêque de Tournai, le 3 juillet 1905.

Auxilium christianorum, ora pro nobis.
Notre-Dame de Bonsecours, priez pour nous.

4. *Notre-Dame du Rempart, à Charleroi.*

Comme la ville de Namur, Charleroi possède une statue de la Vierge dont l'oratoire est depuis longtemps célèbre par l'affluence de ses pèlerins : c'est l'image de Notre-Dame Immaculée au Rempart.

Jusqu'en 1682 la Madone était fixée à l'un des arbres qui croissaient le long des fortifications de la ville; vers cette époque, Jean Martini, curé de Charleroi, et Dom Juan de la Paz, gouverneur espagnol de la cité, décidèrent l'érection d'une chapelle à la place de l'arbre du Rempart. Avec l'autorisation de Mgr Van de Perre, évêque de Namur, on se mit à l'œuvre, et, le 2 juillet 1682, le nouveau sanctuaire fut solennellement inauguré par les autorités ecclésiastiques, en présence d'un grand concours de peuple.

« On ne trouvait point, dans tout le pays de Charleroi, dit *Collignon* en son Précis historique de Notre-Dame du Rempart, publié à Tournai (1860) une chapelle offrant un plus beau coup d'œil. L'intérieur répondait à la perfection de l'extérieur. Un magnifique autel, richement sculpté et revêtu d'imitations de marbres et d'or, devint le trône de l'image vénérée. »

L'oratoire fut fermé à l'époque de la révolution française, et jusqu'en 1802, la statue resta cachée chez Mme François, dans son immeuble de la rue de France. Enfin, en 1816, sous le régime hollandais, la cité fut entourée d'une nouvelle ceinture de fortifications; la chapelle fut démolie et reconstruite non loin de là; le culte de Notre-Dame au Rempart prit désormais un nouvel essor en ville et dans toute la région.

En 1908, Mgr Lalieu, curé-doyen de Charleroi, qui a écrit une brochure sur la madone de sa ville natale, fit bâtir un nouveau sanctuaire en l'honneur de Notre-Dame du Rempart, au centre de la ville, sur le boulevard principal, non loin de l'emplacement de la chapelle primitive. Au-dessus de la porte on lit ce chronogramme :

MarIe, ConsoLatrICe et SeCoUrs Des AffLIgés. P. P. N.

L'intérieur présente deux coupoles éclairées par le haut. Les écoinçons de la première rappellent les gloires de Notre-Dame Immaculée : Belle comme le Cèdre, Belle comme l'Olivier, Belle comme le Palmier, Belle comme le Cyprès; les écoinçons de la seconde rappellent les gloires de Notre-Dame du Rempart : Forte comme la Tour de David, Haute comme la Tour du Liban, Blanche comme la Tour d'Ivoire, Imprenable comme la Tour du Troupeau.

Daigne Notre-Dame de Charleroi bénir son sanctuaire du Rempart, afin qu'il devienne une source de vie surnaturelle pour les âmes du pays noir, qui, terre du travail et région de l'effort, a été si bien chanté par notre poète Jules Sottiaux.

O Marie Immaculée, Défense et Rempart de nos âmes, protégez-nous.

O Marie Immaculée, Défense et Rempart de la Belgique, gardez notre patrie.

O Marie Immaculée, Défense et Rempart de l'Église, défendez-la contre ses ennemis.

O Marie, Souveraine du Monde et Reine de l'Univers, procurez-nous le bienfait de la paix.

HAL, SANCTUAIRE NATIONAL DE LA S. VIERGE.

par M. le chanoine MICHIELS, doyen, Hal.

Il y aurait lieu de célébrer Notre-Dame de Hal à beaucoup de titres, si bien qu'à tout considérer son sanctuaire est un lieu de pèlerinage des plus vénérables.

La *statue* miraculeuse est très ancienne, datant du XIII^e^ siècle; très auguste dans son origine, étant un don de sainte Élisabeth à sa fille, duchesse de Brabant; très belle, sculptée en bois avec un profil admirable et décorée d'une riche polychromie; très authentique, ayant été providentiellement conservée au cours des siècles malgré bien des péripéties, dont une est fameuse par l'ex-voto des boulets de canon.

L'*église* est un monument antique du plus beau style gothique, orné de sculptures remarquables, enrichi, aux divers âges, de meubles artistiques, tels les fonts baptismaux, le lutrin, le retable en albâtre, le maître-autel en simili-or et émail; possédant un trésor d'orfèvrerie assez important pour que M. l'abbé Ferd. Crooy lui ait consacré un grand livre d'art (*Les Orfèvreries anciennes conservées au Trésor de Hal.* Bruxelles, librairie Van Oest, 1910). Un album avec notice historique dans les deux langues et une centaine de photogravures, édité par les soins de M. le Curé-Doyen en 1908, fait connaître par la parole et par l'image les choses les plus intéressantes du pèlerinage de Notre-Dame de Hal.

L'*histoire* en fut écrite par des écrivains illustres, par Juste Lipse en latin, par Maillard en français, par Poirters en flamand. Elle contient plus d'un fait digne d'être mentionné dans l'histoire universelle de l'Église.

Déjà au XIV^e^ siècle il y avait un « bureau de constatation des miracles » dont les rapports sont conservés dans un grand volume en parchemin et dont 21 furent reconnus canoniquement par l'ordinaire du lieu, l'évêque de Cambrai.

Mais, en ces fêtes nationales du couronnement de Notre-Dame de la Paix, en la capitale, je veux me borner à vous signaler les titres vraiment uniques et remarquables que le sanctuaire peut faire valoir pour revendiquer le titre de sanctuaire national.

Hal est certes le lieu de pèlerinage le plus important au centre du pays, aux portes de Bruxelles, la capitale.

Au cours des siècles il fut fréquenté avec une égale ferveur par nos populations wallonnes et flamandes, et il continue de l'être. Les princes et leurs sujets y vinrent à l'envi vénérer la Madone.

Dès le XV^e^ siècle, les confréries de Notre-Dame de Hal étaient

établies aussi bien à Ath, Tournai, Condé, Valenciennes, Namur, qu'à Bruxelles, Grammont, Audenarde et Gand.

Mais deux faits n'ont pas leur pareil ailleurs et sont particulièrement mémorables au point de vue national.

Lors des troubles religieux dans les Pays-Bas au XVI^e siècle, en 1566, l'année de la fureur iconoclaste, Philippe de Croy, duc d'Aerschot, fidèle à son souverain et à la religion de ses pères, s'en vint un jour en pèlerinage à Notre-Dame de Hal. Il y prit pour lui-même et pour sa suite la médaille en argent de Notre-Dame de Hal et se l'attacha au chapeau. Puis ils firent ainsi leur entrée solennelle à Bruxelles et se rendirent à la cour de la Gouvernante en signe de leur attachement à l'ordre établi et à la vraie foi et pour protester contre les excès des iconoclastes et contre la médaille et la besace des gueux. La Gouvernante Marguerite de Parme, très heureuse de cette belle manifestation, ne manqua pas d'en aviser le Pape Pie V, avec lequel elle entretenait des relations filiales. Celui-ci, pour favoriser le port de ces médailles, en bénit plusieurs et accorda des indulgences à ceux qui les porteraient par dévotion ou pour d'autres motifs semblables. C'est là l'origine de l'usage de bénir et d'indulgencier les médailles que les fidèles portent en l'honneur des Saints.

Cette médaille historique est oblongue avec les coins coupés, si bien qu'elle est de forme octogonale. Elle porte d'une part Notre-Dame de Hal et d'autre part le Sauveur en buste. C'est la plus ancienne médaille de Hal que l'on connaisse. Elle est fort belle et artistique. C'est celle que nous venons de faire reproduire par le graveur Fr. Vermeylen, de Louvain.

Il est donc à noter qu'elle fut en des temps troublés le signe de ralliement des loyaux catholiques, signe tout à la fois de fidèle attachement au pouvoir établi et de religieux dévouement à l'Église du Christ.

L'autre fait extraordinaire se passa trente ans plus tard. L'archiduc Albert vint déposer le chapeau de cardinal au sanctuaire de Hal, afin de pouvoir fonder une dynastie nationale, si bien que cette église fut le berceau de notre première indépendance.

Albert, cinquième fils de la maison d'Autriche, neveu du roi d'Espagne Philippe II, s'était destiné à l'état ecclésiastique et avait même été promu cardinal. Bientôt il s'attacha au service de son oncle et s'y distingua si fort par ses talents et ses vertus qu'il parvint aux plus grandes dignités : il devint archevêque en titre de Tolède, vice-roi du Portugal nouvellement conquis, gouverneur des Pays-Bas toujours en pleine effervescence.

Il s'acquitta de ces fonctions si délicates avec tant d'art et de tact que le roi conçut le généreux projet d'assurer à l'archiduc la souve-

raineté des Pays-Bas avec la main de sa fille l'infante Isabelle. Il s'en ouvrit au Pape, notamment parce que Albert étant engagé, sinon dans les ordres, au moins dans les dignités ecclésiastiques, avait besoin de dispense. Le Souverain Pontife accueillit favorablement la demande et bientôt Albert vint à Hal pour recommander son dessein à Notre-Dame et pour mettre à ses pieds son chapeau de cardinal. C'est donc en l'église de Hal qu'il renonça pour un plus grand bien à sa carrière religieuse pour se donner entièrement au gouvernement de l'État. Et voilà comment le sanctuaire de Hal devint le berceau de notre première indépendance et souveraineté particulière. C'est donc vraiment un sanctuaire national.

A son retour d'Espagne, l'archiduc Albert reprit la route de l'Italie et vint sur Namur. Mais avant de faire sa joyeuse entrée à Bruxelles, il voulut honorer Notre-Dame de Hal et y recevoir les clefs du royaume des mains du gouverneur intérimaire le cardinal André d'Autriche.

Les évêques de Malines, d'Anvers et d'Ypres allèrent à la rencontre des princes jusque Nivelles et les conduisirent à Hal, où ils restèrent deux jours. De là ils partirent par la Cambre pour leur capitale. Leur règne fut grand et prospère.

Le 13 juillet de cette année était le troisième centenaire de la mort du premier souverain du peuple belge. Il mourut sans héritier et avec lui s'évanouit l'espoir d'une Belgique indépendante, qui ne fut constituée que deux siècles plus tard.

A l'exemple de nos princes et de nos aïeux, vénérons Hal comme notre sanctuaire national de la Sainte Vierge.

***

Notice sur les médailles de Notre-Dame de Hal

A propos de l'histoire de la médaille de Notre-Dame de Hal, M. le Chanoine Cauchie, président de la section, fit observer qu'il y avait une lacune dans le programme concernant les formes de la dévotion envers Marie, notamment qu'il ne s'y trouvait pas de rapport sur les médailles.

C'est la raison de cette notice sur les médailles de Notre-Dame de Hal.

Sans parler des nombreuses médailles de Hal que l'on doit à l'industrie privée et qui, en général, n'ont pas une grande valeur artistique, il convient d'en signaler quatre : celle du XVI^e^ siècle, qui fut la première médaille bénite et indulgenciée par le Pape; celle de Béthune en 1866; celle de Jourdain en 1910, et enfin, celle de Vermeylen en 1920. Les deux premières sont reproduites en

divers modules dans l'*Album de Hal*, p. 58 et suivante; les deux dernières sont à obtenir.

Les exemplaires de l'ancienne médaille historique sont fort rares. Le sanctuaire même n'en possède pas. Plaise au Ciel que quelque collectionneur généreux lui en fasse don !

Dans l'*Album* sont reproduits une dizaine de modules de la forme oblongue aux coins coupés, le « Salvator mundi » en buste regardant vers la droite, la Vierge figurée de face avec une robe et un manteau d'étoffe. Il s'y trouve aussi quelques médailles, les unes octogonales, les autres ovales, avec le Sauveur de plein pied.

En 1866, lors des fêtes du sixième centenaire de Notre-Dame de Hal, le baron Béthune, le restaurateur de l'art gothique en Belgique, grava une nouvelle médaille ovale en trois modules. Une face reproduit la statue habillée d'étoffe, comme elle l'est depuis le temps espagnol, l'autre la statue sculptée.

A l'occasion des fêtes du cinquième centenaire de la dédicace de l'église, le sculpteur J. Jourdain modela une médaille ronde avec d'une part le profil de la Madone en buste et d'autre part l'église. Cette médaille fut frappée en quatre grandeurs.

Enfin tout le monde comprendra facilement que l'ancienne médaille historique devait être remise en honneur et que le sanctuaire de Hal doit se montrer fier d'un trésor aussi précieux. C'est pourquoi le sculpteur Fr. Vermeylen a été chargé de reproduire cette pièce et il l'a fait avec succès. Le Sauveur regarde vers la gauche et lève la main bénissante, la Vierge sous un dais est l'exacte reproduction de la statue. Il y a cinq modules de cette médaille.

De celle-ci et de la précédente (je ne parle pas des deux premières parce qu'elles ne sont plus à obtenir), il convient de dire que ce sont les vraies médailles de Notre-Dame de Hal.

BRUXELLES, CITÉ MARIALE

par M. l'abbé F. Nève, Bachelier en Philosophie et en Droit canonique, licencié en sciences morales et historiques.

Il n'y a pas une ville du monde chrétien où Marie ne soit honorée par quelque monument. A Rome, à Amiens, à Reims, à Anvers, à Hal, à Walcourt, à Dinant, à Tongres, c'est une église admirable qui Lui est consacrée. A Rome encore, à Liége, une colonne de marbre ou la svelte fontaine de Vinâve d'Ile dressent la statue de la Mère de Dieu. Ou bien, c'est, comme à la façade de l'Hôtel de ville d'Anvers, comme au Beffroi de Bruges, une gracieuse Vierge qui, de la main, bénit les passants.

Mais une ville où s'élèvent quinze églises et sept oratoires voués à la Mère de Dieu, une ville où l'angle de maintes rues s'orne d'une Madone qui, du fond de sa niche fleurie, sourit à tous ceux qui circulent à ses pieds, une ville où plusieurs quartiers, avec leurs voies grandioses ou leurs rues familières, portent l'une ou l'autre des dénominations que la piété attribue à la Vierge, une ville où les arts ont dédié à Marie des monuments merveilleux, peut se prétendre non seulement dévote à la Reine des Anges, mais la *Cité Mariale* par excellence. Cette ville, c'est Bruxelles!

« Je tiens la ville de Bruxelles plus célèbre pour ce que la Mère de Dieu y a choisi tant de demeures et y a posé son tabernacle, que pour le palais et la demeure des Roys. Toute la ville semble estre composée de confréries, sodalitez, congrégations et assemblées pour le service et l'honneur de Nostre-Dame. Bruxelles est méritoirement qualifiée la cour de la Reine de l'Univers ». Aux Bruxellois, à tous les Belges dévoués à Marie, à tous les chrétiens fervents, il sera sans doute agréable de lire les preuves de ces paroles, écrites il y a environ trois siècles par le Jésuite Maillard [1].

Chapitre I. Dévotions privées des Bruxellois envers Marie.

Les litanies de la Vierge matérialisées! Telle paraît être la dénomination la plus adéquate pour les divers aspects que revêt la dévotion privée des Bruxellois envers la Mère de Dieu. En les considérant, on a l'impression que l'habitant de la capitale belge a voulu associer Marie à tous les événements de son existence. Dans la joie comme dans l'affliction, dans l'anxiété comme dans la paix, c'est vers Elle qu'il tournait ses regards. Il l'invoquait alors par l'une ou l'autre de ces appellations confiantes qu'énumèrent les litanies de Lorette. Aux plus expressives de ces mêmes invocations correspond souvent une antique station mariale dans quelque sanctuaire bruxellois.

Aux âmes soucieuses de leur sanctification, l'église Sainte-Gudule et celle des Missionnaires de Scheut offraient *Notre-Dame des Grâces*. La Madone, invoquée jadis sous ce nom dans la principale église de Bruxelles, était la reproduction de celle qui, sous le même vocable, est honorée à l'Ara Coeli de Rome. Les cœurs éprouvés s'adressaient à *Notre-Dame consolatrice des Affligés*, que vénère l'église Sainte-Gudule. Avant de quitter ce temple ils n'omettaient pas d'aller rendre leurs hommages à *Notre-Dame aux Roses* dont l'image, toujours entourée de suppliants, de flambeaux et de fleurs, était placée non loin d'une des tours de cet édifice. Le culte de ces Madones semble s'être transmis aux *Vierges de Lourdes* et du *Saint Rosaire*, et, particulièrement, à *Notre-Dame de la Délivrance* que l'on invoque dans la même église. La dévotion à Notre-Dame de la Délivrance y fut introduite en 1362 par un Bruxellois, Jean t' Serclaes, évêque de Cambrai, afin de remercier Marie d'avoir délivré sa ville préférée du joug des communiers des Flandres.

1. *Histoire de N.-D. de Hal* (1650). Plusieurs renseignements consignés dans les chap. I, II, IV du présent travail, nous ont été fournis par le T. R. Père Van Sull, S. J. C'est pour nous un agréable devoir de lui en témoigner, de nouveau, notre vive gratitude.

Ce pieux prélat entoura la Vierge de la Délivrance d'une garde d'honneur, recrutée parmi les habitants les plus fervents de la cité mariale. Depuis 1348, une statue de la Vierge, apportée d'Anvers par une pauvre et pieuse femme, recevait de grands honneurs à l'église du Sablon. Détruite par les Gueux en 1580, elle légua le culte dont elle était l'objet à la *Vierge des Victoires*, que l'on prie encore aujourd'hui dans ce monument.

Sous les titres réconfortants de *Nuestra Señora del Soccorro*, *Onze Lieve Vrouwe van bijstand* et *Notre-Dame auxiliatrice*, l'on commença, en 1625, à rendre un culte très fervent à une Vierge, appelée jusqu'alors Notre-Dame dans la Guirlande de Vigne. Cette dévotion eut pour siège l'église du Bon Secours à Bruxelles, et son plus ardent zélateur à cette époque fut Jacques Meert, préfet de la congrégation Saint-Jacques de Compostelle. Au moment où un religieux norbertin écrivait la *Brabantia Mariana*, Nuestra Señora del Soccorro était la Vierge la plus populaire de la capitale. A ses pieds se pressaient rudes soldats et fiers hidalgos espagnols, bourgeois et nobles belges.

Héritage de l'église Saint-Géry, *Notre-Dame au Rouge* jouit, de nos jours encore, d'un grand crédit auprès des paroissiens de l'église du Bon Secours. Elle y partage ces honneurs avec la *Vierge du Scapulaire*, provenant de l'ancien oratoire des Pères Carmes, et la *Vierge Consolatrice*, statuette du XIVe siècle, qui surmonte le maître-autel de cette église.

Par une journée radieuse du mois de mai 1626, entrait à Bruxelles une statue miraculeuse, destinée à gagner la confiance de ses habitants. C'était celle de *Notre-Dame de Bon Succès*. Placée jusqu'alors sur un pont de la ville d'Aberdeen, en Écosse, d'ou Elle avait répandu des bienfaits qui L'avaient rendue célèbre, cette Vierge, fuyant la persécution, cherchait un refuge sur un sol catholique. Nul n'était alors plus favorable à la foi, que celui que gouvernaient les archiducs Albert et Isabelle. Le navire qui amenait la sainte icone à la côte belge, jeta l'ancre à Duinkerke. C'est là qu'entourés d'un splendide cortège, les souverains des Pays-Bas vinrent La chercher. A travers les Flandres en fleurs, à travers le Brabant aux collines boisées, l'escorte atteignit, enfin, la capitale, que signalaient le bourdonnement des cloches et le grondement du canon. Honneurs justifiés ! Une nouvelle image de la Reine des Anges n'entrait-elle pas dans la cité qui lui était consacrée? Aussi ce fut le vieux palais des Ducs de Brabant qui, le premier, eut l'honneur de L'accueillir. Le lendemain, une procession que rehaussaient, outre les Archiducs et les premières autorités militaires et civiles du pays, l'Archevêque de Malines et le Nonce du Pape, conduisit triomphalement l'auguste Souveraine de Bruxelles à l'église des Augustins. Pendant à peu près deux siècles, Notre-Dame du Bon Succès y reçut des hommages fervents. Lorsqu'en 1814 cet édifice fut voué à une destination nouvelle, la Madone d'Aberdeen fut confiée au temple voisin de Notre-Dame du Finistère. C'est là que se trouve aujourd'hui sa résidence, que fréquente assidument une foule d'une piété admirable. La vénération qui L'entoure a éclipsé, sans la supprimer toutefois, l'ancienne dévotion à *Notre-Dame du Finis-*

tère. Symbolisée par une gracieuse statuette du XVII^e^ siècle, c'est Notre-Dame du Finistère qui a valu à la paroisse entourant son oratoire la désignation étrange qui intrigue tant la curiosité.

Aux chrétiens désireux de retrouver l'amitié de Dieu ou de la rendre plus intense, *Notre-Dame de Miséricorde* ouvre les bras. Honorée primitivement à l'hospice Saint-Christophe, cette Vierge voyait souvent à ses pieds le Jésuite Costerus, l'introducteur en Belgique des Congrégations mariales, créées à Rome par le jésuite belge Jean Leunis. Le Père Costerus entendait les confessions dans cet oratoire et célébrait quotidiennement le saint sacrifice devant cette image. Un jour qu'il Lui recommandait avec insistance l'âme endurcie d'un pauvre pécheur, il eut l'impression que sa Protectrice daignait exaucer sa prière. Dès ce moment, l'affluence autour de la statue de Marie miséricordieuse augmenta sans discontinuer. En 1621, transférée dans l'église de la Compagnie de Jésus, cette statue fut placée sur un trône somptueux. Lorsque cet édifice eut été démoli, Notre-Dame de Miséricorde devint l'hôte de l'église de la Chapelle. Cette translation eut lieu en 1804. Depuis lors, cette Vierge est devenue l'une des Madones les plus vénérées de la grande ville. La confiance des Bruxellois envers Elle ne connaît pas de déclin. Elle se manifesta particulièrement en l'année 1843, lorsqu'en présence de la Famille Royale et du nonce qui était alors Mgr Pecci, destiné à illustrer la tiare sous le nom de Léon XIII, le Cardinal Sterckx, archevêque de Malines, déposa au nom du Pape un diadème royal au front de la Vierge de Miséricorde.

Continuant à réaliser dans le marbre et le bronze les autres titres que les litanies attribuent à la Mère de Dieu, c'est à Marie, *Refuge des pécheurs*, Vierge apportée à Bruxelles par les habitants de Bois-le-Duc exilés par la persécution, que l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg offre un refuge, tandis que *Notre-Dame de Grâces* et *Notre-Dame de Lorette* répandent leurs bienfaits sur ceux qui vont les invoquer à l'église paroissiale des Minimes.

Couverte, aux jours solennels, d'un ample manteau en dentelles, chef-d'œuvre bruxellois du XVIII^e^ siècle, la *Vierge des Douleurs* à l'église des Riches-Claires, célèbre une dévotion créée sur le sol belge. Initiateur en 1492, du culte aux sept douleurs de Marie, un curé de la ville de Bruges, Jacques van Coudenberg, eut le bonheur d'être le témoin du succès de son zèle. Répondant, en effet, au caractère que l'influence de l'Ordre franciscain avait donné à la piété des Belges, cette dévotion nouvelle s'attendrissait à la méditation des souffrances de Jésus et de sa sainte Mère. Aussi le prince brugeois Philippe le Beau, père de Charles-Quint, présida-t-il, en 1494, à l'installation d'une confrérie de Notre-Dame des Sept Douleurs dans le vieux temple de Saint-Géry, à Bruxelles. Cette confrérie, dont tous les membres des Chambres de rhétorique « La Fleur de Lys » et « La Violette » réunies, faisaient partie, se chargea, avec une magnificence exemplaire, d'orner la chapelle des Sept Douleurs. Boiseries sculptées, autel en marbres rares, mantaeu d'une beauté digne des traditions artistiques des Bruxellois vinrent enrichir le sanctuaire. Les dentellières dont les doigts habiles confectionnèrent cette belle

œuvre étaient, elles-mêmes, des enfants de Marie. Les honneurs qu'elles Lui rendaient avaient pour cadre un petit oratoire dont l'usage leur était réservé. On le désignait d'un nom évoquant le métier délicat des dentellières : *Notre-Dame aux Neiges*. Lorsque les sans-culottes de 1798 eurent ordonné d'abattre ce poétique sanctuaire, les dentellières bruxelloises ne l'entendirent pas ainsi. Elles y accoururent en foule et, faisant bonne garde autour de la Vierge, elles protestèrent si énergiquement contre l'acte que voulait perpétrer le sectarisme étranger, que les Français durent y renoncer. Au XIX^e^ sicle, la chapelle s'écroulant de vétusté, fournit à l'anticléricalisme administratif, un prétexte pour la faire disparaître.

A l'église des Riches-Claires encore, on vénère une autre Vierge, *Notre-Dame au Rouge*. Elle est représentée par une gracieuse statuette datant du XVIII^e^ siècle, qui ornait jadis un oratoire de la rue d'Anderlecht.

L'invocation des litanies *Salus infirmorum* était matérialisée à la chapelle de l'ancien hôpital Saint-Jean. Le Pape Innocent II la visita en 1131 et la dédia à la Mère de ceux qui souffrent.

Le titre populaire de *Vierge Noire* est l'apanage d'une statuette vénérée à l'église Sainte-Catherine depuis l'année 1744. Un autre vocable, célèbre surtout parce qu'il évoque le souvenir d'une antique abbaye brabançonne, celle où saint Bernard admirait des anges sous la bure des moines, l'abbaye bénédictine d'Afflighem, désigne une seconde Vierge conservée dans la même église. Un récit, plus gracieux que véridique, prétend que cette statuette proviendrait du bois de celle qui, dans le cloître d'Afflighem, aurait salué saint Bernard des mots : « ave Bernarde ». La Madone vénérée depuis 1636 au monastère de Berlaimont à Bruxelles aurait la même origine.

Une Vierge dont le vocable non moins que le sourire des lèvres et des yeux encouragent la piété bruxelloise, c'est la *Madone du Chant d'Oiseau*. Statuette en bois, datant du début du XIII^e^ siècle, elle nous offre le type rare de la Madone assise. Notre-Dame du Chant d'Oiseau, autrefois vénérée chez les fils de saint François, dont le monastère a fait place au palais de la Bourse, est confiée aujourd'hui à la vigilance des Pères Conventuels. Devant cette image sereine s'échappe naturellement le cri : *Consolatrix afflictorum, ora pro nobis!*

Non moins riches que le centre de Bruxelles en images de la Vierge, les faubourgs de la capitale honorent particulièrement diverses statuettes mariales. Telle est la gracieuse Vierge du XIII^e^ siècle que l'on appelle *Notre-Dame de Laeken*. Type intéressant de la Madone assise, cette Vierge a pour pendants la belle Madone, assise également, qui domine le maître-autel de l'église des Pères Dominicains et celle, datant de la même époque, qui est placée contre une colonne de l'église des Pères Carmes à la Porte Louise. L'élégante Vierge hanchée qui orne un oratoire situé chaussée d'Alsemberg sur le territoire d'Uccle-Calevoet, *Notre-Dame de la Consolation*, est célèbre par les faveurs insignes qu'Elle a départies à ses clients. *Notre-Dame au Bois*, *Notre-Dame de l'Espinette* et *Notre-Dame de Bonne Odeur* attirent à Elles les promeneurs de la Forêt de Soignes. A Scheutveld, *Notre-Dame de Grâces*, à Jette, *Notre-Dame*

de Lourdes et *Notre-Dame du perpétuel Secours*, ainsi qu'une charmante statuette de *Notre-Dame du Suffrage*, exposée aujourd'hui à l'église des Pères Rédemptoristes, *Notre-Dame des Malades* à l'église de la Sainte-Trinité, complètent cette immense série des témoignages sensibles de la bonté toute-puissante de Marie.

Parmi toutes les Madones de la cité mariale, une de celles que le peuple chérit le plus, qu'il invoque avec le plus d'élan et à laquelle il va, par le couronnement du 11 septembre 1921, témoigner sa gratitude pour le réconfort qu'Elle lui a départi pendant les sombres années de la dernière guerre, c'est *Notre-Dame de la Paix*. Le beau titre que celui-là ! Évocatrice de nobles souvenirs bénédictins, la Vierge de la Paix se rattache, en effet, à Celle que, depuis le milieu du XI^e^ siècle, vénèrent les habitants de Basse-Wavre. Or, nommer Basse-Wavre, c'est désigner Afflighem. Depuis l'année 1092, l'abbaye de ce nom était investie de l'administration spirituelle de l'église de Basse-Wavre. C'est grâce au zèle des moines d'Afflighem, de ces moines que saint Bernard égalait à des anges, que le culte de la Vierge wavrienne prit une extension merveilleuse. Un siècle après le début du pèlerinage Basse-Wavre, la châsse qui en était l'objet fut transportée à Bruxelles afin de conjurer une épidémie qui sévissait dans cette ville. Déposée à l'église Saint-Nicolas, elle y resta pendant plusieurs mois, répondant par des bienfaits aux hommages rendus à ses reliques. Un des plus fréquents de ces bienfaits, c'était la paix que Marie rétablissait au sein des familles. Reconnaissants de ces bontés, les Bruxellois voulurent offrir une chapelle à Notre-Dame de Basse-Wavre dans l'église Saint-Nicolas. Bientôt, tant à Bruxelles qu'à Basse-Wavre, c'est par le même cri reconnaissant que l'on désigne cette Vierge : *Notre-Dame de la Paix et de Concorde, Maria Pacis!* De séculaires hostilités entre les ducs de Brabant et les sires de Grimberghe ayant pris fin en 1159, on attribua cet heureux événement à l'icône de Saint-Nicolas. Entouré par le Clergé et la Noblesse brabançonne, le duc Godefroid III vint lui-même se prosterner à l'église Saint-Nicolas, afin de témoigner sa gratitude à la Reine de la Paix. Cette même Vierge, la pieuse et populaire infante Isabelle l'honorait également : c'est son image qu'elle fit placer, telle jadis l'image d'Athéna Parthenos, au centre de l'Acropole, au milieu du forum bruxellois. Grâce au zèle du Curé de Saint-Nicolas, M. l'abbé Remes, Notre-Dame de la Paix s'est révélée, pendant les années de l'occupation allemande, la Consolatrice et le Soutien des habitants de la capitale. Par les instructions d'une ardente et patriotique piété que ce digne pasteur adressait, chaque soir, à la foule agenouillée autour de la Madone obstinément drapée dans le rouge, l'or et le noir du drapeau national, les sentiments sublimes qui avaient soulevé l'âme belge le 4 août 1914 ne défaillirent jamais. C'est le souvenir de cette époque tragique, c'est la mémoire des heures émues vécues alors par la foule devant la Madone de Saint-Nicolas, c'est la gratitude pour la fierté et pour l'optimisme indéfectible octroyés par Marie à son peuple de Bruxelles, devant les fourberies allemandes, que célèbre en 1921, le couronnement de la Vierge de la Paix.

Au moment où les plus hauts représentants de l'Église belge, où les

autorités de l'État belge, entourés par la foule et groupés sur le parvis monumental de l'église Sainte-Gudule, s'uniront au Cardinal Mercier, couronnant, au nom du vicaire du Christ, la Vierge de la Paix, Celle-ci, du haut du ciel, ne restera pas insensible à cet hommage. L'intensification de sa protection sur la Cité Mariale et sur tous les Belges, telle sera sans nul doute sa réponse maternelle.

Chapitre II. Rues et Quartiers de Bruxelles voués a Marie.

Quand nous aimons un être élu, son souvenir charmeur ne cesse de nous hanter. A chaque heure du jour et de la nuit, dans toutes les circonstances heureuses et malheureuses, son image occupe nos pensées et réconforte nos cœurs.

Ces faits se vérifient dans les témoignages ingénus de la dévotion privée des Bruxellois envers la Mère du Sauveur. Celle qu'ils envisagent comme la Mère Miséricordieuse, Celle que, dans l'élan de leur cœur ils osent appeler : « Notre *chère* Dame, Onze *lieve* Vrouw », les Bruxellois L'ont honorée avec une spontanéité, avec une confiance et avec une grâce caressantes [1]. A chaque pas qu'ils faisaient dans leur bonne ville, ils voulaient rencontrer l'image de leur Bienfaitrice. Son nom aimable, ils voulaient qu'il se confondît avec celui des divisions naturelles ou administratives de leur territoire.

Que des rues et des places entourant une église dédiée à la Vierge adoptent son titre et reçoivent d'Elle leur dénomination, rien d'étonnant à cela ! Aussi eut-on le quartier de Notre-Dame de la Chapelle et celui de Notre-Dame du Sablon. Mais, chose plus originale, les parages verdoyants du haut de Bruxelles, où les dentellières donnaient aux longs fils blancs entrelacés l'aspect d'une écume constellée de fleurs, reçurent de cette industrie le nom de *Notre-Dame-aux-Neiges*. Dans le bas de la ville, deux quartiers s'appellent, depuis des temps éloignés : *Notre-Dame au Rouge* [2] et *Notre-Dame du Sommeil*.

Que de rues bruxelloises désignées jadis et parfois encore aujourd'hui par quelque titre de la Vierge : *rue Notre-Dame de Grâces*, sur les rampes du palais de Justice, *rue de la Vierge Noire*, *rue Notre-Dame du Sommeil!* Jadis, devant l'église du Finistère, passait la *rue Sainte-Marie* qu'a remplacée aujourd'hui celle à la désignation banale de rue Neuve. Les hauteurs de Schaerbeek étaient traversées par la *rue Onze-Lieve-Vrouw straat*, dont une administration aux idées larges a contracté les initiales dans le mot rue de l'Olivier. C'est de nos jours encore l'*impasse du Chapelet* non loin de la Bourse, la *rue Royale Sainte-Marie* à Schaerbeek et la *rue Sainte-Marie* à Molenbeek.

Comme à Anvers, les angles de maintes maisons s'ouvraient souvent

1. Mus par un sentiment analogue, les habitants du pays de Liége appellent Marie : *nos binâmé Mère*.

2. Ce vocable n'est bizarre que dans la traduction française. Il est bizarre parce qu'il est inexact. En effet, le texte flamand dit O. L. V. *ten Rode*, ce que l'on devrait traduire par *Notre-Dame des Champs*. « Rode » signifie terrain défriché. Il y eut, à cet endroit, des terrains d'abord en jachère et qu'on plaça sous la protection de la Vierge lorsqu'on se mit à les cultiver.

à de petites niches en pierres ou à des chapelles en bois enchâssant une image de la Madone. Une inscription historique, une invocation pieuse, une date célèbre les encadraient. Au pied de l'édicule, une grande torchère en métal déroulait des volutes décoratives sur lesquelles flambaient cierges et bougies. Quelques-uns de ces naïfs ex-votos subsistent encore à Bruxelles. Parfois même, l'un ou l'autre séduit par quelque détail gracieux. Telle est la chapelle, de style rubénien, posée à l'angle de la Place de Louvain et de la rue du Treurenberg. Ailleurs on remarque une statuette dont les amples draperies évoquent le style des Primitifs : c'est, entre autres, la jolie Madone debout entre deux minuscules colonnes torses, qui orne le coin de la rue des Comédiens et de la Montagne-aux-Herbes-Potagères. Du fond de la petite niche posée à l'angle de la rue des Dominicains et de la rue des Bouchers et de celle qui est placée à l'angle des rues Steenpoort et des Alexiens, la Madone sourit avec indulgence à l'animation tumultueuse de ces quartiers pittoresques.

Chapitre III. Manifestations publiques de la dévotion bruxelloise a Marie.

Les témoignages de la dévotion privée envers la Vierge ne pouvaient suffire aux habitants de la Cité Mariale : il fallait que les rues et les places publiques fussent les témoins de leur attachement à leur divine Souveraine. Interprètes des sentiments de tous, les pouvoirs publics organisèrent donc, à des dates qui revenaient annuellement, ou dans des circonstances notables, des pèlerinages et des processions en l'honneur de la Mère de Dieu.

De même que la ville de Gand mettait sur pied, depuis le XIII^e^ siècle, un imposant cortège qui se rendait chaque année dans la cathédrale de Tournai, afin d'y invoquer, au nom des Flamands, la Vierge appelée Notre-Dame des Flandres, ainsi Bruxelles députait annuellement au premier dimanche de septembre, un pèlerinage à la Madone de Hal. Imitateurs inconscients des Athéniens de l'époque de Phidias, offrant à la déesse de l'Acropole aux fêtes des Panathénées, un péplum précieux, les pèlerins gantois et ceux de Bruxelles revêtaient la statue de leur Madone de riches manteaux de soie et de velours. Parfois même, Bruxelles joignait à ces dons l'offrande d'un calice d'or qu'ornaient les armes des donateurs et qu'entourait une religieuse dédicace.

Une épidémie sévissait-elle dans la capitale brabançonne, ce n'était plus seulement un pèlerinage au sanctuaire voisin de Hal que décrétaient les pouvoirs. Le cortège prenait, cette fois, au nom de tous les citoyens, le chemin de Montaigu. Sans doute, ce nouvel itinéraire, plus long et plus pénible que celui de Hal, procurait-il des mérites plus nombreux? A l'hommage des cœurs purifiés, à la récitation de prières ardentes, les Bruxellois ajoutaient un don officiel. C'est ainsi qu'en 1603, afin d'écarter une peste terrible qui ravageait la vallée de la Senne, la ville de Bruxelles offrit une couronne d'or et d'argent à Notre-Dame de Montaigu. Ces mots, rédigés en latin, racontaient la détresse des Bruxellois : *A la Reine des cieux, la très Sainte Mère de Dieu, la Bienheureuse*

Vierge Marie, la ville de Bruxelles, éprouvée par la maladie offre, suppliante, cet hommage en l'année 1603.

En des heures moins tragiques, Bruxelles organisait en l'honneur de sa Reine, des cortèges à la fois artistiques et populaires. *L'Ommeganck op den Zavel* en était une des manifestations les plus caractéristiques. En l'année 1513, la présence de la plus haute noblesse belge lui conféra un éclat inusité : Charles-Quint, son frère Ferdinand, leur tante Marguerite d'Autriche, leurs jeunes sœurs y prirent part. Une tapisserie du musée du Cinquantenaire célébra cet événement : les deux princes soutiennent sur leurs jeunes épaules le brancard de la Madone du Sablon, qu'entourent, à genoux, le Comte de la Tour et Taxis et les gentilshommes de la Maison Royale.

En 1622, l'archiduchesse Isabelle, toujours avide de manifester à Dieu et à Marie sa piété ardente, fit célébrer une cérémonie patriotique et religieuse d'une grande splendeur. Au centre du forum de la capitale, en face de la plus belle tour du monde, au milieu de la façade artistique de la Maison du Roi, elle fit placer une haute statue de la Vierge. C'était, cette fois, l'image de la Reine des cieux qui venait trôner au cœur de sa capitale. Autour de cette image on fixa une inscription dorée. On y lisait : *A peste, fame et bello libera nos, Maria pacis!* De la peste, de la famine et de la guerre, délivrez-nous, Vierge de la Paix ! Sous cette invocation, un chronogramme rappelait l'événement. Il disait : *Hic votum pacis publicas Elisabeth consecravit :* Isabelle consacra ici l'hommage de son vœu pour la paix du peuple.

Mais, de toutes les manifestations bruxelloises de dévotion mariale, le véritable précurseur de l'initiative prise aujourd'hui par l'Église de Belgique afin d'introduire dans la liturgie des honneurs spéciaux à Marie Médiatrice, ce fut la procession qui sortit pour la première fois en 1471.

La caractéristique de cette cérémonie fut d'acclamer la Médiation universelle de Marie. Comme au XII^e^ siècle l'intervention de sainte Julienne, de Liége, avait donné à la Chrétienté la Fête-Dieu et les processions, ainsi le cortège bruxellois du XV^e^ siècle fut le premier hommage public à Celle dont nous viennent toutes les grâces. Sous l'invocation de Marie Médiatrice se groupèrent en effet bannières et flambeaux. C'est ce cri que le clergé et les fidèles lancèrent aux échos des rues recueillies. Un manuscrit rédigé par l'abbé Kehlhof, archiviste de Sainte-Gudule, raconte que les chanoines de la Collégiale avaient pris l'initiative de cette procession. « *En l'honneur de Dieu Tout-Puissant,* disait l'invitation qu'ils avaient adressée aux Bruxellois, *et à la louange de la Vierge sacrée, en l'honneur de Marie véritable Médiatrice,* nous vous conjurons de vous unir à nous dans cette solennité nouvelle. » Les religieux des quatre Ordres résidant à Bruxelles, les Franciscains, les Carmes, les Dominicains et les Augustins, acceptèrent cette édifiante proposition. La procession sortit majestueusement de l'église Sainte-Gudule après qu'à trois reprises elle eut entonné cette invocation : *Notre Médiatrice, Vous qui êtes notre unique espérance après Dieu, présentez-nous à votre Fils* [1] *!* Lorsque ce

1. Cette invocation plût à tel point à la dévotion bruxelloise, qu'on l'employa même en dehors de la procession de Marie Médiatrice. On la peignit, par exemple,

troisième appel eut retenti, des centaines d'enfants et d'adolescents, élèves des collèges de la ville, s'avancèrent en chantant : *O notre Médiatrice, priez pour nous!* Sur les torches, sur les petits drapeaux brodés que tenaient les membres de la confrérie de la Sainte Vierge, c'était aussi l'acclamation *Mediatrix* qu'on lisait.

Cette splendide manifestation émut à tel point les spectateurs, qu'ils voulurent la revoir tous les ans. Elle eut lieu, dès lors, le dimanche de l'octave de l'Assomption, et elle se déroula, de la sorte, pendant plus de trois siècles. Hélas! comme tant d'autres coutumes pieuses de nos ancêtres, celle-ci succomba sous le sectarisme des révolutionnaires français!

Chapitre IV. Monuments consacrés a Marie.

Le dévotion des Bruxellois envers Marie ne pouvait demeurer confinée dans leurs âmes. Elle devait tendre fatalement à se manifester par des monuments extérieurs. Preuves solennelles et durables de leur admiration et de leur confiance envers leur *chère* Dame, des églises grandioses et d'humbles oratoires s'élevèrent, pendant plus de mille ans, du fond de la vallée de la Senne jusqu'au sommet du Coudenberg. De même que, dans une famille unie, les enfants d'âges divers expriment par des paroles diverses l'amour qu'ils ressentent pour leurs parents, ainsi l'architecture raconta dans les divers styles qu'elle inventa l'attachement des Bruxellois envers la meilleure des Reines. Formes massives et mystérieuses du style roman, jaillissements du style ogival, exubérance décorative de la Renaissance flamande, rappels modernes du style de Byzance, tout ce que découvrit le génie des bâtisseurs servit aux habitants de la Cité Mariale pour célébrer leur Protectrice.

D'après une affirmation, assez suspecte toutefois, de l'auteur du *Brabantia Mariana*, l'église qui s'éleva au XI^e^ siècle aux flancs du Molenberg, là où se dressent aujourd'hui les tours de Sainte-Gudule, aurait été dédiée à la Vierge. La somptueuse chapelle de Notre-Dame des Grâces, qui date de 1649, perpétue, peut-être, dans l'édifice moderne, ce souvenir vénérable? La présentation de Marie au temple, son Mariage, l'Annonciation à la Vierge et la Visitation de Celle-ci à sainte Élisabeth, y sont représentés dans des vitraux fameux.

C'est en l'honneur de la Vierge que l'on fonda la belle église de la Chapelle. Commencée en 1134, grâce aux libéralités de Godefroid I^er^, duc de Brabant et de Lotharingie, elle renferme des spécimens remarquables de l'architecture romane et du style roman-ogival. De nobles fragments, construits à l'époque ogivale tertiaire, donnent à cet édifice une place distinguée parmi les beaux monuments de notre pays. La tour centrale carrée, dont émergent les bases, était destinée à remplir, dans ce monument, le rôle que tient la coupole dans les pays méridionaux. Combien un tel couronnement n'aurait-il pas accentué le caractère, déjà fort grandiose, de cet hommage de pierre à la Vierge Marie?

au sommet d'un tableau, représentant la Vierge debout, dans la gloire, invoquée par des habitants de la ville. Cette peinture, datant de 1599, se trouve de nos jours à la sacristie de l'église Notre-Dame du Sablon à Bruxelles.

Quoique l'une d'elles ne se révèle plus que dans une mignonne abside, que deux autres aient disparu entièrement et que la quatrième montre seulement une nef remarquable, mais délabrée, quatre fondations bruxelloises du XII^e^ et du XIII^e^ siècle, ex-votos à Marie, méritent au moins une mention.

Ce sont l'église de Laeken, celle de l'hôpital que le Pape Innocent II consacra en 1131, la plaçant sous la protection de la Mère de Dieu, celle de l'ancien Béguinage qui, en 1250, s'intitula Notre-Dame de la Vigne, et celle de la Cambre-Notre-Dame, au seuil de la forêt de Soignes.

De tous les édifices qu'éleva à la gloire de sa Patronne la pieuse Cité Mariale, celui qui, par sa beauté et par le symbolisme de ses sculpteurs, exalte le plus éloquemment la Vierge Marie, c'est l'église de Notre-Dame du Sablon. Son abside élancée évoque la Sainte Chapelle à Paris. La splendeur de ses profonds portails, dont l'un inspira celui que des enfants de Bruxelles enchâssèrent dans la cathédrale de Tolède, dont l'autre s'apparente à celui qu'Henri Van Boghem juxtaposa à sa merveilleuse église de Brou en France, les sculptures qui enjolivent le sacrarium et tapissent l'intérieur des murs du sanctuaire, quel magnifique hommage à Marie ! Des sculptures de ce monument, plusieurs se réfèrent à la vie de la Vierge : une des clefs de voûte qui culmine dans le chœur décrit le couronnement de Marie, tandis que l'Annonciation, l'Adoration des Mages et le couronnement au ciel animent les écoinçons des arcatures qui festonnent le pourtour du chœur.

Alors que sévissait aux Pays-Bas la lutte entre protestants et catholiques, l'architecture avait abandonné les antiques formules nationales. Pénétrée d'idées neuves, elle parle un langage nouveau. Ridiculisant l'art des ancêtres, l'affublant du sobriquet de « style gothique », elle s'évertue à parler le langage des Romains. C'est alors que naquirent le style architectural dit italo-flamand ou baroque et le style classique, qui prétendit copier fidèlement les édifices de la Ville Éternelle. Ces deux tendances inspirèrent heureusement les architectes belges. On les vit bâtir des palais et des églises empreints de majesté. A la gloire de Marie s'élevèrent temples et oratoires d'un style remarquable. Bruxelles en montre avec orgueil quelques spécimens réussis. Ce sont les églises du Bon Secours, des Riches-Claires et celle du Béguinage. Type caractéristique du style italo-flamand, le dôme central de l'église de Notre-Dame du Bon Secours, les trois absides qui lui sont contiguës et les élégantes tribunes qui les barrent, la décoration d'un goût séduisant, constituent le plus délicat des ex-votos que les Bruxellois aient jamais présenté à leur Mère céleste. Commencée en 1644, terminée en 1694, détruite en grande partie par le bombardement de Bruxelles par les Français en 1695, restaurée dès l'année suivante, elle fut ravie au culte par la révolution de 1797 et l'on songe, dit-on, à la restaurer. Dès le seuil de l'édifice, le visiteur est accueilli par deux jolies statuettes de la Vierge; l'une, au mauclair de la porte principale, l'autre placée un peu plus haut, statue en pierre d'une allure monumentale et remplaçant la statue originale du XVII^e^ siècle. Une autre Madone, celle qui a donné son nom à l'édifice, domine le maître-autel. Statuette en bois de chêne, sa pose déhanchée, ses drape-

ries cachées aujourd'hui sous des vêtements rigides, ainsi que l'expression du visage, révèlent une œuvre exécutée au XIVe siècle ou inspirée certainement par la sculpture de cette époque. De même que l'ami ne se lasse pas de placer dans tous les appartements de sa maison l'effigie des êtres qui lui sont chers, trois autres images de Marie sollicitent encore ici la dévotion des fidèles. Ce sont deux statuettes et une peinture. Celle-ci, tableau très intéressant du milieu du XVIIe siècle, représente, entourée d'une guirlande d'anges planant dans les cieux, la *Vierge Consolatrice*. Quant aux statuettes, l'une, dépourvue de caractère esthétique rappellerait Notre-Dame du Scapulaire et l'autre, petite sculpture de la fin du XVe siècle, est désignée sous le nom de Notre-Dame au Rouge.

Squelette d'une église ogivale, revêtu d'une ornementation baroque où l'arcade supplante l'ogive, tel est souvent le type de l'église italo-flamande du XVIIe siècle. Bruxelles en montre, au Béguinage et aux Riches-Claires, deux spécimens remarquables. Cette dernière église n'est pas un des moins précieux joyaux de l'apanage bruxellois de Marie. Commencée en 1665, endommagée par le bombardement de 1695, restaurée immédiatement après ce désastre, elle fut fermée par la révolution française et transformée en magasin militaire. Lorsque l'église Saint-Géry eut été démolie en 1804, on permit à l'église des Riches-Claires de reprendre son ancienne destination. L'édifice fut agrandi en 1804 et en 1833 : il charme par la forme régulière et harmonieuse de la nef centrale, seule partie ancienne de la construction. A la Vierge sa Patronne, l'église des Riches-Claires a consacré une statue assez remarquable, placée au maître-autel et représentant l'*Immaculée Conception*. La plus notable des images de la Vierge que conserve ce temple, c'est la statue de *Notre-Dame des Sept Douleurs*. Au-dessus d'un autel dont l'antependium est constitué par un bas-relief de marbre blanc représentant une Pietà accostée de deux anges, Marie apparaît, entourée d'une gloire et d'un chapelet dont chaque médaillon, soutenu par des angelots, rappelle l'une des sept douleurs. Aux jours solennels, la statue est recouverte d'un admirable voile en dentelles de Bruxelles, posé sur un manteau de velours bleu que relèvent de suberpes broderies. Sous ces riches vêtements, disparaît la statue primitive. Datant de 1585, mais inspiré d'un type plus ancien que révèlent l'attitude assise de l'icône, l'ordonnance des vêtements et le style de l'ensemble, cette œuvre appartient, par l'expression du visage, à la seconde époque de la Renaissance. Le bras droit du transept de cette église expose un tableau du XVIIe siècle, œuvre intéressante, qui montre Marie enfant, écoutant les premières leçons que Lui départit sa mère.

C'est la Vierge également qu'honore l'église du Finistère. Cette construction occupe l'emplacement d'un oratoire dédié à Marie dès la fin du XVIe siècle et remplacé par un édifice commencé en 1618. Devenue église paroissiale en 1646, Notre-Dame du Finistère fut agrandie en 1654 et remplacée, en 1713, par une construction plus considérable. Les membres du conseil d'État vinrent solennellement en poser la première pierre. Terminée en 1730, cette église fut fermée par les sans-culottes jusqu'en 1804. La partie supérieure de la façade date de 1828 : on y plaça en 1843, une statue de la Vierge soutenue par des anges. Le style

de cet édifice s'inspire d'autres principes que ceux des monuments italo-flamands du début de la Renaissance. Représenté également à l'église des Minimes et à Saint-Jacques sur Coudenberg, ce style est un effort pour réaliser le néo-classisisme aux lignes pures, dont l'Italie présente des spécimens grandioses.

Jusqu'en 1814, l'église Notre-Dame du Finistère n'offrait à la piété bruxelloise que la statuette, d'un style charmant, dont elle porte le vocable. En cette année, elle hérita d'une Madone célèbre. Pendant environ deux cents ans, Notre-Dame de Bon Succès avait vu des foules immenses se jeter à ses pieds dans l'église voisine des Pères Augustins. Lorsque celle-ci fut rebâtie à un autre endroit de la capitale, Notre-Dame de Bon Succès devint l'hôte de l'église du Finistère. Aujourd'hui, Elle en est le principal trésor, autour duquel ne cesse d'affluer la foule fidèle.

Suprême hommage à Marie que le passé bruxellois ait légué au présent, la chapelle dite de Lorette, contiguë à l'église des Minimes, imite le style de la Santa Casa italienne. Fondée en 1625, rebâtie vers 1700, cette chapelle présente surtout, un intérêt religieux.

Nullement inférieure au passé dans des hommages à Marie sur le sol bruxellois, l'époque contemporaine a offert à la Mère de Dieu six temples considérables : Notre-Dame Immaculée de Cureghem, Notre-Dame de Laeken, Notre-Dame du Saint-Rosaire aux Dominicains, Notre-Dame du Mont Carmel à la Porte Louise, Notre-Dame des Douleurs aux Servites et, surtout, l'imposant dôme de Sainte-Marie à Schaerbeek.

Au sein des somptueux quartiers qui encerclent le bois de la Cambre, Bruxelles édifiera un jour l'église paroissiale du Saint-Rosaire, celle de l'Annonciation et rendra au culte la belle église de la Cambre. Jette-Saint-Pierre offrira bientôt à Marie, à côté de sa grotte de Lourdes si populaire, un édifice monumental où le retour à des formes architecturales longtemps méconnues fournira aux cérémonies liturgiques un cadre logique et splendide.

Chapitre V. L'Art bruxellois exalte Marie.

Si l'on réunissait les œuvres d'art que la Vierge a inspirées à des enfants de Bruxelles, on en constituerait l'apothéose éblouissante de la Mère de Dieu. Cette exposition démontrerait que ce n'est pas seulement l'hommage intime de leur dévouement qu'artisans, bourgeois et nobles bruxellois ont toujours mis aux pieds de Marie, mais que tous ceux des habitants de cette ville qui possédaient le don d'émouvoir par l'interprétation du Beau, s'ingénièrent aussi à célébrer la Médiatrice universelle. L'on y verrait, se détachant sur des tentures de laine, ou de vastes toiles de style grandiose, l'Enfance, l'Annonciation, les souffrances morales de la Mère au pied de la croix. L'on y admirerait, dans de fines sculptures de chêne bruni par les siècles, la mort sereine de la Vierge, ou bien, des anges gracieux transportant devant le trône de la Sainte Trinité l'âme irréprochable de Marie. D'autres sculptures nous apprendraient les bienfaits innombrables obtenus à son peuple fidèle par Celle

qu'il a surnommé : *Mater Misericordiae, vita, dulcedo et spes nostra.*

Peintures. — Parmi les enfants de Bruxelles dont le talent honora le plus brillamment leur Mère céleste, un des plus célèbres est le peintre Bernard Van Orley. En 1520, il terminait un triptyque, joyau que la ville de Bruxelles prête en ce moment au Musée ancien de la rue de la Régence. Sept magnifiques peintures le constituent. Inspiré par le style italo-flamand qui signala l'aurore de la Renaissance en Belgique, ce tableau raconte l'existence de Marie, depuis le seuil du temple jusqu'à son couronnement au ciel. Œuvre précieuse ! Précieuse au point de vue religieux, précieuse au point de vue artistique, car la conception, le dessin et le coloris y ont une valeur considérable, précieuse comme document révélant l'union harmonieuse des idées artistiques de l'Italie et des Flandres.

Un des plus glorieux épisodes de la vie de Marie : L'Assomption, a été représenté par le peintre bruxellois Jean-Baptiste de Champaigne, frère du célèbre Philippe. Destiné à couronner l'autel de la Vierge à l'église Sainte-Gudule, ce tableau a les dimensions monumentales et l'allure théâtrale que Rubens avait apprises aux Belges. Œuvre d'un artiste profondément chrétien, cette Assomption favorise la piété et élève le cœur.

L'église du Béguinage montre trois tableaux consacrés par un artiste bruxellois à la gloire de Marie. Toiles remarquables : elles datent du milieu du XVII^e^ siècle et représentent l'Annonciation, l'Adoration des Mages et sainte Catherine aux pieds de la Vierge. Théodore Van Loon, auteur de ces œuvres, naquit à Bruxelles en 1585. Trop peu connu aujourd'hui, il fut très estimé par ses contemporains.

Tapisseries. — Peintures aussi, mais peintures de laine, de soie et d'or, les tapisseries de haute-lice, tissées dans notre ville au XVI^e^ siècle, furent, pour les artistes bruxellois, l'occasion de rendre à Marie un hommage éclatant.

Une des plus belles tapisseries bruxelloises que l'on connaisse, représente un épisode célèbre du culte Marial dans la capitale des Pays-Bas. Trésor envié du Musée du Cinquantenaire, cette œuvre, dans un entrelacement savant de fils d'or et de soie, évoque la procession célèbre de Notre-Dame du Sablon. On y voit deux nobles adolescents porter sur les épaules la statue miraculeuse de la Madone de cette église. Ces adolescents ne sont rien moins que les futurs maîtres du monde : Charles-Quint et son frère Ferdinand. Ils avancent, entourés de prêtres et de fidèles; à côté d'eux, prient, agenouillés devant la Vierge, Marguerite d'Autriche et les sœurs de Charles-Quint.

Dentelles. — Au nombre des œuvres d'art bruxelloises les plus exquises, les dentelles contribuèrent, plus d'une fois aussi, à célébrer la Vierge. Amples manteaux aériens, étalés sur un peplum de velours brodé, traînes majestueuses, failles délicates, les dentelles de notre ville fournirent aux statues de Notre-Dame de la Paix [1], de Notre-Dame des Douleurs

1. Le manteau et la faille en dentelles de N.-D. de la Paix Lui furent offerts en 1790, par les États de Brabant, en témoignage de gratitude pour le succès de la Révolution brabançonne.

aux Riches-Claires, et de Notre-Dame du Bon Succès au Finistère, un supplément de parure que savent apprécier nos populations artistes.

Sculptures. — Comme l'église de Hal, celle du Sablon à Bruxelles, dans cette charmante variété du style ogival qui s'appelle le gothique brabançon, peuple les arcatures de son abside de petites sculptures en pierre, d'un style intéressant. Formant clef de voûte et écoinçons, plusieurs de ces sculptures célèbrent Marie : du côté de l'épître, voici un couronnement de la Vierge, cantonné par deux angelots musiciens, qui sollicite notre admiration. Du côté de l'Évangile, une adoration des Mages charme notre regard. Au seuil du sacrarium l'Annonciation recouvre une double arcature. Un peu plus loin on voit un pieux chevalier égrenant son chapelet, et, du haut de la voûte, culmine le couronnement de Marie dans le ciel.

Retables. — Joyaux consacrés à la vie de la Mère de Dieu, deux retables de chêne sculpté ornent l'autel principal de l'église de *Lombeek Notre-Dame* et celui de l'église *Notre-Dame à Tongres.* Sortis, tous deux, des ateliers bruxellois, ces tableaux de bois sont l'œuvre du grand artiste Jan Borreman. La technique de ces œuvres témoigne du goût exquis des imagiers bruxellois du XV^e^ siècle. La dévotion à la fois respectueuse et tendrement familière avec laquelle leur talent racontait la vie de Marie s'y révèle également. Une autre œuvre remarquable de la sculpture bruxelloise, où se rencontrent aussi plusieurs épisodes de l'existence de la Mère de Dieu, c'est le retable de Saluces. Cette œuvre, datant du XVI^e^ siècle, orne notre Musée communal, auquel la prédestinaient ses marques évidentes d'origine bruxelloise. De l'avis de l'archiviste des Marez, « l'artiste, certainement bruxellois, a fourni là une œuvre admirablement travaillée. Les groupes sont variés, vivants et surtout bien ordonnés... Ce retable, dit le savant critique, est incontestablement un des plus beaux qu'on puisse trouver dans le pays ».

Orfèvrerie. — La couronne posée le 11 septembre 1921 par S. Em. le Cardinal Mercier au front de Notre-Dame de la Paix, est une œuvre remarquable d'un atelier bruxellois. Son chef, M. Devroye, y a serti de la façon la plus artistique les diamants superbes dont plusieurs nobles familles belges ont fait hommage à la Madone de l'église Saint-Nicolas.

Littérature. — Les chambres de Rhétorique de Bruxelles étaient les plus brillantes académies des Belles-Lettres de cette époque aux Pays-Bas. Elles s'intitulaient volontiers du nom aimé de Marie. *Guirlande de Marie,* tel était le nom de l'une d'elles. *Fleur de Lys,* était la désignation d'une autre. Celle-ci, unie depuis 1507 à la Chambre de la *Violette,* saluai pour patronne Celle que la liturgie appelle *Notre-Dame des Douleurs.* En l'année 1444, le « Magistrat de Bruxelles » ordonna qu'à l'occasion des fêtes communales se déploierait, annuellement, au milieu de la Grand'Place, la représentation d'un mystère consacré à l'une des *Sept Joies* et à l'une des *Sept Douleurs de la Vierge.* Ce mystère constitua un cycle d'une somptuosité éblouissante, dont l'exécution intégrale occupa sept années consécutives. La dernière représentation eut lieu en 1556. Depuis sa fusion avec la Violette, la Fleur de Lys ajoutait à son nom celui de *Mariakransken van de Seven Ween* et *Mariakrans minnelijk*

Akkoord. Toutes les deux assumèrent avec libéralité l'entretien de la Chapelle de la Vierge des Douleurs à l'église Saint-Géry. Le beau crucifix en argent, dont elles surmontèrent, vers 1710, l'autel de cet oratoire, orne aujourd'hui l'église des Riches-Claires.

Conclusion.

Quinze églises monumentales, sept oratoires, une centaine de statues, de bas-reliefs, de tapisseries, de dentelles et de tableaux, consacrés à Marie, telle est donc la part de la capitale de la Belgique dans la glorification nationale de la Mère de Dieu. Part immense, part glorieuse ! Elle justifie, croyons-nous, le titre de *Cité Mariale* que revendiquent pour leur ville les catholiques bruxellois.

Plus spontanée que consciente jusqu'aujourd'hui, puisse cette part avoir, à l'avenir, un caractère réfléchi et volontaire ! La gloire de Marie en sera plus grande, la Belgique dévote à la Vierge s'attachera davantage encore à sa Protectrice et, pour les habitants de Bruxelles, cet hommage nouveau sera un titre de plus à la bienveillance de Celle qu'ils appelèrent pendant plus de quatre siècles *Notre Médiatrice, notre unique espérance après Dieu.*

RETABLE DU PEINTRE BRUXELLOIS VAN ORLEY (1493-1542).
(Propriété des Hospices de Bruxelles.)
(Pour les détails, voir chapitre V du travail ci-contre : *Bruxelles, Cité Mariale.*)

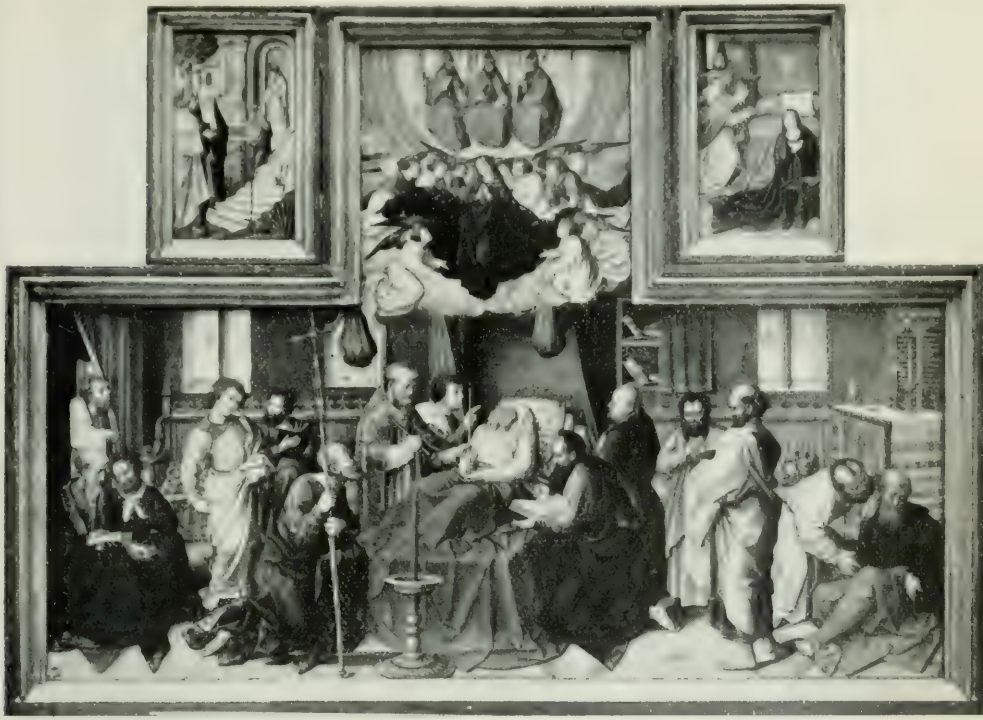

PANNEAU CENTRAL : Présentation, Annonciation, Mort, Assomption de Marie.

VOLETS LATÉRAUX DU PANNEAU CENTRAL : Visitation, Nativité, Épiphanie, Circoncision.

LA VIE DE LA SAINTE VIERGE

UN PHILIPPIN SCULPTANT LA STATUE DE LA VIERGE

LE CULTE MARIAL AUX ILES PHILIPPINES

par le R. P. René Michielsens, missionnaire de Scheut.

C'est un bien doux plaisir pour le cœur du missionnaire d'entretenir quelques instants ses frères d'Europe d'un sujet aussi plein de consolation et d'édification comme l'est le spectacle du culte Marial aux îles Philippines.

En vous retraçant brièvement en quelques tableaux succincts les principales scènes auxquelles la pratique de cette dévotion donne lieu, j'espère intéresser vos âmes éprises d'amour pour Marie et pour son culte. Je me réjouis à l'idée d'apporter ainsi ma petite pierre à la construction du bel édifice spirituel que nous tous, auditeurs comme rapporteurs de ce Congrès Marial, désirons vivement voir s'élever à la gloire et en l'honneur de notre Mère commune.

Le Belge, étant très casanier et peu voyageur, ne connaît guère les Iles Philippines. A peine sait-il où elles se trouvent.

Cependant cet archipel mériterait un peu plus d'attention de la part de la catholique Belgique : car malgré la différence de race et de couleur, nonobstant des divergences notables dans le caractère et la civilisation, on constate cependant des accords remarquables dans les us et coutumes desd eux nations qui ont emprunté maints traits caractéristiques à la culture de l'Espagne médiévale.

Tout spécialement dans le culte de Marie, on peut retrouver cette influence franchement catholique de la chevaleresque Espagne. C'est elle qui orna nos statues de Notre-Dame de ces riches manteaux aux lourds brocarts d'argent et d'or, qui érigea en son honneur des sanctuaires en style renaissance comme à Montaigu, ou des autels comme ceux de « Nuestra Señora de la Soledad » dans l'église du Sablon à Bruxelles. De l'époque espagnole datent également tant de pignons enjolivés d'une statue de Marie et ces processions qui déploient à travers les rues de nos villes la magnificence de leurs riches bannières.

Au point de vue physique, les Iles Philippines sont un véritable Paradis terrestre. La flore tropicale s'y étale splendide, luxuriante et on y rencontre les essences les plus variées, depuis le palmier jusqu'au sapin; le paysage présente un réseau serré de lacs et de rivières, une heureuse alternance de montagnes et de plaines, encadrées par les reflets lumineux d'une mer d'azur dans laquelle se baigne mollement un gigantesque chapelet d'îles fleuries.

De même au point de vue religieux, les Philippines méritent également la glorieuse appellation de Paradis de la Foi, de la seule vraie Foi catholique.

Cette terre bénie est encore aujourd'hui le plus brillant joyau que possède en Extrême-Orient la Sainte Église Romaine, le glorieux couronnement de ses entreprises apostoliques les plus lointaines, car depuis

deux siècles, les Iles Philippines, prises dans leur ensemble, peuvent se glorifier d'être dans tout l'Extrême-Orient, le seul pays catholique qui, comme un phare lumineux, fait rayonner la Vérité au milieu des ténèbres du Mahométisme, du Bouddhisme et autres cultes païens auxquels sont encore asservis les peuples avoisinants.

Il y a exactement quatre siècles que le premier intrépide missionnaire abordait sur ces rives perdues, considérées alors comme les dernières limites de la terre, « ultimi fines terrae » et qu'il commençait à prêcher le long de la côte et soumettait bientôt les naturels au joug pacifique du Christ Jésus.

Oui, à une époque où quasi toute l'Afrique, l'Australie et l'Amérique étaient encore inexplorées et barbares, les missionnaires érigeaient à Manille l'orphelinat de Santa Isabel, fondaient la célèbre université de Saint-Thomas et bâtissaient une superbe cathédrale en l'honneur de l'Immaculée Conception.

Selon toute vraisemblance, parmi les audacieux pionniers de l'Évangile qui implantèrent le christianisme aux Philippines, devaient se trouver des prêtres de notre pays. En effet, à l'époque où Magellan découvrit ces îles, la Belgique était réunie à l'Espagne et le grand Xavier qui, lors de ses dangereuses expéditions vers les Indes Orientales et les Moluques, évangélisa également ces nouvelles colonies espagnoles, ne réclamait-il pas avec insistance auprès de ses Supérieurs d'Europe des missionnaires belges ? « Da mihi Belgas ! »

De plus, c'est un fait connu qu'un service régulier de transport fut organisé à cette époque, entre Manille et Ostende.

Quelques semaines après la découverte des Iles Philippines, en 1521, la fille du roi de Cébu se convertit et reçut le baptême : Magellan lui offrit à cette occasion une statuette de l'Enfant Jésus qui portait, disent les vieux chroniqueurs, un chapeau de paille et un petit manteau de velours, comme « les Santos niños de las Flandres », comme les petits Jésus de Flandre.

Cette statuette existe toujours : elle est conservée dans l'église de Cébu, où elle est entourée par les habitants d'une grande vénération.

En même temps que le culte de son Fils, la dévotion à la Sainte Vierge se répandit partout sur ces côtes lointaines, et depuis le XVI^e^ siècle se vérifie dans l'archipel des Philippines la prophétie du Magnificat : « Beatam me dicent omnes generationes », toutes les générations me proclameront bienheureuse.

Depuis que cette vieille colonie espagnole fut, en 1898, reprise par les États-Unis d'Amérique, la foi catholique a dû faire face à bien des dangers : attaques acharnées des protestants, hérésie de l'Aglipayanisme occasionnée par une révolution locale contre une domination étrangère, disette déplorable de prêtres et défaut d'enseignement sérieux de la religion, etc. Si, malgré tout, le Catholicisme s'est maintenu dans le pays, c'est surtout grâce à la dévotion des Philippins à la Très Sainte Vierge.

Voici quelques-unes des principales manifestations et pratiques de ce culte envers Marie :

Noms de lieux.

Même à l'étranger qui n'a jamais mis le pied sur cette terre enchanteresse, un simple regard sur la carte des Philippines suffirait déjà pour le convaincre que ces provinces sont vraiment un pays de Marie.

Elle y trône comme une Reine : son nom y est partout répandu et tenu en grand honneur.

C'est par dizaines que l'on compte les villes et les villages qui ont reçu les belles dénominations de Santa Maria, Conception, Rosario, Candelaria (Chandeleur), Angeles (N.-D. des Anges), etc.

La grande chaîne de montagnes qui sépare les plaines de l'île de Luçon de l'Océan Pacifique s'appelle Sierra Madre.

Un des caps est le cap de la Mère de Dieu.

L'artère la plus commerçante de Manille porte le nom de Calle Rosario et des navires de la principale société d'armement du pays ont été placés sous le patronage de la Vierge : c'est par exemple : le Nuestra Señora del Carmen, le Nuestra Señora de Begania, etc.

Noms de personnes.

Si nous suivons nos bons Philippins dans les principales circonstances de leur vie, nous verrons que leur tendre dévotion à leur bonne Mère du Ciel se traduit, là aussi, de mille façons variées.

La confiance et l'affection des insulaires à l'égard de Marie s'affirme dès la naissance de leurs enfants. Ils disposent en effet de tout un riche répertoire d'aimables appellations et de charmantes invocations à la Sainte Vierge, qu'ils donnent comme noms de baptême à leurs fillettes et même à leurs garçons.

Le simple nom de Marie, si fréquemment employé chez nous, se rencontre peu, mais ceux qu'on entend le plus sont : tantôt Consueló (Consolation) en l'honneur de N.-D. Consolatrice des Affligés, tantôt Sócorró (Secours des chrétiens), une autre fois se sera : Carmen (N.-D. du mont Carmel), Dolores (N.-D. des Sept Douleurs), ou bien Angeles (N.-D. des Anges). Les Nieves (N.-D. aux Neiges), les Rosario, les Concepcion, Encarnacion (Annonciation de la Sainte Vierge) et Natividad (Nativité) sont aussi très nombreuses.

Bref la collection des noms de baptême portés par les habitants des Philippines en l'honneur de la Sainte Vierge forme un éloquent et magnifique abrégé de la vie et des privilèges de Marie.

Nos jeunes « Filipinos » sont donc ainsi accoutumés dès leur plus tendre enfance à se placer avec une affection toute filiale sous la protection maternelle de Notre-Dame.

Couleurs de la Sainte Vierge.

Si une petite fille tombe malade, il arrive très fréquemment que sa bonne mère alarmée fait la promesse de l'habiller, en cas de guérison, pendant plusieurs années en Lourdes ou en Carmel. Il n'est donc pas rare de rencontrer en rue des jeunes filles invariablement vêtues d'une

robe d'un blanc immaculé et ceintes d'une ceinture couleur d'azur, telles que nous nous représentons N.-D. de Lourdes, ou habillées de brun en l'honneur de N.-D. du Mont Carmel, ou bien encore en violet, couleur symbolique de N.-D. des Sept Douleurs.

Chapelles domestiques.

Dans presque toutes les huttes existe une petite chapelle domestique en l'honneur du Saint protecteur de la famille : sa statue sculptée en ivoire ou grossièrement taillée dans le bois, occupe la place d'honneur au milieu de fleurs artificielles ou de guirlandes de papier.

Le plus souvent, cette statue est celle de la Sainte Vierge.

Les pauvres qui n'ont pas le moyen de se payer une chapelle collent avec du riz bouilli, une image de Marie aux poutres qui soutiennent leur toit de chaume. Ainsi le doux souvenir de leur Médiatrice flotte toujours devant leurs yeux.

La dévotion aux images de Marie est si profondément ancrée dans le cœur du peuple que même les écoles publiques neutres se sont vues moralement obligées d'exposer, dans les classes, des reproductions de la Madone, pour regagner par là un peu de popularité et atténuer l'impression glaciale que fait sur les Philippins l'indifférence religieuse de l'enseignement public.

Toute manifestation, tout exercice et emblème religieux sont, il est vrai, prohibés par l'administration scolaire américaine pendant les heures de classe : toutefois celle-ci est assez large d'idées pour permettre sans réserve l'exposition en classe des reproductions des œuvres d'art les plus célèbres, non seulement comme ornementation des locaux, mais aussi comme sujet d'étude.

Nous pouvons donc ici aussi, aux antipodes, admirer et faire admirer, même aux jeunes Malais qui fréquentent les écoles gouvernementales, des reproductions artistiques des chefs-d'œuvre consacrés à la glorification de Marie par les meilleurs peintres de nos écoles flamande, italienne et espagnole. « Beatam me dicent omnes generationes. » Toutes les générations me proclameront bienheureuse...

Chapelet et récit de la Passion devant la Statue de Marie.

C'est devant le sanctuaire familial ou la chapelle domestique que, dans beaucoup de foyers, on récite le chapelet.

C'est là aussi que se chantent pendant le Carême les naïfs mais émouvants récits de la Passion.

Toute la famille rassemblée dans l'unique chambre de la hutte est courbée sur un vieux livre fatigué par un usage séculaire : comme éclairage une tige de bambou qui brûle en crépitant, ou une lampe dont la mèche trempe dans l'huile de coco et donne autant de fumée que de lumière. Le père et la mère entonnent, et chacun de continuer le récitatif qu'il chante à l'octave supérieure ou inférieure, un peu d'après sa propre inspiration.

Si quelqu'un des assistants sait jouer le violon ou le banjo, il ne man-

quera pas d'accompagner le chant et de l'agrémenter de variations improvisées : comme tout Philippin est un tantinet musicien, l'exécution du chant de la Passion forme souvent un ensemble très réussi.

Lorsqu'à travers le calme profond qui enveloppe, le soir, les bourgs et les villages, le nouveau-venu dans le pays entend pour la première fois s'élever les accords traînants sur lesquels se module le récit lent et solennel des grands événements de la Rédemption de l'humanité, il ne peut se défendre d'une impression profonde qui le pousse aux réflexions salutaires.

De dizaines de huttes les mélodies montent dans le grand silence du soir, les thèmes de ces chœurs multiples se suivent, se croisent, se répondent : au dehors, caressées par le souffle léger de la brise, les tiges des cocotiers mêlent leurs sons de castagnettes au bruissement mystérieux des longues feuilles des bananiers. L'air tiède est chargé de musique et de chants qui, comme des exhalaisons odorantes, se dégagent des bosquets de palmiers et de bambous.

Grâce à cet enseignement simple mais remarquablement vivant et suggestif, les enfants apprennent dès leurs plus tendres années à connaître Marie, à s'associer à ses joies et à ses douleurs : car la Passion, telle qu'on l'entend ici, ne comprend pas seulement le chemin sanglant de la Croix, mais narre de façon poétique l'Annonciation, la Naissance du Christ et les autres scènes principales de la vie du Sauveur, où le rôle maternel de Marie apparaît de façon si manifeste.

Processions.

Un autre mode d'enseignement intuitif, qui fait pénétrer dans les cerveaux les plus rétrécis de nos Malais l'idée de la grandeur et de la gloire de notre commune mère, est réalisé par ces superbes processions introduites ici par les missionnaires espagnols et que nous mettons tous nos soins à conserver et à maintenir en honneur, tant chez les habitants plus civilisés des côtes, que parmi les sauvages Igoróttes de l'intérieur à peine convertis à la foi chrétienne.

Oh ! ces processions des Philippines. Quel spectacle d'une beauté ravissante et toute céleste. De vraies promenades à travers le Paradis. Tout autre terme de comparaison serait en-dessous de la réalité...

A la fin du jour, lorsque le glorieux soleil des tropiques descend majestueusement vers l'ouest qu'il revêt de ses plus riches couleurs or et pourpre, orange et cramoisi, tandis que là-bas à l'horizon lointain, au-dessus de la mer immobile, les nuages s'échafaudent en nuages fantastiques, s'entassent en cavernes gigantesques, se drapent en piliers et en tours féeriques qui comme un kaléidoscope merveilleux changent à chaque instant de forme et de couleur sous le jeu combiné du vent et des rayons du soleil, à cette heure où la nature si séduisante de nos îles s'est parée de tous ses charmes, alors le cortège qui vient de s'organiser autour de la statue de Marie commence à se déployer et sort solennellement de l'église.

Les corps de musique ouvrent la marche et leurs sonneries éclatantes vont réveiller les échos des collines voisines et annoncer à la ronde que la puissante Reine du Ciel commence sa marche triomphale dont son peuple espère retirer d'abondantes bénédictions.

Viennent alors, en longues et interminables files, des milliers de fidèles; la plupart nu-pieds. Ces hommes sont habillés de vestes d'une blancheur parfaite de neige, les femmes, revêtues de leurs costumes multicolores, ont la tête couverte de la « mantilla » noire qu'elles ne portent qu'à l'église et dans les cérémonies religieuses. Majestueuses comme des princesses elles balayent des longues traines de leurs robes les fleurs qui jonchent les avenues.

Portant des cierges et des lanternes, elles sont venues des « barrios » ou hameaux les plus écartés, car il a y ce soir « libut » ou procession et toutes tiennent à y assister.

Même celles qui, le matin, ont cru avoi un rmotif suffisant pour s'absenter de la Sainte Messe, n'ont pas reculé devant une étape de huit à dix kilomètres à travers les rizières surchauffées ou le long de la plage dont le sable flamboie sous les rayons ardents du soleil de midi, afin de pouvoir assister au « libutni Apo Santa Maria ».

Au beau milieu de la foule émerge la vieille et très vénérée statue de la Sainte Vierge.

Comme un ilôt affleurant au sein d'une mer de têtes humaines, elle apparaît baignée par les reflets de milliers de cierges et de flambeaux, ruisselante de perles et de joyaux d'argent.

Son grand et lourd manteau, qui en larges plis descend jusqu'aux pieds, est richement brodé d'arabesques d'or, et les personnes les plus riches du village se sont fait une douce obligation d'attacher à ses plis leurs plus jolis bijoux. Les hommes se disputent l'honneur de la porter; ceux qui y arrivent considèrent la chose comme une faveur très appréciée et comme le présage d'abondantes bénédictions. Immédiatement derrière la statue et fermant le cortège marche le clergé en étole et en chape.

Pleine de recueillement et de religieux respect, la procession serpente à travers le village le long des avenues tapissées d'un épais gazon, au rythme des chants et des instruments de musique; elle se déroule au milieu des cabanes illuminées et fleuries, et sous les arcs de triomphe dont les plantes tropicales rendent le profil si gracieux.

Mais le soir tombe, au firmament d'un bleu sombre les étoiles commencent à scintiller, à mêler leur lumière vacillante à celle des torches et des cierges des pèlerins : l'illumination se complète bientôt par l'apparition d'innombrables mouches luisantes qui accrochent çà et là aux branches et aux rameaux des buissons l'éclat phosphorescent de leur corps lumineux, ou bien se rassemblant sur quelque arbre le transforment en une dentelle de feu.

En 1917, je célébrais la fête de Noël parmi les Tagalogs à Parañaque, sur la côte du golfe de Manille. Une des processions eut lieu et sortit une heure avant minuit...

Accompagnant les statues de Joseph et de Marie, la foule recueillie va successivement chanter une complainte émotionnante devant les plus belles maisons situées aux quatre points cardinaux du village. Cette douce mélopée, accompagnée des accords plaintifs d'un vieil harmonium, supplie les habitants de la maison de permettre aux saints pèlerins d'y passer la nuit, car Marie devra enfanter... Mais à l'intérieur de la hutte,

où derrière un transparent — richement illuminé et représentant une scène de Palestine, — se tient un groupe de chantres, des voix aiguës et saccadées, répondent brutalement à l'humble pétition, enjoignant à Marie et Joseph de s'en aller au plus vite, et leur crient d'un ton impatient : « Cherchez asile ailleurs, pour des misérables comme vous, pas de place chez nous ! »

Sur ce refus brutal, la procession se dirige vers l'autre bout du village aux accents attristés d'une marche funèbre jouée par la fanfare...

Et c'est ainsi que, ne trouvant accueil nulle part, les statues reviennent à l'église où elles sont placées près de l'autel, et ce sera donc là que le doux Enfant de la Crèche naîtra, car tout aussitôt commence la Messe de minuit. Quel joyeux contraste avec la procession douloureuse ! Les chantres et musiciens du village exécutent une messe « pastorale » débordante de vie et de gaieté, où castagnettes et flûtes rivalisent d'entrain avec violons et tambours ! Et nos chers Chrétiens des Philippines tressaillant d'allégresse comprennent qu'en cette belle nuit de Noël, Marie, leur bien-aimée Marie, leur a donné « un Sauveur » !

Mystères.

Une autre institution qui contribue puissamment a entretenir dans notre peuple la dévotion à Marie, ce sont les mystères, c'est-à-dire des représentations théâtrales telles que les concevait le moyen âge.

Ces drames ont été pour la plupart importés d'Espagne, et ont conservé beaucoup de traits typiques que nous sommes accoutumés à rencontrer dans les compositions similaires écloses aux XIVe et XVe siècles en France et en Angleterre.

Nous les retrouvons ici sans grande modification, spécialement chez les Tagalogs, une tribu très importante qui compte environ deux millions d'âmes.

L'exécution de ces représentations dure parfois toute une nuit. Aussi nos insulaires qui viennent y assister ne manquent-ils pas de se munir de leur repas.

Lieux de pèlerinage.

Chaque tribu importante de nos îles a également ses lieux de pèlerinage préférés, où elle va honorer la Sainte Vierge.

Ainsi, par exemple, les Ilocanos de la côte ont le sanctuaire de N.-D. de Manawag, qui attire, spécialement durant le mois de mai, une foule de pèlerins du nord de l'île de Luçon.

Les Tagalogs qui habitent au nord de Manille vont honorer, à Antipolo, Nuestra Señora de Paz y Buen Viaje.

Là, au sommet d'une haute colline, s'élève une magnifique église en style renaissance; elle est ornée de beaux tableaux et regorge de riches ex-votos; c'est en quelque sorte le Montaigu des Iles Philippines.

Quant à leurs congénères, les Tagalogs de la côte sud du golfe de Manille, c'est surtout le pèlerinage de Nuestra Señora de la Puerta Vaga à Cavite qui les attire; tandis que la tribu des Bikols d'Ambos Camarines et Albay ont une préférence marquée pour Naga.

N.-D. de Lourdes.

Un de nos zélés confrères a bati à Tagudin, en l'honneur de N.-D. de Lourdes, une belle grotte qui fut solennellement bénite et inaugurée le 11 février 1915, par Mgr l'évêque de Vigan.

Grâce à Dieu, la dévotion à N.-D. de Lourdes a déjà pris dans ce centre une grande extension, qui fut favorisée par la guérison d'une fillette de la mission. Depuis lors le culte de N.-D. de Lourdes ne cesse de se développer dans cette région, et déjà plusieurs villages des environs se rendent en procession à la grotte pour y implorer la guérison de leurs malades.

Il y a quelques années la grippe espagnole exerça de grands ravages aux Philippines et y faucha à peu près un million de vies humaines. Dans ces tristes conjonctures, les habitants de Tagudin, pleins de confiance en l'Immaculée Conception, se mirent sous sa protection spéciale.

Ils n'eurent qu'à s'en féliciter; aussi depuis lors ils viennent tous les ans en grand nombre à la grotte assister à une messe d'action de grâces célébrée en l'honneur de leur céleste protectrice.

Quand ils sont sur leur lit de mort, une de leurs plus douces consolations est la perspective d'être enterrés avec leur diplôme de membre de la confrérie de N.-D. de Lourdes épinglé sur leur poitrine.

Braves gens et âmes toutes naïves ! A elles est assuré le Royaume des cieux.

Fêtes nautiques.

A Cavite et à Naga, dont il vient d'être question, les fêtes annuelles en l'honneur de la Sainte Vierge offrent un aspect particulièrement féerique, car la procession mariale a lieu sur l'eau.

La précieuse statue de la Sainte Vierge est placée sur une flottille de gala accompagnée d'une foule de barquettes pavoisées et ornées, qui pullullent et se croisent à allure rapide.

Avec notre froid tempérament d'hommes du Nord nous pouvons difficilement nous représenter à distance l'enthousiasme exubérant de nos pieux marins; on ne rencontre cela que sous le chaud soleil d'Orient. Ils s'agitent, se démènent, s'épuisent en mille parades et démonstrations, par lesquelles ils veulent rendre honneur à Marie.

En assistant à de tels spectacles, on songe tout naturellement à l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, lorsque la multitude, charmée de le voir et transportée d'un saint enthousisasme, étendait ses habits sur les chemins par où le Maître devait passer, l'acclamait et l'accueillait par de joyeux alleluias, au grand scandale des pharisiens et des puritains d'alors.

Notre Seigneur, qui prit plaisir à ces manifestations de la foi de ses concitoyens, regarde sans doute avec le même amour et avec la même bienveillance l'expression ingénue de la piété filiale de nos chrétiens malais envers leur bonne mère du Ciel. « Exultatio juvenum, fortitudo eorum ! » dit quelque part saint Augustin, l'enthousiasme des âmes jeunes est une manifestation de leur force.

Et lorsque l'illumination du soir couvre la baie ou le fleuve d'une infinité de lumières colorées dont les reflets dansent et se reproduisent sur les

mille rides et facettes de ce miroir mobile, alors rayonnants de bonheur et vibrants d'émotion, nos bons Philippins nous demandent : « Dites donc, Père, le Ciel pourra-t-il être plus beau que ceci? »

Le Rosaire.

Que la dévotion à Marie ait complètement pénétré et pétri l'âme de notre peuple et forme la base inébranlable de sa vie religieuse, nous en avons une autre preuve dans sa fidélité à réciter le rosaire.

Les missionnaires espagnols qui, au cours des siècles précédents, commencèrent dans cette population païenne la croisade de l'évangélisation et déclanchèrent l'offensive contre Satan, employèrent comme arme principale le rosaire dont la puissance irrésistible s'était déjà affirmée précédemment dans la lutte contre les hérésies.

Aujourd'hui encore, le rosaire reste le compagnon fidèle de nos catholiques philippins, et c'est avec fierté que les femmes le portent ostensiblement sur leur poitrine.

Dans les discussions avec les hétérodoxes, le culte de Marie est un argument populaire invoqué contre les protestants, Méthodistes, Adventistes, Baptistes, qui, grassement rétribués et payés par l'or américain et anglais, rôdent depuis une vingtaine d'années autour du troupeau du Christ, dont ils cherchent à faire leur proie, « quaerentes quem devorent ». Et vous, protestants, demandent souvent les catholiques, avez-vous aussi au ciel une Mère bonne et puissante? Connaissez-vous le rosaire, le scapulaire? Où sont vos statues et vos belles processions?

Ces pauvres égarés n'ont rien de tout cela à présenter à notre cher troupeau; ils ne peuvent rien avancer de positif qui satisfasse ces intelligences simples, mais robustes, ils n'ont à offrir aucune doctrine qui réjouisse et réchauffe le cœur, sinon leur froide lecture et leurs arides interprétations de la Bible, qui les tiennent dans un doute perpétuel, dans l'angoisse de l'obscurité, et leur font éprouver un besoin aigu de trouver plus de lumière, de vérité, de certitude.

Aussi des intellectuels américains non catholiques, qui ont étudié avec impartialité la question religieuse aux Philippines, sont-ils unanimes à annoncer aux prédicants protestants un fiasco complet, et ils les considèrent comme impuissants à remporter quelque succès de marque. Ainsi se réalise une fois de plus la prophétie que Dieu lui-même a faite au début du temps : « Et Ipsa conteret caput tuum, Elle t'écrasera la tête. »

Splendeur des Sanctuaires de Marie.

Nos bons indigènes ne reculent devant aucune dépense pour décorer aussi magnifiquement que possible les statues et les images de Marie.

Le district de Tagudin, qui nous a été confié, est une très pauvre mission. Cependant quand nous y sommes arrivés, nous y avons trouvé à l'église un trésor assez appréciable, notamment une magnifique statue de la Sainte Vierge en ivoire, un manteau de soie, une couronne d'argent et des joyaux en or.

Jamais, en une église d'Europe, je n'avais assisté à des offices plus

pompeux que ceux que j'ai pu contempler pendant le mois d'octobre dans l'église de Santo Domingo à Manille; nulle part ailleurs je n'avais admiré une profusion plus éblouissante de lumière électrique.

Offrandes de Fleurs.

La cérémonie des « flores de Mayo », fleurs du mois de mai, qui est célébrée dans toutes les églises des îles Philippines, mérite aussi une mention spéciale et peut être proposée à l'imitation des Belges dévots à Marie.

Tous les samedis du mois de mai, on chante après la messe un Salve Regina; le prêtre encense l'autel de la Sainte Vierge et asperge d'eau bénite les assistants. Ceux-ci se dirigent alors vers le banc de communion et font en l'honneur de la Sainte Vierge l'offrande de paniers de fleurs coupées et de plantes ornementales. L'officiant présente solennellement chaque don devant la statue de Marie, à laquelle il fait chaque fois une révérence, et, lorsque l'offrande est terminée, il décore lui-même l'autel et la statue de la Sainte Vierge avec les fleurs qu'il vient de recevoir. Le sanctuaire est rempli du parfum de toutes ces fleurs odorantes, et le chœur ressemble à un jardin de plaisance.

Au nom de Marie !

Pour provoquer la générosité de leurs concitoyens en faveur des pauvres de la mission, que font nos bons Philippins? De nouveau ils ont recours à leur bonne Mère. Par exemple, les membres de la « Cofradia » ou Confrérie de la Sainte Vierge qui remplit à peu près l'office des Confréries de Saint-Vincent de Paul, circulent dans les villages, tenant d'une main une image de la Sainte Vierge, et de l'autre un panier. Et c'est donc en invoquant le nom de Marie qu'ils font appel à la charité publique en faveur de leurs frères malheureux. « Au nom de Marie ! » A cette demande ainsi formulée, il n'y a aucun véritable Philippin qui puisse résister, et les riches partagent généreusement avec les pauvres leur riz et leur maïs. « Iti nasam it a nagan ni Apo Santa Maria » — « Pour le doux nom de Dame Sainte Marie ! »

Conclusion.

Sur une terre où la dévotion à la Sainte Vierge est si profondément enracinée, le missionnaire belge se sent à l'aise et comme chez lui.

Avec une douce émotion et une vive reconnaissance, son souvenir se reporte au loin vers sa mère terrestre, sur les genoux de laquelle il a autrefois appris à balbutier l'Ave Maria et à honorer sa bonne Mère du Ciel.

Il goûte une sainte joie et un bonheur inexprimable, en pensant que bientôt prendront fin les travaux et les souffrances de son exil terrestre et qu'en compagnie de ses frères et amis de Belgique, ainsi que des chers et braves Philippins qu'il aura engendrés à la vie chrétienne, il pourra aller là-haut se reposer auprès de ses deux Mères.

LE CULTE DE MARIE EN CHINE

par le R. P. Wang, prêtre chinois des missions de Scheut.

Ce m'est un réel plaisir, en ma qualité de prêtre chinois, de mêler ma voix dans ce Congrès Marial. D'abord parce qu'il s'agit de contribuer ainsi aux louanges de tous ceux qui glorifient ici la T. S. Vierge au culte de Marie en Chine; ensuite, parce que je trouve ainsi l'occasion de dire toute la reconnaissance de nos compatriotes pour la Belgique, qui nous a envoyé un si grand nombre de missionnaires. Vous me permettrez de mentionner spécialement la Congrégation de Scheut, dont je suis membre, qui se trouve sous le Patronage du Cœur Immaculé de Marie. Du sanctuaire de Notre-Dame de Scheut, établi aux portes de la ville de Bruxelles, sont partis pour la Chine depuis cinquante ans plus de 500 missionnaires. Nous comptons parmi eux des martyrs de la foi et des victimes de la peste et d'autres maladies contagieuses.

Pour pouvoir se rendre compte du développement du culte de Marie dans l'Empire chinois, il faut se rappeler qu'actuellement les chrétiens y sont au nombre de deux millions. Le territoire de la Chine, très étendu, est divisé en 54 vicariats et, outre 1500 prêtres européens, il y a un millier de prêtres chinois.

Chaque chrétienté de quelque importance compte des religieuses indigènes, qui se dévouent à l'éducation des enfants trouvés ou apportés par leurs parents.

Je voudrais, au début de ce court travail, faire remarquer combien la dévotion à Marie, s'adapte au naturel du Chinois.

Il suffit d'ouvrir nos livres classiques pour voir quelle importance on attache à la piété filiale, à tel point que même après leur mort, les parents défunts et les ancêtres sont l'objet d'honneurs incessants. Dès lors, nous trouvons tout naturel que la Mère de Jésus-Christ, le Sauveur de tous les hommes et du monde entier, jouisse d'une considération spéciale.

Aussi la vie de tout chrétien chinois est-elle intimement pénétrée de dévotion à Marie. La Mère de Dieu prend une grande place dans nos invocations, dans nos lectures, dans notre vie tout entière. Les Chinois chrétiens, prêtres, religieuses, tous les fidèles enfin, ont reçu cette dévotion des missionnaires européens partis de l'Europe pour nous évangéliser.

C'est que les missionnaires qui s'embarquaient pour la Chine, n'ont cessé de se mettre sans relâche sous la protection de Marie. Ils savaient que tant de dangers les guettent sur la route des pays lointains; ils savaient tous les labeurs qu'exigerait la conversion des payens, et dès lors ils n'ont cessé d'avoir recours à la Mère de Dieu et d'inculquer, au fond de tous les cœurs, l'amour de Marie : « Per Mariam ad Jesum. »

Les prêtres chinois formés à l'école des Européens se sont fait à leur tour les serviteurs dévots de la Mère de Dieu. Rien de plus agréable pour le prêtre chinois que d'exposer à ses chrétiens les prérogatives de Marie, aussi en chaire est-ce là pour lui, Chinois, un thème favori.

Le prêtre chinois garde comme une coutume précieuse le jeûne du samedi en l'honneur de la Sainte Vierge. Dans ses relations avec les chrétiens, ses exhortations sont souvent, pour les encourager dans leurs peines, des incitations à la confiance dans la Mère de Dieu. Pour faciliter l'extension du culte de Marie, les prêtres chinois ont mis à la disposition des fidèles, de nombreuses traductions de livres européens traitant de la Sainte Vierge. Je me permets d'en citer quelques-unes :

King li cheng mou iue. « Mois de Marie », de différents auteurs; *Chenn eul fou i.* « Les gloires de Marie », en trois différentes traductions; *Pai cheng mou lou.* « Visites à la Sainte Vierge », traduction de Ming; *T'e lai i cheng mou.* « Histoire de N. D. de Treille »; *Cheng mou tchoung p'ou.* « Les serviteurs de Marie »; *Te King.* « Miroir des Vertus »; *Fong ts'e tcheng i.* « La vraie dévotion à la Sainte Vierge »; *T'ient'i.* « Échelle du Ciel »; *Ia ou ien i.* « Commentaire de l'Ave Marie »; *Explication du Rosaire*; *Lou te cheng mou ki.* « Histoire de N. D. de Lourdes »; *Che chen cheng mou ki.* « Histoire de N. D. à Zôsë »; *Cheng mou chan taoki :* « Histoire de notre Dame de bon Conseil »; *Hsien ling cheng p'ai k'ao.* « Notice de Médaille miraculeuse »; *Cheng mou siao jeu k'o* « Parvum officium B. M. V. »; *Cheng mou king ki.* « Collection de prières à la Sainte Vierge »; *Cheng mou hœi kong kui.* « Règle commune de la Congrégation de Marie »; *Cheng i hœi kong kui.* « Manuel de sodalité du Carmel ».

Les étudiants des collèges et plus encore ceux des séminaires sont éduqués dans une grande confiance envers la Mère de Dieu. Les élèves sont souvent éloignés de leurs parents par de longues journées, même des semaines de voyage, car les vicariats sont étendus.

Les directeurs des collèges ne trouvent rien de mieux que de parler à ces jeunes gens qui se trouvent devant ce grand sacrifice à faire, de l'affection à avoir de Marie. Leur journée est entremêlée d'exercices rappelant son souvenir. Sur son pupitre, dans sa chambrette l'étudiant rencontre l'image de Marie; les compositions débutent par une invocation à cette bonne Mère. Il est d'usage dans les promenades de donner quelques instants à un colloque sur la Sainte Vierge. Le samedi au réfectoire on lit une page sur Marie. Le mois de Marie revient, avec ses exercices et ses mortifications, réveiller le zèle de préférence pour cette dévotion. Par amour pour la Sainte Vierge, les élèves observeront le règlement avec plus de régularité.

Dans les institutions où sont recueillies les orphelines, les enfants abandonnées, la Sainte Vierge semble régner en Maîtresse. Toutes les enfants ont compris la sollicitude spéciale de la Mère de Dieu pour elles. Aussi qui dira les nombreuses prières, les chapelets qui se récitent dans ces asiles? Son image, entourée de fleurs ou de banderoles, se trouve partout.

Les filles sorties de la Sainte-Enfance seront plus tard des mères de famille, qui auront à cœur d'inspirer à leurs enfants une grande confiance en la Mère du Christ. Le Chinois chrétien aime Marie.

J'ai souvent entendu dire des nouveaux Missionnaires que toute la vie chinoise est imprégnée de dévotion à Marie : à la nouvelle année les

Chinois payens collent sur les linteaux de la porte des inscriptions de porte-bonheur ; le Chinois chrétien les a remplacées par des invocations à Marie, et sur un des battants de la porte est peint le monogramme de Marie.

Les tablettes des ancêtres qui occupaient jadis la place d'honneur dans, la famille, sont remplacées par une grande image ou statue de la Sainte Vierge, placée sur l'autel familial. C'est là que tous les soirs la famille se réunira pour réciter, je ne dis pas le chapelet, mais tout le Rosaire.

A la tombée de la nuit, celui qui traverse le village entend de toutes les maisons les prières des chrétiens.

La veillée des morts dans la maison du défunt se fait par l'assemblée de tous les voisins, et c'est alors que des chants très tristes sont chantés en l'honneur de la Mère des Douleurs.

Tout chrétien chinois porte le scapulaire de la Sainte Vierge, celui de N. D. du Carmel, car on ne voit pas souvent les autres scapulaires qui sont portés plus fréquemment en Europe. Le nom de Marie est donné très fréquemment aux filles pour les mettre sous la protection spéciale de la Mère de Dieu. Devant l'image de la Sainte Vierge est allumée dans les maisons une lampe, nuit et jour. Les promesses faites dans les adversités et dans les misères sont souvent des promesses de nombreux chapelets.

Depuis toujours les chrétiens chinois ont eu à supporter bien des douleurs et des déboires. Jadis la religion n'était pas libre. C'était un crime que d'être chrétien. Ensuite celui qui se convertissait, passait dans sa famille pour suivre les étrangers, ce qui était une source de malveillances. Les chrétiens ont dû fuir souvent pour leur foi, ou du moins ils ont dû supporter bien des déboires. Ce qui fait qu'ils cherchaient toujours une aide dans ces adversités. Alors les Chinois se tournaient vers l'*auxiliatrice des chrétiens*. Nous connaissons le mieux la Sainte Vierge sous ce nom. Le vocable *Auxiliatrix christianorum* se trouve dans toutes les églises et dans toutes les familles. Dans toute la Chine, c'est donc ce vocable qui prédomine, et qui nous rappelle de bien dures persécutions.

La Médaille miraculeuse est en honneur chez les chrétiens. Ils s'en servent dans les difficultés avec les payens.

On a érigé depuis quelques années un grand nombre d'églises et de nombreuses grottes de N. D. de Lourdes. Beaucoup de villages portent le nom de la Sainte Vierge, ou des Mystères du Rosaire. Le village des Mystères joyeux, le village des Mystères douloureux, le village des Mystères glorieux ; le village de N. D. des Pins, de N. D. de Hal, de N. D. de Tongres, de N. D. des Neiges.... Il y a aussi des congrégations de la Sainte Vierge.

Le Rosaire se récite dans les églises après la Messe. Les chrétiens y assistent ordinairement, et ceux qui, d'aventure, y manqueraient, s'en accuseraient en confession comme d'une négligence coupable. Dans toute la Chine la fête de l'Assomption est célébrée avec grand éclat. Il en est de même du mois de Marie.

Déjà plusieurs pèlerinages s'organisent parmi les chrétiens de la Chine. Il y en a notamment dans la Mongolie Centrale à Motseuchan, un autre

chez les Franciscains au Chan si. Il commença il y a soixante ans, il est établi au Pa t'ai chan. Les hommes s'y portent en foule. Mais le pèlerinage le plus important est celui de Zosé sur la montagne près de Schang hai. Ce pèlerinage fut institué en 1863 lors de la persécution. C'est surtout le 24 mai, fête de N. D. Auxiliatrice, que les chrétiens y viennent de tous côtés. Je signale qu'en 1921 on avait distribué en ce jour 3000 communions. En dehors des élèves des Collèges qui étaient venus au nombre de 500, on y organisa même des voyages gratuits pour 1500 pauvres. Les frais de voyage furent payés par des bienfaiteurs. Des trains spéciaux avaient été organisés en ce jour de fête. Les jours suivants on comptait encore de 400 à 500 communions.

Les empereurs payens eux-mêmes n'ont pas omis de témoigner quelque considération à la Sainte Vierge. Dans les années 1600, quand le P. Ricci et ses compagnons vinrent relever le christianisme en Chine, il présenta à l'Empereur Wan-li deux images de la Sainte Vierge; l'empereur les fit conserver avec soin. Il y a quelques années, lorsque l'Église catholique de Pékin fut expropriée et englobée dans le palais impérial, l'empereur ordonna de conserver sur l'autel l'image de la Sainte Vierge, alors que l'église entrait dans les appartements impériaux.

Dans certains temples on a même trouvé des idoles qui rappellent plutôt la Sainte Vierge que des déesses payennes. Près de Liang chow il y a une pagode, où est representée une femme, déesse portant un enfant sur les bras; elle est entourée de douze bonzes et l'on ne peut s'empêcher d'y voir un souvenir de Marie entourée des Apôtres. Une autre représente une femme tenant en main son enfant. Le dragon se trouve sur un arbre. Elle est entourée de personnages qui représentent des bergers avec leurs brebis. Derrière la Vierge se trouve un homme vénérable, qui nous rappelle saint Joseph.

La Chine chrétienne tout entière a confiance en Marie. C'était en 1917, alors que la Chine sortait de la révolution. On jetait les bases de la Constitution et de lois nouvelles. Un instant il fut question d'introduire le confucianisme comme religion de l'État. Les chrétiens y voyaient un désastre. Dans toute la Chine on se mit à prier et à adresser des ferventes supplications à Marie. Des circulaires furent envoyées partout pour exciter les fidèles à la prière. Un grand pèlerinage fut organisé le 24 mai à N. D. de Zôse (à Shang haï). Une immense multitude se porta vers le Sanctuaire. Des députations arrivèrent de toutes les provinces. C'était la Chine entière qui voulait conjurer le danger imminent. Dans toute la Chine on chanta une Messe solennelle aux mêmes intentions. Le vœu des chrétiens fut exaucé, et la Chine n'inscrivit pas dans la constitution le confucianisme comme religion de l'Etat. On ne peut s'empêcher de rapporter à Marie le résultat de cet événement, qui parut imprévu aux hommes politiques : à peine deux millions de chrétiens sont dispersés au milieu de plus de 400 millions de payens.

Il est reservé à l'apostolat chrétien une tâche immense. Mais là-haut veille la Mère de Dieu entourée des innombrables martyrs chinois qui l'ont invoquée dans leurs tortures et leur agonie.

La Chine catholique a confiance en Marie.

NOTRE-DAME DE L'YSER
(voir p. 449)

Cliché extrait de l'Album : *Uit het werk van Joe English*. De Vlaamsche Boekenhalle (Louvain, Gand, Malines).

. . . Entre eux se dresse la vision sublime d'une femme toute irradiée de douceur et de bonté, tenant élevé contre sa poitrine un enfant mignon et divin aux bras en croix : elle domine la tranchée maudite, elle les domine eux aussi pour les protéger, les envelopper de son manteau de reine, couvrir leur lourd sommeil et monter la garde avec eux, — pour eux, — garde de leur corps, garde de leur esprit, garde de leur cœur : c'est Notre-Dame de l'Yser . . .

NOTRE-DAME DES TRANCHÉES.
(voir p. 460)

Reproduction photographique de la statue de la Sainte Vierge, sauvée par les soldats, des ruines de l'église de S[t] Jacques-Capelle en 1915-1916, et vénérée dans les tranchées de première ligne à la Borne 21 de l'Yser.

LA VIERGE ET LA GRANDE GUERRE

Dévotion à Marie dans les tranchées et à l'arrière.

par le R. P. de Jamblinne de Meux, C. SS. R. [1]
aumônier honoraire de l'Armée belge.

C'était en octobre 1914 pendant l'âpre bataille de l'Yser. Je me trouvais à Nieuport au milieu des durs combats qui marquèrent ces sanglantes et glorieuses journées. Tout le jour, je m'étais promené dans ses ruines fumantes et calcinées, pour porter les soins de mon ministère aux nombreux blessés atteints par les explosions meurtrières.

Vers le soir, je dus aller, dans ce fracas de mort, relever un pauvre petit lieutenant grièvement touché par un obus stupide : une partie de la tête venait de lui être arrachée ! Je le pris sanglant dans mes bras, je le mis à l'abri et, après l'avoir pansé, je lui administrai l'Extrême-Onction.

Ah ! toujours je l'entendrai crier, ce pauvre petit ! dans sa douleur atroce, dans son râle d'agonie, il n'avait qu'un mot à dire, mot me remuant jusqu'au fond de moi-même, mot prononcé encore sur la civière qui l'emportait : « Maman !... Maman !... Oh ! envoyez-moi auprès de ma mère !... »

Ce mot, jeté au milieu des clameurs sinistres de la guerre, renferme le tout du besoin immense de tendresse dans le cœur de l'homme. *L'idée de la mère*, peut-on dire, domine le fait de la grande tuerie des peuples, nos héros n'avaient d'égaux et d'émules dans leur bravoure que leurs mères les sacrifiant généreusement sur l'autel de la Patrie; mais eux aussi sont morts en leur envoyant, avec le dernier soupir, leur dernier baiser.

J'ai souvenance ici du trait mémorable de ce commandant d'escadron d'un de nos régiments de chasseurs. En pleine échauffourée, le 15 août 1914, à cheval à la tête de sa troupe haletante, il est là tirant son chapelet : « Allons, les enfants, récitons-le ensemble en mémoire de nos mères !.. » Et tous ces rudes hommes de l'imiter émus.

Ces grands garçons, cependant, hâlés par toutes les intempéries, endurcis à toutes les épreuves, familiers du danger et de la mort, ne succombaient pas tous, et avant de succomber ils devaient vivre. Vivre !... et comment?...

Ils sont au front, séparés de tout ce qui leur est cher. Pas une ten-

1. Aumônier volontaire au 4e régiment de chasseurs à pied et au 14e régiment d'artillerie : août 1914-sept. 1919. — Aumônier au 11e régiment d'artillerie au détachement belge de la Ruhr (A. O.) : mai-sept. 1921.

dresse ne s'incline vers eux ; pas une robe de mère, de sœur, d'épouse, de fiancée ne les frôle ; ils ne peuvent respirer, dans l'âcre atmosphère de la poudre, cette douceur féminine qui ferait tant de bien à leur cœur assoiffé d'affection.

Alors !... alors, un instinct nouveau surgit en eux, filial et surnaturel ; alors ils se souviennent qu'ils ont une autre maman que leur maman de la terre ; alors, ils songent à la Vierge Marie, à cette vierge dont l'image naïvement coloriée leur souriait jadis dans l'église de leur première communion ; alors, ils sentent monter du cœur aux lèvres les Ave qu'ils balbutièrent au temps de leur prime enfance. Ils sont hommes tristes et faibles dans cette vallée de larmes, et Elle est la mère que Jésus a donnée à tous les hommes. Ils sont baptisés, et Elle est le secours des chrétiens ! Ils souffrent dans leur chair et dans leur cœur, et Elle est la consolation des affligés ! Ils ont péché, et Elle est le refuge des pécheurs ! Ils craignent l'éternelle justice, et Elle est la Mère de la miséricorde. Ils vont mourir et Elle est la porte du Ciel ! Et, dans la désolation de la tranchée, sous la menace incessante de la grande tueuse, parmi les misères et les privations, cette trame interminable de leur vie de guerre, voici qu'on les voit tressaillir de joie à la pensée que Là-Haut, dans le Ciel du Bon Dieu, la Vierge les voit, leur sourit, les aime.

Avec leur camarade, le bon trouvère Noël Dubois, ils lui disent dans la simplicité de leur âme :

Notre Dame de la Tranchée,
Je viens humblement vers vous,
Vous dire ma peine cachée,
Et vous prier à deux genoux,
. . . . . .
Si je vous dis, ma bonne Dame,
Mes souffrances et mes espoirs,
Le rêve irréel que mon âme
Ébauche dans les mornes soirs ;

Et si je vous dis que je pleure,
Parfois, dans l'ombre doucement,
C'est qu'elle est trop lointaine l'heure
Où je retrouverai Maman [1] !

Oui, tenez, le voilà votre bien-aimé, ô femmes, ô mères ; regardez-le appuyé de garde à la tranchée : le froid, l'eau, l'isolement et l'angoisse ont engourdi sa résistance physique et morale. Il est assis collé dans la boue, replié sur lui-même ; il doit d'un sommeil

1. *Nous... sur l'Yser*, pp. 49 et 51.

mauvais. Et à côté de lui, la scène est pareille pour son compagnon de misère et d'abandon. Mais regardez-les maintenant à nouveau, dans le célèbre dessin de Joë English : entre eux se dresse la vision sublime d'une femme toute irradiée de douceur et de bonté, tenant élevé contre sa poitrine un enfant mignon et divin aux bras en croix : elle domine la tranchée maudite, elle les domine eux aussi pour les protéger, les envelopper de son manteau de reine, couvrir leur lourd sommeil et monter la garde avec eux, — pour eux, — garde de leur corps, garde de leur esprit, garde de leur cœur : c'est *Notre-Dame de l'Yser.*

Cette scène grandiose, c'est toute la guerre envisagée du côté de l'éternité. Partout où était un soldat de Belgique ou de France, partout où il souffrait, partout où il tombait : dans la tranchée, dans les bois, dans la plaine, au bord des fleuves de sang, un Christ s'élevait les bras en croix, profilant sa blanche silhouette sur le Ciel tourmenté : ce Christ était présenté par sa mère. Et Elle, elle lui faisait pencher la tête, jeter un tendre regard sur le héros qui gisait à ses pieds.

Oh ! ce regard des deux grands martyrs de l'humanité, — la Mère et le Fils divins, — à ces pauvres enfants de la terre, comme il est éloquent ! Il est tout chargé de doux reproches pour des péchés, de pitié pour des souffrances, d'immense admiration pour son courage, mais surtout de pardon et d'amour.

Nos chers combattants ont tous, pour la plupart, compris ce regard et lui ont répondu par un regard de retour, celui de la foi populaire et chrétienne poussant toutes les misères des grands comme des petits, des humbles et des riches, vers le cœur de Marie, devenu, en tous temps et en tous lieux, le rendez-vous de tous les besoins, de toutes les supplications.

« Comme tous nos collègues qui ont exercé le ministère à l'Armée, m'écrivait dernièrement un de mes confrères, ancien aumônier militaire, j'ai constaté que tous ceux qui ont été fidèles aux pratiques et aux devoirs chrétiens étaient en même temps de fervents serviteurs de Notre-Dame. Les autres, qui n'avaient pas totalement perdu la foi, sans avoir le courage d'aller jusqu'au bout de leurs opinions, conservaient généralement quelques pratiques de dévotion en l'honneur de celle qu'ils avaient appris à vénérer depuis leur enfance. *Au moment du danger, ils l'invoquaient!* J'en ai connu de véritables saints, humbles et héroïques petits soldats, qui m'ont édifié par leur naïve et simple, mais fervente dévotion à Marie. Ils disaient leur chapelet pendant la garde aux tranchées, durant les longues marches aux jours de relève; ils vénéraient tous les jours la Très Sainte Vierge par la récitation des trois Ave et aussi par les pèlerinages à Lourdes et aux petits sanctuaires même du front. Par

ces moyens, ils ont pu s'élever au-dessus des misères morales et physiques qui les environnaient de toutes parts [1] ».

Eh ! oui donc, n'avaient-ils d'ailleurs pas des raisons professionnelles de l'invoquer, tous nos héros glorieux et obscurs? Ils étaient soldats, et Elle, Notre-Dame des Armées, comme on l'a appelée, n'est-elle pas la Vierge guerrière? Ils combattaient pour la justice; et Elle, n'est-elle pas le *Miroir de justice?* Ils voulaient vaincre ou mourir; mais n'est-elle pas Notre-Dame des Victoires? Ils se rappelaient, en effet, que la plus glorieuse victoire, celle de la Marne, s'est déroulée dans la fête et l'octave de la Nativité; ils virent alors cette terrible bataille de l'Yser, commencée sous des auspices lugubres, se terminer en un arrêt brusque, inespéré des Allemands, sur les rives de ce petit fleuve désormais célèbre, précisément en ce mois où l'on célébrait les gloires de Notre-Dame du Rosaire.

Et la gracieuse légende, née à cette époque, de la Vierge défendant elle-même le passage du pont de Tervaete (près Nieuport), — dans une apparition dont on n'a jamais découvert les heureux témoins, il est vrai, — cette gracieuse légende ne démontre-t-elle pas la confiance sans bornes que les humbles défenseurs de ce point périlleux avaient gardée au cœur en Marie, la Mère commune? Car, chose étrange, les fantasias de nos « Jass » belges se retrouvèrent presque identiques du côté ennemi, où les profondes désillusions avaient autant besoin d'explications surnaturelles que l'espoir de vaincre chez nous.

Par la suite, que ne constatèrent-ils encore? Pendant quatre années furieuses, la vieille Europe fut secouée jusque dans ses entrailles, son sol fut fouillé, bouleversé, retourné; par milliers, par millions, des fosses se creusèrent dans cette terre impropice et, au fond, des corps jeunes et forts furent couchés. Le cataclysme ravageait tout, nivelait, annihilait et les choses et les hommes, et les corps et les âmes presque. La crainte était immense et l'espoir mourant lorsqu'au printemps 1918 se déchaîna enfin le plus grand déferlement de force sauvage et barbare donnée jusque-là en spectacle au monde. Il fallait *tenir* coûte que coûte, et chaque heure apportait de nouvelles tentations, renouvelait impitoyablement les angoisses : le vacarme devenait par trop violent, les dents claquaient et le désarroi s'accroissait au lieu de diminuer.

Or, un jour, l'heure de la Reine des Armées resonna pour nous. C'était le 15 juillet 1918, aux premières vêpres de Notre-Dame du Mont-Carmel. Le général Gouraud parvenait à établir une barrière infranchissable à la ruée germanique, prenait lui-même l'offensive près de Reims, et à dater de ce jour de fête de Notre-Dame, l'Alle-

1. R. P. J. De Vocht, C. SS. R., aumônier au 1er carabiniers : lettre du 29 août 1921.

mand ne posséda plus l'initiative de l'attaque. Sa défaite, au contraire, alla s'accentuant d'heure en heure pour se terminer enfin en débâcle décisive au moment où de nouveau se célébraient les grandeurs de Marie.

Ces interventions grandioses de la Vierge bénissant et protégeant la justice de notre droit ignominieusement lésé, pour le faire triompher par la victoire finale, n'étaient que l'anneau d'or servant à supporter la pierre précieuse de l'amour maternel dont débordait, son cœur en faveur de chacun de ses enfants.

Ah ! parlons-en de ces interventions particulières de Notre-Dame pour tous ceux qui en éprouvaient une nécessité quelconque. Ce sont elles qui arrachèrent ce cri de foi sublime de la bouche d'un jeune artilleur s'adressant à son aumônier : « Je serai le premier à faire mon devoir, et la Vierge est là !... Avec Elle on n'a plus peur ! »

On ne devait pas avoir peur ! et avec combien de raison.

Le R. P. De Groote, S. J., aumônier au 1er chasseurs à pied, m'a rapporté qu'en maints abris où il se trouvait avec ses hommes, de petits tableaux ou images de la Sainte Vierge étaient exposés : « En des bombardements intenses, me disait-il, nous avons souvent été pris à parti par les Boches dans ces abris sans avoir jamais été victimes [1]. »

En 1916, c'était le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, un marmitage effroyable par mortiers de tranchées ravage les défenses belges devant Dixmude : de confiance les chasseurs avaient invoqué Notre-Dame de Lourdes : il n'y eut pas un mort à déplorer [2].

Voici quelques faits des premiers jours, car ici l'époque importe peu.

Nous sommes en pleine guerre de mouvement. Des reconnaissances sont envoyées de toutes parts entre Anvers et Bruxelles. Au cours d'une de ces randonnées épiques, un lancier est fait prisonnier. On décide, en dépit des lois de la guerre, de le fusiller avec plusieurs autres, dont des civils. Quoique non pratiquant, il serrait contre son cœur une médaille de la Sainte Vierge reçue de sa mère. Trois fusillages sont déjà exécutés, c'est son tour à présent ; aucune raison pour qu'il n'y « passe » comme les autres. En un geste éperdu, il presse alors plus fort que jamais son précieux talisman, se recueille à tout hasard et ferme les yeux. Lorsqu'il les ouvre, l'ordre se donne de cesser le feu : il est sauvé ! Il parvient même à s'évader pour rejoindre nos lignes. Quand il retrouva son escadron, il répond à son commandant qui le félicite les larmes aux yeux : « C'est la Sainte Vierge qui m'a sauvé. Je n'étais pas croyant, désormais je le serai [3] ».

Le 27 août 1914, une courageuse infirmière, de la position fortifiée

1. R. P. De Groote, S. J. : lettre du 30 août 1921.
2. Ibid.
3. Récit de M. l'aumônier H. Meulepas, aum. divisre à l'A. O.

de Namur, trouve un malheureux blessé dans les bois de Marche-les-Dames, Petrus Van Toft, de Burght près Anvers. Il a le dos déchaussé, il est exsangue, prêt à mourir; il n'y a plus, pour ainsi dire, que le regard qui vit en lui. Mais quel regard ! Il exhalait l'espoir, la confiance, la certitude de vouloir vivre et surtout de le pouvoir encore. A l'ange gardien qui le recueillait, il s'écria : « Je le savais que vous viendriez, je ne devais pas rester ici pour mourir, je vivrai encore, car je le dois pour mes enfants; je dois guérir et retourner auprès d'eux. » Comme l'infirmière s'étonnait d'un pareil langage chez un homme qui avait tout pour trépasser : « Ah ! vous ne me comprenez pas, dit-il, mon sauveur le voici ! » et il presse contre ses lèvres blanches son scapulaire. La Vierge le sauva de fait. Il guérit à l'ambulance voisine pour être transporté de là en Allemagne et retrouver, sa captivité faite, ses chers enfants [1].

Le 31 octobre 1914, dernier jour de la bataille de l'Yser, la joie régnait au Quartier Général d'un de nos plus brillants généraux du début de la Campagne. La bataille était gagnée, il est vrai, mais la cause du contentement était d'ordre plus intime : le général divisionnaire venait d'échapper à une mort certaine. Une balle ennemie l'avait frappé de plein fouet et cette balle en le touchant avait dévié : or, il portait une médaille de Notre-Dame de Lourdes et c'est sur cette médaille que le plomb meurtrier était venu s'aplatir sans causer de meurtrissure [2].

En 1917, enfin, un blessé confia à un de mes confrères qu'étant un jour en patrouille avec des camarades, il était entré dans une petite chapelle de Notre-Dame, comme il s'en trouvait beaucoup dans les campagnes flamandes. Là, en présence de la statue de Marie, il reçut tout à coup une lumière subite, mais très claire : elle lui montra le triste état de son âme et fut pour lui le point de départ d'un retour sérieux aux pratiques chrétiennes et à la vertu, abandonnées depuis plus de six ans [3].

Et je pourrais multiplier les exemples, Mesdames, Messieurs. Il faut cependant se borner car, pour moi, la preuve se tire de leur diversité et non pas de leur multiplicité.

Je m'en voudrais tout de même de ne point citer encore ce dernier trait. Je le tiens d'un brancardier du 3e chasseurs à pied, témoin auriculaire et digne de foi : « Après une terrible marche en plein soleil, me narre-t-il lui-même, nous arrivions harassés de fatigue dans nos baraquements de repos. J'eus vite fait de me débarrasser de mon lourd fourbi : sac, capote, veste, tout était là à terre et moi étendu à côté sur une botte de paille. Le courage même de quérir

1. Récit d'une infirmière volontaire, en 1914, à la position fortifiée de Namur.
2. Récit de M. l'aumônier J. DE TRANNOY.
3. D'une lettre du R. P. J. DE VOCHT, C. SS. R., ex-aum. mil., du 29 avril 1921.

ma mauvaise pitance avait fui de ma volonté annihilée. Le soir tombait déjà lorsque je vis surgir devant moi un vieux brave arrivé du cantonnement voisin, situé à deux kilomètres du village : « Tu es donc seul, lui dis-je, à ne pas ressentir la fatigue, d'oser risquer encore cette balade? » Et lui, pour toute réponse : « Ne vous rappelez-vous pas ce fameux et épouvantable marmitage, il y a deux jours, dans notre secteur?... C'était un peu avant, à une heure du matin; je montais tranquillement ma garde au redan, quand tout à coup — et je ne dormais pas, c'est certain ! — je vis apparaître, au dessus de la tranchée, une dame en bleu, mais belle, belle à ravir, et de la voir là je me sentais si paisiblement content et si réconforté !... Puis, ce fut tout; la nuit noire, illuminée bientôt par ces horribles explosions de carnage. Eh bien, croyez-moi, brancardier, j'en suis sûr, *c'était la Sainte Vierge*. Depuis j'ai promis d'aller chaque jour au salut en son honneur, quand je le pourrais, dussé-je pour cela me traîner jusqu'à l'église. N'en dites rien à personne »... Tout songeur d'admiration, me dit le témoin en terminant, je restai à le regarder s'en aller vers la petite chapelle. »

Un point reste donc acquis, certain et indéniable : la très Sainte Vierge Marie a tenu, au cours de la guerre, à manifester ses interventions miséricordieuses et maternelles en faveur de nos chers braves.

***

Il me reste à vous montrer à présent comment eux, à leur tour, ont voulu témoigner leur confiance amoureuse à leur Mère du Ciel pour mériter sa bénédiction et son secours.

I. L'insigne des enfants de Marie, leur arme de victoire contre le démon, — ce boche de l'âme, — et autres ennemis, c'est le *chapelet*.

Les esprits forts sourient à ce mot : ils ont tort, cent fois tort. C'est le symbole de notre attachement à la bénie Mère, un insigne qui vaut bien pour nous les colliers et les cordons les plus renommés dans l'Histoire. C'est un régulateur : il rythme notre prière sans gêne pour son vol. C'est l'hommage le plus suave rendu à la Reine des Cieux, un appel prolongé à son cœur. Comme toute prière, c'est une force, une source d'énergie morale, une arme. C'est, pour tout dire, l'éternelle redite d'un sentiment qui n'a qu'un mot pour s'exprimer : *Ave Maria!*

Ils sont légion ceux qui portèrent précieusement leur chapelet dans leur poche et qui furent heureux de s'en servir.

Écoutez les faits suivants et veuillez conclure :

C'était le 10 septembre 1914, lors de la deuxième sortie d'Anvers, à Muysen, près de Malines. Je faisais le guet aux blessés non loin

du poste de secours, lorsque je vis déboucher sur la route de Louvain une de nos autos-mitrailleuses échappée à une embuscade traîtresse. Tout au fond gisait un charmant petit volontaire de 18 ans, la tête à demi fracassée. M'éclaboussant de son sang glorieux, j'aidai à l'extirper de la voiture meurtrière, à le panser, à le préparer pour le saut de la tranchée de la vie et arriver de l'autre côté auprès du Bon Dieu.

Il me souviendra toujours l'entendre dire, comme dans un râle, mais de quelle voix : « Monsieur l'Aumônier, vite mon chapelet; je veux l'avoir enroulé autour du cou ! » Il le saisit alors pour le porter avec dévotion à ses lèvres bleuies déjà par la mort qui l'épiait. Il s'en alla dans ce geste.

Voici un autre exemple :

« C'était à Coxyde, au mois d'août 1918, me narra un adjudant du 24me de ligne. J'avais à ma section un homme plus qu'original : repris de justice, enrôlé comme réfractaire à la loi de milice et issu du peloton de réhabilitation. On ne lui connaissait pas d'amis, il ne parlait guère, disparaissait le matin pour ne rentrer que le soir au gîte... une espèce de brute ! Par originalité, j'en avais fait mon ordonnance; de cette façon au moins, je pouvais contrôler sa présence, car chaque soir je le faisais coucher près de moi.

» Avant de m'endormir je sortais mon chapelet de dessous ma couverture et l'égrenais doucement. Quant à lui, jamais il ne parlait à mes côtés en ce moment-là : se doutait-il de ma prière secrète? Je l'ignore. Mais un soir, la récitation de mon chapelet terminée, je le questionnai; silence ! Le croyant à moitié endormi, j'insiste : « Me répondras-tu, Auguste? » Et de sa grosse voix : « Attends donc ! dit-il, je fais comme toi, sergent ! — Comment, comme moi? — Oui, grommela-t-il, tiens, puisque tu veux savoir... » Et lui aussi de dessous sa couverture sortit un vieux chapelet, me le montra, se retourna brusquement sur le côté pour se retaire... Je n'ai plus troublé ce silence, admirant combien ce qui s'éteint en dernier lieu dans l'abruti même, c'est l'idée de sa mère, tant du ciel que de celle de la terre [1]. »

Bien souvent, parmi les menus objets qu'on renvoie aux familles après la mort d'un des leurs, il y a un chapelet !

Combien en ai-je recueillis ainsi pour ma part ! Avec quelle émotion on l'a reçu là-bas ! Avec quel respect attendri on a baisé ces humbles grains que les doigts aimés égrenaient peut-être encore quelques instants avant la mort !

C'est par centaines que mes collègues et moi avons distribué de ces pieux insignes dans les tranchées comme dans les ambulances.

1. Récit de l'adjudant Cappoen, entré ensuite dans la Congrégation du T. S. Rédempteur, mort des suites de ses blessures de guerre.

Dans une compagnie du 1er carabiniers, un jeune soldat ne se contente pas de dire le chapelet, il invite des camarades à faire comme lui et chaque jour ils récitaient ensemble le Rosaire entier [1].

Je dois placer ici une anecdote d'une touchante simplicité. Par le soin des aumôniers, de nombreux soldats s'étaient fait inscrire dans la ligue du Sacré-Cœur; les affiliés s'obligeaient à réciter chaque jour une « *dizaine* » du chapelet. Or, un bon soldat comprit par là une *dizaine de chapelets*, c'est-à-dire *dix* chapelets. Croyez-vous que ce brave rechigna?... et sans plus d'explications, il s'efforçait d'égrener ses cinq cents Ave. Celui qui a vécu la vie du « poilu » en campagne, peut aisément se rendre compte de l'héroïsme renfermé dans l'accomplissement de cet acte : plus d'un moine même eût trouvé une circonstance atténuante à un relâchement explicable.

Une nuit cependant, de garde dans un poste avancé, il se plaignit à un brancardier : « Voilà, j'en ai déjà dit *sept*, mais il va être minuit et je ne pourrai jamais arriver au bout de la *dizaine*. C'est bon au cantonnement, mais ici c'est bien difficile !... » Et le brancardier le scandalisa presque en tâchant de lui faire comprendre son erreur.

Savoureuse candeur, mais aussi quel exemple !

Bien mieux, il en est qui organisent, de concert avec leur aumônier et des brancardiers-religieux, le *Rosaire vivant*, une chaîne de prières : « Je suis heureux, m'écrivait un brancardier, mon Rosaire vivant fonctionne bien; commencé modestement à ma section, il s'est étendu à la compagnie et la pratique s'en répand déjà au bataillon entier. »

Au mois de mars 1918, il y avait, dans une compagnie dont l'effectif n'était que de 130 hommes [2], plus de soixante hommes inscrits dans l'Association du Rosaire vivant, faisant monter chaque jour des centaines d'*Ave Maria* vers la Sainte Vierge.

J'en ai vu qui disaient leur chapelet dans la bataille; j'en ai vu qui l'entouraient autour du poignet pour partir à l'assaut; j'en ai vu qui le serraient dans leurs mains au moment de tomber. « En juillet 1916, je conduisais un homme qui avait le poignet déchiré par une balle explosive, me raconta un brancardier. Depuis la borne 20 de l'Yser jusqu'à l'église de Saint-Jacques-Capelle, où je le quittai, il entremêlait sans cesse ses plaintes d'*Ave Maria* récités à haute voix sur le chapelet qu'il tenait de sa main valide. »

Voici mieux encore. Il s'agit d'un de nos généraux les plus illustres et les plus populaires de la guerre. Pendant des semaines, je le vis arriver dans une petite église restée debout derrière le front. Modestement il s'agenouillait près d'un pilier, fouillait sa poche et en

1. Récit du R. P. Van den Abeele, C. SS. R., soldat brancardier.
2. Déclaration du même.

sortait un chapelet qu'il égrenait avec dévotion, dans le calme du soir, devant l'autel du Bon Dieu et une statue de la Sainte Vierge.

Rien ne montre mieux enfin la bonté et la foi de nos soldats que les intentions pour lesquelles beaucoup d'entre eux disent leurs Ave. Elles se résument toutes dans ces quelques vers d'un de nos poètes du front :

Donne-moi l'âme d'un apôtre,
Vierge puissante auprès de Dieu.
Il en est trop parmi les nôtres
Qui ne regardent point les cieux.

Parmi ceux qui vous méconnaissent
Il en est qui sont bons et doux.
Donnez-leur votre tendresse,
Et je leur parlerai de vous [1].

Et je leur parlerai de vous!... Écoutez-en l'application sublime dans sa simplicité touchante.

Un adjudant est mortellement blessé, le 4 novembre 1918. Deux de ses hommes le ramassent et rapidement le brouettent à l'arrière. C'est le caporal Verthi, brave des braves malgré sa rudesse de Flamand obstiné, qui mène la lugubre expédition. Chemin faisant, il épuise en invectives piquantes toutes les richesses de son vocabulaire fleuri contre les Boches qui venaient de porter un si « sale » coup à un chef aimé.

« J'allais mal, me raconta plus tard l'adjudant; et le bercement horrible des cahots de la route me fit croire que j'y resterais. L'angoisse dans l'âme, à bout de moyens, mon caporal arrête la marche. Je le vis alors s'agenouiller près de moi et, de sa bonne grosse voix qui venait de lancer un juron : « Tenez, adjudant, récitons un *Ave!...* » Et comme une mère ferait pour son enfant, il me prit doucement la main, scandant tout haut, par bouts de phrases, la salutation à la Vierge. Mot pour mot, je murmurais avec lui : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et... à l'heure de notre mort ! [2] »

O Notre-Dame du Rosaire, ô Notre-Dame de l'heure de la mort, combien en avez-vous béni de ces héroïques courages, de ces sublimes agonies ! Combien en avez-vous cueilli dans les plis de votre robe d'azur, de ces belles âmes qui vous criaient « Ma Mère ! » Vous leur répondiez : « Mes Enfants ! »

Oui, les soldats de la Belgique étaient bien vos enfants. Ils vous priaient pour eux-mêmes, pauvres pécheurs, et pour la Patrie aimée.

1. Noël Dubois, dans *Nous... sur l'Yser*, pp. 53, 54.
2. Récit personnel de l'adjudant Cappoen, du 24e de ligne.

Exaucez-les. Soyez-leur la porte du Ciel, soyez pour notre pays Notre-Dame de la Paix, comme vous fûtes Notre-Dame de la Victoire.

II. Il n'y a pas que le chapelet qui soit une caractéristique de notre attachement filial à la Très Sainte Vierge.

Il y a toute la série pieuse des marques de dévotion envers la Mère de Dieu : port de médailles saintes, vénération de ses images et de ses sanctuaires, pèlerinages même établis en son honneur.

C'est tout cela que nous retrouvons dans les manifestations d'amour de nos soldats pour la Vierge.

a) Il y a les *médailles* d'abord.

Je le sais, il y a médailles et médailles. Les braves cités à l'ordre du jour sont fiers de leur croix de guerre. La croix de la Couronne ou de Léopold mettent le comble à leur joie. Plus humble est la médaille religieuse. Elle ne suppose pas d'exploits, mais elle en inspire souvent, et il est peu glorieux de la critiquer. On trouve très naturel de porter sur soi un médaillon représentant un être cher ou même un grand personnage. Pourquoi, dès lors, reprocherait-on à un chrétien de porter un crucifix ou une médaille? C'est un souvenir d'un être que l'on vénère et que l'on aime. C'est un hommage qu'on lui rend, c'est enfin un gage de sa protection, un talisman.

Les chevaliers portaient la croix sur leur armure en partant à la croisade. Les Vendéens arboraient l'image du Sacré-Cœur que les révolutionnaires appelaient *la livrée du fanatisme.* En 1870, les zouaves du Pape, devenus les volontaires de l'Ouest, les héros de Loigny, reprirent sur ce point la tradition vendéenne. L'histoire nous relate d'autres glorieux exemples encore. Mais jamais soldats n'ont montré plus d'avidité pour ces pieux emblèmes que pendant cette guerre. Ils voulaient tous en avoir au moins un. La plupart en avaient plusieurs. Ils en distribuaient à leurs camarades. Ils les épinglaient même ostensiblement sur leur capote.

Ah ! ils y tenaient à leurs médailles ! Ils étaient sûrs d'y trouver une protection, à l'heure du danger ou de l'attaque. « Bien rares furent les aviateurs, écrit M. l'aumônier Quoidbach [1], qui ne portaient pas une médaille, en général de la Sainte Vierge, à une chaînette au bras, près de leur numéro matricule, ou certainement cachée sous leurs vêtements ou gardée dans leur porte-monnaie. Ils avaient confiance que par elle, ils échapperaient à l'imprévu des luttes aériennes et qu'ils mèneraient victorieusement leurs périlleuses attaques. » L'aumônier constate que les meilleurs d'entre eux portaient fièrement leur médaille et que la majorité les lui mon-

1. Aumônier de l'aviation militaire en campagne. Lettre du 15 août 1921.

traient comme témoignage de leurs croyances à leur arrivée de leur instruction à l'arrière, dans une escadrille de front.

Et quels souvenirs s'attachaient pour nos soldats à ces médailles !

Ta mère t'en avait donné une de la Sainte Vierge; ta femme ou ta fiancée, une du Sacré-Cœur; la Sœur de l'école où va ta fille, une de Saint-Benoît; ton Curé, une remplaçant le scapulaire; une dame de la Croix Rouge, quand tu entrais en gare pour retourner au front, une de Jeanne d'Arc...

Combien en avais-tu, ami? Plus que je ne sais.

Et quand la mort planait, tu touchais tes médailles et tu accomplissais ton devoir avec moins de peur. Quand tu étais solitaire et sans sommeil, que tu repensais aux cadavres frôlés le long des parapets, aux camarades enterrés, tu touchais tes médailles et tu remerciais ceux dont l'image y était gravée, de t'avoir protégé...

Oui, ces morceaux de métal étaient comme un point de rencontre de la matière et de l'esprit. Quand il les pressait, ce qui est spirituel et religieux envahissait l'âme de l'homme. Des émotions, des idées se levaient, venaient de loin. Il revoyait ceux qui l'aimaient, mère, femme, enfant, curé de la paroisse, amis, se demandant de ses nouvelles, s'associant dans la prière et dans l'espoir, pour qu'il soit épargné.

Lorsqu'en août 1914, j'arrivai au 4e régiment des chasseurs à pied, auquel j'étais affecté comme aumônier, je fis, comme don de joyeuse entrée aux hommes, une distribution générale de médailles : j'en avais plein mon sac, pleines mes poches. Ah ! vous auriez dû les voir accourir autour de moi, ces bons enfants, comme une volée d'oiseaux se précipitant sur une pâture inespérée. Vous auriez dû voir toutes ces mains tendues vers moi avec un geste de désir. Et ce cas s'est renouvelé dans toutes les ambulances où j'ai passé; il s'est répété encore dans les deux régiments d'artillerie où j'ai eu l'honneur de servir [1].

Ce fait personnel, je pourrais le corroborer par de nombreuses attestations de confrères. Pour ne pas trop m'étendre, je ne m'en tiendrai qu'à la suivante : « Quand je suis arrivé au 1er carabiniers, m'écrivait l'un d'eux, j'ai fait connaissance de mes hommes en leur remettant à chacun une médaille de la Sainte Vierge. Pas un ne la refusa. Plusieurs autres sont venus spontanément m'en demander, d'autres me priaient de leur distribuer des images de Notre-Dame du Perpétuel Secours. »

La franc-maçonnerie s'est émue du spectacle de tant d'hommes armés de médailles : elle y voyait une arme dangereuse. Des mesures

1. 14e et 11e régiment d'artillerie.

cachées, je le sais, ont recommandé ailleurs et même chez nous, de ne point exercer de pression sur les hommes pour leur faire accepter des emblèmes religieux. S'il avait été fondé, ce souci eût été juste. Mais n'était-ce point très spontanément que nos troupiers acceptaient les médailles? Ils les demandaient même, — je viens d'en fournir les preuves, — et ils étaient fort ennuyés de n'en pouvoir obtenir.

L'exemple d'ailleurs venait d'en haut, et l'exemple est communicatif. Comme S. A. R. la Princesse Marie-José venait de faire sa première communion à La Panne, le R. P. Supérieur du Couvent des Oblats de Marie, qui avait eu l'honneur de l'y préparer, lui demanda à la veille d'un de ses voyages en Angleterre, si elle n'avait pas peur des sous-marins allemands. Elle répondit en montrant une médaille scapulaire suspendue à son cou : « Comment aurais-je peur? Voilà ma sauvegarde [1]. »

Ce trait de douce et forte piété ne pourra surprendre ceux qui savent combien nos Souverains eux-mêmes furent, pendant la guerre, des modèles achevés de toutes les vertus civiques et chrétiennes.

« Depuis la narration de ces faits, m'écrivait naguère un ami, je ne me moque plus des missionnaires — ni des aumôniers — lorsqu'ils distribuent des médailles. Vous m'avez converti; vous m'avez ramené d'une tendance à négliger ces moyens qui fixent l'attention des hommes sur la Providence : croix, médailles, images. On frappe des médailles au coin de l'État ou du Prince pour mettre sur la poitrine des braves. Pourquoi n'en frapperait-on pas au coin du Seigneur de toutes choses et de tous, à l'effigie de sa bénie Mère distributrice de toutes ses faveurs, pour mettre sur la poitrine de ceux qui veulent mener le bon combat [2]? »

Garde donc tes médailles, ô petit soldat ! Tes décorations durement gagnées sont ton plus grand titre de gloire. Mais songe encore et toujours comme tu étais fier aussi de tes médailles, heureux de les montrer souvent. Maintenant que c'est fini, ne les relègue pas en un coin poussiéreux ou au fond d'un tiroir oublié. Ah ! oui, je les devine sur un bout de rayon peut-être, dans un placard ou une armoire, accrochées à des débris d'obus ou de grenades rapportés des tranchées. Tu as repris le train-train de ton existence calme d'avant-guerre, tu te baignes dans la liberté d'aller et de venir sans l'angoisse de mourir dans un instant. Ces débris de grenades ou d'obus qui auraient pu te blesser ou te faire éclater le cerveau ou te percer le cœur, ne t'intéressent pas plus que le cauchemar d'une

1. Cfr. *Messager de Marie Immaculée :* nº d'avr. 1920, p. 81.
2. Abbé L. Perret, *Lettre de Lyon,* 19 mars 1920.

ancienne maladie : ils restent dans un coin parce qu'ils y sont. Tu les regardes cent fois sans les voir. Mais tes médailles, garde-les, ne les abandonne pas : elles furent ta sauvegarde durant la guerre, à présent elles doivent toujours te protéger.

Garde tes médailles. En les touchant, tu repenseras à l'honneur dont ta vie de poilu s'éclaire, bonheur familial qui t'est échu. En les touchant, tu te souviendras qu'il faut aller à la messe chaque dimanche remercier Celui et Celle qui veillaient et qui veillent encore sur toi, qui t'ont ménagé une vie plus heureuse à présent.

Et que de douleurs imprévues, que de malheurs peuvent survenir ! Tes médailles t'épargneront encore. Grâce à elles, tu n'as pas commis de lâchetés quand tu étais poilu, et civil maintenant, tu n'en commettras point, grâce à elles.

Soldat, garde tes médailles !

b) J'en arrive au point intéressant de mon rapport touchant la vénération de nos hommes pour les *chapelles de Marie* au front et leur empressement à visiter la Vierge en son sanctuaire béni de *Lourdes.*

Dès le mois de décembre 1914, M. le Représentant Valentin Briffaut, valeureux volontaire de guerre, relève, en pleine inondation à la grand'garde d'Oudstuyvekenskerke, au nord-ouest de Dixmude, les restes d'une chapelle portant une inscription de reconnaissance à la Sainte Vierge.

Connaissez-vous le vocable de *Notre-Dame des Tranchées ?* Non peut-être ! Car il n'est pas bien vieux. Pittoresque pourtant et combien touchant, il méritait de voler comme un signe de victoire sur tout le front et d'y faire fortune.

Comme sur la ligne française, il se créa chez nous à peu près dans les mêmes circonstances. A la IIe division d'Armée, les hommes baptisent de ce nom vénérable une statue abandonnée de la Vierge, sauvée des ruines de l'église de Saint-Jacques-Cappelle. A quelques centaines de mètres des Allemands, à la borne 21 de l'Yser, au fond de leur gourbi, ils lui dressent un autel creusé dans la tranchée. Chaque jour, ils y entretiennent de jolies fleurs cueillies sous les yeux des barbares et chaque soir ils font un exercice pieux aux pieds de la Madone. De temps en temps, il en manque un à l'appel. Il a succombé dans la journée. Mais pouvait-on douter que la Vierge ne recueillit son âme pour en orner son autel des cieux?

C'est Notre-Dame des Tranchées que le poète-soldat invoquait dans ses *Prières d'un jasse à Notre-Dame :*

C'est pour vous sauver de la rage
Des obus, qu'un bon jasse, un jour,
Vint à l'église du village
Vous enlever avec amour.

Puis au bout, tout au bout du monde,
D'une main pieuse il vous fit
Une niche pas bien profonde,
Tout à côté de son gourbi.

Les balles sifflent... Oh ! qu'importe !
Votre coin est bien protégé
Et Jésus que votre amour porte
Écarte de vous le danger.

En mai, le beau mois de Marie,
Chacun dira son Chapelet
En votre honneur, et la prairie
Vous donnera tous ses bluets [1]. »

Un fait analogue au précédent s'est produit à Zwynstal, aux environs de la borne 26 de l'Yser. Ici c'est une chapelle en bois construite en première ligne par les Guides et dédiée à Notre-Dame. L'autel disposé devant la statue bénie était régulièrement orné de fleurs et nombreux furent ceux qui vinrent y verser une larme avec une prière.

Près de la gare d'Oostkerke (à l'est de Dixmude) se trouvait un grand bloc en béton armé. Un aumônier, d'accord avec l'autorité militaire, se décide à en faire une chapelle pour les hommes du secteur. Pour opérer cette transformation honorable, il songe à l'orner et un soldat artiste s'offre à y faire quelques peintures : « C'est cela, dit l'aumônier, dessinez-moi là, pour l'autel, un beau Sacré-Cœur. — Non, répondit l'homme, il nous faut ici l'image de la Vierge, car il nous faut en ces lieux désolés le Souvenir de notre Mère ! »

Et Marie détrôna Jésus. Mais le doux Maître à barbe blonde n'en sourirait-il pas mieux du haut de son ciel aux pauvres de la terre? Sa Mère ne les attirerait-elle pas vers son cœur à Lui, elle qui est la médiatrice de toutes les grâces?

Ce sentiment était d'ailleurs si prononcé au cœur de beaucoup qu'en maints abris on découvrait, piquées grossièrement à la paroi, des images de Marie. « J'en ai placé l'une ou l'autre moi-même, me disait un brancardier, et toujours je les retrouvai après les périodes de repos. »

Mais une chapelle qui mérite une mention toute spéciale est celle de Notre-Dame de la Mer, desservie à La Panne par les Pères Oblats. Toutes les divisions de l'Armée belge firent à La Panne, et à plusieurs reprises, des séjours plus ou moins prolongés. Or, pour toutes, cette chapelle sise en pleine dune, dominant la mer, fut une attraction et un réconfort. Chacun était frappé, en y entrant, par cette douce et grande Vierge, toute auréolée de lumière, debout au-dessus du maître-autel, les deux mains largement tendues comme pour

1. *Prière d'un Jasse à Notre-Dame*, par Noël Dubois, p. 10. Gand, Siffer, 1919.

vous appeler : « Viens donc, mon enfant, te reposer sur mon cœur. C'est moi la Mère de miséricorde, la Mère du pardon, la Mère de grâce, la Mère d'espérance et de sainte joie !... »

Et les enfants ont entendu la voix de leur maman, et ils sont accourus vers elle. Écoutez ce que nous raconte le R. P. Bommenel, alors Supérieur du Couvent : « La piété fut particulièrement ardente dans cette chapelle où toute l'Armée belge est allée prier et qui a vu défiler, dans son enceinte recueillie, des élèves de tous nos séminaires, des religieux de tous nos ordres, des aumôniers de tous nos diocèses, des fidèles de toutes nos provinces. Que de lettres nous avons reçues qui, écrites par des officiers ou des soldats, par des civils ou des prêtres, nous parlaient des charmes que l'on avait goûtés aux pieds de la statue de Notre-Dame de la Mer, dans ce sanctuaire où la Famille Royale, modèle de toutes les vertus chrétiennes, assistait régulièrement aux saints offices, devant cet autel où les combattants puisaient les énergies morales dont ils avaient besoin pour être vaillants toujours dans les combats incessants et durs qu'ils avaient à soutenir.

« En effet, elles étaient belles et édifiantes, ces *messes militaires* du dimanche où étaient mêlés des officiers de tout grade, des soldats de toute arme, des fidèles de tout rang.

» Ils étaient beaux et édifiants, ces *saluts du soir*, au cours desquels nos braves défenseurs allaient, avant de monter aux tranchées, au banquet eucharistique. Ils étaient beaux et édifiants, ces *Triduum* qui réunissaient, en grand nombre, des auditeurs avides d'écouter la parole sacrée que leur faisaient entendre des prédicateurs qui savaient en même temps les charmer et les instruire [1]. »

Au cours des 47 mois que notre Armée passa devant l'Yser, plus de 5.000 soldats tinrent à cœur de venir s'inscrire au *Livre d'Or de Notre-Dame de la Mer*.

Voici, de plus, un tableau comparatif du fructueux travail accompli en ce beau sanctuaire pendant ces années mémorables :

Tableau comparatif [2].

	Confess[s].	*Comm*.	*Messes*.
De janvier 1914 à janvier 1915 . . .	15.000	44.600	3.000
» 1915 » 1916 . . .	20.000	75.000	9.050
» 1916 » 1917 . . .	25.000	47.000	5.165
» 1917 » 1918 . . .	24.300	40.500	2.830
» 1918 » 1919 . . .	19.500	33.000	2.860
Total	103.800	240.100	22.905

1. *Messager de Marie Immaculée* : nº de juin 1920, p. 128.
2. *Ibid.*, pp. 127 et 153.

Tous ces faits sont réconfortants pour l'âme catholique. Il en est un cependant, plus beau encore, qui les domine et les couronne : celui de *Lourdes*.

Lourdes a vu, pendant la guerre, défiler des milliers de nos soldats. Ils venaient de l'Yser, traversaient toute la France, voyageaient jour et nuit, et enfin arrivaient dans la jolie cité bâtie aux bords du Gave jaseur.

Que venaient-ils chercher ici, de si loin, ces grands garçons au rude visage, au langage fruste parfois, à l'air insouciant et gamin par l'habitude de l'épreuve et du danger, ronchonneurs toujours pour garder le cachet d'eux-mêmes?

Que venaient-ils chercher? Mais, tout simplement, leur « Maman ».

Ils ne pouvaient hélas ! passer leur permission de repos au foyer paternel, là-bas, en Wallonie ou en Flandre. Alors? qu'à cela ne tienne ! Ils iront visiter leur maman d'En-Haut, à l'endroit où elle se plaît davantage à recevoir les hommages de ses enfants. Les voici donc partis à Lourdes.

Et c'est pourquoi la Cité de Bernadette a vu débarquer en rangs serrés nos « jass », la figure épanouie, qui venaient aux pieds de la Vierge bénie refaire leur plein de moral, déposer le poids trop lourd de leurs peines, retremper leurs forces de corps et d'âme. Les jours qu'ils passaient à Lourdes s'enfuyaient comme un rêve. Ils étaient heureux d'un bonheur indescriptible et, lorsqu'ils s'en allaient, ils n'avaient qu'un désir, revenir le plus tôt possible : « J'y ai été huit fois, disait naguère l'un d'eux, et je n'attends qu'une occasion d'y retourner. »

Il est vrai qu'on ne se lasse jamais de sa mère !...

Pour diriger et ordonner ce courant spontané de dévotion filiale, une œuvre splendide de charité et de dévouement se créa bientôt : celle du *Foyer du Soldat Belge à Lourdes*. On peut dire qu'elle fut fondée par les soldats eux-mêmes, assistés de leurs aumôniers et du concours gracieux de nombreux réfugiés de tout rang et des sexes.

Je m'en réfère, pour les particularités, de cette belle œuvre et de son organisation, à une relation que vient de m'envoyer M. l'Abbé A. Van Linden, aumônier pendant de longs mois de ce centre important de « vitalité chrétienne et mariale ».

Voici d'abord un aperçu général : « Les fervents de Lourdes, dit-il, se sont rendus de bonne heure en pèlerinage au sanctuaire béni, sitôt, peut-on dire, que les congés furent organisés dès le début de 1915.

» En été 1916, on songea à organiser l'œuvre : avant ce temps déjà,

plusieurs hôtels et pensions de famille avaient entrepris de loger et de nourrir à très bon compte nos soldats.

» En 1917, l'œuvre, de privée qu'elle était, se plaçait sous le patronage du Ministère de la Guerre, qui lui attribuait une subvention annuelle très importante. Il y eut alors un foyer en règle avec logement, cantine, salles de récréation, de lecture et de correspondance, excursions organisées et le reste. Tous les autres hôtels de la ville gardaient néanmoins leur liberté entière. A la descente du train, les permissionnaires étaient conduits au foyer et dirigés, de là, sur leurs pensions de famille ou hôtels respectifs [1]. »

J'emprunte maintenant à la même relation les points de statistique touchant *la moyenne journalière et globale* du nombre de soldats qui passèrent à Lourdes durant la guerre :

« En 1916, déjà de nombreux groupes se remplaçaient chaque jour.

» En 1917, nous comptâmes quotidiennement 200, 300 et même 400 soldats : 200 l'hiver; 400 l'été.

» En 1918, nous arrivâmes à une proportion de 600.

» En tout, on peut admettre que plus de 45.000 soldats belges sont venus à Lourdes, dont plusieurs sept et huit fois [2]. »

L'ordre du jour était le suivant :

« Tous les *jours*, messe de communion très fréquentée à la Basilique.

» Tous les *dimanches*, messe chantée avec sermon, dans les deux langues, au Rosaire.

» Tous les *vendredis*, chemin de la croix médité, dans les deux langues, au Calvaire.

» Tous les *soirs*, chapelet, retraite aux flambeaux, chant de l'*Adoremus*, du *Parce Domine*, *Vierge de Lourdes*, *Te Lourdes op den berg*, etc.

» Confessions et communions multiples tous les jours.

» Nos soldats se faisaient aussi un honneur de servir les nombreuses messes qui se célébraient dans les différents sanctuaires. Les samedis, par privilège spécial, la messe de communion se disait à la Grotte même.

» Quelques soldats prenaient occasion de leur passage à Lourdes pour y faire une petite retraite spirituelle; beaucoup prenaient part aux processions de la paroisse; bon nombre, d'initiative privée, s'en tenaient à la simple visite de tous les sanctuaires de Lourdes et environs sans vouloir y mêler d'excursions profanes pour lesquelles néanmoins les plus grandes facilités étaient accordées.

1. Lettre du 14 août 1921. — 2. *Ibid.*

» Les enterrements enfin des quelques soldats belges décédés en cet endroit béni, antichambre du Ciel, étaient de vraies manifestations religieuses et patriotiques[1]. »

Si vous ajoutez à cela la création d'une bourse de travail pour soldats convalescents, l'arrangement d'excursions intéressantes et avantageuses, l'organisation de fêtes : celle du 21 juillet, par exemple, et autres, les visites répétées et gracieuses de S. A. R. Mme la Duchesse de Vendôme, Présidente d'honneur du foyer, vous comprendrez aisément le bien opéré par cette œuvre de choix, fondée tout entière pour la gloire de la divine Mère et le bien-être de ses chers enfants, les « Poilus » de Belgique.

Honneur à tous !

***

Mon rapport se termine ici. J'ai tâché de vous montrer par les réminiscences de ces notes, combien la dévotion à la bénie Vierge fut vivace parmi les nôtres à la guerre ; on peut dire qu'elle fut souvent contagieuse. Le cœur sensible à la tendresse d'une mère, au divin sourire d'une vierge, — ces deux états les plus divins de la femme ! a dit Chateaubriand, — l'imagination séduite par les grandeurs d'une créature associée à la divinité, l'attraction de l'âme vers des vertus inconnues au monde, tout a contribué à faire à Marie une gloire humaine digne de sa destinée surhumaine.

Nous l'avons vue glorifiée par nos braves, glorifions-la à notre tour ; nous l'avons vue se pencher vers leur solitude, leurs douleurs, leurs faiblesses, leurs détresses, remercions-la.

Que dire encore ?... Il faut se taire, joindre les mains, lever les yeux au Ciel et balbutier : « Merci, merci, mon Dieu, de nous avoir donné, dans notre exil d'abandon et de misère, un cœur maternel assez vaste, assez profond pour recevoir toutes nos plaintes, toutes nos désespérances, nos désirs de bien faire et nos tristesses d'y parvenir si mal, toutes les aspirations de nos pauvres cœurs à nous ; pour englober tout cela afin de nous fortifier, de nous consoler, de nous rendre victorieux et glorifiés à jamais dans le Ciel ! »

***

J'ose me permettre, pour finir, la proposition des *vœux* suivants :

1. Afin d'obtenir que la Belgique catholique soit en peu de temps victorieuse de tous ses ennemis de l'intérieur et de l'extérieur, prendre l'engagement solennel de faire construire, dans un lieu à déterminer, un temple national dédié au *Cœur Immaculé de Marie, Reine de Belgique.*

1. Lettre de l'aumônier Aug. Van Linden, du 14 août 1921.

2. Si ce premier vœu était jugé actuellement irréalisable, placer un autel dédié à Notre-Dame, sous le même vocable, dans une chapelle, qu'on appellerait « de l'Armée », à l'entrée de la Basilique nationale du Sacré-Cœur, ou tout simplement appeler cette chapelle « Notre-Dame de l'Yser », et s'inspirer, dans la confection de la statue qu'on y invoquera, du thème populaire de « Notre-Dame de l'Yser » de Joe English, reproduite en tête de ce travail et si connue de nos « jass » pour l'avoir invoquée si souvent sous ces traits dans leur livre de prière.

3. Constituer une congrégation d'anciens combattants dont le rôle, soit de façon permanente, soit à l'occasion de fêtes mariales, serait de monter la garde près de la statue de la Vierge, symbolisant en l'occurence le patriotisme religieux et la reconnaissance nationale.

4. Réunir en une ligue nationale tous les milliers de pèlerins militaires de Lourdes de la grande guerre, et organiser annuellement un pèlerinage d'actions de grâces.

***

Maintenant je n'ai plus qu'à faire mienne cette dernière offrande d'un « Jass » à Notre-Dame, si bien traduite par un de nos poètes soldats : [1]

Notre-Dame de la Tranchée
Vous savez quelle fut ma foi.
J'ai vu votre grâce penchée
Sur la ferveur de mon émoi.

Je suis heureux, bien heureux comme
Le peut souhaiter ici-bas
Le plus pauvre des pauvres hommes
Ou le plus humble des soldats.

Je vous donne tout, Sainte Vierge,
Qui m'avez rendu le bonheur.
Comme la flamme de mon cierge,
Vers vous voici monter mon cœur !

Et c'est ainsi que se termine,
O Notre-Dame de la Paix !
L'oraison d'une âme enfantine
Qui sera la vôtre à jamais !

1. Noël Dubois : dans *Nous... sur l'Yser*, p. 59.

SOUS-SECTION : ARTS ET LITTÉRATURE [1]

DANTE ET LA SAINTE VIERGE

par le R. P. CHARLES, S. J., Louvain.

On n'a jamais rien écrit de plus savamment organisé que la *Divine Comédie*, et ceux qui, entendant parler de poésie, s'imaginent que le lyrisme débridé ou la fantaisie sans contrôle en sont l'âme, traverseront la forêt de symboles dont est plantée l'œuvre de Dante sans rien comprendre et sans rien voir.

Tous ces discours ne seront pour eux que des charbons éteints et des énigmes creuses.

Dante est plein de doctrine. Au moment où on le croit uniquement soucieux de dessiner du bout des doigts des arabesques dans la poussière, on s'aperçoit soudain qu'à la manière d'Archimède, traçant des figures sur le sol, ce sont des formules et non des phrases, des constructions et non des décors, des théorèmes serrés et non des rêves nonchalants que son geste hautain nous désigne.

Tant que l'on porte en soi, telle qu'une ivresse mauvaise, la fumée turbulente des étourdis; tant que l'on considère comme une sorte d'odieuse corvée l'effort pénible de l'esprit, qui synthétise le réel dans son étreinte; tant que l'on met, par un renversement coupable, au-dessus de l'intelligence et du vrai, le sentiment et sa caresse, on demeure étranger par le fond de l'âme à la pensée du vieux lutteur florentin, et parce qu'on s'exile de la lumière on risque de ne plus comprendre sa propre nuit.

Toutes les choses ont un ordre entre elles, et cet ordre est la forme par laquelle l'univers ressemble à Dieu.

Le cose tutte quante
Hann'ordine tra loro; e questo è forma
Che l'universo a Dio fa simigliante.

C'est Béatrice qui parle ainsi au premier chant du *Paradis*, alors que le pèlerin terrestre s'étonne de monter sans effort et de flotter,

1. Plusieurs rapports auraient pu prendre place dans cette sous-section; mais le comité du Congrès a voulu réserver à cette catégorie de rapports, ceux qui logiquement ne trouvaient pas déjà place ailleurs.

même au-dessus des choses légères, comme délesté du poids de sa naissance infirme et guéri d'être un lourd pécheur. Mais quand Béatrice parle de l'ordre des choses, entendons bien que c'est Dante lui-même qui dogmatise et se confesse. Car de pressentir le rapport harmonieux qui raccorde entre elles toutes les parties de l'univers, c'est pour lui l'avant-goût d'une béatitude céleste, et quand il croit avoir saisi sous les apparentes contradictions de l'expérience, comme un pêcheur saisit un poisson dans une touffe d'algues, l'unité essentielle et profonde, qui est le principe de toute variété, il ressent comme une morsure de joie soudaine au cœur : la morsure d'un amour bien endenté qui s'empare de lui comme d'une proie et qu'il appelle l'amour même de Dieu.

Con quanti denti questo amor ti morde.

La création est tout entière équilibrée, et dans le système du monde, comme la loi de la pesanteur dans les architectures les plus sveltes, une pensée divine intelligible et sage, ramène tout à l'unité et maintient la liaison fraternelle des natures cohérentes.

Et en regardant son Fils avec l'amour qui procède éternellement de l'un et de l'autre, la première et ineffable puissance fit avec tant d'ordre ce qu'embrassent notre intelligence et nos yeux, que tous ceux qui contemplent son œuvre ne peuvent s'empêcher de l'admirer.

Si le péché est un mal, ce n'est pas parce qu'il est une action; Adam n'a pas été coupable parce qu'il avait mangé d'un fruit, mais parce qu'il avait transgressé les barrières du Vouloir divin et introduit le désordre dans l'œuvre immaculée.

Car l'œuvre est sans tache *et ce qui meurt, et ce qui vit et ne peut mourir, n'est qu'une splendeur de cette idée que Dieu enfanta par son amour.* Dès lors comprendre vraiment les choses, c'est pénétrer dans le travail divin, et la fonction du savoir est un office de sainteté. Quand la nature ne réussit pas pleinement son ouvrage, quand elle produit des aveugles ou des muets, des plantes rabougries, des feux tièdes et des enfants malades, c'est qu'elle opère à la manière d'un artiste qui connaît les secrets de l'art, mais dont la main tremble; et jusque dans ces ébauches manquées, comme à travers une phrase hésitante, on doit deviner le plan sans défaut du Créateur.

Aussi Dante ne se lasse-t-il jamais de comprendre et tout ce qu'il compose obéit à des lois.

Il ne se lasse pas de comprendre. Avec Béatrice il discute sur les taches de la Lune. Sont-elles produites par la raréfaction et la condensation de la matière astrale? et son guide lui explique que par des expériences savantes à l'aide de trois miroirs il se rendra compte du phénomène mystérieux. Dans le Ciel, là où d'autres n'auraient songé qu'au ravissement lyrique, là où d'autres n'auraient

décrit que des spectacles et des splendeurs, il veut goûter la vérité qui rassasie et regarder derrière le rideau du visible l'immortel et suprême pourquoi. Le problème du salut des infidèles le préoccupe, et sur la prédestination il s'est fait une théorie. Des dissertations à propos de la nature et de l'activité des anges se logent jusqu'au seuil de l'extase définitive, lorsque Dante va pénétrer par l'esprit dans l'amour même de Dieu, principe premier de tout l'être. Il prend parti pour Denys l'Aéropagite et contre saint Grégoire à propos des chœurs des anges; il est pour saint Jean contre Ezéchiel quand il s'agit de décrire les plumes et les ailes des grands animaux symboliques, et s'il choisit aussi résolument c'est pour un motif d'ordre intellectuel, et parce qu'il est impossible que la réalité soit arbitraire. Les choses ont un sens, accessible à l'esprit du croyant.

Comme tous ceux qui savent ce que c'est que comprendre, Dante est avide d'organisation rationnelle; car comprendre les choses c'est percevoir leurs rapports et les situer donc chacune à sa place. Dans le Ciel les élus viennent prendre leur rang et ils s'arrêtent *comme un cierge sur son candélabre*. Tout être est une fonction de l'univers et sa vocation c'est de la remplir comme il faut. Organiser, c'est trouver Dieu.

Des esprits faibles, pour lesquels tout système est synonyme de contrainte, et qui préfèrent le vague et les coups de l'estompe, au trait vigoureux et décisif du burin; des esprits nuageux, pour lesquels toute affirmation est une insolence et qui réfugient l'humilité sous la coquille timide de l'hésitation; des esprits faussement mystiques, qui pensent et qui disent que la meilleure manière de servir la vérité c'est de se défier d'elle et de la laisser fuir comme une eau vaine; des pusillanimes et des malades, se sont effrayés de l'audace constructive de Dante et de ses prétentions à synthétiser l'ensemble des choses. Mais rien n'est plus accueillant que ce systématique. Il trouve une place à faire à tous les éléments de l'œuvre de Dieu. Il n'y a pas de déchet perdu aux mains de celui qui utilise tous les damnés, tous les vivants et tous les morts, pour exprimer tout le réel. Là où le timide hésite et se cloisonne, lui cherche encore et trouve des proies nouvelles et, voyant tout dans le principe, il n'est condamné d'avance à rien méconnaître.

Dante n'a jamais cru que l'Ancien Testament fût autre chose que le volet d'un diptyque; et il le conjugue au Nouveau. Il n'a jamais cru que la Gentilité fût autre chose que la préparation lointaine de l'Église, la frange du peuple élu, une partie de cette robe sans couture qu'est, de par l'acte créateur et la volonté rédemptrice, le genre humain tout entier. Toute l'histoire profane est entrée dans son œuvre; le *Paradis* s'ouvre par une invocation à Apollon; pour y pénétrer le poète se couronne du laurier de Delphes; Minerve

souffle le vent qui l'emporte et les neuf muses lui montrent au firmament la Grande Ourse.

Phaéton et Clymène; Rhodopée et Démophon; Alcide et Iole coudoient les gens de Pise ou d'Arezzo, et le Troyen Riphée est au Ciel avec saint Jacques, et c'est au moment où il plonge dans la contemplation de la Sainte Trinité que Dante, pour dater son poème, rappelle l'étonnement de Neptune voyant passer les Argonautes. Il aime par dessus tout les parallélismes et la symétrie : Saül à Gelboë et les quatorze Niobides, Roboam et Arachné, Alcméon tuant sa mère et les fils de Sennachérib tuant leur père, chaque fois nous voyons un fait biblique, un incident de l'histoire du peuple élu associé à un incident de l'histoire profane ou de la tradition légendaire que Dante ne distingua jamais tout à fait de l'histoire (la valeur symbolique de la légende étant aussi grande que celle d'une chronique, elle ne contient pas moins de leçons) et jusqu'au fond de l'abîme Judas voisine avec Brutus, meurtrier de César.

II

Il nous fallait rappeler sommairement ces constatations, banales pour tous ceux qui ont étudié Dante, et qui éclairent sa doctrine sur le rôle de Marie Mère de miséricorde. Nous aurons le droit de nous appuyer sur de petits détails d'architecture en apparence insignifiants et d'y adosser des conclusions, car tout est solide dans cet édifice parce que tout est chargé de pensée réfléchie.

La place que Dante donne à Marie dans son poème n'est pas le résultat d'une secousse de hasard ou d'une fantaisie sentimentale. Ici encore tout est calmement voulu.

Dans l'Enfer son nom n'est pas prononcé, car l'enfer tout entier est en dehors de la compassion, et la pitié de la Reine s'y fourvoirait sans y être accueillie.

Dans le Purgatoire, comme un écho lointain, comme une aspiration vers la lumière et vers la joie, son souvenir passe dans les airs et des paroles mystérieuses sont prononcées par des bouches invisibles, répandant, sur ceux qui se purifient dans la sérénité, des parfums consolateurs. Les cercles du Purgatoire montent vers le Paradis terrestre et les fautes les plus lourdes s'expient dans les bas-fonds. Les fautes les plus lourdes sont celles où l'esprit a le plus de part — le péché de Lucifer étant le plus pesant parce que le plus spirituel.

Aussi dans le Purgatoire nous rencontrons d'abord les orgueilleux. Ils ont imité, sans égaler leur malice, Lucifer et Briarée, l'ange révolté contre Dieu, le géant aux cent bras révolté contre Jupiter... et une voix mélodieuse chante au-dessus d'eux : *Ecce ancilla Domini*... modèle de l'humilité obéissante.

Puis les envieux, dont les paupières sont cousues de fil de fer comme celles des faucons, parce que la vue du bonheur d'autrui fut pénible à leur mesquinerie. Ils ont imité Caïn jaloux de son frère et la légendaire Aglaure, et une voix sans visage chante en passant la parole que prononça aux noces de Cana la Vierge, qui, loin de se réjouir de la détresse d'autrui, faisait sienne la déconvenue de ses hôtes : *Vinum non habent*...

Les coléreux, tout aveuglés de tourbillons de fumée épaisse, et qui n'ont jamais voulu connaître la résignation à la loi divine cachée dans les obstacles, ont imité la femme violente du vieux Pisistrate et les bourreaux furieux de saint Étienne, et une femme apparaît comme une vision sur le seuil d'un temple et elle dit : « Mon fils, pourquoi as-tu fait ainsi envers nous? Voilà que ton père et moi, désolés, nous te cherchions. » C'est la Vierge Marie, modèle de toutes les âmes qui vécuent sans se plaindre et qui ont admis doucement la volonté de Dieu, même douloureuse.

Les paresseux, pour expier leur indolence, courent sans arrêt dans le quatrième cercle : ils ont imité les Hébreux regrettant dans le désert aride l'Égypte avec sa plantureuse servitude, et les compagnons d'Énée, abandonnant leur chef aux moments difficiles, et en tête de leur troupe une âme s'écrie en pleurant : Marie courut en hâte à la montagne... *Abiit cum festinatione in montana.* Car la Vierge bienveillante a condamné, par cet empressement même, les longues torpeurs des somnolents.

Et les avares prenant modèle sur Pygmalion, qui tua Sichée par avarice, et sur Ananie et Saphire, qui, malgré leur promesse de pauvreté, gardèrent en secret, au creux de leur main gluante, la moitié de leur fortune, soustraite à l'Esprit-Saint, les avares pleurent doucement et répètent : O Marie, tu fus pauvre, autant qu'on peut le voir par cet hospice où tu déposas le saint enfant que tu avais porté...

Les gourmands qui ont renouvelé les excès des Centaures aux noces d'Hippodamie et qui ont pris modèle sur les compagnons intempérants de Gédéon, songeant plus à boire à leur soif qu'à délivrer le peuple élu; les gourmands entendent sortir d'un arbre qui est l'arbre originel, une voix qui proclame : Marie à Cana voulait seulement que les noces fussent honorables, et quand elle demandait du vin ce n'était pas par basse jouissance.

Enfin, chose hardie et digne de remarque, et qu'on est libre de discuter comme on le veut : parmi tous les pécheurs expiant dans le purgatoire leurs défaillances vénielles, les plus proches des sommets, les plus voisins du Ciel et donc les moins coupables, ce sont d'après Dante les voluptueux. Et pourtant, à leur propos, il parle de Sodome et de Pasiphaé, continuant à relier comme les deux pages

d'un grand feuillet l'histoire profane et l'histoire sainte. Et tous les sensuels chantent une hymne de miséricorde : *Summae Deus clementiae...* et quand ils ont fini ils s'écrient : *Virum non cognosco...* le vœu virginal de l'humble fille de Nazareth.

Sur toute la colline purifiante c'est donc la vertu de Marie qui domine comme le privilège de la créature sans tache, « le beau jardin qui fleurit sous les rayons du Christ »,

al bel giardino
Che sotto i raggi di Cristo s'infiora.

La Sainte Vierge ne jouait aucun rôle dans l'Enfer; son ombre plane déjà comme un souvenir et comme une espérance, au-dessus des cercles du Purgatoire, et ses paroles y traversent l'air, comme des messagères de pardon... Entrons au Paradis.

Nous n'avons pas à discuter le véritable caractère de Béatrice.

Tout récemment encore une interprète anglaise de la Divine Comédie (Miss Kavanagh) a tenté de réduire ce personnage à un pur symbole, et a voulu prouver que Béatrice, image de la contemplation mystique, n'avait rien de commun avec la fille de Folco di Portnari, que Dante aima dans sa jeunesse. On peut croire que de pareilles tentatives, pour ingénieuses qu'elles soient, resteront toujours stériles : Dante n'a jamais distingué comme deux catégories séparables les réalités et les symboles; et Béatrice, qui a sa place au ciel à côté de Rachel, de Sara et de Judith, est tout à la fois une femme et une allégorie, comme Virgile est un homme et une figure.

C'est Béatrice qui conduit le poète de sphère en sphère, jusqu'à l'entrée du Saint des Saints. Après qu'il a comparu devant saint Pierre, « le grand primipilaire », qui l'interroge sur la foi; devant saint Jacques, « le baron pour lequel on visite la Galice », et qui le questionne sur l'espérance; devant saint Jean, « qui se reposa sur le sein de notre pélican », et qui le sonde sur l'amour, il entre dans l'intimité même du paradis.

Les neuf chœurs des anges sont étagés, puis au centre une rose immense, dont tous les pétales sont des congrégations d'élus. Le souci de la symétrie devient ici tout aussi capital pour Dante que le souci de l'équilibre pour un architecte. Les élus, par leur groupement, forment l'image d'une rose, parce que la créature la plus parfaite sortie des mains divines est la rose mystique dans laquelle le Verbe a pris notre chair.

È la rosa in che il Verbo divino
Carne si fece...

Il suffit de traduire ce symbole en doctrine — car chez Dante rien n'est privé de sens. Marie est Mère de la grâce et personne ne

peut être établi dans la justice s'il ne participe pas de la perfection que la Vierge a reçue de Dieu même. Tous les élus sont sa famille; leur grâce ne peut donc lui être étrangère et, d'une certaine façon, elle doit dériver d'elle.

D'ailleurs tous ces élus, bien rangés en face les uns des autres, Moïse et Adam à sa gauche, Pierre et Jean à sa droite, sainte Anne et sainte Lucie... tous ces élus chantent, pour bien montrer leur dépendance : *Ave Maria ;* car ce sont les lis de la Vierge dont l'odeur leur a enseigné le bon chemin.

Al cui odor si prese il buon cammino

et c'est son manteau royal, couvrant toutes les sphères du monde, qui « dans les hauteurs s'anime et s'enflamme davantage par le souffle et par la présence de Dieu »...

On a discuté longtemps sans qu'un accord pût s'établir entre les interprètes, sur le rôle de cette sainte Lucie, que Dante introduit comme un chaînon de grâce, entre la sainte Vierge et Béatrice. C'est Lucie qui avertit Béatrice que Dante est en péril *au milieu du chemin de sa vie*, dans la forêt peuplée de bêtes carnassières. C'est encore Lucie qui, *au milieu de la sainte milice que le Christ épousa avec son sang* fait face au grand-père de toute la race humaine. Mais ici, dans le Paradis, elle ne semble plus intervenir, et c'est saint Bernard qui, pour le dénouement suprême, vient remplacer Béatrice. Celle-ci est allée reprendre sa place parmi les saintes femmes de l'Ancien Testament, et Dante qui, du dernier abîme de l'univers jusqu'au firmament supérieur, *a vu les existences spirituelles une à une*, Dante qui a pénétré dans le temple qui n'a que l'amour et la lumière pour confins, Dante voudrait pouvoir contempler le mystère même de l'essence divine et goûter à la béatitude éternelle.

Pour atteindre ce terme assigné comme fin dernière à l'homme, même après la chute du premier père, il faut passer par l'intercession de Marie. Dans la construction du poème dantesque, la Sainte Vierge est comme le vestibule, qui seul donne accès vers le Très Haut; elle est placée sur la route et *c'est par elle qu'on monte à Dieu.* Car ce qu'elle a fait jadis, visiblement, ce mystère de clameur accompli dans le silence et qui s'appelle l'Incarnation, elle continue à le faire et c'est elle qui pour toujours et sans cesse doit donner Dieu aux hommes.

Saint Bernard le lui répète au dernier chant du Paradis... *O Vierge Mère, fille de ton Fils, humble et plus élevée qu'aucune créature, tu es celle qui a tellement ennobli la nature humaine que le Créateur n'a pas dédaigné de devenir ton ouvrage...* **Femme, tu es si grande et si puissante que celui qui souhaite une grâce et ne s'adresse pas à toi, veut que son désir vole sans ailes...**

Il n'y a guère moyen d'exprimer plus nettement la doctrine de la *médiation universelle*. La seule restriction qu'une logique pointilleuse pourrait soulever, est écartée dans le tercet qui suit immédiatement. Ce n'est pas seulement la grâce souhaitée par l'homme qui lui viendra de la main de Marie, mais sa bonté devance les vœux avec libéralité.

Au-dessus de tout le reste de la création, aboutissement suprême de l'histoire sainte et de l'histoire profane, toute proche par sa compassion des réalités les plus humbles et des âmes les plus errantes, et en même temps toute proche de Dieu, qu'aucun être créé ne sépare d'elle, Marie *est la dispensatrice souveraine de l'énergie divine dans tout l'univers*, et, comme jadis à Nazareth, c'est elle qui partout au fond des âmes, tourne la clef pour ouvrir à l'amour rédempteur...

quella
Ch'ad aprir l'alto amor volse la chiave.

Ce que Dante a écrit, ce n'est pas seulement une déclamation sentimentale devant l'image d'une Madone : ce n'est pas seulement une scène pittoresque dans un grand décor fantaisiste; ce n'est pas même une pieuse légende accommodée au goût de son temps : il aimait trop la vérité pour l'altérer dans les mélanges, il savait *combien il en coûta de sang pour la semer dans le monde et combien plaît à Dieu celui qui marche humblement côte à côte avec elle.*

Et dans l'austérité de sa foi virile, l'hommage du vieux Florentin maigre et pensif à l'humble femme exaltée par Dieu même, cet hommage a tout le prix d'une réflexion convaincue, d'une affirmation raisonnée et d'un amour sans réticence.

Dante mourut le 14 septembre 1321 et, par delà six siècles révolus, notre piété catholique est heureuse de retrouver la sienne, comme une sœur qui rencontre sa sœur sous le regard de leur Mère commune.

L'HYMNOLOGIE MARIALE ET LA MÉDIATION DE LA T. S. VIERGE

par le R. P. CHARLES, S. J., Louvain.

QUAND un homme parle, c'est peut-être qu'il a quelque chose à dire, mais quand il chante, c'est sûrement qu'il veut chanter. On n'a jamais songé à mettre les sermons en musique, mais depuis des siècles on a chanté la prière dans l'Église; et ce chant par lui seul, mieux que de longues dissertations, manifeste et stimule la spontanéité des âmes dans leur élan vers Dieu. Il y avait de la hardiesse dans cette manière de s'adresser au Tout-Puissant et c'est lentement que les fidèles s'accoutumèrent à chanter leurs oraisons collectives. L'austérité d'un Athanase condamnait encore au IVe siècle les modulations trop appuyées; et saint Augustin se justifie avec quelque embarras et comme d'une faiblesse pardonnable, de préférer le cantique ambrosien, nettement musical, au grêle récitatif des églises de l'Égypte. Beaucoup d'hymnes ont été composées pour être chantées; un bien plus grand nombre n'ont été écrites que pour donner une forme plus harmonieuse aux sentiments de la piété chrétienne. Cette musique discrète a coulé comme un torrent à travers tout notre moyen âge, et dans le lit de ce torrent il nous est sans doute permis, à la manière du jeune David armant sa fronde, de recueillir quelques cailloux limpides.

Nous ne parlerons que de l'hymnologie mariale. Les sources en sont devenues accessibles depuis qu'Ulysse Chevalier a publié son répertoire et que la collection des *Analecta Hymnica* s'est formée. La matière immense a été inventoriée et classée; est-il irrévérencieux de croire que l'enseignement théologique ne l'a pas encore pleinement utilisée? Je pense que rien n'est plus probant pour la doctrine de la médiation universelle que ce témoignage de la piété qui chante.

***

Les premiers poètes latins sont plutôt sobres quand ils parlent de Marie. C'est la maternité virginale surtout qui les intéresse : dogme capital d'ailleurs d'où sortira progressivement toute la théologie de la Vierge pleine de grâce.

Au milieu du Ve siècle, le mystérieux Sédulius insère dans son *Carmen Paschale* le *Salve Sancta Parens* conservé dans nos Introïts romains. C'est à lui que remontent également les deux vers transformés en antienne liturgique :

Gaudia matris habens cum virginitatis honore
Nec primam similem visa est ; nec habere sequentem.

Un siècle plus tard Ennodius, évêque de Pavie, développe encore, sans l'enrichir, ce thème initial.

Avec le début du VII^e siècle, en pleine Gaule mérovingienne, nous rencontrons une apparition merveilleuse, rayonnante de fraîcheur et d'énergie. C'est Fortunat, évêque de Poitiers, qui compose pour Radegonde, la veuve de Clotaire I^er, des hymnes admirables qu'on chantera au monastère de Sainte-Croix, construit et gouverné par cette sainte femme. Fortunat développe surtout les contrastes, que les poètes ultérieurs exploiteront avec tant de persévérance, entre la grandeur du Fils et l'humilité de la mère; entre Ève, la première coupable, et Marie, la première innocente. Il suffira de presser un peu cette comparaison des deux femmes : la Mère de notre nature et la Mère de notre grâce, et la doctrine de la médiation universelle en sortira.

Fortunat se contente d'indiquer les faits dogmatiques :

O gloriosa femina	O femme pleine de gloire,
Excelsa super sidera	Plus élevée que les étoiles,
Qui te creavit provide	Ton Créateur plein de sagesse
Lactas sacrato ubere	Tu le nourris de ton lait béni.

Et le parallèle se poursuit, avec un réalisme ingénu, dont les exemples abondent :

Mundum pugillo continens
Ventris sub arca clausus est
Celui qui tient le monde dans le creux de sa main
Fut contenu tout entier dans votre sein.

Cette hymne si sereine a été maltraitée par les latinistes d'Urbain VIII et telle qu'elle figure au bréviaire romain elle est incontestablement inférieure à l'original. Fortunat, se souvenant de la colombe de l'arche, qui ne sachant où se poser sur une terre pleine de dangers, revient vers Noé et rentre par la lucarne, *per fenestram*, Fortunat compare les âmes à cette colombe gémissante et, par une allusion que les puristes de la Renaissance n'ont pas comprise, il mêle à sa strophe tout le figurisme de l'Ancien Testament :

Quod Eva tristis abstulit
Tu reddis almo germine
Intrent ut astra flebiles
Coeli **fenestra** facta es.
Ce que la malheureuse Ève nous enleva
Tu nous le rends par ton aimable Fils,
Pour qu'au Paradis puissent entrer les colombes,
Tu es devenue la fenêtre du ciel.

L'image est gracieuse et, qui mieux est, rigoureusement dogmatique. On sait que cette petite fenêtre a paru de mauvais goût aux correcteurs du XVI^e^ siècle et qu'ils ont préféré nous montrer la Sainte Vierge faisant tourner sur ses gonds une lourde porte charretière, pour introduire au ciel des colombes ! *Coeli recludis cardines.*

Paul Diacre, moine au Mont Cassin à l'époque de Charlemagne, se borne à développer à la manière primitive l'excellence de la maternité divine.

Avec Pierre Damien, évêque d'Ostie au XI^e^ siècle, nous retrouvons la veine abondante des contrastes. Les conclusions dogmatiques se précisent, et des raisonnements hardis se forment. Puisque le Christ nous est venu du ciel par Marie, c'est par Marie que nous devons remonter là-haut; puisque la première Ève est l'origine de notre chute, la seconde Ève sera l'origine de notre salut.

Te Deo factam liquet esse scalam
Qua tenens summa petit altus ima
Nos ad excelsa remeare coeli
Culmina dona. (In Assumptione, ad Vesperas.)

Dieu t'a faite, c'est sûr, comme un escalier,
Par où le Très-Haut descendit jusqu'en bas.
Pour remonter aux sommets du Paradis
Nous passerons par Toi.

Ou encore, ce chant de Complies :

Tu nos avulso veteri	Ayant arraché le vieux germe,
Complanta novo germini	Unis-nous à la nouvelle plante.
Per te sit genus hominum	Que par toi le genre humain
Regale sacerdotium.	Devienne un royal sacerdoce.

Il utilise le jeu de mot destiné à une si brillante fortune et qui montre dans *Eva* l'anagramme de *Ave.* Il y avait là, pour nos chrétiens du moyen âge, comme une allusion providentielle, une énigme que le Saint-Esprit avait préparée pour que les cœurs fidèles eussent la joie de la découvrir. Mais la conclusion que Pierre Damien tire de sa trouvaille est plus intéressante encore :

Ille dum te salutat	Cet ange en vous disant Ave
Evae nomen commutat	Renverse le nom d'Eva.
Reduc nos, Virgo sancta,	Ramenez-nous, Vierge sainte,
Unde est nequam lapsa.	Là d'où est tombée la coupable.

On retrouve ici comme une application de la théorie générale de la *recapitulatio* déjà connue depuis saint Irénée.

Nous disons que Pierre Damien a exploité l'anagramme Ave, Eva. Et en effet, il le trouvait dans la tradition existante. On le rencontre

déjà dans l'*Ave maris stella*, dont l'auteur est resté anonyme, mais qui remonte peut-être au VIIIe siècle. Cette hymne ancienne, très en usage, chantée à genoux par le chœur, contient déjà la strophe fameuse :

Sumens illud Ave	Recevant cet Ave
Gabrielis ore	Des lèvres de Gabriel,
Funda nos in pace	Fondez-nous dans la paix,
Mutans Evae nomen.	Vous qui retournez le nom d'Eve.

Dans certains bréviaires modernes, les éditeurs ont tellement bien perdu le sens des vieilles allusions mystiques qu'ils ont imprimé Hevae, avec un H !

On pourrait découvrir, dans ce rôle retourné que Marie joue par rapport à Ève, la doctrine de la médiation déjà en germe. Nous l'en verrons sortir deux siècles plus tard. Pour le moment, et sans quitter le XIe siècle, nous avons à signaler le trope incomparable et universellement répandu :

Inviolata, integra et casta es Maria,

avec sa finale, où sans restriction aucune, le soin d'ouvrir le ciel est dévolu à la Vierge priante :

Tu da per precata — dulcisona
Nobis perpetua — frui vita.
Donnez par vos prières, harmonieuses,
A nous pour toujours d'avoir la vie.

C'est encore au XIe siècle que remonte l'*Alma Redemptoris mater*, dans lequel la Sainte Vierge est appelée : *pervia coeli porta*. Et à côté de l'*Alma Redemptoris*, nous découvrons le vieux *Salve Regina misericordiae* (le mot *mater* est une interpolation superflue introduite au XVIe siècle) attribuant fidèlement à Marie le rôle d'introductrice au Paradis et lui rappelant que ce sont les enfants d'Ève qui se réclament d'elle.

Ces deux morceaux de poésie si simple, l'*Alma Redemptoris* et le *Salve regina*, ne sont pas anonymes. Celui qui les a composés portait une âme extraordinairement douce et tendre et une intelligence exceptionnelle dans un corps disgracié. Paralysé depuis la naissance, tout contrefait, il pouvait à peine parler et il en était réduit à se faire porter sur les bras de ses frères en religion. C'est Herman le Contrefait, Hermannus Contractus, fils du comte Wolfenrad et qui, entré à l'âge de sept ans chez les moines de Reichenau, devait devenir un des premiers chroniqueurs de son époque et enthousiasmer tous ses élèves par son magnifique talent. Il avait, tout jeune enfant, emporté avec lui dans son monastère le souvenir d'une

mère si bonne, si douce, si pieuse, que chaque fois qu'il en parle, ses mots eux-mêmes s'attendrissent. Et c'est sans doute par elle qu'il a compris de quelle miséricorde étaient pleins les yeux invisibles de la clémente et pieuse et douce Vierge Marie.

O clemens, o pia, o dulcis Maria!

Ne sortons pas encore du XIe siècle. Il nous reste à faire connaissance avec un évêque d'Angers, Eusèbe Brunon, dont nous ne savons rien, sinon qu'il fut ami de Bérenger de Tours, détail plutôt compromettant, et qu'il écrivit des hymnes, conservées jusqu'à nous.

A sa naissance, sa mère l'avait déposé dans l'église natale sur l'autel de la Sainte Vierge. Il le rappelle à sa mère du ciel :

Ego mox a matre natus	A peine mis au jour par ma mère
Arae tuae sum donatus	Je fus posé sur ton autel
In ecclesiae cubili	Dans le saint berceau de l'église
Circa templa tui nati	Et près du temple de ton Fils.

Puis, se souvenant de sa vie de jeunesse, un peu troublée semble-t-il, il se tourne vers la mère de miséricorde. Car la Sainte Vierge, porte du ciel, devient de plus en plus, et à cause de cela même, dans la piété du moyen âge, le refuge des pécheurs qui s'habituent à parlementer humblement avec la céleste introductrice.

C'est l'époque où la légende de Marie l'Égyptienne et celle de Théophile, qui vendit son âme au diable, commencent à pénétrer dans l'hymnologie qu'elles ne quitteront plus.

Et Theophili memento	Et souviens-toi de Théophile
Qui se manibus et scripto	Qui de sa main et par écrit
Hosti tradidit antiquo.	Se livra à l'antique ennemi.

Et avec une indiscrétion touchante, le vieil évêque d'Angers supplie la Sainte Vierge de ne plus feindre la colère et de se porter à son secours.

Noli jam dissimulare	Ne fais plus semblant d'être sourde.
Propera, festina, surge	Vite, vite, allons lève-toi,
Et sine dilatione	Et sans hésiter davantage
Servi tui miserere.	Prends pitié de ton serviteur.

Pour l'hymnologie mariale le XIIe siècle, le siècle des croisades, est un véritable âge d'or. Saint Anselme reprend encore le thème de la miséricorde à propos de Marie l'Égyptienne et de Théophile.

Quid in Maria gesseris	Ce que tu as fait pour Marie :
Illam dico Aegyptiam	Je parle de cette Marie d'Égypte,
Prorsus novit Ecclesia	L'Église le sait parfaitement,
Et exultat in gratia.	Et se réjouit de cette grâce.

Theopilus diabolo	Théophile, au diable lui-même
Suo datus chirographo,	Livré par son propre billet,
Quasi a fundo barathri	Comme du fond d'un précipice
Per te reduci potuit.	Par toi put être ramené.

Cette miséricorde est presque une obligation chez Marie, parce qu'elle a tout pouvoir sur son Fils. L'efficacité de sa prière est absolue.

Quod voles unigenitus	Ce que tu voudras, ton enfant
Donabit tibi Filius;	Te le donnera, il est ton Fils;
Pro quibus voles, veniam	Pour ceux que tu veux, le pardon
Impetrabis et gloriam	Tu l'obtiendras et le Paradis.

Jadis on mettait en parallèle *Ève* et Marie; avec Anselme on inaugure entre le *Christ* et sa Mère les beaux parallélismes strophiques, pleins de lumière dogmatique et de piété tendre. On ne veut pas que la poésie sépare ce que Dieu lui-même a réuni.

Quem credimus ex virgine	Vous que nous croyons d'une vierge
Natum benigne Domine,	Venu sur terre, ô bon Seigneur;
Sit nobis haec confessio	Que de le dire nous obtienne
Peccatorum remissio.	Le pardon de nos péchés.
Quae genuisti filium	O vous qui êtes la mère
A summo Patre genitum,	Du Fils engendré par Dieu même,
Per haec tua nos merita	Par vos mérites obtenez-nous
A lapsu mortis libera.	De ne pas tomber dans la mort !

Adam de la Bassée écrira plus tard :

O Mater, postula,	O Mère, demandez-lui,
Pro reis sedula,	Inquiète des coupables,
Donum gratiae	Le don de la grâce,
Finem bonum.	Et de bien finir.
O Fili, precibus	O Fils, par les prières
Parentis dulcibus	Si douces de votre Mère,
Dona veniae	Faites du pardon
Reis donum.	La grâce aux coupables.

Et dans des strophes faussement attribuées à saint Bernard, dans des strophes chantantes et simples, nous retrouverons la même idée plus étoffée :

Audi precor, o qui das veniam,
Peccatoris hujus miseriam,
Et per tuam misericordiam,
Peccatorum meorum veniam,
Mihi dona.

Audi, precor, a pia Domina,
Peccatoris hujus suspiria,
Et pro tua misericordia,
Deo meo me reconcilia,
Mater bona.

Écoutez, je vous prie, ô vous qui pardonnez,
La misère de ce pécheur
Et par votre miséricorde,
De mes péchés, le pardon,
Accordez-le moi.
Écoutez, je vous prie, ô douce souveraine
Les soupirs de ce pécheur,
Et par votre miséricorde.
Avec mon Dieu, bonne Mère,
Réconciliez-moi.

Tout ce que l'hymnologie mariale contient, jusqu'à cette date, de vérité dogmatique, est condensé et admirablement exprimé dans les poésies de Pierre Abélard. Il est curieux de noter que cet esprit inquiet, puissamment novateur, ait si bien recueilli le legs traditionnel, et que cette âme complexe et tourmentée ait parlé une langue si simple, si douce et si chaste. Les chansons d'Abélard, souvent érotiques, étaient connues et répétées par toute la jeunesse des Écoles. Aucun de ces couplets séculiers ne nous est parvenu. En revanche, nous possédons encore l'hymnaire spécial qu'à la demande d'Héloïse, il composa pour le monastère du Paraclet, qu'il avait fondé près de Nogent-sur-Seine, et qu'il avait donné à Héloïse. Celle-ci en était l'abbesse.

Les formules de l'office de la Sainte Vierge sont pleines de précision et de vigueur :

Per te Dei factus	Par vous de Dieu s'est fait
Ad nos est descensus,	Jusqu'à nous le voyage;
Per te conscendendum	Par vous il faut monter
Nobis est ad ipsum	Depuis nous jusqu'à lui.
Per te reducamur	Par vous soyons ramenés,
Qui te profitemur	Nous qui vous proclamons
Ejus ad nos portam	Porte de lui vers nous,
Et ad eum nostram.	Et de chez nous vers lui.

Les prières de Marie seront infailliblement efficaces :

Jure quippe matris	Usant d'un droit de mère,
Quidquid postulabis	Ce que vous demanderez
Apud tam benignum	Auprès d'un si bon fils
Impetrabis natum	Vous saurez l'obtenir.

Preces supplicantis	Il ne méprisera pas
Non contemnet Matris	Les instances de sa mère,
Qui parere patri	Lui qui a ordonné
Jubet sive matri.	D'obéir aux parents.

Et avec une hardiesse, d'ailleurs parfaitement légitime du point de vue dogmatique, le poète rappelle à la Sainte Vierge que ses prérogatives lui ont été octroyées en vue de la fonction qu'elle avait à remplir, et il conclut :

Opem quodam modo	Du secours, en un sens,
Toti debes mundo	Vous en devez au monde entier ;
Quam velut ex jure	Et c'est comme notre droit
Postulamus a te.	Que nous vous demandons.
Totum id honoris	Tout cet immense honneur
Nacta es pro nobis	Vous fut donné pour nous,
Ut sis vitae porta	Pour qu'on trouve en vous la vie,
Sicut mortis Eva.	Comme Ève donnait la mort.
Ad hoc es creata	Créée pour cette fonction,
Ad hoc praeelecta	Choisie pour cette besogne,
Causam recognosce	Voyez ce qu'il vous faut faire
Et effectum comple.	Et accomplissez-le.

Cette belle conception de la grâce fonctionnelle, nous la retrouvons un siècle plus tard sous la plume d'un moine anonyme de l'abbaye cistercienne de la Noue (diocèse d'Évreux). Pendant une maladie qui le tenait au lit à l'époque du carême, « radius mihi, nous dit-il, coelestis inspirationis illuxit » et il écrit, songeant au mal plus grand de son âme :

Hac divina medicina
Mihi saepe saucio
Misereri et mederi
Debes ex officio,
Dixi debes, nec ut hebes
Homo sic proloquitur,
Quia tu es per quam lues
Mundana detergitur.
Quamvis limus, omnes simus
Tui tamen solii
Quamquam fumus, causa sumus
Tui et fastigii.

Par ce divin remède,
A moi si souvent malade
Vous devez venir doucement en aide
Oui, vous le devez, c'est votre emploi.

J'ai dit « vous devez » et ce n'est pas
Comme un sot que j'ai parlé;
Car c'est bien vous par qui le mal
Du monde est nettoyé.
Quoique nous ne soyons tous que de la boue,
Cependant de votre gloire
Nous tous, nous, mince fumée
Nous sommes la cause, et de votre grandeur.

Et il y revient avec la persévérance mutine d'un enfant et l'insistance d'un pauvre ladre :

Tuum est enim proprium	Car votre métier à vous
Ut tuum cogas Filium	C'est de contraindre votre Fils
Pietatis foedere	O vous Mère du Sauveur,
Sicut mater Salvatoris	Par l'affection qui vous unit
Ut sit ei semper moris	Pour qu'il soit toujours disposé
Nobis condescendere.	A nous octroyer son pardon.
Ergo debes, virga Jesse,	Et donc vous devez, tige de Jessé,
Memor mei semper esse	Vous souvenir toujours de nous
Et humani generis.	Et de tout le genre humain.

Faut-il omettre Alexandre Neckam, que la malice de ses contemporains appelait d'un sobriquet facile : Alexander *Nequam*, frère de lait de Richard Cœur de Lion, et mort abbé de Cirencester? Il avait étudié à Paris. La science du Quadrivium passe dans ses vers et les anciens ayant admis que l'influence de la Lune gouverne les changements terrestres, Alexandre Neckam ajoute, dans son genre un peu raffiné :

Stella maris, stilla mellis,
Sed plus radiosa stellis,
Plus stillis dulciflua...
Haec amicta sole, solem amiciens
Carnis suae pallio;
Dum lunam sub pedibus
Tenet, temporalibus
Praesse docetur.

Étoile de la mer, goutte de miel,
Mais plus radieuse que les étoiles
Et plus douce que les gouttes de pluie...
Revêtue du soleil et revêtant le soleil
Du manteau de sa propre chair,
Puisqu'elle tient la lune sous ses pieds
Chacun peut voir qu'elle préside
A tous les événements terrestres.

Il n'y a qu'à traduire cette astronomie en langage doctrinal et nous aurons la théorie de la médiation universelle.

A l'époque où Neckam venait au monde, un moine cistercien composait dans l'abbaye de Cambron, près de Chièvres, en Hainaut, une grand *Mariale carmen* en huit chants. Quel était ce vieux moine? Peut-être Fastrade, que saint Bernard avait nommé premier abbé du monastère et auquel il écrivait des lettres si curieuses sur l'incompatibilité de la santé avec la vraie vertu; peut-être Anselme de Péronne, chanoine et trésorier de Soignies et fils du seigneur de Trazegnies.

En tout cas, c'est bien quelqu'un de chez nous et nos provinces wallonnes, avec toute la Belgique, ont le droit d'en être fières.

Le mot de « médiatrice » figure dans ces poésies et le commentaire qui l'accompagne ne laisse guère de doute sur son sens :

TU misellis semper patens
Es exauditorium
Liberalis distributrix
Aeternorum munerum
Ergo sancta mediatrix
Generale commodum...
Dives elemosynatrix
Pretiosa plurimum
Dans a Christo larga manu
Veniam aut praemium
Potens atque mundum omnem
Habens tributarium...
Apud Christum cuncta posse
Te nulli sit dubium.

Pour les malheureux vous êtes toujours
Une salle d'audience grande ouverte,
Distributrice généreuse
Des trésors éternels,
Oui, sainte médiatrice,
Bienfait donné à tous,
Riche aumônière
Tellement précieuse,
Donnant d'un geste large
Le pardon du Christ et ses dons;
Puissante suzeraine
Du monde entier;
Qu'auprès du Christ vous puissiez tout
Personne ne pense à en douter.

Ceux qui ne bénéficieraient pas de cette bonté miséricordieuse sont perdus :

Nam non vivit qui se tibi	Car il ne vit pas celui qui refuse
Non vult esse subditum.	D'être votre sujet.

Et ceux qui jouissent de la paix des élus ne sont entrés dans la gloire qu'en passant par le « coelorum vestibulum ».

In quo quidquid potiuntur	Le ciel, où toute la joie
Vera pace civium	Bienheureuse des élus
Istud datum sibi gaudent	Leur est venue, ils le savent bien,
Per te beneficium.	Comme un bienfait de vos mains.
Tibi Filioque tuo	Entre vous et votre Fils
Nihil est intermedium	Il n'y a rien qui s'interpose;
Sed cum eo generale	Mais ensemble avec lui
Disponis imperium...	Vous exercez l'empire suprême.

On ne peut pas reprocher à ces expressions d'être équivoques ou fuyantes. Le moine de Cambron prend ses responsabilités. Il est loin d'être seul. Au fond du Béarn, Bernard de Morlac, moine de Cluny, lui fait écho dans son *Mariale*, faussement attribué à Saint Anselme. Tout le monde connaît cet auteur, ne fût-ce que par les strophes balancées de l'

Omni die, dic Mariae
Mea laudes anima,

si détrempées d'onction sereine.

Marie est d'abord la médiatrice des pécheurs repentants, et retournant vers Dieu.

Nam placatum ejus natum
Tunc habere poteris
Si fideli mente coeli
Reginam rogaveris.

Mais elle est aussi la médiatrice de tous les réparés, c'est-à-dire de tous les hommes :

Nam praedives, inter cives
Es coelestis patriae,
Ex qua manat, qui nos sanat,
Fons coelestis gratiae.

Le Fils de Dieu ne veut rien faire sans sa coopération bienveillante :

Hoc credendum et fatendum	Il faut le croire et le redire
Ad honorem Domini,	A l'honneur de notre Dieu :
Quod subjecit quidquid fecit	Tout ce qu'il a fait le Christ l'a soumis
Christus Matri Virgini.	A sa mère la Sainte Vierge.

Et ce privilège, Marie l'exerce dans toute son amplitude. Elle n'a qu'à vouloir :

Sit voluntas nam facultas — Oh ! veuillez-le, car la puissance
Tuum velle sequitur. — Suivra toujours votre vouloir;
Quidquid voles, tua proles — Ce que vous désirez, votre enfant
Dare non morabitur. — Ne peut tarder à vous le rendre.

Elle est la source de toutes les vertus « fons virtutum » et rien de bon ne s'accomplira sur la terre sans son assentiment et sa coopération.

Cujus cuncta sunt creata — Elle qui voit toutes les choses créées
Ditioni subdita — Soumises à sa discrétion,
Ipsam posco quam cognosco — Je l'invoque celle que je sais
Posse prorsus omnia. — Pouvoir absolument tout.

Aussi le bon moine lui recommande avec une confiance illimitée, et dans un langage d'une simplicité sans égale, tous les intérêts de sa propre famille.

Noxas dele parentelae — Les manquements de mes parents
Meae tuis precibus — Détruisez-les par vos prières;
Et da cunctis mihi junctis — A tous ceux qui me sont unis
Frui bonis omnibus. — Donnez de jouir de tout bien.

Et enfin, dans une formule admirable de richesse concise et de netteté, il exprime à la fois la souveraineté absolue de Dieu et le pouvoir universel de Marie.

Splendor Patris, factor Matris,
Jesu nostra gloria
Da ut fiam per Mariam
Tua dignus gratia.
Splendeur du Père, auteur de votre mère,
O Jésus, notre gloire,
Faites-moi devenir, et par Marie,
Digne de votre grâce.

Marbode, le vieil évêque de Rennes, mort en 1123 à l'âge de 88 ans, appartient plutôt au XI^e^ siècle dont, avec Hildebert de Lavardin et Baudry de Bourgueil, il est une des gloires littéraires. C'est lui, ou Hildebert, qui a composé une prière très harmonieuse au Père éternel. Nous y retrouvons le parallélisme entre la conduite et la fonction des deux mères de l'humanité, avec des mots grecs sertis dans le mètre latin.

Per parentis primae morsum,
Lapsi sumus huc deorsum,
Gravant nobis culpae dorsum
Quas commisimus seorsum.

Per secundam genetricem
Saeculi reparatricem
Veterem converte vicem
Corpus lavans atque psychen...

Notre première mère, en mordant au fruit,
Nous a fait déchoir où nous sommes;
Et nos épaules portent le poids
Des péchés commis par nous-mêmes.
A cause de notre seconde mère,
Qui répare le monde entier,
Changez notre antique misère,
Et lavez-nous l'âme et le corps..

Réginald de Cantorbéry, un Poitevin, contemporain de Marbode et Geoffroi de Vendôme, abbé de la Sainte-Trinité et Cardinal de Sainte-Prisque, nous ont laissé des trésors de piété poétique dans lesquels on voudrait pouvoir glaner à pleines mains. Le dernier, Geoffroi, est de la race de ces moines intrépides, possédés d'une passion unique et qui, à eux seuls, remuaient deux ou trois pays. Il passe douze fois les Alpes, tombe à diverses reprises dans les mains des bandits de grand'route, invite et reçoit dans son abbaye le pape Urbain II après le concile de Clermont, où se décide la première croisade, et compose dans l'intervalle les rythmes les plus gracieux. Il faudra encore bien du temps avant que la peinture ne nous décrive la Vierge Mère de façon aussi suave et aussi intime :

Qui assumpsit ex te carnem	Celui qui de vous a pris chair
Exaudiet tuam precem,	Exaucera votre prière,
Nihil tibi denegabit	Il ne vous dira jamais non,
Quem mamilla tua pavit,	S'étant nourri de votre lait,
Et cui inter cunabula.	Celui que dans son berceau
Cara dedisti oscula	Vous câliniez en le baisant,
Quidquid illum petieris	Tout ce que vous lui demanderez
Impetrare tu poteris	Vous l'obtiendrez, très sûrement.

Enfin, pour clore le XII^e^ siècle, il nous faut mentionner le plus grand poète latin du moyen âge, Adam de Saint-Victor, dont on ne sait presque rien, sinon qu'il fut chanoine de Saint-Augustin dans la célèbre abbaye parisienne, cloître mystique, dont le parc arrosé par la Bièvre, couvrait les pentes de la montagne Sainte-Geneviève, et dont il ne reste plus rien sur le sol si souvent remué du vieux quartier latin.

Adam de Saint-Victor est beaucoup plus livresque que ses prédécesseurs : c'est dans les grands répertoires de la bibliothèque du couvent qu'il découvre le réel extérieur, et quand il décrit les dan-

gers de la mer du monde, dangers dont la prière de Marie nous délivre, il mêle à ses descriptions tous les éléments de la légende classique et l'*Odyssée* y intervient, voisinant avec les pirates barbaresques :

Saevit mare, fremunt venti,
Fluctus surgunt turbulenti,
Navis currit sed currenti
Tot occurrunt obvia,
Hic sirenes voluptatis
Draco, canes cum piratis,
Mortem paene desperatis,
Haec intentant omnia.

La mer écume, le vent fraîchit,
Le flot monte en vagues méchantes,
Le bateau fuit, mais dans sa course
Il rencontre tant d'obstacles :
Là, les sirènes du plaisir,
Les dragons, les pirates.
C'est la mort des désespérés
Que tout ceci leur présage.

La Vierge Marie, « salutis puerpera, Trinitatis triclinium », est avant tout pour ce contemplatif, une grande sécurité tutélaire :

Te tuente simus tuti.

Et sans elle, il n'oserait pas songer au grand jugement final :

In conspectu summi regis
Sis pusilli memor gregis
Qui, transgressor datae legis,
Praesumit de venia.

Au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle, l'interprétation mystique de la sainte Écriture et de l'univers entier se déploie dans toute sa saine vigueur. Tout est plein de symboles. En dessous des réalités les plus communes, nos chrétiens découvrent des allusions divines et ils lisent par la foi dans le grand missel de la création, le poème du Verbe fait chair :

Sicut pratum picturatur
Et ver veris floribus,
Mater Dei figuratur
Mysticis nominibus.

Sous leur regard tout se transforme, et parce qu'ils sont symbolistes et mystiques, leur réalisme est total. Il n'y a pas un seul élément dans la nature vivante ou inanimée qui ne soit plein de sens pro-

fond, et seuls les étourdis et les aveugles, s'arrêtant aux apparences, se scandalisent de tous ces noms, savants ou vulgaires, dont on fait des guirlandes autour de Marie.

Elle est la glaneuse, séparant la folle avoine du pur froment :

Mundi purgans lolium.

Et l'échelle que descendit la divinité, chaussée de nos souliers de voyageurs :

Haec est scala, qua descendit
Calceata Deitas.

On l'appellera même sans sourciller : *rhinoceros rebellium.* Et un écho des disputes dialectiques des Universités nous parviendra dans ces hymnes, où la Vierge porte le titre étrange de : *confusio logicorum*... parce que sa maternité virginale prend en défaut leurs syllogismes :

Sed Maria prolem nacta
Dicit : quod non sequitur.

Adam de la Bassée, chanoine de Saint-Pierre à Lille, et au sujet duquel tous les détails nous manquent, ne voit aucun inconvénient à rythmer sur les « cansons » des trouvères des hymnes liturgiques. Il écrit une pièce en l'honneur de Marie, et les manuscrits portent cette mention : *Sour (l'air) : Tant ai d'amour appris et entendu,* quelque chanson galante et précieuse sans doute, dont la musique était connue de tous.

Nato, Mater,	A votre enfant, ô Mère,
Ut potes impera,	Ordonnez, c'est votre droit
Quod sit mihi	Qu'il soit pour moi
In vitae vespera	Aux vêpres de ma vie
Misericors, pius, placabilis.	Compatissant, pieux et secourable.

Guillaume de Guilleville, prieur du monastère de Chaalis près de Senlis, écrit au XIVe siècle, en forme de roman, une trilogie : Pèlerinage de la vie humaine, pèlerinage de l'âme, pèlerinage Jésus-Christ. Quand il parle de la Sainte Vierge, il est d'une abondance presque prolixe et dont le lecteur se fatiguerait si la candeur de l'expression, la douceur de la piété ne donnaient du charme même à ces longueurs.

La Sainte Vierge est comme le centre d'un cercle, formé par le genre humain :

Quae quasi centrum circuli,
In medio es populi,
Cunctis perpendicularis ;

Ut se dirigant singuli
Temporibus periculi
Per te quae propter hoc daris.

Dieu lui a donné tout pouvoir, et ne distribue aucune grâce sans son aveu. La doctrine de la médiation universelle est exprimée en quelques vers décisifs :

Dominus quia nutricem
Te piam et genitricem
Invenit in infantia,
Saeculi dominatricem
Fecit et imperatriem
Subdendo tibi omnia.
Ad ipsaque imperia
Tua utitur venia
Seque dat pium judicem,
Volens oboedientia
Filiali, juris via,
Tibi rependere vicem.

Tous ceux qui veulent la voir ou qui ont besoin d'elle peuvent la découvrir, car

Ne te celet angulus
Ut excuset se querulus
Tuum petens subsidium
Ubique es carbunculus
Rutilans et igniculus
Ipsum radians devium,

et même ceux qui s'égarent sont touchés par son rayon.

Mais l'œuvre capitale du prieur de Chaalis c'est son poème sur le Cantique des Cantiques. Il a inséré tous les mots du livre sacré dans son texte mais il les a placés avec quelque fantaisie dans ses phrases de commentaire, pour faire une guirlande à Marie.

Descendens per fenestrulam
Semel inventam patulam
In hortulum Salomonis...

Nous devons renoncer à donner, même approximativement, quelque idée de l'opulence de ces strophes. Voici le commentaire de la petite phrase : « Dilectus meus mihi et ego illi » :

Dilectus meus filius
Mihi factus est proprius
Et ego illi propria,

Unica fio unius,
Quod vult una vult alius,
Quod vult unus vult alia.

Qu'on me permette encore de citer cette clausule sur le « Fac me audire vocem tuam » :

Nunc, mater fac me audire
Vocem tuam, nam abire
Ad quaerendum peccatores
Volo, si tu consentire
Velis et non contraire...
Dicas ergo et perores...
Si vis quod eos perire
Sinam velg ratiae fores
Eisdem superiores
Pandam parcens irae meae

Et la Vierge répond :

Fuge, dilecte mi, cito,
De meo beneplacito
Est quod tu velis salvare
Omnes gentes, supposito
Quod a suo illicito
Humiles velint cessare...

Mais pour la piété tendre, revêtue d'images naïves et fines comme des orfrois, rehaussée d'un somptueux vocabulaire, je crois que c'est bien à Gautier Wiburn, franciscain du couvent de Norwich, qu'il faut donner la palme. Les Anglicans, scandalisés de la « Marialâtrie » catholique, peuvent relire ce vieux compatriote; ils retrouveront en lui la foi de leurs pères... Le réalisme du Frère Gautier est d'ailleurs intrépide, et dans son *Encomium Beatae Mariae Virginis*, il y a telle page de description anatomique qui choquerait certainement aujourd'hui les moins prudes.

Le reste abonde en merveilles.

– *Ave Verbi casula*
In qua Deus incarnatur
Ut ansatus teneatur
Nostrae carnis ansula.

Salut, chasuble du Verbe,
Vous en qui Dieu s'est incarné,
Pour qu'on pût comme le saisir
Par une anse, et c'est sa chair même.

Il nous parle plus d'une fois en traitant de Marie comme étant la : *Pyxis Deitatis :*

Concha de qua margarita Coquillage où se forme
Pretiosa nascitur. La vraie perle précieuse.

Majestatis mantica, ou encore,
Virgo per quam Deus datur
Et humanae tunicatur
Naturae diploide.
Vierge par qui Dieu est donné
Et revêtu comme d'une tunique
Du lourd manteau de notre nature.

ou enfin : *quae vestiti carnis sago*
Vestientem lilia.

Il forge des mots rares pour exprimer sous toutes ses formes cette incarnation au sein de la Vierge Mère :

Sol in sacco clanculatur
Lumen limo temperatur
Deitate penulatur,
Mortalis infirmitas.

Et la Sainte Vierge, qui, comme la bien-aimée du Cantique, n'a pas refusé l'entrée au Dieu qui venait en elle, la voici :

Ave, casta sponsa Dei
Quae pulsata pandis ei
Tuae mentis pessulum.

Elle est devenue la pureté du monde, et l'humble balai qui nettoie les demeures trouvera place dans ces strophes chantantes, où prie la piété tendre de tout un siècle :

Ave scopa qua purgatur
Et qua procul relegatur
Prisca mundi foeditas.

Et pour bien montrer que la Vierge est pleine de grâces, et que des prérogatives divines ont passé en elle, la voici, jeune fille modeste, puisant dans son petit seau les trésors éternels :

Quidquid habet in thesauris
Deus dives pauper hauris
Virginali situla...

Sa main n'est jamais bien fermée quand elle rencontre des malheureux :

Cujus semper est rimosa
Manus indigentibus.

Et de songer à sa bonté fait que toute douleur devient un contresens et que le sourire fleurit aux lèvres :

Per quam dolor obelatur
Per quam risus redditur.

Car dans ses bras on découvre le plus grand des orateurs réduit à l'état d'un nourrisson qui balbutie :

Rhetor primus, puer blesus...

Je ne crois pas qu'il y ait rien de plus doux et de plus fort dans toute l'hymnologie mariale. Chacune de ces strophes est imprégnée de prière calme.

Nous terminons notre enquête sommaire avec Jean Tisserand, encore un franciscain docteur de l'Université de Paris et fondateur de l'ordre des Madeleines pénitentes, auxquelles le futur Louis XII donna l'Hôpital d'Orléans.

Dans son commentaire rythmé sur le *Salve Regina*, la doctrine de la médiation universelle est explicitement affirmée :

Postque Christum dominaris
Fruens summo imperio,
Quaecumque vis operaris
Tibi parente Filio.

Il appelle Marie :

Mediatrix unica...
Ut vis disponis omnia,
Post Dominum gubernatrix
Per te reis fit venia ;
Divorum munerum datrix.

Mais déjà se glisse dans sa poésie le venin du classicisme païen et le mauvais goût des réminiscences mythologiques; et on sursaute un peu en le voyant lancer à la Sainte Vierge de Nazareth cette épithète :

O Venus dea amoris
Summo Deo summe haerens.

Aussi bien nous sommes à la fin du XV^e^ siècle. Le successeur du pêcheur d'hommes s'appelle Alexandre VI et Léon X n'est plus très loin.

Il est temps de finir; nous n'aurions plus dans les siècles qui suivent de grandes merveilles à glaner.

Et le mot de notre conclusion nous sera donné par le vieux Jean Mauburnus, Joannes de Bruxella, qui naquit ici dans notre ville et

qui, plein de piété en ces temps malheureux (il meurt en 1503) réforma un bon nombre de monastères en France et devint abbé de Livry.

Il se souvient, après l'avoir prononcé, que le mot latin de l'adieu — *vale*, porte-toi bien — ne peut pas tout à fait s'appliquer à la Sainte Vierge immortelle. Alors il se reprend :

Jesum mihi post obitum des,
Virgo, vale, virgo, male tibi dico VALE
Quamquam cupiam te.

Donnez-moi Jésus après ma mort.
O Sainte Vierge, bonne chance ! Sainte Vierge, c'est un peu sot de vous dire bonne chance,
Et cependant je vous aime tant.

Après plus de quatre siècles, il est peut-être providentiel que la piété si simple de ce vieux moine, qui fut des nôtres, vienne ici dans sa ville natale, réveiller l'écho de notre foi, et réaliser, pour nous tous et par nous tous, la prédiction confiante de l'humble fille de Galilée, mère de tous les croyants : « Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes. »

A notre tour, modestement, nous avons essayé de le lui dire, et c'est d'elle encore que nous attendons, pour tous nos vieux péchés, miséricorde.

LOUVAIN, ÉGLISE SAINT PIERRE. « SEDES SAPIENTIAE »

LOUVAIN, SŒURS NOIRES. VIERGE ROMANE

LA STATUE DE NOTRE-DAME DE LOUVAIN « SEDES SAPIENTIAE »

par le chanoine MAERE, professeur à l'Université de Louvain.

AUTREFOIS, dans le Brabant comme ailleurs, de nombreuses villes et villages honoraient quelque statue célèbre de la Vierge, et la considéraient en quelque sorte comme leur palladium. L'image rappelait au peuple chrétien sa grande protectrice contre les malheurs publics ou privés. Plusieurs de ces statues ont disparu, d'autres existent encore, mais très peu sont l'objet aujourd'hui d'une dévotion aussi fervente et aussi générale qu'autrefois.

Ce rapport concerne l'une de ces statues, celle qui doit me tenir le plus à cœur, la *Sedes Sapientiae* de l'église Saint-Pierre à Louvain, image de la patronne de l'Université catholique.

Plusieurs historiens anciens et modernes s'en sont occupés. Le célèbre Juste Lipse avait commencé par décrire ses miracles, mais il laissa la rédaction inachevée [1]. Le chanoine norbertin Wichmans la cite avant toutes les autres parmi les vierges brabançonnes. A son abbaye de Tongerloo elle était aussi connue que les vierges de Hal et d'Aix-la-Chapelle et de son temps la cour officiale de l'abbaye condamnait fréquemment certains délinquants à faire le pèlerinage de Notre-Dame de Louvain [2]. Parmi les archéologues contemporains qui s'en occupèrent, je tiens à rendre hommage à M. l'avocat Brughmans et à M. l'abbé Van der Heyden, curé de Saint-Michel à Louvain.

La *Sedes Sapientiae* n'a pas cessé aujourd'hui d'être honorée par le peuple et par l'université de Louvain : il suffit de rappeler quelques faits à ce propos : la procession annuelle du second dimanche de juillet, l'hommage solennel qu'apportent à leur Mère, aussitôt après leur promotion, les jeunes maîtres en théologie, puis encore le fait que depuis 1905 la Vierge louvaniste a remplacé dans les armes de l'Université le monogramme de Marie qui y figurait autrefois.

Il n'entre pas dans notre intention de faire ici l'histoire de la dévotion à la *Sedes Sapientiae* de Louvain. Nous préférons nous attacher surtout à l'étude de la statue même.

Résumons toutefois les traits principaux de cette dévotion. Les auteurs du XVII[e] siècle rappellent combien le titre de *Sedes Sapien-*

1. A. WICHMANS, *Brabantia Mariana tripartita*. Anvers, 1632, p. 260.
2. *Ibid.*, p. 259.

tiae convenait bien à la patronne d'une université et combien tous ceux qui s'y adonnaient aux études avaient éprouvé les faveurs de la Vierge de Louvain. Maîtres et élèves lui apportaient leurs hommages. Les jeunes docteurs venaient la vénérer autrefois comme le font encore aujourd'hui les docteurs en théologie; le fait est attesté pour la faculté de Médecine [1]. Les maîtres ne lui témoignaient pas moins de dévotion : ainsi Juste Lipse lui légua par testament la toge qu'il avait reçue du roi Philippe II et, l'année après sa mort, en 1607, on voyait celle-ci suspendue en hommage posthume près de l'autel de la Vierge [2]. C'est d'ailleurs à la Vierge de Louvain, réputée miraculeuse, que l'historien Molanus attribue la fondation de l'Université elle-même [3].

De son côté le peuple louvaniste honorait sa Vierge tout autant que l'Université et lui était reconnaissant des bienfaits qu'elle obtenait pour ses dévots et pour la ville tout entière.

Jusqu'au milieu du XVII^e siècle un tableau représentant des miracles ornait son autel, pour le reste assez simple, dans l'église Saint-Pierre. Il fut disséqué en ses divers panneaux après 1658, lorsqu'un autel pompeux, exécuté d'après les dessins de Luc Fayd'herbe, eut remplacé l'autel primitif. Ces panneaux, que leur style ancien faisait déprécier, ont disparu aujourd'hui [4].

Mais à côté de ces miracles en faveur de particuliers (l'Église ne les avait d'ailleurs pas reconnus [5]) il y avait aussi les bienfaits accordés à la ville de Louvain [6]. Des processions annuelles en perpétuaient le souvenir. La procession de juillet, dont l'usage existe encore, rappelait la libération de la ville lors du siège de 1635; une procession du premier dimanche du mois d'août rendait grâces à Dieu et à la Vierge d'avoir délivré la ville des bandes de Maerten van Rossum (1542). Mais surtout la grande procession, l'*Ommeganck* de Louvain, commémoraison de toutes les fêtes de la Vierge, rappelait en ordre principal la victoire mémorable remportée sur les

1. Dans le cérémonial de la promotion publié par Mgr DE RAM, dans *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1863, 3^me série, t. V, p. 412.

2. B. HEYMBACH, *Diva Lovaniensis seu mira beneficia a Dei parente Lovanii... impetrata*. Louvain, 1665, pp. 7 et suiv.

3. J. MOLANUS, *Natales sanctorum Belgii*. Louvain, 1595, *ad diem* 1 septembris.

4. HEYMBACH, *o. c.*, p. 5. — Ils existaient encore au milieu du XVIII^e siècle, au témoignage du pléban VAN DER BUECKEN (*Wonderen Bystandt*, enz. Loven, 1757, p. 38.) Une plaquette imprimée à Louvain en 1625 : *Een heerlijk loftooneel van de vermaerde stadt ende Universiteyt van Loven*, door H. EN M. JOACHIM DE JONG, considère le tableau des miracles comme une des curiosités de l'église Saint-Pierre (quatrein n. 58). — Une œuvre analogue, mais en tapisserie, comprenant dix-huit sujets et datée de 1600 environ se voit à Notre-Dame de la Poterie à Bruges. Voir J. CASIER et P. BERGMANS, *L'art ancien dans les Flandres*, t. II, pl. CLXXXV et suiv. Bruxelles, 1914.

5. HEYMBACH, *o. c.*, *Censura*.

6. *Même ouvrage*, pp. 195 et suiv.

Normands en 891. Tous les historiens qui se sont occupés de l'histoire de Louvain mentionnent cette procession célèbre. Elle attirait déjà des foules au XIIIe siècle. On cite à son propos les Annales de Fulda, qui attribuent la victoire à l'intervention de la Vierge et affirment que, sur le champ de bataille même, Arnold de Carinthie organisa avec son armée une sorte de procession d'actions de grâce[1]. On le voit, le peuple et l'Université de Louvain s'adressaient à la Vierge dans toutes leurs nécessités; en fait, ils attribuaient à son intervention toutes les grâces qu'ils recevaient de Dieu.

Cependant, au début, la dévotion à la Vierge existait à l'église Saint-Pierre, sans qu'on y possédât une statue vénérée. L'usage de sculpter des statues de saints, M. L. Bréhier l'a rappelé, s'introduisit assez tardivement dans l'Église romaine[2]. Les plus anciennes, si l'on excepte quelques rares statues remontant à l'antiquité chrétienne, étaient, semble-t-il, des statues reliquaires, telles qu'on en cite quelques-unes depuis la fin du Xe siècle, en France, dans le massif central. Dans le dos s'ouvrait une minuscule armoire et la relique qu'elle renfermait, plutôt que la statue même, était l'objet de la vénération. Au début du XIe siècle l'usage de ces statues paraissait encore insolite aux pèlerins venus du nord.

A la fin de ce siècle seulement les statues-reliquaires s'introduisent dans le nord de la France; en Belgique on ne connaît même pas une seule Vierge sculptée remontant à cette époque. Nos plus anciennes statues ne datent que du XIIe siècle et on pouvait compter parmi elles l'ancienne *Sedes sapientiae* de Louvain. Au XVe siècle celle-ci a été remplacée, comme nous le verrons, par une statue qui s'en inspirait, mais la Vierge nouvelle portait un manteau, agrafé par un fermoir à cabochon recouvrant une relique des onze mille vierges. N'est-ce pas un souvenir des débuts de la statuaire du moyen âge, de l'époque où la présence de la relique devait en quelque sorte justifier l'hommage rendu à la statue?

D'après un témoignage du XVIIe siècle, recueilli par Wichmans[3] dans la bouche de Masius, alors sous-prieur du Parc près Louvain, la statue primitive était un don fait par l'abbaye à la collégiale Saint-Pierre. Elle n'est donc guère antérieure à l'année 1129, date du

1. HEYMBACH, *o. c.*, p. 11, reporte l'origine de la processsion à l'année 1261. Voir aussi : E. VAN EVEN, *L'omgang de Louvain*. Louvain, 1863, pp. 13 et suiv. LE MÊME, *Louvain dans le passé et le présent*. Louvain, 1895, pp. 25 et 315. — Au sujet de la Confrérie de la Vierge, fondée en 1445, dans laquelle les rois et les princes se faisaient inscrire, voir VAN DER BUECKEN, *o. c.*, pp. 46 et suiv.; VAN EVEN, *Louvain dans le passé et le présent*, pp. 362 et suiv., et le registre conservé dans les Archives de l'église Saint-Pierre.

2. L. BRÉHIER, *Les origines de la sculpture romane*, dans *Revue des Deux Mondes*, 1912, t. CCCXL, pp. 886 et suiv.

3. *O. c.*, p. 260.

diplôme par lequel le duc Godefroid le Barbu accordait un domaine à Héverlé à l'abbé norbertin de Saint-Martin à Laon. Ce don d'une statue par des chanoines prémontrés n'a rien d'anormal : aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, les ordres religieux, notamment les Cisterciens, et les Prémontrés qui avaient avec eux plus d'un point de contact, contribuent beaucoup à rendre populaires les images de Marie. Si même leur règle défendait aux Cisterciens de posséder eux-mêmes des statues, du moins leur inspirait-elle la dévotion envers la Mère de Dieu, et elle ne défendait pas d'en conseiller l'usage aux autres. C'est ainsi qu'on leur attribue la première introduction en Suède de vierges semblables à la *Sedes sapientiae* de Louvain [1].

Au XV^e^ siècle l'antique ville de Louvain allait prendre une physionomie toute nouvelle. L'Université avait été fondée en 1426, on agrandissait l'hôtel de ville, dont le corps de bâtiment principal allait être bientôt reconstruit (1445-1459). En 1440 on achevait le chœur de la nouvelle église Saint-Pierre et on avait commencé à renouveler son mobilier. L'ancienne statue de la Vierge, déjà vieille alors de trois siècles, paraissait dépaysée dans ce milieu renouvelé, où elle aurait dû faire grande figure. En 1441 on la refit à neuf. Nicolas de Bruyn, artiste bruxellois occupé alors à la sculpture des stalles, fut chargé de sculpter une statue nouvelle, qui fut aussitôt richement polychromée.

Certains auteurs ont cru que, depuis lors, la statue ancienne continua à être honorée dans l'église Saint-Pierre, en même temps que la nouvelle et qu'elle n'était autre que l'image connue sous le nom de Notre-Dame sous la tour [2], dont l'original périt en 1914 dans l'incendie de Louvain et fut refait récemment par M. Bressers d'après le moulage exécuté lors de la restauration. Mais la statue de Notre-Dame sous la tour avait tous les caractères, non pas du XII^e^, mais du XIV^e^ siècle. De plus, comme M. V. Brughmans l'a fait observer judicieusement [3], les deux Madones ont coexisté. Molanus [4] nous apprend que la *Sedes sapientiae*, appelée alors *Beata Maria sub doxali*, était l'objet d'une fondation en 1322, tandis que l'autre image, Notre-Dame de Consolation ou *Beata Maria sub turri* était dotée en 1361. Toutefois nous ne pouvons suivre l'érudit archéologue lorsqu'il affirme que la *Sedes sapientiae* est une œuvre originale du XII^e^ siècle. Comme l'a dit M. Van der Heyden [5], les

1. C. R. af Ugglas, *L'exposition d'art religieux à Strängnäs* (Suède), dans la *Revue de l'art chrétien*, 1911, pp. 293 et suiv.

2. Heymbach, p. 9; Van der Buecken, p. 38. — Van Even, *(Louvain dans le passé et le présent)* suit cette opinion à la p. 361, mais l'abandonne plus loin, p. 674.

3. *Les Madones de l'église Saint-Pierre*, extrait du *Journal des Petites Affiches*, 12-26 mars 1916.

4. *Historiae Lovaniensis libri, etc.* Bruxelles, 1861, t. I, p. 115. L'autel de la *Sedes sapientiae* y reçoit aussi le nom d'autel des reliques et d'autel de la Sainte Trinité.

5. *Het mirakuleus beeld van O. L. Vr.* dans *Parochieblad*, 5 et 18 mai 1918.

extraits des comptes sont formels : la statue même, destinée à être portée dans les processions, et non pas seulement les volets d'une niche dans laquelle elle était placée, ont été renouvelés en 1441.

Aurait-on osé renouveler une statue miraculeuse et aussi célèbre? Déjà au XVIII^e siècle l'objection avait frappé le pléban VAN DER BUEKEN [1], qui répondait qu'en somme les hommages s'adressaient moins à la statue qu'à la Vierge même. Au surplus, ajoutait-il, une substitution semblable a été faite à Montaigu, après la destruction de l'image originale. La substitution ne s'est d'ailleurs pas faite à Louvain sans quelque précaution, puisque le sculpteur du XV^e siècle s'est manifestement inspiré d'une sculpture romane, qui n'a pu être que la Madone primitive.

C'est sans doute au XVII^e siècle que, suivant la mode du temps, on résolut de couvrir la Vierge de Louvain d'un riche manteau. Malheureusement on lui fit subir des mutilations à cet effet. C'est couverte d'un manteau que le professeur Heymbach la reproduit dans son ouvrage en 1665 [2]. Au XIX^e siècle, on résolut de procéder à une restauration et de remettre la Vierge dans l'état où elle se trouvait lors de sa mise à neuf à la fin du moyen âge.

Il nous est resté de cette restauration une description détaillée [3], qui permet de mieux distinguer dans la statue l'apport des diverses époques. Au XVII^e siècle on lui avait fait subir d'assez sérieux dommages. Pour éviter les plis déplaisants dans la robe dont on voulait la vêtir, une main de la Vierge et les amortissements des montants du trône avaient été enlevés. La droite de l'Enfant Jésus, qui bénit maintenant à la manière grecque, était sans doute manquante elle aussi lors de la restauration [4]. La statue, creuse et en bois de chêne, avait conservé sous son manteau l'ancienne polychromie : les vêtements, sauf la coiffe, retombant très bas sur le dos, les chaussures et quelques revers, étaient dorés, tandis que l'oiseau tenu par l'Enfant, le siège et la coiffe étaient argentés. Les restaurateurs prirent d'abord une copie fidèle de la polychromie, mais malheureusement ils procédèrent ensuite à un nettoyage à fond. Ils enlevèrent jusque dans les derniers replis des couleurs et un enduit auquel on attribue, non sans quelque exagération, « une épaisseur de plus d'un centimètre » ! Sous la polychromie supérieure ils en trouvèrent une autre puis, sous celle-ci, une toile enduite de pâte crayeuse recouvrait la statue tout entière à l'exception de la tête

1. *O. c.*, p. 45.
2. *O. c.*, planche.
3. F. STAPPAERTS, *Réédification d'une statue de la Vierge, Journal des Petites Affiches*. Louvain, 9 et 16 juillet 1843.
4. M. Stappaerts ne mentionne pas ce détail, mais au XV^e siècle l'Enfant Jésus aurait béni à la manière latine; ajoutons que la main aurait gêné les draperies du vêtement. — Dans la planche gravée de Heymbach, le bras semble supprimé.

et des mains. On sait que les sculpteurs du moyen âge collaient volontiers une grosse toile sur les statues qu'ils voulaient polychromer. De cette manière ils pouvaient mieux faire adhérer l'enduit crayeux et dissimuler les jointures et les crevasses qui se produisaient dans le bois [1]. Sous la toile les restaurateurs crurent reconnaître d'autres couches de dorure ou de couleur. Nous doutons cependant que ce fussent des restes d'anciennes polychromies, il nous paraît plus probable que la toile avec son enduit crayeux était appliquée directement sur le bois. Quoi qu'il en soit, ce nettoyage radical a dû modifier dans une certaine mesure l'aspect et même le modelage de la statue. Rien d'étonnant après cela que la *Sedes sapientiae* de Louvain trahisse si peu les formes du XV^e^ siècle, atténuées déjà par les tendances archaïsantes de son auteur !

La statue, comme elle est arrivée jusqu'à nous après cette restauration, a conservé l'allure d'une vierge romane, figure du trône de Salomon, du siège de la Divine Sagesse [2]. Dans une attitude raide, impassible, les bras et les jambes absolument symétriques, Marie tient sur ses genoux le divin Enfant, un Christ de majesté qui bénit. Elle est vêtue d'une double tunique; la supérieure, à larges manches, descend jusque sur le bas des jambes; l'autre, à manches étroites, retombe sur les pieds. Au-dessus des tuniques elle porte un manteau agrafé sur la poitrine; la tête est couverte d'un voile qui retombe très bas. L'Enfant revêt une tunique et un manteau. La Vierge trône dans un fauteuil dont le dossier s'élève à hauteur des épaules. Les montants sont cylindriques et munis, au droit des traverses, de nœuds bombés encadrés par de minces baguettes. Les draperies retombent en plis fins et parallèles qui se gondolent dans le bas en des replis qui imitent gauchement la manière de draper romane.

L'inspection de la statue démontre sans peine que le sculpteur du XV^e^ siècle n'a pas reproduit son modèle avec une fidélité absolue. Il l'aura agrandi tout d'abord [3]. Non pas qu'il faille attacher grande importance au témoignage des historiens du XVII^e^ siècle qui l'affirment [4], mais les statues du XII^e^ siècle étaient généralement de moins grandes dimensions [5]. Il a d'ailleurs voulu adoucir en plus d'un

1. Les restaurateurs de 1842, de leur côté, ont aussi employé une toile, pour fixer l'enduit crayeux et la polychromie.

2. Voir L. Bréhier, *L'Art chrétien*. Paris, 1918, p. 122.

3. Voici ses dimensions actuelles : Hauteur 1^m^60; largeur totale : 0^m^62; profondeur : 0^m^48.

4. Heymbach, *o. c.*, p. 9, rapporte que la statue ancienne semblait trop petite pour être portée dans les processions.

5. Les madones du Massif central (France) ont une hauteur de 0^m^40 à 0^m^70 (v. Bréhier, *Revue des Deux Mondes*, t. CCCXL, 1912, p. 883); les Madones scan-

point le hiératisme de la Madone romane dont il s'inspirait. La Vierge a perdu de sa raideur majestueuse et s'incline avec une certaine affabilité. L'Enfant, sculpté dans un bloc séparé, aux traits un peu vieillots, se retourne vers le côté, alors que, dans la statue primitive, il se tenait sans doute droit, raide et majestueux devant sa mère. Il tient un oiseau, attribut qui n'a aucune signification symbolique, mais qui n'apparaît guère dans les mains du divin Enfant avant la fin du XIVe siècle. La coiffe primitive de Marie n'était pas tuyautée, à la manière de ces bonnets que l'on retrouve parfois chez les sculpteurs et les peintres du XVe siècle [1], et la tête ne présentait pas ce singulier renflement, comme si l'arrière du crâne était protégé sous le voile par un léger casque. Quant aux plis du vêtement, ils étaient sans doute plus effacés dans la statue romane, moins fripés dans le bas, et sur les jambes ces ellipses parallèles, qui évoquent les draperies du XIVe siècle, étaient moins accusés. Les nœuds des montants du siège ont perdu eux aussi leur caractère roman. Le gros cabochon taillé en amande, qui sert de fermoir au manteau de la Vierge et le cabochon plus petit du manteau de l'enfant paraissent appartenir au XVe siècle. L'inscription des reliques aussi a été renouvelée [2] : le texte en est flamand, alors qu'au XIIe siècle il aurait été en latin et les caractères sont de belles lettres de forme de la fin du moyen âge.

Bref, le sculpteur du XVe siècle aura reproduit à sa manière la statue primitive [3], et son œuvre, à n'en pas douter, trahissait son époque d'une manière plus précise avant que le restaurateur de 1842 ne fût intervenu. Le renouvellement de l'enduit crayeux et de la polychromie atténua les caractéristiques de sa manière et contribua à donner au visage, un peu réaliste et sans grande distinction de la Vierge, une expression qui n'est plus d'aucune époque. Le restaurateur, M. Goyers, sculpteur à Louvain, mit un sceptre dans la main renouvelée de la Vierge : au XIIe siècle elle tenait sans doute une petite boule ou retenait simplement l'Enfant comme la main gauche. Il donna comme amortissements aux montants du siège, au lieu de boules comme à l'époque romane, de petites consoles renversées, identiques à celles qu'il venait de refaire dans la restauration de la façade de l'hôtel de ville.

dinaves ont 0^m70 à 0^m90 (v. C. R. af Ugglas, *Gotlands Medeltida Träskulptur*. Stokholm, 1915, pp. 120 et suiv. notes.)

1. Voir notre étude sur *Le Retable d'Haekendover*, dans *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, Anvers, 1920, p. 89.

2. Voici cette inscription : *Van den | elleſ du | sentech | mech | den.*

3. Dans la collection Schnütgen à Cologne, il existe une statue du XVe siècle qui s'inspire elle aussi d'une Madone romane. Fr. Witte, *Sammlung Schnütgen Cöln. Führer*. Dusseldorf, p. 19. Il n'est pas rare de trouver dans le Massif central (Auvergne, etc.), des Vierges de caractère roman, datant de l'époque gothique.

Il existe à Louvain même, au couvent des Sœurs Noires, une Vierge romane authentique, en très mauvais état, qui peut donner une bonne idée de ce qu'était tout d'abord la *Sedes sapientiae* de Saint-Pierre [1], à moins que ce ne soit cette statue elle-même. C'est une œuvre grossière en bois de tilleul, composée de pièces séparées, rattachées les unes aux autres par de gros pitons en bois. La tête de la Vierge a été renouvelée, sa main gauche a disparu et les doigts de la main droite ont été entamés au couteau. Le trône n'est plus que fragmentaire, un des accoudoirs manque, un montant du dossier a disparu et l'autre a perdu son amortissement. L'œuvre a été fortement attaquée par les insectes.

A l'exception des chairs, la statue est couverte d'une dorure très ancienne, appliquée sur un enduit crayeux. Sous celui-ci on retrouve à divers endroits une couleur rouge. On peut facilement constater que la statue de la Vierge et le fauteuil avaient été enveloppés d'une toile sur laquelle l'enduit qui devait recevoir la peinture a été étendu. Sous la toile il semble que plus aucune couleur n'apparaît, de manière que la dorure supérieure pourrait appartenir à la polychromie primitive. Toutefois celle-ci n'a pas été conservée tout entière : sans parler des carnations, du fermoir et d'une bordure gemmée au manteau de l'Enfant, les vêtements de la Vierge sont garnis d'un galon polychrome de 0^m03 de largeur, sur lequel des lis héraldiques s'inscrivent dans des losanges [2]. Ce galon présente les caractères du XIV^e siècle. La tête de la Vierge, d'une sculpture très fruste, appartient peut-être à la même époque. La statue aura donc subi alors une forte restauration. Au surplus, sa facture même la rend fragile. L'Enfant est fixé par un piton en bois sur les genoux de sa mère. Deux pitons rattachent la statue creuse de la Vierge à son trône et chacun des côtés de celui-ci est composé de deux montants dans lesquels un panneau vient s'emboîter. Le trône rappelle celui de la Vierge de Saint-Pierre : les accoudoirs s'élèvent légèrement vers le dossier. Les montants sont ornés de nœuds exécutés au tour, et composés d'un triple tore; ils s'amortissent par un nœud surmonté d'une sorte de boule.

L'Enfant est vêtu d'une tunique et d'un manteau. La Vierge avait sur la tête un voile, peint en blanc et flottant bas, le long de ses épaules tombantes; elle porte un manteau s'agrafant sous le menton, une tunique supérieure à larges manches descendant assez bas et une tunique inférieure à manches étroites et retombant

1. Elle était inconnue lorsque M. l'abbé Van Cauwenberg, bibliothécaire de l'Université, l'a signalée à mon attention. Hauteur 0^m895, sans la tête, qui mesure 0^m22, largeur totale 0^m435, profondeur 0^m38.

2. Demi losanges à fond blanc, losanges alternativement à fond rouge et bleu, lis en or.

jusque sur les pieds. Les plis sont parallèles, peu nombreux, sans relief et disposés avec symétrie, l'attitude est raide, tendant à exprimer la majesté. L'Enfant bénissant se présente de face, assis sur les genoux de sa mère, qui tient une boule de la main droite. Il fait songer à la sculpture du XIII^e siècle.

Quoique des statues de cette espèce ne soient pas communes, il en reste pourtant divers exemples. Citons au Musée du Cinquantenaire, une vierge du XII^e siècle [1] en bois de tilleul, provenant du château de Hermalle près de Huy, beaucoup mieux conservée que la nôtre, mais dont la polychromie parait être refaite et dont les dimensions sont assez modestes (h. 0^m55). Elle est exécutée d'après la même technique, polychromie sur pâte crayeuse, appliquée sur une toile, Enfant et siège exécutés en des pièces de bois séparées. Dans cette œuvre la tête de la Vierge est demeurée presque intacte, elle est ceinte d'une couronne, qui n'est qu'un cercle de bois fixée au moyen de plâtre; la chevelure, indiquée seulement par la polychromie, flottait sur ses épaules. Citons aussi les Vierges signalées par M. Bréhier et les Madones scandinaves. Celles-ci ne sont pas antérieures au dernier quart du XII^e siècle; dans un certain nombre, l'Enfant a disparu mais, sur les genoux de la mère, on remarque l'ouverture laissée par le piton en bois qui le retenait [2].

On peut se demander par quel hasard une vieille madone de cette famille est entrée dans la possession des Sœurs Noires de Louvain. La fondatrice, Elisabeth Ymbrecht, était venue du pays de Liége en 1438 [3] et s'était établie d'abord dans une modeste maison. En 1462 seulement elle obtient de l'évêque Louis de Bourbon la permission de construire une chapelle. Ce ne peut donc être pour les Sœurs Noires elles-mêmes que la statue a été exécutée. Elle vient d'ailleurs, et ceci nous rappelle que la fondatrice n'était à Louvain que depuis quatre ans lorsque, par un accord entre le chapitre de Saint-Pierre et le conseil de la cité, on écarta l'ancienne *Sedes sapientiae* et on exécuta la statue qui la remplaça. Nous ne conclurons pas que la vieille statue des Sœurs Noires est la *Sedes Sapientiae* primitive de Saint-Pierre. Il existe des différences marquantes, notamment dans les draperies [4], entre elle et la statue vénérée depuis 1441. Mais en somme ces différences ne sont pas d'une très grande

1. Citons aussi Notre-Dame de Familleureux, Hainaut, très restaurée et de vieilles madones, à Thuin, à Vorselaer (Anvers), à Alsemberg.

2. Voir AF UGGLAS, *Article et ouvrage cité*, (dates, pp. 190 et suiv.)

3. VAN EVEN, *o. c.*, p. 517.

4. Parmi les différences dans les draperies, citons la façon dont la tunique supérieure de la Vierge des Sœurs Noires se relève de la même manière, symétriquement, sur le bas des deux jambes. Ce détail se retrouve dans une Vierge citée par L. BRÉHIER, *o. c.*, p. 223. — Les vierges scandinaves, plus gothiques, celle de Familleureux, etc., se rapprochent du système de la Vierge de Saint-Pierre, tunique relevée d'un côté seulement.

importance. Elles pouraient s'expliquer par le fait que le sculpteur du XV^e^ siècle a voulu donner à la Vierge louvaniste une expression plus maternelle et qu'il a sacrifié quelque peu au style de son époque.

Quoi qu'il en soit, si la Vierge fragmentaire des Sœurs Noires n'est pas la statue de la *Sedes sapientiae*, mise hors d'usage avant le milieu du XV^e^ siècle, elle est du moins une sœur de celle-ci.

A ce titre déjà elle méritait d'être citée à propos d'une image de la Vierge, synthèse de la dévotion que la ville de Louvain et son Université ont toujours vouée à Marie, siège de la Sagesse.

LA VIERGE DE VAN EYCK

par le chanoine Van den Gheyn, à Gand.

La Vierge dans l'art est un sujet, qui, à maintes reprises déjà, tenta la plume des critiques ou historiens de l'art, et qui manifestement trouverait sa place toute indiquée au Congrès Marial. La sculpture, comme la peinture, a largement contribué à magnifier Marie, et il semble qu'il serait tout naturel de le rappeler au cours de ces assises solennelles tenues à la gloire de notre divine Mère.

Mais trop vaste serait la matière, s'il fallait la traiter dans toute son ampleur; voilà pourquoi nous nous contentons de n'en aborder qu'un seul détail, pour le mettre en relief et en tirer la conclusion, dont pourraient peut-être s'inspirer ceux qui cherchent à traduire par l'art la beauté de Marie.

Les circonstances ont appelé l'attention générale sur l'immortel chef-d'œuvre des van Eyck : l'Agneau Mystique. Quoi qu'il en soit, des éloges qui lui furent adressés en ces derniers temps, il reste et demeurera l'œuvre maîtresse de la peinture médiévale. Il ne sera donc pas sans intérêt de se demander et d'examiner comment ces géniaux artistes ont traité la figure de la Vierge.

Elle s'y retrouve deux fois : à l'intérieur du retable comme à l'extérieur des volets. Mais pour l'avoir peinte deux fois, van Eyck ne l'a pas représentée dans des situations identiques. Celles-ci au contraire sont nettement distinctes, et l'une d'elles notamment est clairement précisée par le récit évangélique lui-même. En effet, la zone médiane au revers des volets protecteurs du polyptique, représente l'Annonciation. L'auteur inspiré a déterminé non seulement les personnages de la scène à reproduire, mais leur expression, et

si le peintre, par un pieux anachronisme, a pu modifier le cadre où se passe l'action, il lui faut cependant respecter les sentiments que traduisent les paroles qui ont été prononcées.

van Eyck n'hésite pas à nous en donner la formelle assurance, puisque, à hauteur des lèvres de l'ange, il inscrit ces mots : *Ave gratia plena, Dñus tecum*, et de même son pinceau retrace près de la tête de la Vierge la réponse définitive de Marie, qui clôt le céleste entretien : *Ecce ancilla Domini.*

Il est donc évident que cette double indication fournie par le peintre lui-même, détermine de la manière la plus positive son intention et le sentiment qu'il a tenu à exprimer dans la figure de l'ange, comme dans celle de Marie.

Gabriel sera le divin messager, tout pénétré de respect devant celle qu'il salue pleine de grâce, et dont il reconnaît l'éminente dignité par le seul fait qu'il proclame que le Seigneur est avec elle. Et de fait lorsqu'on analyse les traits de ce visage supra-terrestre, on en sent la candeur angélique s'inspirer de la vénération la plus profonde envers celle qui est destinée à devenir la Mère du Christ et la Reine des Anges.

Quant à la Vierge elle-même, son expression se règlera sur les dernières paroles sorties de sa bouche : *Je suis la servante du Seigneur.*

Si l'on parcourt le récit sacré, on constatera que l'âme de Marie fut saisie au moins d'un triple transport. Ce fut tout d'abord un mouvement de trouble engendré par la crainte, et que l'évangéliste a soin de noter : *turbata est in sermone ejus.* A ce pieux effroi succéda un sentiment de surprise, auquel naturellement se mêlait une émotion admirative pour l'événement annoncé et devant se produire en elle. Cette passion, la Vierge la traduit par la question qu'elle pose : *Quomodo fiet istud!* Enfin l'ultime impression de Marie est rendue par ces mots : *Ecce ancilla Domini*, c'est son acquiescement à la volonté divine, en raison de son humilité et de sa parfaite soumission au Seigneur.

On le voit, par le choix même du texte qui ouvre et ferme le colloque entre la Vierge et l'Ange, van Eyck a nettement déterminé l'expression qu'il cherchait à donner à ces deux personnages : chez l'un le respect commandé par la dignité de celle qu'il salue, chez l'autre l'humble modestie, qui s'inspire d'une entière subordination au plan providentiel.

C'est, comme il est facile de s'en convaincre, la scène à représenter qui décide des intentions du peintre dans le choix de ses figurations, et ainsi que nous le faisions remarquer à l'instant, ce choix était nécessairement limité aux divers moments de l'action à reproduire.

Mais il en ira tout autrement pour le type de la Vierge qu'il aura à créer pour l'intérieur du retable. Il n'est plus question d'y représenter un fait évangélique ou autre, c'est une œuvre de pure imagination, ou pour mieux dire de la plus haute pensée théologique.

Un congrès marial ne peut évidemment pas servir de prétexte pour discuter la véritable interprétation qu'il convient de donner à ce tableau unique au monde, mais son importance même doit nous inviter à examiner ici de plus près l'image de la Vierge.

On est généralement d'accord pour déclarer que la zone supérieure du polyptique représente le ciel, tandis qu'il est manifeste que l'adoration de l'Agneau mystique figuré au registre inférieur, se passe sur la terre. N'importe qu'il s'agisse, ou non, de la *terra renovata*, de la Jérusalem céleste, les décors pour cette double scène sont tout différents.

L'identification de l'auguste personnage assis à la gauche de la Vierge, est-elle absolument requise pour mettre en meilleure évidence les prérogatives accordées à Marie? Nous ne le croyons pas, car soit qu'on se mette d'accord avec la constante tradition remontant à l'origine du tableau et qu'on reconnaisse en cette divine figure la personne du Père éternel, soit que l'on préfère suivre l'opinion plus récente d'après laquelle c'est Dieu le Fils qui préside à l'Adoration de l'Agneau à côté de sa Mère, la conclusion pour ce qui concerne Marie, reste la même dans les deux cas. Alors que précédemment nous la retrouvions dans sa modeste chambre de Nazareth, ici nous la contemplons dans toute la splendeur de sa gloire, bénie entre toutes les femmes, élevée au-dessus de toutes les créatures. En effet, qu'on veuille bien nous permettre d'y insister : qu'on dise Marie assise à côté du Père, qui la reconnaît pour sa fille, ou à côté du Fils, qui l'a choisie pour sa mère, il n'en résulte rien de plus ou de moins pour la Vierge, qui doit sa suréminente dignité et sa grandeur insurpassée à la Rédemption du Christ et dont le retable offre l'image lumineuse et si justement admirée.

Il paraît donc absolument certain que van Eyck a voulu peindre la *Virgo gloriosa* que chante l'Église, celle qui est proclamée la Reine du ciel et de la terre. C'est ici qu'il convient de signaler la méthode suivie par l'artiste, pour faire valoir le vrai triomphe de la Vierge. Son incomparable beauté, de même que le sommet inégalé de son élévation, sont mis en relief par l'inscription qui entoure la tête de Marie. Que nous dit-elle? Que Marie est plus belle que le soleil, plus élevée que toutes les étoiles. Veut-on la comparer avec la lumière, elle la surpasse, car elle est l'éclat de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté divine. Si nous voulons analyser ce texte, qui est tiré du livre de la Sagesse, mais où van Eyck a

interverti l'ordre des versets, il nous faudra reconnaître que la conséquence obligée de la suréminence de la Vierge, c'est sa beauté, supérieure à celle du soleil, des étoiles et de la lumière elle-même. Car la raison nous la découvrirons en Dieu même, puisque l'éclat de la lumière éternelle rejaillit à ce point sur Marie, qu'elle est destinée à devenir le très pur miroir de la divine majesté.

Il existe donc une véritable corrélation entre les attributs de Dieu et l'idéale beauté de la Vierge, qui en est le fidèle et incomparable reflet.

Telle sera la pensée maîtresse qui guidera le génial pinceau de van Eyck, et alors que tant d'artistes, pour célébrer la gloire de la Mère du Christ, se sont plus à l'entourer de faste et de pompe empruntés à la terre, nos grands maîtres du moyen âge se sont avant tout préoccupés de faire ressortir dans le type Marial *ce qui le rapprochait davantage de Dieu.*

Dans une de ses sublimes élévations sur les mystères, Bossuet énumère les trois principales vertus requises en Marie, pour être la Mère de Dieu. Il cite avant tout la pureté, supérieure même à celle des anges, car Marie devait être unie au Père éternel, pour produire le même Fils que lui; elle devait en outre être disposée par la même pureté à recevoir le Saint-Esprit.

« Mais tout cela, ajoute Bossuet, n'était rien sans humilité. Les mauvais anges étaient chastes; mais avec toute leur chasteté, parce qu'ils étaient superbes, Dieu les a repoussés jusqu'aux enfers. Il fallait donc que Marie fût humble, autant que ces rebelles ont été superbes : et c'est ce qui lui a fait dire : *Je suis la servante du Seigneur.* L'humilité est donc la seconde vertu qui doit apparaître en Marie. Il ne fallait rien moins pour la faire Mère.

» Mais la dernière disposition était la foi. Car il fallait concevoir le Fils de Dieu dans son esprit avant que de le concevoir dans son corps; et cette conception dans l'esprit était l'ouvrage de la seule foi : *qu'il me soit fait selon votre parole.* Par là donc cette parole entra dans la sainte Vierge comme une semence céleste : et la recevoir en soi, qu'était-ce autre chose que de concevoir le Verbe en esprit? »

A lire ce passage devant l'image de la Vierge, telle que nous la trouvons sur le retable de l'Agneau, n'est-ce pas en même temps en donner le commentaire le mieux approprié, et la plus judicieuse interprétation ?

Dans les traits si calmes et si sereins de cette suave figure, quelle merveilleuse pureté! Ces yeux si modestement baissés, cette bouche à peine entrouverte, cette attitude à la fois si simple et si digne, tout traduit l'innocence la plus parfaite, la candeur immaculée. C'est bien la Vierge telle que nous la concevons avec l'attrait de cette pureté, dont rien ne vient ternir la blancheur et l'éclat. Et

lorsque, pénétrant plus avant dans l'analyse de ce visage dont l'ineffable paix ne paraît pas capable d'être troublée nous sommes saisi d'un sentiment de profonde et souveraine humilité qui tout entier le baigne et l'inspire. Ces deux vertus s'allient si bien dans l'expression de cette figure pleine de douceur et de noblesse, qu'il serait bien difficile de dire quelle est, des deux, celle qui domine et semble prévaloir.

Marie absorbe sa pensée dans une pieuse méditation, et ses yeux suivent sans arrêt la lecture du livre qu'elle tient. S'il n'est pas ici possible de déterminer le texte sacré ouvert devant elle, comme c'est le cas pour saint Jean-Baptiste, dont la page du livre porte le premier mot du chapitre XL d'Isaïe, il ne sera pas téméraire de dire que la Vierge, elle aussi, concentre sa pensée sur quelques paroles prophétiques se rapportant au Rédempteur, et dont elle voit en elle l'accomplissement.

C'est le témoignage rendu par l'artiste à sa foi, à cette foi, qui selon le mot de Bossuet, devait concevoir le Fils de Dieu dans son esprit, avant que de le concevoir dans son corps virginal.

Aussi se manifeste à nos yeux émerveillés cette triple vertu : la pureté, l'humilité et la Foi, qui ont rendu Marie vraiment digne d'être la Mère de Dieu.

van Eyck à bon droit, a jugé superflu de recourir à d'autres éléments pour faire ressortir le véritable caractère de la grandeur de la Vierge, et voilà pourquoi la Vierge triomphante de l'Agneau mystique nous apparaît comme le type le plus accompli de la beauté mariale.

M. Jos. Destrée, conservateur honoraire aux Musées royaux du Cinquantenaire, signale à la suite du rapport de M. Van den Gheyn, l'intérêt que présenterait la documentation, aussi complète que possible, de l'iconographie mariale, en Belgique. Il estime qu'il conviendrait d'organiser des comités diocésains composés d'ecclésiastiques, délégués par leur évêque, et d'archéologues d'une compétence reconnue, auxquels serait dévolue la mission de recueillir d'une part toutes les représentations graphiques connues et d'autre part, des photographies de toutes les statues miraculeuses ou célèbres par leur mérite artistique.

Un comité central, émanation directe des comités diocésains, serait chargé de faire le tri de tous ces éléments, dont l'importance, au point de vue artistique, archéologique et iconographique ne saurait échapper à personne.

Il existe déjà, au grand séminaire de Malines, un fond considérable d'estampes mariales recueillies surtout en Belgique par feu l'abbé van Roost. Cette documentation, constituée par une seule, personnalité montre ce que des efforts coordonnés ne laisseraient pas de produire du jour où ils seraient assurés de la protection effective de l'autorité religieuse et de la collaboration dévouée de connaisseurs éclairés.

TROISIÈME SECTION

ŒUVRES MARIALES ET APOSTOLAT

Président : Le R. P. THIBAUT, supérieur de la résidence des R. P. Jésuites, à Bruxelles.

Vice-présidents : M. le chanoine LE GRAND, aumônier à l'école des cadets de Namur;

M. Edgard JANSSENS, professeur à l'Université de Liége.

Secrétaires : M. le comte CORNET DE PEISSANT, curé de Saint-Antoine, à Bruxelles;

M l'abbé PICARD, rédacteur en chef de *L'Effort*, journal de A. C. J. B.

I. DÉVOTION A MARIE

LA SALUTATION DES STATUES DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

par le R. P. Dom Franco de Wyels, O. S. B., Afflighem.

Le culte, tout comme la sanctification de la Très Sainte Vierge, présente ce caractère unique d'être, dès l'abord, achevé, absolu, intégral et, si j'ose dire, radical. De même, en effet, que sa conception fut immaculée, c'est-à-dire préservée intégralement de toute tache de la chute originelle et sanctifiée par la plénitude de la grâce, ainsi qu'il seyait à la future Mère du Rédempteur, de même aussi le culte de cette Vierge privilégiée fut inauguré solennellement, dès la première annonce qui lui fut faite de sa merveilleuse destinée. Avant même que de lui dévoiler le mystère de sa prédestination à la maternité divine et virginale, l'Ange Gabriel avait reçu pour mission préalable de béatifier officiellement, de la part du Très-Haut, celle qui seule, sans s'en douter, fut l'objet de la prédilection éternelle de la T. S. Trinité. Et, en même temps qu'il la béatifia, il inaugura son culte par une salutation unique. Elle était l'écho angélique de la louange éternelle que s'en font mutuellement les Trois Personnes de la Très Sainte Trinité : « *Ave, gratia, plena!...* Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie par dessus toutes les femmes ! »

Ce salut, tout chargé des gages de prédilection et des promesses de gloire qui sont l'apanage de l'humble Vierge de Nazareth, résume en une formule aussi simple et claire qu'énergique et sublime, tout ce que les enfants de Marie ont trouvé depuis de plus suave et de plus éloquent à la louange de leur Mère. La salutation angélique était, en effet, le point de départ et le résumé de tous les éloges que les Pères de l'Église ont adressés à la Mère du Christ; elle était pour eux la preuve irréfutable de ses prérogatives de sainteté, l'argument, dur comme le roc, lucide comme le cristal, de ses titres et privilèges les plus éclatants; elle était l'exorde, le thème et la conclusion de tous leurs discours en l'honneur de la Reine des cieux; elle était la base et la synthèse de toute leur théologie mariale.

La salutation angélique était aussi le cri de leur cœur, l'expression naturelle de leur piété, l'invocation spontanée qui s'échappait de leurs lèvres dès que leur âme s'élevait par la prière ou la contemplation vers la Mère du Sauveur.

Quoi d'étonnant qu'une dévotion aussi profonde et universelle trouvât son écho et son expression officielle dans la liturgie de l'Église?

Toutes les messes et tous les offices composés en l'honneur de la Très Sainte Vierge reprennent à la lettre et commentent à l'envi les paroles de la salutation angélique. Les formules les plus communes des chants de la messe, à part l'*Ave Maria* même, ne sont-ce pas le *Salve sancta parens*, Salut, ô Sainte Mère! le *Benedicta et venerabilis es Virgo Maria :* Vous êtes bénie et digne de vénération, ô Vierge Marie; le *Felix es, sacra Virgo Maria et omni laude dignissima :* Vous êtes heureuse, ô sainte Vierge Marie, et bien digne de toute louange; le *Beata es, Virgo Maria, quae omnium portasti Creatorem :* Vous êtes bienheureuse, ô Vierge Marie, qui avez porté le Créateur de toutes choses, et autres semblables, qui ne sont que des variations, des paraphrases de la salutation angélique? Il en est de même des hymnes et antiennes de l'office de la Sainte Vierge, par exemple de la célèbre hymne des vêpres : « *Ave, maris stella :* Salut, étoile de la mer », poésie attribuée à Fortunat (VI s.), dans laquelle l'auteur interprète l'*Ave* de l'Ange comme étant le changement, le renversement du nom de notre première Mère (EVA-AVE) :

Sumens illud Ave
Gabrielis ore,
Funda nos in pace,
Mutans Evae nomen.

Non moins célèbre est l'antienne *Salve Regina*, composition d'Adhémar, évêque du Puy (XI^e s.), qui débute par cette salutation aussi tendre que pieuse : « Salut, ô Reine de miséricorde, notre vie, notre douceur, notre espoir, salut» !

Cette antienne eut une vogue inouïe dans la dévotion mariale tant des simples fidèles que des ecclésisatiques et religieux, non moins dans la piété privée que dans la piété liturgique. Les légendes du moyen âge abondent en récits merveilleux de grâces et bienfaits obtenus par le chant ou la récitation de cette belle invocation.

Aucune prière cependant ne fut plus populaire que l'*Ave Maria* même, surtout à partir du XII^e siècle, quand l'usage se répandit d'employer la salutation angélique comme formule de prière.

Il n'entre pas dans notre sujet de retracer l'histoire de cette invocation mariale par excellence. Qu'il nous suffise de rappeler ici une phrase d'un écrivain national du début du XII^e siècle, le bienheureux Franco, deuxième abbé d'Afflighem. Dans un écrit célèbre : *De la grâce de Dieu*, cet auteur traite longuement des privilèges de grâce que le Seigneur accorda à la Mère du Christ, et dans une page sublime il paraphrase admirablement le salut de l'Ange. Il conclut son commentaire par ces paroles suggestives : « C'est donc à bon droit que toute condition, tout âge et tout rang se prosterne devant Marie en la saluant avec l'Ange. C'est à bon droit que toute voix, toute langue et toute âme s'écrie : Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes. »

Cette seule phrase ne suffit-elle pas à démontrer qu'à l'époque du véné-

rable Franco d'Afflighem l'habitude de saluer la Très Sainte Vierge par les paroles mêmes de l'Ange était une dévotion universelle, pratiquée par les fidèles *de toute condition, de tout âge, de tout rang?*

Il serait superflu d'insister sur la part qu'eurent plus tard Saint Dominique et ses fils, ainsi que les fils de saint François, dans la propagation de cette dévotion, devenue pour eux un véritable instrument d'apostolat.

Ce qui importe pour notre sujet, c'est de constater l'usage général de vénérer la Très Sainte Vierge en employant les paroles de la salutation angélique. De là à conclure à la dévotion de saluer les *statues* de la Très Sainte Vierge il n'y a qu'un pas. Et ce pas semble d'autant plus justifié que la pratique de *vénérer les statues et images* de la Très Sainte Vierge remonte aux époques les plus reculées du christianisme. Quoi de plus naturel dès lors que de supposer que la dévotion aux statues et images ait été conjuguée avec celle de la dévotion à la salutation angélique ! L'*Ave Maria* n'était-il pas l'expression spontanée, quasi inévitable de toute piété s'extériorisant devant une image de la Mère du Rédempteur? C'est le cri qui devait jaillir irrésistiblement du cœur sur les lèvres de quiconque s'inclinait ou s'agenouillait pour vénérer l'image de cette Mère divine. Il est à peine besoin d'insister sur la connexion intrinsèque entre ces deux aspects de la dévotion mariale.

Essayons plutôt de mettre en lumière combien cette pratique est recommandable et agréable à la Vierge et combien elle est opportune pour la piété des fidèles.

Pour saisir combien elle est agréable à la Mère de Dieu et notre Mère, il suffit d'une simple comparaison : Supposons qu'une mère, se trouvant fort éloignée de ses enfants, apprenne que ceux-ci, pour lui témoigner leur amour, saluent respectueusement son portrait partout où ils le voient exposé. Quelle ne serait pas sa joie, son émotion? Et avec quelle tendresse ne leur rendrait-elle pas en esprit ce salut affectueux? Son amour maternel en serait augmenté autant que touché, et elle serait animée du plus vif désir de témoigner à son tour à des enfants aussi dévoués toutes les délicatesses de son cœur reconnaissant. Peut-on concevoir qu'il en soit autrement de notre Mère du ciel, si nous saluons respectueusement ses images ou statues partout où nous les rencontrons, non seulement à l'église mais aussi dans les maisons et le long des chemins? Et il semble que cette vénérée Mère doit y être particulièrement sensible si, pour la saluer, nous nous servons des paroles si élogieuses que lui adressa le premier l'Ange Gabriel, paroles qui lui rappellent toutes les grâces de sa glorieuse prédestination et de sa divine maternité.

La Sainte Vierge ne saurait être indifférente à cette dévotion à l'égard de ses statues ou images, pas plus qu'elle ne saurait se désintéresser des insultes que les impies leur adressent. Notre âme ne frémirait-t-elle pas d'horreur en apprenant que des mains sacrilèges ont fait subir des outrages à une statue de la Vierge sainte, et notre piété filiale n'en serait-elle pas tout aussi offensée? Pourquoi, si ce n'est que les hommages aussi bien que les offenses qui s'adressent à l'image d'une personne, vont, en réalité, à la personne même représentée par l'image.

Il est donc manifeste que la pratique de saluer les statues de la Sainte Vierge doit être particulièrement agréable à la Reine des Cieux, et qu'on ne saurait trop la recommander à la piété des fidèles. D'autant plus qu'elle constitue une forme de dévotion qui est à la portée de tous. C'est bien l'expression la plus réduite, et pourtant combien riche et éloquente, du culte marial. Ici pas n'est besoin de science théologique ni d'érudition quelconque. Il suffit de la foi la plus élémentaire en la Mère du Sauveur et d'un peu d'amour filial envers notre Mère à tous.

Les avantages de cette dévotion envers les statues de la Vierge seront considérables pour toute âme qui la pratique fidèlement, car la moindre récompense que cette Mère divine nous payera en retour sera une bienveillance, une protection particulière pour ceux qui, tout le long du chemin de leur vie, célèbrent ainsi ses gloires immortelles. Chaque fois que, saluant ses statues, nous lui redirons l'*Ave* de l'Ange, son cœur maternel nous redira du fond du ciel un *Salve* récompensateur, comme elle fit, un jour, d'une façon sensible, devant son bien-aimé serviteur, saint Bernard, quand celui-ci, visitant l'abbaye d'Afflighem, eut salué, selon son habitude, la statue de la Vierge qui se trouvait dans le cloître. Sans doute, c'est là une grâce particulière à laquelle nul d'entre nous n'oserait prétendre; mais nous nous estimerons trop heureux d'être assurés de sa bienveillance invisible, en attendant le prestigieux moment où nous entendrons, nous aussi, non plus comme un écho jaillissant de son image, mais comme la voix authentique de notre Mère céleste, l'accueillant salut, le *Salve* qui nous saluera à l'entrée.

Qu'il nous soit permis de clore cette brève exhortation à la salutation des statues de la Sainte Vierge, par une page du vénérable Franco d'Afflighem, dont je vous citais tout à l'heure le début. C'est comme un écho d'il y a huit siècles, qui nous vient de l'endroit béni où, selon une tradition vénérable, saint Bernard reçut en retour le salut de la Vierge. Il est permis de voir dans ce salut de Marie plus qu'une réponse à l'*Ave* de saint Bernard : on aimerait y voir une réponse au salut de celui qui, à cet endroit même, avait écrit à la gloire de Marie la page immortelle que je me permets de vous lire :

« C'est à bon droit que toute condition, tout âge et tout rang se prosterne devant Marie en la saluant avec l'Ange. C'est à bon droit que toute voix, toute langue et toute âme s'écrie : Je vous salue, Marie, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre les femmes ! En effet, tout ce que Marie, bien que par une prérogative toute particulière, a obtenu de la grâce de Dieu, était destiné par la divine Miséricorde au salut du monde entier. Marie est le bien commun de tous, et de la plénitude de la Vierge fut remplie la solitude des peuples. Vous tous donc qui êtes assoiffés, soupirant ardemment après les douceurs de la grâce, approchez-vous avec respect de la plénitude du cœur de Marie, d'où débordent une telle abondance et une telle douceur de piété que ni son abondance n'ait jamais fait défaut, ni sa suavité engendré de dégoût. Buvez donc, buvez de cette source de piété ! Buvez et désaltérez votre cœur, mais ne pensez pas qu'en buvant vous étancherez votre soif. C'est le propre de l'amour des choses éternelles qu'il enflamme toujours

davantage les désirs des amants, sans jamais les en dégoûter. Nul esprit ne saurait estimer, nulle langue exprimer combien Dieu a accordé de grâces à l'homme par l'intercession de Marie, la couronne des Vierges ! Marie, étoile des mers, lumière des errants, espoir des désespérés, consolatrice des affligés, joie commune de tous les fidèles du Christ ! Loin d'avoir déjà satisfait à notre désir de célébrer ses louanges, nous ne croyons pas même que nous pourrons y satisfaire avant la fin de cette vie mortelle. Ayant une fois goûté la douceur de ses louanges, on se sent enflammé de désirs de plus en plus ardents. Mais le souvenir quotidien de Marie et la répétition fréquente de son très doux nom rafraîchissent eux-mêmes comme par une rosée divine l'ardeur de nos pieux désirs. Après le nom unique de son Fils aimé, qui surpasse tous les noms, ni le ciel ni la terre ne peuvent nommer aucun autre nom, d'où les âmes pieuses aient retiré tant de grâces, tant d'espoir, tant de douceur et tant de consolation. Toutes les fois, en effet, que les serviteurs de Marie entendent son très doux nom, ils goûtent intérieurement, à la suite de ce pieux son et de la douceur du nom entendu, une joie ineffable. En effet, le nom de Marie possède quelque chose d'admirablement suave et divin, de sorte qu'il exhale une odeur d'aimable suavité dès qu'il résonne dans le cœur de ceux qui l'aiment. Et ce qui est vraiment merveilleux pour le nom de Marie, c'est qu'on l'entend prononcer chaque fois comme un nom nouveau: Marie, la Vierge sainte, la digne Mère de Dieu, la très bénigne consolatrice, l'avocate très puissante des siens ! »

Le vénérable auteur s'aperçoit qu'il s'est laissé entraîner par son amour enthousiaste, au risque de devenir prolixe, sinon exagéré, dans la louange de Marie. Il n'essaie pas même de s'en excuser. Il en revendique, au contraire, le droit et l'honneur par cette phrase énergique et presque sévère, qui nous dispensera, nous aussi, d'excuses similaires :

« Quelqu'un trouvera peut-être, dit-il, que j'ai exagéré dans la louange de notre Marie, de la nôtre, oui, je le répète, de la nôtre ! Mais personne ne le trouvera, à moins qu'il ne soit ingrat envers la Mère et impie envers le Fils. »

LES TROIS « AVE MARIA » ET LE CULTE DE LA SAINTE TRINITÉ

par le R. P. Clovis de Provin,
Directeur du Propagateur à Blois (L.-et-C.)

La gloire de la Très Sainte Vierge est intimement liée, dans le plan divin, à celle de Jésus-Christ et à celle de l'adorable Trinité. Tout nous vient du Père par le Verbe dans l'Esprit-Saint, mais tout nous a été donné en Marie et par Marie. Il a plu au Très-Haut de déverser en Elle la plénitude des grâces et de manifester par Elle sa puissance, sa sagesse et sa bonté. La dévotion des Trois *Ave Maria* a pour but de reconnaître cette vérité capitale. Plus on la répand parmi les fidèles, plus on étend, par voie de conséquence, le culte du mystère chrétien de la Très Sainte Trinité, en conduisant les âmes au Père, au Fils et au Saint-Esprit, par Marie Immaculée.

Il faut donc promouvoir cette dévotion :

1° *Parce qu'elle répond à une nécessité de l'heure présente en initiant les âmes à la connaissance et à l'amour du grand mystère chrétien, que, trop souvent, elles ignorent ;*

2° *Parce qu'elle nous donne une très haute idée de la Très Sainte Vierge, en nous la présentant dans ses admirables relations avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit, triple affinité d'où découlent, pour Marie la transcendance de ses grandeurs et, pour nous, toutes les grâces de la rédemption.*

Deux points qu'il s'agit de développer et que je propose à votre bienveillante attention.

I

L'adorable Trinité n'est pas assez connue. Elle est même méconnue. On dirait que la généralité des chrétiens, sans en excepter la classe cultivée, sont indifférents au grand mystère de leur régénération spirituelle.

Un jour, nous disent les Actes, Paul ayant demandé à quelques disciples d'Éphèse : « Avez-vous reçu avec foi le Saint-Esprit? » — Il lui fut répondu : « Nous n'avons même pas entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit ! » Combien de fidèles, aujourd'hui encore, ignorent non seulement le Saint-Esprit, mais le Verbe et le Père?

Déplorable aveuglement ! Dieu, par un acte d'amour très libre, a voulu nous révéler le secret de sa vie intime. Nous savons, par la lumière de la foi, qu'Il est infiniment simple et un, et tout ensemble Père, Fils et Saint-Esprit : Père qui engendre éternellement son Fils par voie de connaissance et lui donne toute sa substance; Fils qui subsiste par cette génération et vit de cette communication infinie, égal et consubstantiel au Père; Esprit Saint, qui, procédant du Père et du Fils par voie d'amour, est réellement distinct de l'un et de l'autre, tout en n'ayant avec eux qu'une seule nature et une même divinité.

Tel est le mystère qui doit nous jeter dans l'éternelle extase du bon-

heur : mystère obscur sans doute, mais singulièrement consolant, puisqu'il contient toute la vie, toute la gloire et toute la béatitude de Dieu. En nous le dévoilant, Dieu nous a traités en amis; malheureusement, ce mystère reste sans écho profond dans l'âme et dans la vie de beaucoup trop de chrétiens !

Et pourtant, « *ce qui est capital*, disait saint Grégoire de Nazianze, c'est tout ce qui concerne la foi à la sainte et bénie Trinité ».

« Nulle part, dit à son tour saint Augustin, l'erreur n'est plus périlleuse, la recherche plus laborieuse, mais aussi *nulle part la découverte de la vérité n'est plus fructueuse.* »

« Le culte le plus tendre et le plus fécond en larmes est le culte rendu aux insondables profondeurs de la Sainte Trinité, » ajoute le P. Faber.

Voilà ce qu'ont dit des génies chrétiens, qui ne se résignaient pas à faire du plus grand de nos mystères une spéculation purement théorique ou un simple jeu de subtilités métaphysiques.

Ils estimaient avec raison que le culte de la SainteTrinité doit occuper la première place dans notre vie, et être à la base de toute piété solide et de toute doctrine chrétienne.

Pourquoi accordaient-ils tant d'importance à ce mystère? Les motifs qui les guidaient sont faciles à comprendre :

a) La Sainte Trinité est la source et le fondement de tous les mystères, la substance même du christianisme. La prédication de ce nom trois fois saint est l'œuvre propre de l'Évangile.

b) Nous sommes en réalité, par le baptême et la grâce, les fils de Dieu, et nos relations intimes avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit doivent être, ici-bas, à travers l'obscure clarté de la foi, le prélude de la vie que nous devons avoir en Dieu dans le ciel, pendant l'éternité : *haec est vita aeterna !*

c) En dehors de la Sainte Trinité, il ne peut y avoir de vie chrétienne véritable; l'économie de la grâce serait inintelligible et la rédemption incompréhensible. Notre Jésus ne serait pas notre Sauveur s'Il ne réunissait dans sa personne et la nature humaine et la nature divine, pour pouvoir s'offrir en hostie d'infinie valeur à la justice infinie de son Père.

d) Le plan de notre salut comprend tous les moyens par lesquels la Sainte Trinité a voulu se révéler et se communiquer à nous.

Nous ne recevons aucune faveur de l'ordre surnaturel si ce n'est au nom du Dieu unique qui est à la fois Père, Fils et Saint-Esprit. Toutes les merveilles de la puissance, de la sagesse et de la miséricorde divines sont opérées par la vertu de ce saint nom, et il est certain que nos prières et nos œuvres seraient dépourvues de toute valeur pour le ciel si elles étaient faites sans la foi au grand mystère chrétien.

Rien ne nous paraît donc plus grave que l'oubli ou l'ignorance de la vie trinitaire.

Ces considérations nous montrent combien il est important de promouvoir toutes les dévotions qui initient les âmes à la connaissance et à l'amour de la Sainte Trinité.

La dévotion des Trois *Ave Maria* est de celles-là.

Elle porte les fidèles à réciter chaque jour, le matin et le soir, trois *Ave*

Maria pour remercier les trois Personnes divines des privilèges de puissance, de sagesse et de miséricorde communiqués à la Vierge-Mère par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, par amour pour Jésus, par amour pour Marie et par amour pour nous. Elle leur demande surtout de se préserver du péché mortel, qui brise dans les âmes la communion de vie avec la Sainte Trinité. Dans toute vie chrétienne, il faut cela, *au moins cela.*

II

En outre, la dévotion des Trois *Ave Maria* nous donne une très haute idée de la Très Sainte Vierge en nous la présentant, dans ses admirables relations avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit, comme une Médiatrice puissante, sage et miséricordieuse, entre la Sainte Trinité et nous. C'est en effet de cette triple affinité avec les Personnes divines que découlent, pour Marie, la transcendance de ses grandeurs, et pour nous, toutes les grâces de rédemption.

De ce chef encore, il faut promouvoir la dévotion des Trois *Ave Maria*, qui se justifie par la signification qu'on y attache.

Le triple *Ave* à Marie est le pendant du *Trisagion* qu'on adresse à la Sainte Trinité [1]. « Les chérubins et les séraphins, dit saint Ambroise, louent ainsi sans interruption le Seigneur : « *Saint, Saint, Saint,* le Seigneur Dieu des armées ». Ils ne disent pas « *Saint* » *une fois*, pour que vous ne croyiez pas à l'unité des Personnes; ni *deux fois*, pour ne pas exclure le Saint-Esprit; ni *Saints* au pluriel, pour que vous ne croyiez pas à la pluralité des substances; mais ils répètent trois fois « *Saint* » au singulier, afin que, dans cette hymne, vous reconnaissiez la distinction des Personnes et l'unité de l'essence divine. » (Lib. III. De Spiritu Sancto, c. 18.) Nous aimons à répéter nous aussi l'*Ave Maria* trois fois, pour honorer celle qui a, avec chacune des Trois Personnes, la parenté la plus étroite.

Ave, Filia Dei Patris,
Ave, Mater Filii,
Ave, Sponsa Spiritus Sancti,
Ave, Ave, Ave Maria,
Templum totius Trinitatis.

On lit dans la vie de sainte Mechtilde que la Sainte Vierge lui demanda un jour la récitation quotidienne de Trois *Ave Maria* pour remercier les trois Personnes divines de ses trois grands privilèges de Puissance, de Sagesse et de Miséricorde, et en vue d'obtenir, par cette pratique, la grâce de la persévérance finale.

Et d'abord, lui dit Marie, *par le premier « Ave », tu remercieras le Père de la toute-puissance dont il m'a gratifiée en élevant mon âme au-dessus de toute créature, à tel degré, qu'après lui je suis la plus puissante au ciel et sur terre* [2].

1. Les Trois *Ave* ont leur place marquée dans la liturgie romaine. On les récite au début du rosaire. — L'*Angelus* ne se composait, à l'origine, que des Trois *Ave*. — A la fin de la messe, le prêtre s'agenouille aux pieds de l'autel pour réciter les Trois *Ave* avec le peuple.

2. Cf. *Le livre de la grâce spéciale* ou *Révélations de sainte Mechtilde*, traduites

La Sainte Vierge parle ici le langage de l'*appropriation*. On entend, par ce terme l'attribution faite spécialement à une Personne divine d'une perfection ou d'une opération commune à toute la Trinité [1].

Or, le Père étant le Principe-Source de la Trinité, la source de la vie divine, c'est avec raison que la Sainte Vierge attribue la puissance au premier Principe de tout ce qui existe. Nous disons de même dans le *Credo : Je crois en Dieu le Père Tout-Puissant.*

Quelle est donc la *Toute-Puissance* que la Sainte Vierge demande de reconnaître en Elle par le premier *Ave Maria?*

C'est une toute-puissance :

1° *Dans l'ordre de l'union hypostatique ;*

2° *Dans l'ordre de la nature ;*

3° *Dans l'ordre de la grâce et de la gloire.*

Je m'explique :

Il y a trois sortes de paternités qui nous révèlent la Puissance de Dieu :

a) La paternité *génératrice*, par laquelle le Père engendre éternellement son Verbe ;

b) La paternité *créatrice*, par laquelle il crée les êtres et la vie dans l'univers ;

c) La paternité *adoptive*, par laquelle il nous fait enfants de Dieu en Jésus-Christ.

Or, c'est à cette triple paternité que le Père tout-puissant a voulu s'associer la Très Sainte Vierge, par une triple maternité analogue.

Il l'a d'abord associée à sa paternité divine par la maternité divine, en faisant d'elle la Mère de son Fils unique ; il l'a encore associée à sa paternité adoptive, en faisant d'elle la Mère de la divine grâce et de tous les élus, c'est-à-dire de Jésus développant sa vie et sa gloire en nous ; il l'a enfin associée à sa paternité créatrice en faisant dépendre *de son consentement libre* l'Incarnation du Verbe, cause finale de la création, *propter quem omnia* [2].

C'est ainsi que toute-puissance a été donnée à Marie au ciel et sur terre.

Après cela, ô ma Mère, « quand j'aurais l'esprit d'un ange et de la plus sublime hiérarchie, mes conceptions seraient trop ravalées pour comprendre » la toute-puissance dont vous a gratifiée le Père, en votre honneur, pour sa gloire, et pour l'amour de nous. Il ne me reste plus qu'à faire

sur l'édition latine des Pères Bénédictins de Solesmes, pages 159, 160. Librairie Oudin, Paris.

1. « C'est ainsi que nous révélons davantage le Père, principe de la Trinité, en lui réservant la puissance, principe de l'opération ; nous manifestons le Fils, idée du Père, en lui réservant la Sagesse, qui se rapporte à la procession d'intelligence ; nous manifestons le Saint-Esprit en lui réservant l'amour, qui est le terme de la procession de volonté. » (R. P. Hugon, *Le mystère de la Très Sainte Trinité*, p. 350.)

« Dieu, dit saint Thomas, est appelé Père des créatures irraisonnables par simple ressemblance de vestige, et des créatures raisonnables par ressemblance d'image. »

2. Cf. Aug. Nicolas, *La Vierge Marie et le plan divin*, pp. 311 à 317. Vol. I.

un geste de génuflexion — cette chute dans le néant, comme parle Bossuet — pour vous dire, avec toute la vénération de mon cœur et ma filiale confiance en votre pouvoir :

Ave Maria, gratia plena, « Mediatrix nostra potentissima » [1].

***

Par le second « Ave Maria », dit la Reine du ciel à sainte Mechtilde, *tu remercieras le Fils de Dieu, la Sagesse incréée du Père, de m'avoir communiqué sa divine sagesse et de m'avoir distribué les trésors de la science et de l'intelligence à un degré tel que je jouis de la Très Sainte Trinité avec une connaissance plus profonde que celle de tous les saints ensemble. Comme un soleil brillant, j'éclaire tout le ciel par la clarté dont il m'a embellie.*

C'est en effet le Fils de Dieu, Lumière de lumière, qui, en devenant Fils de Marie, a revêtu sa Mère du soleil divin : *Mulier amicta sole.*

De même que le Père Tout-Puissant a donné à Marie la toute-puissance universelle, au ciel et sur terre, de même le Fils de Dieu, agissant, d'après la loi de l'appropriation, selon le mode de causalité correspondant à son caractère de seconde Personne divine, s'est plu à donner à sa Mère une science et une sagesse proportionnées à sa puissance.

Quelle science et quelle sagesse ne fallait-il pas en effet à Marie, pour devenir digne Mère de Dieu, digne Mère des hommes, et pour remplir ses fonctions de Médiatrice universelle et de Reine du monde !...

La Mère du Verbe incarné, dit le Père Terrien, « a librement revêtu ce Fils de son humanité; en retour, de quoi la revêtira-t-il, si ce n'est de Lui-même? Et comme il est la Lumière incréée, que verrons-nous en Marie, sinon cette femme de l'Apocalypse, toute resplendissante du soleil qui l'enveloppe comme d'un vêtement? » (*La Mère de Dieu*, t. I, p. 172).

Il serait étonnant que Jésus se soit donné à sa Mère sans lui communiquer, dans la plénitude possible à une créature, les attributs qui lui sont appropriés : l'intelligence, la science, la sagesse, la connaissance transcendante de Dieu et des créatures, dans une progression croissante comme l'aurore jusqu'à son midi. Il l'a voulu, Il l'a pu, donc Il l'a fait; *voluit, potuit, ergo fecit.*

Et ce n'est pas tout. Car, si le Verbe incarné donne à sa Mère les attributs qui lui sont *appropriés*, il faut croire également qu'il la rend participante de ses *propriétés personnelles*, comme seconde Personne de la Sainte Trinité.

C'est le propre du Verbe d'être la splendeur du Père; Marie est la splendeur du Fils et le reflète comme un miroir, *speculum sine macula ;* c'est le propre du Verbe d'être la *Parole* infinie, qui exprime totalement l'essence que son Père lui communique; Marie a le privilège d'*exprimer* Jésus avec toute la perfection possible à une créature, car Jésus, dit saint Bernard, n'ayant pas eu de père selon la chair, a été formé uniquement de la substance de Marie par le Saint-Esprit : *Christus Mariae simillimus fuit, quia totus de substantia matris genitus.* Donc, Marie, en enfantant la

1. Office de Marie Médiatrice, *ad magnif.*

Lumière éternelle, en a épanché sur le monde tous les rayons. « *Quae, virginitatis gloria permanente, lumen aeternum mundo effudit, Jesum Christum.* » (Préface de la messe de la Sainte Vierge.)

Telle est la vérité que nous reconnaissons quand nous adressons à Marie notre deuxième *Ave Maria*. Il nous est agréable de la saluer comme le Siège de la Sagesse, la Mère de la Science divine, la Médiatrice enfin qui connaît tous nos besoins.

Ave Maria, gratia plena, Mediatrix nostra sapientissima!

***

« *Par le troisième* « *Ave Maria* », dit enfin la Sainte Vierge à sainte Mechtilde, *tu remercieras le Saint-Esprit de m'avoir tellement remplie d'amour et de bonté, qu'après Dieu je suis la plus tendre et la plus miséricordieuse.* »

De fait, tant de merveilles d'amour ont été accomplies en Marie, que toutes les paroles qu'on en peut dire semblent manquer de proportion doctrinale. Quand on pense que son sein virginal a été le grand affluent de l'Esprit-Saint [1], de cet amour personnel et subsistant qui procède du baiser mutuel du Père et du Fils, la voix manque pour louer Marie. Il n'y a plus qu'à lui dire, comme à Celui qui s'est fiancé à Elle : *Tibi silentium laus*. Nous ne lisons qu'à genoux ce que l'Évangile nous dit du fruit béni de cette union intime de l'Esprit-Saint avec Marie : *Et verbum caro factum est, et habitavit in nobis*. Marie, toute pénétrée de la vertu du Saint-Esprit, a tant aimé le monde qu'elle lui a donné son Fils unique !

C'est pour cela que l'Esprit-Saint, en se communiquant à Elle, l'a dotée de toutes les propriétés qui le caractérisent comme troisième Personne de l'adorable Trinité.

Il est l'Amour qui donne et qui pardonne, et, par son union avec Marie, Il a fait d'Elle la Mère d'amour et de miséricorde [2]. C'est à travers Elle qu'Il déploie sa fécondité. C'est par Elle qu'Il remplit le ciel et la terre de ses dons [3]. Quelle plénitude de grâces ne suppose pas une telle médiation ! « Marie, a dit M. Olier, est le sein universel où ont été produits le monde et

1. « Marie est le grand affluent de l'Esprit-Saint, et comme l'océan des grâces, où fluent et refluent en plénitude leurs divines communications. » (A. NICOLAS, *op. cit.*, p. 339.)

2. « *Cooperata est caritate ut fides in Ecclesia nascerentur.* » (Saint AUGUSTIN, *De sancta virginitate*, n° 6.)

3. « Dieu ayant voulu nous donner Jésus-Christ par la Sainte Vierge, les dons de Dieu sont sans repentance, et cet ordre ne change plus. Il est et sera toujours véritable qu'ayant reçu *par sa charité* le principe universel de toute grâce, nous en recevions encore, par son entremise, les diverses applications dans tous les états différents qui composent la vie chrétienne. Sa charité maternelle ayant tant contribué à nôtre salut dans le mystère de l'Incarnation qui est le principe universel de la grâce, elle y contribuera éternellement dans toutes les autres opérations qui n'en sont que des dépendances ». (BOSSUET, *Sermon pour la fête de la Conception*, 1669.)

« Du magnifique trésor de grâces apporté par le Christ, rien, d'après les pensées éternelles, ne nous doit être départi si ce n'est par Marie ». (LÉON XIII, *Encycl. sur le Rosaire*, 1891.)

l'Église. » Elle est la Mère spirituelle de tous les enfants de Dieu, dit le Bienheureux Grignion de Montfort : « Le Saint-Esprit ayant épousé Marie et ayant produit en Elle, et par Elle, et d'Elle Jésus-Christ, ce chef-d'œuvre, le Verbe incarné, comme Il ne l'a jamais répudiée, Il continue à produire tous les jours en Elle et par Elle, d'une manière mystérieuse, mais véritable, les prédestinés. »

C'est pour cette raison qu'Il trouve en Elle son paradis et qu'Il lui communique sans cesse une bonté, une tendresse et une miséricorde qui fait d'Elle *notre vie, notre douceur* et *notre espérance.*

Il y a, dans le cœur de notre Mère, un amour assez vaste pour chérir maternellement et Jésus et nous tous, et chacun de nous personnellement, donc pour vouloir donner à chacun de nous lumière, force, consolation, en un mot : toute grâce qui mène au ciel !

Quel bonheur de penser que cette Médiatrice de toute grâce nous appartient, qu'elle est notre Mère, et une Mère toute remplie d'amour et toute miséricordieuse ! C'est pour reconnaître cette vérité si douce que nous remercions le Saint-Esprit en adressant à Marie notre troisième *Ave Maria.* Nous saluons en Elle la Mère de Miséricorde et la Médiatrice pleine de bonté.

Ave Maria, gratia plena, Mediatrix nostra, bonitate plena!

***

Ainsi donc, tout ce que nous avons à louer en Marie est une raison de louer aussi la Trinité, dont elle est le chef-d'œuvre. Fille préférée du Père, Mère bien-aimée du Fils, épouse glorifiée du Saint-Esprit, suivant les rapports qui existent entre elle et chacune des Personnes divines, Marie est digne du triple hommage que nous lui adressons chaque jour ; et si nous saluons en leur principe les privilèges de puissance, de sagesse et de miséricorde qui font de notre Mère, la Médiatrice de toutes les grâces, c'est pour la glorifier d'abord, et ensuite pour obtenir par elle l'intelligence du mystère chrétien, aussi exacte et aussi pénétrante que le demandent la pureté de notre foi et l'intérêt de nos âmes.

En conséquence, nous proposons le vœu que soit instamment conseillée à tous les fidèles la pratique des Trois « Ave Maria », pour promouvoir de plus en plus, par Marie, notre Médiatrice toute puissante, toute sage et toute miséricordieuse, le culte du grand mystère chrétien de la sainte et adorable Trinité. »

Cette confrérie a d'ailleurs été érigée au rang de « primaria » ou d' « archiconfrérie » par S. S. Benoît XV, en date du 30 juillet 1921 et enrichie d'indulgences et de privilèges spéciaux accordés aux prêtres qui s'y inscrivent, tels que celui de l'autel privilégié trois fois par semaine à la messe qu'ils célébreront pour les défunts, et de faveurs exceptionnelles octroyées aux prêtres directeurs de ces associations [1].

1. Pour tous renseignements, écrire à l'auteur du rapport.

EFFICACITÉ PUISSANTE DU ROSAIRE

pour le réveil, l'entretien et le développement de l'esprit chrétien dans le peuple

par le R. P. Liekens, O. P., Bruxelles.

Une remarque préliminaire nécessaire en parlant de l'efficacité puissante du Rosaire comme moyen de réveiller, d'entretenir et de développer l'esprit chrétien, est que le Rosaire n'est pas une suite de Pater et d'Ave même pieusement récités; compris ou pratiqué de cette manière, il ne serait qu'une pratique de piété, très louable certes, mais sans avantages particuliers sur d'autres dévotions et dépourvu de cette influence salutaire vraiment extraordinaire que lui attribuent les Souverains Pontifes, les saints, les pieux écrivains et l'expérience.

Le Rosaire n'est pas une pratique de piété quelconque. Tout en mettant sur nos lèvres les deux plus belles formules de prière dont nous puissions nous servir, il est avant tout un *exercice de réflexion :* il place sous les yeux de notre esprit et nous fait considérer les principaux mystères de notre Rédemption. C'est là son caractère propre et vrai; en cela consiste sa supériorité; c'est là qu'il puise son efficacité.

Le Rosaire, puissant remède contre l'ignorance religieuse.

Et d'abord, le Rosaire compris et pratiqué comme nous venons de l'indiquer, c'est-à-dire comme exercice de réflexion, accompagnant la récitation des Pater et des Ave, est éminemment capable de remédier à l'ignorance religieuse. Qui n'a constaté plus d'une fois, que même les personnes faisant profession de piété, sont insuffisamment instruites des grands mystères religieux? Elles en connaissent, il est vrai, le nom et les grandes lignes; mais elles n'entrent pas, à la lumière de nos saints Livres et d'un exposé plus détaillé de la doctrine catholique, dans l'intime des mystères, pour y découvrir selon les termes de la liturgie du Rosaire, *ce qu'ils contiennent et ce qu'elles doivent imiter, afin d'arriver un jour à posséder ce qu'ils promettent.*

En égrenant notre Rosaire, nous rappelons avec méthode, l'un après l'autre, les principaux traits de la vie de notre Seigneur et de sa divine Mère; nous *repassons*, pour ainsi dire, notre Évangile; nous *étudions* l'ensemble des vérités fondamentales de la foi. Le grand Lacordaire disait à ce sujet : « Il n'y a qu'un livre, c'est l'Évangile; et le Rosaire est précisément l'abrégé de l'Évangile »; et S. Clément Hofbauer, de la Congrégation du T. S. Rédempteur, canonisé il y a quelques années, affirmait que « le Rosaire était toute sa bibliothèque ».

Le Rosaire, par la considération fréquente de ses quinze mystères, familiarise de plus en plus l'esprit avec les grandes vérités de la rédemption et du salut, élargit progressivement le cercle des connaissances religieuses, développe et facilite l'application de l'intelligence aux choses

surnaturelles; il les fait aimer, et porte à l'imitation des vertus qui y sont manifestées; bref il transforme le cœur et l'esprit de ceux qui sont fidèles à le réciter, et les tourne vers le bien.

Léon XIII, le Pape du Rosaire, exprime la même pensée quand il écrit au R^me^ Maître Général des Dominicains : « Considérant, dit-il, des hauteurs où ma charge m'a placé, les maux qui pressent de toutes parts l'Église, je ne juge rien de meilleur et de plus opportun que de recommander et de promouvoir cette manière de prier, afin que, par le Rosaire, grâce à la considération fréquente des mystères du salut, la foi se réveille plus vive dans le cœur des hommes, le feu sacré de la prière, assoupi et éteint par l'erreur et le vice au fond de tant de cœurs, se rallume de nouveau et brille comme un gage de paix, d'élévation morale et de prospérité. »

Puissance du Rosaire pour guérir les maux de la société.

Le grand Pontife met une telle confiance dans l'efficacité et la puissance du Rosaire qu'il l'estime capable de régénérer le monde. « Trois maux surtout, dit-il dans une célèbre encyclique, font le plus grand tort à la société contemporaine : le dégoût d'une vie modeste et active, l'horreur de la souffrance, l'oubli des biens éternels que nous attendons. »

1) Les devoirs et les vertus qui doivent orner une vie obscure et commune sont négligés. Au foyer domestique les enfants se relâchent de l'obéissance qu'ils doivent à leurs parents : il n'y a plus guère de discipline familiale. L'ouvrier, mécontent de son sort, désire une chimérique égalité de fortunes. L'habitant de la campagne quitte le pays natal pour aller chercher le tumulte et les plaisirs faciles des cités.

C'est à cette cause aussi qu'il faut attribuer l'absence d'équilibre entre les diverses classes de la société; tout est ébranlé, les âmes sont en proie à la haine et à l'envie; on viole ouvertement tous les droits : trompés par un faux espoir, beaucoup troublent la paix publique, poussent à la sédition et résistent à ceux qui ont pour mission d'assurer l'ordre.

Contre ce mal, dit Léon XIII, il faut demander un remède au Rosaire de Marie. Que les mystères joyeux soient proposés à la foule ! Les exemples de modestie et de soumission, de résignation au travail et de bienveillance envers le prochain, de zèle à accomplir les petits devoirs de la vie quotidienne, tous les enseignements renfermés dans ces mystères, à mesure que l'homme les comprendra mieux, qu'ils pénètreront plus profondément dans son âme, amèneront un changement sensible dans ses idées et dans sa conduite. Alors chacun, loin de trouver méprisables et pénibles ses devoirs particuliers, les estimera plutôt agréables et pleins de charme. Ainsi les mœurs s'adouciront sur tous les points; la vie domestique s'écoulera au milieu de l'affection et du bonheur; les rapports mutuels seront empreints d'une sincère bienveillance et de charité. Et si toutes ces qualités dont sera doué l'homme pris isolément, se répandent dans les familles, dans les villes, parmi tout un peuple, dont la vie se conformera à ces prescriptions, il est facile de concevoir quels profits la société pourra en retirer.

2) Un autre mal de notre société est qu'on se refuse à souffrir et qu'on repousse avec violence ce qui semble pénible et contraire à nos goûts. La plupart des hommes se forgent l'idée chimérique d'une vie d'où serait écarté tout objet désagréable et où l'on jouirait en abondance de tous les biens de cette terre. C'est là une cause d'affaiblissement des caractères; s'ils ne tombent pas tout à fait, ils sont néanmoins énervés, de sorte qu'ils fuient lâchement les maux de la vie, et, ne parvenant pas à les éviter, se laissent misérablement abattre.

Dans ce danger aussi, le Rosaire peut être d'un très grand secours pour raffermir les âmes, en les habituant à la considération des mystères qu'on appelle douloureux. Ceux-ci nous montrent le Christ, *auteur et consommateur de notre foi*, commençant par *agir*, afin que nous trouvions en lui-même des exemples appropriés aux enseignements qu'il nous a donnés sur la manière dont il faut supporter les fatigues et les souffrances. Les maux les plus pénibles, il a voulu les subir lui-même avec une grande résignation.

Celui qui considérera fréquemment le Sauveur accablé de tristesse au point que le sang coule de tous ses membres, en proie à d'odieux outrages, à de fausses accusations, flagellé, couronné d'épines, injustement condamné, attaché à la croix, regardé comme indigne de vivre, et subissant toutes ces douleurs sans proférer une plainte, celui qui considèrera souvent de tels exemples, sentira naître en lui la force de les imiter.

3) Le troisième genre de maux auxquels il faut chercher un remède, est l'attachement excessif aux biens fugitifs de la vie présente et l'oubli d'une patrie meilleure. Adonnés aux plaisirs et égoïstes, les hommes fixent toutes leurs pensées sur les objets terrestres; incapables ou refusant de s'élever plus haut, ils perdent, même complètement, le souvenir de la vie future et tombent ainsi dans une condition indigne de l'homme.

Le Rosaire, encore une fois, bien compris et bien pratiqué, préserve de ce danger. Il nous fait considérer, en effet, dans les mystères glorieux, les biens qui maintenant échappent à nos yeux, mais que Dieu, nous le croyons d'une foi ferme, prépare à ceux qui l'aiment. Nous nous rappelons fréquemment que la mort n'est pas un anéantissement qui enlève et détruit tout, mais une migration, un changement de vie. Nous percevons clairement qu'une route vers le Ciel est ouverte pour nous tous, et lorsque nous voyons le Christ ressusciter, nous nous souvenons de sa douce promesse : « Je vais vous préparer une place. » Nous sommes certains qu'il viendra un temps « où Dieu séchera toutes les larmes de nos yeux, où il n'y aura plus ni deuil, ni gémissement, ni douleur, mais où nous serons toujours avec Dieu, semblables à Dieu, puisque nous le verrons tel qu'Il est, jouissant du torrent de ses délices, concitoyens des saints », en communion bienheureuse avec Marie, sa Mère et notre puissante Reine.

L'esprit qui sonsidérera ces mystères ne pourra manquer de s'enflammer et de répéter cette parole d'un saint : « Que la terre me pèse, quand je regarde le Ciel ! »

Si de telles âmes sont en grand nombre, la société sera riche et florissante; on y verra régner le vrai, le bien, le beau, suivant ce modèle qui est le principe et la source éternelle de toute vérité, de tout bien et de toute beauté. »

« *Le Rosaire expression la plus parfaite de la piété chrétienne* ».
Léon XIII.

Cet idéal, certes, est bien beau et bien élevé; mais il n'est pas impossible de l'atteindre. La piété vraie est le chemin qui y conduit, et le Rosaire a cette puissance particulière de susciter dans les âmes la piété véritable, solide et sûre.

Léon XIII a appelé le Rosaire « l'expression la plus parfaite de la piété chrétienne ». Comme nous l'avons déjà dit, non seulement le Rosaire renferme les prières vocales les plus belles, les plus parfaites, les plus efficaces pour nous adresser à Dieu et nous recommander à la Sainte Vierge, mais encore les prières mentales les plus pieuses, les méditations les plus touchantes, les plus instructives et les plus utiles auxquelles puisse se livrer la piété chrétienne.

Il est un vaste cadre où se rangent toutes les espèces de prières : adoration, action de grâces, supplication, effusion d'amour.

Par ses prières vocales, il s'identifie avec le Pater et l'Ave, qui sont la prière universelle et préférée de tous les chrétiens, la prière de tous les temps et de tous les lieux.

Par ses mystères, il fortifie et développe en nous la foi, nous fait mieux connaître et apprécier notre sainte religion, en même temps qu'il nous aide à la pratiquer fidèlement; c'est-à-dire qu'il nous fait accomplir notre salut, l'importante et unique affaire de tous les hommes.

Par ses mystères aussi, il est un puissant soutien de la vertu, ou plutôt un principe régénérateur de toutes les vertus, soit par les exemples qu'il nous met sous les yeux, soit par les grâces dont il est la source.

Dans l'ensemble de ses mystères, le Rosaire indique à l'homme d'où il vient, où il va et ce qu'il est; il lui trace la voie à suivre pour arriver aux sublimes destinées que lui a faites la bonté de Dieu, et, tout en lui montrant les écueils de la route, il lui donne les moyens de les éviter.

Il nous assure la persévérance finale en nous procurant la protection spéciale de Marie, et nous enrichit pour le Ciel en nous faisant participer aux mérites de tous les associés et en nous prodiguant les indulgences.

Enfin, par la concurrence de ses mystères avec les principales fêtes de l'Église, il nous fait parcourir avec elle le Cycle liturgique et nous aide à vivre de sa vie. Le Rosaire s'identifie ainsi avec tout ce qui constitue la vie intérieure et la vie extérieure du Chrétien.

Rien d'étonnant à ce que les Souverains Pontifes, les saints, les auteurs ascétiques, les hommes éminents en science et en vertu, lui aient décerné les plus beaux éloges, et l'aient recommandé comme un moyen très efficace de salut tant pour les âmes prises individuellement que pour la société entière des chrétiens.

Adrien VI le nomme le fouet du démon; Grégoire XIV, la destruction

du péché; Nicolas V, l'arbre de vie; Urbain VIII, l'accroissement des fidèles; Jules III, la gloire de l'Église romaine; Pie IX affirmait qu'il était le moyen le plus efficace pour accroître dans le cœur des fidèles la dévotion à la Mère de Dieu, et Léon XIII, qu'il formait l'expression la plus accomplie de la piété chrétienne.

S. Charles Borromée, qui, pour changer la face du diocèse de Milan, confié à ses soins, y fit établir la confrérie dans toutes les paroisses, avait coutume d'appeler le Rosaire « la prière la plus divine ».

S. François de Sales, qui fit vœu de réciter le Rosaire en entier tous les jours de sa vie, estimait que c'était « la meilleure manière de prier »; et S. Alphonse de Liguori, ce grand serviteur de Marie, trouvait que, « parmi toutes les dévotions mariales, il n'en connaissait pas de plus agréable à la Mère de Dieu ».

Ste Thérèse enseignait que le « Rosaire est merveilleusement propre à détacher les hommes de l'esprit et des maximes du monde ». Qui ne connaît la parole de notre grand et saint compatriote, Jean Berchmans : « le Chapelet est un de mes plus précieux trésors? »

Aux témoignages des Souverains Pontifes et des saints se joint celui des hommes éminents qui ont illustré nos temps modernes tant par leur science que par leur vertu.

« Le Rosaire, dit le Cardinal Dechamps, a été pour une infinité de fidèles la chaîne de prières d'où leur est venue la chaîne des grâces qui fit leur persévérance. »

Le Père de Ravignan n'a pas craint d'écrire que « ce qu'on croirait faire ou dire de plus grand est bien petit si on le compare au Rosaire ». Et dans un autre endroit de ses ouvrages je lis cette phrase : « si le Rosaire est, ou s'il peut être facilement la prière des âmes simples, il a fait aussi les délices des âmes plus élevées, en les conduisant aux degrés les plus sublimes de la contemplation. »

Garcia Moreno, qu'on peut appeler le premier martyr du Sacré-Cœur, parce qu'il tomba sous les balles des émissaires de la loge, pour avoir consacré son pays au Cœur du Sauveur, mit en tête de son règlement de vie : « Chaque jour j'assisterai à la Messe; chaque jour je réciterai mon Rosaire. »

Mgr. Besson déclare dans un des mandements que le Rosaire est « la prière qui rend la foi au peuple et le ramène à la ferveur des pratiques religieuses ».

Mgr Gay, célèbre par ses ouvrages d'ascétisme, ajoute qu'il est une dévotion « convenant à tous les pays, à tous les temps, à toutes les conditions, à tous les âges ».

Enfin, pour abréger, le Père Faber, de l'Oratoire de Londres, le nommait « le testament de Marie ».

A vrai dire, ce sont nos temps modernes qui eurent l'avantage d'entendre le plus grand prédicateur du Rosaire, plus grand que S. Dominique, plus grand que les saints et les hommes éminents mentionnés plus haut. En disant *entendre*, je m'exprime imparfaitement, car ce prédicateur ne parla pas, il agit et ne fit qu'un geste, mais combien beau, céleste, divin ! il n'était pas de la terre, mais était descendu des cieux pour

instruire et avertir. Ce prédicateur fut la Mère de Dieu elle-même. Dans les dix-huit apparitions de Lourdes, la Ste Vierge égrenait un Rosaire et le faisait réciter à l'enfant privilégiée de ses visions. Jamais l'extase ne commença, jamais la Mère de Dieu n'apparut et ne parla à l'enfant avant que celle-ci n'eût d'abord commencé la récitation du Rosaire.

C'est en apprenant ces faits merveilleux que le grand Pie IX, ému jusqu'au plus profond de l'âme et transporté d'enthousiasme, s'écria : « Le Rosaire sauvera le monde ! »

Peut-on concevoir une recommandation plus éloquente de la dévotion du Rosaire que cette visite dix-huit fois répétée de l'Immaculée à notre terre d'exil? Aussi a-t-on eu raison de dire que Lourdes fut le triomphe du Rosaire, que Lourdes et le Rosaire ne font qu'un, et que depuis soixante-trois ans le Rosaire, récité par des millions de pèlerins chaque jour, forme la plus belle couronne que les enfants de Marie déposent aux pieds de l'Immaculée triomphante, dans ce coin béni de la terre qu'Elle s'est choisi pour se rapprocher de ses fils.

S'il est permis à l'auteur de ce modeste rapport d'exprimer un vœu, en terminant cet aperçu fort incomplet sur le Rosaire, ce serait, de voir les deux à trois mille confréries du Rosaire qui existent en Belgique reprendre la vitalité et la ferveur convenables. Dans plusieurs paroisses, elles sont hélas ! presque lettre morte.

A ce premier vœu il en ajouterait un autre, celui de voir la dévotion au Rosaire bien comprise et bien pratiquée. Trop souvent, en fait, le Rosaire ne constitue dans la pensée et la pratique de plusieurs qu'une chaîne de Pater et d'Ave, alors qu'il est avant tout une série de considérations et de méditations sur les principaux mystères de notre religion.

Ce n'est qu'à ce prix que le Rosaire répondra aux belles espérances des Souverains Pontifes et aux magnifiques éloges qu'en ont fait les Saints.

LE TIERS-ORDRE DE LA PÉNITENCE DE SAINT-DOMINIQUE

par le R. P. Dillen, O. P.

Le 6 août 1221 s'endormait dans la paix du Seigneur Dominique de Guzman, fondateur de l'ordre apostolique des frères Prêcheurs. En ce VII^e^ centenaire de la mort de leur patriarche, les Dominicains ont reçu de la part de S. S. Benoît XV, leur protecteur, des paroles de louange et de réconfort, afin qu'ils persévèrent dans l'imitation de la sainte vie de leur fondateur, « lumière de l'Église, docteur de vérité,... prédicateur de miséricorde »[1], puisant, comme lui, dans la plénitude de leur contemplation, lumière et charité pour les communiquer aux âmes[2].

L'Encyclique *Fausto appetente die* rappelle au monde que la prédication dominicaine a surtout trois caractéristiques : une grande solidité de doctrine, une pleine soumission au siège apostolique, une suave dévotion à la Sainte Vierge[3].

Cette troisième note, la piété mariale, justifierait le présent rapport au Congrès. si même le tiers-ordre des Prêcheurs n'avait pas eu une part si grande dans l'œuvre apostolique du fondateur.

***

» Nous savons par l'histoire que, pendant que Dominique formait à la perfection chrétienne les premiers disciples de sa règle, il conçut le dessein de se recruter une sorte de sainte milice parmi les laïques de forte piété et de grand esprit religieux, afin qu'elle servît tant à la défense des droits de l'Église qu'à une vigoureuse répression des hérésies. De là sortit ce tiers-ordre dominicain qui, en vulgarisant parmi les peuples un genre de vie plus parfaite, préparerait à notre mère la Sainte Église un si grand lustre et un si généreux secours[4]. »

C'était la *Militia Jesu Christi*. « A l'origine la *Milice du Christ* n'avait pas uniquement comme but la sanctification personnelle de ses membres, mais aussi la défense des biens ecclésiastiques contre les attaques des hérétiques. Il en sortit plus tard l'ordre des frères et sœurs de la Pénitence. Longtemps auparavant les membres en étaient déjà très nombreux. Cependant comme, durant un temps assez notable il n'existait pas de règle fixe, le tiers-ordre recevait des appellations et des formes différentes selon les divers pays où il était. Sa règle définitive fut donnée par Munio

1. O lumen ecclesiae, doctor veritatis, — praedicator gratiae. — *Ant. ad Magn. II, Vesp., in festo B. P. Dominici, die* 4 *Aug.*
2. Contemplata aliis tradere.
3. *Acta Ap. Sedis*, vol. XIII, p. 330, 29 juin 1921.
4. *Acta Ap. Sedis*, vol. XIII, p. 332.

de Zamora [1] (1285) et l'approbation fut renouvelée par Innocent VII (1405) [2] et Eugène IV (1409) [3].

« A côté du tiers-ordre séculier, s'est formé un tiers-ordre régulier, qui s'adonne aux œuvres d'enseignement et de charité. — Les nombreuses maisons se réunissent en diverses congrégations, chez lesquelles la règle commune à tout l'ordre est complétée par les constitutions indiquées par les circonstances de lieu et le but poursuivi [4]. »

L'éloge des tiers-ordres n'est plus à faire, puisqu'ils permettent aux personnes vivant au milieu du monde, de participer d'une certaine manière aux avantages spirituels, aux obligations et, dans la poursuite de la perfection chrétienne, à la stabilité de l'état religieux de leur ordre respectif [5].

N'ont-ils pas une règle approuvée par le Saint-Siège? Ne viennent-ils pas chercher fréquemment la direction religieuse de leurs frères du grand ordre? N'ont-ils pas une saine tradition d'ascétisme selon l'esprit de leur vocation et une belle ascendance de saints personnages, leurs frères et sœurs d'adoption ?

Leur influence sur le monde chrétien fut grande dans le passé, où les rois et les grands, les maîtres de la pensée tout comme les humbles du Christ, se faisaient une gloire d'être confrères des frères mendiants ou des moines, et de pouvoir être ensevelis dans les plis de leur humble bure. Leur traditionnelle aptitude à se plier aux conditions changeantes des siècles passés, leur assure encore en notre temps une vitalité et une opportunité admirables : on y revient toujours, « les chênes et les moines sont éternels ». C'est ce qui détermine les Souverains Pontifes à en parler périodiquement à l'Église universelle, afin de les recommander au peuple chrétien en en contant les antiques gloires et en les dotant de nouvelles et précieuses faveurs [6].

Ne faut-il pas une élite chrétienne éparpillée au milieu des agglomérations humaines, où le sens chrétien finit par s'affaiblir, afin d'y être un germe de renouveau de vie intense, une leçon pratique de simplicité des mœurs, d'humilité de cœur, de liberté d'esprit dans ce siècle assoiffé des biens terrestres, toujours en fièvre de jouissances nouvelles et à la recherche de raffinements nouveaux, siècle esclave, par respect humain, de toutes les aberrations?

Il faut qu'à ces âmes banales ou faibles les ordres de la pénitence [7] rappellent le sérieux de la vie crucifiée du chrétien, tout à l'imitation des vertus de son Maître et selon sa grande doctrine; il leur faut apprendre

1. Munio de Zamora, 7e maître général de l'ordre, élu au chapitre général de Bologne en 1285.

2. 6 Kalend. Julii, Pontificatus nostri anno primo.

3. Anno Incarnationis Dominicae 1439, pridie Idus Maii, Pontificatus nostri anno nono.

4. Albers, S. J., et Hedde, O. P., *Manuel d'Histoire Eccl.* Paris, Gabalda 1908, t. I, p. 548.

5. *Codex J. C.*, lib. II, cap. I, c. 702.

6. *Acta Ap. Sedis*, vol. XIII, p. 36, A lire la belle Encyclique publiée à l'occasion du VIIe centenaire du Tiers-Ordre franciscain.

7. *Ordo de poenitentia*, c'est l'appellation canonique des tiers-ordres de saint François et de saint Dominique.

que l'importance du salut exige de nombreux et parfois héroïques sacrifices, leur enseigner l'émulation du zèle des âmes, faite de tendre charité et de complet désintéressement, au rebours de l'esprit du monde, qui ne vit que par et pour l'égoïsme.

Afin que le Tiers-Ordre réalise ce but de sanctification personnelle et d'hygiène sociale, il ne doit se composer que d'éléments choisis.

Comme le rappelait S. S. Pie X, le 4 août 1913, au R^me^ Maître général des Prêcheurs : « il faut beaucoup de prudence et d'attention dans la réception et l'éducation spirituelle des tertiaires. S'ils édifient les autres par leurs exemples et veulent promouvoir les exercices de piété et toutes les bonnes œuvres, l'on peut en augurer de grands avantages pour le catholicisme. De même en effet que les patriarches Dominique et François furent divinement suscités pour soutenir l'Église d'un élan et d'un amour communs, de même, d'un commun effort, les tertiaires de ces deux familles doivent travailler de leur mieux à la défense du siège apostolique et de la société chrétienne[1]. »

Les mêmes normes se retrouvent dans les brèves instructions tracées par le R^me^ P. Maître général, à l'usage des prêtres obtenant la faculté de recevoir au tiers-ordre dominicain.

Du choix des Récipiendaires au tiers-ordre.

« 1° Avant tout, que le directeur se souvienne que le tiers-ordre n'est pas une simple *Pieuse Union*, accessible à tout chrétien, même peu vertueux ; mais c'est un *ordre*, qui n'impose à vrai dire aucun vœu, mais est destiné néanmoins aux seules personnes désireuses d'imiter de quelque manière les religieux et les religieuses, en aspirant à la perfection chrétienne et en s'appliquant d'un effort sérieux à l'acquérir. Quant à ceux qui n'ont pas pareille aspiration vers une vie de progrès dans la vertu, mais désirent s'affilier par affection à la famille dominicaine, ils peuvent le faire autrement, en s'aggrégeant au Rosaire et à la Milice Angélique, ou en revêtant le petit scapulaire de saint Dominique...

» 2° Tous les tiers-ordres étant très bons, ils se doivent une mutuelle estime ; mais ce serait une dévotion mal entendue que de vouloir les embrasser tous (ce qui est défendu par la S. Cong. des Ind., 31 janv. 1893), comme ce serait pure témérité et arrogance que de vouloir exalter l'un au détriment de l'autre, excitant ainsi de l'aigreur et des disputes là où il ne devait régner qu'une pieuse émulation dans la voie de la sainteté et de la charité.

» 3° Il faut une grande circonspection dans la réception de la jeunesse dont la ferveur se ralentit facilement et fait place à la mondanité et à la tiédeur, jusqu'à l'abandon parfois des devoirs essentiels du chrétien et des sacrements.

» 4° Au contraire le directeur, toujours avec la discrétion voulue, fera volontiers connaître le tiers-ordre à telles personnes qui donnent des preuves d'une piété solide, simple et sans exagération ; qui aiment la

1. *Analecta ord. Proed.*, t. XI, p. 159. Epistola Pii, pp. X, 4 aug. 1913.

prière, sont fidèles à la pratique des sacrements, appliquées avec ardeur aux devoirs de leur état, mortifiées de langue, étrangères aux légèretés et aux réunions mondaines, au va-et-vient inconsidéré.

» Ils feront plus grand cas encore des personnes portées à faire en silence toute sorte de bien dans le monde, non seulement par la bonne édification et la révérence envers l'autorité ecclésiastique, mais aussi par leur zèle pour les œuvres de miséricorde, se portant volontiers à visiter les malades, à consoler les affligés, à instruire les ignorants.

Voilà les personnes dignes d'entrer dans le tiers-ordre dominicain et capables, dans leur entourage, de le faire estimer, de faire aimer ses saints, surtout son fondateur saint Dominique. Qui procure leur agrégation fera un bien particulier non seulement à elles, mais à toute la sainte Église, leur nombre fût-il même restreint.

» 5° Il ne faut pas qu'on reçoive de suite tous ceux qui le demandent, même avec ardeur et insistance, mais il faut leur faire comprendre d'abord l'importance de cette entreprise, et les devoirs principaux qu'ils devront assumer, les invitant à prier, à réfléchir et à consulter leur directeur spirituel [1]. »

***

Dans la règle rien n'oblige sous péché, et les dispenses peuvent, avec discrétion, en mitiger les rigueurs; toutefois les tertiaires, membres de l'ordre de la pénitence, doivent s'efforcer à observer les jeûnes et les abstinences, selon le conseil de leur directeur : il ne faut pas qu'une crainte puérile ou qu'un simple caprice fausse leur jugement.

La récitation de l'office est pour le tertiaire une des obligations les plus nobles et les plus consolantes, parce qu'elle le rapproche de la condition privilégiée du religieux. Selon la règle ancienne, laissée par saint Dominique et approuvée par l'Église, cet office consiste à réciter 77 Pater correspondant aux 7 heures de l'office canonial; il était plus commode pour les tertiaires primitifs, des soldats voués à la défense de Dieu et de l'Église. Mais maintenant, par un usage de temps immémorial, approuvé par les Supérieurs, ils peuvent réciter, au lieu des Pater, le petit office de la Vierge selon le rit dominicain, ce qui est surtout recommandé ou encore tout le rosaire, dit *Psautier de Marie* (Sixte IV, 12 mai 1479), distribuant ainsi, s'ils le désirent, les quinze dizaines au cours de la journée, afin de la rendre plus sanctifiante, au milieu des occupations quotidiennes [2].

Le caractère marial de la dévotion du tertiaire dominicain ressort de cette belle obligation de réciter soit le rosaire, soit le petit office de la Vierge. Les ouvrages de piété ne manquent guère pour leur faire goûter davantage l'évangélique dévotion du rosaire : c'est la méditation constante de l'œuvre de la rédemption opérée par Dieu le Fils, fait homme, à laquelle Marie, sa mère, à un degré infiniment moindre, a coopéré comme corédemptrice et médiatrice universelle.

1. *Analecta Ord. Praed.*, t. IX, p. 330.
2. *Ibidem*, p. 332.

Pour la récitation pieuse et une compréhension plus grande du petit office de la Vierge, on peut leur recommander la lecture du beau livre du P. Hugueny O. P. : « *Psaumes et Cantiques du petit office de la Sainte Vierge*. Traduction — commentaire — méditation [1]. » Le petit office s'y trouve selon les rites romain et dominicain. Il n'y a donc pas que les tertiaires pour en profiter; toutes les communautés de religieuses où l'on récite le petit office et même les religieux et les prêtres y trouveront lumière et onction, puisqu'on y commente, outre les psaumes des Matines, Laudes et Vêpres d'une vierge, les psaumes 53, 84, 116, 119 jusqu'au 133e inclusivement.

Puisque c'est par l'usage, que la coutume de commuer l'office des Pater en l'office de la Vierge ou le rosaire s'est introduite, la Règle n'en parle pas, mais elle rappelle pourtant la dévotion de la Sainte Vierge.

» Les frères et sœurs diront chaque jour toutes les Heures canoniales, à moins qu'ils n'en soient empêchés par quelque infirmité. Ils diront 28 Pater pour Matines, 14 pour Vêpres et 7 pour chacune des autres Heures. En outre, à l'honneur de la Bienheureuse Marie toujours vierge, ils seront tenus de dire pour chaque Heure dont nous venons de parler autant d'Ave que de Pater... » (Chap. VI.)

Ils portent comme insigne distinctif le blanc scapulaire donné par la Bienheureuse Vierge, « la vestiaire de l'ordre : *vestiaria ordinis* », au B. Réginald d'Orléans, tout comme les frères du premier et les sœurs du second ordre, et gagnent les mêmes indulgences en le baisant dévotement. Leur profession commence par ces paroles, hommage à leur Dame du ciel : « A l'honneur de Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, et *de la Bienheureuse Vierge Marie* et de saint Dominique... » N'auraient-ils pas non plus, comme les autres enfants de Dominique, une place privilégiée sous le manteau de Marie, d'après la vision du B. Patriarche?

***

Le tiers-ordre dominicain a ses gloires : saintes vierges, pieuses stigmatisées, admirables pères et mères de famille, héroïques pénitents soit dans l'acceptation volontaire d'une longue maladie ou de cruelles infirmités, soit dans l'amour passionné des expiations volontaires, courageux martyrs, prêtres dévoués... Faut-il nommer les mieux connus : Catherine de Sienne, la séraphique mère du tiers-ordre, l'apôtre du siège apostolique; Rose de Lima, première fleur du nouveau monde; Catherine de Ricci; les deux aveugles, Marguerite de Castello et Sybilline, Louis Grignon de Montfort, plusieurs martyrs du Japon avec leurs petits enfants; M. Olier; le B. Augustin Schoeffer, des missions étrangères; M. le curé Desgenettes, etc.

Ils sont nombreux ceux et celles qui s'occupent de l'œuvre de la défense de la foi, des conférences apologétiques, des missions et des églises

1. Tournai, Casterman, 1916, pp. IX-442. Il existe en flamand un ouvrage similaire, *Verklaring der kleine getijden van O. L. Vrouw* volgens den ritus der predikheeren, Fr. L. Verwilst, O. P. — Teulings, 's Bosch, pp. 171 et livret annexe, p. 67.

pauvres, des pauvres mères chrétiennes, de l'enseignement du catéchisme.

Quant à cette dernière œuvre, S. S. Benoît XV rappelle l'heureuse part qu'y prennent nos tertiaires en Italie : « L'Église attend beaucoup d'utilité des tertiaires dominicains, s'ils s'efforcent à s'inspirer de plus en plus de l'esprit de leur Patriarche, à savoir par l'instruction dans les préceptes de la doctrine chrétienne des âmes rudes et ignorantes du peuple. Nous désirons et souhaitons qu'ils s'y dévouent comme beaucoup d'autres. puisqu'il s'agit d'une chose du plus grand intérêt pour le bien des âmes [1]. »

Conclusions.

1° Le but primordial du tiers-ordre étant la sanctification des membres, recommander aux âmes généreuses d'en faire partie : grande circonspection dans l'admission.

2° Le but secondaire étant l'influence apostolique dans l'Église, recommander aux tertiaires de se dévouer soit aux œuvres existantes, soit d'en choisir une particulière, mais alors il faudrait, pour plus d'efficacité, grouper les tertiaires d'après leur compétence ou leur rang social.

3° Recommander aux tertiaires, et même aux autres fidèles pieux, l'habitude de réciter le petit office de la Vierge, excellent moyen d'honorer Marie et méthode aisée pour s'unir à l'office canonial récité par les prêtres et les religieux.

LA DÉVOTION A NOTRE DAME DU TRÈS SAINT SACREMENT

par le R. P. De Keyser, religieux du Très Saint Sacrement.

C'était le 1er mai 1868. Le vénérable Père Eymard, fondateur de la Congrégation du Très Saint Sacrement, se trouvait au noviciat de Saint-Maurice [2] pour l'ouverture des exercices du mois de Marie. Au moment de terminer son allocution, le Père laissa déborder l'ardeur de son âme et, dans un élan de piété, il s'écria : « Eh bien, nous honorerons Marie sous le vocable de N.-D. du Très Saint Sacrement. Oui, disons avec confiance, disons avec amour : « *Notre Dame du Très Saint Sacrement, mère et modèle des adorateurs, priez pour nous qui avons recours à vous!* » Le Serviteur de Dieu était radieux, sa parole avait un accent d'émotion indicible, son cœur débordait d'allégresse. Il sentait sa fin prochaine (trois mois après il mourait) et il était heureux d'avoir payé sa reconnaissance à Marie en attachant au diadème de sa Mère un fleuron qui, pour lui, n'était ni le moins beau ni le moins glorieux.

Il est vrai que dans la suite tout le monde n'a pas partagé l'enthousiasme du vénérable P. Eymard. Plus d'un prêtre instruit et pieux a redit d'un

1. *Acta Ap. Sedis*, vol. XIII, p. 333 et p. 335.
2. France.

ton de défiance le *sapit novitatem*. Récemment encore un chanoine de l'Église Métropolitaine déclarait gravement à un artiste, qui le consultait en vue d'un projet de tableau, qu'il fallait être prudent car ce titre de N.-D. du Très Saint Sacrement, donné à la Sainte Vierge par quelques particuliers, n'était pas officiellement reconnu par l'Église et que, dans sa représentation, l'artiste risquait de retomber dans le modèle de la Vierge-prêtre formellement interdit par les Congrégations romaines. Même je ne cacherai pas que l'impression première de plus d'un théologien, à l'examen duquel cette dévotion fut soumise, a été un sentiment de défaveur, presque d'hostilité, mais c'est pour enregistrer, avec d'autant plus de joie la volte-face qui s'est opérée en eux dès qu'ils eurent pris avec elle un contact direct. Le phénomène vaut la peine d'être noté. J'en apporte quelques exemples.

Le R^me^ Père Alexis-Marie Lépicier, l'éminent professeur de la Propagande, écrivait dans son rapport présenté au Congrès eucharistique international de Montréal en 1910 : « J'avoue qu'en lisant le titre du thème que MM. les organisateurs du congrès m'avaient destiné (relations de Marie avec le Très Saint Sacrement), je n'étais pas de prime abord pleinement convaincu qu'il y eût là l'énoncé d'une vérité strictement théologique; je croyais qu'il y avait là un champ ouvert à l'imagination fertile des âmes pieuses, plutôt qu'aux solides raisonnements de la saine théologie. Je craignais que le sujet ne vînt à me manquer, et voilà que maintenant, au contraire, j'ai grand peur de manquer à mon sujet. Car en réfléchissant sérieusement, j'ai découvert tant de liens intimes entre Marie et la sainte Eucharistie, que j'ai dû me convaincre que le thème proposé constitue une de ces vérités déposées en germe par Notre-Seigneur soit dans les Écritures, soit dans la Tradition, avec l'intention qu'elle se développe dans le cours des siècles, c'est-à-dire au moment opportun où, de la profession explicite de ces vérités, résulterait un bien notable pour la foi et la morale chrétiennes. » En 1913, à la réunion générale des Prêtres-adorateurs de Belgique, tenue sous la présidence de S. Em. le Card. Mercier, M. le chan. Van der Meersch, professeur de théologie dogmatique au grand séminaire de Bruges, après s'être récusé plusieurs fois par lettre pour des raisons semblables à celles du P. Lépicier, présentait un rapport remarquable dont la première conclusion était ainsi conçue : « Nous avons vu que la Mère de Jésus a des relations spéciales avec l'Eucharistie et qu'il en résulte pour elle une excellence qui lui est propre : il est donc légitime de l'honorer formellement à ce titre et de la désigner sous le nom de N.-D. du Très Saint Sacrement. »

Vous le voyez, il y a des convertis de marque aux pieds de la Vierge glorifiée par le vénérable P. Eymard, et tous n'ont qu'une voix pour redire avec lui : N.-D. du Très Saint Sacrement, *c'est le titre nouveau d'une chose fort ancienne!* « Daignez, Monseigneur, approuver ce culte nouveau rendu à Marie », disait le T. R. P. Tesnière dans une supplique adressée à Mgr Freppel, et le grand évêque de répondre vivement : « Non, non, effacez cela; la dévotion à N.-D. du Très Saint Sacrement n'est pas un culte nouveau et *de tout temps* Marie a été honorée dans l'Église comme la Mère du Christ eucharistique ! »

Je pourrais me retrancher derrière l'autorité de l'illustre évêque d'Angers. Celui qui a composé les ouvrages de Patrologie que vous connaissez mérite d'être cru sur parole. A titre documentaire je me permets de citer quelques textes plus suggestifs.

Saint Ephrem, dans son traité *de Laudibus Virginis*, salue Marie comme prêtre et comme autel : « virginem appello velut sacerdotem et altare, quae quidem mensam ferens dedit nobis coelestem panem in remissionem peccatorum ».

Saint Ambroise appelle l'Eucharistie : « acervus tritici ex utero Mariae diffusus in hunc mundum ».

Saint Epiphane compare Marie à un four céleste qui a préparé pour la consommation des hommes le Pain de vie : « clibanum spiritualem qui panem vitae mundo in esum intulit ».

Saint Augustin s'écrie : « Caro Christi, caro est Mariae et ipsam Mariae carnem manducandam dedit ad salutem ! » Parole d'une surprenante hardiesse mais qui, bien comprise, ne peut être discutée.

Saint Jean Damascène exprime la même pensée : « Manat aliquid ex uberibus Virginis et in carnem vertitur Salvatoris : illud, inquam, absque dubietate, non aliud nunc de sacro altari percipimus. »

Saint Pierre Damien ne sait comment témoigner sa reconnaissance à Marie pour le don de l'Eucharistie : « Impar est illi omne humanae linguae praeconium, quae de intemeratae carnis suae visceribus cibum nobis protulit animarum : illum videlicet qui de semetipso perhibet dicens : ego sum panis vivus qui de coelo descendi ! »

Saint Bernard, enfin, adresse à Adam coupable, figure de l'humanité rachetée par le concours de Marie, ce magnifique reproche : « Muta iniquae excusationis verbum in vocem gratiarum actionis, et dic : Domine, mulier quam dedisti mihi, dedit mihi de ligno vitae et comedi; et dulce factum est super mel ori meo, quia in ipso vivificasti me. »

Ces citations suffisent pour dégager les raisons qui légitiment le vocable de N.-D. du Très Saint Sacrement.

La première raison est le fait de la maternité divine. « Caro Christi, caro Mariae. » Jésus ayant puisé dans le sein virginal de Marie les éléments de sa sainte Humanité, quand il s'est accru, quand il a grandi, quand il a pris sa taille d'homme, il n'a pas perdu, il ne pouvait pas perdre totalement la substance qu'il avait reçue de sa mère; il ne pouvait en modifier ni l'origine, ni la nature; il ne pouvait cesser d'être son fils. Et, bien que nous ne la voyons pas des yeux du corps, la foi nous montre en Lui la substance de Marie convertie en sa propre substance et, comme telle, unie inséparablement au Verbe, vivifiée, informée par l'âme de Jésus, substance, en un mot, qui est devenue Lui-même. A ce titre, Marie est la cause originelle, radicale de l'Eucharistie.

La seconde raison qui donne au vocable de N.-D. du Très Saint Sacrement une base solide, c'est le pouvoir universel de Marie dans le domaine de la grâce.

L'objectif spécial de ce Congrès est de mettre en relief le titre de Marie, médiatrice de toutes les grâces. Les travaux de la première section y sont, en grande partie, consacrés et je n'ai pas à empiéter sur son terrain.

M'appuyant sur les principes qui y seront établis, je me contente de formuler ce double corollaire qui en découle naturellement : Si Marie est la médiatrice de toutes les grâces, c'est elle aussi qui nous a valu le don de l'Eucharistie ; si Marie est la dispensatrice de toutes les grâces, c'est par elle aussi que nous viennent les grâces dont l'Eucharistie est la source.

Arrêtons-nous quelque peu à vérifier le bien-fondé de cette double assertion. Est-il vrai que Marie nous a valu le don de l'Eucharistie? Sans aucun doute et à plusieurs titres. L'Eucharistie n'est-elle pas l'extension de l'Incarnation, l'achèvement de la Rédemption? Et si Marie a consenti *librement* à l'un et à l'autre de ces mystères, n'est-il pas vrai qu'elle a voulu *ipso facto*, d'une manière au moins implicite, l'Eucharistie? Disons plus. Marie a connu l'Eucharistie avant qu'elle fut instituée, soit en vertu d'une révélation privée (ce que la plus stricte théologie nous autorise à penser), soit au moment de la promesse rapportée au chap. VI[e] de Saint-Jean. Qui dira ce que furent dès lors les désirs, les prières de Marie connaissant mieux que personne la portée sublime et les admirables effets de ce divin Sacrement ! Qui dira l'influence profonde de ces prières et de ces désirs sur la volonté de son divin Fils ! D'autant plus que si Jésus-Christ avait résolu d'instituer l'Eucharistie, c'était surtout pour sa Mère. Saint Thomas et Suarez sont d'accord pour affirmer que la cause première, l'objet principal du miracle eucharistique, c'est Marie, et voilà pourquoi on peut, après saint Grégoire de Nysse, appeler l'Eucharistie : le Mystère de la Vierge.

Est-il vrai que les grâces dont l'Eucharistie est la source nous viennent par Marie? Certainement et de plusieurs manières. Il est bien entendu que Marie n'a pas à prier ni à intervenir pour que l'Eucharistie, une fois instituée, soit une cause efficace de la grâce, un sacrement ; mais, d'une manière actuelle bien qu'indirecte, il dépend de Marie que l'Eucharistie soit reçue et qu'elle le soit avec plus ou moins de fruit. Et de fait, est-il canal plus large de la grâce que l'Eucharistie? Parmi les dons de Dieu, est-il faveur plus précieuse que celle d'un amour ardent pour la personne adorable de Jésus-Christ vivant au Très Saint Sacrement? Quel saint et quelle sainte ne l'a désirée avec ardeur et cultivée avec soin? C'est dire que de toutes les grâces dont Marie souhaite l'effusion dans les âmes, celles pour lesquelles elle se montre plus empressée à user de son influence, ce sont les grâces eucharistiques. Grâce de la célébration ou de l'audition pieuse et transformante de la Sainte Messe, grâce du goût surnaturel pour la Sainte Communion fréquemment reçue et profondément vécue, grâce d'attraction vers la présence réelle et perpétuelle de Jésus-Christ dans le Saint Tabernacle, grâce des vocations sacerdotales nombreuses et bien trempées : voilà le champ vaste et magnifique où s'exercent l'activité, la médiation de N.-D. du Très Saint Sacrement.

D'ailleurs Marie elle-même n'a-t-elle pas inculqué maintes fois ses relations avec l'Eucharistie? La vie des saints offre à ce point de vue la matière d'un livre. Je me borne à citer quelques traits. Saint Ignace de Loyola eut un jour une admirable vision : « Je sentis et je vis la très sainte Vierge exercer son influence en ma faveur auprès du Père, de sorte

que, pendant le Canon de la Messe et à la consécration, je ne pus rien voir ni rien sentir, excepté Elle qui est, pour ainsi dire, une partie de cette grâce immense et la porte par laquelle nous y arrivons; et, à l'aide d'une perception spirituelle, je compris qu'elle me montrait, dans l'acte de la consécration, l'existence de sa propre chair changée en la chair de son Fils. Le sentiment de ce qui m'était révélé fut tellement intime que je ne saurais le décrire. » Saint André Corsini, après son ordination sacerdotale, se retira à l'insu de tous dans un couvent solitaire, loin de sa famille, pour y célébrer son premier sacrifice. Cette démarche fut si agréable à Marie qu'elle lui apparut aussitôt après la Communion et lui dit : « André, vous êtes mon serviteur, je vous ai choisi, je me glorifierai en vous. » Saint Hyacinthe de Pologne, à l'approche des Tartares, s'enfuyait en emportant le saint Ciboire et, passant devant la statue de Marie, il entend une voix qui lui dit : « Mon bien-aimé Hyacinthe, c'est donc ainsi que tu veux soustraire le Fils aux outrages des barbares et abandonner la mère à leurs insultes ! » Miraculeusement fortifié, le Saint emporta dans ses bras l'image de Marie et le vrai Corps de son divin Fils... C'est à Fourvières enfin, au mois de janvier 1851, que le vénérable Père Eymard, prosterné devant l'autel de la Vierge miraculeuse, sentit cette pensée se graver dans son esprit : tous les mystères de mon Fils ont un ordre religieux qui les honore, l'Eucharistie seule n'en a pas, il en faut un.

J'ai à mentionner une troisième raison qui milite en faveur du vocable de N.-D. du Très Saint Sacrement. C'est que Marie nous a appris par son exemple, à rendre à l'Eucharistie le culte qui lui est dû. Mgr Rumeau, au congrès eucharistique international d'Angoulême en 1904, Mgr Heylen, l'année suivante au Congrès de Rome, ont mis en lumière cette vérité. Indubitablement Marie a assisté au Saint Sacrifice de la Messe, elle a communié, elle a même adoré son Fils dans sa présence sacramentelle, puisque, dès les premiers temps de l'Église, l'usage s'était introduit de garder la Sainte Réserve. Dès lors il est facile de penser avec quelle foi et quel amour Marie s'acquitta de ses devoirs envers le divin Sacrement, avec quelle ferveur elle accomplit les différents actes de la piété eucharistique. Et depuis son assomption, croyez-vous qu'elle ne puisse plus nous servir de modèle? Sans doute, il n'y a plus aucune communication directe entre Marie et le Très Saint Sacrement ici sur la terre. Mais peut-on nier que Jésus-Christ ait avec sa mère des entretiens où s'exprime leur amour mutuel? Serait-il téméraire de croire qu'au cours de ces communications la pensée de Marie est attirée sur le fait de l'Eucharistie et qu'elle y témoigne son admiration, sa gratitude pour cet immense bienfait dont elle a éprouvé elle-même les délices et dont ses enfants sur la terre retirent chaque jour de si grands trésors de grâces?

Je me hâte de résumer cette première partie de mon rapport.

Le vocable de N.-D. du Très Saint Sacrement se justifie pleinement :

1° Parce que Marie est la mère de Jésus-Christ vivant en l'Eucharistie;

2° Parce que Marie est la coopératrice de Dieu dans le don de l'Eucharistie et la médiatrice des grâces eucharistiques;

3° Parce que Marie offre un modèle idéal aux âmes qui s'approchent de l'Eucharistie.

Vous ne vous étonnerez plus maintenant de la faveur que le vocable de N.-D. du Très Saint Sacrement a rencontré auprès de l'épiscopat et du Saint-Siège. En matière de culte c'est à l'autorité ecclésiastique qu'il appartient de décider si telle ou telle dévotion déterminée est à admettre ou à rejeter. Après l'aperçu historique que je vais tracer, vous serez à même de connaître la pensée de l'Église touchant la dévotion à N.-D. du Très Saint Sacrement.

C'est au mois de mai 1868 que le vénérable Père Eymard lance ce titre nouveau. Aussitôt les évêques de Marseille, d'Angers (Mgr Freppel), d'Arras, de Tarbes (Mgr Pichenot), de Valence, de Salamanque accordent quarante jours d'indulgence aux fidèles de leur diocèse qui réciteront l'invocation : « N.-D. du Très Saint Sacrement, mère et modèle des adorateurs, priez pour nous qui avons recours à vous. » En 1872, paraît le mois de Marie de N.-D. du Très Saint Sacrement composé de méditations empruntées aux écrits du vénérable Père Eymard; les approbations épiscopales se multiplient, elles viennent surtout de France et, plus tard, d'Italie et du Canada. En 1875, Sa Sainteté Pie IX accorde aux religieux du Très Saint Sacrement une indulgence de quarante jours pour l'invocation latine : « Beata Virgo Maria a Sanctissimo Sacramento, adoratorum mater et regina, ora pro nobis. » Quelques années après s'ouvrait l'ère des Congrès eucharistiques internationaux, qui allait donner à la dévotion naissante une large publicité. Dès le premier congrès à Lille, en 1881, un rapport est présenté pour exposer les relations de Marie et de l'Eucharistie condensées dans le titre : N.-D. du Très Saint Sacrement. Le fait se reproduit à Avignon en 1882, à Toulouse en 1888, où le rapporteur tire tous ses arguments du livre fameux du Bienheureux de Montfort : la vraie dévotion à Marie, à Naples en 1891, à Lourdes en 1899, où la parole profonde et chaude de notre très regretté P. Tesnière provoque l'enthousiasme de l'assemblée, en 1904, à Angoulême, où le thème est traité par Mgr Rumeau, évêque d'Angers, à Rome en 1905, où Mgr Heylen, évêque de Namur, montre en Marie le modèle parfait de la dévotion envers la Sainte Eucharistie, à Montréal en 1910, où le R. P. Alexis Lépicier élève à l'honneur de N.-D. du Très Saint Sacrement un véritable monument de science et de piété.

Entretemps plusieurs évêques avaient érigé des confréries placées sous le vocable de N.-D. du Très Saint Sacrement. Ainsi le cardinal de Bonald en 1870 à Lyon; le cardinal Deschamps en 1882 à Bruxelles dans la chapelle des Religieux du Très Saint Sacrement; la pièce d'approbation de cette dernière dit que la confrérie est établie *ad reparandum et promovendum, Immaculata Virgine Maria duce et auspice, cultum erga SS*^{mum} *Sacramentum.* L'un des derniers en date est Mgr de Wetering, archevêque d'Utrecht, qui, en 1919, a érigé canoniquement dans son église métropolitaine une association de N.-D. du Très Saint Sacrement dont le but est l'entretien des ornements et du linge sacré de la Cathédrale.

Inutile de dire que bien des Congrès eucharistiques nationaux ont

marché sur les traces des grandes assises internationales, tel le Congrès de Turin en 1894, tel celui d'Ars en 1911.

Le moment devait venir où le Saint-Siège, sollicité à plusieurs reprises, prendrait position à l'égard de ce nouveau courant de piété mariale et eucharistique. Le 30 décembre 1905, dix jours après la publication du décret *Sacra Tridentina Synodus*, S. S. Pie X écrivit, de sa propre main, un rescrit accordant trois cents jours d'indulgence à tous les fidèles qui réciteraient, devant le Très Saint Sacrement exposé, l'invocation suivante : « Domina nostra Sanctissimi Sacramenti, ora pro nobis : N.-D. du Très Saint Sacrement, priez pour nous. » L'année suivante, au mois de juin 1906, une déclaration authentique accorda aux communautés où l'exposition est rare, de gagner la même indulgence en récitant l'invocation en présence du Tabernacle; en décembre, une nouvelle prière est indulgenciée de trois cents jours par Pie X pour obtenir par l'intercession de N.-D. du Très Saint Sacrement la diffusion de la Communion quotidienne. Ces différentes approbations parurent un mot d'ordre pour l'épiscopat canadien. A l'envi, évêques et archevêques multiplient les marques de dévotion en l'honneur de N.-D. du Très Saint Sacrement. Le premier, Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, donne N.-D. du Très Saint Sacrement comme titulaire à différentes paroisses de son diocèse et place son image dans ses armes. D'autres évêques ordonnent d'ajouter aux divines louanges que l'on récite à la bénédiction du Très Saint Sacrement l'invocation : bénie soit N.-D. du Très Saint Sacrement. On pouvait se demander si la Nouvelle France n'allait pas... un peu fort. Mais voici qu'en 1911 Rome intervient de nouveau. Le cardinal-vicaire Respighi autorise, dans l'église des Religieux du Très Saint Sacrement, l'érection d'une chapelle dédiée à N.-D. du Très Saint Sacrement; un tableau, œuvre du peintre Spinetti, domine l'autel, il représente la Vierge debout, ayant sur le bras gauche l'enfant Jésus, qui, lui-même, d'une main tient un calice surmonté de l'hostie et de l'autre appelle à lui les hommes, tandis que, du bras droit, la Vierge fait un geste d'admiration; c'est le type officiel de N.-D. du Très Saint Sacrement. Une reproduction en marbre de ce tableau fut sculptée, l'année suivante, dans les ateliers du Vatican et, au mois de septembre, S. S. Pie X daigna descendre de ses appartements pour aller la bénir; la statue fut ensuite expédiée à Buenos-Ayres, où elle a pris place sur l'autel de la Vierge dans la basilique du Très Saint Sacrement desservie par mes confrères. Le nom de Buenos-Ayres m'amène à dire que l'archevêque de cette ville a autorisé l'érection d'une *Pieuse Union de N.-D. du Très Saint Sacrement;* en ce moment les démarches sont faites en cour de Rome pour obtenir son élévation au rang d'archiconfrérie avec faculté d'affiliation pour tout l'univers. Il ne restera plus qu'à obtenir du Saint-Siège une fête spéciale en l'honneur de N.-D. du Très Saint Sacrement, mais de peur de commettre des indiscrétions et de mettre en émoi les tenants de la Liturgie sans surcharges, je m'abstiens de plus amples renseignements et je termine en formulant les vœux suivants :

1° Selon la recommandation de S. Em. le cardinal Mercier, que tout le monde se convainque, les prêtres surtout, de la grande facilité et des

précieux avantages qu'il y a pour nous à unir toujours notre dévotion envers Jésus à la dévotion envers Marie;

2° Que, dès lors, dans les réunions des Congrégations de la Sainte Vierge, dans les prédications du mois de mai, dans les revues mariales, on donne une place aux relations de Marie avec l'Eucharistie;

3° Ces relations étant bien exprimées par le titre de N.-D. du Très Saint Sacrement, reconnu par l'autorité ecclésiastique, que l'on propage les invocations, les prières indulgenciées et les images où la Très Sainte Vierge est désignée sous ce vocable [1].

LA DÉVOTION A MARIE, MÈRE DES DOULEURS

par le R. P. Augustin M. Lépicier, des Servites de Marie, Bruxelles.

Deux sentiments se partagent mon âme en ce moment : sentiment de confusion à cause de mon indignité; sentiment de reconnaissance, puisque malgré mon insuffisance, les Promoteurs du Congrès m'ont admis à prendre la parole en ces solennelles assises.

Je vous apporte l'adhésion de l'Ordre des Servites de Marie, dont je suis membre; en particulier, de son Supérieur Général, qui a bien voulu me déléguer, en son nom et lieu, parmi vous.

L'Ordre des Servites, vous ne l'ignorez pas, est l'œuvre de Marie. Le mal au XIII^e^ siècle était de ne savoir souffrir ni pardonner. Alors le culte idéal envers la plus sublime des créatures s'empare des cœurs pour les attendrir et les ramener à Dieu. Saint Bernard, saint François d'Assise et saint Dominique illustrèrent de leur nom cette belle entreprise. Mais aucune milice de Serviteurs de la Très Sainte Vierge ne s'était encore levée. Il fallut que la Reine des Cieux se mît elle-même à l'œuvre. Et le jour de l'Assomption 1233, elle se manifestait à sept nobles florentins et jetait les fondements de son Ordre. Les Élus se retirent dans les cavernes du Mont Sénario et le Vendredi-Saint 1240, Notre-Dame leur apparaît encore. Ils reçoivent de ses mains l'habit de son deuil qui sera désormais leur livrée; Elle leur montre la Règle qu'ils devront suivre; Elle leur donne le nom qu'ils porteront à l'avenir, celui de *Serviteurs de Marie;* mais surtout Elle les voue au culte et à l'apostolat de ses Douleurs. Pourquoi?

***

Il n'y a qu'une réponse. C'est parce que Marie considère la dévotion à ses douleurs comme la pierre de touche d'un véritable amour et d'un parfait vasselage.

La douleur dans la vie de la Très Sainte Vierge a été la note dominante,

1. S'adresser à la *Librairie eucharistique*, 205, chaussée de Wavre, Bruxelles.

parce qu'elle fut le piédestal de toutes ses grandeurs : de la Mère de Dieu comme de la Mère des hommes.

Jésus fut toute la raison d'être de Marie. Or la cause de l'Incarnation du Verbe, ce fut la Rédemption du genre humain. Mais cette rédemption a été faite de sang et de larmes : c'est l'*Homme de Douleurs* qui nous a rachetés et par conséquent la vie de sa Mère fut celle de la plus affligée des mères.

Certes la douleur n'avait, de droit, aucune prise sur l'Immaculée, la « Toute Belle » ! Mais, généreuse et digne Mère de son divin Fils, Marie accepta de coopérer dans la mesure de ses moyens à notre rachat.

Transportez-vous au pied de la Croix. Quelle est cette victime qui porte le salut du genre humain ? C'est *son* Dieu et c'est *son* Fils. Que fait-elle au pied de la Croix? Elle est la *Vierge-prêtre* dont parle saint Laurent Justinien. Elle prend une part active à l'immolation de son Jésus, à son sacrifice. Elle l'immole par son offrande.

Ce n'est pas tout. N'est-ce pas au pied de la Croix que Marie est devenue notre Mère? Nous lui avons été légués, sanglant héritage de Jésus mourant. Pour Elle comme pour Lui, nous sommes les fruits d'un tragique enfantement.

***

La situation actuelle n'est peut-être point sans analogie avec le chaos de haine et de sang dans lequel la Vierge dolente donna mission aux sept chevaliers florentins d'apporter le rayon de charité et de paix à leur maternelle patrie.

Les maux qui de nos jours dévorent l'humanité n'ont, au fond, qu'une seule et même cause : l'horreur de la souffrance. Si l'on réconciliait l'humanité avec la souffrance, le problème de son salut serait résolu.

La souffrance, c'est le grand mystère qui est à la base de toute vie chrétienne et de toute sainteté. La souffrance est fille du péché. Notre-Seigneur nous a rachetés de la mort éternelle par une vie de douleurs, par sa passion et par sa mort ; mais il a voulu laisser la souffrance sur la terre. Pourquoi?

Car il n'y a pas à le nier. La souffrance est une terrible réalité. Tous ici-bas sont, tôt ou tard, frappés ou meurtris. C'est la maladie, la perte des biens, de la réputation, les épreuves de la séparation, la mort de ceux qu'on aime, les angoisses morales, la lutte pour la vie, le désenchantement, l'ennui, le dégoût de tout, les efforts pour se maintenir dans la vertu, que sais-je? Encore une fois, pourquoi les larmes, pourquoi la souffrance?

***

Pour trois raisons. La souffrance expie, la souffrance purifie, la souffrance sanctifie.

La souffrance expie. Nous avons tous péché, nous continuons à pécher, nous pécherons sans doute jusqu'à notre dernier souffle. Il faut donc expier en cette vie ou dans l'autre. Mais ici-bas nous n'avons qu'une espèce de monnaie pour payer les dettes que nous avons contractées envers Dieu : c'est la souffrance.

La souffrance purifie. Vous connaissez l'image classique de l'or, qui, dans le creuset, sous l'action du feu, se dégage de tout alliage impur. Ainsi en est-il de nos âmes. Sous le feu de la souffrance elles se purifient.

Et lorsque les grandes épreuves physiques ou morales fondent sur nous, n'ayant d'autre appui solide qu'en Dieu, ce rapprochement total de notre misère et de notre faiblesse avec *Celui qui nous réconforte* détruit en nous l'œuvre du péché.

Mais surtout la souffrance sanctifie. Si vous jetez vos regards sur la multitude des souffrants qui couvrent le monde, vous pouvez les classer en trois catégories, d'après les diverses attitudes qu'ils ont en face de la souffrance. Les uns se révoltent et blasphèment, ce sont les mondains, ceux que saint Paul appelle « les ennemis de la Croix du Christ, *inimicos crucis Christi* ». Les autres ce sont les bons chrétiens qui portent leur croix, sans enthousiasme, mais avec foi, patience et résignation. Enfin viennent les saints, ceux qui aiment la souffrance. Entendons-nous bien ! Ils ne l'aiment pas pour elle-même, car la douleur est odieuse, elle est contraire à notre nature : ils l'aiment parce qu'elle les rend semblables au Maître, parce qu'elle est la seule vraie marque d'amour qu'ils puissent lui donner ; parce que surtout elle les fait coopérateurs de la grande œuvre de la Rédemption. Voilà pourquoi les saints ont été d'autant plus crucifiés qu'ils étaient plus purs et plus saints.

***

Marie fut incontestablement la plus parfaite imitatrice de Jésus. Ce fut donc Elle, de toutes les créatures, qui fut la plus plongée dans l'abîme de la souffrance.

Elle le fut d'autant plus qu'elle était Immaculée, toute pure, et que jamais la souffrance n'aurait dû l'effleurer, puisqu'elle n'avait rien à expier, rien à purifier. Intime Collaboratrice de son divin Fils dans l'œuvre de la Rédemption, en prononçant le *Fiat* qui la sacrait Mère de Dieu, elle prononçait l'arrêt qui la condamnait à une vie de Douleurs.

Avouons que notre dévotion envers Notre-Dame néglige volontiers cet aspect de son existence : la douleur. Nous en admettons la réalité, mais nous évitons de nous y attarder, de crainte que cela nous attriste. Ce n'est qu'à de certains jours, quand la souffrance nous réduit, que nous venons près du cœur martyrisé de notre Mère, au pied de la Croix. Et comme tout le monde en a, de ces jours, Notre-Dame n'est pas encore trop délaissée.

Pourtant ne se souvenir des souffrances de sa mère que lorsqu'on souffre soi-même, et cela pour en tirer quelque réconfort, ne peut être mis en compte d'une véritable dévotion, d'un sincère amour.

Nous devons nourrir envers les douleurs de Marie une forte dévotion, car c'est le plus avantageux et le plus aisé moyen de vivre de la Rédemption et d'en aller puiser la force régénérante dans le cœur de la divine Mère, en l'instant même où, nous prenant pour les enfants de sa douleur, elle apparaissait comme faisant de la terre vers le Très Haut l'oblation de la Victime, son Fils bien-aimé.

Le pied de la Croix, voilà l'unique refuge contre les grands coups du malheur ! Dans les heures sombres, Elle connaît le baume qui guérit les plaies de l'âme, Celle dont le cœur fut broyé par l'amertume immense — sublime modèle de résignation — Corédemptrice du genre humain !

Le Vendredi-Saint 1915, dans les jours sombres de l'occupation, Son Éminence le Cardinal Mercier consacrait la Belgique à Notre-Dame des Douleurs. Et, dans une de ces admirables lettres qui étaient reçues par tous — croyants ou incroyants — avec l'ardeur d'affamés qui se jettent sur leur ration de pain, le grand Cardinal invitait le peuple belge à puiser dans la contemplation de Marie au pied de la Croix la force pour supporter les maux sans nombre que l'horrible guerre avait déchaînés et qui s'accumuleraient encore pendant trois ans.

Eh bien, nous l'avons eue la victoire ! Et maintenant nous avons la paix. Et nous voici, en ces jours de liesse, réunis pour acclamer le vieux *Palladium* bruxellois, cette madone miraculeuse de Notre-Dame de la Paix, qui reçut pendant la guerre les confidences de tant de pauvres cœurs meurtris, sur son trône de grâces, dans son église de Saint-Nicolas.

Que ce ne soit pas un geste vain ! Jamais la paix n'est complète et durable ici-bas. Serrons-nous donc au pied de la Croix, sous les livrées de la Reine des Martyrs. Enrôlons-nous dans la pieuse lignée d'âmes des féaux de Notre-Dame, par elle en personne institués de par le globe à la devise de ses douleurs. Cette très ancienne, très catholique, très féconde dévotion à Notre-Dame des sept Douleurs qui fut le partage des premiers Serviteurs en titre de la Sainte Vierge, le sera toujours des vrais serviteurs de Marie jusqu'à l'absorption de toute douleur dans l'éternel bonheur du paradis.

LE CŒUR DE LA SAINTE VIERGE ET LES MOURANTS

(Archiconfrérie du Cœur agonisant de Jésus et de Notre-Dame des Douleurs)

Par le R. P. DE FRAGNIER, Bruxelles.

Aujourd'hui, plus de 140.000 âmes vont paraître devant Dieu...
Que Marie soit leur Médiatrice !

L'ŒUVRE dont nous allons parler est vraiment mariale parce qu'elle est une forme de la dévotion qui, depuis de longs siècles, porte les chrétiens, non seulement à assister les mourants, à prier pour eux, *à s'associer à cette fin*, mais encore à les placer sous la protection de la Sainte Vierge assistant son Fils sur le Calvaire.

Cette pensée semble se bien rattacher à celle que l'Église exprime dans l'oraison spéciale de la Messe votive de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

« Seigneur Jésus-Christ, disons-nous, faites que votre Mère, la Bienheureuse Vierge Marie, intervienne pour nous auprès de votre clémence maintenant et à l'heure de notre mort, elle dont l'âme très sainte a été percée d'un glaive de douleur à l'heure de votre Passion. »

Dès le IVe siècle, les *premières confraternités* dont l'histoire nous ait gardé le souvenir avaient pour but « de secourir les malades même en temps de peste et au péril de la vie... d'ensevelir les morts et de les accompagner à leur dernière demeure [1] ». On peut voir là le germe des associations chrétiennes par lesquelles nos hôpitaux ont été portés au degré de perfection qu'ils atteignent aujourd'hui et des *Confréries de la Bonne mort*, qui à travers les siècles et en tous pays chrétiens, se sont formées pour obtenir de Dieu le salut des mourants. Elles sont placées plus souvent sous la protection de la Sainte Vierge [2].

La plus célèbre de toutes est celle qui fut fondée en 1648, par le T. R. P. Vincent Caraffa, général de la Compagnie de Jésus, sous le titre de *Congrégation de Jésus mourant sur la Croix et de sa Douloureuse Mère* ou plus brièvement : *Congrégation de la Bonne mort* [3]. Cette association, enrichie par l'Église de nombreuses indulgences s'est répandue depuis lors dans le monde entier.

D'autres œuvres se sont fondées poursuivant, sous le patronage de la Sainte Vierge, le même but. Et si l'on veut se rendre compte des causes profondes qui, à travers les âges, ont amené les chrétiens à s'unir dans la prière pour s'assurer une bonne mort et à placer cette dévotion sous la protection de Marie, on les trouve magistralement exposées dans un

1. *Manuel authentique des Indulgences*, par le P. BÉRINGER, S. J., IIe Part. IVe Section.

2. Il y aurait une étude spéciale à faire de celles qui, au XVIIe siècle, ont été érigées en beaucoup de paroisses, où quelques-unes d'entre elles existent encore, sous le touchant vocable de *N.-D. des Agonisants*. (P. BLOT.)

3. *Manuel authentique des Indulgences*. IIe Part. IVe Section. Confréries et associations pieuses. Nº 68.

sermon jadis prononcé à Rome par S. Em. le Cardinal Billot, en l'honneur de N.-D. de la Bonne Mort. Son Eminence nous prouve d'abord que Jésus a donné à sa Mère le *titre et la fonction* de Mère des élus, de *Mère des vivants*, quand, un peu avant de mourir, Il nous remit entre ses mains, en lui disant : *Mulier, ecce filius tuus.* Puis il nous rappelle « que la grâce de la bonne mort, de la persévérance finale, est une grâce spéciale qui ne peut pas se mériter d'un mérite proprement dit, qui est gratuite de toutes manières et, par quelque côté qu'on l'envisage, peut être infailliblement obtenue par une prière constante, persévérante, assidue...

» Eh bien ! ajoute-t-il, la voulez-vous munir, cette prière, de la meilleure garantie possible? Allez à Marie, *cette vraie Mère des vivants.* »

Rappelez-vous « que le jour de la mort des Saints est appelé par l'Église *leur jour de naissance, dies natalis.* Aucun autre jour n'est décoré par elle de ce beau titre... pas même celui de leur baptême, pas même celui de leur première rencontre avec le Dieu de l'Eucharistie... mais seulement celui où ils se sont endormis par la mort dans le baiser du Seigneur. Si donc la grâce de la bonne mort ou de la persévérance finale, car c'est tout un, est la grâce suprême qui fait naître à la vie de l'éternité, il s'ensuit nécessairement qu'elle nous doit venir par l'entremise et l'intercession de cette nouvelle Ève qui n'a pas seulement le nom mais la fonction de Mère des vivants. Et remarquons que le patronage des saints se fonde sur deux titres principaux : ou bien *sur une faveur* qu'ils ont reçue de Dieu, ou bien *sur une fonction* qui leur a été attribuée par Dieu. Sur une faveur reçue de Dieu, car si quelque saint a reçu de Dieu une grâce déterminée dans un degré éminent et tout à fait exceptionnel, nous sommes par là-même autorisés à écrire qu'il jouit d'un crédit spécial pour nous en obtenir une participation. Et c'est là le titre de saint Joseph au patronage de la Bonne mort, aucun autre saint n'ayant été favorisé comme lui d'une heureuse mort, aucun autre comme lui avantagé au point d'expirer entre les bras mêmes de Jésus et de Marie.

» *O nimis felix*, s'écrie l'Église, *nimis o beatus, cujus extremam vigiles ad horam, Christus et Virgo adstiterunt ore sereno!*

» Mais il est un titre plus excellent, c'est celui de la fonction, et de la fonction dont l'investiture vient directement de Dieu. Or, celui-là, dans l'espèce, il n'appartient qu'à Marie, parce qu'à elle seule, en vertu de la dernière disposition du testament de Jésus, fut attribuée une fonction de maternité vis-à-vis de tous ceux qui par une sainte mort naissent à la vie de l'éternité. »

Les Confréries dont nous avons parlé jusqu'à présent ayant pour fin le salut de leurs associés ou celui des mourants du lieu, c'est au XIX^e^ siècle seulement qu'ont pris naissance, et sous les auspices de Jésus agonisant et de Marie, mère des Douleurs, des associations tendant à obtenir par la prière et par les bonnes œuvres le salut des mourants du monde entier. Le 18 avril 1809, Pie VII encourageait les fidèles par de précieuses indulgences à réciter pour les mourants trois Pater en mémoire de l'Agonie de Notre-Seigneur, et trois Ave en mémoire des douleurs de Marie pendant la Passion. Quarante ans plus tard, en 1848, un jeune religieux de la

Compagnie de Jésus, le Père Jean Lyonnard, touché de l'indifférence d'un grand nombre d'âmes qui se laissent surprendre par la mort en état de péché, conçut le dessein de leur venir en aide.

Le moyen qu'il trouva fut de les confier au Cœur agonisant de Jésus et au Cœur compatissant de Marie, et, de fait, sa vie devait être employée tout entière, dans l'obéissance, à cette fin.

Tout d'abord, il composa la petite prière : O très miséricordieux Jésus... qu'il fit réciter par quelques enfants de la campagne auxquels il faisait le catéchisme. Bénie et approuvée par les Généraux de la Compagnie, enrichie d'indulgences par Pie IX, qui en recommanda la récitation aux fidèles, cette prière s'est répandue depuis lors dans le monde entier et a reçu de nouvelles faveurs de Léon XIII et de Pie X. Elle y est aujourd'hui traduite en toutes langues et récitée par un nombre immense de chrétiens. Au progrès de la dévotion a correspondu le progrès de l'Association. L'Œuvre ayant été approuvée dans beaucoup de diocèses, des Confréries ont été érigées.

L'Institut des Religieuses du Cœur Agonisant de Jésus et du Cœur compatissant de Marie a été fondé.

Le centre de la dévotion a été établi à Jérusalem, où la Confrérie érigée en 1864 par Mgr Valerga a été constituée par Pie IX, le 23 août 1867, en Archiconfrérie sous la direction du Patriarche latin.

Sans entrer ici dans le détail du fonctionnement de l'Œuvre, disons que, depuis septante ans, elle n'a pas cessé un seul jour de recruter des associés venant de tous pays. Ils répandent autour d'eux l'usage de prier pour les mourants, de les assister si on le peut, de communier et surtout d'*offrir des messes mensuelles, hebdomadaires, parfois même quotidiennes* [1], *célébrées dans la paroisse de l'associé, à leur intention.*

En 1907, un vaste projet fut formé, celui de répandre dans les églises et chapelles, par voie d'affiches, une invitation à recommander dans la Messe qui va être célébrée tous les mourants du jour, à offrir à la même intention toutes les messes qui seront dites au cours des vingt-quatre heures dans le monde entier.

Ce projet, Dieu aidant, est devenu une réalité et très nombreux sont les sanctuaires dans lesquels ces tableaux de Messes sont affichés aujourd'hui. Puissent-ils se répandre de plus en plus là où on ne les a pas encore placés? Dès aujourd'hui, si on considère la petitesse des moyens dont on a disposé pour atteindre le résultat obtenu par cette propagande, on peut y voir un signe très consolant de la bénédiction des SS. CC. de Jésus et de Marie sur une Œuvre qui leur est entièrement consacrée.

Nous terminons ce compte rendu en citant le vénéré Père Lintelo, qui s'intéressait spécialement à l'Œuvre du Cœur agonisant et qui a bien voulu, par deux fois, la recommander dans des Congrès eucharistiques, à Tournai en 1906, à Montréal en 1910. Nous lui empruntons les idées

1. Au sujet d'un groupement spécial qui est formé dans l'Œuvre et dit : « Association de la Messe quotidienne en l'honneur de la Sainte Vierge pour les mourants. » Voir le *Bulletin de l'Œuvre* qui, dans chacun de ses numéros, rend compte de son fonctionnement.

que, sous forme de résumé et de conclusion, il a lui-même exprimées dans ces deux rapports.

« L'Apostolat des mourants, a-t-il dit, est un apostolat fécond... fructueux pour ceux qui l'exercent, très cher aux SS. CC. de Jésus et de Marie, qui ont tant souffert pour les âmes, qui veulent si ardemment leur salut; mais qui, pour nous faire prendre une part active à la Rédemption, réclament de nous cette prière apostolique dont les mourants recueilleront le bénéfice... Prière qui n'apporte aucune surcharge à la piété des fidèles, puisque la récitation d'une courte formule est seule obligatoire pour gagner les indulgences, les autres pratiques étant seulement conseillées et n'exigeant rien d'autre de ceux qui les adoptent que le désir de sauver les âmes. Si on parlait ici de dévotion nouvelle, disait le Père,... nous récuserions l'objection parce qu'il ne s'agit que d'appliquer à des besoins très spéciaux la dévotion au Cœur de Jésus, la charité envers les pécheurs... *la prière appuyée par Marie, prière de Jésus même offerte au Saint Sacrifice de la Messe.* »

Au sujet des tableaux-affiches dans les églises, le Père s'écriait : « C'est le plus salutaire usage de l'Eucharistie! C'est le rappel le plus énergique de ses ineffables trésors ! » Passant aux conclusions, le Père Lintelo formulait ce *vœu* que nous soumettons humblement en son nom à l'approbation du Congrès.

Vœu.

1. Que les fidèles s'enrôlent nombreux dans l'Archiconfrérie du Cœur agonisant et de Notre-Dame des Douleurs.

2. Que les membres du Congrès et en particulier les prêtres s'efforcent de la faire connaître à l'occasion des *prédications sur la mort*, dans les *retraites et les missions*, et de l'établir dans les divers groupements religieux, tels que *communautés*, *séminaires*, *écoles* et *pensionnats*, *congrégations* et *paroisses*.

Pour les affiliations de Confréries, s'adresser au Patriarcat de Jérusalem;

Pour les renseignements et la propagande, au Directeur général, 5, rue de Regard, Paris; ou aux religieuses du Cœur agonisant de Jésus, Woluwe-Saint-Pierre.

MARIE IMMACULÉE ET LA LIGUE DE SAINTETÉ SACERDOTALE

par le R. P. J. Severin, S. J., Charleroi.

En leur conférant le caractère sacerdotal, l'Ordination ne donne pas aux prêtres la Sainteté, qui ne s'acquiert que par la pratique de la vertu. Leur sanctification est le plus véhément désir du Cœur de Jésus, le vœu le plus ardent de sa Divine Mère. « Pater Sancte... sanctifica eos in veritate », demandait Jésus à son Père dans sa suprême prière du Cénacle (Jean XVII, 17). C'est à réaliser ce désir que s'applique la Ligue de Sainteté sacerdotale, dont je vais vous dire l'histoire, le but, les conditions, les avantages.

La Ligue de Sainteté sacerdotale est une Association fraternelle de prêtres séculiers et réguliers, à quelque Ordre ou Congrégation qu'ils appartiennent, mettant en commun leurs prières et leurs mérites, qu'ils offrent par les mains de Marie Immaculée, au Sacré Cœur de Jésus, en vue de leur sanctification et en réparation d'honneur.

1. Son origine date de fin décembre 1900. Une cinquantaine de prêtres se réunissaient pour la récollection mensuelle à Saint-Acheul, près d'Amiens. A cette époque, le gouvernement de la République cherchait à séparer le clergé séculier d'avec le clergé régulier, pour mieux les opprimer successivement. A l'instigation du Père Feyerstein, Jésuite, qui dirigeait leurs exercices spirituels, ces prêtres comprirent la nécessité de se grouper dans la prière et l'apostolat, en union avec Marie Immaculée, qui offrirait toutes leurs actions au Divin Cœur de Jésus; ils fondèrent la Ligue de Sainteté sacerdotale.

Dès ses débuts, elle eut son caractère catholique d'universalité, par l'affiliation de missionnaires de pays lointains, de la Chine notamment. En septembre 1904, parut un *Bulletin*, donnant des nouvelles de l'Œuvre aux Associés, qui se comptaient déjà par centaines. Des Évêques, des Archevêques y avaient donné leur nom. Le Cardinal Perraud, évêque d'Autun, « la regardait comme un excellent moyen de satisfaction, spécialement adapté aux besoins de l'heure présente ». Le Souverain Pontife Pie X voulut en faire partie, il y fut inscrit sous le nº 621 et lui adressa une lettre des plus élogieuses, accordant de précieuses faveurs. Récemment Benoît XV s'y affilia également.

En 1910, la Ligue compte 2,137 membres; ils sont 3,200 en 1911. Ils sont actuellement plus de 8,000, sans faire mention des nombreux défunts qui restent nos fidèles associés du ciel et du purgatoire. Depuis 1911, le P. Alphonse Reinsbach remplace à la direction générale le P. Feyerstein décédé; il a institué des directeurs régionaux dans les diverses contrées, et nourrit l'espoir de multiplier les directeurs diocésains.

Le *Bulletin*, devenu trimestriel, est servi gratuitement aux associés, il leur apporte, quatre fois l'an, des nouvelles de l'Œuvre, des appels à une vie intérieure plus intense, « âme de tout apostolat sérieux », des

communications de prêtres zélateurs racontant leur bonheur d'être de la Ligue et les grâces signalées qu'ils retirent de cette sainte Union; il publie la liste des défunts pour les recommander aux suffrages des associés.

Voilà, en quelques lignes, l'historique de cette Association.

2. Quel est le but qui la caractérise?

Ce but est triple : *a)* la sainteté personnelle de ses membres; *b)* la sanctification du clergé du monde entier; *c)* la réparation de nos offenses envers le Cœur de Jésus.

a) *La sainteté personnelle de ses membres.* Le minimum exigé d'eux tous est la sainteté initiale de l'état de grâce, dont ils ne peuvent déchoir sans rester exclus de la Ligue par le fait même, aussi longtemps qu'ils seraient en état de péché mortel. Mais le prêtre étant obligé d'être « sal terrae et lux mundi », les associés doivent tendre résolument à une sainteté *progressive* par la pratique des vertus sacerdotales.

b) *La sanctification du clergé catholique* est le second but. De par sa vocation, tout prêtre doit être apôtre dévoué, il doit exercer son apostolat *immédiat* sur les âmes qui lui sont confiées personnellement, mais pourquoi ne l'étendrait-il pas à une sphère d'action plus vaste, plus féconde, particulièrement chère à Jésus et à Marie? Sa charité le porte à venir en aide à tous ses frères dans le sacerdoce, partout en butte à tant de difficultés, à tant d'oppositions. « On ne prie pas assez pour les prêtres, se redit-il après le saint Curé d'Ars, et les prêtres ont tant besoin que l'on prie pour eux. »

La Ligue demande à ses associés d'unir les prières, actions, souffrances de chaque jour et d'offrir tout cet immense trésor de mérites, par les mains de la Très Sainte Vierge, Protectrice, Mère et Reine du clergé, au Cœur de Jésus, Prêtre Éternel, comme une incessante supplication pour la sanctification des 400,000 prêtres catholiques de l'Univers.

c) *La Réparation* est le troisième but de la Ligue. Bien des fois Notre Seigneur a daigné demander qu'on réparât les outrages dont il se voit abreuvé dans l'Eucharistie; « les indignités les plus cruelles à mon Cœur, dit-il à Sainte Marguerite-Marie, me viennent d'âmes consacrées ». Émus, navrés de ces plaintes de l'amour méconnu, les Amis de Notre Seigneur désirent lui offrir la réparation si ardemment désirée et unissent leurs mérites impétratoires et satisfactoires aux prières et satisfactions de la Vierge Immaculée, afin que les mains Virginales de Marie Réparatrice présentent ce cordial hommage au Cœur affligé de Jésus. C'est même à un *culte perpétuel* de réparation et de supplication en faveur de la tribu sacerdotale du monde entier, que la Ligue souhaite pouvoir arriver. Voici comment elle compte réaliser sa noble ambition :

Comme tout associé, au jour de son admission et au moins une fois par année, offre le saint sacrifice, en première intention et souvent en seconde intention, aux fins de la Ligue, il y aura dans un prochain avenir, toutes les 24 heures, au moins 48 messes, célébrées par ses prêtres. Ce sera moralement le culte perpétuel de réparation que l'on désire organiser. « Bientôt donc, c'était le vœu du saint fondateur de la Ligue, on verra nos associés se succéder, nuit et jour, au saint autel, offrir sans interrup-

tion l'auguste sacrifice à la gloire du Dieu de l'Eucharistie, en réparation des indignes traitements qu'Il reçoit ci et là dans des cœurs coupables. Quel magnifique spectacle pour le ciel et la terre ! Quelle ample et surabondante compensation ! Et quel prêtre ne participerait volontiers à un aussi solennel hommage? »

3. Les conditions imposées par la Ligue à ses membres sont simples et faciles :

1° Vivre en état de grâce;

2° Offrir chaque matin les prières et actions quotidiennes aux intentions de la Ligue, comme on le fait dans l'Apostolat de la Prière. A cette double condition intérieure, s'ajoute celle d'être inscrit par un directeur autorisé, et la célébration d'une messe le jour de son admission et au moins une fois par année. Encore pour cette messe annuelle, une seconde intention peut suffire.

C'est bien là un minimum de prescriptions.

Grande dans son but, belle dans la simplicité de ses moyens, la Ligue est incomparablement riche dans ses effets.

4. Elle vaut à ses membres les Avantages spirituels les plus précieux :

a) *Elle est un énergique stimulant.* Cette communauté intime établie entre des milliers de prêtres, fervents zélateurs et grands Amis de Jésus et de Marie, leur est un énergique stimulant à la sainteté ! Car noblesse oblige ! Impossible à un prêtre de faire sérieusement l'offrande quotidienne de ses actions, en union avec ses frères, avec la T. S. Vierge, au Cœur de Jésus, sans se rappeler l'obligation étroite de se montrer digne de frères aussi distingués, de cœurs aussi élevés, brûlant d'ardeur, ayant faim et soif de plaire à Dieu.

b) Puissant appel à la sainteté, elle leur est encore *une aide* des plus secourables pendant la vie et après la mort.

L'union avec ces milliers de prêtres fervents donne à nos prières et à notre activité une valeur décuplée, centuplée, une portée impétratoire et satisfactoire extraordinaire, des grâces surabondantes. La promesse de Notre Seigneur est formelle : « Là où deux ou trois sont réunis pour prier, je serai au milieu d'eux. » Sans crainte d'erreur, on peut compter sur la puissance d'intercession de ses frères en état de grâce; ce sont les saints de la terre, toujours écoutés de Dieu. Saint François-Xavier attribuait aux prières de ses frères en religion les innombrables conversions que Dieu opérait par son ministère, dans les Indes et au Japon. Prêtres, mes frères, vous vous plaignez parfois de vous sentir seuls, accablés, sous l'écrasant fardeau de votre ingrat ministère : associez-vous, unissez-vous à nous, vous vous sentirez puissamment aidés !

Et vous n'aurez pas seulement l'aide de vos frères dans le Sacerdoce, vous aurez la puissante assistance de la Très Sainte Vierge, votre Mère et Médiatrice.

Déjà vous lui êtes consacrés, mais voici que chaque matin vous lui renouvelez la donation consciente de tout vous-même, avec l'offrande de toute votre activité quotidienne. Comment cette donation ne vous amènerait-elle pas à une vie d'union intime avec la Mère de Jésus?

N'est-ce pas la pratique de la sainteté la plus haute et la plus suave ? Vivre *avec* Marie, qui fixe sur vous son bon et doux regard maternel; vivre *comme* Marie, en imitant son humilité, sa modestie, sa charité, *matrizare*, selon l'expression originale du savant Cornelius *a lapide*, qui applique ce doux vocable à Jésus, agissant comme sa Mère qui l'éduqua à la sainteté par ses exemples et ses leçons; vivre *par* Marie et *pour* Marie, qui nous communique toutes les grâces que nous attendons, pour devenir de dignes et saints prêtres, n'est-ce pas là tout ce qu'il y a de plus beau et de plus grand sur la terre? N'est-ce pas faire comme l'Apôtre saint Jean, qui, recevant Marie des mains de Jésus, la prit pour sa Mère Chérie, et sa richesse inaliénable ? *Et accepit eam discipulus in sua!* Jean, XIX, 27.

« Tour à tour, écrivait un de nos Associés, je me mets entre les mains de cette bonne mère, comme son esclave, son instrument pour m'employer, sous sa dépendance, à l'œuvre sacerdotale de sanctification et de réparation; tantôt je fais passer par son Cœur mes pauvres prières et petits sacrifices; tantôt je la charge de parler et d'aimer pour moi, d'être mon universel suppléant : différents points de vue qui viennent à tour de rôle soutenir mon attention et mon activité. »

Cette union intime avec Marie, introduit dans l'Union avec le Divin Cœur de Jésus, dont on devient l'intime Ami, vivant et travaillant avec Lui, comme Lui, par Lui et pour Lui, aux mêmes intentions qui faisaient battre son cœur; vous priez pour ses Prêtres, les Élus de son Amour, vous vous faites leur Sanctificateur en même temps que vous le consolez des offenses qu'il reçoit parfois, hélas ! de vos frères dans le sacerdoce.

N'est-ce pas vous assurer la plus splendide réalisation de ses magnifiques promesses? N'est-ce pas inscrire votre nom au livre de Vie, celui de son Cœur, en caractères indélébiles?

La Ligue est aussi une aide toute particulière pour ses membres défunts. Ils ont part chaque jour aux prières et mementos des Associés; ils sont recommandés au *Bulletin trimestriel*. Afin que personne ne soit oublié, on prie les associés d'écrire eux-mêmes sur leur feuille d'admission : *Prière d'envoyer ce billet, après ma mort, au Directeur de la Ligue.. à...*

5. *Son immense portée apostolique* est le troisième avantage de la Ligue. C'est un apostolat vraiment grandiose et sublime qu'Elle ouvre à ses associés.

Aider à la sanctification d'un seul prêtre est déjà œuvre d'importance primordiale, car c'est atteindre en même temps un grand nombre d'âmes qui vivent à son contact. Or c'est toute une légion de Prêtres, répandus par le monde, que la Ligue englobe pour les mener à une haute sainteté. Et comme ces prêtres sont en relation avec d'autres prêtres, sur lesquels ils exercent naturellement leur salutaire influence, votre apostolat s'étend au monde entier; le niveau de la ferveur et de la sainteté monte dans toute l'Église.

Rien d'étonnant que le Pape Pie X, dans son exhortation « Haerent animo[1] » au Clergé du monde entier, en août 1908, à l'occasion de ses noces

1. Cette exhortation : *Haerent animo*, du 4 août 1908, est un code de sainteté sacerdotale, que les prêtres devraient relire souvent et méditer à fond. Pie X y

d'or sacerdotales, lui ait vivement recommandé cette Ligue de Sainteté dont lui-même faisait partie et les Associations similaires, où, disait-il, le prêtre, dès le début de son sacerdoce, doit trouver le plus puissant soutien de sa bonne volonté. Et Benoît XV à son tour, en donnant son nom à notre Ligue, souhaitait la voir se répandre dans l'univers, et croître en nombre et en ferveur. Il vient récemment de lui donner un Bref, dont les effets doivent être perpétuels : « Ad perpetuam rei memoriam ! »

Ainsi donc, en se faisant inscrire dans la Ligue de Sainteté sacerdotale, le prêtre s'assure :

1° un *stimulant* des plus efficaces pour sa sanctification ;

2° une *aide* des plus puissantes, par son union avec ses frères, la Sainte Vierge, le Sacré Cœur ;

3° un *apostolat* mondial des plus fructueux ;

4° un *moyen* assuré de *consoler* le Cœur de Jésus de ses peines les plus sensibles ;

5° les *privilèges et précieuses indulgences*, que le Saint-Siège a libéralement accordés.

Ce sont là d'excellents motifs pour tout prêtre zélé de s'affilier à cette association.

6. D'aucuns pourtant peuvent se laisser arrêter à des difficultés, comme celles-ci :

a) Pour me sanctifier, je me contente de satisfaire à mes devoirs de prêtre et aux règles de mon Ordre ; je n'entre dans aucune Association sacerdotale.

Répondons que s'il n'y a nulle obligation pour personne de s'inscrire dans une Association sacerdotale, il est certain que ces Ligues, et particulièrement celle dont nous parlons, sont très utiles et très recommandées. En tout ordre de choses, l'*individualisme*, l'*isolement moral surtout*, est une cause d'infériorité. Le soldat qui ne s'enrégimente pas et veut combattre à son gré, quand et comme il veut, n'est pas fait pour la victoire ; l'Union fait la force, la coopération obtient des résultats merveilleux. Le prêtre qui ne veut pas d'Association, c'est le pauvre qui refuserait toute participation aux plantureux dividendes de riches établissements financiers, parce qu'il faudrait s'y inscrire !

b) D'autres vous disent : Je suis déjà membre d'Associations similaires, comme l'*Union Apostolique*, les *Prêtres adorateurs*, l'*Union de saint François de Sales*, *Tout pour Jésus du P. Petit*, etc. Je vous remercie de l'invitation à entrer encore dans la *Ligue de Sainteté Sacerdotale*.

Je réponds tout d'abord par les cordiales félicitations que vous méritez pour n'avoir pas hésité à vous charger de prescriptions même onéreuses, comme celle du *Bulletin mensuel d'examen*, de l'heure d'adoration, etc.

expose en termes pleins de chaleur et d'onction, la nécessité de la sainteté, sa nature, ses principaux moyens qui sont : la prière, la méditation quotidienne, la lecture spirituelle, l'examen de conscience ; et ses moyens subsidiaires, qui sont la retraite, la récollection mensuelle, les associations approuvées par les évêques, « eo utiliores, quo quis maturius, sub ipsa sacerdoti initia, amplectatur. Nosmetipsi unam quandam bene aptam experti, fovimus in Episcopali munere ; *eamdem* etiam num *aliasque* singulari benevolentia prosequimur. »

Aussi vous conseillé-je de rester membres fervents de votre Association librement choisie.

Veuillez cependant comprendre que votre inscription dans la Ligue de Sainteté sacerdotale, loin d'être une surcharge, est un secours très puissant que vous vous assurez à bien peu de frais : on ne vous demande que l'offrande de vos actions aux intentions de la Ligue, comme dans l'Apostolat de la prière, auquel elle est rattachée, et vous voilà encadré dans une Association mondiale, poursuivant les buts les plus élevés, donnant aux Cœurs de Jésus et de Marie la réparation la plus parfaite que la tribu sacerdotale leur puisse offrir, cherchant à aviver dans tous les cœurs de prêtres la flamme du divin Amour.

Comme conclusion de cet exposé, nous proposons les vœux suivants :

1° Que les Prêtres congressistes fassent connaître à leurs confrères la Ligue de Sainteté sacerdotale;

2° Que Prêtres séculiers et réguliers s'y affilient en grand nombre;

3° Les membres des Ordres religieux auraient des groupements spéciaux pour leur Institut, avec l'approbation de leurs Supérieurs;

4° Chaque diocèse aurait un représentant diocésain, non officiel, organisant une section particulière, avec les prêtres fervents, sous l'approbation Épiscopale.

LE SAINT CŒUR DE MARIE

par le R. P. Dugnaud, S. J., Enghien.

Fervents admirateurs de l'Auguste Reine de l'Église triomphante, militante et souffrante, réunis pour chanter ses grandeurs, inclinons-nous sous sa main bénissante et sous celle du Prince de l'Église que distingue, parmi tant de titres, son dévouement à *Marie, Médiatrice de toutes grâces.*

A nous, enfants du Bienheureux Jean Eudes, reviendra le soin de parler du Saint Cœur de Marie tel que l'Église l'entend, tel que le chrétien doit l'entendre. Et comme le Bienheureux Eudes a été l'initiateur et le docteur de ce culte, nous n'aurons qu'à présenter sa doctrine sur cette dévotion.

I. Le Bienheureux Jean Eudes a été l'initiateur et le docteur de la dévotion au Cœur de Marie

Le Bienheureux Jean Eudes n'a pas créé la dévotion au Cœur de Marie : il lui a donné sa base théologique, il en a activé le développement en apôtre, et il en a établi le culte liturgique, instituant une fête et composant une messe et un office.

Le Bienheureux Père Eudes trouve le fondement de la dévotion au Cœur de Marie dans la sainte Écriture et dans la Tradition. Il l'a étudiée

en théologien profond et c'est ce qui fait la sûreté et la solidité de sa doctrine.

« La dévotion aux Sacrés-Cœurs occupe une place trop importante dans l'apostolat du P. Eudes et elle est trop manifestement opposée à l'influence néfaste du jansénisme, pour qu'elle ne lui ait pas été inspirée par le Saint-Esprit, dit le P. Lebrun. » C'est ce que déclare expressément Pie X dans le décret de Béatification du Saint Missionnaire. « Brûlant, dit-il, d'un amour singulier pour les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, ce ne fut pas sans une inspiration divine que Jean Eudes pensa le premier à leur faire rendre un culte liturgique. Singulari erga sanctissima Jesu et Mariae corda flagrans amore, de liturgico eis cultu praestando non sine aliquo divino afflatu primus cogitavit. »

Nous avons dit que le Bienheureux trouve le fondement de sa chère dévotion dans l'Ancien Testament. Il y a des passages, et même des Livres entiers qui, au sens littéral, ne visent pas la Sainte Vierge, mais que tous lui appliquent et dont l'Église se sert pour chanter ses louanges. C'est le cas d'un certain nombre de Psaumes, du *Cantique des Cantiques* et des autres Livres Sapientiaux. Appliqués à Marie, ces Livres jettent un nouveau jour sur ses perfections et sa vie intime et on y trouve des traits qui ne pouvaient manquer de conduire au culte de son aimable Cœur.

Tel ce passage du psaume XLIV où il est dit que toute la gloire de la Fille du Roi procède de son intérieur : « Omnis gloria Filiae Regis ab intus. »

Tels enfin, les nombreux passages du *Cantique des Cantiques*, où Marie chante son amour pour son Bien-Aimé, et où Celui-ci célèbre à son tour les louanges de celle qu'il appelle « sa sœur et son épouse bien-aimée ».

« Le *Cantique des Cantiques*, dit le P. Eudes, est le livre du Cœur virginal et des célestes amours de la Mère de belle dilection. C'est un livre tout plein de divins oracles qui nous annoncent que ce Cœur incomparable est tout embrasé d'amour vers Dieu et tout plein de charité vers nous. »

Dans *Le Cœur admirable*[1], le Bienheureux cite et commente avec autant de science que de piété huit de ces oracles. Les plus remarquables sont ceux où Marie proclame que son Bien-Aimé est à elle et qu'elle est toute à lui : *Dilectus meus mihi et ego illi*[2] ; que son Cœur veille pendant qu'elle prend son repos : *Ego dormio et Cor meum vigilat*[3] ; celui où le Père Éternel dit à Marie qu'elle lui a blessé ou, selon les Septante, qu'elle lui a ravi le cœur par un de ses yeux et par un des cheveux de sa tête : *Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculo tuo et in uno crine colli tui*[4] ; enfin celui-ci, que l'on trouve dans tous les Offices du Cœur de Marie : Mettez-moi comme un sceau sur votre cœur et sur votre bras, car l'amour est fort comme la mort et dur comme l'enfer

1. *Cœur admirable*, l. VI, ch. 2.
2. *Cantique des Cantiques*, II, 16.
3. *Ibid.*, V, 2.
4. *Ibid.*, IV, 9.

Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum, quia fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus aemulatis [1].

Après l'Ancien, le Nouveau Testament.

Du Cœur corporel de Marie, il n'est question nulle part, du moins explicitement, dans le saint Évangile; mais il n'en est pas de même de son Cœur spirituel. Dans les deux premiers chapitres de son Évangile, saint Luc nous en révèle tour à tour les perfections et les sentiments les plus intimes, les joies et les douleurs.

Dans le chapitre second, l'Évangéliste fait, à deux reprises, mention expresse du Cœur de Marie, une première fois, après le récit de l'adoration des bergers et une seconde fois après celui du recouvrement de Jésus au Temple; et, dans les deux endroits, il répète, en termes à peu près identiques, que *Marie conservait dans son Cœur*, pour en faire l'objet de son amoureuse contemplation, les faits dont elle avait été témoin et les paroles qu'elle avait entendues : *Maria autem conservabat omnia verba haec conferens in Corde suo.* Réflexion bien simple, mais qui nous ouvre sur la vie intime de Marie des perspectives d'une ravissante beauté.

De bonne heure, elle a attiré l'attention des Pères et des Docteurs, et il n'est que juste d'y voir, avec le Bienheureux Jean Eudes, le point de départ de la dévotion au Cœur de Marie.

A côté de ce texte, il faut placer les paroles prophétiques par lesquelles le saint vieillard Siméon annonça à la Sainte Vierge, au jour de sa Purification, que l'Enfant chéri qu'elle présentait au Seigneur deviendrait un signe de contradiction, et que son âme, à elle-même, serait transpercée d'un glaive de douleur : *Et tuam ipsius animam doloris gladius pertransibit.* C'est la scène du Calvaire que Siméon apercevait dans une lumière prophétique; Marie y souffrit de cruelles douleurs. Pour s'en faire une idée, les chrétiens ont toujours aimé à se rappeler les paroles si expressives de Siméon, et, lorsque, à travers le côté ouvert de Jésus, ils commencèrent à contempler la blessure faite à son Cœur, ils se plurent à se représenter le Cœur de Marie transpercé par un glaive, qui symbolisait les souffrances qu'elle endura au pied de la Croix.

Le récit que fait saint Luc des deux mystères de l'Annonciation et de la Visitation contient également des détails qui, une fois l'attention tournée vers le Cœur de Marie, devaient aider à en découvrir les admirables perfections.

C'est tout d'abord la salutation de l'Ange qui nous montre le Cœur de la bienheureuse Vierge enrichi en plénitude de toutes sortes de grâces et étroitement uni à la divinité : « Ave, gratia plena, Dominus tecum. »

Puis, ce sont les réponses de Marie où éclatent tour à tour son inébranlable attachement à la virginité, sa complète soumission à la divine volonté, et, au moment même de son élévation à la dignité de Mère de Dieu, sa profonde humilité : « Quomodo fiet istud quoniam virum non cognosco? Ecce ancilla Domini. Fiat mihi secundum verbum tuum. » C'est sa charité et son zèle ardent qui lui font franchir les montagnes pour visiter sa cousine Élisabeth et porter à saint Jean, encore au sein

1. *Cantique des Cantiques*, VIII, 6.

de sa mère, le bienfait de la grâce sanctifiante : « Abiit in montana cum festinatione. » C'est la vivacité de sa foi proclamée par Élisabeth : « Beata quae credidisti. » C'est encore et surtout le *Magnificat*, où Marie nous révèle ses pensées et ses sentiments les plus intimes et que le Bienheureux Jean Eudes appelle avec raison le Cantique de son Cœur.

Vraiment, ces deux premiers chapitres de saint Luc contiennent en substance toute la théologie de la dévotion au Cœur de la Mère de Dieu, et c'est à bon droit que le P. Eudes donne à l'auteur le titre glorieux « d'Évangéliste du Cœur de Marie », car il nous montre dans ce Cœur admirable toutes les perfections que réclame la maternité divine.

II. Le culte et la dévotion aux SS.-Cœurs lui ont inspiré ses Congrégations pour en activer le développement.

Lorsqu'il fonda la Congrégation de Jésus et Marie, il la dédia aux Sacrés Cœurs ; il déclare même, dans *Le Cœur Admirable* (l. VIII, ch. III, section 12), que le désir de faire rendre à ces divins Cœurs un culte particulier fut l'une des raisons qui le portèrent à l'établir. « La Congrégation de Jésus et Marie, dit-il, est toute dédiée et consacrée à ce divin Cœur (de Jésus et de Marie) et une des principales raisons pour lesquelles elle a été établie est pour honorer particulièrement ce Cœur très auguste qu'elle regarde et respecte comme son premier et principal Patron, et comme la règle et l'exemplaire qu'elle propose à ses enfants, afin qu'ils s'étudient d'y conformer leurs sentiments et les affections de leur cœur.

Dès 1641, le P. Eudes avait jeté les bases de la Congrégation de Notre-Dame de Charité, destinée à la conversion des repenties. Il la dédia aussi au Cœur de Marie. « Lorsqu'il a plu à Dieu, dit-il, de mettre le dessein de cette Congrégation dans le cœur de ceux que sa divine miséricorde a employés pour la former, il leur a donné la pensée de la consacrer à l'honneur de sa très honorée Mère, auquel elle a été dédiée et consacrée effectivement, afin que les personnes qui y seront reçues s'efforcent d'imprimer dans leur cœur une image et ressemblance parfaite de la très sainte vie et des vertus très excellentes du très Sacré-Cœur de leur bonne Mère, et que, par ce moyen, elles se rendent dignes d'être les véritables Filles du très aimable Cœur de la Mère de belle dilection. »

Nulle autre Congrégation auparavant n'avait été consacrée au Saint-Cœur de Marie et au Sacré-Cœur de Jésus.

III. La fête du Cœur de Marie. — Historique.

La consécration de la Congrégation de Jésus et Marie et de celle de Notre-Dame de Charité au Cœur de Marie et à celui de son divin Fils appelait, comme un complément nécessaire, l'organisation dans ces deux Sociétés du culte des Sacrés-Cœurs. Le Bienheureux commença par composer en leur honneur deux prières spéciales : le *Benedictum sit* et l'*Ave Cor*, dont il prescrivit à ses enfants la récitation quotidienne [1].

1. Voir *La Dévotion au Sacré-Cœur de Marie*. Ch. Lebrun, ch. II, pp. 54 et suiv.

Cela ne pouvait suffire à sa piété. Il se hâta d'établir parmi eux la fête du Cœur de Marie. En 1643 ou 1644, la fête du Cœur de Marie fut inaugurée au Séminaire de Caen avec l'autorisation verbale de Mgr d'Angennes. Dès 1646 la fête avait son octave, car, dans la *Vie de Marie des Vallées*, le Bienheureux raconte que, cette année-là même, « durant l'octave de la fête du Cœur de Marie », la Sainte Vierge ordonna à cette pieuse fille de réciter chaque jour le *Magnificat* en actions de grâces à la sainte Trinité.

En 1647, le Bienheureux reçut l'assurance que Marie avait pour agréable la fête instituée en son honneur et qu'elle comblerait de grâces ceux qui la célébreraient pieusement [1].

Au commencement de 1648, le Bienheureux prêchait une grande mission à Autun. L'occasion lui parut bonne pour célébrer avec solennité la fête du Cœur de Marie. Dans ce but, il fit approuver l'office et la Messe et les publia avec l'autorisation de l'évêque du lieu, Mgr Claude de la Madeleine de Ragny. La fête eut lieu dans la cathédrale d'Autun, le 8 février 1648, et il n'est pas douteux que le P. Eudes ne lui ait donné toute la solennité possible, et que les fidèles, entraînés par les exercices de la mission, n'y soient accourus en foule. A partir de ce moment, la dévotion au Cœur de Marie fit de grands progrès dans la ville et le diocèse d'Autun, et des grâces extraordinaires vinrent montrer au peuple qu'on ne s'adresse jamais en vain au cœur de la Bienheureuse Vierge [2].

Espérons que bientôt cette fête sera célébrée par toute la terre ! Il y a quelques mois une pétition sollicitant cette faveur a promptement recueilli plus de 300,000 signatures. Notre Très Saint-Père le Pape a déclaré qu'il agréerait cette demande avec joie. Qu'elle s'élève donc puissante de tous les cœurs des enfants de Marie, surtout des cœurs des évêques du monde entier et nous obtienne cette sainte fête, solennelle et universelle, qui, selon la promesse du Bienheureux Eudes, sera « une source de grâces pour tous ceux qui la célébreront pieusement ».

IV. Justification de ses initiatives.

Dans des discours demeurés célèbres, le Bienheureux Jean Eudes donne victorieusement la justification de ses initiatives sur la dévotion au saint Cœur de Marie. Il se plaît surtout à répéter que ce n'est pas une dévotion nouvelle, et qu'elle a son fondement dans l'Écritrue et dans la tradition. Sans mentionner les attaques de ses adversaires, il les examine une à une et les réduit à néant.

« Ce même Esprit divin, dit-il, qui a choisi le Cœur de la Mère de belle dilection pour y prendre son repos et pour y établir le trône de son amour sacré, ne s'est pas contenté de nous l'évangéliser par saint Luc, mais encore il a voulu employer les plus signalés oracles et docteurs de son Église pour nous annoncer ses très éminentes perfections et nous exciter à lui rendre l'honneur et les louanges qui lui sont dus. Car, plusieurs

1. Ch. Lebrun, *La Dévotion au Sacré-Cœur de Marie*, p. 67.
2. *Ibid.*, pp. 68 et suiv.

saints Pères, comme saint Ambroise, saint Augustin, saint Chrysostome, saint Léon, saint Bernard, le vénérable Bède, saint Laurent Justinien, saint Bonaventure, saint Bernardin de Sienne, et d'autres, en parlent très dignement et très saintement, ainsi que vous le pourrez voir en la suite de ce discours et dans l'Office et la Messe dressés en l'honneur de ce Très Saint Cœur, qui sont ci-après, là où ils sont cités en divers endroits... Si l'Église, qui est toujours conduite par le Saint-Esprit, honore tant les moindres choses qui ont appartenu à la Mère de Dieu, et si elle célèbre des fêtes en l'honneur d'une ceinture qu'elle a portée sur ses habits, de quelle manière doit-on célébrer les louanges de son très digne et très honorable Cœur[1]? »

Son livre sur la *Dévotion au Cœur de Marie* est aussi, à lui seul, une autre justification de ses initiatives pour sa chère dévotion. Après beaucoup d'autres, en 1668, le Bienheureux Jean Eudes en reçut une nouvelle approbation qui le combla de joie. Ce fut celle du Cardinal de Vendôme, légat *a latere* du Pape Clément IX.

V. Objet de la dévotion.

L'objet de la dévotion au Saint Cœur de Marie est le cœur de chair de Marie et l'amour de ce saint cœur, comme pour le Cœur de Jésus. On en viendra de plus en plus à considérer la dévotion aux SS. Cœurs de Jésus et de Marie sous cet aspect de l'amour qui est celui du P. Eudes et de toute la théologie, car toute autre façon de l'envisager est étroite, incomplète et conduit à des déviations.

VI. Rapports du Cœur de Marie avec l'Église.

Les rapports de Marie avec l'Église s'inspirent de ses deux titres de Mère et de Reine et du rôle que son Cœur joue dans le développement de la vie chrétienne. Avec le P. Eudes, il faudrait donc étudier le Cœur de Marie sous ce double aspect : 1° en tant qu'il est, avec le Cœur de Jésus, le principe de la vie de l'Église; 2° en tant qu'il est, avec le Cœur de Jésus, le Roi de tous les cœurs. Bornons-nous à citer le Bienheureux P. Eudes : « Le Cœur de Marie, dit-il, coopère, avec celui de Jésus, à la consommation de son œuvre... en distribuant aux hommes, avec une très grande charité, les fruits de la vie, de la Passion et de la mort de son Fils, c'est-à-dire les grâces et les bénédictions qu'il leur a méritées durant le cours de sa vie mortelle et passible et dont son Cœur maternel est comme le dépositaire et le gardien. Car, comme elle a conservé dans ce grand Cœur tous les mystères que son Fils a opérés ici-bas pour notre Rédemption, *Maria autem conservabat omnia verba haec in Corde suo*, ainsi cet adorable Rédempteur a déposé dans le Cœur de sa très chère Mère, toutes les richesses qu'il a acquises et tous les biens éternels qu'il a amassés durant les 34 ans de sa demeure en ce monde. »

Dans le *Cœur Admirable*,[2] le P. Eudes compare le Cœur de Marie à

1. Ch. Lebrun, *La Dévotion au Sacré-Cœur de Marie*, p. 77.
2. *Cœur admirable*, livre II, ch. IV, sect. 2.

la fontaine merveilleuse qui jaillissait au milieu du Paradis terrestre et qui répandait ses eaux sur toute la surface de la terre, et il nous montre quatre fleuves qui jaillissent du Cœur de la Bienheureuse Vierge pour arroser le monde des âmes.

« Le premier, dit-il, est un fleuve de consolation; le second, un fleuve de sanctification; le troisième, un fleuve de compassion et de justification; le quatrième, un fleuve de joie et de glorification.

» Le premier est pour les âmes de l'Église souffrante, auxquelles la charité incroyable du Cœur pitoyable de la Mère de Dieu procure plusieurs consolations et soulagements, et leur délivrance même, ne sortant point de leurs peines que par son entremise.

» Le second est pour toutes les âmes justes et fidèles de l'Église militante qui, par cette même charité du Cœur de leur très bonne Mère, reçoivent une infinité de lumières, de grâces et de bénédictions de la divine Bonté pour leur sanctification.

» Le troisième est pour toutes les âmes infidèles qui sont en état de perdition, ce qui comprend celles de tous les païens, de tous les juifs, de tous les hérétiques et de tous les mauvais catholiques, pour lesquels ce Cœur très débonnaire est plein d'une miséricorde incommensurable, qui porte cette très pieuse Mère à en avoir compassion, à s'entremettre auprès de son Fils, à demander sans cesse leur conversion, à impétrer de lui beaucoup de grâces pour cette fin et à obtenir effectivement le salut de plusieurs.

» Le quatrième est pour les habitants de l'Église triomphante, et c'est de celui-ci qu'il est dit : *Fluminis impetus laetificat civitatem Dei*, il y a un fleuve très abondant dont les belles eaux réjouissent la sainte cité de Dieu. »

Si l'Église militante chante tous les jours, à la louange de sa très bonne Mère, qu'elle est la « Cause de sa joie », *Causa nostrae laetitiae*, combien davantage l'Église triomphante a-t-elle sujet de chanter la même chose, car, outre que le Cœur de la Reine du Ciel est, après Dieu, la source de toutes les gloires et de toutes les félicités de tous les saints qui y sont, l'amour inexprimable avec lequel ce Cœur de leur très douce Mère les embrasse tous en général et chacun en particulier les comble et les enivre d'une joie incompréhensible à tout esprit et indicible à toute langue, spécialement ceux qui ont eu un respect et une dévotion particulière envers ce même Cœur pendant qu'ils étaient ici-bas [1].

VII. La Royauté de Marie.

Une des prérogatives du Cœur de Marie sur laquelle le P. Eudes revient le plus souvent, c'est sa royauté. Cette royauté découle de sa Maternité divine, parce que Jèsus est Roi et comme Dieu et comme Homme.

« En devenant la Mère du Créateur, dit le Bienheureux, après saint Jean Damascène, Marie est devenue la Souveraine de toutes les créatures. »

Et, avec saint Bernard : « Dieu a donné à Marie une puissance absolue

1. Voir *La Dévotion au Cœur de Marie*, ibid.

au ciel et sur la terre et il a mis entre ses mains notre vie et notre mort. »

Enfin le Bienheureux P. Eudes enseigne que cette royauté de Marie est, avant tout, l'apanage de son Cœur. *Omnis gloria Filiae Regis ab intus.* Il serait trop long de le citer.

« Plus Reine *par ton Cœur* que par ton diadème, »

dit aussi le poète.

Est-ce que, de nos jours, le Bienheureux n'a pas continué à affirmer cette royauté en inspirant à un de ses Fils, le regretté P. Dauphin, la pensée d'une Garde d'Honneur du Cœur Immaculé de Marie, que, sur ses conseils, les Religieuses de Notre-Dame de Charité ont fondée le 8 septembre 1912? Est-ce que les 30 à 40,000 membres au moins qu'elle a recueillis pendant ces quelques années ne proclament pas dans toutes les parties du monde cette royauté du Cœur de Marie? Est-ce que les pratiques de l'*Intronisation du Cœur de Marie* qui peuvent suivre celles de l'intronisation du cœur de Jésus dans les foyers, de la *Communion perpétuelle* pour hâter le triomphe du Cœur de Jésus par le régne du Cœur de Marie, de l'*Heure de Garde supplémentaire,* dite *Heure de miéricorde* pour la conversion des pécheurs, propagées par cette Garde d'Honneur avec tant de succès et de bénédictions, n'affirment pas aussi cette douce royauté du Cœur de Marie? Est-ce qu'elles ne révèlent pas le besoin des âmes de s'y soumettre *corde magno et animo volenti?* Vouloir que soit proclamée la royauté de Marie, c'est tout naturel, dès lors que la royauté de son Fils est affirmée, l'une découlant de l'autre.

VIII. Sa Médiation.

La médiation de Marie, comme sa royauté, découle de sa maternité. Parce qu'elle est Mère de Dieu et Mère des hommes, elle est Médiatrice absolue et universelle, la Toute-Puissante suppliante. Oui, Marie est, d'office, Médiatrice universelle auprès du Médiateur : 1° parce que, Vierge sans tache, *seule,* elle a vraiment su plaire au Seigneur, *sola sine exemplo placuisti Domino nostro Jesu Christo ;* 2° parce que, Mère de Dieu et Mère des hommes pécheurs pour lesquels elle prie, sa prière ne peut être rejetée ; 3° parce que, Reine par tout son être, elle est toute-puissante auprès du divin Roi. Les prières d'une vierge, d'une mère, d'une reine peuvent-elles ne pas être exaucées? Médiatrice avec Jésus entre Dieu et nous, Médiatrice entre Jésus et nous, *elle nous donne Jésus,* et elle *nous donne la grâce de Jésus,* soit par son action sur terre, soit par son intercession au ciel. Parce que Dieu l'a établi ainsi, *son intercession actuelle nous est nécessaire pour obtenir toutes les grâces.*

La définition du dogme de la Médiation ne sera donc que la proclamation d'un fait et d'une vérité chers à toutes les âmes catholiques. Nous en dirons autant du dogme de son Assomption qui fut, en quelque sorte, comme son Intronisation au Ciel, la proclamation de sa Maternité divine et de sa Royauté absolue.

En remerciant le Ciel du succès obtenu à Rome par S. Em. le Cardinal Mercier, qui vaut à la Belgique, à l'Espagne et à plusieurs diocèses de

France qui l'ont demandée, la nouvelle et touchante fête de *Marie, Médiatrice de toutes les grâces*, continuons à faire monter vers Dieu nos vœux ardents pour la promulgation prochaine de ce dogme si consolant.

Concluons donc par ce vœu de l'*Écho de la Garde d'Honneur du Cœur Immaculé de Marie :*

Oh ! qu'elle règne enfin et partout triomphante !
Conquis par son doux Cœur, que le monde, à genoux,
De l'aurore au couchant, la célèbre et la chante,
Et, par elle, ô Jésus, se donne tout à vous !

car là où règne le Cœur de Marie le Cœur de Jésus triomphe.

Le culte du Cœur de Marie d'après le Bienheureux Jean Eudes, c'est le culte, c'est l'amour du Cœur de Jésus puisé dans le Cœur qui, le premier et avec une perfection admirable, l'a pratiqué ici-bas. Ayez dans vos cœurs les sentiments du Cœur de Marie pour le Cœur de Jésus, dirons-nous, et vous aurez la vraie, la bonne dévotion au Cœur de Marie comme au Cœur de Jésus. Quelle joie pour le Cœur de Jésus si, quand nous allons à lui, il peut voir au fond de nos cœurs quelque chose des adorations, des tendresses et des dévouements du Cœur de Marie pour lui !... Et quelle joie pour cette Mère du Fils de Dieu, notre Mère aussi, quand elle voit ses enfants adoptifs partager ses propres sentiments pour son adorable Fils !

Ne peut-on pas dire dès lors que nous n'arriverons à la vraie et complète dévotion au Cœur de Jésus que par la dévotion au Cœur de Marie comme on ne remonte à la source que par le canal? Les bergers trouvèrent « l'Enfant avec sa Mère », et sans doute reposant sur son Cœur. Allons, nous aussi, chercher le Cœur de Jésus sur le Cœur de Marie.

RAPPORTS DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE MARIE

LA PARFAITE DÉVOTION A LA STE VIERGE ET LA MÉDIATION UNIVERSELLE DE MARIE

d'après le Bienheureux Grignion de Montfort

par le R. P. J. DAYET, S. M. M.

C'EST par la très sainte Vierge Marie que Jésus-Christ est venu au monde, et c'est par elle qu'il doit régner dans le monde. »

Ces paroles du Bienheureux de Montfort — les premières de son *Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge* — nous offrent la synthèse de la doctrine de la médiation mariale. Marie est médiatrice entre le Christ et nos âmes dans l'œuvre de notre rédemption; elle doit être aussi médiatrice entre nos âmes et le Christ dans le culte que nous rendons à Dieu. Plus nous la reconnaîtrons comme notre Médiatrice, plus notre religion sera parfaite et conforme au plan divin,

Montfort, l'âme éclairée d'une grâce spéciale, contempla longuement ce plan d'amour de la Sagesse divine, et il en comprit la logique et la beauté. Il comprit que Dieu, pour atteindre plus suavement nos cœurs, daignât échelonner des médiateurs entre sa grandeur et notre petitesse, la Trinité sainte ne voulant se donner à nous que par Jésus, Verbe Rédempteur, et par Marie, mère Corédemptrice. Ainsi l'infini ne se meut que par degrés vers le fini : la grâce de l'Esprit-Saint *s'humanise* d'abord dans le Christ, homme parfait, uni hypostatiquement à la divinité; elle passe ensuite par la prière d'une pure créature humaine, mais créature immaculée, à la fois Mère de Dieu et Mère des hommes.

Ce mouvement de la divine Bonté traversant le Christ et la Vierge pour venir jusqu'à nos âmes, le Bienheureux l'expose avec complaisance dans la première partie de son Traité. Puis, il en fait découler une conclusion dont la force s'impose — irrésistible — à son intelligence débordante de lumière théologique : si telle est la volonté de l'éternelle Sagesse se penchant sur notre misère, cette volonté fonde l'ordre au sein duquel nous devons nous mouvoir à l'exemple de Dieu. Le chemin de l'arrivée des dons célestes en nos âmes doit être le chemin du retour de ces mêmes dons, à la gloire du Père. Les mêmes degrés doivent être franchis en sens inverse. Marie demeure la Médiatrice auprès de Jésus dans le mouvement de nos âmes vers Dieu, comme elle a été et reste toujours la médiatrice voulue dans le mouvement de Dieu vers nous. Tel apparaît l'ordre intégral du plan divin.

Or, le Bienheureux de Montfort propose la parfaite dévotion à la sainte Vierge, appelée dévotion du saint esclavage, afin d'adapter nos âmes, aussi parfaitement que possible, à l'harmonieuse plénitude du plan divin. Sans cesse, cette phrase se retrouve sous sa plume : « la sainte

Vierge est le moyen dont Notre Seigneur s'est servi pour venir à nous; c'est aussi le moyen dont nous devons nous servir pour aller à lui. » (V. D. p. 57) ou, plus brièvement : « C'est par elle que Jésus-Christ est venu, et c'est par elle que nous devons aller à lui. » (V. D., p. 66.)

La présente étude s'efforcera de montrer comment les pratiques essentielles de cette dévotion — *consécration* et *vie d'union* — ne sont que la médiation mariale réalisée autant qu'il est possible.

I

Notre consécration d'esclave nous livre entièrement au domaine de Marie Médiatrice.

Sans doute, Jésus-Christ est la *fin* de cette consécration : dès le début Montfort l'affirme par un solennel hommage d'adoration et de reconnaissance à la Sagesse éternelle et incarnée. C'est à cette Sagesse divine qu'il entend se donner tout entier, c'est à elle qu'il veut s'unir par les liens d'un esclavage d'amour absolu et éternel.

Mais aussitôt le sentiment très humble de sa propre indignité le tient comme enchaîné dans sa misère devant l'éclat entrevu de l'infinie Majesté. « Ingrat et infidèle que je suis, confesse-t-il, je n'ose plus *par moi-même* approcher de votre très sainte et auguste majesté. » Il fait au Christ une amende honorable, et il ajoute avec le soulagement d'un cœur qui vient de se débarrasser de ses entraves : « C'est pourquoi j'ai recours à l'intercession de votre très sainte Mère, que *vous* m'avez donnée pour *Médiatrice* auprès de vous. »

Montfort ne change rien, n'innove rien; il ne fait que conformer sa dévotion au plan divin miséricordieusement établi : il s'unira d'abord à Celle que la prévoyante Sagesse de Dieu a placée sur son chemin. C'est à Marie de l'unir au Christ : elle est assez élevée en grâce pour aborder par elle-même l'auteur de toute sainteté; et, en même temps, elle est assez rapprochée de nous, assez accessible, assez familière pour que nous n'ayons point peur de nous jeter dans ses bras. *Ad Jesum per Mariam.*

Je vous salue donc, ô excellente, ô puissante, ô très bonne et très aimante médiatrice ! Je proclame votre universel domaine sur moi, Jésus vous ayant donné par grâce tous les mêmes droits et privilèges qu'il possède par nature. Je suis donc déjà vôtre à plus d'un titre : vous me possédez par droit de donation et aussi par droit de conquête; mais ces droits je les veux reconnaître, je les veux affirmer par une profession de dépendance totale, par une donation sans réserve, faite en qualité d'esclave volontaire à qui l'amour n'impose pas de limites.

Et Montfort nous fait alors renouveler « d'une manière expresse », *entre les mains de Marie Médiatrice*, les promesses de notre saint baptême, car « c'est au baptême, dit-il, que tout chrétien a renoncé solennellement à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et qu'il a pris Jésus-Christ pour son Maître et souverain Seigneur, pour dépendre de lui en qualité d'esclave d'amour » (V. D., p. 98). Puis, après cette rénovation, il nous demande de nous livrer sans restrictions à Marie : « Notre corps avec tous ses sens et ses membres, notre âme avec toutes ses puissances, nos

biens extérieurs de fortune présents et à venir, nos biens intérieurs et spirituels qui sont nos mérites, nos vertus et nos bonnes œuvres passées, présentes et futures; en deux mots, tout ce que nous avons dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce, et tout ce que nous pourrons avoir à l'avenir dans l'ordre de la nature, de la grâce ou de la gloire, et cela sans aucune réserve, pas même d'un denier, d'un cheveu et de la moindre bonne action; et cela pour toute l'éternité, et sans prétendre ni espérer aucune autre récompense de son offrande que l'*honneur d'appartenir à Jésus-Christ par Marie Médiatrice.* » (V. D. 94.)

Impossible d'être plus complet dans l'oblation de sa personne et de ses biens : tout est sacrifié à Marie. Et le Bienheureux de Montfort n'omet pas de faire remarquer qu'aucun ordre religieux n'exige un tel dépouillement. « On donne à Dieu en religion, dit-il, les biens de fortune par le vœu de pauvreté, les biens du corps par le vœu de chasteté, la propre volonté par le vœu d'obéissance, et quelquefois la liberté du corps par le vœu de clôture; mais on ne lui donne pas la liberté ou le droit qu'on a de disposer de la valeur de ses bonnes œuvres, et on ne se dépouille pas autant qu'on peut de ce que l'homme chrétien *a de plus précieux et de plus cher*, qui sont ses mérites et ses satisfactions . » (V. D. 96.)

Par notre consécration nous donnons à Marie « nos mérites, nos grâces et nos vertus » pour qu'elle nous les garde, car ces biens sont inaliénables; nous lui donnons nos satisfactions et la valeur de toutes nos prières « pour qu'elle les communique à qui bon lui semblera, et pour la plus grande gloire de Dieu. » (V. D. 95.)

Mais, plus que nos biens, cette consécration d'amour livre à Marie notre *personne*. Elle est le don parfait de nous-même, elle réalise l'appartenance la plus complète de la personne à la personne : nous nous donnons tout entier à Marie, ne nous considérant plus que comme sa chose, son bien, sa propriété. Libre à elle de disposer de nous selon son bon plaisir; nous entendons lui appartenir par le fond même de notre être et le libre exercice de nos puissances, car nous lui reconnaissons droit et domination et sur nos corps et sur nos âmes. (V. D. 23.)

En vérité, il n'y a que l'esclave, qu'il le soit par nature ou par amour, à dépendre à ce point d'un maître : l'esclave étant, par définition, celui qui ne s'appartient pas, mais qui est tout entier la propriété d'un autre : *servus qui non est causa sui.*

Peut-on reconnaître d'une manière plus positive et plus pratique l'universalité de la médiation mariale? Le Christ s'est uni à sa Mère par une entière dépendance d'amour, ainsi par une entière dépendance d'amour nous nous unissons à notre mère et maîtresse pour mieux être unis au Seigneur Jésus. Le Christ fait passer toutes ses grâces par Marie, ainsi par Marie, Montfort fait passer tous les dons qu'il lui est possible d'offrir. Rien n'est excepté de part et d'autre : à l'universalité de la médiation mariale pour distribuer les faveurs d'en haut correspond l'universalité de la médiation mariale pour transmettre les offrandes d'en bas. L'équilibre est aussi parfait qu'il peut l'être, et il s'établit comme une équation entre l'étendue du domaine de la sainte Vierge et l'étendue de notre donation d'esclave.

Une dévotion qui s'harmonise si pleinement avec le plan divin, peut s'appeler à juste titre la parfaite dévotion ou la plus excellente dévotion à la sainte Vierge.

II

Mais le Bienheureux de Montfort fait plus que de nous livrer, en qualité d'esclaves, au domaine universel de Marie médiatrice ,il veut que, une fois consacrés à Marie, nous *vivions unis* à cette divine Mère et Maîtresse, que nous correspondions à l'activité incessante de sa douce médiation d'amour. Il veut que cette médiation pénètre jusqu'à l'intime de chacun de nos actes, des plus ordinaires aussi bien que des plus héroïques, en sorte que « nous devenions des copies vivantes de Marie, pour aimer et glorifier Jésus-Christ ». (V. D. 184.)

C'est dans ce but qu'il nous demande de « commencer, de continuer et de finir toutes nos actions par Marie, avec Marie, en Marie et pour Marie. » (V. D. p. 88.)

***

Au cœur du sacrifice de la Messe, après avoir exprimé devant le pain et le vin consacrés, les pressantes supplications de la terre et du ciel, le prêtre prononce ces solennelles paroles : **Per** *ipsum et* **cum** *ipso et* **in** *ipso est tibi Deo Patri omnipotenti, in unitate Spiritus sancti, omnis honor et gloria.*

Par Jésus-Christ, *avec* lui et *en* lui..., ces mots sacrés expriment de façon très parfaite la médiation de notre Seigneur dans cet acte suprême de religion qu'on nomme le sacrifice. A l'autel comme au Calvaire, Jésus-Pontife, en sa personne immolée, réconcilie le ciel avec la terre, il sanctifie nos âmes, leur applique les mérites de la rédemption, il procure au Père, dans l'unité de l'Esprit-Saint, tout honneur et toute gloire, la gloire essentielle que Dieu puise en lui-même aussi bien que la gloire qui s'élève de la création restaurée par son sang.

Coopérer à cette indispensable gloire est la perfection de toute vie chrétienne. Mais pouvons-nous y mieux coopérer qu'en accomplissant toutes nos actions *par* le Christ, *avec* lui et *en* lui, c'est-à-dire en les animant le plus possible de la grâce que nous obtient sa médiation souveraine?

Per ipsum. — Agir *par* le Christ, c'est reconnaître notre divin Médiateur principe et cause *efficiente* de chacun de nos actes : nous renonçons à suivre l'impulsion qui vient de la déchéance de notre nature ou des suggestions du dehors, pour passer par sa médiation actuelle et *obéir* au mouvement que nous imprime son Esprit sanctificateur; nous plions docilement notre volonté sous la motion victorieuse de sa grâce, nous suivons son élan, nous acceptons son influx, et notre acte commence plein de dépendance et de surnaturelle vitalité.

Cum ipso. — Agir *avec* le Christ, c'est Le choisir pour notre cause *exemplaire* dans la continuité des mêmes actes. Mus par Lui au début de l'action, nous voulons encore progresser en sa compagnie; nous voulons que ses actes illuminent les nôtres sur tout le parcours de la route; aussi, durant notre marche en avant, nous fixons des yeux ce modèle adorable

qui porte tous nos traits humains, sauf ceux du péché. Sa beauté nous attire et nous ravit ; nous nous éprenons toujours plus des charmes de son visage et des richesses de son cœur ; nous voulons L'imiter, Lui ressembler, plus que cela, nous voulons comme passer *en* Lui, être identifiés à Lui, être *Lui*, car telle est la loi de l'amour.

In ipso. — En Lui. Oui, l'amour de notre céleste médiateur accomplit alors ce prodige ineffable : Il nous fait pénétrer *en* Lui, et nous communique pour ainsi dire sa *forme* divine. Et plus nous entrons en Lui, plus nous Lui sommes comme identifiés. *In ipso vivimus, movemur et sumus :* nous avons en Lui l'être, le mouvement et la vie : une même sève circule, généreuse et abondante, de son âme à notre âme, qui nous fait produire des fruits savoureux d'éternité.

C'est ainsi que toutes nos actions, commencées et continuées sous l'influx de sa grâce, s'achèvent surabondantes de vie déifique. Le Christ les informe, les spécifie, les emplit, les divinise ; nous ne vivons et n'agissons que perdus *en* Lui, absorbés *en* Lui, transformés *en* Lui. *In ipso.*

Et cette vie d'union, poussée jusqu'à l'unité de l'Esprit d'amour, *in unitate spiritus sancti*, fait monter de tous nos actes vers le Père des cieux cet honneur et cette gloire qui sont l'unique fin de la création : *omnis honor et gloria.* Pour Dieu, pour sa gloire à Lui seul.

***

Le Bienheureux de Montfort avait scruté ces mystères de grâce, mais toujours fidèle à sa grâce particulière de ne jamais séparer dans la religion ce que la Sagesse éternelle a uni dans le plan de notre salut, à la médiation universelle de nature du Christ rédempteur il joint, dans la pratique, la médiation universelle de grâce de Marie Corédemptrice et, se servant des paroles liturgiques mentionnées plus haut, il nous demande de faire toutes nos actions *par* Marie Médiatrice, *avec* elle, *en* elle et *pour* elle, afin de les faire plus parfaitement *par* Jésus Médiateur, *avec* Lui, *en* Lui et *pour* Lui.

***

L'esclave de Jésus en Marie doit faire toutes ses actions *par Marie.* Une pensée chère à Montfort est que la sainte Vierge demeure, depuis l'Incarnation, unie au Saint-Esprit comme à son Épouse indissoluble.

Agir *par Marie*, c'est donc immoler, entre ses mains virginales, au début de chacun de nos actes, tout mouvement émanant de notre nature déchue ; c'est renoncer à suivre « les ténèbres de notre propre esprit et la malice de notre propre volonté et opération », pour nous laisser conduire par sa lumière et par son amour ; c'est renoncer à nos demandes et désirs personnels, à nos intentions, à nos idées, même bonnes et excellentes, pour nous abandonner à son intercession, pour nous confier à ses intentions, c'est nous livrer, en un mot, à son esprit à elle — qui est l'esprit de Jésus — afin d'en être mus de la manière qu'elle voudra ; c'est devenir alors, sous sa motion, « comme un instrument entre les mains de l'ouvrier, comme un luth sous les doigts d'un bon joueur ». (V. D. 216.)

Ainsi Marie Médiatrice se trouve placée en tête de nos actes, étendant sur leurs différents mobiles son triomphant domaine de grâce. Par elle

nous agissons en esclaves et non en dominateurs, par elle nous courbons notre libre arbitre sous le sceptre de son Fils, le Christ-Roi, nous le proclamons Seigneur et Maître jusque dans nos moindres actions.

***

De plus, l'esclave de Jésus en Marie doit faire toutes ses actions *avec Marie*. Si Jésus médiateur reste à jamais l'exemplaire divin que nous devons reproduire, Marie Médiatrice est le modèle accessible, façonné à notre taille, et capable cependant de nous rendre conforme à l'image de son Fils.

« Nous regarderons donc Marie, durant le cours de nos actes, comme un modèle accompli de toute vertu et perfection, que le Saint-Esprit a formé dans une pure créature », et nous nous efforcerons de l'imiter, selon notre petite portée. Nous fixerons une à une ses attrayantes vertus : sa foi vive, son humilité profonde, sa pureté toute divine... Comme Marie, nous croirons fidèlement et constamment jusqu'au pied de la croix sur le Calvaire; comme Marie, nous aimerons à nous cacher, à nous taire, à nous soumettre en tout et à choisir toujours le dernier rang; comme Marie — cette mère de la belle dilection — nous ouvrirons et élargirons notre cœur pour courir dans les commandements de son Fils, avec la sainte liberté des enfants de Dieu, et pour y introduire le pur amour dont elle a le trésor.

Oui, toujours avec notre Mère et Maîtresse, nous avancerons, la main dans la main, sur la voie ascendante des vertus. Et à mesure que nous monterons, le cœur baigné dans sa lumière adoucie, les traits de notre âme s'épureront, nous prendrons sa ressemblance, nous serons comme elle un Jésus commencé. Et ce travail d'ébauche se poursuivra sur la terre jusqu'à ce que la Vierge nous ait fait atteindre la plénitude de l'âge de son Fils.

***

L'esclave d'amour de Marie, fidèle à commencer *par* elle toutes ses actions et à les continuer *avec* elle, s'applique encore à les consommer *en* elle. Grâce à de laborieux et patients efforts, son âme s'est comme écoulée, comme liquéfiée en l'âme de Marie. Ainsi transformé en Celle qui est elle-même toute transformée en Jésus, il ne vit et ne respire et n'opère plus que perdu « dans l'abîme de ce bel intérieur » marial, vrai Paradis terrestre du nouvel Adam et sanctuaire d'amour de l'Esprit-Saint. Marie est devenue sa demeure enchantée, son monde, son atmosphère, son milieu d'opération : et c'est alors que s'accomplissent toutes ces merveilles de sainteté qui semblent relever de la mystique et que le Bienheureux de Montfort décrit à cet endroit avec la ferveur contenue d'un cœur qui les a expérimentées :

« Voilà ce qu'on ne pourra croire :
Je la porte au milieu de moi. »

En Marie, la floraison des vertus exhale des parfums « qui embaument même les Anges ». *En Marie*, les dons du divin Paraclet s'épanouissent dans leur splendeur, et particulièrement le don de sagesse, qui nous fait

savourer Dieu en toutes choses. *En Marie*, arbre de vie, mûrit et se dore, aux feux du pur amour, son fruit immortel qui est le Christ, vie et vigueur des âmes. *En Marie*, « il n'y a plus de péché », ni mortel ni véniel : *qui operantur in me non peccabunt* (Eccli. XXIV, 30) : c'est la paix souveraine de la charité, le repos de jouissance de la belle dilection, ce sont les nobles tressaillements de la sainte espérance et les ineffables délices de la béatitude commencée par la vie d'union.

***

Enfin, les actions de l'esclave de Jésus en Marie, accomplies dans cet esprit d'absolue dépendance et d'intime union, sont toutes « *pour* Marie », notre très aimable cause finale.

Pour elle, c'est-à-dire pour son amour et pour sa gloire, et non pas pour le profit ou le bénéfice de l'esclave. L'esclave par consécration ne se considère jamais lui-même et n'arrête rien à sa personne : tout ce qu'il fait, dit, souffre, endure, recueille, moissonne, tout appartient à sa divine maîtresse. Il ne travaille que *pour* son avantage, il ne peine que *pour* sa gloire, il n'attend d'elle *pour* récompense de ses petits services que l'*honneur d'appartenir* à une si aimable Princesse et le bonheur d'être, par elle, uni à Jésus ». (V. D. 222.)

« Pour elle » correspond, dans la pensée du Bienheureux de Montfort, à la conclusion des paroles du canon de la messe : *omnis honor el gloria*, c'en est la traduction condensée en formule : tout pour Marie !

Hâtons-nous d'ajouter de nouveau — afin de dissiper le plus léger malentendu — que, par cette dernière formule, Montfort n'entend nullement « prendre la très sainte Vierge pour dernière fin de ses actions ». (V. D. 222.) C'est Jésus-Christ seul, affirme-t-il, qui est la fin dernière de sa dévotion, comme il doit l'être de toute dévotion. Marie n'est que « sa fin prochaine, son milieu mystérieux et son moyen aisé pour aller à Jésus-Christ. » (V. D. 222.)

***

Comment exprimer avec plus de bonheur la suave médiation de celle dont la plus grande gloire est l'unique raison de ce congrès? Marie est partout, dans la dévotion de Montfort, — et elle n'est que cela, — le milieu d'amour où notre misère ose approcher l'amabilité du Sauveur pour se revêtir et s'embellir de tous ses mystères de grâce.

Dans ce milieu du Paradis — séjour très pur de la Sagesse éternelle — s'élabore ici-bas tout le plan de notre vocation à la béatitude. Chaque influx de grâce y vient solliciter notre humaine collaboration; l'idéal de notre prédestination y revêt des teintes plus adoucies; notre forme elle-même d'élu s'y perfectionne sans cesse jusqu'à l'actuation définitive de la gloire; et l'honneur rendu à Dieu par nous y est plus éclatant parce qu'il est en même temps l'hommage d'une Corédemptrice immaculée.

Tout ce qui nous attire, ce milieu le possède; tout ce qui nous épouvante, ce milieu le tempère; tout ce qui nous manque, ce milieu le supplée : tout ce que nous donnons, ce milieu le transmet. « Marie n'arrête jamais une âme à elle-même... tant s'en faut ! Elle la jette en Dieu et l'unit à lui avec d'autant plus de perfection que l'âme s'unit davantage à Elle. »

(Secret., p. 25.) « Marie, dit encore Montfort, est toute relative à Dieu, et je l'appellerai fort bien « la relation de Dieu », elle n'est faite que pour Dieu,... c'est Dieu seul qui vit en elle. » *(Secret.*, p. 25.)

Et telle est la raison fondamentale qui nous pousse à accomplir toutes les actions de notre vie d'esclaves par Marie, avec Marie, en Marie et pour Marie. Livrés ainsi à l'activité de la médiation mariale, nous sommes assurés d'accomplir plus parfaitement ces actions par Jésus, avec Jésus, en Jésus et pour Jésus. Par Marie, Jésus touche plus délicatement nos âmes; avec Marie, Jésus imprime plus suavement en nous sa ressemblance; en Marie, Jésus nous unit plus fortement à lui; pour Marie, Jésus nous fait plus magnifiquement glorifier Dieu.

Aussi Dieu seul est le dernier mot de la dévotion du saint esclavage. Dieu seul : son action en nous, sa perfection, sa vie, sa gloire, et le règne de son amour... Dieu seul en nos âmes par notre dépendance toujours plus affirmée et notre appartenance toujours plus intime vis-à-vis du médiateur de justice et de la médiatrice de miséricorde.

LA PRATIQUE DE LA VRAIE OU PARFAITE DÉVOTION A MARIE

d'après le Bienheureux Grignion de Montfort.

par le R. P. Audran, de la Comp. de Marie.

Nous considérerons : dans une première partie de ce rapport : Les exercices spirituels préparatoires à l'acte de consécration à Jésus par Marie; dans une seconde partie : Les degrés du saint esclavage de Jésus en Marie, suite de l'acte de consécration. En d'autres termes :

Ascétisme de la parfaite dévotion { 1. avant / 2. après } l'acte de consécration.

I. Préparation ascétique a la consécration a Jésus par Marie.

a) Voici, d'après les paroles de Montfort, la partition, en deux périodes bien distinctes, des Exercices préparatoires à l'acte de consécration : « Ceux et celles qui voudront entrer dans cette dévotion particulière, après avoir, dans la première partie de cette préparation au règne de Jésus-Christ, employé douze jours au moins, à se vider de l'esprit du monde, emploieront trois semaines à se remplir de Jésus-Christ, par la Très Sainte Vierge. »

Ainsi, une phase préliminaire de douze jours; à celle-ci s'ajoute une seconde période de trois semaines, de six jours chacune, lesquels, ajoutés aux douze autres jours, constituent une série d'études, de méditations, en un mot d'exercices spirituels de trente jours. Qu'on nous permette d'entrer dans quelques détails, à la suite de notre Bienheureux.

La phase d'introduction de douze jours n'appartient pas strictement à l'ascèse; son objectif est, en effet, d'écarter l'obstacle à la vie de Dieu dans l'âme, le péché. Il faut d'abord se convertir : c'est le *removens prohibens* des moralistes. Or, d'après Montfort, tout ce travail préliminaire consiste « à se vider de l'esprit du monde ».

Après une comparaison entre les deux maîtres qui se disputent l'empire du monde, et dont les maximes contradictoires prétendent à la direction des intelligences et des volontés, l'âme, à l'école de Montfort, fait choix de la doctrine et des maximes du Christ; en d'autres termes, elle fait choix de la véritable sagesse : c'est *l'élection*, le travail positif auquel aboutissent ces douze jours préliminaires.

b) Suit la seconde période de préparation, subdivisée à son tour, en trois semaines bien liées entre elles et admirablement graduées quant à leur objet, de la manière suivante :

Les trois seules choses qui doivent nous intéresser ici-bas sont :

1° Notre âme à sauver;

2° Marie, grand et infaillible moyen d'opérer notre salut;

3° Jésus-Christ, notre fin à atteindre.

Développement :

1° Dès l'abord, il reste facile de constater que ce travail de préparation à l'obtention de notre fin dernière donne à Marie sa vraie place : celle de *Médiatrice* entre nous et Jésus-Christ; trait d'union choisi par Dieu lui-même entre Lui et nous; voie suivie par Dieu pour venir à nous et tout indiquée par Dieu pour retourner à Lui. Elle est notre Mère, corédemptrice de nos âmes avec le Christ. Rien d'étonnant qu'en Marie puissent donc se réconcilier « *ima summis* » selon le texte liturgique.

L'ascète, dans la première semaine, commence vraiment son travail par la connaissance de lui-même. Une vue pratique de nos misères aura pour résultat de nous déterminer au renoncement complet : « aux opérations des puissances de notre âme, des sens de notre corps », afin d'enraciner profondément dans nos cœurs la vertu de mortification universelle d'un côté et, de l'autre, une humilité véritable basée sur la connaissance de notre incapacité radicale à tout bien, tant dans l'ordre naturel que dans l'ordre surnaturel, sans le concours de Dieu, humilité que viendra alimenter sans cesse le souvenir de notre état de pécheur : « peccatum meum contra me est semper. » (Ps. 50.) Tels sont les fruits de cette étude et connaissance de soi-même obtenue durant les six jours d'exercices de la première semaine.

2° Notre incapacité d'assurer notre salut par nous-mêmes est un fait palpable, une vérité qui jouit de toute l'évidence d'un premier principe pratique, aux yeux de la foi : « sine me nihil potestis facere ». Et pourtant, notre salut à opérer est toute notre raison d'être en cette vie. Alors se présente à Montfort le grand moyen employé par Dieu pour assurer notre retour à Lui : ce moyen, c'est Marie. Avec quelle confiance, fort du témoignage des Saints, le Bienheureux nous la présente ! « Tibi devotum esse est arma quoedam salutis quam Deus dat his quos vult salvos fieri : Vous

être dévots ou dévoués, ô sainte Vierge, est une arme de salut préparée par Dieu à ceux qu'Il veut sauver. » (Saint Jean-Damascène.) Salut impossible sans la grâce de Dieu. Or, je dis que pour trouver cette grâce de Dieu, il faut trouver Marie. (*Le Secret*, p. 15.) Voilà découvert le secret du salut, le secret de la sainteté et de la plus haute perfection. C'est l'emploi de ce moyen qui caractérise la dévotion du Bienheureux de Montfort et en fait une forme spéciale de vie spirituelle. *(Lhoumeau, ibidem.)*

Durant les six jours de cette seconde semaine, l'étude et la méditation des grandeurs, des excellences, des différents titres que présente Marie à notre confiance, viendront éclairer notre piété et préparer à bon escient l'acte de notre consécration à Jésus par l'intermédiaire de sa Mère.

Mère de miséricorde, où donc trouvera-t-elle à exercer cet attribut divin que son Fils lui a, en quelque sorte confié, sinon dans l'immense royaume de la misère, royaume auquel appartient tout pécheur? Suivons le conseil de l'Apôtre : allons avec confiance au trône de la miséricorde, pour y trouver secours et grâce en temps opportun. Montfort chante :

Je vais par Jésus à son Père,
Et je n'en suis point rebuté;
Je vais à Jésus par sa Mère,
Et je n'en suis point rejeté.

(Cantique : **Pour aller à Jésus.**)

Par Marie à Jésus, par Jésus à son Père, c'est le triple échelon de l'échelle des pécheurs.

3° La vie éternelle consiste à Vous connaître, Vous, le seul Dieu véritable et Celui que Vous avez envoyé, Jésus, votre Fils.

L'étude et la connaissance de Jésus, Fils et Sagesse éternelle de Dieu le Père; de Jésus, fils de Marie dans le temps et Sagesse incarnée, notre fin dernière, telle sera la matière de la troisième et dernière semaine de préparation à la consécratoin à Jésus par Marie. Écoutons Montfort s'expliquant sur cette relation fondamentale entre toutes nos études précédentes et celles de cette semaine qui doivent aboutir à Jésus comme à leur fin dernière. Qu'on ne l'accuse donc pas de faire de Marie un but dernier, une fin se suffisant à elle-même, et ne devant pas aboutir plus haut : « Jésus-Christ est la fin dernière de toutes nos autres dévotions, lesquelles seraient fausses et trompeuses si elles prenaient une autre direction. Par J.-C., avec J.-C., en J.-C., nous pouvons toutes choses, rendre tout honneur et gloire au Père, en l'unité du Saint-Esprit. »

En ces paroles du Bienheureux, nous trouvons la justification du choix qu'il a fait de Marie, pour assurer notre arrivée au Christ, aboutissant nécessaire de la dévotion à la Vierge. « Marie est toute relative à Dieu. Elle est si intimement unie à Jésus qu'on séparerait plutôt la lumière du soleil, la chaleur du feu, je dis plus, tous les anges et tous les saints que la divine Marie de Jésus. » C'est dans le « milieu mystérieux » de Marie, comme parle notre Bienheureux, qu'il faut étudier Jésus pour le bien

connaître, et c'est dans ce même « milieu mystérieux », que doit s'opérer notre union à Celui qui est notre fin dernière...

Telle est, à grands traits, notre préparation ascétique d'après Montfort, à notre acte de consécraton à Jésus par Marie. Cette préparation est à la base de la triple connaissance : de notre âme à sauver; de la Vierge Marie, médiatrice et mère de miséricorde choisie par Dieu pour venir à nous, et qui nous est proposée pour retourner à Lui; enfin à la base de la connaissance de Jésus-Christ Sagesse incarnée, et soumis à Marie par son libre choix, se proposant à nous comme modèle dans cette soumission : « Via veniendi ad Christum est appropinquare ad illam : pour nous unir au Christ, a-t-on dit, approchons-nous de Marie !.. »

II. Les degrés de la vie d'union a Jésus par Marie et les degrés de la vie spirituelle, d'après les Maitres.

La consécration à Jésus par Marie n'est qu'un acte auquel on aboutit après un mois d'efforts, et par conséquent, il est transitoire; mais cet acte tend à un état; et, souvent renouvelé, il constitue une habitude. Les exercices spirituels vont-ils cesser, et l'esclavage de Jésus en Marie n'aura-t-il pas, à son tour, ses degrés? Montfort répond à cette question : « Comme l'essentiel de cette dévotion consiste dans l'intérieur qu'elle doit former, elle ne sera pas également comprise de tout le monde : quelques-uns s'arrêteront à ce qu'elle a d'extérieur... quelques-uns entreront dans son intérieur, mais n'y monteront qu'un degré; qui montera au deuxième?... qui parviendra jusqu'au troisième? enfin qui y sera par état?... »

Il ressort de ces paroles de Montfort que la vraie dévotion nous propose les exercices de la vie spirituelle, au point de vue pratique, et dans l'ordre progressif de l'ascétique et de la mystique des Maîtres. Autrement dit, la Vraie Dévotion est une spiritualité non seulement en germe, que nous aurait laissée un Montfort uniquement théologien spéculatif, mais une spiritualité complète et organisée selon le programme ascétique classique, avec les trois voies : *purgative*, *illuminative* et *unitive*. Ce travail ordinaire, le Bienheureux l'a *marialisé*. Voilà pourquoi nous pouvons affirmer qu'il fait école. Après les pratiques extérieures, et les trois semaines de préparation à la consécration, viennent les pratiques intérieures, auxquelles les premières aboutissent et préparent, c'est-à-dire la vie d'union et de dépendance *par*, *avec*, *en* et *pour Marie*. Le tout admirablement *harmonisé*.

1. L'objectif principal des âmes sortant du péché, dans la première phase ou *voie purgative*, consiste donc à se garder du péché, à résister aux passions et aux convoitises qui contrarient la divine charité. Ainsi s'exprime l'ange de l'École (*2a 2ae* q. 24 a. 9). Se purifier des fautes commises et de leur « *reliqua* », et se préserver de nouvelles rechutes, telle est la tâche des débutants.

2. Le souci des âmes, durant la seconde phase de la vie spirituelle, c'est l'affermissement et le progrès dans la vertu : « ad hoc principaliter

intendunt, (proficientes) ut in eis caritas per augmentum roboretur. » (*2a 2ae* q. 24 a. 9.) C'est donc le temps de l'accroissement de lumière dans l'âme, et déjà, d'après saint Jean de la Croix, la contemplation commence; cette période est, dans la vie intérieure, ce qu'est l'adolescence dans la vie humaine, et le printemps, dans le cours des saisons.

Montfort nous applique, durant les six jours de la seconde semaine de ses exercices spirituels, ou dans ce qu'il appelle sa « *seconde pratique extérieure* », à la connaissance de la Sainte Vierge. Cette connaissance nous montre Marie comme un *modèle de sainteté* à imiter pour marcher de plus près sur les traces du Christ. Tout faire *avec Marie* sera le résultat de la deuxième pratique extérieure. Le Christ, assurément, reste le premier modèle à reproduire; mais, nous dit Montfort, Marie, qui est une pure créature, est mieux proportionnée à *notre petite portée*. La prenant comme *cause exemplaire*, nous sommes sûrs d'imiter Jésus-Christ, dont toute la sainteté s'est reflétée en Marie. Ainsi Marie, dont le nom est synonyme de lumière, Maria, c'est-à-dire *illuminata*, devient comme la douce voie *illuminative* de ses chers enfants.

3. La vie ou voie unitive constitue la troisième période des ascensions de l'âme vers Dieu. La principale étude, le souci caractéristique de ceux qui sont parvenus à ce stade, c'est d'*adhérer à Dieu*, et de *jouir de Lui :* « Tertium studium est ut homo ad hoc principaliter intendat ut Deo inhoereat et eo fruatur. » (*2a 2ae* q. 24 a. 9.) Ainsi s'exprime saint Thomas. L'âme, déjà purifiée par la pratique de vertus solides, très éclairée par la méditation, et même par un commencement de contemplation commune, entre en union, en communication avec Dieu, par Jésus-Christ, car : « nemo venit ad Patrem nisi per me. — Ego sum via. »

Dans cette *voie d'union*, les oraisons sont parfois sublimes, et même, quand elles restent dans les limites d'une contemplation ordinaire, l'âme y trouve la *saveur* et le *goût* de l'union divine : le « gustate et videte quoniam suavis est Dominus : goûtez et voyez combien le Seigneur est doux », s'y vérifie. Dans cet état, prédomine l'action des dons du Saint-Esprit, dons qui jouent un grand rôle dans les voies de la contemplation.

Dans la *spiritualité montfortaine*, la *troisième pratique extérieure* qui a pour fin l'*étude* de Jésus-Christ, auquel nous voulons nous unir comme à notre fin dernière, nous mène à la troisième pratique intérieure : à tout faire en Marie. Ces deux pratiques, dont la première conduit à la seconde, paraissent bien correspondre à la voie unitive : *Nous jeter en Marie* pour adhérer à Jésus-Christ, pour nous revêtir de Jésus-Christ.

LE PRÊTRE DE MARIE

par le T. R. P. H. Richard, S. M. M., à Saint-Laurent-sur-Sèvre (France), Supérieur général de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse.

A la Section des Œuvres un rapport a été soumis sur l'Association toute récente des « Prêtres de Marie » qui compte déjà de nombreux membres en Belgique.

Leur caractéristique, comme celle des Bienheureux de Montfort et Eudes, est de vouloir appartenir à la sainte Mère de Dieu plus que le fils appartient à sa mère, et de se l'associer dans leur vie intérieure comme dans leur ministère, au point d'en faire la directrice et quasi l'âme de tous leurs travaux, selon le mot de saint Ambroise : « Sit in singulis anima Mariae ut magnificet Dominum... spiritus Mariae ut exultet in Deo. »

Que pareil programme et pareille vie soient l'un des fruits les plus naturels et les plus féconds de cette haute vérité qu'honore notre Congrès, la Médiation de Marie, c'est là ce que voudrait établir cette humble étude. Il suffit, à cette fin, de considérer un instant Marie dans ses rapports : 1° Avec la Trinité; 2° avec Jésus-Christ souverain Prêtre; 3° avec le Prêtre continuateur de Jésus-Christ.

I

Abstraction faite du péché d'origine, l'Incarnation eût-elle eu lieu ou non, le seul accomplissement de ce grand mystère suppose déjà le Prêtre par excellence, le Verbe Incarné, comme premier objet de la pensée et du vouloir divin dans l'œuvre de la création. Le Fils unique du Très-Haut n'y pouvait prendre place au milieu des temps, sans avoir été, dès le commencement, et l'idéal et la fin de toutes choses, afin que, par ce Médiateur, avec Lui et en Lui, tout revînt à Dieu non point vaille que vaille, mais en *condignité* et comme « hostie de louange » et comme « hostie de propitiation ».

Toutefois, — le décret de la Rédemption porté dès le soir de la chute nous en est garant, — les trois Personnes de la Trinité sainte ne conçoivent l'intervention d'un Médiateur divin entre le ciel et la terre qu'en impliquant aussi, entre celui-ci et nous, la médiation de la Vierge-Mère. L'Église le chante dans la sainte Liturgie quasi à toutes les fêtes de la Très Sainte Vierge : « Ab aeterno ordinata sum. » Elle met à ce sujet, quoique à un titre très différent, le même langage sur les lèvres de la divine Sagesse et de Celle qui dans ce monde en sera l'aurore.

L'Apôtre saint Paul, pour la grande raison que nous avons rappelée, appelle Jésus-Christ le « premier-né de la Création ». (*Coloss.*, I. 15.) Voici que l'Église attribue implicitement le même titre et la même gloire à Marie dans cette épître d'un office où elle chante tout à la fois et le Fils et la Mère. (*Prov.*, VIII. 22-26.)

Le Tout-Puissant possède Marie au commencement de ses voies, c'est-à-dire qu'Il l'a, avec le Verbe fait chair, dans sa pensée, lorsqu'Il trace le plan de la création. Elle domine ses œuvres les plus importantes, comme la clef de voûte domine l'édifice qu'elle couronne. « Je suis, dit-elle, comme la première née d'entre les créatures... J'ai été créée dès le commencement et avant les siècles. » (*Ecclés.*, XXIV. 5-14.)

***

Dieu le Père, en effet, entend y recourir pour assurer aux hommes le bonheur et la gloire d'avoir *l'un d'eux* — « ex hominibus assumptus » — (saint Paul : *Hebr.* v. I) qui soit tout à la fois et le Fils de l'homme et le Fils de Dieu, *l'un d'eux* qui ait sa place et au sein de la Trinité dans l'éternité, et au sein de la famille humaine dans le temps. Le voilà bien, le Prêtre, le Médiateur par excellence, la Religion en personne, reliant de toute divine façon la Création au Créateur; mais la voici pareillement la *Médiatrice d'intercession* inséparable du *Médiateur de Justice.* Dieu le Père se l'impose dès qu'Il songe à l'Incarnation. Il entend « lui communiquer sa fécondité autant qu'une pure créature en est capable, pour lui donner le pouvoir de produire son Fils et tous les membres de son corps mystique ». (Bienheureux de Montfort, *Traité de la Vraie Dévotion.* Ire partie, chap. I, art. 2, p. 9.)

Dieu le Verbe n'est lui-même l'expression divine de ce décret qui ramène à l'Incarnation toute la création, qu'en s'appuyant sur Marie. Il veut, Il voit à l'avance qu'Elle lui donne notre chair et notre sang dans cette assomption de la nature humaine qui, ainsi, passe sous son sceptre personnel.

L'Esprit-Saint, charité substantielle du Père et du Fils, ne leur inspire cette mutuelle décision d'ineffable condescendance que parce qu'Il voit en Elle la coopératrice requise à ce grand mystère qui Lui sera attribué.

***

Mais la conduite que se trace la Sainte Trinité vis-à-vis de Marie en vue de donner au monde l'unique Médiateur, le Souverain Prêtre, les trois divines Personnes « ne la tiendront pas que dans le premier avènement de Jésus-Christ; elles la gardent tous les jours d'une manière invisible dans la sainte Église, et la garderont jusqu'à la consommation des siècles dans le dernier avènement de Jésus-Christ. » (Bienheureux de Montfort, *Ibid.*, art. 3.) Les dons et les voies de Dieu, remarque Bossuet, sont sans repentance : « Dieu ayant une fois voulu nous donner Jésus-Christ par la Très Sainte Vierge... cet ordre ne change plus. Il est et sera toujours véritable qu'ayant reçu par Elle une fois le principe universel de la grâce, Notre Seigneur Jésus-Christ, nous en recevions encore par son entremise les diverses applications dans tous les états différents qui composent la vie chrétienne. » (Bossuet, 3me *sermon sur l'Immaculée.*)

Qu'importe donc, ô Prêtre catholique, que, dans la Consécration, vous soyez le mandataire de Dieu le Père pour engendrer de nouveau le Verbe fait homme à l'autel sous les voiles eucharistiques; qu'importe que, au

tribunal de la Pénitence, vous soyez le mandataire de Dieu le Fils remettant les péchés; ou que, au baptême, vous soyez celui de l'Esprit-Saint répandant la charité dans le cœur d'un enfant des hommes : « Caritas Dei diffusa est in cordibus nostris per spiritum Sanctum » (Rom. v, 5), vous avez à tenir compte de Marie associée de l'une comme de l'autre personne de la Trinité, dans l'œuvre que vous accomplissez?

Dieu le Père a beau voir en vous cette « perfection acquise » dont l'onction sacerdotale est le symbole et qui vous sépare des simples fidèles en vous donnant si large part au mandat du Verbe fait homme, il est pour ses œuvres du dehors une auxiliaire qu'Il vous préfèrerait, si, de par sa Providence, elle n'y était de plein droit, la Très Sainte Vierge Marie, sa première-née, son unique entre toutes les pures créatures : « Nous tous, enfants d'Adam, nous ne parvenons à la filiation adoptive de Dieu qu'après avoir été les ennemis de Dieu et les esclaves de Satan. Marie seule, à l'exemple du Verbe, a toujours été l'amie de Dieu; elle n'en a jamais été l'ennemie. Son existence tout entière appartient à Dieu comme celle du Verbe. En ce sens, elle est vraiment, parmi les enfants des hommes, la première-née, la fille unique de Dieu. Toute seule, de la postérité d'Adam, elle a été l'enfant de Dieu dès l'instant de sa création, absolument comme le Verbe a été le Fils de Dieu dès le premier instant de sa procession divine, de toute éternité. » (Mgr Malou, *L'Immaculée Conception*, t. II, p. 181-182.) Et si c'est au titre seul de la Rédemption que la Très Sainte Vierge est rigoureusement la Fille aînée du Père céleste et sa principale associée dans toutes ses œuvres, *ad extra*, ne manquons pas encore de noter que, de la Rédemption qui préserve du péché, ou de celle qui en délivre, celle-là est de beaucoup la plus élevée et la plus abondante, excluant toute tache à tout jamais, et Marie seule, grâce à sa Conception Immaculée, l'a en partage. C'est ainsi qu'Elle est bien la Fille unique du Père.

Le Verbe Incarné, comme nous le constaterons incessamment, a beau avoir fait de vous, prêtres, par votre sacerdoce, ses *alter ego*, Il ne se contente pas plus de votre seule coopération dans l'exercice du saint ministère qu'Il n'a voulu, dans le sien, se passer de la Très Sainte Vierge.

II

Si juste que soit cette conclusion, l'aperçu général d'où elle découle semblera peut-être trop vaste à beaucoup. Pourquoi ne pas nous en tenir, objecteront-ils, aux rapports de Marie avec le seul sacerdoce de Jésus-Christ dont le nôtre n'est que l'héritage? Soit.

Dans son sacerdoce, le Verbe Incarné est tout à la fois le *prêtre* et la *victime* de son propre sacrifice. Or, dans l'exercice de son sacerdoce comme dans son état de victime, Il s'est associé sa sainte Mère et de la façon la plus intime.

***

De même qu'à la vie comme à la tâche du premier Adam, il n'était pas bon qu'il fût seul mais besoin lui était d'une auxiliaire qui lui fût semblable, ainsi le Nouvel Adam, dont toute l'œuvre de réparation et de

régénération sera le sacerdoce des sacerdoces, aura-t-il à ses côtés, plus encore dans ses fonctions sacerdotales qu'ailleurs, la Nouvelle Ève qui lui *ressemblera* en tout : dans la sainteté, dans la vie et même dans le sacrifice. Elle ne l'égalera pas en sainteté, parce qu'Il est Dieu, mais elle s'en rapprochera par la grâce, la vertu et les œuvres autant que le peut une pure créature. Lorsque sonne l'heure des Ineffables Mystères, Il lui fait en la créant une application anticipée des mérites de sa propre vie, de sa passion et de sa mort; et, cette application, Il l'accomplit dans toute l'ampleur et l'intensité dont il dispose, à ce point qu'elle est, dès son premier instant, non seulement l'« Immaculée », mais la « toute pleine de grâce » : « gratia plena ». C'est ainsi que, s'Il est le Soleil de Justice, elle en est revêtue : « Mulier amicta sole. » Dès sa conception, à elle, elle est, à la façon de l'aurore, le reflet des attributs et perfections de Jésus, afin que, devenu bientôt son Fils, Il puisse être la beauté la plus ravissante parue sur la terre et l'ensemble le plus complet de toutes les perfections. Que, de plus, Marie ait large part à la vie et au sacrifice de Notre Seigneur, c'est une vérité que le reste de ce travail mettra dans tout son jour.

Voyons donc à l'œuvre le Verbe à l'heure même où il revêt son sacerdoce. Ce qui le constitue notre Médiateur et notre Prêtre, c'est une onction, une vêture, une investiture à laquelle Marie est loin d'être étrangère. A l'instant et dans le mystère où il devient l'un de nous, la nature humaine, chez Lui, se trouve tout envahie, toute pénétrée, toute possédée, tout activée, toute rendue participante de la nature divine par la seconde personne de la Sainte Trinité. C'est ainsi que dans l'union hypostatique, l'onction de la nature divine s'étend « comme une huile de joie » (Psalm. XLIV, 9.) sur la nature humaine du Christ et pénètre celle-ci de la grâce sanctifiante à un degré d'intensité et d'ampleur dont l'Immaculée Conception et la plénitude de grâce de Marie n'est qu'une pâle image.

Telle est l'onction sacerdotale du Christ. Il est l'un de nous par la nature humaine qu'Il reçoit de la Très Sainte Vierge; mais l'union hypostatique le sépare de nous, le met au-dessus de nous, le place « en ce qui est de Dieu » « in his quae sunt ad Deum » *(Hebr.* V, *Ibid.)* à un degré incomparable, puisque nonobstant sa nature humaine, Il est personne divine et a nature divine. Or Marie est le vivant sanctuaire où a lieu cette consécration inouïe, cette ordination par excellence qui vaut tout à la fois au Verbe d'être l'un de nous et du Christ d'être personne divine... et à cet « un de nous » d'avoir non seulement la grâce sanctifiante, mais la nature divine en même temps que la nature humaine.

Dans cette ineffable consécration sacerdotale du Christ, Dieu le Père remet à son Divin Fils la matière du grand sacrifice qu'Il en attend : son corps à livrer, son sang à répandre; et en même temps le Verbe Incarné prononce cette solennelle formule recueillie par saint Paul : « Les holocaustes des hommes n'ont pu vous plaire; c'est pourquoi vous m'avez adapté ce corps » et le sang qui coule dans ses veines. Mais, là encore, Marie ne fait défaut ni au Fils, ni au Père. « Ave Verum corpus natum de Maria Virgine. » Et quand le Divin Prêtre adresse à son Père son premier offertoire, elle est encore le vivant autel sur lequel se fait l'offrande et s'accomplit la première immolation du Verbe fait homme, selon le rit

qu'a si bien décrit le grand Apôtre : « Il s'est anéanti en prenant la forme de l'esclave et en revêtant les livrées de la nature humaine : Exinanivit semetipsum formam servi accipiens et habitu inventus ut homo » (*Philipp.*, II, 7.)

Chaque instant de la vie prisonnière et tout aimante du Verbe Incarné dans le sein de sa mère est un renouvellement de ce sacrifice qui ira s'accentuant de la Circoncision, de la Présentation au temple jusqu'au Calvaire, mais sera désormais sans fin. Et toujours Marie y a sa part si délicatement décrite par Mgr Van den Bergh, dans son livre : *Marie et le sacerdoce*. (Chap. IV, p. 121.)

Que si, à la Consécration sacerdotale du Christ et au prélude de son sacrifice, Marie est là : « Et erat mater Jesu ibi », c'est surtout dans l'oblation et la consommation du sanglant holocauste au Golgotha que Marie a sa place bien marquée. Pourquoi, en effet, Celle qu'il tient à l'écart au moment de la transfiguration, celle dont il semble se passer à l'heure du triomphe des Rameaux, la veut-il présente à l'heure de sa mort sur la croix? Est-il sous l'influence de cette faiblesse humaine qui aime à voir ceux qui lui sont les plus chers partager sa peine et lui manifester leur sympathie? » Oh non ! son amour pour sa mère, au contraire, est tel que s'il dépendait de lui, il lui éviterait la grande douleur qui l'attend. Mais, sans avoir la dignité sacerdotale, elle n'en a pas moins à faire en quelque sorte avant lui et avec lui, l'offrande de la Victime. Tel est le motif pour lequel le divin Prêtre la mande au pied de la croix. Et « Celui qui est de toute éternité le Père de la victime dans le ciel, et celle qui est sa mère dans le temps, doivent livrer d'un commun accord leur commun Fils à la mort pour la résurrection de beaucoup ». (Bossuet.)

Si l'apôtre saint Jean a pu écrire : Voyez l'immense charité du Père, elle va jusqu'à livrer son fils unique à la mort « pour nous mériter d'être appelés et d'être en réalité ses fils », il faut qu'il en soit écrit autant de la Nouvelle Ève. C'est pourquoi le Nouvel Adam la veut au Calvaire. Il en attend son « fiat » plus que prononcé, son *fiat* vécu. Aussi s'y montre-t-elle debout dans l'attitude du sacrificateur, debout pendant que la terre tremble et que les rochers se fendent d'émotion, debout pendant que le ciel s'assombrit et que se déchire le voile du temple; debout parce que en Marie prosternée on n'eût vu qu'une femme contrainte d'assister à l'assassinat juridique de son fils; mais quand on la voit debout et vaillante, impossible de nier qu'elle ne soit là, jouant un grand rôle. Lequel? Elle ratifie le grand acte qu'accomplit au Calvaire le Prêtre par excellence, son Fils. Prêtre, ce dernier entend être lui-même la victime de son sacrifice dans ce corps, ce sang, cet être humain que lui a donné Marie. De tout cœur elle consent à ce que son divin Fils meure et descende dans la tombe. Il y va de notre régénération à tous, et, de concert avec le Nouvel Adam, la Nouvelle Ève la veut. Elle l'accomplit donc, en union avec son Jésus, dans une mort qu'elle veut en quelque sorte du même vouloir que lui.

Telle est au sacerdoce de Jésus-Christ la part de celle que Pie IX a appelée, après plusieurs Pères de l'Église, la Vierge-Prêtre, la Vierge sacerdotale. (Lettre à Mgr Van den Bergh, 25 août 1873.)

Au sacrifice de la Croix le Christ n'est pas que *prêtre :* Il y est tout autant *victime.* Et c'est surtout sous ce rapport que Marie lui est unie. « Les apôtres, s'écrie saint Bernard *(Homélie II.* De Laudibus Virg., Super « *Missus est* ») sont loin d'avoir part à l'égal de la Vierge, aux tribulations de Notre Seigneur. C'est qu'ils ne lui sont pas des auxiliaires dans son sacrifice, et moins encore des auxiliaires semblables à lui. » La Vierge, au contraire, a ce redoutable avantage. Si elle est la mère de Jésus dans l'Incarnation, elle est son associée dans notre Rédemption. La passion de Notre Seigneur, en effet, est « le glaive de douleur » qui ne « transperce » pas seulement la chair de Marie mais « son âme » selon l'expression de Siméon. Or en cela, reprennent les saints Pères, elle est la « martyre *par excellence* » parce que « plus que martyre ». (S. Bernard, S. Bonaventure, S. Ildephonse *(passim).* Bien plus, remarque Georges de Nicomédie, elle a été la seule vraie associée du Christ dans son sacrifice : toute seule, avec Jésus, elle y a mis du sien.

Nul mieux que Bossuet n'a représenté cette communion du Rédempteur et de la Corédemptrice à la même immolation. « Il en est de ce Fils et de cette Mère comme de deux miroirs opposés qui, se renvoyant réciproquement tout ce qu'ils reçoivent par une sorte d'émulation, multiplient les objets jusqu'à l'infini. Ainsi leur douleur s'accroît sans mesure, pendant que les flots qu'elle élève, se repoussent les uns sur les autres par un flux et reflux continuels. » (Bossuet, 1er *sermon pour le vendredi de la semaine de la Passion,* 1er point.) Elle porte donc bien son nom Celle que l'Église appelle « Notre-Dame à la Transfixion, Notre-Dame des Douleurs : « Sancta Maria in Transfixione », et, sans y avoir la même valeur ni le même rôle que la Divine Victime, elle n'en est pas moins co-victime avec l'Agneau de Dieu.

***

En conséquence, avant comme après son suprême sacrifice, le souverain Prêtre réserve à la Très Sainte Vierge une place de choix dans tous les détails de sa vie comme de son ministère évangélique.

A peine entré dans le monde, le Christ signale sa présence par la sanctification de Jean-Baptiste dont Élisabeth fait à Marie même le récit : « A votre salut, votre voix n'a pas plus tôt atteint mon oreille que mon fils a tressailli de joie dans mon sein. » En ce premier miracle de grâce du Rédempteur, Marie est donc déjà ministre de sanctification. Sans parler de Bethléem, où elle montre Jésus aux bergers et aux Mages, l'Évangile assigne à la Très Sainte Vierge même fonction à Cana qu'à Hébron, dans la communication de la foi aux apôtres. Quoique l'heure du Christ n'ait pas encore sonné, Marie la devance et lui demande son premier miracle dans l'ordre de la nature. Jésus obtempère à son désir et ses disciples commencent à croire en Lui. « Et crediderunt in Eum discipuli ejus. » (Joan. II, 11.)

Ainsi après avoir inauguré par Marie son mandat de sanctificateur, le Christ en fait autant pour son mandat de prédicateur. Quoi d'étonnant que, dans son sacrifice rédempteur Il lui réserve si large place? C'est Lui seul sans doute qui donne à la Victime toute sa valeur rédemptrice; mais

c'est elle avec Lui qui, après la lui avoir fournie, la livre à la justice divine. Dès lors, tous les fruits de la Rédemption ont beau être d'une manière principale et absolue, la *propriété* du Christ, ils n'en sont pas moins d'une façon *secondaire dans les mains de Marie*. De même si tous les rachetés sont le fruit de Jésus, les fils du Nouvel Adam qui devient ainsi leur Père, leur Maître et Seigneur, ils n'en sont pas moins le fruit de Marie, les fils de la Nouvelle Ève qui devient ainsi notre Mère, Notre-Dame comme, d'ailleurs, le proclame le Christ du haut de la croix : « Ecce Mater tua. »

Au Calvaire, Jésus, de concert avec la Nouvelle Ève, acquiert donc en faveur de la grande famille humaine le droit de recouvrer dans ses membres « l'Esprit d'adoption des Enfants de Dieu ». Cet Esprit d'adoption que les apôtres et leurs successeurs devront insuffler par le baptême dans tous les aspirants au Christianisme, ils l'ont reçu eux-mêmes déjà. Cependant, en preuve de leur mission et pour la manifestation de l'Église dirigeante, il convient qu'ils Le reçoivent publiquement et en toute plénitude. Ce nouveau miracle a lieu au Cénacle le jour de la Pentecôte. Et Marie est là encore : « Erant perseverantes unanimiter in oratione cum Mariâ matre ejus. »

III

Qu'est-il maintenant besoin de raisonner? Il n'est pas un prêtre à l'oreille duquel, au sujet de la Très Sainte Vierge comme de l'Eucharistie, ne résonne cette parole du souverain Médiateur : « Ce que j'ai fait le premier, faites-le à votre tour : Quemadmodum Ego feci ita et vos faciatis. » Son sacerdoce n'est autre que celui du Christ qui s'épanche chez lui. Il n'en est pas l'héritier, vu que Notre-Seigneur ne s'en dépouille pas; il en est « le participant ». Que si donc le Christ a revêtu son sacerdoce dans le sein de Marie, comment, chaque fois que nous avons besoin de nous renouveler dans l'esprit et la vigueur de notre vocation, ne remonterions-nous pas à la source, à l'Incarnation, c'est-à-dire près de Marie et en Marie?

***

Léon XIII d'ailleurs, après Bossuet et le Bienheureux de Montfort, nous a rappelé l'enseignement de toute la Tradition catholique, de saint Sophrone de Jérusalem et Cyrille d'Alexandrie à Saint-Germain de Constantinople, de celui-ci à saint Anselme, de saint Anselme à saint Bernard, saint Bonaventure, saint Thomas d'Aquin, de ces derniers à notre époque, sur la transmission de la grâce dans le sacrement de l'Ordre comme dans les autres sacrements, comme par les autres moyens dont se sert le Christ, pour mettre et fortifier en nous la foi et la vie surnaturelle. Marie, comme s'exprime, dans le même sens Pie X avec saint Sophrone de Jérusalem, dans une Encyclique déjà citée, est toujours « cette partie médiane qui relie la tête aux membres du corps mystique de Jésus-Christ, et par laquelle la vie surnaturelle et ses effluves divines nous sont toujours transmises ».

Notre sacerdoce, Prêtres, nous l'avons donc reçu des mains et du cœur de Jésus par Marie. Et c'est, en quelque sorte, moins un rêve qu'une réalité, cette vision où un Ildephonse et d'autres saints personnages se

sont vus revêtus par Marie des livrées sacerdotales. Elle est bien la vraie Rebecca qui nous revêt de la dignité de médiateur et de prêtre en faisant de chacun de nous, Elle qui est « un Jésus commencé », « un Jésus continué». Mais ce dernier, ne faut-il pas qu'il aille et qu'il agisse à la façon dont a agi le premier, son divin Chef : par Marie? Il lui doit plus qu'à sa famille sa vocation, plus qu'au Pontife Consécrateur son ordination : « princeps ministra ». Il s'en souviendra et vivra conformément à ses origines.

***

Appelé par Dieu à jeter dans les âmes la semence de sa parole, et à leur ouvrir les sources de « l'eau vive qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle », le prêtre, au dire exact de saint Bernard, est le vrai générateur du Christ : « Parentes Christi. » Et, de fait, saint Paul s'en attribue la tâche : « C'est moi, dit-il aux Corinthiens, qui vous ai engendrés dans le Christ par l'Évangile. » « C'est moi, insiste-t-il auprès des Galates, qui vous ai enfantés et vous enfante encore jusqu'à ce que le Christ soit pleinement formé en vous. » C'est qu'il est lui-même avec le Christ, par le Christ, dans le Christ, le Nouvel Adam qui continue et poursuit son œuvre. Au Calvaire les mérites infinis ont été acquis, la source d'eau vive a jailli. Maintenant il s'agit d'appliquer ceux-là et d'épancher celle-ci par notre ministère, ô prêtres, par la prédication, par la collation des sacrements. Mais si nous ne le pouvons qu'autant que nous sommes le nouvel Adam continué, à nous comme à Lui, il faut la Nouvelle Ève. Ce qu'elle a été au divin Maître, à la source même de la Rédemption, elle le reste dans l'épanchement continué et continu de cette même Rédemption, par l'application aux fidèles des mérites de Notre Seigneur Jésus-Christ.

***

Mandataires de Dieu le Père, qui vous réclame des enfants pour peupler son ciel, comme Lui, avec Lui, et pour Lui, recourez à Marie.

Mandataires de Dieu le Fils, souvenez-vous de la part qu'il fit à sa Mère dans sa mission sacerdotale et le geste de Jean, le confident du Sauveur, sera le vôtre : « Accepit eam discipulus in sua. » La prenant pour tous ses biens, il la mit à la tête, à la gouverne de tout ce qu'il possédait.

Mandataires de l'Esprit-Saint, enfin, vous n'avez de puissance dans votre ministère qu'autant qu'il anime vos œuvres et votre parole. Or qui l'attirera, le retiendra plus chez vous que Marie, objet de ses complaisances et trésorière de la grâce?

Voulez-vous donc que votre vie sacerdotale et votre ministère « portent tous leurs fruits et que ces fruits demeurent », au nom de la Trinité Sainte, au nom du divin Prêtre, au nom de la part que vous avez vous-mêmes à son sacerdoce, prenez Marie pour associée, idéal, inspiratrice et maîtresse de votre vie spirituelle et sacerdotale. Puisse-t-elle à la lettre vivre chez vous ces paroles de l'Ecclésiastique. (XXIV : 15-16.) « Radicavi in populo honorificato et in parte Dei mei haereditas illius et in plenitudine sanctorum detentio mea. » La vie, gage de ce résultat magnifique, est chose facile et pratique. Vous en avez le détail dans le rapport du R. P. Texier, ou dans l'opuscule : *Les Prêtres de Marie*, ou dans le *Prêtre de Marie* par un Religieux contemplatif.

L'ASSOCIATION DES PRÊTRES DE MARIE, SON DÉVELOPPEMENT DANS LES DEUX MONDES

par le R. P. Texier, Directeur de la *Revue des Prêtres de Marie*, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

Le Bienheureux de Montfort mérite d'être appelé à ce Congrès, qui veut mettre en lumière la Médiation universelle de Marie dans la distribution des grâces; car il a exposé cette doctrine avec une exactitude théologique remarquable et l'a répandue dans le monde par sa parole et ses écrits. On peut dire que c'est la base de sa spiritualité mariale; car s'il veut que nous donnions tout à la sainte Vierge et que nous fassions passer tous nos mérites et toutes nos prières par cette voie virginale, c'est parce que tout nous vient par Elle. *Ut eodem alveo ad Largitorem redeat quo fluxit*, nous dit-il avec saint Bernard. Si Elle est notre médiatrice nécessaire, il est de notre intérêt de recourir à Elle non pas de temps en temps et pour les grands événements, mais toujours et pour les plus petits détails de notre vie. Pour devenir des Saints, il nous faut la grâce et la grâce ne nous vient que par Marie. Donc, plus nous serons intimes avec cette divine Mère, plus nous l'aimerons et serons dépendants d'Elle, plus aussi la grâce nous sera communiquée. Vous le savez, le Bienheureux en conclut qu'il faut chercher et choisir la pratique qui nous livre le mieux à Marie et l'honore davantage et, par là, nous assure ses bonnes grâces. Puis, triomphant, il nous dit que c'est le saint esclavage.

Cette pratique se répand de plus en plus de nos jours, surtout depuis la béatification du Bienheureux de Montfort. Ses écrits, déjà connus avantageusement, se sont propagés d'une façon extraordinaire depuis cette époque; ils ont été traduits dans presque toutes les langues et ont eu des éditions nombreuses. L'attention est donc attirée fortement sur la dévotion qu'il a prêchée, et les cœurs se sentent inclinés à l'embrasser et à s'en servir. Il semble que le souffle de l'Esprit-Saint passe sur l'Église et convie les âmes à rendre des honneurs plus grands à Marie, son Épouse bien-aimée. « Dieu veut que sa sainte Mère soit à présent plus connue, plus aimée, plus honorée que jamais Elle n'a été; ce qui arrivera sans doute si les prédestinés entrent, avec la grâce et la lumière du Saint-Esprit, dans la pratique intérieure et parfaite que je leur découvrirai dans la suite » (c'est-à-dire le saint esclavage).

L'exemple et l'influence du saint Pape Pie X ont contribué à l'expansion du saint esclavage. Il aimait le Traité de la Vraie Dévotion, qu'il trouvait si beau. Ce n'est un secret pour personne, qu'avant de composer, en 1904, sa magnifique Encyclique sur l'Immaculée Conception, il voulut le relire. Il en remplit son esprit et son cœur, et dans son Encyclique il

1. *Traité de la Vraie Dévotion*, p. 38.

mit les idées et parfois même les expressions du Bienheureux. Aussi, Dieu lui réservait-il la gloire d'approuver ou plutôt de fonder une institution sacerdotale dont le but serait de pratiquer et de propager la dévotion du Saint Esclavage.

Depuis quelques années, le R. P. Lhoumeau, supérieur général de la Compagnie de Marie, songeait à cette association. Il en désirait vivement la réalisation ; il priait et faisait prier les fidèles pour obtenir que la sainte Vierge donnât au monde cette œuvre dont il attendait les plus beaux résultats. Au moment du Congrès marial international d'Einsiedeln (Suisse) en 1906, il semble que l'heure de la Providence eût sonné. Après un rapport, qui tendait à la formation d'un groupement de prêtres consacrés à la sainte Vierge, qui s'appelleraient « les Chapelains de Marie », tous les prêtres présents demandèrent qu'on commençât sans retard et qu'on daignât les accepter comme les prémices et les fondements de la nouvelle société.

C'était aller un peu vite en besogne. Pour que l'Association fût solide et eût chances de durer, il fallait qu'elle reposât sur la *Pierre* qui porte l'Église. Le R. P. Lhoumeau, dans un voyage *ad limina*, consulta le saint Pape Pie X sur l'opportunité de cette institution. Le souverain Pontife vit tout de suite le bien que pourrait faire une telle œuvre ; il encouragea le R. P. Supérieur Général à l'entreprendre et accorda aux futurs associés des privilèges et indulgences.

Duc in altum — In verbo tuo laxabo rete.

Jésus-Christ avait parlé par la bouche de Pierre. Il avait commandé d'aller de l'avant et de jeter le filet. Aussitôt l'on se mit à l'œuvre. Sous la bénédiction du Saint-Père, l'association eut une vitalité singulière. Certains prophètes à courte vue annonçaient qu'elle était mort-née ou du moins qu'elle se bornerait à un très petit nombre. La sainte Vierge leur prouva qu'elle voulait cette œuvre consacrée à sa gloire et entendait bien lui donner une grande prospérité. Dès les premiers jours les inscriptions sur le registre se multiplièrent par centaines et le premier millier de prêtres de Marie fut bientôt acquis. Le nombre est allé en augmentant et comprend aujourd'hui plus de six mille associés. Le mouvement a commencé par la France, berceau de la parfaite dévotion, et s'est propagé en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Irlande, au Danemark, en Pologne, en Hollande, en Allemagne, en Autriche, au Canada, aux États-Unis, en Amérique du Sud, en Asie, surtout en Chine, en Afrique où, avec les Pères Blancs, des prêtres de race noire ont voulu s'enrôler sous la bannière de Marie Reine des Cœurs.

La Belgique n'est pas restée en arrière et mérite une mention spéciale. On compte dans ce pays près de 560 inscriptions, parmi lesquelles un bon nombre de religieux. (Il est à noter que nous avons parmi nous des représentants de tous les Ordres et Congrégations. C'est une grande richesse pour l'Association et une source de bénédictions.) Mais il est un nom, désormais illustre dans le monde entier, que nous avons inscrit dans le registre de l'Association avec une grande joie, c'est celui de S. Ém.

le Cardinal Mercier, archevêque de Malines. Comprenant mieux que tout autre la haute portée de la dévotion mariale enseignée par le Bienheureux de Montfort, et heureux de satisfaire sa piété filiale à l'égard de la très sainte Vierge, il a voulu se consacrer à Elle en qualité d'esclave. Un exemple venu de si haut n'a fait qu'accentuer le mouvement qui portait les âmes vers Marie, Reine des Cœurs. Des prêtres éminents l'ont suivi et nous nous réjouissons de compter parmi les membres de l'Association l'élite du clergé belge.

La funeste guerre qui opprimait les âmes, les a jetées aussi aux pieds de Marie. Pour obtenir beaucoup de sa munificence, on a pensé qu'il fallait lui donner beaucoup. Le Saint Esclavage apparut comme la dévotion où la générosité semble arriver aux cimes et on l'embrassa de tout cœur. Ce fut le moyen de rassasier les âmes sacerdotales, avides de montrer à la Vierge leur amour, et désireuses d'attirer ses faveurs sur elles-mêmes et sur leurs ouailles. Beaucoup se livrèrent donc à Marie entièrement et sans partage, avec la volonté de s'enchaîner pour toujours dans son doux servage.

Mais, *cuique suum*, il ne faut pas oublier le zèle discret et actif que déployèrent les « Filles de la Sagesse » pour répandre la doctrine de leur Père. Beaucoup de prêtres leur doivent de connaître la Vraie Dévotion et notre association sacerdotale. Il est juste de les remercier ici, et spécialement la Révérende Mère Provinciale et la Mère Supérieure de l'Immaculée Conception de Bruxelles. C'est dans la chapelle de ce dernier établissement qu'eurent lieu les réunions mariales organisées par M. l'abbé Bogaert, grand zélateur de la Reine des Cœurs.

Un petit bulletin de quelques pages intitulé *Revue des prêtres de Marie Reine des Cœurs* devait paraître tous les deux mois, pour servir de lien entre les associés, pour leur permettre de se communiquer leurs vues, leurs travaux, leurs succès, etc., et « d'avoir unité d'action ». (Statuts II, 3.) Marie lui donna sa bénédiction spéciale. La revue qui la glorifiait eut bientôt trente-deux pages et parut tous les mois. Mais, où se manifeste l'action de la sainte Vierge, c'est dans l'envoi des collaborateurs.

Pourquoi le nom de prêtres de « Marie Reine des Cœurs »? Parce qu'il indique bien la fin et les obligations des associés. Ce sont des prêtres qui appartiennent à Marie, qui lui sont consacrés, qui ne vivent que pour Elle, afin de mieux dépendre de Jésus. Ils invoquent la Vierge sous le titre de Reine des Cœurs, d'abord parce qu'ils se sont donnés à Elle par amour; ensuite parce que leur dévotion est surtout intérieure, à l'intime du cœur. Sans exclure les pratiques extérieures, ils veulent avant tout sanctifier leur vie entière et chacun de leurs actes, par une grande union avec Marie, dont le royaume est comme celui de Dieu à l'intérieur. *Regnum Dei intra vos est.*

Venons maintenant à l'opportunité de notre Association. C'est aux prêtres que Dieu a confié la mission d'enseigner toute vérité et par conséquent de répandre et d'implanter dans les âmes la dévotion à la sainte Vierge. Sans leur concours, quels que soient les efforts individuels ou collectifs des fidèles, il ne se fera rien de solide et de permanent. Or, Dieu veut que sa Mère soit plus connue... Il veut donc aussi les moyens, à

savoir que le clergé s'y emploie et y consacre son zèle et son dévouement. Mais les prêtres eux-mêmes ont besoin de s'unir pour se soutenir, s'encourager. « L'union fait la force. » Dans une association on met tout en commun, ressources matérielles, richesses spirituelles, surtout prières et sacrifices. On est excité par l'exemple et les paroles des Confrères. Le bulletin de l'Œuvre vient, de mois en mois, rappeler la consécration faite et les obligations contractées. Si l'association est devenue diocésaine avec un directeur local, elle possède des avantages particuliers dont vous comprenez l'importance.

Voyez quels fruits cette réunion de Cœurs dévoués à Marie peut produire dans un pays ! Prenons par exemple la doctrine de la Médiation universelle qui nous assemble en ces jours. Combien sa propagation et sa popularité sont redevables aux prêtres de Marie ! N'est-ce pas cela qu'ils prêchent surtout aux fidèles? Est-ce qu'ils ne leur recommandent pas de tout donner à Marie et de tout en attendre, parce qu'elle est la porte du Ciel, *Janua Cœli*, par laquelle tout passe du ciel à la terre et de la terre au ciel?

Cette association, avec la dévotion qu'elle pratique, nous paraît surtout opportune, parce qu'elle fait vivre ses membres auprès de Marie, leur Mère et Maîtresse, et leur demande de se mettre à son école, pour recevoir ses leçons et pour imiter ses vertus. Oh ! que nous avons à gagner en demeurant dans une si noble compagnie !

Nous apprendrons d'abord de l'humble Vierge de Nazareth à aimer la vie intérieure, à nous recueillir et à rechercher la retraite et le silence. De nos jours, on s'agite beaucoup. On multiplie les œuvres qui paraissent belles au dehors, mais qui manquent de sève surnaturelle, parce que Dieu n'y est pas assez. Qui l'y mettra, sinon Marie qui l'a donné au monde au jour de l'Incarnation et le donne à chaque âme en particulier? C'est par elle qu'on s'unit à Jésus, à Celui qui est la vigne et sans lequel les branches ne peuvent rien produire.

Marie gardera notre foi contre les dangers de toute sorte. Le Bienheureux de Montfort nous dit que les vrais esclaves de la Vierge reçoivent d'elle en héritage cette vertu, dont elle n'a plus besoin au ciel. Restant près d'elle, nous vivrons en pleine lumière. Le divin Soleil, dont elle est revêtue, réfléchira sur nous ses rayons lumineux. Nous marcherons de clarté en clarté sans hésitation, ni doute; nous pénétrerons mieux tous les mystères; nous nous affermirons toujours de plus en plus dans la vérité.

Marie nous communiquera aussi son humilité. N'est-ce pas la première leçon qu'elle nous donne, et le plus bel exemple qu'elle offre à notre imitation?

Ecce ancilla Domini, fiat... A ses prêtres, qui viennent lui demander lumière et protection, elle peut répondre comme son divin Fils : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde.* Il semble qu'elle n'a pas d'autre science à nous livrer : Soyez doux et humble de cœur, cela suffit, vous êtes dans la perfection. C'est cela que nous-mêmes cherchons près de la Vierge. Nous choisissons l'esclavage parce qu'il est l'état le plus abject aux yeux des hommes, parce qu'il exprime mieux notre dépendance de

la Reine des Cieux. Sa pratique est un exercice continuel d'humilité, puisque nous renonçons sans cesse à nous-mêmes et à nos intentions, pour nous unir à la sainte Vierge et à ses intentions si parfaites.

Que n'apprendrons-nous pas de cette divine Maîtresse, puisqu'elle est la source et le modèle de toutes les vertus? Elle nous enseignera la patience dans les épreuves, la vaillance dans les combats. Elle nous donnera la science de la Croix, et nous aidera à la porter. Comme notre zèle croîtra sous l'influence de sa charité! Quel bien nous ferons aux âmes avec son concours. Avec elle nous ferons régner le Sacré-Cœur de Jésus dans la société, dans les familles et les individus. *Ut adveniat regnum Jesu, adveniat regnum Mariae.*

Concluons donc que l'Association des prêtres de Marie Reine des Cœurs, par la pratique de dévotion qu'elle impose à ses membres, est très utile au clergé, en l'aidant efficacement à mener une vie spirituelle plus intense et en rendant son ministère plus fécond. Le prêtre de Marie, demeurant continuellement près de Celle qui est le trésor de Dieu, y puisera sans cesse des grâces innombrables qu'il répandra dans le sein des fidèles. Il est donc à souhaiter que tous les prêtres soient vraiment de cœur et d'esprit les PRÊTRES DE MARIE !

VŒUX

1° Que la Dévotion à la sainte Vierge enseignée par le Bienheureux de Montfort soit de plus en plus étudiée, pratiquée et recommandée;

2° Que s'implante dans chaque diocèse l'Association des Prêtres de Marie, Reine des cœurs, qui fait pratiquer à ses membres le filial esclavage de Jésus en Marie, tant pour leur sanctification personnelle que pour l'exercice de leur saint Ministère.

LA B. V. MARIE, SOURCE DE TOUT APOSTOLAT

par M. l'abbé P.-M. VERRIER, supérieur du Séminaire des Marianistes.

APRÈS une introduction où le sens de la thèse sera nettement établi, nous donnerons les preuves de ce qu'elle affirme, et nous tirerons les conclusions pratiques qu'elle comporte.

I. POSITION DE LA THÈSE.

Il y a des apôtres, — au sens courant du mot, — de toutes les causes, même des plus mauvaises. Il s'agit ici du seul apostolat véritable, qui est d'origine divine. Cet apostolat a été inauguré, sur terre, par le Verbe de Dieu fait chair, et il se continue par ceux qu'il a lui-même choisis, et auxquels il a donné le nom d'Apôtres[1], ainsi que par leurs successeurs, le Pape et les Évêques de l'Église catholique.

En quoi consiste donc l'œuvre de Jésus, continuée par les Apôtres et par l'Église catholique? Pour le bien comprendre, il faut se rappeler « la vocation à la fois grandiose et redoutable de notre race[2] ».

En la personne de ses premiers auteurs, Adam et Ève, le Genre humain s'était trouvé appelé à une destinée essentiellement surnaturelle. Après avoir été, dès ici-bas, mis en participation de la vie même de Dieu, les hommes devaient, les uns après les autres, passer de cette terre en un séjour meilleur, où ils auraient vu Dieu face à face et participé à son propre bonheur. La défaillance de nos premiers parents vint renverser ce plan; mais la miséricorde divine s'empressa de le restaurer en un mode plus magnifique encore. Le Père, Créateur de toutes choses, résolut d'éclairer à nouveau l'Humanité sur ses destinées éternelles et de lui mettre en mains des moyens plus puissants d'y parvenir. A cet effet, il envoya son propre Fils aux hommes. Ce Fils, fait chair dans le sein de la Vierge Marie, est son Envoyé. Il est, parmi les hommes, l'Apôtre par excellence.

Or, que fait Jésus pour accomplir sa mission? Il prêche; il apprend aux hommes le mystère de la T. S. Trinité; il leur dévoile l'amour infini du Père qui les a aimés au point de leur envoyer son propre Fils; il leur dit qu'ils sont destinés à partager avec lui sa divine filiation; il leur en fait connaître les conditions, qui sont de croire en lui, de recevoir le Baptême, de se renoncer, de s'aimer les uns les autres, de manger sa chair et de boire son sang, de s'employer à le faire connaître, aimer et servir tout autour d'eux. Il leur donne l'exemple de toutes les vertus, et termine sa carrière terrestre en s'immolant lui-même pour eux. Cette immolation, dont il est à la fois le Prêtre et la Victime, « est, de tous les actes qui soient ou puissent être au sein du monde créé, le meilleur et le plus sanctifiant pour nous, le plus glorieux pour la T. S. Trinité[3] ». Il remonte ensuite au

1. S. LUC, VI, 12-13.
2. RIVIÈRE, *Le Dogme de la Rédemption, étude théologique*, p. 3.
3. Card. MERCIER, *Lettre pastorale sur la leçon des événements de* 1918.

ciel, et là, auprès de son Père, il continue d'intercéder pour les hommes, tandis que, sur terre, ceux qu'il a choisis et leurs successeurs se dépensent à continuer son œuvre.

Les Apôtres, en effet, sous l'autorité et la direction de Pierre, puis leurs successeurs légitimes, ont été établis par lui, à l'exclusion de tous autres, pour perpétuer sur terre son apostolat. Ils constituent l'Église enseignante, centre et noyau de l'Église enseignée, cette masse instruite, baptisée, formée, dirigée par le Pape et les Évêques, vivant dès ici-bas de la vie même de Jésus, et toute prête, en passant par la mort, à entrer en possession de la « vie éternelle » du ciel.

Telle est l'origine de l'Apostolat catholique, telle est sa fin, tels sont ses moyens. On pourrait donc définir l'Apostolat catholique, pris dans son universalité, « l'ensemble des moyens d'institution divine mis en œuvre pour arracher le Genre humain à sa déchéance originelle, le faire entrer en participation de la vie même de Dieu apportée sur terre par le Verbe de Dieu fait chair, et l'introduire dans la lumière et le bonheur de Dieu même ».

***

Cette définition posée, il va nous être aisé de préciser en quel sens Marie est la source de tout Apostolat.

Il est évident, tout d'abord, que la source première de l'Apostolat catholique doit être placée en Dieu, et en Dieu seul. Seul, en effet, le Créateur a pu tirer le Genre humain du néant; seul, il a pu lui fixer une destinée qui dépasse à l'infini les exigences de sa nature, lui fournir les moyens d'y atteindre, le relever une fois tombé, réaliser, à cette fin, l'inconcevable merveille d'une régénération par l'Incarnation, la vie terrestre, privée et publique, la passion, la mort, la résurrection et l'ascension glorieuse de son propre Fils, et, enfin, organiser, par ce Fils même, une institution qui hériterait, pour les faire valoir, de son autorité et de sa puissance. C'est donc dans le cœur même de l'auguste Trinité, dans son infinie charité, qu'il faut, avant tout, chercher la source de toutes les possibilités, de toutes les ressources, de toutes les richesses de l'Apostolat catholique.

Toutefois, un jour devait arriver où ces possibilités entreraient dans la voie des réalisations, et c'est ici qu'apparaît le rôle exceptionnel de la Bienheureuse Vierge Marie. Elle est le point précis de la création où vient aboutir, au moment où il va se réaliser, tout le plan divin, et d'où jaillit, comme d'une source visible, tout ce que l'Apostolat catholique pourra jamais produire d'effets parmi les hommes de toutes les races et de tous les temps. Rien de ce que Dieu a conçu pour la régénération du Genre humain ne s'est réalisé, dans l'espace et le temps, si ce n'est par Marie et en collaboration avec elle. L'on peut donc, et l'on doit même hardiment proclamer que cette bénie créature est, de par une volonté positive et formelle de Dieu, la source temporelle, humaine, historique de tout Apostolat.

Elle en est la source en quelque sorte physique, attendu que c'est de son sein virginal qu'a été formé l'Apôtre par excellence, Notre Seigneur

Jésus-Christ, qui a inauguré et organisé l'Apostolat divin parmi les hommes. Elle en est la source morale, attendu que son âme, plus encore que son corps, a donné Jésus au monde : sa foi héroïque, son inconcevable humilité, sa pureté toute divine, son incommensurable charité, son zèle ardent pour la gloire de Dieu et de Jésus, l'ont rendue Mère de Dieu, et l'ont fait établir, par lui, Corédemptrice du Genre humain, Distributrice de toutes les grâces, Mère de l'Église, Formatrice des Apôtres et, comme le dit le P. Poiré, « Généralissime » de toutes les armées du Christ.

Nous allons esquisser les développements qu'appelle cette affirmation et montrer :

I. Que Marie a été instituée source physique et morale, dans le temps, de l'Apostolat catholique : *a)* en raison de son consentement au mystère de l'Incarnation; *b)* en raison du mystère même de sa Maternité divine; *c)* en raison de sa participation à l'immolation du Calvaire;

II. Que Marie est source morale, dérivée, mais universelle, au cours des siècles, de tous les résultats obtenus par l'Apostolat catholique depuis ses origines : *d)* en raison de son ministère de Distributrice de toutes les grâces; *e)* en raison de sa dignité de Mère de l'Église; *f)* en raison de sa qualité de Formatrice des Apôtres; *g)* en raison de son titre de « Généralissime » des armées du Christ.

II. Preuves de la thèse.

I

Il est légitime d'affirmer que la B. V. Marie a été constituée source physique et morale, dans le temps, de l'Apostolat catholique :

a) En raison de son consentement au mystère de l'Incarnation.

Il est hors de doute que Dieu aurait pu, par un acte de sa toute-puissance, et sans autre concours humain que celui de son Fils incarné, réaliser l'œuvre de la régénération du Genre humain; d'un mot, il eût pu faire sortir du néant la sainte Humanité de son Verbe, et Jésus eût apparu parmi les hommes, sans devoir la vie à une fille des hommes. Mais nous savons que les choses se sont passées autrement. L'auguste Trinité a voulu, d'une volonté libre et positive, faire naître Jésus de Marie, constituer Marie « auteur » de Jésus, et cela du consentement de Marie elle-même.

La scène sublime de l'Annonciation est dans toutes les mémoires catholiques : du *Fiat* de la jeune Vierge de Nazareth allait sortir toute l'œuvre de l'Apostolat catholique; « et de cela, au moment de l'Annonciation, Marie a pleine conscience. Elle sait ce que Dieu lui propose, elle consent à ce que Dieu lui demande, sans restriction, ni condition : son *Fiat* répond à l'ampleur des propositions divines, il s'étend à toute l'œuvre rédemptrice... Il prend, par l'union de la volonté de Marie avec la volonté de Dieu, quelque chose de l'immensité du plan divin, qui embrasse dans sa magnifique unité toute l'œuvre de réparation et de salut »[1]. L'on a

1. Bainvel, *Dict. apol. de la Foi cath.*, III, col. 293.

dit, avec vérité, qu'en ce moment de l'Annonciation, Marie rendit à l'Humanité le plus grand service qui fût jamais, parce qu'elle la remit d'une façon définitive sur le chemin de ses destinées éternelles. Aussi, « aucun acte n'est-il plus apostolique que le consentement de Marie à devenir Mère de Dieu [1] ».

Cet acte unique a fait jaillir la source temporelle de tout ce que l'Apostolat devait jamais produire de résultats.

b) En raison du mystère même de sa Maternité divine.

Aussitôt son *Fiat* prononcé, Marie devient Mère, Mère de Jésus, de l'Apôtre par excellence, de l'Apôtre unique, en qui et par qui tous les autres Apôtres le sont. « La Vierge est Mère, le Verbe est fait chair et habite parmi nous. Dieu est homme. Un homme est Dieu : la création a son roi, l'Église, son Chef, le monde, son Sauveur [2]. »

Qu'on le remarque bien : c'est seulement en sa qualité de Fils de Marie que Jésus est l'Apôtre de son Père. On peut se complaire, sans sortir du vrai, à considérer que « le Verbe de Dieu a voulu tenir d'elle ces organes merveilleux qui serviront immédiatement les attributs divins : ce cœur, ce visage, ce front, ces lèvres, ces mains, ces pieds, tout ce corps enfin d'où jailliront tant de lumières, d'où ruisselleront tant de grâces, d'où s'épancheront tant de miracles. Elle lui donne ce sang, qui apaisera la justice divine et sauvera le monde... Elle lui donne d'une certaine manière cette compassion, cette sensibilité, cette tendresse qui tiennent à notre nature, qui sont l'une de ses perfections... elle lui donne tous ses charmes humains [3]... » En façonnant ainsi le Verbe de Dieu à notre ressemblance, Marie lui donne donc, « la chaire où il enseignera, l'autel où il s'immolera, le tribunal où il jugera, le trône sensible où il siégera à la droite de son Père. Elle lui donne enfin le lieu du rendez-vous et de l'embrassement universel [4] ».

Mais, en donnant à Jésus tout ce qu'il lui faut pour exercer son apostolat, elle le donne encore, en esprit et à plein cœur, à qui « lui-même il vient se donner, c'est-à-dire à Dieu, aux hommes, aux Anges, selon qu'elle connaît la fin et la portée de la divine Incarnation », si bien que « le sacrifice avec tous ses effets, l'Eucharistie avec toutes ses grâces, les divers Sacrements, la doctrine, l'Église avec ses dons, ses états, ses vertus, ses travaux, ses souffrances, ses mérites ; toute la cité de Dieu qui se construit dans le temps pour être dédiée dans l'éternité, tout découle de Marie, tout s'appuie sur Marie, Mère de Dieu et auteur du Christ [5] ».

Et ce ne sont pas là simples effusions de piété. Mgr Gay, à propos de tout ce que Marie donne à Jésus, n'hésite pas à parler du « dogme de la principauté divine de Marie ». Marie, par la volonté formelle de Dieu, est placée au principe de la joie surnaturelle que l'Incarnation est venue

1. Vermeersch, *Médit. sur la T. S. Vierge*, II, 7e samedi.
2. Mgr Gay, 33e *Elévat.*
3. Mgr Gay, 13e *Elévat.*
4. *Même auteur, l. c.*
5. *Même auteur*, 6e *Elévat.*

apporter au monde : « Quiconque, déclare-t-il, dans ses pensées, dans ses affections, dans son culte, place Marie moins haut qu'à ce principe de toute sainte joie, la fait déchoir de son vrai rang et commet une vraie injustice [1]. »

c) En raison de sa participation à l'immolation du Calvaire.

Toute la mission rédemptrice, tout l'apostolat terrestre de Jésus, devait aboutir au Calvaire, au cri suppliant qu'il faisait monter en ce moment suprême, vers son Père; et toute l'efficacité de l'apostolat qui continuerait le sien à travers les siècles, devait, à son tour, dériver du Calvaire. Si donc il est établi que Marie a contribué, pour une part décisive, à l'immolation de Jésus, elle aura un nouveau droit à être considérée comme la source de tout Apostolat.

Or, cela ne fait aucun doute.

Il ne s'agit nullement, entendons-nous bien, de lui attribuer une part quelconque *dans l'acte même* du sacrifice réparateur. Jésus est seul Prêtre de son sacrifice, comme il en est la seule victime : il est seul Rédempteur, seul Sauveur. Marie elle-même est une rachetée, bien qu'elle soit le chef-d'œuvre de la Rédemption, comme elle l'est de la création. Elle n'a pas été sacrificatrice au pied de la croix : elle n'a pas été le prêtre de l'immolation sanglante de son Fils. Tout cela a été nettement établi, en particulier par le P. Belon, au Congrès marial de Guingamp, en 1910 [2].

Mais, cela dit et cette réserve faite, il reste très légitime d'ajouter que, si « la volition de Marie n'a pas affecté immédiatement et intrinsèquement l'essence même du divin sacrifice », Marie n'en a pas moins été appelée, à un titre qui lui est exclusivement propre, à donner à l'immolation de son Fils un consentement maternel. Non seulement elle l'a laissé aller à la mort, mais l'on peut dire que, de toutes les énergies de sa foi surhumaine et de son ardente charité pour les hommes, elle l'y a envoyé. Pour nous révéler la grandeur de cette charité, S. Bonaventure ne craint pas d'appliquer à la T. S. Vierge ce que l'écrivain sacré dit de Dieu, à savoir qu'elle a tellement aimé le monde qu'elle a livré son Fils pour le sauver. Le Père livre son Fils à la mort, dit Bossuet : « ne vous persuadez pas que Marie en soit quitte à meilleur marché : elle est l'Ève de la nouvelle Alliance, et la Mère commune de tous les fidèles : mais il faut qu'il lui en coûte la mort de son Premier-né, il faut qu'elle se joigne au Père éternel, et qu'ils livrent leur commun Fils, d'un commun accord, au supplice [3]. »

Cet héroïque consentement était, à la vérité, donné depuis le jour de l'Annonciation; mille et mille fois, comme à la Présentation, Marie l'avait renouvelé. Le moment venu du sacrifice effectif, « n'allons pas croire, écrit un apôtre zélé de la Vierge, que la plus tendre des mères oublie sa mission divine, pour essayer d'arracher aux horreurs d'une mort infâmante, le Dieu, son Fils; non, non, elle aussi accepte la croix... Elle

1. Mgr Gay, 6e *Elévat.*
2. *Rapport sur la Corédemption réalisée.*
3. 2e *Serm. sur la Compassion.*

sait que, par le Fils qu'elle immole, et par le fait même du sacrifice comme par l'Incarnation, elle est la mère du Genre humain, dont le salut est dans la mort de Jésus : elle veut donc la mort de Jésus, parce qu'elle veut la vie du Genre humain [1] ».

Sur le Calvaire, la source divine de la régénération, qui avait commencé de jaillir en Marie au jour de l'Annonciation, donne son plein rendement : tout est fait, dès lors, du côté de Dieu le Père et de la Vierge Marie comme du côté de Jésus, pour que, désormais, les hommes, tous les hommes et chacun d'eux en particulier, soient mis à même de travailler à leur régénération personnelle.

Il reste, maintenant, à faire parvenir à l'Humanité, qui croupit dans l'état de déchéance, les fruits et les mérites de la passion et de la mort de Jésus : cette tâche va être confiée à l'Église catholique, qui continuera sur terre l'œuvre d'apostolat inaugurée par Jésus. Mais la tâche de l'Église ne s'accomplit pas sans une intervention effective, efficace et perpétuelle de la T. S. Vierge, qui la préside, la dirige et la conduit elle-même, selon les volontés suprêmes de son Fils, aux résultats qu'elle doit atteindre.

En ceci encore, Marie est source, dérivée, mais universelle, de tout Apostolat : c'est la seconde partie de notre thèse.

II

Marie est source réelle, dérivée, mais universelle, de tous les résultats obtenus au cours des siècles par l'Apostolat catholique.

d) En raison de son ministère de Distributrice de toutes les grâces.

Jusqu'ici, nous avons considéré la place faite à jamais par l'auguste Trinité à la Bienheureuse Vierge aux exordes mêmes de l'œuvre régénératrice du Genre humain : sa virginale substance a fourni à l'Apôtre par excellence, dont elle consentait à devenir la Mère, tout ce qui devait lui être nécessaire pour la réalisation de son Apostolat parmi les hommes; son inconcevable charité, prolongeant celle du Père, a livré Jésus pour le salut du monde.

Mais son rôle pouvait-il s'arrêter là? N'eût-il pas été incomplet, comme eût été incomplet le rôle du Sauveur lui-même, si, après avoir payé à la justice de son Père la rançon totale du Genre humain, il s'était, par impossible, désintéressé de la façon dont chaque homme pourrait s'en approprier la part nécessaire à sa réhabilitation personnelle? De même donc que Jésus a dû prévoir, et de fait a prévu, la mise en valeur de ses propres mérites, de même a-t-il dû prévoir et a-t-il prévu la continuation du rôle de sa Mère dans l'application de ces mérites.

Comme unique Sauveur et propriétaire exclusif de tous les fruits de sa Passion et de sa mort, il a voulu, d'une volonté positive, que la Bienheureuse Vierge en fût établie la Gardienne unique et la seule Distributrice. Médiatrice, par l'Incarnation, entre Dieu et le Genre humain, elle devient, une fois la Rédemption accomplie, Médiatrice entre Jésus et

1. CHAMINADE, *De la connaissance de Marie*, ch. IV.

les hommes. Comme Verbe de Dieu, Jésus avait voulu tenir d'elle, et sa naissance humaine, et toutes les possibilités de son Apostolat : comme Rédempteur, une fois sa mission terrestre et visible menée à bonne fin, il a décidé de ne distribuer que par les mains de Marie tous les biens de l'ordre surnaturel sans exception. C'est là, déclare le P. Bainvel, « une vérité que nous pouvons hardiment regarder comme appartenant au dépôt de la foi et contenue dans le magistère de l'Église [1] ».

Et cette volonté de Jésus est si bien arrêtée, que ses mains et son cœur se fermeraient à jamais devant l'indifférence ou le mépris d'un humain qui, de propos délibéré, n'en voudrait tenir aucun compte. Tel est l'enseignement des Saints, et tout spécialement du B. Grignion de Montfort, qui n'hésite pas à écrire que « le signe le plus infaillible et le plus indubitable pour distinguer un hérétique, un homme de mauvaise doctrine, un réprouvé d'avec un prédestiné, c'est que l'hérétique et le réprouvé n'ont que du mépris ou de l'indifférence pour la T. S. Vierge [2] ».

Jésus sort de Marie comme de sa source humaine : il jaillit d'elle en flots puissants. Ces flots, avant de se répandre sur le Genre humain, retombent en Marie, et y séjournent à son gré. Marie reste donc source, et c'est de sa plénitude que s'abreuvent toutes les générations de la terre.

e) En raison de sa dignité de Mère de l'Église.

A l'Église, avons-nous dit, est confiée la tache de continuer, jusqu'à la fin des temps, l'apostolat visible du Verbe incarné. Tout ce que l'Apostolat catholique a produit ou produira jamais de résultats en ce bas monde, depuis que le Christ l'a quitté, tout cela est dû ou sera dû au ministère de l'Église. Et comme ce ministère tend à faire naître les âmes à une vie nouvelle, il est essentiellement maternel. Aussi, « par une sorte d'inspiration divine, sur le front de cette humble Église, si humble et cependant si royale, les premiers chrétiens écrivirent ces trois mots : « Sancta Mater Ecclesia [3]. » Si l'Église est Mère, c'est donc qu'elle est source : si elle est Mère de tout le Genre humain régénéré, c'est qu'elle est source de toute vie divine qui le régénère. Et si l'Église est source à ce point, est-il encore possible de soutenir que Marie est source de *tout* apostolat? Elle l'est pourtant et elle le reste.

Pour le bien comprendre, il est assurément nécessaire d'avoir une idée exacte des relations qui unissent Marie et l'Église. Si, avec le P. Lejeune [4], on prétend que Jésus a donné Marie à saint Pierre en qualité de fille pour la gouverner et la régir, que Marie n'était qu'une de ses ouailles, « une partie de l'Église », le problème devient difficile, pour ne pas dire impossible à résoudre. Il devient très simple, au contraire, dès que, laissant là cette étrange opinion, on a compris que, si l'Église est vraiment notre Mère à tous, la sainte Vierge l'est aussi, qu'elle l'est avant l'Église

1. *Marie, Mère de grâce, Rapport présenté au Congrès de Fribourg*, 1902.
2. *Vraie dévotion*, éd. Pacteau, p. 18.
3. Mgr Bougaud, *Le Christianisme et les temps présents*, IV, *L'Église*, 1re part., chap. 12.
4. *Sermon sur l'Apôtre S. Pierre*, 1666.

et plus qu'elle, attendu que l'Église elle-même, ainsi que le démontre le P. Terrien, « est vraiment la fille, la première fille de la Mère de Dieu », qu'elle « est faite à l'image de Marie comme une enfant porte en soi la ressemblance et les traits de sa Mère », que « l'Église existe, vit, opère dépendamment de Marie [1] ».

Et, en effet, de quoi est composée l'Église? Du Pasteur suprême : le Pape; des brebis : les Évêques et des agneaux : les fidèles. Or, tous sont enfants de Dieu, et il n'est aucun des enfants de Dieu dont Marie ne soit la Mère : elle les a, tous et chacun, conçus dans les entrailles de sa tendre charité, à l'instant où elle prononçait son *Fiat;* elle les a tous enfantés, en droit, sur le Calvaire; et, de fait, le baptême les a tous constitués ses enfants. C'est de l'ensemble et de chacun de ces enfants que Marie est la Mère. Elle est donc bien la Mère de l'Église. Et, d'ailleurs, où était l'Église au moment de l'Annonciation et au moment de la mort de Jésus? L'Église n'a pris aucune part, comme telle, ni à l'Incarnation, ni à la Rédemption; elle est née du côté ouvert de Jésus, du sang de Jésus et des larmes de Marie. En ces moments solennels, Marie seule était Mère. Et cela donne à sa maternité un droit de priorité et de prééminence qu'elle conservera éternellement.

Car, depuis que l'Église est née et qu'elle engendre à son tour, elle ne fait rien qu'en dépendance de sa céleste Mère. C'est ce que le P. Terrien, dans l'ouvrage cité, a mis en parfaite lumière. L'Église administre les Sacrements : mais tous les Sacrements, à commencer par l'Eucharistie, ne sont-ils pas dus, indirectement, à la maternité de Marie? C'est elle qui « a communié le monde » en lui donnant Jésus; c'est dans son sein et à sa parole que s'est opérée la consécration du Pontife suprême; et cette consécration,du même coup, donnait au monde entier ses prêtres ministériels. L'Église enseigne : mais les docteurs du monde entier ne lui attribuent-ils pas la fécondité de leurs meilleures pensées? la foi au Christ n'est-elle pas intimement liée à la reconnaissance de ses titres? n'a-t-elle pas révélé aux Apôtres eux-mêmes les secrets de l'origine divine de Jésus? ne fut-elle pas leur formatrice et leur éducatrice, comme nous l'établirons en détail dans un instant? N'est-ce pas elle qui, au cours des siècles écoulés, « a réduit au silence du néant toutes les hérésies » suivant le mot expressif du P. Chaminade? n'est-ce pas elle, ainsi que le proclamait Léon XIII, qui réalisera « l'unité des croyants, fruit unique de sa maternité »? L'Église prie : mais elle sait que sa prière ne vaut que par celle de Marie : elle fait passer toutes ses demandes par les lèvres et par le cœur de Marie; elle la proclame l'universelle Médiatrice de bonté et de miséricorde. Enfin, l'Église gouverne : mais les Pasteurs de l'Église, les plus humbles comme les plus haut placés, n'ont-ils pas toujours salué Marie comme leur Reine, leur Dame, leur Souveraine? et n'ont-ils pas proclamé, à l'envi, que c'est elle, qui, par son incessante médiation, leur a obtenu de procurer et de conserver à leurs troupeaux l'unité de croyance et l'unité d'amour?

Il y a donc bien, dans l'ordre surnaturel, deux maternités, aussi réelles

1. Terrien, *La Mère des hommes*, II, liv. 8, chap. 1 et 2.

l'une que l'autre, — coordonnées en vue d'une même fin, qui est la génération des enfants de Dieu parmi les hommes, — celle de l'Église et celle de Marie, celle-là essentiellement subordonnée à celle-ci, et toutes deux, loin de se gêner, se complétant et s'harmonisant à la perfection. « Non seulement Marie est la Mère du Christ et notre Mère; mais parce qu'elle est la Mère du Christ, elle est notre Mère. Et puisque le Christ et ses membres ne forment qu'un seul corps, qui est l'Église, la maternité divine du Christ est la maternité de l'Église : Marie, Mère du Verbe incarné, et notre Mère, est la Mère de l'Église [1]. »

Et qu'on n'aille pas s'imaginer que l'Église supporte avec une sorte d'impatience la dépendance où elle se trouve vis-à-vis de l'auguste Vierge. La doctrine que nous venons de rappeler est la sienne : c'est avec une humilité profonde, une reconnaissance émue, une confiance illimitée, un abandon sans réserve et un dévouement absolu, qu'elle s'incline devant Marie, tombe sous le charme irrésistible de ses attraits et moule son action maternelle sur la sienne.

Ainsi donc, il est bien établi que Marie, parce que Mère de l'Église, est source de toute la vie divine qui, de l'Église et par l'Église, s'épanche sur le genre humain. Mais pour mettre cette vérité en une évidence plus grande encore, nous allons montrer qu'elle est plus spécialement la Formatrice et l'Éducatrice, pour ainsi dire attitrée, de tous ceux qui, au nom de l'Église, exercent un mandat apostolique.

f) En raison de sa qualité de Formatrice des Apôtres.

La tradition chrétienne est unanime à reconnaître à Marie le rôle de Formatrice et d'Éducatrice des Apôtres. En expliquant comment elle a vraiment rempli ce rôle auprès des Fondateurs même de l'Église, les Apôtres choisis par Jésus en personne, et comment elle continue de le remplir auprès de tous ceux qui aspirent au titre d'apôtres et qui en exercent le ministère, nous aurons établi que Marie est, par ces fonctions mêmes, et d'une façon nouvelle, source de tout Apostolat.

Remarquons, sans y insister, que l'Apôtre par excellence, Jésus, avait pris soin de former lui-même sa très sainte Mère et de l'initier à tous les secrets et à toutes les exigences de l'Apostolat. Il y avait mis les trente premières années de sa vie terrestre, alors qu'il devait consacrer trois années seulement, au moins en apparence, au salut du monde. C'est que, explique Mgr Dadolle, « l'œuvre de Marie dépassait l'œuvre elle-même de l'Église à fonder » : en la formant, « il travaillait pour les siècles » [2]. Cette divine formation préparait spécialement en Marie l'Éducatrice des Apôtres.

1. Part de Marie dans l'éducation des Apôtres choisis par Jésus.

Le premier et incomparable Éducateur des Apôtres est évidemment Jésus lui-même. C'est lui seul qui les choisit; durant toute sa vie publique, il s'astreint à vivre avec eux et il les fait vivre avec lui; « leur éducation est

1. Card. MERCIER, *Lettre pastorale de la S. Marc*, 1915.
2. *Mois de Marie*, 14e jour.

manifestement son occupation la plus absorbante »; il « leur prodigue sa parole »; il a pour eux seuls des explications supplémentaires »; c'est en tout lieu comme à tout moment qu'il les instruit, les exhorte, les avertit, les gronde » : il profite de tout pour élever leurs aspirations jusqu'au niveau des siennes »; il « prend soin de compléter leur formation par des travaux pratiques, par un apprentissage »; il les envoie exercer le saint ministère, et, à leur retour, ils viennent rendre compte de leurs essais. Il complète, par son exemple et par l'efficacité de ses prières, cette direction à la fois ferme, douce, aimante et franche [1].

Nul doute que Marie ait eu sa part dans cette première éducation des Apôtres de son Fils. C'est au son de sa voix maternelle que le Précurseur avait été sanctifié dans le sein de sa mère; et c'est à sa prière qu'avait été opéré le premier miracle de Jésus, celui qui avait décidé de la foi des premiers disciples. Après les avoir ainsi conquis à Jésus, sa prière contribua, avec celle du Maître, n'en doutons pas, à leur obtenir les grâces qui devaient les attacher définitivement à lui. Et qui oserait prétendre que sa fréquentation ne fût pour rien dans cet attachement? Une mère telle que Marie ne pouvait que gagner les cœurs de ceux qui suivaient un Fils tel que Jésus. Marie n'est-elle pas l'attrait par excellence pour faire venir au Christ? « Elle est comme le sourire du visage de Jésus, écrit délicatement Mgr Gay, comme l'émotion de la main qu'il nous tend, comme la délicatesse et la suavité du contact dont il nous honore, comme l'accent de sa voix quand il parle [2]. »

Cette action maternelle se fit sentir surtout aux heures terribles de la Passion de Jésus. On sait ce qui advint alors : l'un d'eux le trahit; un autre, leur Chef, le renia; tous prirent la fuite, sauf saint Jean, qui monta au Calvaire, non pour soutenir Marie, mais bien plutôt soutenu et entraîné par elle. Quand tout fut fini, quand le doute et la tristesse eurent achevé l'œuvre de la faiblesse dans l'âme des Apôtres, ce fut Marie qui les releva, donnant à Pierre l'assurance du pardon, communiquant aux autres sa foi, sa confiance, sa force d'âme. Ces interventions maternelles se firent plus discrètes, durant les quarante jours où Jésus ressuscité reprit en mains son œuvre éducatrice, sans vouloir cependant l'amener lui-même à son dernier terme : au jour de son Ascension, ses Apôtres étaient, en effet, encore durs de cœur et lents à croire; mais il leur avait annoncé qu'après son départ ils ne seraient pas orphelins : il devait leur envoyer son Esprit et, de plus, il leur laissait sa Mère.

Marie et l'Esprit-Saint ! C'est de Marie que l'Esprit-Saint avait formé la sainte Humanité du Verbe; c'est de Marie encore qu'il voulait se servir pour parfaire l'éducation des premiers Apôtres. C'est, en effet, à partir du jour de l'Ascension que Marie prit en quelque sorte à son compte cette œuvre en laquelle son Fils avait mis toutes les complaisances de ses trois dernières années, et dont il voulait lui faire partager la gloire.

Tout en se préparant elle-même à recevoir cette surabondante effusion de l'Esprit-Saint, qui devait la « confirmer comme Mère de toute

1. Cf. Delbrel, *Jésus éducateur des Apôtres*, passim.
2. XXXIII[e] *Élévat.*

l'Église »[1], Marie aida les Apôtres à se préparer, de leur côté, à être confirmés dans le ministère de témoins de Jésus : elle pria pour leur en obtenir la grâce, et sa prière monta rejoindre celle de son Fils glorifié; elle compléta leur instruction, en leur révélant l'origine divine de son Fils bien-aimé, en leur racontant les épisodes touchants de sa première enfance, en leur attestant sa longue soumission à Nazareth, en leur faisant part des lumières dont son âme avait été inondée dans ce long et intime commerce de trente années, avec Celui qu'ils n'avaient vu que trois ans, au milieu des agitations de sa vie publique. Tous, avec respect et attention, l'écoutaient et l'interrogeaient. Et quand l'Esprit-Saint descendit sur eux, la préparation de ces hommes était achevée, il ne lui restait plus qu'à y mettre un dernier sceau.

Vint la dispersion à travers le monde. L'action de Marie continua sans relâche l'action d'une mère qui n'a plus à former ses enfants, désormais jetés dans la mêlée, mais à les soutenir, à les consoler, à raffermir leur courage au sein de la persécution et en face des ruses et des entreprises de l'ennemi, de Satan, le grand vaincu du Calvaire, plus que jamais décidé à empêcher l'œuvre de la régénération du Genre humain.

On connaît l'ouvrage où le P. Hippolyte Maraccio a recueilli tout ce que la tradition chrétienne a imaginé de plus détaillé sur les relations que les Apôtres entretinrent avec la Mère de Jésus, tant qu'elle resta sur la terre. Il l'intitule : *Apostoli Mariani*, et il s'efforce d'y mettre en évidence la singulière piété de chacun des Apôtres envers Marie. La plupart des documents utilisés méritent peu de crédit : mais avec quelle force ils attestent la conviction, où se trouvaient leurs auteurs, que Marie ne cessa, durant son séjour ici-bas, de se montrer, pour l'Église naissante, mais surtout pour ses Chefs, une vraie éducatrice, une vraie formatrice, une vraie Mère[2]. Léon XIII résume en quelques mots ce qu'il faut en retenir : « La première génération chrétienne fut admirablement soutenue par la sainteté de ses exemples, le poids de ses conseils, la suavité de ses consolations, l'efficacité de ses saintes prières; elle se montra, en toute vérité, la Mère de l'Église, la Maîtresse et la Reine des Apôtres, à qui elle sut faire part de ce trésor des divins oracles qu'elle conservait dans son cœur[3].»

2. Marie, éducatrice des Apôtres au cours des siècles. « Ce n'est pas en vain, écrivait récemment S. S. Benoît XV, que Marie a le titre de Reine des Apôtres; ce que jadis, par son aide et ses conseils de Mère, elle réalisa pour les Apôtres qui firent l'éducation de l'Église naissante, on doit affirmer que, sans cesse, elle le continue en faveur de ceux qui ont hérité de leur ministère dans l'Église en pleine force »[4]. Ces paroles expriment une conviction unanime au sein du peuple chrétien : c'est par les soins maternels de Marie que continuent à se former tous ceux qui, en ayant reçu le mandat, s'emploient, sous toutes les latitudes et chez tous les peuples, à faire connaître, aimer et servir Jésus.

1. Mgr Gay, *Mystères du Rosaire*, II, p. 330.
2. *Summa aurea de B. V. M.*, col. 551 et seq.
3. Enc. *Adjutricem populi*, 5 sept. 1895.
4. *Au T. R. P. Hiss, Supérieur général des Marianistes, à l'occasion du Centenaire de leur fondation*, 7 mars 1917.

Ici, une difficulté se présente à l'esprit. On comprend bien la part que Marie a prise dans la formation des Apôtres de la première heure. Elle leur était véritablement présente : ils la fréquentaient, la voyaient, l'entendaient ; ils subissaient son influence presque sans y penser. Mais pour les Apôtres qui ont succédé à ces privilégiés et qui sont, maintenant, répandus par le monde entier, quelle possibilité de se mettre en relations avec Marie, quelle certitude de recevoir d'elle leur formation apostolique?

La difficulté est d'ordre général : on n'y saurait satisfaire qu'en se faisant une idée exacte de la manière dont s'exerce présentement le ministère maternel de Marie.

Or, il est certain que ce ministère se continue au ciel dans des conditions très supérieures à celles où il s'exerçait sur la terre. Marie y jouit de la vision intuitive. Cette vision la met à même de se rendre compte et de la pensée de Dieu sur chacun de ceux qui doivent profiter de la Rédemption, et des grâces qu'il leur destine selon leurs besoins personnels, comme aussi selon le bien qu'il entend leur faire accomplir. D'autre part, pour que ces grâces arrivent à destination, Marie, en union intime de pensée et de volonté avec son Fils, se sert, à son gré, de tous les moyens dont dispose la sainte Église : de sa hiérarchie organisée, de son sacerdoce ministériel, de ses mille et une formes de prédication, des cérémonies de son culte, des effets de ses Sacrements : tout cela est à la disposition de Marie, pour lui permettre de produire, d'une action commune avec le Saint-Esprit — dont elle reste, pour l'éternité, l'indissoluble Épouse, — toutes sortes d'effets dans l'âme de ses enfants. Tout ce que fait l'Église militante, nous sommes en droit de le considérer comme fait par Jésus et par le Saint-Esprit, mais aussi, pour une part inséparable de celles de Jésus et du Saint-Esprit, comme fait par Marie. Elle dispose de même, à son gré, de toute l'activité de l'innombrable multitude des Élus et des Anges, spécialement de celle des Anges Gardiens et des saints Patrons préposés à la garde de ses enfants. De tous ces serviteurs et ministres de Dieu, elle est la Reine toujours écoutée et admirablement servie.

Mais il nous est légitime d'aller plus loin. Cette incomparable Mère est dans la possibilité de se rendre présente à ses enfants, non pas de cette présence ontologique qui est le privilège exclusif de la Divinité, ni de cette présence sensible et extraordinaire dont fut favorisée, par exemple, la Vénérable Bernardette, mais de cette autre présence que l'on pourrait appeler psychologique, et qui ressemble à celle de nos mères de la terre dans nos âmes d'enfants. Séparés de celle qui nous a mis au monde, n'emportons-nous pas avec nous, profondément gravés dans notre imagination et notre cœur, son image bien vivante? par cette image, ne nous tient-elle pas compagnie? ce commerce intime ne nous est-il pas un réconfort et une sauvegarde? n'a-t-il pas retenu bien des âmes d'enfants sur le bord de l'abîme? ne leur a-t-il pas été un stimulant à la vertu et à l'héroïsme? Ainsi peut-il en être de Marie dans le monde surnaturel. Il est vrai que nous ne l'avons jamais vue des yeux de notre corps, et que son image sensible ne saurait se former comme celle de nos mères de la terre. Mais voici, cependant, que l'Église qui la connaît à la perfection par révélation divine, nous en parle avec une émotion persuasive : peu à peu, si nous le

voulons, l'image de notre Mère du Ciel se dessine ravissante à nos yeux, et elle finit par s'établir à demeure dans notre âme. Dès lors, tout, chez nous, relèvera de l'influence maternelle et virginale de Marie : nos plus secrètes pensées, nos désirs, nos projets, nos sollicitudes de tout ordre, nos relations les plus intimes avec les trois personnes divines et avec Jésus, son adorable Fils : « De vivre ainsi sous son œil maternel, de sentir planer sur soi, à toute heure, en toute circonstance, cette bonté tendre et compatissante, donne à l'âme une sécurité et une aisance extraordinaire[1] ». Une fois établie Reine et Maîtresse dans une âme, Marie n'y reste pas inactive, pourrait-on dire : elle dirige, elle conseille, elle ordonne, elle réprimande, elle encourage, elle relève, virilise les énergies, et parfois les tend jusqu'à l'héroïsme.

L'application de ce que nous venons de dire se fait d'elle-même à la formation de l'Apôtre. Tout d'abord, Marie découvre en Dieu, par la vision intuitive, le choix fait d'un baptisé à la vocation apostolique : ce choix, devenu sien, elle le lui communique, le plus souvent par les voies communes (sermons, exhortations, événements inattendus, inspirations), quelquefois par interventions personnelles (Bernadette). Elle voit en Dieu la nature, le mode, l'étendue de l'apostolat que chacun doit exercer, les ressources naturelles et surnaturelles dont il pourra disposer, les grâces dont il aura besoin pour sa formation personnelle, les résultats qu'il devra obtenir et les grâces nécessaires à ces résultats. Ces grâces, elle les lui procure par son intercession unie à celle de son Fils, et elle les lui fait parvenir, soit par le ministère ordinaire de l'Église, soit par celui des Anges. Faut-il ajouter que, au nombre de ces grâces, se trouvent toujours une vive intelligence de la pensée divine qui a présidé à la régénération du Genre humain, un zèle ardent pour les âmes rachetées au prix du sang d'un Dieu, un amour peu commun pour l'adorable Personne de Jésus, et la plupart du temps, inséparable de ce dernier, une tendre dévotion envers la T. S. Vierge? Il n'y aurait, pensons-nous, aucune exagération à affirmer que c'est surtout par le moyen de cette dévotion que Marie exerce son action formatrice et éducatrice. N'est-elle pas, après Jésus, l'âme la plus apostolique qui soit au monde? Or, une dévotion à Marie, bien comprise et intelligemment pratiquée, porte l'âme à s'assimiler les dispositions intimes de celle qu'elle veut honorer : sa profonde humilité, son instinctive répulsion pour le mal, son incomparable amour pour Jésus, sa passion de le voir connu, aimé et servi par le monde entier, sa soif du salut des âmes. En conséquence, plus un apôtre croîtra en dévotion à Marie, plus son âme participera à l'esprit apostolique de cette incomparable Reine des Apôtres.

Et c'est ainsi que Marie, pour la part qu'elle a prise et qu'elle continue à prendre à la formation des Apôtres, peut être considérée, une fois de plus, comme la source de tout Apostolat.

Mais ce n'est pas tout encore. Marie, en effet, ne se contente pas de former des Apôtres. Une fois qu'elle les a formés, elle les entraîne aux luttes de l'apostolat et les mène à la victoire. N'est-ce pas, d'ailleurs, bien natu-

1. Lieuten. M., *Pour la vie intérieure*, p. 129. Paris, Téqui, 1918.

rel? Et nous voici amenés à exposer un dernier titre de Marie à être appelée la source de tous les résultats de l'Apostolat catholique.

g) En raison de son titre de « Généralissime » des armées du Christ.

Qu'on se garde bien de voir, dans ce titre que le P. Poiré décerne à Marie [1], une simple image. N'est-ce pas l'Église qui chante cette antienne : *Gaude, Maria Virgo, cunctas haereses sola interemisti in universo mundo* [2]? « Qui ne demeure ravi, écrit le P. Poiré, sachant la quantité des ennemis qu'elle a terrassés, le nombre et l'importance des victoires qu'elle a remportées, et la magnificence des triomphes qu'elle a mérités? » [3] L'Église du Christ, sur terre, est essentiellement militante : elle est l'armée du Christ, prolongeant à travers les siècles la victoire décisive et définitive que son Chef a remportée sur le Calvaire, contre Satan, le prince de ce monde. Ceux qui gouvernent l'Église commandent une armée, l'armée des Baptisés, Enfants de Dieu, que le Sacrement de la Confirmation a équipés soldats du Christ. Tous ces soldats sont en bataille perpétuelle; mais tous ne sont pas également vaillants et victorieux. Il en est, dans le nombre, qui ont, entre tous les autres, bien mérité du Christ. Ceux-là peuvent servir de modèles à leurs compagnons de lutte, et, après avoir reçu au ciel la palme décernée aux vainqueurs, il est naturel qu'ils soient constitués patrons et protecteurs de ceux qui, sur terre, s'efforcent de marcher sur leurs traces.

Or, dans toute l'armée du Christ, il n'est assurément personne dont l'Église chante, comme de Marie : *Tu gloria Jerusalem, tu laetitia Israël, tu honorificentia populi nostri* [4]. Il n'est personne qui ait remporté si tôt des triomphes aussi éclatants et aussi décisifs que Marie, personne qui ait plus droit de se présenter comme un type accompli de vaillance surnaturelle et d'exercer, sur la masse de l'armée chrétienne, une action plus puissante de protection et d'entraînement. Et le triomphe qui contient, appelle et résume en quelque façon tous les triomphes que Marie a mérités et toutes les victoires qu'elle a remportées, soit en elle-même, soit au sein de la chrétienté, c'est son Immaculée Conception. Pour justifier cette affirmation et bien expliquer toute la puissance d'excitation et d'entraînement que peut exercer sur l'apôtre la contemplation de ce mystère, et la certitude de victoire qu'il peut lui mettre dans l'âme, il serait indispensable d'en montrer l'origine dans la pensée divine, la réalisation au premier instant de l'existence de Marie, ses répercussions jusque dans les profondeurs les plus intimes de l'être de Marie, ses incalculables conséquences sur la destinée entière de cette grande privilégiée de la T. S. Trinité. Contentons-nous de faire voir qu'il fut, pour Marie, une victoire personnelle éclatante, et que cette victoire la constituait, au sein de l'Humanité déchue, comme un type achevé d'intégrité et de sainteté.

Une formule d'exorcisme, approuvée par Léon XIII, contient cette injonction intimée à Satan, au nom de l'Immaculée : *Imperet tibi excelsa Dei Genitrix Virgo Maria, quae superbissimum caput tuum a primo ins-*

1. *Triple Couronne*, III^me^ Traité, ch. IX.
2. III^me^ Noct. des fêtes de la T. S. Vierge.
3. *Loc. cit.*, 2. — 4. Laudes de l'Imm. Concept.

tanti immaculatae suae conceptionis in sua humilitate contrivit. Et l'une des strophes du Petit Office de l'Immaculée Conception fait à Marie une louange d'avoir, toute brûlante de charité, écrasé la tête du serpent dans sa Conception même : *In conceptione caritate ignita, draconis potestas est a Te contrita.* Cela veut dire que, à peine sortie du néant, Marie, sans aucun retard, par son humilité et sa charité, terrassait l'orgueilleux Lucifer. La tête infernale sur laquelle la B. Vierge posait son pied virginal, c'était l'orgueil même de Satan, cet orgueil qui avait marqué son premier instant à lui, et dans lequel, au moment de sa révolte insensée contre son Créateur, il avait été, sitôt créé, comme immobilisé et figé pour l'éternité. Et c'est par un prodigieux acte d'humilité, animée d'une charité plus enflammée que celle de tous les Anges et de tous les Saints ensemble, que la Bienheureuse Vierge foulait aux pieds cet orgueil satanique. C'est sciemment et librement que Satan s'était révolté; c'est aussi dans la pleine conscience d'elle-même — car elle fut « créée l'intelligence pleine d'idées infuses et dans l'acte de la pensée » [1] — que Marie se dressa en face de Satan, comme sa contradiction vivante et victorieuse. Cet acte initial de Marie creusait, entre Elle et Satan, cette « somme d'inimitiés », cette « incompatibilité active » et perpétuelle qui devait devenir en elle « une irrésistible puissance d'expulsion et d'extermination », et chez Satan, une « haine absolument implacable », une « rage folle et impie », un « besoin qui tient de la fureur » d'outrager et de blasphémer Marie. [2] « Jamais, déclare le Bienheureux de Montfort [3], jamais Dieu n'a formé qu'une inimitié, mais irréconciliable, qui durera et augmentera même jusqu'à la fin : c'est entre Marie, sa digne Mère, et le diable ».

On comprend, sans y insister, que cette humilité et cette charité de Marie n'indiquent que les deux traits les plus caractéristiques de la suréminente sainteté dont elle fut comblée à son premier instant. Cette sainteté fut proportionnée à sa future dignité de Mère de Dieu, et incommensurable comme elle; et, comme elle était l'annonce et le point de départ de toutes les grandeurs et de tous les privilèges dont Marie devait être favorisée au cours de sa vie terrestre et jusque dans la gloire du ciel : sa Maternité divine, sa Virginité perpétuelle, sa Maternité de grâce, sa glorieuse Assomption et son Couronnement dans le ciel, la pensée chrétienne, depuis un siècle surtout, s'est complue à considérer l'Immaculée Conception comme un raccourci, un résumé, une synthèse de toute la sainteté et de tous les privilèges de Marie. De là à en faire son nom propre, il n'y avait qu'un pas, et nous savons tous que ce pas a été franchi, non par les hommes, mais par Marie elle-même, le jour où, interrogée sur son nom, elle déclara se nommer « l'Immaculée Conception ».

Qu'on imagine, maintenant, un apôtre qui s'arrête, avec une complaisance marquée, à la contemplation de cet incomparable privilège. Appelé à lutter contre Satan et à détruire son règne, dans la mesure que lui réserve sa vocation personnelle, il aura vite fait de trouver en Marie le vivant symbole de la plus radicale victoire qui ait jamais été remportée

1. De la Broise, *La Sainte Vierge*, p. 43.
2. Cf. Mgr Gay, *Mystères du Rosaire*, II, p. 446.
3. *Vraie Dévotion*, éd. Pacteau, p. 35.

sur l'adversaire qu'il attaque lui-même. Vivant symbole, disons-nous, car ce symbole, ce ne sera pas le triomphe de Marie considéré dans l'abstraction, mais la personne même de Marie, contemplée dans toute la force et tout le resplendissement de son triomphe initial : ce sera Marie, toute débordante d'humilité et de charité pour Dieu et pour les hommes; ce sera Marie, dans l'acte même de sa victoire, incarnant la victoire, si l'on peut ainsi dire : ce sera Marie, toujours active dans sa lutte contre Satan, toujours désireuse d'y entraîner, à sa suite, ceux de « sa race », les provoquant, les enrôlant, les formant aux combats, les jetant dans la mêlée, les conduisant à la victoire; ce sera Marie, se choisissant, parmi les soldats de son Fils, les plus valeureux et les plus décidés, pour les grouper autour d'elle, leur donnant son nom béni comme mot d'ordre, et sa bannière comme étendard.

Et si l'apôtre dont nous parlons passe à la contemplation de l'incomparable sainteté de l'Immaculée, s'il se dit que cette sainteté est la raison même de son triomphe, qui ne comprend qu'il trouvera, dans cette bénie Créature, un modèle qu'il sera irrésistiblement porté à imiter de toutes les énergies de son âme, et à présenter à l'imitation des âmes qu'il voudra conquérir au Christ?

Il nous semble donc très légitime de présenter Marie comme source d'Apostolat, en raison de son Immaculée Conception. Après avoir donné Jésus au monde, après l'avoir sacrifié pour le salut du Genre humain, Marie n'a rien plus à cœur que de distribuer les trésors de la Rédemption qui sont déposés entre ses mains, de former des Apôtres, et, une fois formés, de les entraîner à toutes les batailles et à toutes les victoires.

Ici s'achève la démonstration de notre thèse. Nous pensons avoir établi que Marie est la source de tout Apostolat, non la source première et invisible, mais la source temporelle et historique. Par elle se réalisent et s'épanchent sur l'humanité déchue toutes les possibilités et toutes les ressources de l'Apostolat catholique, telles que, dans leur infinie charité pour les hommes, les trois Personnes divines les ont conçues de toute éternité.

Il nous reste à tirer les conséquences pratiques de notre thèse et à l'illustrer par un exemple.

III. Conclusions pratiques. Un réalisateur.

Si la B. V. Marie est la vraie source de tout Apostolat, et nous venons de l'établir, il s'impose d'affirmer qu'il n'est aucune forme d'apostolat qui ne soit une dépendance, un prolongement, une manifestation visible de l'invisible activité apostolique de Marie.

Il se rencontre des apôtres qui ignorent cette conclusion : soit irréflexion, soit, plus rarement, parti-pris, ils se livrent à l'apostolat sans y faire intervenir la T. S. Vierge, se privant ainsi d'une incomparable ressource. Mais la plupart de ceux qui travaillent à conquérir ou à convertir les âmes, ont le souci réel de se confier et de confier le champ de leur activité à la sollicitude maternelle de Marie. Il en est qui vont très loin dans la logique de leur foi en l'intervention de la Reine des Apôtres. Sachant qu'elle est, en toute vérité, la source de tout Apostolat,

ils se consacrent à elle non pas seulement en vue de leur sanctification personnelle, comme cela se fait dans le « Saint Esclavage », mais dans l'intention bien explicite de lui prêter le concours de toutes leurs énergies dans son œuvre d'apostolat, de se faire ses collaborateurs visibles, ses missionnaires, ses soldats, dans l'œuvre de la conquête ou de la conversion des âmes. Cette consécration peut n'être qu'une simple résolution prise dans le secret de la conscience : elle peut s'exprimer dans une promesse publique et authentique; cette promesse elle-même peut être scellée d'un serment ou, mieux encore, se muer en un vœu; ce vœu peut, à son tour, être un acte de dévotion privée ou revêtir les formalités canoniques d'un vœu de religion, et, dans ce dernier cas, il serait émis dans un Institut religieux autorisé à le faire entrer dans la formule même de sa profession.

Or, tous ces stades d'une consécration à Marie en vue de l'apostolat ont été successivement parcourus et le dernier de tous — le plus parfait — a été inauguré, dans la sainte Église, au début du XIX^e^ siècle, par le P. Guillaume-Joseph Chaminade.

Cet apôtre de Marie naquit à Périgueux en 1761. Il était prêtre au moment où éclata la grande Révolution. Après avoir, mille et mille fois, exposé sa tête en exerçant le saint ministère en pleine ville de Bordeaux, durant la Terreur, il s'était vu contraint à l'exil, et l'exil, pour lui, avait été Saragosse et la chapelle de Notre-Dame del Pilar.

« Tandis qu'il fréquentait assidûment le célèbre sanctuaire de Notre-Dame, écrivait de lui S. S. Benoît XV, il comprit les vues divines sur la France : c'est par Marie qu'il fallait la ramener à Jésus ». Ces vues lui furent-elles communiquées par des révélations proprement dites? C'est la tradition dans la *Société de Marie*, fondée sur de sérieux indices et l'on a pu déclarer que « l'on ne voyait rien de prétentieux à dire que la *Santa Capilla* de Saragosse a été, pour le futur fondateur des Filles de Marie et de la Société de Marie, ce que Manrèze avait été pour saint Ignace [1] ».

Le fait est que la vocation définitive de J. Chaminade se décida là. Pour ramener la France au Christ, il fallait s'attaquer à la « grande hérésie régnante, l'indifférence religieuse, qui allait engourdissant les âmes dans la torpeur de l'égoïsme et le marasme des passions ». Or, l'entreprise était au-dessus des forces ordinaires de l'Apostolat. On se trouvait en face d'un formidable ensemble d'erreurs, où se mêlaient le philosophisme, le naturalisme et le matérialisme, qui niaient Dieu, au moins le Dieu de la Révélation, qui n'admettaient ni l'appel de la race humaine à des destinées surnaturelles, ni sa déchéance originelle, ni sa réhabilitation par l'Incarnation et le Sacrifice du Calvaire; qui méconnaissaient l'autorité doctrinale, morale et sociale de l'Église. Contre un pareil ennemi, il fallait, sous peine d'échec, recourir au moyen puissant par excellence, à la B. V. Marie, devant qui « toutes les hérésies avaient incliné le front », et qui, seule, les avait « peu à peu réduites au silence du néant ». Symbole de victoire et Modèle de pureté, seule encore, l'Immaculée serait à même d'entraîner aux luttes nécessaires contre l'hérésie

1. Chan. CANTAU : *Discours pour le Centenaire de la S. M.*, 2 octobre 1917, à Bordeaux.

nouvelle, les apôtres assez courageux pour oser s'enrôler sous sa bannière. Il fallait donc lui recruter une élite d'âmes généreuses, la lui consacrer et la mettre à son service.

A peine de retour à Bordeaux, ouvre donc le P. Chaminade un petit oratoire, au titre de l'Immaculée Conception, et c'est là que, le 2 février 1801, douze jeunes gens, la main sur l'Évangile, « se donnent et se dédient au culte de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge », « promettant de l'honorer et de la faire honorer autant qu'il dépendrait d'eux comme Mère de la jeunesse ». Un an plus tard, ils étaient cent; ils furent bientôt 400 et 500. Cette Congrégation séculière fournit de leurs meilleurs membres les Séminaires et les Ordres religieux renaissants. Elle donna elle-même deux fruits mûrs : *l'Institut des Filles de Marie* (1816) *et la Société de Marie* (1817), où les caractères distinctifs qui faisaient son originalité se trouvent accentués jusqu'à leur complet épanouissement. Quels sont ces caractères?

1° *Une entière consécration à la T. S. Vierge*, considérée et honorée dans son titre d'Immaculée, et qui met à la disposition et aux ordres de Celle qui a écrasé la tête du serpent infernal une « milice » à la vie chrétienne intense et conquérante;

2° *Une insigne piété filiale envers la T. S. Vierge*, considérée et honorée dans son titre de Mère de la jeunesse, et qui fait de tous ces « soldats » de l'Immaculée autant de fils de prédilection, liés à leur céleste Mère par une véritable Alliance;

3° *Une intense utilisation de la médiation de Marie*, cette « milice » faisant profession publique et authentique d'honorer, d'invoquer et d'imiter Marie.

On entrait dans la congrégation séculière en émettant la promesse ci-dessus rapportée, que l'on scellait d'un serment. Quelques-uns de ceux qui l'avaient émise, désireux de se livrer plus totalement au service de l'auguste Reine du ciel, eurent l'idée de se dégager du monde par la profession religieuse et de former un Institut nouveau, dont tous les membres émettraient un vœu spécial, dit de Stabilité, par lequel ils « entendraient se constituer dans l'état permanent et irrévocable de serviteurs de Marie ». Et ainsi fut fait, à la grande joie du P. Chaminade. Ce quatrième vœu, approuvé par l'Église, commande et informe les trois autres, lesquels sont émis « au nom et pour la gloire » de Marie, dans la vue nettement poursuivie de fournir à la Vierge Immaculée des « soldats » qui la « secondent de toutes leurs forces, jusqu'à la fin de leur vie, dans sa noble lutte contre l'enfer ». Ce vœu les attache, en même temps, à Marie, comme Mère, d'une façon plus spéciale que les autres religieux et leur donne, par là même, un titre de plus et singulièrement fort, à ses préférences maternelles. L'Alliance avec Marie en devient plus intime, et plus intense aussi l'utilisation de la médiation de Marie, en même temps que plus stricte l'obligation de recourir à elle, et de la prendre comme modèle de toutes les vertus qu'exigent la vie religieuse et l'apostolat.

C'est ainsi que naquit la Société de Marie, réalisant dans ce domaine spécial de la consécration à Marie en vue de l'apostolat, un maximum

qui n'avait pas été atteint jusque-là, et qui, depuis, croyons-nous, n'a pas été dépassé. Écrivant à l'un de ceux qu'attirait à l'Institut cet idéal de dévouement à Marie, le P. Chaminade le lui présentait en ces termes : « Le Roi du céleste Empire vous enrôle à jamais dans la Garde de la Reine. Désormais, vous le servirez en servant Celle qu'il a associée à sa couronne et à sa gloire, et vous serez plus spécialement le soldat de Marie et le missionnaire auprès des peuples de cette Vierge Immaculée ».

Il n'entre pas dans le cadre de ce Rapport de suivre le développement qu'a pris la Société de Marie, depuis cent ans. Sans renoncer à aucune autre forme d'apostolat, — car leur mission, comme celle de Marie, est universelle, — les Marianistes se sont cependant spécialisés dans l'enseignement à tous les degrés et sous toutes les formes. Toujours animés par « la pieuse et constante ambition d'apprendre et d'enseigner à mieux connaître, aimer et servir Marie », ils s'appliquent à « grouper leurs élèves en petites sociétés placées sous le vocable et la protection de Marie, afin de leur inspirer une piété toute filiale envers celle qui est leur Mère sur la terre et au ciel ». « Nulle part, ces congrégations ne se forment plus facilement que dans les écoles » : elles « doivent être, pour le *Frère de Marie*, l'œuvre de son cœur » (*Const. S. M.* passim). Aussi les écoles de la Société de Marie sont-elles, à juste titre, qualifiées d' « Écoles de Marie ».

Cette œuvre d'éducation chrétienne et mariale, la Société de Marie la poursuit dans toutes les parties du monde. Elle s'est développée, en tout premier lieu, en France, où elle a, dirigé, jusqu'au moment des expulsions, outre de nombreuses écoles primaires et plusieurs maisons d'enseignement secondaire, le Collège Stanislas de Paris. De France, elle s'est répandue dans les autres pays d'Europe : la Suisse, l'Autriche, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, où elle possède sa Maison-Mère (Nivelles, boulevard des Archers) et ses deux maisons de formation de langue française (Noviciat, à Saint-Remy-Signeulx, Luxembourg belge; Scolasticat, à Rèves, Hainaut). Du vivant même de son fondateur, elle avait essaimé dans l'Amérique du Nord, où elle compte, en ce moment, deux Provinces très fournies. Elle s'est établie en Afrique et en Océanie, notamment aux Iles Hawaï. Enfin, depuis près de trente ans, elle dirige au Japon de grands et florissants collèges, dont le principal est à Tokio et porte le nom d'Étoile du Matin.

En quelques lignes vigoureuses, M. Georges Goyau résume ainsi toute l'œuvre de J. Chaminade : « Une apologétique était urgente après les négations du XVIII^e^ siècle; il fallait établir, ainsi que M. Chaminade l'écrivait à Grégoire XVI, que « le christianisme n'est pas une institution vieillie, et que l'Évangile est encore praticable aujourd'hui, comme il y a dix-huit cents ans ». La Congrégation de Chaminade, au début du XIX^e^ siècle, commença par en donner la preuve aux Bordelais, et voici qu'au début du XX^e^ siècle, la même preuve est portée, au delà des mers, jusqu'aux oreilles accueillantes des lettrés japonais, par les héritiers authentiques de cette Congrégation, par ces Marianistes qui savent familiariser avec la culture chrétienne, dans le lointain Empire du Levant, des intelligences plus lointaines encore. » (*Chaminade*, chez Bloud et Gay, Paris.)

II. APOSTOLAT ET ŒUVRES

LES CONGRÉGATIONS D'HOMMES DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

par M. du Roy de Blicquy.

I

Origine des Congrégations.

Lorsque le mois de mai amène les fidèles dans les sanctuaires de la Mère de Dieu, les plus fervents ajoutent à leurs prières l'offrande des premières fleurs du printemps, qui vont s'étager autour de l'autel, aux pieds de la statue.

Par une heureuse inspiration du même genre, les organisateurs de ces superbes assises ont voulu faire défiler devant nous, comme un cortège fleuri, l'exposé des œuvres spécialement consacrées à la gloire de Marie.

Chacune d'elles est comme un char dont le passage charme tous les yeux ; il sera bien difficile, après ce gracieux défilé, de classer leurs mérites respectifs, mais leur revue d'ensemble constituera un magnifique hommage à la Mère de Dieu et un heureux stimulant pour leur assurer à toutes un nouveau et fécond développement.

Une place d'honneur dans cette revue devait être accordée aux congrégations de laïques qui, depuis plus de trois siècles, portent fièrement l'étendard de la Vierge dans toutes les parties de la chrétienté.

Le monde entier comme espace, trois siècles dans le temps, c'est un champ bien vaste à parcourir, et nous devons tenir compte des légitimes exigences de toutes les autres belles œuvres dont vous devez entendre parler ici ou ailleurs ; toutes, comme de glorieux régiments, sont fières aujourd'hui d'être passées en revue et attendent leur tour de recevoir vos acclamations méritées.

C'est à un Belge que revient le glorieux mérite de la fondation des congrégations, à un Belge de cette époque héroïque où, dans l'immense bouleversement religieux consécutif à l'apparition de la Réforme, notre pays s'arcbouta devant l'avalanche pour maintenir dans nos provinces la vieille foi catholique des ancêtres.

Ce Belge fut un Liégeois, sorti de ce sol spécialement fertile en initiatives, qui avait vu surgir auparavant Sainte Julienne de Mont-Cornillon et qui vit exploser, à toutes les époques de notre histoire politique, depuis César et Charles le Téméraire jusqu'en 1830 et en 1914, les initiatives hardies et les mouvements généreux.

Ce Liégeois cependant ne porte pas un nom connu dans l'histoire; je suis obligé de vous le nommer : il s'appelait Jean Léon et il était à Rome un modeste Père de la Compagnie de Jésus récemment fondée.

Ce fut en 1663 que le Père Jean Léon planta dans la terre romaine, à l'ombre du siège de Pierre, le grain de senevé qui devait devenir une plante magnifique étendant ses rameaux dans les deux hémisphères.

L'œuvre eut des débuts absolument modestes et même obscurs. Il semble que ce soit l'apanage de toutes les grandes œuvres bénies de Dieu d'avoir cette origine obscure qui marque mieux la puissance de la bénédiction divine. De même qu'à l'origine de la Rédemption du genre humain nous trouvons l'humble mystère de l'Annonciation, de même nous voyons naître la première congrégation, placée sous ce vocable béni, dans une modeste chapelle du Collège Romain de la Compagnie de Jésus; elle réunit quelques jeunes étudiants qui viennent honorer la Mère de Dieu et se placer sous sa protection plus spéciale.

II

Leur développement depuis la Bulle de Grégoire XIII jusqu'en 1773.

Comme ont le sait, c'est la Bulle de Grégoire XIII, « Omnipotentis Dei », du 5 décembre 1584, qui donna aux congrégations leur structure définitive mais, dans la période des vingt années qui se sont écoulées entre leur apparition et la Bulle, elles avaient déjà pris un large développement.

Elles s'étaient répandues, peut-on dire, dans le monde entier; on les trouvait, en effet, à Milan, à Sienne, à Madrid, à Cordoue, à Séville, à Paris, à Lyon, à Douai, à Vienne, à Prague, à Inspruck, à Fribourg, à Cologne, à Bruges, à Anvers et même au Pérou et en Chine. Le Papeétait déjà intervenu à plusieurs reprises pour leur ouvrir les trésors de l'Église.

La Bulle de 1584 ne fut pas un bref de reconnaissance, mais plutôt un bref d'organisation des congrégations; elle érigea en congrégation primaire, mère de toutes les autres, la primitive et modeste institution du Père Léon, placée sous la direction supérieure du général de la Compagnie de Jésus; toutes les autres congrégations du monde entier devaient lui être affiliées, pour jouir, au même titre, des multiples faveurs accordées par le Saint Siège.

A partir de sa publication, les congrégations prirent un essor considérable; dès cette époque la Compagnie de Jésus possédait 200 collèges, répartis dans le monde entier; dans tous ces collèges l'œuvre des congrégations fut établie, réunissant dans son sein l'élite de la jeunesse studieuse; en outre, l'œuvre déborda des collèges et se répandit dans toutes les classes de la société.

Toutes ces congrégations se présentent avec le même caractère : elles favorisent le retour à la fréquentation des sacrements et développent les œuvres de la charité spirituelle et corporelle.

Nul n'ignore le grand relâchement qui s'était introduit dans l'Église à cette époque et qui avait grandement facilité l'extension de la Réforme;

la fréquentation des sacrements était abandonnée; elle se limitait généralement, chez les plus fervents, à la communion pascale, et le culte de la Mère de Dieu, violemment attaqué par les partisans de la Réforme, n'était plus en honneur. Le premier effort des congrégations se porta sur ces deux points, qui furent et qui seront toujours les bastions avancés défendant la citadelle de Pierre; l'usage des sacrements fut remis en honneur : la communion hebdomadaire fut pratiquée et préconisée par les congréganistes, et des communions mensuelles, auxquelles tous les fidèles étaient conviés, furent organisées en grande pompe et attirèrent bientôt des foules nombreuses. Le culte public de Marie fut rétabli et pratiqué solennellement : il en avait grand besoin; c'est ainsi que nous notons, avec étonnement, à l'actif des nouvelles congrégations, le fait d'avoir rétabli dans les églises l'usage du chant des litanies de la Sainte Vierge.

L'action de la Compagnie de Jésus et celle des congrégations se mêlent à cette époque troublée et elles partagent ensemble le mérite des résultats merveilleux qui sont obtenus là où cette action a pu s'exercer librement.

Notons ici en passant quelques témoignages. Le Prince-Évêque de Liége écrivait en 1581 au Père Aquaviva, général de la Compagnie de Jésus : « Tel a été le bien opéré par eux que seule la principauté de Liége est demeurée fidèle à la foi catholique tandis que les provinces voisines sont tombées dans l'hérésie. »

Ce témoignage est confirmé par les historiens profanes, et les constatations de notre grand historien national, M. Pirenne, aboutissent à des conclusions fort semblables.

A Cologne l'œuvre avait également pris le plus grand développement, et on lui attribue la conservation de la Foi dans la belle métropole rhénane. Et pourtant les dangers avaient été bien grands; en 1583, l'archevêque de Cologne n'avait-il pas apostasié et n'avait-il pas cherché à entraîner son clergé dans l'hérésie?

La puissante action des congrégations ne peut être exposée en détail dans ce court rapport; nous ne pouvons donner que quelques aperçus pris à droite et à gauche, dans le temps et dans l'espace, à la façon d'un voyageur qui traverse un pays en train rapide et jette de temps en temps un coup d'œil sur la région traversée.

C'est dans la jeunesse studieuse des nombreux collèges de la Compagnie de Jésus que nous constatons d'abord l'efficacité de cette action. Nous avons vu à quel point, lors de l'apparition de la Réforme, la pratique religieuse s'était affaiblie en Europe; c'est par la jeunesse qu'il fallait commencer pour raviver la foi; l'action des congrégations devait maintenir la jeunesse distinguée, qui fréquentait les collèges, dans le chemin de la vertu et dans l'amour de l'étude. L'expérience fut rapidement convaincante des avantages des congrégations pour le développement moral et intellectuel des jeunes gens; en favorisant le développement de la piété, on éloignait les jeunes gens du vice et de ses malsaines préoccupations; on leur assurait cette sérénité de l'esprit qui conserve et développe, dans une atmosphère favorable, leur ardeur pour l'étude.

Les effets des congrégations ne furent pas moins merveilleux dans les autres catégories de fidèles.

Dans nos provinces tout particulièrement, l'œuvre prit un immense essor; jusqu'en 1585 son développement avait été contrarié par les guerres religieuses et par les troubles qui les accompagnèrent; à partir de cette date une période plus tranquille leur permit de s'étendre librement. Bruges, Ypres, Anvers, Mons, Louvain, Bruxelles virent inaugurer des congrégations; celle d'Anvers fut accueillie avec une faveur marquée : la lutte pour le culte de Marie avait été très vive; des sectaires iconoclastes avaient manifesté leur haine par d'odieuses profanations : la population y répondit par un hommage public et solennel en plaçant, dans une pompeuse cérémonie, la statue de la Vierge au frontispice de l'hôtel de ville; à Louvain une congrégation fut fondée pour les étudiants : les plus hautes notabilités de la science voulurent s'y inscrire et elle compta notamment dans ses rangs l'illustre Juste-Lipse. A Bruxelles, de nombreux membres du conseil privé et de la Chancellerie du Brabant ainsi que des personnages attachés à la cour d'Albert et Isabelle s'y inscrivirent; le nombre des sodalités s'y éleva à 14, et dans l'ensemble des provinces belges on put en compter bientôt 98, réunissant plus de douze mille membres, l'élite de la société. Leurs effets bienfaisants se constatent partout. Nous avons déjà dit que, sous l'influence de leur exemple, la fréquentation des sacrements avait été remise en honneur; quelques exemples sont caractéristiques : à Anvers, sous leur impulsion, des communions mensuelles sont organisées qui rassemblent jusqu'à 8,000 fidèles; à Bruges, dans l'église de Saint-François-Xavier, le chiffre des communions atteint 50,000 en 1639, 100,000 en 1650 et 200,000 vingt-cinq ans plus tard; à Louvain, la congrégation dont Juste-Lipse est préfet en 1599, propage les prières des Quarante Heures; elle établit l'adoration nocturne du jeudi-saint, dont le grand savant donne l'édifiant exemple.

L'action des congrégations ne se limite pas à favoriser les œuvres de dévotion : elle déborde du domaine de la conscience pour répandre ses bienfaits dans tout le corps social.

Dans l'impossibilité où nous sommes d'entrer dans une énumération complète et une description détaillée, épinglons ici quelques exemples :

A Cordouce nous voyons les congréganistes organiser la visite des prisonniers; notre ancien ministre Lejeune, dont l'action humanitaire fut louée par tous les partis, ignorait sans doute ce lointain précédent lorsqu'il établit ses œuvres de patronage des prisonniers. A Séville, nous voyons la congrégation des gens de robe établir la défense gratuite des indigents et des étrangers, prélude de notre actuelle organisation du Pro Deo, que bien des avocats considèrent sans doute comme une œuvre du progrès moderne; à Naples, une congrégation qui groupa les membres des grandes familles, établit une œuvre qui s'appellerait aujourd'hui l'œuvre des secours discrets ou des pauvres honteux.

Les congrégations rassemblent toutes les classes de la société et toutes les professions; ce n'est pas une réunion de sacristains, l'œuvre qui inscrit sur ses registres des hommes de guerre tels que Farnèse, Tilly, le grand Condé, Turenne, le maréchal de Villars. Lorsque le Jansénisme fait inter-

dire à ses officiers la fréquentation des congrégations, Villars constate, en s'inclinant, que ses meilleurs officiers en font partie.

Elle serait bien longue la liste des hommes célèbres par leur sainteté ou leurs talents qui voulurent être inscrits dans une congrégation : à côté des docteurs comme saint François de Sales, des pontifes comme saint Charles Borromé, des confesseurs comme saint Vincent de Paul, saint Louis de Gonzague, saint Jean Berchmans, on y voit des orateurs tels que Bossuet et Bourdaloue ; les philosophes y sont représentés par Descartes et Fénelon, les jurisconsultes par Fèvre et Séguier, les savants par Juste-Lipse et Bollandus, les poètes par le Tasse, Lope de Vega, Calderon, Corneille ; notre grand peintre Rubens en faisait également partie.

Cette période d'activité brillante et féconde dura deux siècles.

Le Jansénisme, adversaire de la dévotion à Marie, était l'ennemi des congrégations comme de la Compagnie de Jésus ; il devait triompher momentanément, car les congrégations périrent pour la plupart sous les décrets qui frappèrent la Compagnie de Jésus en 1762 et 1774.

Peu d'années avant leur disparition, elles avaient reçu du pape Benoît XIV, dans la Bulle d'or du 27 septembre 1748, un solennel hommage.

« Par une pensée pleine de sagesse et réalisée en tous lieux, lisons-nous dans cette Bulle, les enfants de saint Ignace ont pris à cœur d'enrôler la jeunesse chrétienne dans de pieuses sodalités, dédiées à la Vierge Mère de Dieu ; ainsi les guident-ils à marcher vers le faîte de la perfection chrétienne et vers le terme de l'éternel salut. Grâce à cette louable institution, on ne saurait croire quelle salutaire influence s'est répandue dans tous les rangs de la société. »

A son tour, saint Alphonse de Liguori a laissé, dans un écrit sur les vertus de Marie, une appréciation des congrégations qui constitue une précieux témoignage. « Les Souverains Pontifes, y lisons-nous, les ont approuvées avec de grands éloges et les ont enrichies d'indulgences. Saint François de Sales exhorte instamment les séculiers à y entrer. Que ne fit pas saint Charles Borromée pour les établir et les multiplier? Nous-mêmes, par la pratique des missions, nous en avons très bien reconnu l'utilité ; en règle générale, on trouve plus de péché dans un seul homme qui ne va pas à la congrégation que dans vingt qui la fréquentent. »

Nous pouvons clôturer, sur ces deux citations, le chapitre qui expose l'action des congrégations pendant les deux premiers siècles de leur existence. L'histoire a ratifié ces deux augustes appréciations.

III

Les Congrégations au XIX^e^ siècle.

De 1768 à 1814 nous traversons la période sombre des congrégations. L'ordre des Jésuites a été supprimé et avec lui les congrégations ont presque entièrement disparu. On les retrouve çà et là, comme les oasis dans le désert, et il est sans intérêt de relever ces situations exceptionnelles qui n'exercent aucune influence sur le mouvement religieux général.

Il importe de constater que la disparition des congrégations coïncide

avec l'affaiblissement de la vie religieuse et l'éloignement des sacrements; nous traversons, peut-on dire, une période d'hiver : la neige de la froideur janséniste a recouvert le sol de l'Église; la floraison des œuvres nouvelles a cessé de réjouir les yeux du peuple chrétien.

L'année 1814, qui voit le rétablissement de l'ordre des Jésuites, est dans les congrégations comme le retour du printemps; on les voit renaître peu à peu : en Belgique, le régime de contrainte de la période hollandaise les empêche de vivre; les libertés d'enseignement et d'association n'ont pas encore été conquises par le sang des braves.

La révolution de 1830 dont, après un siècle, nous avons quelque peu oublié les bienfaits, nous ramène cette pleine liberté d'efflorescence de nos œuvres qu'au moment des guerres religieuses nos ancêtres avaient vaillamment conservées contre les attaques de la Réforme.

Cependant l'hiver de 50 ans que nous avions vécu avait engourdi le zèle religieux et, pour en donner une idée, prenons ce petit détail statistique se rapportant à la paroisse de Sainte-Gudule : à cette époque, alors que les démolitions n'avaient pas, comme aujourd'hui, fait le vide autour de la collégiale, on ne comptait, dans cette paroisse, qu'une cinquantaine de communions pascales.

Ce n'est que vers 1840 que les congrégations réapparaissent en Belgique, l'une après l'autre, comme une végétation printanière. C'est vers cette date notamment que l'on voit se fonder à Bruxelles, sous la vigoureuse impulsion du R. P. Boone, de la Compagnie de Jésus, la première congrégation de Messieurs, qui prit le vocable de l'Annonciation, qui eut une existence prospère et célébra récemment son 75^{e} anniversaire sous la direction du très sympathique et très glorieux Père Paquet.

Ici ma tâche devient difficile, car si je devais exposer la magnifique efflorescence des congrégations en Belgique sous le chaud soleil de nos libertés reconquises, mon travail deviendrait un vaste tableau statistique. Je ne pourrais, faute de place, vous indiquer l'action bienfaisante de ces multiples sodalités de messieurs, d'étudiants, d'élèves ou d'ouvriers, sans compter les congrégations de dames, de jeunes filles ou d'ouvrières, dont je n'ai pas à traiter.

Pour maintenir mon travail dans les limites qui s'imposent, il m'a paru intéressant de prendre, *à titre d'exemple*, cette congrégation créée par le R. P. Boone et de souligner la collaboration qu'elle apporta à notre renaissance religieuse. C'est la méthode des monographies, adoptée par l'école de Le Play.

Nous voyons cette congrégation, ou du moins un groupement de ses membres prendre, dans les premiers temps de sa fondation, l'initiative d'introduire en Belgique les conférences de Saint Vincent de Paul, récemment fondées par Ozanam en France. La congrégation restait ainsi fidèle à ses traditions premières, qui lui assignaient, parmi ses principaux devoirs, ceux de la charité spirituelle et corporelle.

On juge l'arbre à ses fruits et la création et le premier développement des conférences de Saint Vincent de Paul, grâce au zèle des membres de la jeune congrégation, est certainement un des plus beaux fleurons qui ornent la couronne de celle-ci. Nous voyons par là combien leur charité

était intelligente et consciente des nécessités modernes, et nous comprenons de même, comment cette magnifique œuvre des conférences de Saint Vincent de Paul, fondée par des fidèles serviteurs de Marie et qui est restée partout très attachée à son culte, ait pu, dans la mesure que nous admirons tous, étendre ses rameaux vigoureux sur tout le monde chrétien.

La vieille dévotion des pèlerinages s'était bien affaiblie dans la période de prédominance janséniste; la congrégation de l'Annonciation contribua à les remettre en honneur et nous voyons dans son histoire qu'à partir de 1874, tous les ans elle organise un pèlerinage de ses membres dans un des sanctuaires célèbres de la Vierge; sans doute bien d'autres congrégations belges l'ont imitée, et l'on sait le nouvel et magnifique essor qu'ont pris nos pèlerinages nationaux.

Nous voyons la même congrégation prendre, dès 1874, l'initiative d'organiser un pèlerinage belge à Notre-Dame de Lourdes; je n'ai pas à vous dire par quel succès cette initiative fut récompensée et quel développement cette manifestation de foi a pris chez nous dans ces quarante dernières années; l'influence des pèlerinages belges à Lourdes est tellement grande que ce pèlerinage constitue en quelque sorte un de nos grands pèlerinages nationaux.

Une dévotion des plus touchantes était tombée en désuétude : la messe de minuit avait disparu presque partout; à l'initiative de la congrégation du Père Boone, elles furent rétablies en 1874, dans l'Église du Gesu à Bruxelles, et le spectacle fut chaque année si édifiant que cette dévotion fut remise en honneur à Bruxelles et ailleurs dans la mesure que vous connaissez tous.

Les congréganistes ne s'adressent à Marie que pour aller à Jésus, dans ses pauvres ou dans son Divin Sacrement; nous avons vu la congrégation de Bruxelles établir les conférences de Saint Vincent de Paul; nous l'avons vue remettre en honneur les messes de minuit; nous la voyons, sept ans plus tard, établir l'adoration de la nuit du jeudi-saint; l'année suivante, en 1882, ce sont encore des congréganistes qui fondent à Bruxelles l'œuvre de l'adoration nocturne; peu après nous voyons le, directeur de la congrégation, le R. P. Verbeke, prendre une part prépondérante à l'organisation du magnifique Congrès Eucharistique de Liége; ses congréganistes, qui s'associent à ses travaux, y prennent la résolution de faire une escorte d'honneur au saint Sacrement dans ses marches triomphales à travers les rues de la Cité; tous les ans depuis lors, le congrégation a fourni un contingent d'élite aux processions de Sainte Gudule, donnant ainsi un exemple qui fut largement imité.

C'est encore dans le même foyer d'apostolat que nous voyons se propager l'œuvre des retraites de Tronchiennes; les congréganistes de province leur apportent bientôt un concours généreux, qui assura le succès complet de cette belle œuvre; celle-ci devient à son tour le berceau des retraites fermées pour ouvriers, que notre siècle à vues naître et se développer.

Je terminerai ici ce tableau en m'excusant des omissions nombreuses que j'ai sans doute commises.

IV

Conclusion.

Je viens de vous faire un exposé historique très succinct de l'activité des congrégations depuis leur fondation jusqu'à nos jours.

Le premier chapitre, qui s'arrête aux abords de la Révolution française, vous a laissé sans doute le sentiment que les congrégations ont été, dans les siècles passés, une admirable institution et qu'elles ont rendu de grands services à la Foi dans la lutte contre le protestantisme; mais vous avez pu vous demander si cette institution avait encore sa raison d'être dans les temps modernes; si, à l'instar des confréries du moyen âge, des chevaliers de Malte ou de telles autres institutions du temps passé, elles ne devaient pas être reléguées dans le musée des vieilles armures de l'Église?

Nous venons de parcourir ensemble, très rapidement et en nous bornant à une très courte monographie, l'histoire d'une congrégation actuelle prise à titre d'exemple, et nous avons pu voir comment, dans notre pays et dans notre ville, l'institution s'était adaptée aux circonstances présentes et de quelle manière elle poursuivait son action apostolique et charitable sur le champ de bataille de la vie moderne.

J'aurais pu faire sans doute des constatations tout aussi intéressantes si mes recherches avaient porté sur une autre congrégation en province ou en pays étranger.

Est-il besoin d'exprimer une conclusion, et celle-ci ne ressort-elle pas toute seule de l'exposé?

Ne proclame-t-elle pas que les congrégations sont encore, comme elles le furent jadis, des foyers d'œuvres chrétiennes et des pépinières où se forment les hommes d'œuvres?

Cela suffit pour en mesurer toute la valeur.

Je m'arrêterai là et je n'essayerai pas de vous décrire l'influence de leur action dans les profondeurs de l'âme chrétienne : il ne m'appartient pas d'aborder un sujet aussi sublime; je me suis borné à vous montrer quelques fruits de cet arbre pour vous permettre ainsi d'évaluer la puissance de sa sève.

En vous faisant apprécier, par ces quelques manifestations extérieures, l'influence des congrégations sur les hommes, je vous mets en mesure de calculer, en appliquant un multiplicateur élevé, leur puissance d'action sur la jeunesse.

Je rappellerai, en terminant, les paroles du pape Benoît XIV dans la Bulle d'or de 1748 qui proclamait « qu'on ne saurait croire quelle salutaire influence cette louable institution a répandue sur la société. »

Ces paroles sont toujours vraies, elles sont à retenir, à appliquer et le Congrès marial aura fait œuvre utile s'il réussit à imprimer un nouvel essor au développement des congrégations.

MARIE ET L'ACTION SOCIALE FÉMININE

par Mlle V. Cappe,
Directrice de l'Ecole Normale Sociale pour jeunes filles.

Au grand effort de reconstruction sociale que fait en ce moment notre pays, nous devons, nous, femmes catholiques, apporter notre aide. Épouses et mères, gardiennes des foyers, éducatrices des enfants, coopératrices de l'homme dans la vie économique, politique et sociale du pays, il faut que nous soyons à la hauteur de notre tâche, il faut que nous accomplissions le mieux possible notre mission de femmes.

Nous former afin d'être des membres utiles de la société, contribuer dans la mesure de nos moyens à améliorer, par l'organisation et l'éducation, les conditions sociales de l'heure présente, travailler à l'établissement du règne de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui seul peut apporter la paix au monde, tel est l'immense désir qui anime, en ce moment, dans leur mouvement social, les femmes catholiques belges.

Chaque jour, de nouveaux problèmes se posent qui intéressent à la fois la vie personnelle, la vie familiale, professionnelle, civique et sociale de la femme. Il importe aux travailleuses de l'action sociale chrétienne de chercher à les résoudre, en conformité avec les principes moraux et religieux catholiques, de manière à promouvoir, dans la plus large mesure, le progrès social.

L'industrie et le commerce, l'enseignement, les carrières libérales, les fonctions d'un service social de plus en plus compliqué, appellent dans notre pays comme dans les autres un nombre de femmes de plus en plus grand. Une activité extra-familiale risque ainsi de compromettre la formation et l'avenir des jeunes filles appelées à fonder un foyer, elle arrache les épouses et les mères à leur devoir primordial. Et pourtant, l'accomplissement de la mission de la femme au sein de la famille est essentielle au maintien de l'ordre social; le travail féminin devient donc, à l'heure présente, un des termes les plus importants du problème social.

A cette situation, l'Union professionnelle chrétienne cherche un remède. Elle demande une organisation du travail qui, en tenant compte des nécessités économiques, laisse subsister la famille sur ses bases naturelles et chrétiennes.

Il reste immensément à faire dans notre pays, pour étudier la question du travail féminin, pour en dévoiler les dangers, pour corriger les abus, pour déterminer les ouvrières elles-mêmes à travailler à

l'amélioration de leur sort, pour obtenir des pouvoirs publics les interventions et les mesures de protection nécessaires.

Il faut donc éclairer les consciences féminines sur la gravité de cette question, et faire comprendre aux femmes catholiques le devoir qu'elles ont d'aider leurs sœurs ouvrières à maintenir leur foyer.

***

A aucune époque peut-être autant qu'à la nôtre ne s'est imposée la nécessité de l'Éducation populaire. Aussi bien les œuvres sociales féminines chrétiennes poursuivent-elles avant tout un but d'éducation : les progrès matériels qu'elles demandent, les avantages économiques qu'elles procurent, sont envisagés comme des moyens qui tendent à rendre possible cette éducation.

L'éducation par la famille revêt une importance et un caractère de nécessité sociale qui frappent tous les jours les observateurs sociaux. Tous nos efforts doivent tendre à la diriger et à la consolider.

D'autre part, la personnalité féminine doit être développée par une éducation qui tienne compte de la place occupée par les femmes dans l'organisation actuelle de la société et de la mission qu'elles doivent y remplir. La nécessité de cette adaptation se fait sentir dans l'enseignement à tous les degrés : enseignement primaire et moyen, qu'il importe de généraliser et de faire progresser pour l'instruction des masses; enseignement professionnel, préparant la travailleuse dont la société économique a besoin, tout en sauvegardant la formation non moins nécessaire de la mère et de la ménagère de demain; enseignement supérieur, formant l'élite capable d'assumer les rôles de direction. Le succès, chaque année grandissant, des Semaines sociales et pédagogiques pour institutrices et régentes organisées par le Secrétariat Général des Œuvres Sociales, les bonnes relations des institutions d'enseignement supérieur pour jeunes filles avec nos organisations féminines, les études à l'Université de Louvain de plusieurs collaboratrices de nos œuvres doivent amener une coopération de plus en plus suivie et fructueuse entre l'enseignement féminin catholique et le mouvement social.

Mais la formation intellectuelle et morale de l'enfant, de la jeune fille du peuple, de l'ouvrière, doit se poursuivre encore au delà de l'école, et à côté de celle de la famille. Tant de lacunes restent à combler, tant de déviations à redresser, tant de pernicieuses influences à combattre, tant de dangers à prévenir ! — Ce que doit être cette éducation, les méthodes qu'il convient d'employer, les œuvres d'éducation ouvrière qu'il faut établir ou réformer, la préparation de celles qui s'y dévouent, tout cela restera longtemps encore le premier objectif de notre action sociale féminine.

L'immoralité publique procède de trop de causes économiques et sociales, elle compromet trop la dignité et le bonheur de la femme et de son foyer et fait trop de victimes dans la classe ouvrière, pour qu'elle ne soit pas aussi l'objet de nos campagnes les plus énergiques et les plus opiniâtres. Dans cet ordre d'idées, nos ligues ouvrières féminines veulent devenir une puissance d'opinion, capable de soulever les masses et de rappeler aux consciences dévoyées ou endormies les lois de la saine morale.

Enfin, des changements au statut légal de la femme doivent se faire en raison même des transformations de sa vie économique et sociale; la revision du Code civil s'appliquant à la femme et à l'enfant, la protection légale des travailleuses doivent être étudiées, non en partant d'un principe faux d'opposition et de lutte des sexes, mais en s'inspirant de l'idée d'ordre qui doit assurer à chacun dans la société la protection de ses droits et le libre exercice de ses devoirs. Bien d'autres réformes inscrites au programme social des femmes catholiques devront s'obtenir également par la voie législative. L'action féminine devra donc s'exercer indirectement ou directement sur le terrain politique. D'autre part, le droit de suffrage impose aux femmes le devoir de se mettre à même de l'exercer, pour le bien commun. Cette éducation civique et politique de la femme doit se poursuivre dans le but élevé d'une rénovation sociale chrétienne. C'est dans ce sens que nos œuvres sociales féminines entendent la réaliser.

Le centre de formation sociale nécessaire pour la préparation des femmes catholiques destinées à collaborer aux œuvres d'organisation sociale tant publiques que privées s'est constitué. Fondée l'an dernier, l'*École Normale Sociale Catholique* a repris, développé et condensé en un enseignement systématique de deux années, les cours de formation religieuse et sociale institués en 1916 par le Secrétariat général. En connexion avec cet enseignement central, six écoles régionales en province dispensent également aux collaboratrices de nos œuvres l'enseignement social élémentaire qui leur est indispensable et préparent certaines d'entre elles à poursuivre leurs études à l'*École Normale Sociale Catholique*.

***

Les cadres de notre action sont à présent établis : organisations professionnelles, sociétés coopératives, institutions de prévoyance, collaboration aux œuvres de l'enfance et d'hygiène sociale, ligues féminines ouvrières, cercles d'études et écoles sociales à tous les degrés, toutes ces œuvres et institutions, toute cette action centralisée par nos secrétariats régionaux atteint déjà environ 65,000 adhérentes effectives.

Voyons maintenant quelles sont les directives dont s'inspirent les œuvres sociales féminines, quel patronage et quelle protection nous attendons de la Sainte Vierge.

« L'action catholique, du moment où elle se propose de restaurer toutes choses dans le Christ, constitue un véritable apostolat à l'honneur et à la gloire du Christ Lui-même.

» Pour le bien accomplir, il faut la grâce divine, elle n'est pas donnée à l'apôtre qui n'est pas uni au Christ; c'est alors seulement que nous aurons formé le Christ en nous, que nous pourrons Le rendre facilement aux familles et à la société. » (Pie X.)

Pour être apôtre il faut donc, comme Marie, vivre de Jésus, en Jésus, par Jésus, avec Jésus, pour Le donner aux âmes.

C'est toute l'œuvre de notre sanctification personnelle à laquelle nous devons nous appliquer, si nous voulons vraiment être utiles aux âmes par nos œuvres extérieures, nos enseignements, notre exemple. Cette formation spirituelle de nos âmes nous voulons, dans le mouvement social féminin, la favoriser non seulement par les exercices d'une vie intérieure intense, mais encore par une préparation spéciale et appropriée à notre apostolat social. De là, ces récollections, ces retraites, ces réunions pieuses où se retrempent les dirigeantes et les propagandistes des œuvres sociales.

De là aussi la formation morale et religieuse que le cercle d'études tend à nous donner. Toutes nos œuvres humaines sont finies et impuissantes sans le sentiment intérieur et continuel de la charité. Au cercle d'études, en même temps que la doctrine éclaire nos intelligences, en même temps que la technique des œuvres et des institutions sociales fait l'objet de nos études et de nos discussions, il faut que nous apprenions aussi à agir par amour et dans la charité du Christ. Seraient vaines notre science comme nos œuvres qui ne se tourneraient pas à aimer; et qu'importeraient nos efforts, nos paroles, nos écrits, notre action, si, faute de charité, elle n'était, selon le mot de saint Paul, qu'airain sonnant et cymbale retentissante?

C'est d'une abondante effusion de charité que viendra le salut; le Cercle d'études doit être le cénacle qui prépare notre apostolat, et pour cette formation de nos âmes, avec quelle confiance nous nous remettons entre les mains de Marie, Mère du Christ et notre Mère, Mère de la divine grâce, et Mère qui nous a donné le Jésus que nous voulons donner au monde !

Donner Jésus au monde, et pour nous, les apôtres du mouvement social féminin, Le porter à nos sœurs de la classe ouvrière, voilà le but final de toute notre action.

***

D'autres vous diront aujourd'hui la douce et salutaire influence de Marie au foyer ouvrier de Nazareth. Il peut y avoir entre la Mère de Notre Seigneur et nos mères ouvrières une si intime et profonde compréhension résultant d'une vie en tant de points semblable par le travail et la souffrance !

Nazareth ! Que d'exemples à proposer pour la restauration de la famille ouvrière sur des bases chrétiennes ! La sainte Vierge, Mère du Christ, nous aidera à rappeler aux femmes leur mission, elle soutiendra nos efforts pour réaliser dans la société cette vraie conception de la famille dont Notre Seigneur a rappelé et promulgué la loi dans son Évangile.

Nous le savons bien, nous qui vivons en contact constant avec elle, la femme du peuple n'a pas renié Dieu.

Même entraînée dans le courant socialiste, sans le savoir, c'est Jésus, le Jésus de l'Évangile, le grand prédicateur de la justice, de la charité, qu'elle cherche encore, c'est l'eau de la Divine Doctrine qu'elle demande.

Mais, comme la pauvre Samaritaine, elle ne sait plus où elle doit prier, ni comment elle doit prier. Elle s'en va où ses superstitions la poussent, où ses passions l'égarent. Ah! si elle connaissait le Don de Dieu, si elle connaissait Notre Seigneur Jésus-Christ ! Qui donc lui dira où venir puiser l'eau de la vie éternelle?

Nos œuvres sociales peuvent lui indiquer le chemin; dirigées par la Doctrine chrétienne, s'inspirant de la véritable finalité des biens temporels, elles lui enseignent « la juste valeur des choses humaines et combien l'emportent, sur les biens imparfaits de cette vie périssable, les biens de la vie éternelle ». (Pie X.)

Elles lui apprennent à conduire et à soutenir sa vie dans la rectitude de la loi divine, et finalement lui font découvrir son véritable bonheur dans l'accomplissement de la volonté de Dieu.

***

Marie, la source de toute grâce, Mère de l'Église, rendra notre action pleinement et entièrement catholique.

Le Pape Pie X le rappelait naguère à des dirigeants de l'action sociale chrétienne :

Il est nécessaire que l'esprit religieux pénètre toujours davantage, fortifie et anime votre œuvre dans toutes ses parties. Quoique destinée au bien temporel du peuple, cette œuvre ne doit pas se renfermer dans le cercle étroit des intérêts économiques, mais se proposer le très noble dessein de restaurer la société et se développer en ayant comme objectif la sage organisation de la société humaine. Or, la religion étant la gardienne jalouse de la loi morale, fondement naturel de l'ordre social,

il s'ensuit que, pour rétablir l'ordre dans la société bouleversée, rien n'est plus nécessaire que de remettre en honneur les principes religieux.

Nous voulons donc perfectionner les conditions de la vie sociale dans un esprit de coordination et, quand il le faut, de subordination au progrès de la vie spirituelle, morale et religieuse dont l'Église a la garde.

Nous voulons travailler à l'extension du règne social de Notre Seigneur, sous la direction du Pape et de nos évêques et en conformité absolue avec leurs enseignements.

***

Nous nous efforcerons aussi d'animer notre apostolat et de le vivifier de cet esprit catholique qui cherche la diffusion universelle de la religion.

L'humanité entière appartient, sinon actuellement et en fait, au moins dans l'intention de Dieu et en puissance, au Christ et à son Église.

Marie, Mère de l'Église, est donc la Mère du Genre humain. La liturgie l'appelle la Souveraine du Monde. Demandons-lui d'élargir nos cœurs jusqu'à brûler comme elle de l'amour du monde entier devant la Divine Miséricorde. Tous les hommes sont appelés à former dans l'Église de Dieu ce corps unique dont la tête est le Christ. De grâce, que notre apostolat se fasse conquérant, qu'il ne tende pas seulement à garder les âmes dans la Sainte Église, qu'il aille aussi à celles qui l'ont quittée ou qui n'y sont pas entrées encore.

Grouper et préserver dans nos œuvres les âmes qui appartiennent déjà à Notre Seigneur, c'est beaucoup sans doute, mais ce doit être trop peu pour un cœur vraiment apostolique. Il y a tant de brebis qui errent loin du divin troupeau !

Nos œuvres sociales féminines ont devant elles un immense champ d'apostolat, de conquête. Que toutes celles qui ont au cœur l'amour de Notre Seigneur et la confiance en sa divine Mère deviennent les ouvrières de la grande moisson.

Accueillez-nous, ô notre Mère, notre Reine, priez votre Fils d'envoyer des ouvrières à sa moisson, afin que tous les peuples Le confessent et que toutes les générations vous proclament bienheureuse.

Vous êtes la Source du pardon, la Mère de Grâce, l'Espoir du Monde, écoutez donc notre appel vers vous.

(Messe de la Reine des Apôtres.)

MARIE, MODÈLE DES MÈRES CHRÉTIENNES

par Mme Masoin, Lessines.

Marie, mère parfaite, a contempler et a imiter dans tous les actes maternels.

L'amour maternel est, à coup sûr, le sentiment le plus élevé et le plus fort que le Créateur mit en la nature humaine. Dans un cœur gardé pur, il est la plus belle forme « naturelle » de la Charité, qui est Dieu. Son expression, surnaturalisée par l'esprit de foi, est ainsi l'expression la plus proche de l'Amour divin lui-même.

Marie, Mère de Jésus, en a connu la réalisation la plus sublime. Elle est donc, providentiellement et naturellement, le modèle des mères chrétiennes.

Si la nature privilégiée de la Mère immaculée, si sa vertu unique l'ont élevée à un degré inaccessible, l'amour simplement naturel, pourtant, dont elle a dû entourer son Fils, toutes les mères le trouvent déposé en leur propre cœur. C'est cet amour voulu par Dieu, que je veux proposer à toutes les mamans comme un moyen facile d'aller à Dieu par son aimable Médiatrice.

Une mère pieuse, ou qui désire l'être, s'applique nécessairement, en toute générosité et droiture de conscience, à développer ses qualités maternelles : ce n'est que la pratique de son devoir d'état principal.

Qu'elle cherche tout de suite l'attrayant exemple de Marie, exerçant ces mêmes qualités, accomplissant ce même devoir.

Qu'elle regarde Marie, uniquement occupée de son Fils. Qu'elle contemple amoureusement l'ineffable intimité de la Mère et du Fils, son cœur goûtera cette intimité; son âme la pénètrera; elle deviendra vraiment « contemplative ».

De ce Ciel entrevu, elle ramènera une intelligence éclairée et une volonté enchaînée à la vertu; elle les fera rayonner en tous ses actes. Elle les versera en tous ses enfants : ceux, d'abord, que la nature lui aura donnés; ceux aussi qu'elle aura adoptés, nombreux, dans l'apostolat.

Attente d'un nouveau-né.

Je veux essayer de suivre ici, en tous ses actes maternels, une femme vertueuse que Marie, pas à pas, conduit à Dieu.

Voyez-la dans l'attente d'un nouveau-né. Son devoir d'état est bien simple ! Pour favoriser son amour « naturel », il lui faut pratiquer une tranquille prudence en même temps qu'une vigilante sollicitude.

Sa modestie, sa pudeur, fuient les plaisirs bruyants. Elle n'a nullement, croyez-le, incorrigibles et pitoyables mondaines, la honte qui se cache. Son état l'élève à une dignité nouvelle. C'est à ellle de trouver ridicules vos bonheurs, trop fragiles pour voiler sa joie !

Elle a bien des projets, bien des craintes peut-être, beaucoup d'espoir aussi, mais pour elle seule, toute seule... Comme elle aime le silence ! Dans ce silence, elle observe presque étonnée, les délicatesses infinies que l'amour maternel dépose en elle; elle reconnaît et elle aime cette œuvre parfaite de création que Dieu a établie par elle...

Et maintenant, que sa pensée cherche Marie qui attend Jésus; sans cesser de vivre son propre amour, elle pourra vivre celui de Marie, fait de recueillement et d'humilité. Avec Marie, elle élèvera vers Dieu le mot de soumission : « Voici la servante du Seigneur », et le cri de la joie sainte : « Magnificat ».

A nous, ses sœurs, vivant près d'elle, n'offrira-t-elle pas alors un touchant exemple d'abandon, de modestie et d'espérance?

Mère, nourrice du nouveau-né.

Marie, la Vierge pure, la Mère unique, a nourri Jésus de son lait.

Je voudrais pouvoir parler ici à des mères, rien qu'à de vraies mères, à de vraies mamans, qui savent aimer, qui ont gardé intact le don de Dieu, qui ont su développer en elles le lumineux foyer d'amour. Je leur demanderais si elles connaissent, si elles peuvent souhaiter bonheur humain plus complet, plus doux, plus rayonnant, plus bienfaisant, que celui de nourrir un enfant. C'est alors un don si plein, une intimité si proche, une contemplation si sereine, que, dans l'expansion de son bonheur, l'âme maternelle veut trouver une louange digne de son Créateur. Elle regarde Marie, Marie nourrissant Jésus; et ses désirs s'apaisent, parce qu'elle comprend ! Son intelligence « voit » !

Avec Marie, elle se laisse aller à contempler Jésus; dans le repos, puisqu'il faut bien, à cette heure, laisser toute autre occupation. Avec Marie, elle le contemple amoureusement, attentivement, minutieusement, dans une sorte d'oisiveté bienheureuse : loisir et travail à la fois où elle voit toute sa raison d'être.

Comme Marie, elle donne tout d'elle-même et, en même temps, elle trouve satiété à sa soif, car c'est la soif de donner. Pour se donner ainsi, il ne faut nul effort : Jésus prend. Il prend ce qui est à Lui; ce qu'Il a fait pour Lui, et enfin — prodige ineffable d'une création sans cesse active ! — plus Jésus prend, plus Il donne.

Toutes les sources divines sont ainsi faites : c'est à y puiser qu'on les rend fécondes.

L'Amour appelle l'Amour...

Mère éducatrice.

a) *Simplicité du cœur.* L'enfant grandit. Il faut l'aider à bien grandir. Il faut veiller non seulement à sa croissance physique, mais encore à son développement moral et intellectuel. Il prend très vite une petite personnalité. La maman doit tout de suite exercer son influence et son autorité éducatrices. Celle que nous avons vue, déjà si vertueuse par l'entremise de Marie, aura certainement la volonté de donner Dieu à ses enfants, aussitôt que possible. Elle aura sur les lèvres, l'Amour vivant en elle, et, comme les tout petits sont des êtres de sentiment, elle pourra, par le

cœur, les conduire irrésistiblement. Jésus, aimant et aimable, sera le fond de cette intimité naissante.

« Qui est le plus beau? Qui est le plus doux? Qui t'a donné tout ce que tu aimes? Qui te guérira de ce qui te fait pleurer? Qui est le plus sage? Qui veut que tu lui ressembles? Qui veut ton cœur? Qui possède le cœur de ta mère? Et qui a fait ce cœur de mère dont tu jouis? C'est Jésus ! Ce beau Jésus est pour toi. Prends-le... mais... prends-le bien ! Ne lui fais pas mal. C'est pour que ton cœur jouisse qu'Il se donne à toi. Mets donc tout ton cœur à le faire sourire. »

Oh ! la maman seule à ces mots simples vraiment ! Son vocabulaire se forme et s'enrichit en même temps que le vocabulaire de bébé. Elle devine, parce qu'elle sent, tout ce que sent bébé. Elle comprend et favorise ses touchantes naïvetés.

J'ai connu une petite fille qui, par un privilège assez rare, faisait à quatre ans et demi sa première communion. Son bonheur avait été simple, mais réel, et, le soir du grand jour, elle se trouvait un peu inquiète : « Alors, maman, Jésus n'est plus dans mon cœur, maintenant? » — « Jésus-Hostie n'est plus dans ton cœur, ma chérie; mais crois-tu que ton grand Ami pourrait se résoudre à te quitter? » — « Non, non; je vais bien le tenir en m'endormant ! » Par un baiser fervent, l'enfant s'est sentie approuvée. Une radieuse et sainte image se proposait encore à la contemplation intime et facile de la pieuse maman :

Quand Jésus était petit, Marie se faisait une vraie fête de le conduire à Jean, fils d'Élisabeth, car les enfants se plaisaient singulièrement à jouer ensemble.

b) *Souffrance et vertu.* L'enfant grandit rapidement. Il devient plus fort. Il est temps de développer sa force morale en le plaçant devant l'obligation du devoir.

Jusqu'ici, il a aimé Dieu avec la pureté et la simplicité naturelles à l'enfance; il L'a aimé presque d'instinct, comme il aime son père et sa mère. La maman qui a su former ainsi son jeune cœur, doit maintenant lui faire voir, dans les premières et dures exigences de sa conscience, une occasion pratique de témoigner son sentiment. Elle doit lui former un caractère en le soumettant de bonne heure à une loi reconnue et aimée. Elle seule peut le placer doucement, graduellement, devant des actes de sacrifice, parce qu'elle seule sait les lui mesurer. Elle les proportionne si bien aux forces et aux moyens de l'enfant, que l'enfant les adopte et même s'y attache.

Peut-il aimer Jésus sans chercher à L'imiter et à Le servir? Peut-il chérir ses parents sans vouloir les aider et les consoler? Peut-il accepter leur générosité sans les en remercier? S'il connaît les orphelins, les pauvres, les malades, les incrédules, peut-il être comblé, lui, d'affection, de biens, de santé et de foi sans désirer partager? S'il sait la puissance de Dieu, peut-il voir la souffrance sans intercéder en sa faveur? S'il admet la loi de Dieu et sa Justice, ne faut-il pas absolument qu'il travaille et qu'il soit honnête?

Ah ! que les mères ne se laissent pas aller à une tendresse trop faible, trop purement naturelle, qui ne traduit qu'un lâche égoïsme !

« Ces pauvres petits », dit-on parfois, « connaîtront assez tôt les tracasseries de la vie ! Qu'ils jouissent et se reposent le plus longtemps possible ! » Et après, que feront-ils ces « pauvres petits », quand ils se trouveront devant une charge qu'on ne leur aura pas appris à porter? Non ! Soyons loyales et reconnaissons généreusement notre obligation : c'est leur rendre un service nécessaire que de les mettre bien en face de la loi de l'effort; leur présentant de pair : la souffrance et l'amour, le travail et la force, la misère humaine et l'idéal divin; leur inspirant l'enthousiasme qui porte et transporte au delà de tout ce que la nature peut trouver difficile !

Dans cette tâche ardue de l'éducation, que la mère, jamais, ne se départisse d'une vigilante prudence : des dangers sans nombre et sans nom assaillent nos enfants. On cherche si justement à leur éviter les accidents physiques, les maladies, la contagion; qu'on mette le même soin à leur épargner tout dommage moral, fût-ce au prix d'un sacrifice pénible.

Si l'on tient devant vos fils ou vos filles des conversations mauvaises, la politesse vous fera-t-elle balancer devant votre devoir d'imposer silence?

Si une liaison dangereuse vient se mettre en travers de leur route, quelque convenance mondaine sera-t-elle assez influente pour vous empêcher de rompre sans égard et sans merci?

Hérode voulait faire périr l'enfant Jésus. Une nuit, l'ange en avertit Joseph, lui ordonnant de s'enfuir avec l'enfant et sa mère. Joseph, réveillant la Vierge, lui raconta cette vision. Incontinent, elle se leva et voulut sans retard se mettre en chemin. Voyez : la prudence des vertueux parents n'hésite pas. Ils partent au milieu de la nuit, sans autre étoile que l'obéissance.

Je voudrais, pour un instant, considérer une vertu qui nous a été bien spécialement indiquée par notre Sauveur : la Pauvreté, la mettre en opposition flagrante avec le luxe amollissant qui règne en maître aujourd'hui !

Ne parlons pas des mères qui, vivant dans une richesse trop commode, n'ont, pour elles-mêmes, d'autre occupation que le plaisir et d'autre attachement que la frivolité; pour leurs enfants, d'autre ambition que l'honneur vain du monde.

Mais que de mamans, cependant bien bonnes et animées d'intentions bien généreuses, restent dépourvues de vraie sagesse ! Elles dépensent leur dévouement à vouloir créer pour leurs enfants un bien-être trop facile. Elles doivent vivre de travail, c'est-à-dire de confiance, mais elles ne voient pas la joie paisible que recèlent pareils mots. Elles peinent et s'efforcent avec fièvre, dans le but, surtout, de faire à leurs enfants, un lot plus joyeux. Elles ne travailleront tant qu'ils ne devront plus le faire ! Elles se priveront tellement qu'eux jouiront ! Elles seront si pauvrement habillées, qu'eux pourront parer leur jeunesse !

Pauvre amour maternel dévoyé ! Pauvres mères qui n'ont pas compris que les désirs terrestres sont un poids bien lourd pour nos cœurs insatiables ! Pauvres mères qui n'ont pas regardé Marie. Elles auraient vu que, dans l'intimité de la Sainte Famille, toutes les souffrances étaient partagées.

« Quand Jésus fut arrivé à l'âge de 5 ans », écrit un vieil auteur aussi charmant que naïf, est-ce qu'il n'allait pas faire lui-même les commissions de sa mère et demander de l'ouvrage? Sans doute, car elle n'avait pas d'autre écuyer. Souvent aussi, ne reportait-il pas les pièces achevées, réclamant de la part de sa mère, le prix et le salaire? Et n'arrivait-il parfois qu'une femme orgueilleuse, querelleuse, bavarde, lui répondait impertinemment, gardait l'ouvrage et refusait de payer? Qu'il a commencé jeune à souffrir, ce tendre Roi! Et combien humble et laborieuse a été la pauvreté de la Sainte Famille! Est-ce qu'ils avaient des objets en double? Est-ce qu'ils possédaient du superflu et de la recherche? Non, certes; et si Notre-Dame avait pu avoir des objets de luxe, elle n'en aurait pas voulu. Voyez avec quelle assiduité elle file, elle tisse ou elle coud. De plus, elle veille sur son Fils avec la tendresse la plus scrupuleuse et elle s'occupe de la conduite de sa maison, sans oublier, autant qu'elle le peut, les veilles et les prières. »

c) *Travail et vocation.* L'enfant est devenu grand et fort. Il est quelqu'un. Il doit être quelqu'un.

Sa mère peut-elle se laisser aller à rêver pour lui, tel avenir facile, tel poste flatteur? Qu'elle se défie de vues trop humaines ou égoïstes : elle en viendrait peut-être à contrarier ses goûts et ses ambitions à lui.

Si c'est un fils : « Qu'il n'adopte pas le labeur de son père : c'est une vie d'esclave! Qu'il ne soit pas militaire : il devrait me quitter! Qu'il ne soit pas prêtre surtout : c'est l'effacement et la mortification!

Si c'est une fille : « Qu'elle épouse tel ou tel parti, brillant à souhait! Que son mariage serve mon amour-propre et mes désirs personnels! Quand à la voir désirer une autre voie que le mariage, impossible! Toute autre est insensée ou inhumaine. »

Encore une fois, pauvre maman qui oublie que cet enfant, pétri d'elle, doit être quelqu'un sans elle!

L'amour maternel, bien éclairé, est désintéressé. Une mère vraiment chrétienne ne cherche pas, en son enfant, une occasion de plaisir, un complément à sa propre existence. Elle sait qu'il est fait pour servir; pour travailler à l'œuvre de la société humaine; pour rendre gloire à Dieu qui l'a créé.

Nous trouvons dans la vie de Notre-Dame deux épisodes qui sont ici de bien belles leçons :

Jésus, étant dans sa douzième année, monta avec ses Parents à Jérusalem. Il se sépara d'eux; et, après l'avoir cherché durant trois jours, ils le retrouvèrent au temple, assis parmi les docteurs : « Pourquoi me cherchiez-vous? » leur dit-il; « il faut que je remplisse les ordres de mon Père. »

Et aux noces de Cana : « Mon fils, le vin manque », dit Marie. — « Femme », répond Jésus, « qu'y a-t-il entre vous et moi ?»

La réponse paraît dure. Qu'elle nous fasse bien comprendre, à nous, les mères, que jamais les liens de tendresse naturelle ne doivent faire obstacle à l'avancement de nos fils ou de nos filles. N'en soyons nullement découragées. La Sainte Vierge le fut-elle? Elle dit aux serviteurs : « Allez près de mon Fils. » Et le Fils fit son premier miracle.

Ne soyons pas davantage troublées quand nous avons de grands chagrins. Le Seigneur les a-t-il épargnés à sa Mère? Essayons de comprendre avec Marie que celui qui veut s'attacher à Dieu ne peut pas rester au milieu de ses parents, mais qu'il doit s'éloigner d'eux.

C'est à la dernière guerre. Un fils, très jeune encore, tout chéri — on n'a jamais pensé pour lui qu'à des manifestations de tendresse — est parti. Avant même de franchir la frontière, il voit trois fois la mort. Pendant de longs mois ensuite, il la brave. Comment sa mère peut-elle, rentrant toutes ses caresses, enfermer toutes ses larmes? C'est que, généreusement, depuis longtemps, elle a consenti à le laisser devenir lui-même. Elle ne l'a aimé que pour l'aider à grandir. Et maintenant qu'elle le voit grand et noble, elle est volontiers et volontairement comme lui. Elle épouse toute son ambition. Il est soldat, il sert la patrie. C'est bien cela qu'elle voulait. C'est bien cela qu'elle veut. Dès lors, elle doit ignorer sa propre souffrance. L'œuvre du fils est bien ici, en même temps, l'œuvre de la mère.

Et soudain, cette mère, qui n'a pas cessé de regarder Marie, a compris, merveilleusement compris, comment la Vierge-Mère a supporté le Calvaire. Il faut que Jésus souffre ! Il faut que Jésus meure, puisqu'Il veut la Rédemption ! L'œuvre divine devient une œuvre maternelle, par le cœur d'une mère qui s'est élevé jusqu'à aimer comme Dieu aime !

Mère-apôtre.

L'enfant est devenu quelqu'un. Il a suivi sa voie. Sa mère, autant qu'elle le peut, l'aide encore à remplir sa mission. Que de fois il revient au foyer, brisé et fatigué ! Une affection fidèle l'y attend, toujours prête à donner un secours à sa force, une joie à son cœur, un charme à sa tâche ! Elle se fait l'âme-sœur de celui dont elle est mère...

« Marie, écrit Mgr Gay, suivait intérieurement Jésus pas à pas. Elle marchait avec Lui dans le chemin royal de ses mystères; elle y allait comme sa mère, comme sa sœur, comme son épouse, son aide et vraiment sa moitié... Et cet amour prenait en elle des aspects et des nuances qui enivraient le cœur humain et filial de Jésus. »

Mais Marie ne fut pas seulement la mère aimante et dévouée. Elle eut elle-même la première et la plus belle âme d'apôtre. De nos jours, l'apostolat dans les œuvres est très actif. On pourrait y voir plus de mères chrétiennes. Elles ne savent pas ce que leur cœur apporte naturellement de vie dans tout acte de charité. Elles ont, en général, une compréhension si claire de toute souffrance morale ou physique; elles mettent une délicatesse si affinée dans toute marque de compassion; elles ont une résistance si exercée aux agaceries de la vie commune et une patience si sûre dans les fatigues des conversations ! Si elles voulaient se laisser entourer, comme leur morale éclairée serait forte et comme leur apostolat serait puissant !

Quand, au Calvaire, Marie fut devenue mère de Jean, elle dut aimer en mère les apôtres et tous les amis de son Jésus. Assoiffée de sa soif, elle dut appeler avidement à Lui tous les cœurs vides d'amour.

Mère de douleurs.

Marie non seulement souffrit la douleur du Calvaire; elle vécut de longues années sans Jésus, c'est-à-dire dans la douleur. Ces années me paraissent toujours un mystère insondable, tout fait de détachement complet, d'amour suave, de visions célestes, d'irrésistible apostolat.

Mais avant d'aborder cet impressionnant mystère, je veux vous montrer un exemple vécu de ce que le bon Dieu peut faire dans un cœur de mère bien à Lui.

J'ai vu, j'ai suivi une maman qui dut subir, durant de longs mois, les souffrances de son fils. Dieu, un jour, le lui prit. Les deux cœurs, celui de la mère et celui de l'enfant, étaient depuis toujours, bien liés, bien fondus. Ils l'avaient été suprêmement dans le dernier acte posé ensemble : acte de soumission et d'abandon dans la mort du petit. Et quelques jours plus tard, quand il me fut donné de rentrer dans l'intimité cachée de ce cœur maternel tout meurtri, j'y trouvai, non pas le sombre vide, ni l'amère violence; je la vis, cette mère, dans sa douloureuse solitude, goûter une part de vie céleste. Qui s'en étonnera? Dieu n'est-il pas Justice et Charité? Durant le temps de maladie, la maman a su que Dieu voulait l'enfant. Cet enfant, elle l'aimait tout maternellement; elle ne pouvait donc plus vivre que pour le disposer doucement à voir Dieu, pour l'aider à souffrir et à mourir. Et la volonté divine ayant été enfin exécutée, cette mère, faite selon Dieu, pouvait exprimer ainsi toute son âme : « Que cet enfant me donne de repos ! »

Pour avoir observé là l'œuvre de Dieu, il m'était donné à moi de comprendre et de traduire ainsi ce repos tout surnaturel : « L'enfant est maintenant là où, depuis toujours, sont tendus mes désirs; là où j'ai voulu diriger aussi ses regards et son cœur. En l'y suivant, je quitte tout ce qui fait, ici-bas, obstacle entre mon âme et Dieu; en l'y suivant, je puis aller à Dieu sans lutte et par attrait « maternel ». Oh ! que cet enfant me donne de repos ! »

Et si je voulais essayer de contempler maintenant l'âme de Marie après le départ de Jésus au sein du Père; si je voulais essayer d'entrer dans cette union d'extase entre le Ciel et la terre, je n'oserais pas, si je ne pouvais d'abord m'arrêter auprès de cette maman que Dieu semble avoir conduite « naturellement », par la simplicité de l'amour maternel à la sublimité de l'union amoureuse et mystique.

Mort et récompense d'une mère selon Dieu.

La Sainte Vierge avait vécu d'amour. La mort ne fut pour elle qu'un transport définitif et complet dans la vie céleste d'amour. A l'heure où cette mère, que nous avons vue vivre fidèlement attachée à son divin modèle, se trouvera mourante aux portes du Ciel, ne pourra-t-elle, jetant un regard en arrière, s'écrier en toute sincérité : « J'ai vécu de l'Amour; j'ai fait vivre l'Amour. Que cet Amour enfin me donne le repos ! »

Quand la vertu atteint de telles cimes, elle est si manifestement divine qu'elle ravit nos âmes et nous fait éclater en louanges. Si, par elle, « la

vérité est sortie de la terre », nous voulons que sur elle, « la justice abaisse son regard du haut du Ciel [1] ».

A une mère si parfaite, aucune récompense humaine ne pourra suffire, de tels mérites ne seront bien payés qu'au Ciel; de telles joies ne trouveront leur couronnement que dans les joies du Paradis; un tel amour ne pourra se reposer qu'au sein même de l'Amour vivant; des lumières si vivifiantes ne donneront tout leur éclat que dans l'auréole de la gloire céleste !

LA FEMME ET LE CULTE DE MARIE AUX QUATRE AGES DE LA VIE

par Mme de Trooz, Bruxelles.
présidente de la Fédération des Femmes Catholiques Belges.

Je ne m'attarde pas à vous dire comment, pressée par les instances du vénéré Curé de Saint-Nicolas, promoteur de ces solennités Mariales qui nous rassemblent, je passe sur toutes les raisons de me décourager pour oser parler de la Très Ste Vierge devant un auditoire tel que le vôtre, et ce au nom des Femmes Catholiques Belges, qui sont légion comme vous le savez.

Aussi serai-je très brève à vous entretenir du sujet que j'ai choisi.

La Ste Vierge a relevé la femme aux yeux de l'humanité — à ce titre seul la femme est, plus que tous, l'obligée de Marie. Elle lui doit, comme témoignage de sa gratitude, le culte le plus intime de son cœur.

On dit de nous, femmes, que nous sommes des chercheuses d'idéal : quoi donc alors peut plus éblouir et charmer nos âmes de chrétiennes que la beauté de Marie, celle dont l'Écriture dit « qu'Elle s'avance avec la majesté de l'aurore », avant-courrière du soleil, et d'un autre côté, n'est-il pas juste de dire que pour équilibrer la vie d'une femme, rien ne vaut la dévotion à la Ste Vierge Marie?

Sa vie n'est qu'une série d'actes servant d'exemples dont j'eusse peut-être dû entreprendre ici le parcours et « telles sont ses vertus » dit S. Ambroise « qu'elles peuvent servir de règle à toutes les vies. »

Bossuet la propose comme modèle à notre sexe, « parce que, dit-il, Elle en est la gloire ».

C'est dès l'enfance que, par nos mères, nous fûmes consacrées à Marie, lui offrant en nous les primeurs des cœurs et des âmes. Qui de nous ne porte parmi ses noms de baptême celui de la Ste Vierge? Nombreuses sont les familles chrétiennes où l'aînée des filles s'appelle Marie pour attirer, sur la lignée qui va suivre, la bénédiction maternelle et féconde de la Mère de Dieu.

Marie est l'étoile qui scintille sur tous les berceaux : le premier bijou

1. *Ps.* LXXXIV-12.

mis au cou de l'enfant, et bijou qu'il ne quittera de la vie, est une médaille de l'Immaculée Conception. Le nom de Marie est avec celui de Jésus, le premier nom que les lèvres de l'enfant balbutient en apprenant à joindre ses petites mains et à lever les yeux vers le Ciel.

L'enfant chrétien croît à l'ombre de Marie; — jamais on n'est trop jeune pour être livré à sa céleste influence. Dès l'aube de notre vie, c'est de Marie que l'on nous parle, et ce d'après le développement graduel de notre raison, si bien que nul de nous ne pourrait dire, c'est tel jour ou vers telle année même que, pour la première fois j'entendis prononcer le nom de Marie!

Si vous êtes bien sage, dit-on à l'enfant tout petit, la Ste Vierge sourira, lui faisant déjà pressentir tous les biens que contient un sourire de Marie. Ne faites pas rougir la Ste Vierge: — la Ste Vierge vous regarde et c'est ainsi que, sous ses auspices, on ouvre à l'enfance l'accès de la vertu, car la force des impressions reçues dès l'enfance a une influence décisive sur toute la vie.

L'âme de l'enfant se façonne avec facilité aux choses d'en-haut; elle est visible, dès le jeune âge, l'action de la grâce du baptême en l'enfant qui écoute avec avidité les récits du Ciel. Son intelligence se dresse, attentive, sa physionomie devient sérieuse; on y voit la grâce faire écho dans son cœur. L'enfance chrétienne sert ainsi de contrepoids à cette partie de l'humanité qui, soustraite dès le jeune âge à l'influence de Dieu, devient totalement mauvaise, pareille à une terre frappée de malédiction ne produisant plus que des ronces et des épines.

Les mères coupables de ne pas avoir inculqué à leurs enfants les vertus de leur âge ont à craindre de n'en récolter un jour que des vices. Les habitudes contractées aux premières années sont le tout d'une vie chrétienne : le jour vient où le devoir se confond avec ces habitudes prises. Porter l'enfance à la dévotion envers Marie, c'est offrir à celle-ci des fleurs nouvellement écloses et apprendre à celle-là à lui dédier les prémices de la vie. A *l'enfance* donc à recevoir la dévotion à la Ste Vierge et à être placée sous la miraculeuse puissance de sa pureté; à l'*adolescence* à parfaire et à affermir cette dévotion déjà élaborée.

***

Marie protège les menacés! Que l'adolescence se mette sous votre protection, sainte Mère de Dieu, ne l'abandonnez pas dans ses besoins et délivrez-la de tous périls, ô Vierge comblée de gloire et de bénédiction.

On l'a dit : « L'adolescence, impatiente de vivre à sa guise, consciente de la force neuve qu'elle sent en elle, est portée à s'émanciper de toute tutelle, à se dégager de toute suggestion »; son audace juvénile lui fait braver les dangers auxquels l'expose son ignorance des hommes et des choses.

Les mœurs modernes font de nos jeunes filles des femmes précoces, et parce qu'elles ont gravi un peu plus haut et surtout un peu plus tôt que leurs mères les pentes de la science, elles se croient du coup aussi élevées qu'elles dans les sphères de la saine raison et du bon sens. Toutes

ne vont pas jusqu'à s'en croire supérieures ou mieux avisées, mais beaucoup n'hésitent pas à se considérer comme leurs égales et comme des égales plus éclairées et plus averties. Une imagination de dix-huit ans se rit des mécomptes, elle projette sur tout et sur toutes choses les lueurs chatoyantes et les hardiesses de son inexpérience.

La piété envers Marie est une digue et un triple rempart contre cet écueil. Nul ne conteste que, lorsque la jeunesse est protégée par la piété et embellie par la vertu, elle est la plus admirable époque de la vie. « Heureux l'homme, dit S. Paul, qui a porté le joug du Seigneur dès sa jeunesse. »

Mater Admirabilis, patronne de l'adolescence, est non seulement un exemple de pureté, mais de modestie, de cette modestie qui, en même temps qu'elle est la compagne de toutes les vertus, en est la protectrice et la sauvegarde.

Là où il y a modestie, plus de jactance, plus de morgue, plus de suffisance.

« Marie ne songeait, dit Bossuet, à se faire voir quoique belle, ni à se parer quoique jeune. » « Elle fait voir, dit-il ailleurs, qu'on peut être grand sans éclat, qu'on peut être bienheureux sans bruit et qu'on peut trouver la vraie gloire sans le secours de la renommée. » Et c'est ainsi que, tout en étant saturées des biens de ce monde, d'aucunes peuvent, la prenant pour modèle, dédaigner ces mirages et se constituer malgré les promesses de la fortune, une vie sans apprêt et sans faste.

***

Lorsque la femme chrétienne a atteint le midi de la vie, la S^te^ Vierge lui est un appui et un exemple dans l'accomplissement de ses devoirs d'épouse et de mère. Comme pour dédommager la femme des innombrables souffrances auxquelles elle est assujettie, Dieu lui a mis au cœur une grande disposition à la piété, laquelle se traduit par une tendre et filiale dévotion à Marie.

Que de mères délaissent leur chez-elle et, partant avec leurs petits enfants pour l'exil, sans savoir si le parti qu'elles prenaient était suffisant à les mettre à l'abri du péril, ont dû penser à Marie lors de la fuite en Égypte; que d'autres, mères et épouses, ayant à consentir au départ des leurs pour l'armée, — et combien nombreuses celles qui ont eu la vaillance de les y préparer, — ont dû se souvenir de cette désappropriation de son Jésus que Marie fit à la Présentation au Temple; que d'autres ont été soutenues en pensant à Elle au Calvaire, lorsqu'elles savaient les leurs aux prises avec les salves meurtrières dans la gloire des champs de bataille ou, pis encore, immolés dans la solitude des préaux, ont pu comme Elle se tenir au pied de la Croix et Lui dire : O Mère, laissez-moi pleurer avec vous !

L'épreuve est l'austère éducatrice. La souffrance est le lot de la femme, mais en voyant les souffrances que Marie endura, on comprend que la souffrance n'est point une disgrâce. Marie a été maîtresse de sa douleur : Elle l'a dominée pour s'occuper des âmes qui ont besoin d'Elle. Toute souffrance trouve un écho dans son cœur. Elle est condescendante à

toutes les infortunes, et surtout à celles qui réclament son intervention pressante. « Ta bonté vient au secours de celle qui te prie, dit S. Bernard, et jamais on n'a ouï dire qu'on se soit adressé à Toi sans être exaucé. »

Comment ne comprendrait-Elle pas toutes les alarmes des mères, Elle qui depuis la prophétie de Siméon, sachant l'avenir réservé à son Fils, a été blessée au cœur d'un glaive permanent? Elle a connu le frisson de l'inquiétude; Elle a ressenti toutes les angoisses, celles de la pensée, du cœur et de l'âme. Elle a déployé tous les héroïsmes et, à ce titre, Elle est la patronne spéciale de toutes les mères, de ces Mères à qui les malheurs des enfants deviennent personnels et dont elles souffrent deux fois : en eux et en elles.

« Dieu ne vous a faite si grande, dit le Bienheureux Albert le Grand, « que pour que vous puissiez compatir à nos misères et mieux les soulager. »

Toutes nous devons à Marie notre naissance selon l'esprit, et parmi nous surtout, les chœurs des vierges. Elle est la patronne du recueillement. Elle gardait en Elle et repassait en Son cœur tout ce qu'Elle voyait et entendait. Elle est l'âme en qui Dieu a fait de grandes choses.

Sa pureté est, entre les dons que Dieu lui fit, son joyau préféré, et c'est pour cela, dit un auteur, que sa pureté est rayonnante et presque contagieuse. Marie est l'idéal des Vierges chrétiennes. C'est en la regardant que les autres vierges se font une image plus nette et plus vivante de cet idéal exquis, procurant à Dieu une élite d'âmes uniquement soucieuses de l'aimer.

Les Vierges sont les Émules de Marie. Marie exerce sur elles une puissance de rayonnement qui ne s'affaiblit pas au travers du temps et de l'espace. Abritant au Temple la tranquillité et la ravissante candeur de ses onze années d'adolescence, Elle désigna aux autres le sentier virginal, ou pour mieux dire Elle, leur ouvrit le chemin où l'on mène la vie des anges, leur en frayant Elle-même la route. Son cœur se repose avec une particulière tendresse sur les âmes choisies pour être les Épouses de Jésus. Son regard les couve, sa main discrète et délicate les cultive comme des fleurs de choix.

Si Marie assure à Jésus par la conquête des Vierges l'amour des enfants fidèles, Elle Lui ramène l'amour des enfants prodigues, « car, dit S. Grégoire, plus Elle est élevée et sainte, plus Elle est compatissante aux pécheurs. »

L'Église l'appelle la Reine de miséricorde. C'est à profusion qu'Elle les répand sur nous, ses miséricordes. Elle sait que notre vie est entrecoupée de défaillances, Elle réhabilite les déchues, Elle demande que les pécheresses se convertissent et vivent. Elle est cause de cette lumière subtile qui tout à coup éclaire et réveille leurs âmes. Partout Elle laisse son parfum discret et pénétrant. La piété des fidèles ne s'y trompe pas, et c'est de là que naît cette confiance en Marie qui sauve du découragement, arrache du désespoir, relève du péché.

Son nom est comme une brise rafraîchissante aux âmes en détresse, gémissant sous le poids de leurs péchés. Elles lui doivent le repentir et

l'amendement. C'est sous un pli de sa mante, comme le dit S. Vincent Ferrier, qu'Elle les mène au Tribunal de la Pénitence, ce sacrement qu'un auteur pieux appelle une délicatesse infinie de Dieu au service du repentir, car « il eût suffi », dit Ste Madeleine de Pazzi à Notre-Seigneur dans une de ses extases, « que le Sacrement de Pénitence nous fût laissé, mais il n'était point nécessaire que le mode en fût si simple et si aisé qu'une parole d'un de Tes Prêtres, levant la main sur nous, puisse par l'autorité que Tu Lui donnes nous arracher à l'Enfer et nous introduire au Paradis. »

La miséricorde de Marie est pleine de clémence, de piété, de compassion. O clémente, ô douce Vierge Marie — Elle a la main droite tendue pour relever ceux qui sont tombés, prête son appui à tous ceux qui en sont dépourvus, soulage les âmes endolories. A Valence, on a élevé une chapelle à la Vierge des *Désemparés*, « los desemparados », et que de désemparés ici-bas ! Elle prend pitié des cœurs mornes et des âmes qui sont à bout, et Ste Madeleine de Pazzi dit : « Celui qui, dans ses anxiétés, ses peines, ses tribulations, contemple Marie, est consolé et sort vainqueur de toute tentation : car celui qui cherche la miséricorde recourt à Marie, la Forte et la Toute-Puissante. Celui qui est en lutte perpétuelle recourt à Marie, Océan de paix — Celui qu'étouffent les plaisirs du monde recourt à Marie, Océan d'amour ! »

***

J'ai essayé de vous montrer ce que Marie est pour nous à l'aurore et au midi de la vie, je veux, par un mot, vous rappeler qu'Elle est à nos côtés au déclin de notre existence, car Elle est le refuge à l'heure de la mort.

Attentive à l'agonie des chrétiens, ses enfants fidèles, Elle est la vraie patronne de la bonne mort. N'attendons pas, pour nous confier à Elle, que les jours baissent et que nous ayons à ressentir ces angoisses, les plus vives que l'on puisse endurer sur terre ! C'est Elle qui apporte des orbes de lumière à l'âme solitaire et dévastée, et lorsque nous serons arrivés à cette lisière du trépas, Elle nous aidera à franchir le détroit et nous poussera vers la haute mer ! *Stella Maris* — Porte du Ciel !

Dans les plis de nos cœurs et de nos mémoires, place à Marie ! Au sein de nos foyers, place à Marie ! On l'a dit : « Ce que l'image de Marie verse de bienfaits sur les Cités qu'Elle domine, Elle le répand sur les foyers qu'Elle préside. »

Qu'en souvenir de cette assemblée où chacun éprouve le souci de se créer une âme commune, nous, femmes d'œuvres et Femmes Catholiques Belges, exaltons Marie, Médiatrice de toutes les grâces !

Mères, qui craignez pour la vertu de vos fils, songez à Marie ! Épouses vigilantes, mettez-vous et les vôtres sous sa garde ! Orientez vers Elle vos aspirations familiales. Qu'Elle soit le phare aux ondes lumineuses qui éclaire vos horizons et pare vos demeures. Jeunes filles qui scrutez et envisagez l'avenir, songez à Marie. Vous qui soulagez les autres, Dames de la Miséricorde, Amies des Pauvres, Protectrices des Orphelins, des Mutilés, Infirmières qui pansez nos malades, vous qui fraternelle-

ment éclairez et protégez nos classes ouvrières, vous qui visitez les prisonnières, emmêlez vos âmes pour parler d'Elle à ceux dont vous cherchez à adoucir les maux ; montrez-leur Son visage, car, dit le Cantique des Cantiques, il est plein de beauté ; faites entendre Sa voix à leurs oreilles, car Sa voix est douce entre toutes !

C'est le seul vœu que je me permets d'exprimer ici, avec le secret espoir que vous voudrez toutes coopérer à sa réalisation.

MARIE ET L'ÉTUDIANTE CATHOLIQUE

par Mlle I. Snieders,
élève de l'École Supérieure de jeunes filles, Bruxelles.

Il semblerait, à première vue, qu'entre la Vierge et l'étudiante il n'y eût aucun rapport particulier, motif et cause d'une dévotion spéciale. Il semblerait que pour nous elle ne soit pas autre chose que ce qu'elle est pour tout chrétien : une Mère, une souveraine, Notre-Dame enfin, comme la piété des peuples l'a si bien nommée.

Eh bien, non ; il y a autre chose qui nous la fait aimer, elle a d'autres titres à notre vénération.

Dans ces titres qu'elle porte, expressions glorieuses de ses prérogatives, il y a un point de vue auquel l'étudiante aime à se placer et à demeurer : c'est le point de vue de la connaissance.

Au moment où, pour le sublime mystère qui allait s'accomplir en elle, l'Archange Gabriel lui demandait son consentement libre, il l'appela « pleine de grâces ». Or, parmi ces grâces innombrables, il y en eut certainement de suréminentes pour l'intelligence.

Mère du Christ dans toute la rigoureuse acception du terme, cette femme bénie entre toutes eut les immenses joies de la connaissance.

Sans doute, elle ne connaissait pas toutes les découvertes que la Science avait faites, ni surtout allait faire, ni leurs détails souvent encore bien incertains.

Mais plus et mieux que tout autre, elle a goûté la Science de toutes choses ; elle a vu, autant qu'une intelligence créée le peut ici-bas, la Synthèse des Sciences, l'Unité des Connaisances : Dieu. Elle a tenu dans ses bras la Vérité.

Tout ce que nous acquérons péniblement, donnée par donnée, n'a pas en soi la raison de sa valeur.

Toutes les Sciences, de quelque nom qu'on les décore, quel que soit leur objet, ne sont que les chemins qui montent vers le sommet de la montagne.

Toutes les Sciences montent vers Dieu et s'unifient à mesure qu'elles s'en rapprochent. La Vérité est une personne.

Nous, par nos connaissances, nous montons laborieusement, à pas lents, les degrés qui mènent à la Vérité Éternelle.

Mais la Sainte Vierge, elle, a été d'emblée placée en face de l'Unité de toutes Sciences, en face de Dieu.

Elle a connu, et combien intimement, Celui que saint Jean appelle l'Alpha et l'Omega, le commencement et la fin de toutes choses.

Ignorante de la multiplicité des sciences, la Sainte Vierge a connu le Principe, celui dont tous les autres procèdent. « Le Verbe était la Lumière... Toutes choses qui ont été faites étaient vie en Lui. »

***

Il n'y a pas si longtemps que le domaine des hautes études, jusqu'ici pratiquement fermé aux femmes, leur a été enfin ouvert. Nous mentirions à notre vie tout entière si nous disions que nous ne nous en réjouissons pas.

Car si l'homme a sur la femme des avantages intellectuels que reconnaît sincèrement toute jeune fille sérieuse, l'on ne peut nier que l'être humain, abstraction faite de son sexe, a foncièrement les mêmes tendances, différentes accidentellement en qualité et en quantité, mais non pas quant à leur essence. Il n'y a qu'une nature humaine.

Or, la nature humaine, dans ses recherches intellectuelles, tend éperdûment vers la Vérité. L'homme a la conscience, vague ou précise, que c'est là un patrimoine à reconquérir. Il est fier de ce qu'il découvre, comme un explorateur dans des régions inconnues, et cette fierté est légitime.

La recherche de la Vérité est un droit, elle est plus : c'est un devoir.

Pourquoi contester à la femme le droit de participer à l'accomplissement de ce devoir?

Et laissant de côté les spécialisations universitaires et les recherches lentes et ardues, pourquoi contester encore, aux plus jeunes et aux plus novices comme nous, le droit de demander aux maîtres de la science de nous initier aux résultats de leurs recherches, et aidées par eux, d'essayer de coordonner toutes nos connaissances éparses vers l'Unité, la Synthèse, vers Dieu?

Voilà deux ans déjà que nous nous trouvons sur les bancs de l'École Supérieure, deux ans que nous nous laissons façonner l'intelligence par la main ferme et sûre de la science catholique.

C'est avec un étonnement où la joie s'épanouit très vite que nous aimons à embrasser, dès maintenant, du regard la perspective qui déjà se dessine. Et cet étonnement et cette joie vont croissants à mesure que l'enseignement et la réflexion progressent et que, dans l'intelligence de mieux en mieux formée, le coup d'œil se fait plus sûr.

C'est si étrangement prenant de comprendre ! Il en vient à l'âme une plénitude, une paix qu'il faut avoir goûtée pour savoir combien elle est douce.

Notre esprit, après ces deux années, ne fait que s'ouvrir sur tous les grands domaines du savoir humain, et déjà il voit se marquer entre eux des relations précises et profondes.

L'Histoire, en nous déroulant l'enchaînement des siècles, met en lumière

ce fond permanent de l'homme, toujours et partout identique à lui-même. Ce fond d'humanité fait comprendre pourquoi l'histoire est « un perpétuel recommencement », dans les civilisations qui, à tour de rôle, brillent et puis s'éteignent, et dans le coloris si varié dont ces civilisations revêtent l'Art, expression sensible du Beau par la matière et par la parole.

La Science, dont les investigations se tendent vers la matière et vers la vie, nous découvre les secrets de la terre et les lois qui dominent de leur précision superbe la nature et les activités des êtres.

Et plus haut, là où les sciences se taisent ayant dit leur parole, *la philosophie* nous accueille et nous mène vers la recherche des causes dernières et les profondeurs des principes.

En s'efforçant de répondre aux « pourquoi » obstinés qui toujours se pressent dans son esprit, l'homme qui pense s'est souvent égaré, mais toujours son effort est superbe, car c'est en cette recherche que s'élabore l'Unité. C'est en elle que la Vie, la Science et l'Art s'unifient dans une première et grandiose synthèse.

Et cette unité est la vraie condition de la Science. Savoir beaucoup de choses n'est rien.

L'homme aura beau amasser en lui une foule de connaissances diverses : il ne possède pas la Science aussi longtemps que ces connaissances demeurent diverses, sans lien entre elles. Il ne suffit pas de savoir : il faut connaître, c'est-à-dire posséder, voir les liens et les rapports intimes qui lient entre elles ces connaissances, en apparence si étrangères.

Voir cela, c'est posséder la Science, la seule vraie, celle qui monte très haut et qui s'achève à genoux dans l'humble adoration !

Car il est si bon de comprendre... qu'on ne comprend pas !

Ceci n'est pas une boutade. N'a-t-on pas dit de la philosophie elle-même, qu'elle est « l'étude scientifique de notre ignorance »?

Des mystères, tout le monde sait qu'il y en a, même dans la nature. Mais voir où ils se trouvent et en quoi ils consistent, les avoir là, au bout des doigts en quelque sorte, et pouvoir les palper, procure une joie intense et tout intérieure. On a conscience de posséder sans le voir ce que nous ne verrons que dans la splendeur de Dieu, au ciel.

Et cette conscience fait sentir ses effets dans le domaine pratique de la vie et de l'action.

En développant ce qu'il y a de plus noble dans l'être humain, surtout en nous faisant voir jusqu'à l'évidence combien nous demeurons, au fond, de grands ignorants, cette connaissance des choses nous rend plus modestes.

En nous faisant étudier notre être et nos actes et les causes multiples qui interviennent pour les modifier, elle nous donne de l'expérience. Car ce n'est pas sans motif que nous appelons les autres hommes nos semblables.

Mais, isolée, la science humaine serait incomplète, car elle n'est qu'une partie, qu'une entité sublime ; elle n'est, dans ses si nombreuses activités, que les rayons d'un cercle dont on ignore la circonférence, mais dont le centre resplendit magnifiquement et se nomme *la Théologie*.

C'est vers elle que convergent les sciences, c'est elle que sert fidèlement la philosophie. C'est elle qui sauve et qui fait aimer.

Elle fait aimer parce qu'elle fait connaître. On n'aime que ce qu'on connaît, mais on aime mieux, on n'aime véritablement que ce qu'on comprend et dans la mesure où l'on comprend.

Et la lumière se fait et devient splendeur : toutes choses s'unissent et s'harmonisent.

Autour de soi le regard se porte étonné de rencontrer sous le voile transparent des réalités terrestres, Dieu et Dieu toujours, non seulement dans la grandeur de son Être, mais dans l'immense bonté de son amour. On s'étonne : il n'y a plus, à vrai dire, d'étrangers. Le Verbe a pris notre chair et l'effusion de sa grâce en nous, nous transforme en ses frères.

« Vous êtes des dieux, dit le psalmiste, vous êtes tous fils du Très Haut. »

De là l'amour mutuel et de là le respect. Tout converge vers Dieu et vers son Christ, tout vient de Dieu et par Lui.

Oh ! comme les réalités petites ou grandes d'ici-bas et de notre vie, changent de face sous cette lumière, ce ruissellement de lumière !

Que Dieu est Père, que le Christ est notre Sauveur, qu'il nous a enrichis de sa grâce, tout chrétien sait cela, mais tout chrétien ne le comprend pas.

Comprendre que ce ne sont pas là des affirmations gratuites, comprendre dans une certaine mesure comment et pourquoi cela est, voilà où réside la force. Pourquoi? Parce que cette connaissance satisfait notre raison en la complétant par la foi. Et n'est-ce pas toujours la lumière qui doit guider notre vie?

Il y a plus encore : l'aboutissement de la science, de la vraie, celle qui s'unifie dans le Christ, son principe et son terme, c'est *l'humilité*.

Nous l'avons dit en débutant : Marie doit avoir connu immensément.

Dieu doit avoir donné à sa mère des grâces et des lumières transcendantes pour l'intelligence. Elle qui portait le Verbe, doit avoir connu son Seigneur et son Fils plus qu'aucune créature sur terre n'a pu comprendre Dieu.

Or, Marie fut humble à un degré suréminent. Pourquoi? Parce qu'elle a beaucoup compris.

A voir cette créature portée à de telles hauteurs, des hauteurs où les yeux de la foi la contemplent étonnés, à l'y voir si simple et si humble, elle devient à nos yeux le vrai type idéal, non seulement de la femme, mais de l'esprit qui connaît.

Je ne crains pas de dire que ma dévotion envers la Sainte Vierge n'est sortie de la banalité routinière, que le jour où j'ai saisi la connexion ou même la filiation existant entre les vertus que nous vénérons en elle et la connaissance qu'elle possédait de la Vérité.

Pour nous, étudiantes, tout dans notre vie morale doit découler de notre étude. Et l'humilité doit y occuper une place d'honneur.

Nous ne faisons pas de cette vertu un anéantissement, une compression de soi, une annihilation de l'intelligence et de l'action.

L'humble peut être fier. Mais il sait mieux que tout autre que ce qu'il

possède c'est du Seigneur qu'il l'a reçu, que c'est à Lui qu'il doit l'épanouissement de ses facultés et leur action.

Le *Magnificat*, ce chant de l'humilité, n'est-il pas traversé d'un souffle de fierté sublime?

Les siècles chrétiens ont appelé Notre-Dame le « Siège de la Sagesse ». C'est sous ce titre spécial que nous aimons à la considérer et à l'invoquer, car il désigne tout à la fois sa dignité de Mère du Verbe de Dieu et le sommet auquel parvint son âme, gardant la vérité dans son amour définitif, dans une étreinte sans lassitude.

La dévotion vraie procède de l'intelligence. Si les Saints ont beaucoup aimé, s'ils ont eu cette humilité qui nous étonne, c'est qu'ils ont beaucoup compris.

Sans doute il y a parmi eux, aux yeux des hommes, des ignorants. Mais les hommes voient mal, ils sont d'une incorrigible myopie; ils s'arrêtent à l'écorce et ne discernent pas dans les âmes l'action de Dieu, qui s'est fait leur éducateur suprême.

Les Saints ont tous beaucoup compris.

Si donc l'on nous demandait : « A quoi sert toute cette science? De quel secours vous sera l'ivresse du savoir dans votre vie de simple femme? »

Nous répondrons très chrétiennement, que tout cela sert à mieux vivre, à vivre véritablement, que cela sert à nous sanctifier.

Car, si nous sommes logiques avec nous-mêmes, l'étude doit nous mener là : on ne résiste pas à l'évidence. Et la Vérité a le droit incontestable d'être vécue.

Oh ! qu'on ne craigne pas de faire de nous des rêveuses !

Nous ne rêvons, nous ne voulons rêver rien autre chose que le bon réel de l'œuvre divine.

Notre *idéal*, mais il est là, presque palpable dans la vie de chaque jour, dans les actes qui la composent, petits ou grands aux yeux des hommes, immenses toujours aux yeux de Dieu; c'est là qu'on trouve le repos, et c'est là seulement que se trouve la Paix...

Nous le savons, chacune de nous porte une responsabilité d'âmes. Chacune de nous aura une action à exercer.

Eh bien, cette œuvre de l'avenir, nous l'aimons par avance, quelle qu'elle soit, et nous la laissons venir à nous sans nous troubler.

Sans doute, elle sera fort diverse; nous nous disperserons dans la vie. Celles-ci élèveront des enfants, celles-là se dévoueront aux œuvres sociales, d'autres resteront peut-être, recluses apparentes, au coin du foyer paternel. Mais notre action à toutes demeurera Une par son fond : nous servirons la Vérité. Et en servant la Vérité nous ferons le bien, d'abord en nous-mêmes, ensuite envers les autres, et peut-être moins par ce que nous dirons et ferons que par ce que nous serons.

Qu'on ne craigne pas d'avoir affaire à des esprits perdus dans les hautes spéculations, et dédaigneux désormais de s'abaisser aux humbles tâches de chaque jour. La jeune fille hautement et chrétiennement cultivée sait que, s'il y a des travaux modestes, aucune tâche n'est petite dès qu'elle est le devoir, et si elle est accomplie dans l'amour de Dieu.

C'est ce qui faisait dire à une âme religieuse cette parole énergique : « Pour celui qui travaille par amour, il est aussi noble de cirer une paire de bottes que d'écrire un traité de théologie. »

La vraie science n'empêche pas d'être ce que l'on doit dans l'ordre pratique. Elle fait, au contraire, mieux être : elle fait comprendre le devoir et son impérieuse grandeur. Mais elle empêche de s'encroûter dans la banalité et la routine des petites choses de l'existence humaine.

Etre certain, certain jusqu'à l'évidence, c'est sentir sous ses pieds le sol solide. Les convictions sont à la base même de l'idéal.

J'ai dit que cet idéal nous plaçait en Dieu et nous donnait la Paix. Il peut même donner plus : c'est de Lui que procède la sérénité immuable des grandes âmes, qui toujours demeurent sur ces cimes. Elles voient les événements de cette hauteur et mesurent aisément leur importance véritable.

Cette sérénité ne sera peut-être jamais notre bien ; mais nous pouvons y tendre et chaque pas qui nous en rapproche nous fera plus voisins de Dieu.

Il est impossible de donner ce qu'on ne possède pas. Si agir est plus qu'être, il faut être avant de pouvoir agir. Et l'acte le plus parfait n'est pas toujours celui que le public approuve ou dont il croit bénéficier. Nous voulons que *l'Apostolat* soit avant tout le produit fécond de notre union à Dieu, qu'il soit le fruit de l'Unité.

Combien n'est pas frappante, à ce point de vue, l'action de la Vierge Marie. « Ce qu'elle a appris, ce qu'elle a donné du Christ aux hommes, dit Mgr Gay, on ne le saura qu'en Paradis. Sa place, sa fonction, son action dans le christianisme, et depuis et toujours son ministère dans toute l'Église, ministère de Mère de Dieu et de Mère des hommes, c'est quelque chose d'ineffable qui dépasse toute conception créée. »

Et pourtant dans l'Évangile elle parle peu, elle s'efface pour faire apparaître Jésus-Christ.

Ainsi doit être notre apostolat. Nous vivrons et nous agirons : notre action et notre vie seront saintes. C'est à cette condition que nous ferons le bien, car nous ferons comme Marie : nous mènerons au Christ.

***

Dans ces quelques mots que vous avez eu la bonté d'écouter, j'ai essayé d'esquisser quelle place peut prendre, dans des âmes de femmes, la connaissance acquise par l'étude ; quel rôle immense joue dans la vie morale, et par conséquent dans la vie pratique, une conviction raisonnée qui satisfait la raison, toujours en quête de certitude.

J'ai tenté d'indiquer dans quel sens la Vierge Marie, que nous aimons et vénérons comme « Siège de la Sagesse », tient une place si éminente comme patronne et comme modèle dans notre existence d'étudiante.

Et si ces paroles atteignent quelque âme inconnue et sœur de la nôtre par le baptême, quelque âme soucieuse, oppressée par l'inquiétude vague et triste de ceux qui cherchent plus de lumière, que Dieu lui donne de comprendre par expérience combien est douce la Vérité.

Parler est peu de chose, et nous sommes convaincues que nous ne ferons jamais que peu de chose, que même nous ne ferons jamais rien sans le Christ.

Mais qu'on nous permette de nous approprier ces paroles d'un grand penseur du siècle dernier ; elles résument ce que nous croyons de nous-mêmes, de nos devoirs et de notre action :

« Aux noces de Cana, au moment où la Toute-Puissance allait agir dans l'indépendance de sa souveraineté, les échansons ont jeté dans les urnes cette eau célèbre qui avait été choisie pour devenir tout à l'heure du vin. Les échansons avaient fait une petite chose en versant de l'eau. Mais ils avaient fait une grande chose en apportant le concours naturel de l'homme et en préparant ce qu'allait faire Jésus-Christ.

» Et quand Lazare était au tombeau, les hommes durent aussi retirer la pierre qui fermait l'entrée du sépulcre. Cette pierre retirée était peu de chose par elle-même. Mais elle était beaucoup : car elle représentait l'acte humain qui ne pouvait pas ressusciter le mort, mais qui pouvait enlever la pierre.

» La Parole est un acte. C'est pourquoi j'essaie de parler[1]. » A la gloire de Marie, mère de la Vérité, et qui a détruit dans le monde toute erreur pernicieuse ! « Cunctas haereses sola interemisti in universo mundo. »

LA SODALITÉ DE LA T. S. VIERGE DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

par M. O. Peters.

Ceux d'entre vous qui ont fait leurs études à l'Université de Louvain connaissent la Sodalité des Étudiants.

Elle est, sans nul doute, une des institutions les plus anciennes de l'Université et fut associée très étroitement à sa vie religieuse, qu'elle contribua pour sa part à conserver et à développer.

Chargé de vous faire rapport sur cette œuvre, je voudrais vous dire quelques mots de son origine et de son influence.

Fondée en 1585, la Sodalité dut peut-être sa popularité et sa prospérité au caractère chevaleresque que les circonstances lui imprimèrent. Un vieux document, l'*Imago primi saeculi*, rapporte que les membres de la Sodalité contribuèrent puissamment par leur valeur à repousser, en 1592, une tentative des Gueux contre la ville de Louvain. Les jeunes gens, dit la chronique, se réunirent en une congrégation militaire et firent serment de verser leur sang pour défendre la foi menacée. « Tous les jours, ils se trouvaient sous les armes, ils escortaient la sainte eucharistie quand on la portait en procession. A la première alarme sonnée

1. Ernest Hello.

par les guetteurs du haut des tours, ils volaient aux portes de la ville et repoussaient l'ennemi en lui infligeant presque toujours de grandes pertes. »

On comprend que sous le coup de tels événements et l'enthousiasme qu'ils entretenaient dans la jeunesse, la Sodalité ait joui et fait preuve d'une puissante vitalité. Moins de trois ans après sa fondation, elle était devenue si nombreuse qu'il fallut la diviser en trois sodalités particulières : celle des théologiens, sous le titre de l'*Immaculée Conception ;* celle des philosophes, sous le titre de l'*Annonciation ;* la troisième, celle des élèves de droit et de médecine, sous le titre de la *Purification.* Cette dernière, la plus importante, est l'aïeule de celle qui existe aujourd'hui depuis plus de trois siècles.

Toutes ces sodalités étaient dirigées par les R. P. Jésuites et régies par les mêmes règles. Elles se réunissaient dans l'église de Saint-Michel qui appartenait alors à la Compagnie de Jésus.

Certains détails authentiques permettront de nous faire une idée de ce qu'était la Sodalité de la Purification.

Vers 1650, le nombre des congréganistes universitaires était de 909, en y comprenant, remarquent les archives, les membres de la Sodalité des théologiens, qui étaient 130, et ceux de la Sodalité *Sanctorum omnium* qui étaient 40. Il semble qu'à cette date la Sodalité des philosophes ait été absorbée par celle des élèves de droit et de médecine. En sorte que la Sodalité de la Purification comptait certainement plus de 700 membres. Le préfet était un personnage considérable. En 1641, Ferdinand III, Empereur d'Autriche, accepta la charge de préfet, « nous accordant ainsi, — dit le livre des fastes, imprimé cette année-là pour célébrer ce grand événement, — par un illustre exemple de sa piété, une faveur que jamais aucune congrégation n'a obtenue. « Augustissimus Caesar, illustri pietatis exemplo et beneficio nulli haetenus congregationi concesso, dignatus est pro sua modestia admittere praefecturam. »

Et cet exemple ne fut pas unique.

En 1661, l'Empereur Léopold I est nommé et accepte d'être préfet. En 1700, Joseph Ier, Roi des Romains et de Hongrie, qui succéda en 1705 à son père sur le trône impérial d'Autriche, accepta la préfecture d'honneur de la Sodalité de la Purification.

Au delà de cette époque, nos archives font presque complètement défaut par suite de la destruction et de la dispersion de la bibliothèque de la Compagnie de Jésus à Louvain.

C'est en 1840 que l'ancienne Sodalité fut rétablie dans la nouvelle université de Louvain. Dès le début elle compta environ 500 membres.

En 1874, on inaugura le pèlerinage annuel de la Sodalité à Notre-Dame de Montaigu.

En 1870, on fonda l'école catholique des adultes. « Son but, disait M. François Schollaert, est d'initier ses membres à la connaissance et à l'amour de la classe ouvrière, en travaillant au progrès intellectuel, moral et religieux des ouvriers de la ville de Louvain. Ce but est préci-

sément celui que poursuit la Sodalité. « Sa fin ne consistant pas seulement, disent les statuts, à travailler à la sanctification de ses membres, mais encore à développer dans des œuvres de zèle l'esprit d'apostolat. »

L'Apostolat, l'apostolat social, l'apostolat direct, d'homme à homme, fut toujours en honneur parmi la jeunesse congréganiste universitaire. C'est parce qu'elle éprouve le besoin magnifique du dévouement, de donner quelque chose à autrui et mieux que son argent, son travail et son activité, que l'école d'adultes a toujours rencontré dans le monde estudiantin de si généreuses et de si fidèles sympathies. Son extraordinaire prospérité croissait d'année en année.

En 1913, à la rentrée des classes, dès la première semaine, plus de 200 élèves s'étaient présentés. Quand on clôtura les listes, ils étaient 326. 49 étudiants leur donnaient cours.

Telle était la situation de la Sodalité avant la guerre. Elle ressuscita avec le Pays!

Le 3 février 1919, elle se réunit pour la première fois. 600 étudiants, dont un tiers étaient d'anciens combattants, répondirent à l'appel.

Ce chiffre a diminué quelque peu par suite du nombre grandissant des « navetteurs ». Nous avons constaté pourtant que si le nombre des inscriptions a baissé, celui des présences aux réunions ordinaires a augmenté.

Pour de multiples raisons, il n'a pas encore été possible de rétablir l'école des adultes. Afin d'obvier aux inconvénients de cette suppression momentanée, la Sodalité a organisé, sur le modèle des « Académies » que recommandent les Règles des Congrégations, des « Cercles d'Études ». Il en existe un pour les étudiants en droit, un autre pour les étudiants en médecine. Leur but est d'initier ceux qui y participent aux devoirs professionnels de leur état.

Nous pouvons et nous devons le reconnaître avec une humble fierté : la Sodalité exerce une influence bienfaisante sur la vie universitaire.

Ces réunions bi-mensuelles où tant de jeunes gens se coudoient, unis dans un même amour pour Notre-Dame, où ils entendent dans des conférences appropriées à leurs besoins ce qu'il leur importe de savoir et de faire, exercent une action salutaire sur leur vie religieuse et sociale.

Puisse la Sodalité prospérer de plus en plus pour la gloire de Dieu et l'honneur de la Vierge Marie, dont nous voulons être et rester, toute notre vie durant, jusqu'à la mort, de fidèles enfants et de généreux serviteurs !

LES CONGRÉGATIONS DE LA T. S. VIERGE DANS LES COLLÈGES

par le R. P. Pierre LEFEBVRE, S. J., Bruxelles.

DÉVELOPPER chez les jeunes gens une vie chrétienne complète *par une consécration toute particulière à la Sainte Vierge* et les animer d'un zèle réel pour exercer l'apostolat autour d'eux, tel est le véritable esprit des Congrégations dans les collèges.

Dès l'origine, la Congrégation manifeste nettement ce double caractère, En effet, au collège Romain c'est un jeune professeur, Leonius, jésuite belge, qui réunit devant l'image de Marie l'élite de ses écoliers, les fait prier en commun, leur parle des grandeurs et des miséricordes de la Reine du ciel. Les jours de congé, il allait avec eux consoler les malades et secourir les pauvres.

Cette pieuse association implantée dans la Ville éternelle pour un petit nombre d'élèves devait, comme un astre bienfaisant, rayonner par toute la terre. Grâce au zèle des confrères de Leonius, elle s'établit promptement dans tous les collèges de la Compagnie de Jésus. Partout elle devint pour les écoliers une source abondante de grâces et de vertus, en même temps qu'elle fut une pépinière de vocations soit ecclésiastiques, soit religieuses.

Pour exposer ce travail avec clarté et avec brièveté, je me propose de répondre aux questions suivantes en adoptant la forme catéchétique.

Et d'abord, première question : Pour amener de consolants résultats semblables à ceux que nous avons signalés, sur quelle base doit reposer l'édifice de la congrégation mariale pour les jeunes gens des collèges?

R. — La base sur laquelle doit reposer tout l'édifice de la congrégation mariale, a dit un éminent religieux qui s'est occupé spécialement de la matière, et la condition essentielle pour en obtenir l'entrée, *c'est l'acte de consécration à la T. S. Vierge*, ce contrat bilatéral passé entre la bénie Vierge et son enfant, cette promesse de fidélité perpétuelle faite solennellement par le congréganiste au culte de Marie.

Il faut l'avouer : le culte que l'on voue à Marie par cet acte est dévoué et pur, varié et public, uni au zèle pour imiter Marie et propager son honneur.

Accomplir ce programme requiert des aspirants à la Congrégation des qualités sérieuses, d'où :

Deuxième question : Comment, dans la pratique, procéder à ce choix, parmi les élèves d'une classe, d'une division?

R. — Le directeur de la Congrégation base son appréciation sur les notes de conduite et d'application que l'élève aura obtenues. Elles doivent être des meilleures. Ou bien, sans consulter le cahier des notes, il demande au professeur la liste des élèves qui se distinguent au point de vue piété, application, conduite.

Quelle que soit la méthode qu'on adopte, il convient que l'élève fasse près du directeur une démarche personnelle. La demande faite, celle-ci est soumise au conseil de la Congrégation.

Si le jugement est favorable, le directeur peut se mettre en rapport avec le postulant, sonder davantage ses dispositions et lui exposer en général le but de la Congrégation et ses principales règles.

A notre humble avis, il faut que la Congrégation comprenne une élite et dans celle-ci, comme dans toute autre association, il importe de viser avant tout à la qualité plutôt qu'à la quantité des membres.

A cet effet de même, il est utile que la Congrégation constitue un groupe homogène, car le tempérament du jeune homme subissant certaines transformations avec l'âge et les études, il est à conseiller qu'on puisse grouper les élèves en des Congrégations différentes adaptées à leur âge et à leur développement moral.

C'est ainsi que, dans les collèges, l'idéal serait de répartir les élèves en trois Congrégations, les grands, les moyens et les petits ou, si cela n'est pas possible, du moins de les répartir en deux Congrégations, les grands et les petits.

Quand l'élève est reçu dans la Congrégation, il est soumis à un apprentissage sérieux : il doit fournir, en effet, des preuves non équivoques de bonne volonté dans le présent avec de fermes garanties de persévérance dans l'avenir. Aussi, durant deux mois au moins, il remplit toutes les obligations imposées aux congréganistes; il est dans la période de probation.

3. Le candidat admis, que trouvera-t-il dans la Congrégation ?

Quelle sera la vie intérieure de la Congrégation? La Congrégation est *une famille* gouvernée par un directeur. Il ne gouvernera pas seul cependant ; mais connaissant la jeunesse qui ne prend goût que pour les œuvres où elle a sa part d'action personnelle, il la lui fera aussi large que possible.

D'ailleurs, les règles sont là qui lui imposent de toute façon le devoir d'associer à l'exercice de son autorité un certain nombre de congréganistes méritants et sûrs qui formeront son *état-major et son conseil*, en même temps *qu'ils serviront de modèles à leurs confrères.*

4. Quel est le principe qui doit présider au choix des dignitaires?

Ce principe est celui-ci : Les dignitaires ne sont pas nommés seulement à titre d'estime pour leurs vertus, mais aussi et même principalement pour le bien de la Congrégation et pour la bonne influence qu'ils pourront exercer sur leurs compagnons, par leurs qualités naturelles ou acquises. Il est important que le directeur rappelle cette considération, avant le choix d'un nouveau conseil.

D'ailleurs, pour relever le rôle que vont exercer les dignitaires, leur installation se fait solennellement. Ils promettent de procurer par la parole et par l'exemple le bien de la Congrégation et signent ce pacte sur l'autel même.

5. Dans une Congrégation ainsi bien constituée quelle sera l'obligation des membres envers le directeur?

R. — Une obéissance filiale. Au jour de son admission, quand il s'est présenté à l'autel pour prononcer l'acte qui le ferait serviteur perpétuel de Marie, le directeur a posé tout d'abord au récipiendaire la grave question suivante :

« Désirez-vous vraiment être admis dans cette Congrégation de la Très Sainte Vierge Marie, afin de vous y dévouer tout entier à Jésus-Christ notre Sauveur, sous la protection de sa bienheureuse Mère? »

Oui, je le désire, a-t-il répondu.

Le congréganiste pourra réaliser ce programme s'il réclame instamment la grâce divine, s'il vient aussi solliciter les lumières et les conseils qui lui sont absolument nécessaires.

Au directeur donc revient le rôle de parler avec autorité aux membres de la Congrégation : il devra leur donner, leur indiquer la manière de mener la campagne offensive et défensive contre le mal. Ce qui stimulera le congréganiste, ce sera l'honneur de la bénie Vierge qu'il sert. Pour Elle il devra remplir plus fidèlement ses devoirs d'état, pour Elle monter toujours plus haut dans la foi et dans l'amour.

Si le directeur est en même temps le confesseur du congréganiste, il pourra d'autant plus efficacement travailler à réaliser en lui la vie chrétienne. Le directeur aura dans le *Guide marial du chrétien militant* une source abondante d'instructions variées et solides.

6. Quels seront les rapports des congréganistes entre eux?

Ils se caractérisent par une charité active et franche. « Entre eux, leur est-il recommandé, les congréganistes se traiteront avec une affection de frères et une charité de chrétiens. » De cette manière on s'encourage au bien et on se met en garde contre le mal; on se soutient par le bon exemple donné franchement et accepté de même. De là le *respect humain* est vaincu; on ne se sent plus seul et l'on n'a plus peur de donner sa part d'intelligence, de dévouement, de ressources en tout genre pour faire réussir des œuvres utiles que l'initiative d'un seul ou de quelques-uns n'aurait pas osé tenter.

7. Quel devra être le caractère des réunions de piété qui auront lieu au moins tous les quinze jours?

1° Elles doivent se donner régulièrement; si elles venaient, par suite de circonstances accidentelles, à être déplacées, il ne faudrait cependant pas les omettre. Des absences non motivées amèneraient pour le congréganiste en défaut une exclusion temporaire et, s'il y avait négligence, l'exclusion définitive. D'où la nécessité de contrôler les présences, comme la règle elle-même d'ailleurs l'indique sagement.

2° Les exercices de piété qu'on y fait rappelant au congréganiste le service de Dieu et de Marie, demandent la conviction et le sérieux : c'est ainsi qu'il apprendra à traiter avec un grand respect les choses saintes et à manifester les sentiments de piété vraie qui font estimer les exercices publics du culte catholique.

3° Les Congrégations devront aussi, tous les ans, célébrer avec une religieuse solennité leurs fêtes titulaires, tant celle de la Sainte Vierge que celle du Patron secondaire. Ces fêtes se trouvent tout indiquées pour la réception solennelle des candidats.

8. La dernière question qu'il me reste à vous soumettre est celle-ci : Quelle influence le congréganiste exerce-t-il autour de lui?

En premier lieu, par la piété solide et le travail de son amélioration individuelle, le congréganiste contribue efficacement au bien de ses compagnons.

En outre, la Congrégation l'a accoutumé à se mesurer victorieusement avec les devoirs du jour présent, il est prêt au dévouement qu'on lui demandera pour les travaux et les œuvres adaptées à la vie de collège tels que : académies, conférence de Saint-Vincent de Paul, Apostolat de la prière, œuvres qui préparent celles de l'avenir.

Toute idée de manifestation pieuse dans le collège où est établi une Congrégation, et en dehors même du collège, trouvera dans celle-ci ses meilleurs propagandistes et ses adhérents les plus convaincus, par exemple à l'occasion d'une procession, de l'adoration perpétuelle, de l'adoration du Jeudi-Saint, de la communion du premier vendredi du mois.

En terminant, je n'ai qu'un vœu à formuler, celui qu'émettait en décembre 1904, à Rome, le Congrès marial universel :

« Le directeur d'une Congrégation aura toujours présent à la mémoire que la fin dernière de toute association mariale est la véritable perfection de la vie chrétienne et il orientera vers ce but toute sa direction, en l'adaptant au caractère spécial de son association. »

Louange à Marie, Reine de la Paix !

III. L'ŒUVRE DE LOURDES

L'ORGANISATION DES PÈLERINAGES A NOTRE-DAME DE LOURDES

d'après les instructions adressées aux fidèles par NN. SS. les Evêques de Belgique,

par l'abbé SWALUS, curé de Notre-Dame de Lourdes (Jette),
Directeur du Pèlerinage National de Bruxelles.

LA lecture de la lettre pastorale de NN. SS. les Évêques de Belgique, provoqua une grande émotion parmi les fidèles. Émotion bien légitime : « Lourdes menacé ! »

Dans son amour immense pour l'humanité souffrante, Marie apparut à Lourdes lançant au monde le grand cri de détresse : « Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! » indiquant ainsi à quelle condition elle voulait offrir son secours miraculeux. L'exhortation répétée à la pénitence avait jailli de ses lèvres maternelles, tandis qu'elle demandait à ses enfants de venir nombreux auprès d'elle, et de bâtir à Lourdes un temple pour honorer son divin Fils. Sa pitié maternelle avait montré à ses enfants l'herbe à manger, l'eau de la nouvelle fontaine à boire ; chaque fois elle nous redisait : « Pénitence ! Pénitence ! » nous confiant ainsi le grand secret de la clémence d'une Justice infinie. « Pénitence ! » suppliait-elle, « Pénitence ! » pour tant d'égarés dont la vie est un défi lancé vers son Fils ; « Pénitence ! » pour tous ceux dont la volonté chancelante soutient si mal une chair amollie par les passions ; « Pénitence ! » murmurèrent les lèvres tremblantes de l'Immaculée, tandis que Bernadette recevait comme première mission de souffrir pour ceux qui ne se réconcilieraient souvent avec la Miséricorde divine qu'à leur lit de mort.

La pénitence est donc comme la source même ou la condition indispensable des miracles de Lourdes. Une cathédrale trouve ses premiers fondements dans les profondeurs de la terre, ainsi les blessures ulcéreuses allaient se cicatriser instantanément, les yeux morts à la clarté du jour allaient pouvoir porter leurs regards aimants vers leur Bienfaitrice, les oreilles fermées allaient entendre l'hymne à Marie de tous les peuples, et le miracle plus intime

encore de la résurrection à la lumière de la grâce de pauvres victimes de l'ignorance, de préjugés ou du péché lui-même, allait pouvoir se multiplier. Mais une condition nous est imposée, il faut que ceux qui demeurent chez eux et surtout que ceux qui viennent à Lourdes sachent, pour leurs frères en Jésus-Christ, s'imposer des privations et régler leur conduite.

Peut-être les anges rebelles que l'orgueil précipita en enfer furent-ils terrifiés devant le présage de ces innombrables grâces temporelles et spirituelles que recevrait l'humanité. Peut-être ont-ils essayé encore de nuire à l'homme en le privant par jalousie des bienfaits de Lourdes: il y a quelque cinquante ans la presse franc-maçonne, aidée par des écrivains trop connus, hélas ! essaya dans des romans menteurs et des opuscules éhontés de nier l'existence réelle du miracle; l'or, agent de toutes les trahisons, fut même offert avec prodigalité pour payer le mensonge ou acheter le silence sur les prodiges accomplis par Notre-Dame de Lourdes; mais les malades guéris, les convertis radieux parlaient plus haut que le mensonge. Le miracle à Lourdes était par trop évident, le seul résultat obtenu fut de démasquer une publicité d'autant plus grande que les faits étaient plus évidents à tout homme de bonne volonté.

L'esprit infernal ne se tint cependant pas pour vaincu et changea de tactique. Il s'était rendu compte qu'attaquer son ennemi de front, en plein jour, était s'exposer à une défaite désastreuse. Alors commença ce travail lent, mais sûr, exercé par des agents de défection dans le pèlerinage lui-même et encouragé ou soutenu par des gens peu clairvoyants, parfois même bien intentionnés. Comme dans la parabole du blé et de l'ivraie, ainsi dans la masse fervente se faufilèrent des groupes bruyants, curieux, en quête d'impressions nouvelles à acquérir au cours du voyage, par la visite d'un pays nouveau ou par d'autres frivolités et qui, par une triste inconscience, allaient ainsi diminuer les effets salutaires du pèlerinage. *Pour ceux-là l'étiquette « pèlerinage » n'est qu'une occasion de voyage à prix réduit, dont tous les détails sont prévus avec facilité, ou tout au moins l'occasion d'un voyage qui entremêle de façon inopportune le voyage profane au voyage de piété.* Lourdes avec la niche miraculeuse, avec l'eau de la fontaine perlant aux robinets, avec l'attente pénible et inquiète aux piscines, la veillée nocturne avec Jésus-hostie, la procession du Saint-Sacrement si profondément poignante, ce Lourdes ne captive que pendant quelques heures ces pèlerins curieux, ces voyageurs capricieux, ces touristes mondains. Lourdes n'est plus pour eux le but, c'est l'occasion; c'est l'enclave enchanteresse dans les Pyrénées abruptes, c'est l'abord facile d'où l'on peut rayonner pour admirer une nature inconnue et

frémissante, c'est le pied-à-terre pour la visite de villes d'eau mondaines où peut-être attend la corruption.

Hélas ! qui dira le trouble et le dommage ainsi causés aux pèlerins recueillis? Que de fois à la tombée du soir, pendant que lentement descend la brume, le pèlerin repasse sa journée calme en apparence, mais si riche et si intense en vie religieuse, si précieuse par les dons et les grâces d'en haut ! Dans cette solitude bienfaisante, ses pensées errent vers le «home» bien loin; ses désirs montent jusqu'au Seigneur dans leur pureté virginale recouvrée; lorsque subitement, sans aucune autre considération que leurs plaisirs, avec fracas, comme une grêle avant l'orage, les pèlerins-touristes rentrent à l'hôtel et déversent partout leur joie exubérante, aussi blessante qu'indélicate pour ceux qui veulent prier dans le silence. Ils rient, ils chantent des airs profanes; ils se croient dans une sorte de fête nuptiale; c'est comme un vent de tempête au milieu de l'atmosphère d'heureuse et fructueuse quiétude des pèlerins. Et pour ceux-ci, le coin du Ciel entrevu se cache à leurs yeux. Le bonheur de la paix de là, haut disparaît et les voilà de nouveau sur terre, dans les tracas des préoccupations d'icibas, dans les agitations et la tristesse. Que de ravages ainsi produits, que de fruits de piété qui ne mûriront jamais ! Et le reste du temps se passe en babillage, en caquetage, sur la façon dont se passa la journée, sinon sur d'autres questions plus banales encore. Qui mesurera l'influence néfaste de ces pertes d'un temps précieux sur les âmes tièdes ou vacillantes, ou qui manquent de l'énergie suffisante pour suivre une bonne fois les impulsions de la grâce. Et que d'âmes sans énergie !

Et puis, comme ces bruyants pèlerins sont importuns ! combien de personnes se contenteraient de n'être que pèlerins, si dans leur entourage l'invitation au plaisir n'était pas si alléchante et si pressante, si la fausse honte ou le respect humain ne leur dictait de prendre part à ces excursions d'ailleurs souvent ruineuses.

Voilà le chancre que NN. SS. les Évêques découvrent. Écoutons la parole de leur magistère autorisé. Ils *appellent très spécialement l'attention de leurs diocésains sur l'esprit de ferveur qui animait les premiers pèlerinages, qui attira d'une façon si manifeste, tant pour les corps que pour les âmes, les bénédictions du Ciel et qui seul répond aux instantes invitations de Marie.* Dans ce but *ils croient de leur devoir de mettre les fidèles en garde contre une tendance à ne pas assez considérer Lourdes comme une terre sainte, comme un lieu exclusif de pèlerinage.*

Que faire donc pour que ces manifestations gardent *l'esprit de piété, de pénitence, de dignité qui convient et qui s'impose, si l'on veut honorer véritablement la Reine du Ciel?*

Grande, lourde de responsabilités est la tâche du prêtre qui assure

la direction du pèlerinage ! C'est à lui de donner au pèlerinage cette impulsion pieuse et nécessaire, à lui d'exciter l'enthousiasme fertile et riche en promesses d'en haut. Il est le semeur auquel le Maître confie son grain. Il faut qu'il prépare le terrain pour les âmes, qu'il irrigue les terres arides et sèches, si possible avant même d'arriver à Lourdes, qu'il rejette les pierres arides sur lesquelles le bon blé ne peut croître, qu'il arrache l'ivraie afin que le grain du Seigneur puisse germer et produire en abondance d'excellents fruits.

Dès avant le voyage, le Directeur spirituel atteindra ses futurs pèlerins par la voie des imprimés et des circulaires. Il fera comprendre au pèlerin quelle grâce de choix est le pèlerinage à Lourdes. Combien d'âmes pieuses béniraient le Ciel si elles pouvaient se rendre à Lourdes et recevoir Notre-Seigneur, près de sa bonne Mère sous la niche miraculeuse. Combien d'âmes tièdes et même hostiles se convertiraient à Lourdes si elles avaient le grand bonheur de s'y rendre ! Il engagera ses pèlerins à faire une neuvaine préparatoire, en union avec les autres pèlerins et à prier avec eux, surtout pour la conversion des pécheurs et la guérison des malades, leurs frères en Jésus-Christ, les plus semblables à Lui par la souffrance.

Pendant le voyage, il est à souhaiter que *tous* les malades ne soient pas isolés. On conçoit aisément que les *grands* malades étendus sur les matelas soient logés dans le wagon-hôpital. Beaucoup d'infirmes cependant, peu gravement atteints, pourraient prendre place parmi les autres pèlerins, et dans une même vie leur donner l'exemple de leur patience et allumer en eux le saint zèle qui doit régner à Lourdes. Quels mérites pour les pèlerins dans la prévenance et le souci d'être agréables à leurs frères souffrants ! Il ne peut certes, être question d'exagérer cette façon de faire : bien des pèlerins seraient effrayés à l'arrivée en gare en voyant dans leur compartiment une tête bandée, des jambes entourées de pansements, des yeux fièvreux dans une figure creusée par la souffrance. Tout le monde ne se sent pas appelé à être garde-malade. Et pourtant, l'émotion gagne le cœur au souvenir de tant de sublimes dévouements, de tant d'âmes vaillantes et vraiment héroïques, oubliant le souci de leur propre santé pour soulager le prochain qui souffre. Rien que la vue de ces souffrances humaines imprimera dans l'âme de tout pèlerin un sentiment de commisération pour les douleurs d'autrui, lui fera faire plus facilement le sacrifice de ses aises et de ses plaisirs dans les environs de Lourdes et lui rappellera qu'il est en pèlerinage. Fortifié de cette bonne impression, le rosaire sera récité fréquemment et collectivement en cours de route. Les cantiques viendront alterner et diront l'amour et la confiance des pèlerins envers Jésus et Marie. La prière du soir dite en commun sera une préparation efficace à la nuit fatigante, et pour beaucoup sans

sommeil. Les prêtres, dirigeant les prières dans les wagons, feront offrir ces longues et pénibles heures à Jésus au jardin des Olives.

Animés de ces bonnes dispositions, les pèlerins arriveront à Lourdes, bien préparés; ils auront à cœur d'assister régulièrement à la Sainte Messe; ils seront heureux de se confesser, de se convertir peut-être, de fortifier en tout cas leur foi en recevant Jésus au pied de la Grotte bénie. Ils s'agenouilleront sans respect humain, avec la foule émue et suppliante, devant la piscine où les malades demandent à la bonne Vierge la guérison de leurs maux. Dans les artères de la ville, vers la Grotte, ils traîneront les voiturettes des infirmes, ou les accompagneront en égrenant leur chapelet; car ils savent que Jésus va passer, qu'Il va bénir chacun d'eux et qu'Il guérira, consolera et donnera à chacun des grâces et des forces nouvelles. Telles les saintes femmes, debout aux pieds de Jésus mourant, ils sauront consentir à tout sacrifice. Quel bonheur alors dans l'adoration nocturne, à se sentir seul à seul avec ce Jésus d'amour qu'il verront un jour au ciel ! Avec quelle joie, ils le salueront lorsqu'à l'esplanade ils crieront avec cette foule compacte et croyante : « Hosanna au Fils de David ! » C'est en ces moments décisifs pour toute une vie que chacun de ces chrétiens sentira qu'il n'est aucune joie plus pure et plus douce que celle d'aimer et de servir Jésus et Marie !

Qu'elle serait à plaindre l'âme qu'un tel spectacle laisserait insensible ! En ces moments uniques, incompréhensible serait le pèlerin en quête de satisfactions mondaines, alors que Jésus passe si près de lui et appelle si ardemment chaque âme. Aussi, serait-il, en toute vérité, dans cette foule pieuse, le sujet de scandale que Jésus a stigmatisé en disant de lui avec une sévérité inaccoutumée : « Si votre œil est pour vous un sujet de scandale, arrachez-le et jetez-le loin de vous. » Fidèles aux leçons du divin Maître, n'hésitons pas à faire une sélection dans les pèlerins qui se présentent pour faire le voyage à Lourdes. A chaque prêtre incombe le doux devoir de défendre la grotte de Lourdes contre l'esprit du monde. N'oublions pas que *par la voix de Bernadette, la sainte Vierge s'est véritablement réservé ce coin de la terre.* « A Lourdes pour Marie seule ! » doit être le cri de ralliement. Que dorénavant les affiches des pèlerinages catholiques portent en gros caractères que seuls les pèlerins pour Lourdes seront acceptés par eux, et peut-être même que les excursions soient défendues à ceux qui veulent faire partie d'un pèlerinage. Que les directeurs spirituels exigent lors de l'inscription, l'engagement et la promesse du pèlerin de ne pas prendre part à ces parties de plaisir qui dissipent l'âme et font perdre tout le fruit du pèlerinage. Que du haut de la chaire de vérité, dans les paroisses et dès le premier jour à Lourdes, le Directeur spirituel blâme sévèrement le tourisme et ses résultats fatals.

Il est de toute importance que les organisateurs de pèlerinage avertissent sévèrement et catégoriquement les hôteliers de cette condition de séjour chez eux. Qu'ils leur fassent comprendre que les groupes de pèlerins ne mettront plus à l'avenir le pied dans un hôtel, d'où partent en toutes directions les autos-cars et les voitures de plaisir. Boycottons ces hôtels! Rendons-nous maîtres de Lourdes comme nous l'étions jadis avant cette funeste guerre! Faisons comprendre une bonne fois aux hommes d'affaires qu'ils admettront notre esprit catholique ou que nous les chasserons du temple comme Jésus le fit une première fois !

D'ailleurs la rue est un danger permanent pour le malade lorsque les autos-cars et autres véhicules encombrants passent à toute vitesse près d'eux. Quelle honte que ces nuages de poussière émanant d'autos de plaisir, répandus partout sur nos malades promenés dans leurs voiturettes ou couchés sur des brancards ! Lourdes ne serait donc plus la terre de charité de jadis ! Cette île du ciel deviendrait-elle aussi une terre submergée par l'égoïsme du monde? »

L'appât du gain est en outre devenu chez certains organisateurs de pèlerinages leur but principal. Au début des voyages à Lourdes, des pèlerinages avaient été organisés en Belgique, dans l'intention de faciliter le voyage compliqué vers le ciel bleu des Pyrénées et d'augmenter le nombre de pèlerins désireux d'accomplir une promesse, ou d'aller y supplier la Vierge bénie. D'autres voulaient pouvoir, à peu de frais, envoyer au Sanctuaire de Marie, un frère malade, moins favorisé par la fortune, qui espérait retrouver la santé dans les eaux de la piscine miraculeuse. Par ailleurs, grâce aux nombreuses inscriptions et à la largesse des pèlerins, les œuvres catholiques, les œuvres scolaires surtout, voyaient leur arriver les ressources indispensables à leur existence. Grâce aux pèlerinages à Lourdes, les écoles libres, qui sont la vie de notre sainte religion, ont pu se dédoubler et se multiplier; des églises ont pu s'ériger et s'embellir. De tout cela, bien peu de choses subsistent. Si Jésus, comme autrefois, passait visiblement parmi nous, ne reprendrait-il pas, dans une sainte colère, le fouet vengeur de ce mercantilisme des choses saintes? Car ne n'est plus l'Église et les œuvres chrétiennes qui sont le mobile de certains organisateurs de pèlerinages. C'est leur intérêt personnel. Aussi n'est-il pas étonnant que sous le couvert de la piété, ces prétendues œuvres se multiplient avec la rapidité d'affaires toutes commerciales ! Ouvrez les journaux catholiques, entrez dans les parvis des églises. Que d'affiches, que de réclames pour ce seul lieu de pèlerinage !

Pourquoi, dans quelques grands centres, ne pas organiser un seul comité, une grande œuvre, appuyée par l'autorité des Évêques, où seront englobées, comme dans des sections différentes, toutes les

œuvres établies jusqu'ici et qui méritent l'approbation de l'autorité? Il y aurait là peut-être quelque sacrifice à faire pour l'un ou l'autre, une organisation en commun pour le bien général, mais n'ayons pas trop l'esprit de clocher; songeons à l'œuvre de la Sainte Vierge et du bon Dieu pour lesquels nous travaillons. Des avantages sérieux résulteraient par ailleurs de cette organisation : marchant avec unité et armés d'une bonne direction, ce serait supprimer tant de frais inutiles qui viennent du chaos de nos organisations, et ce serait débarrasser l'œuvre de tant de liens qui la rivent à la terre ! Les organisateurs verraient en outre la levée en masse de ceux qui, sous une même impulsion, dans un même centre, dans un même moment, vont prier la Vierge bénie. Ce sacrifice de petits intérêts serait impressionnant et bienfaisant aux yeux de l'impie. Les évêchés pourraient déléguer un prêtre pour constituer l'entente entre ces pèlerinages et régler les questions de détail.

Si les agences de voyage qui se déclarent catholiques le sont réellement, qu'elles remettent donc entièrement entre les mains de leurs chefs spirituels la direction si délicate de cette œuvre. Ce n'est pas le prêtre qui doit se mettre au service des agences ! Les vrais serviteurs de la Vierge doivent au contraire avoir à cœur de se mettre au service du prêtre ! Ce serait peut-être pour l'un ou l'autre un grand sacrifice pécunier, mais le sacrifice, se consommant pour le plus grand bien des pèlerins et en l'honneur de Marie, la distributrice des grâces ne se laissera pas vaincre en générosité et à la demande de sa divine Mère, Jésus remplira encore les urnes, comme autrefois il le fit aux noces de Cana.

Quant aux agents qui ne voient en la Grotte qu'un banal lieu de tourisme, laissons-les à leur œuvre sacrilège ! Sachons inspirer à nos pèlerins et à tous les chrétiens qui aiment la Vierge si bonne de Lourdes la volonté énergique de les faire périr de la mort de l'oubli. Ils disparaîtront ou reviendront à nous ! Par amour pour Marie, gardons Lourdes aux vrais chrétiens !

Et quand votre piété, pèlerin catholique, aura été satisfaite, quittez Lourdes à la pointe du jour, quittez-le pour ne pas encombrer la ville de l'atmosphère délétère du tourisme, alors que d'autres souffrent et prient. Laissez la Grotte dans le silence du recueillement et livrez passage aux perclus, aux cancéreux, aux tuberculeux, aux mourants, qui demandent à Marie de vivre un peu encore.

Un dernier vœu ! Daigne Notre Saint-Père le Pape accorder des faveurs et des indulgences insignes aux « pèlerins » de Lourdes, aux vrais pèlerins, à ceux-là seuls dignes de ce nom.

A Lourdes pour Lourdes ! Uniquement pour Lourdes !

A Lourdes pour Marie !

APPENDICE

QUELQUES RÉPONSES

REÇUES PAR

S. Ém. le Cardinal Archevêque de Malines, Primat de Belgique, à sa proposition aux Archevêques du Monde Catholique de célébrer liturgiquement, de concert avec les diocèses de Belgique,

La Médiation universelle de la Très Sainte Vierge.

En avril 1921 *S. Ém. le Cardinal D.-J. Mercier avait adressé la lettre suivante aux Archevêques du monde entier :*

Archevêché de Malines — Avril 1921.

Cher et Vénéré Seigneur,

En 1913 le clergé du diocèse de Malines d'abord, les Provinciaux de toutes les congrégations religieuses résidant en Belgique, ensuite; puis, la Faculté de théologie de l'Université catholique de Louvain et enfin, tout l'Épiscopat belge, adressèrent au Souverain Pontife une supplique à l'effet d'obtenir de Sa Sainteté la reconnaissance dogmatique de la Médiation universelle de la Sainte Vierge.

Dès le lendemain de la guerre, nous demandâmes à la Sacrée Congrégation des Rites de vouloir approuver une Messe propre et un Office propre de Marie Médiatrice et d'en soumettre le texte à Sa Sainteté.

Le texte nous est revenu à la date du 12 janvier 1921 avec la haute approbation du Saint-Père, qui, Lui-même, daigna revoir l'Office et la Messe et y apporter de Sa main auguste plusieurs améliorations. L'office et la Messe sont accordés à tous les diocèses de Belgique.

La fête est fixée au 31 mai, jour de la clôture du mois de Marie, veille du mois du Sacré-Cœur.

Avec une particulière affection, « peramanter », le Saint-Père approuve l'Office et ratifie le choix de la fête qu'Il daigne élever au rite double de seconde classe.

Il a bien voulu déclarer que l'Office et la Messe seront accordés à tous les Évêques qui en feront la demande à la Congrégation des Rites.

Déjà les Évêques d'Espagne, nous écrit le Cardinal Vico, Préfet de

la Congrégation des Rites, ont demandé et obtenu l'Office et la Messe de Marie Médiatrice de toutes les grâces.

Benoît XV a eu la délicate attention de nous faire savoir que Lui-même inscrit dans son calendrier privé, au 31 mai, la fête de Marie Médiatrice de toutes les grâces.

J'ai l'honneur de Vous envoyer, cher et vénéré Seigneur, en même temps que ces lignes, un exemplaire imprimé de l'Office et de la Messe; j'ose Vous inviter fraternellement, avec une humble et vive confiance, à vouloir solliciter pour Votre Église la faveur que Sa Sainteté s'est spontanément déclarée désireuse de Vous offrir.

J'ai la conviction intime, dont je m'enhardis à Vous faire part, que si nous pouvions obtenir par nos prières et par nos efforts communs la proclamation dogmatique de la Médiation universelle de Marie, notre Mère daignerait, en retour du joyau nouveau que nous aurions contribué à faire briller dans son diadème, obtenir à nos diocèses et à la société catholique des grâces de choix.

Les temps troublés que nous traversons ne doivent-ils pas nous inciter tous à mettre notre confiance spéciale dans la protection de Celle que le Christ mourant nous a donnée pour Mère, que l'histoire a appelée *Auxilium Christianorum*, et que Notre Saint-Père le Pape glorieusement régnant nous a appris à invoquer sous le vocable *Regina Pacis*, Reine de la Paix?

L'empressement de l'Épiscopat catholique à célébrer à la veille du mois du Sacré-Cœur, une fête spéciale en l'honneur de « la Vierge Marie, Médiatrice de toutes les grâces », hâtera, nous n'en pouvons douter, le jour où il plaira à notre Divin Sauveur de faire proclamer par son Vicaire l'universelle Médiation de sa Mère, notre Mère.

Agréez, cher et vénéré Seigneur, avec l'expression anticipée de ma profonde gratitude pour l'accueil que Votre Grandeur daignera faire à mon appel, l'assurance de ma vénération et de mon religieux dévouement.

D. J. Card. MERCIER,
Archevêque de Malines.

Son Éminence nous fait l'honneur de nous communiquer quelques-unes des réponses parvenues jusqu'ici. Un des traits saillants de cette importante documentation est son caractère international.

Des pays les plus divers les Archevêques ont répondu à l'appel du Primat de Belgique; de jour en jour le mouvement s'étend et gagne d'autres Églises.

Grâce à la puissante impulsion du pieux Cardinal de Malines, des Évêques de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation dirigent leurs suppliques au centre de la chrétienté, au Père commun de tous les fidèles; et d'un grand nombre d'Églises diverses, l'année prochaine déjà, en 1922, *monteront les prières et les louanges vers Marie Médiatrice universelle pour magnifier ce titre si glorieux pour Elle et attirer sur le monde ses célestes faveurs.*

La convergence de tant de pieux efforts mis en branle par le vénérable Archevêque de Malines constitue certes un des événements marquants, une manifestation grandiose dans l'histoire de la piété mariale contemporaine.

I. EUROPE

A. ITALIE ET SICILE

1. De S. Ém. le Cardinal Granito di Belmonte, Évêque d'Albani.

Rome, le 21 juillet 1921.

Éminence,

Au mois d'avril Votre Éminence eut la bonté de m'informer qu'aux démarches faites par l'Épiscopat belge à la Sacrée Congrégation des Rites pour voir approuver la Messe et l'Office propres de Marie Médiatrice, le Très Saint-Père avait fait un grand accueil, souhaitant que grand nombre d'Évêques eussent sollicité la même faveur.

Je tiens à informer Votre Éminence qu'en ces jours j'ai reçu le Rescrit qui accorde ce privilège aussi à mon Diocèse.

Pour ce qui regarde la reconnaissance dogmatique, je ne puis rien faire, parce que j'appartiens aux Rites et nous ne devons pas prendre part à ce qui plus tard pourrait nous être soumis.

Je prie Votre Éminence d'agréer l'hommage de mon profond respect.

De votre Éminence le très dévoué Serviteur,
† J. Card. Granito di Belmonte,
Évêque d'Albani.

2. De S. Ém. le Cardinal Nava di Bontife, Archevêque de Catane.

Arcivescovado di Catania 21 mai 1921.

Eminendissimo Reverendissimo Signor Cardinale,

Molto opportuna e conforme ai nostri filiali sentimenti verso la gran Madre de Dio e Madre nostra amatissima, è l'idea di una speciale consecrazione dell' ultimo giorno di Maggio a Leï, Mediatrice di tutte le grazie, con la recita dell' Ufficio e la celebrazione della Messa propria. Imperocchi quanto più incalzano le lotte contro la Fede tutto l'edificio della Chiesa, tanto più sentiamo il bisogno d'interporre il potente ainto della Regina delle vittorie.

Per la qualcosa aderisco ben volentieri alla nobilissima proposta dell' Em. V. Rev. di chiedere al S. Pontefice, anche per questa Archidiocesi, l'Indulto dell' Ufficio e Messa per detto giorno, e di preparare cosi la via per incastrare un altro splendido gioiello nella fulgida corona che la Chiesa, lungo i secoli passati, ha intessuto alla Augusta Regina del Cielo,

---

Archevêché de Catane 21 *mai* 1921.

Éminentissime Seigneur,

Consacrer le dernier jour de mai à Marie, Médiatrice de toutes grâces, toute-puissante Mère de Dieu et aussi notre Mère bien-aimée, réciter son Office et célébrer une messe propre est un projet très opportun et conforme d'ailleurs à nos sentiments filiaux. Car, à mesure que croît la lutte contre la Foi et la Sainte Église, nous sentons plus vivement le besoin de recourir à l'aide puissante de la Reine des Victoires. J'adhère donc volontiers au noble dessin de Votre Éminence de solliciter du Souverain Pontife pour mon archevêché l'Office et la Messe de ce jour, et ainsi de préparer le sertissage d'un nouveau bijou dans la brillante couronne que l'Église dans le cours des âges

mediante la proclamazione dogmatica della sua Mediazione Universale.

Colgo questo felice incontro per baciarche umilissimamente le mani, e mi e grato raffermarmi con profondo essequio Di V. Em. Mmo devmo servitor vero. † Giuseppe-Maria-Francica-Nava di Bontifé.

3. De S. Ém. le Cardinal-Archevêque de Palerme.

Arcivescovado di Palermo 14 mai 1921.

Eminenza Reverendissima,

Grazie ! Il pensiero dogmatico e liturgico è splendido. Per Mariam ad Jesum — Il 31 Maggio raccaglie tutte le preghiere, le suppliche dei devoti di Maria e per le sante mani della Madre consegna il tutto ai piedi di Gesú — che dall' alto della Croce ci ha detto — in Giovanni — « Ecce Mater tua » — e ci ha dato cosi il pegno e la promessa di un pieno esaudimento. Domani presentero al Reverendo Capitolo l'invito graditissimo dell' Eminenza Vestra Reverendissima, e spero posser chieder alla S. C. dei Riti l'estenzione dell' Officio e S. Messa per l'Arcivescovado di Palermo — « in honorem B. M. Mediatricis ».

Palermo è affezionatissimo alla Madonna tantoche non concedeva laureanche civilise non si giurava di diffenderne l'Immacolato Concezione « usque ad sanguinis effusionem » E il giiramento della città — stessa-oggi naturalmente modulato a ringraziamento per la definizione ottenuta, si compie ancora ogni anno in peompa — dall' Arcivescovo al 7 Dicembre, e dal Sindacco colla Giunta al 8 Die innanzi ad una celebre statua dell' Immacolata nella chiesa monumentale di S. Francesco.

Con gradite sensi e con affettuosi ossequii mi signo dell' Em. Redma devotissimo in Xo. Alexandro.

---

a tressée en l'honneur de l'Auguste Reine du Ciel : la définition dogmatique de Sa Médiation universelle.

Je saisis cette heureuse occasion pour vous baiser très humblement les mains, et pour me dire avec un profond respect de Votre Éminence....

† Giuseppe-Maria-Francica Nava di Bontife.

Archevêché de Palerme 14 *mai* 1921.

Éminence Révérendissime,

Bravo ! La pensée dogmatique et liturgique est splendide — Per Mariam ad Jesum. *Le 31 mai réunit toutes les prières et les supplications des dévots de Marie et par l'intermédiaire des saintes mains de la Mère, les dépose aux pieds de Jésus, qui nous a dit du haut de la Croix — en la personne de Jean : « Ecce Mater tua, » nous donnant ainsi le gage, la promesse d'être exaucés dans nos prières. Demain je présenterai l'invitation hautement agréée de Votre Éminence Révérendissime, au chapitre, et formule l'espoir d'être sous peu en mesure de demander à la Congrégation des Rites l'extension de l'Office et de la Messe à l'archidiocèse de Palerme « in honorem B. M. Mediatricis ».*

Palerme est très attaché à la Sainte Vierge, à tel point que l'on n'y accorde pas de lauriers, même civils, à moins qu'on ne s'engage par serment à défendre son Immaculée Conception « usque ad sanguinis effusionem ». Le serment de la Ville même, — changé naturellement aujourd'hui, en hymne de reconnaissance pour la définition obtenue — est renouvelé très solennellement chaque année encore par l'Archevêque le 7 décembre et par le Bourgmestre avec son Conseil le 8 décembre, devant une statue célèbre de l'Immaculée Conception dans l'Eglise monumentale de Saint-François.

Avec mes sentiments... etc. Alexandre.

4. De Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Fermo.

ARCIVESCOVADO DI FERMO 14 mai 1921.

Eminenza Reverendissima,

Con l'animo profondamente commosso, letta la Vssme di V. Em. e meditata la stupenda ufficiatura « in festo B. Mariae Virginis omnium gratiarum Mediatricis » ringrazio con tutta l'effusione del mio povero cuore l'Em. V. della cortesissima e graditissima participazione.

L' Em. V., e davanti a Dio e davanti agli nomini ha conquistata, specialmente in quest' ultimi tempi, gran numero di meriti : ai moltissimi à preclarissimi, l'Em. V. oggi aggiunge, quest atto, non certo agl' altri inferiore di farsi iniziatore della providenziata devozione alla molto buona Madre celeste Mediatrice di grazie. Iddio ve La remuneri come ben si merita.

Io, sebbene sia ma gran piccola cora, vi aderisco con tutta l'anima, ed inoltre, sensi altro la domando alla S. Cong. dei Riti perche sia concesso anche alla mia Diocesi, il privilegio amatissimo di poterni unire ai amici Veneratissimi Confratelli di coeesto glorioso regno ed all' Em. V. nel glorificare ed invocare M. S. Mediatrice di grazie. — Oh ! venga, venga presto il giorno in cui possiamo veder brillar nella corona della nostra Madre l'altra fulgidissima gemma della proclamazione dogmatica della sua Mediazione Universale. Chino al bacio della S. Porpore, con umile profondo ossequio, mi professo di V. Em. Revrrmo.

† CARLO.

ARCHEVÊCHÉ DE FERMO 14 *mai* 1921.

Éminence Révérendissime,

C'est avec une émotion profonde que j'ai lu la lettre de votre Éminence Révérendissime et que j'ai médité le remarquable office « in festo B. Mariae Virginis omnium gratiarum mediatricis ». Aussi est-ce avec toute l'effusion de mon pauvre cœur que je remercie Votre Éminence de sa courtoise et gracieuse communication.

Votre Éminence, en ces derniers temps surtout, a su amasser aux yeux de Dieu et des hommes, de grands mérites. Mais par cette initiative, Votre Éminence en ajoute d'autres qui ne le cèdent à aucun de ceux-là, en se faisant le promoteur de la dévotion providentielle à notre bonne Mère du Ciel « médiatrice des grâces ». Que le bon Dieu vous en récompense comme vous le méritez!

Quant à moi — c'est bien peu de chose — j'adhère de toute mon âme à votre proposition. Sans tarder, j'adresse ma demande à la S. C. des Rites pour que mon archidiocèse jouisse aussi du précieux privilège et qu'ainsi je puisse m'unir aux vénérés Confrères de votre glorieuse Patrie et à votre Éminence dans l'invocation et la glorification de Marie Médiatrice des grâces.

Oh! qu'il vienne, qu'il vienne bien vite ce jour, où nous pourrons voir briller d'un vif éclat dans la couronne de notre Mère, cette nouvelle pierre précieuse : la définition dogmatique de sa Médiation universelle. Incliné pour baiser la Sainte Pourpre, je reste....

† CARLO.

5. De Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Tarenti.

ARCIVESCOVADO DI TARANTO 15 mai 1921.

Eminenza Reverendissima,

Ringrazio V. E. con tutta l'effusione dell' animo mio della graditissima proposta, che si è degnato farmi, di chiedere civé anche per questa Archidiocesi l'Officio e la Messa propria di Maria Mediatrice di tutte le Grazie; e l'assicuro che non perdero tempo per presentare la relativa domanda alla S. C. dei Riti.

Intanto con la dovuta venerazione Le baciola S. Porpora di V. Em. Ill^ma^ e Rev^ma^.

† ORAZIO MAZZELLA,
Arciv. di Taranto.

6, De Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Lanciano.

ARCIVESCOVADO DI LANCIANO 17 mai 1921.

Eminenza Reverendissima,

Doverosamente ringrazio V. Em. dell' onore fattomi e con l'invio di una copia dell' Ufficio divino approvato dalla S^te^ Sede in onore della Vergine SS^ma^ sotto il titolo « Mediatrice di tutte le grazie » e con la richiesta del mio voto circa la proclamazione dommatica che si desidera provocare dall' Augusto Pontefice felicemente regnante.

Faro del mio meglio, dopo udito il parere dei R^mi^ Capitoli delle mie due Cattedrali per adottare in queste diocesi la recita dell' Ufficio in parola, e spero di ottenere dalla S. C. dei Riti la grazia di far iscrire nel Calendario diocesano la festività come sopra. Inchiniato al bacio della S. Porpora ho l'onore di professarmi di V. Em. devoto servitore.

† NICOLA PICCIRILLI. *Arcivesc*,

ARCHEVÊCHÉ DE TARENTE 15 *mai* 1921.

Éminence Révérendissime,

Je remercie Votre Éminence avec toute l'effusion de mon âme de la proposition si agréable qu'Elle daigne me faire, à savoir, d'obtenir pour mon Archevêché, l'Office et la Messe propres de Marie Médiatrice de toutes grâces. Je puis Lui assurer que sans tarder j'adresserai ma demande à la S. C. des Rites. C'est avec la plus profonde vénération que je baise la sainte Pourpre de Votre Éminence Illustrissime et Révérendissime.

† ORAZIO MAZZELLA, *Archev. de Tarente.*

ARCHEVÊCHÉ DE SANCIANO 17 *mai* 1921.

Éminence Révérendissime,

Je remercie vivement Votre Éminence de l'honneur qu'elle me fait, en me communiquant un exemplaire de l'Office, approuvé par le Saint-Siège, en l'honneur de la très Sainte Vierge, sous le titre de « Médiatrice de toutes les grâces », et en sollicitant mon suffrage pour obtenir du Pontife, heureusement régnant, la définition du dogme qui lui tient tant à cœur.

Je ferai tout ce qui est en moi, après avoir pris l'avis des Révérends Chapitres de mes deux Églises cathédrales, pour faire adopter dans mes diocèses la récitation de l'Office en question. J'espère obtenir de la S. C. des Rites la grâce de pouvoir insérer dans le calendrier du diocèse la fête susdite.

Incliné pour le baiser de la S. Pourpre, j'ai l'honneur etc.

† NICALA PICCIRILLI,
Archevêque de Lanciano et d'Ortova.

7. De Sa Grandeur l'Archevêque de Trani.

ARCIVESCOVADO DI TRANI Trani 30-5-1921.

Eminentissime Dne,

Accepi debita cum veneratione Litteras Em. V. et libenter exquisito voto hujus Metropolitani Capituli Tranen instantiam feci S. R. C. Congñi, ut dignaretur pro meis Archidiœcesibus ac Dioecesi Vigilien festum cum officio ac Missa propria concedere celebrandum sub ritu duplici 2ae classis die 31 maii cujusque anni in honorem Beatae Mariae Viriginis omnium gratiarum Mediatricis prout jam concessum est pro Archidioecesibus et Dioecesibus Belgii.

Faveat Em. V. accepta habere obsequia et vota humillimi subscripti, qui deoscubatur S. Purpuram ac se et suos commendat piis precibus ipsius Em. V.

† JOSEPH Ma LEO,
Archiepiscopus Tranen.
Nazaren ac Borolen. Adm. perp. Vigileen.

B. PORTUGAL [1]

1. De S. Ém. le Cardinal Mendes Bello, Patriarche de Lisbonne.

PATRIARCAT DE LISBONNE 17 mai 1921.

Éminence,

J'ai eu la consolation et l'honneur de recevoir la lettre de Votre Éminence du mois d'avril de cette même année.

Je me hâte de répondre à Votre Éminence que je vais solliciter tout de suite, pour ce Patriarcat et pour tous les diocèses du Portugal, une grâce si insigne, convaincu comme l'est Votre Éminence que cette supplique contribuera à hâter le jour, si désiré, de la proclamation dogmatique de la Médiation Universelle de la Sainte Vierge, et certain aussi que ce nouveau joyau, placé par les évêques du monde entier sur le diadème de Marie Immaculée, fera descendre sur nos églises les bienfaits

---

ARCHEVÊCHÉ DE TRANI 30 *mai* 1921.

Éminentissime Seigneur,

J'ai reçu avec vénération le pli de Votre Éminence et conformément aux vœux du chapitre métropolitain de Trani, j'ai fait des instances auprès de la S. C. des Rites pour qu'elle daigne accorder à mes archidiocésains et au diocèse de Vigilien, la fête avec l'Office te la Messe, à célébrer le 31 mai, dans le rite d'un double de 2e classe, de la Bienheureuse Vierge Marie, Médiatrice de toutes grâces, suivant les concessions qui furent faites à l'Archidiocèse et aux diocèses de Belgique.

Daigne Votre Éminence agréer les hommages du soussigné, qui baise pieusement la Sainte Pourpre et se recommande avec les siens à vos prières.

Joseph Ma LEO,
Archevêque de Trani.

1. Les cardinaux et archevêques d'Espagne ont déjà demandé sur l'initiative de S. Em. le Cardinal MERCIER, et ont obtenu la célébration liturgique de Marie-Médiatrice de toutes grâces.

célestes dont elles ont besoin, surtout à l'époque si agitée que nous traversons.

Daignez recevoir, Éminence, mes remerciements et mes respectueuses et affectueuses salutations, et croyez-moi...

† A. Card. Mendez Bello,
Patriarcha Olysiponensis.

2. De Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Evora.

Evora, le 6 août 1921.

Éminence,

Il était trop tard, quand j'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre de mai dernier, pour demander encore au Saint-Siège la concession de la fête de « Marie Médiatrice » pour mon diocèse. Mais si cette année cela n'a pas été possible, je veux bien espérer que l'année prochaine, nous aussi, nous aurons en Portugal cette belle fête.

Je suis heureux de savoir qu'elle a déjà été accordée pour la Belgique et je félicite Votre Éminence de la part qu'elle a eue dans cette entreprise de laquelle résultera, je l'espère, un accroissement consolant de dévotion des fidèles envers l'auguste Mère de Dieu.

Moi aussi, je souhaite de tout mon cœur, que le titre de « Médiatrice de toutes les grâces » soit enfin décerné authentiquement par le Vicaire du Christ à la Sainte Vierge, et je croirai un honneur pour moi de m'associer à ceux qui demandent au Saint-Père cette définition dogmatique.

J'ose vous demander de me donner une place dans vos prières et vous prie d'agréer l'expression de mes hommages très respectueux et très dévoués.

† Emmanuel,
Archevêque d'Evora.

C. FRANCE ET MONACO

1. De S. Ém. le Cardinal Maurin, Archevêque de Lyon.

Archevêché de Lyon 16 mai 1921.

Éminentissime Seigneur,

La lettre par laquelle Votre Éminence Révssme a bien voulu m'informer que la Messe et l'Office de Marie Médiatrice ont été accordés à tous les diocèses de Belgique, m'est arrivée trop tard pour que j'espère l'obtenir cette année. Dès mon retour de la tournée de Confirmation je ne manquerai pas d'en faire la demande au Saint-Siège. Les catholiques Lyonnais auxquels le culte de la Sainte Vierge Marie est si cher, seront particulièrement heureux du nouveau fleuron ajouté sur l'initiative de Votre Éminence au diadème de leur Mère du Ciel.

Veuillez agréer, Éminence....

† L. F. Card. Maurin,
Arch. de Lyon.

2. De S. Ém. le Cardinal Dubourg, Archevêque de Rennes.

Archevêché de Rennes 12 mai 1921.

Éminentissime Seigneur,

Je suis heureux de votre noble initiative et plus heureux encore qu'elle ait trouvé un complet succès auprès de S. S. Benoît XV. Nous nous empresserons d'écrire à la Congrégation des Rites et nous célébrerons avec bonheur et enthousiasme la fête de Marie Médiatrice Universelle.

Daignez agréer, Éminentissime Seigneur, l'hommage de mon plus respectueux dévouement.

† A. Card. Dubourg,
Arch. de Rennes.

3. De Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Cambrai.

Archevêché de Cambrai 12 mai 1921.

Éminence vénérée,

Il y a déjà quelque temps que ma supplique est partie pour Rome demandant pour mon Diocèse la concession de l'Office de Marie Médiatrice. Je suis bien heureux de me rencontrer avec votre haute piété sur cet objet.

Je vous prie, Éminence vénérée, d'agréer l'hommage de mon religieux respect en J.-Ch. N. S.

† Jean Chollet,
Archevêque de Cambrai.

4. De Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Aix.

Archevêché d'Aix 15 mai 1921.

Éminentissime et vénéré Seigneur,

Je remercie profondément Votre Éminence de m'envoyer le nouvel office « In festo Beatae Mariae Virginis omnium gratiarum Mediatricis » et de bien vouloir me faire connaître que le Saint-Père a déclaré que l'Office et la Messe seront accordés à tous les évêques qui en feront la demande à la Congrégation des Rites.

Je vais m'empresser de solliciter cette faveur pour l'Archidiocèse d'Aix.

Il y a longtemps que ma conviction est faite sur la douce et consolante vérité qu'avec vous nous souhaitons tant voir reconnaître comme dogme.

Ce sera la gloire de Votre Éminence, de l'Épiscopat Belge et de vos Congrégations religieuses ainsi que de la faculté théologique de Louvain d'avoir les premiers demandé officiellement cette reconnaissance.

Puisse-t-elle être faite solennellement bientôt pour la gloire de la Sainte Vierge et la Consolation des âmes.

Daigne Votre Éminence...

† Maurice,
Archevêque d'Aix.

5. De Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Toulouse.

Archevêché de Toulouse 28 mai 1921.

Éminence,

La communication que vous avez bien voulu m'adresser au sujet de la fête et de l'Office de *Marie Médiatrice* m'a profondément édifié. J'en ai fait part à mon Chapitre, qui l'a accueillie dans les sentiments d'une piété profonde et d'une vive gratitude et a donné sans retard un avis favorable à l'introduction dans le propre du diocèse de Toulouse de l'Office de la B. V. M. Médiatrice de toutes les grâces. Cette fête sera célébrée le 31 mai, et le lendemain, 1 juin, on célèbrera la fête de Saint-Sylve, évêque de Toulouse, qui sera ainsi renvoyée d'un jour.

Daignez agréer, Éminence, avec l'hommage de ma vive gratitude...

† Augustus,
Archevêque de Toulouse.

6. De Sa Grandeur Mgr l'Archevêché de Bourges.

Archevêché de Bourges 19 mai 1921.

Éminentissime Seigneur,

En tournée pastorale, Sa Grandeur notre très digne Archevêque me prie de répondre à Votre lettre du mois dernier.

Sa Grandeur vous est très profondément reconnaissante d'avoir bien voulu, sans tarder, lui communiquer cette grande faveur.

Non seulement Sa Grandeur en a éprouvé une véritable joie, mais de tout cœur donne son adhésion au projet de Votre Éminence, partageant Votre espoir en la bonté si miséricordieuse de la Vierge Marie, qui certes, en retour de ce nouveau fleuron ajouté à son diadème, ne manquera pas de nous obtenir à nous tous, et à la Sainte Église, des grâces aussi abondantes que précieuses.

Daignez agréer, Éminentissime Seigneur...

Lecour, *Vic. Gén.*

7. De Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Auch.

Archevêché d'Auch 21 mai 1921.

Éminence,

J'ai reçu avec grande reconnaissance la pieuse communication que vous avez daigné me faire.

Mon assentiment est tout acquis à cette fête nouvelle qui a, dans les temps actuels, une expression significative.

Daignez agréer, Éminence....

† J. F. Ricard,
Archevêque d'Auch.

8. De Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Albi.

Archevêché d'Albi 27 mai 1921.

Éminence,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre et de l'Office « de Marie Médiatrice Universelle » que Sa Sainteté a concédé à la Belgique.

Je suis bien heureux de cette faveur accordée à votre glorieuse nation, et, par elle, à l'Église catholique, puisque le Souverain Pontife a daigné promettre d'étendre ce bienfait à tous les diocèses.

Je saisis avec joie cette occasion de présenter à Votre Éminence...

† Pierre Célestin,
Archevêque d'Albi.

9. De Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Monaco.

Monaco, le 12 juin 1921.

Éminence,

Je suis heureux de porter à la connaissance de Votre Éminence, qu'après avoir lu, dans le journal *La Croix*, la très belle lettre que vous adressez aux évêques de France, pour les inviter à demander à Rome l'introduction dans leurs diocèses de la fête de Marie Médiatrice, je me suis empressé de me conformer à votre si louable désir.

L'an prochain, Monaco, en union avec la chère Belgique, célébrera donc la Très Sainte Vierge sous ce grand vocable, si théologique, le 31 mai.

Je profite de cette heureuse circonstance pour offrir à votre Éminence l'hommage de mon plus profond respect et de toute mon admiration.

† Georg. Bruley des Varannes,
Evêque de Monaco.

D. ANGLETERRE ET IRLANDE

1. De S. Ém. le Cardinal Bourne, Archevêque de Westminster.

Westminster 16th May 1921.

My dear Lord Cardinal,

I am most grateful to you for your kindness in letting me know about the Mass in honour of Our Lady « Omnium gratiarum Mediatrix ».

It is to late to endeavour to keep it this year, but I hope to ask permission for it in time for next year.

Archevêché de Westminster 16 *mai* 1921.

Éminence,

Je vous suis très reconnaissant pour votre bonté de m'avoir fait connaître la Messe en honneur de Notre-Dame « Omnium gratiarum Mediatrix ».

Il est trop tard pour penser à l'employer cette année, mais j'espère bien en demander la permission à temps pour l'année prochaine.

May I thank Your Eminence again most sincerely for your kind telegram on the occasion of my Jubilee.

Believe me, my dear Lord Cardinal,

Your always affectionated in J.-Ch.

† Card. Bourne,
Abp. of Westminster.

2. De Sa Grandeur l'Archevêque de Tuam.

Tuam 14 May 1921.

My dear Lord Cardinal,

I thank Your Eminence for letter regarding the new feast of Our Lady. We shall be delighted to fall into with Your Eminence and the Belgian Bishops in keeping this new feast on 31st May. The Irish Bishops are due to meet 22 June and I have hope that all will join in petitioneer for this new and inspiring feast.

I remain, very dear Lord Cardinal, Your Eminence's devoted servant.

† Thomas Gilmartin,
Archbishop of Tuam.

E. AUTRICHE

De Sa Grandeur l'Archevêque de Salzbourg.

Archidioecesis Salzburgensis 24 Maii 1921.

Eminentissime Domine,

Aestimatissimas litteras, quas Eminentia Tua dº Aprilis h. a. ad me dirigere dignata est, accepi et adjectum erat exemplar pro Officio et Missa de « Festo B. M. V. omnium gratiarum Mediatricis ».

Ex corde gaudeo de hac veneratione et amore erga Matrem nostram

---

Laissez-moi de nouveau remercier très sincèrement Votre Éminence de votre bienveillant télégramme à l'occasion de mon Jubilé.

Croyez moi, Éminence, votre toujours dévoué en J.-C.

† Card. Bourne,
Archevêque de Westminster.

Archevêché de Tuam. 14 *mai* 1921.

Éminence,

Je remercie Votre Éminence pour la lettre concernant la nouvelle fête de la Sainte Vierge. Nous serons enchantés de nous associer à Votre Éminence et aux Évêques de la Belgique dans la célébration de cette nouvelle fête le 31 mai. Les Évêques irlandais doivent se réunir le 22 juin et j'espère que tous s'accorderont à solliciter cette nouvelle fête, pleine de dévotion.

Je demeure, de Votre Éminence... † Thomas Gilmartin,
Archevêque de Tuam

Archidiocèse de Salzbourg 24 *mai* 1921.

Éminentissime Seigneur,

J'ai reçu les très estimées lettres, accompagnées de l'Office et de la Messe de la fête de la bienheureuse Vierge Marie, Médiatrice de toutes grâces, que votre Éminence a daigné m'envoyer.

Je me réjouis de ce témoignage de vénération et d'affection envers notre Mère, canal

canalem gratiarum et Officium de hoc festo est optime compositum. Meum esse duco, hanc gravissimam rem ad Capitulum et clerum meum deferre et vota exquirere.

Interim rogo, ut Eminentia Vestra accipiat, meas summas gratias et profundae venerationis meae expressionem et me profiteor

Eminentiae Vestrae

addictissimum et devotissimum confratrem in Christo

† Ignatium Rieder,
Archiepiscop.

F. HONGRIE

De Sa Grandeur l'Archevêque de Kalocsa.

Monseigneur,

J'accuse à Votre Éminence la réception de votre lettre et je vous remercie cordialement de vos prévenances avec lesquelles Vous appelez mon attention sur l'Office propre et la Messe propre de Marie Médiatrice nouvellement accordés par la Sacrée Congrégation des Rites et approuvés par le Souverain Pontife pour la Belgique.

Le fait, que c'était juste la Belgique qui a demandé cet office et cette Messe et que c'est la Belgique qui supplie la reconnaissance dogmatique de la Médiation universelle de la Sainte Vierge, nous est une nouvelle preuve de la vie active des Catholiques belges. Nous avons eu l'occasion d'admirer la foi vive des pèlerins belges à Lourdes et à Rome, de même nous n'ignorons pas l'activité de l'université catholique à Louvain et son influence sur la vie catholique en Belgique et hors d'elle.

Cette nouvelle action et démarche près du Saint-Siège, dont votre Éminence fait mention dans Sa lettre, nous montre que la foi des catholiques belges est encore vive et agissante. De tout mon cœur je réponds à l'appel de Votre Éminence à solliciter pour mon archevêché aussi, l'office et la messe de Marie Médiatrice de toutes les grâces. Je le fais d'autant plutôt, que mon diocèse va bientôt être déchiré et en plus grande partie sera soumis au gouvernement schismatique de la Yougoslavie.

Votre Éminence certainement n'ignore pas, quelles démarches le gouvernement Yougoslave a déjà pris contre les écoles et contre les prêtres catholiques dans les pays, qui par la paix sont attribués à la Yougoslavie. Je crois que je ne me trompe pas, si je dis que ces démarches ne signifient que le commencement des tribulations et persécutions ultérieures. Le cœur me saigne à ce spectacle et à ces pensées. Avec un autant plus grand empressement je me saisis de l'occasion de donner à mes chers diocésains, dans la Mère du Sauveur sous le nouveau titre : Marie Médiatrice de

---

des grâces divines ; l'office de cette fête est parfaitement bien composé. Mon intention est d'en référer au chapitre sur cette très grave question et de demander son avis.

Dans l'entretemps, je prie Votre Éminence d'agréer les plus vifs remercîments et l'expression de la profonde vénération avec laquelle je suis, de votre Éminence, le confrère très respectueux et très dévoué en N. S. Ignace Rieder,
Archevêque de Salzbourg.

toutes les grâces, une bonne et puissante protectrice. Ce sera, pour ainsi dire, mon don d'adieu à mes chers diocésains, qui par la permission de l'inscrutable Providence, seront séparés de l'archevêché et de leur Pasteur, à qui ils ont été soumis dès les temps de saint Étienne, premier roi catholique de la Hongrie, qui a lui-même fondé cet archevêché. En même temps ce sera aussi le gage d'une protection spéciale de la Très Sainte Vierge dans les tribulations et persécutions qui les attendent encore.

Comme le Christ mourant a donné à nous tous Marie pour Mère, moi je la donne à mes chers feus diocésains pour Mère et protectrice spéciale sous le nouveau titre « Marie Médiatrice de toutes les grâces ».

Je prie aussi le bon Dieu qu'Il daigne hâter le jour où Il lui plaira de faire proclamer par son Vicaire « l'universelle Médiation de sa Mère, Notre Mère ».

Agréez, Monseigneur, avec l'expression de ma profonde gratitude pour votre appel, l'assurance de mon plus profond respect et de mon religieux dévouement, avec laquelle je suis, de Votre Éminence,

le très humble et très obéissant Serviteur

† Léopold A. Varady,

Kalocsa, le 4 juin 1921. *Archevêque de Kalocsa.*

G. SERBIE

De Sa Grandeur l'Archevêque d'Antivari, Primat de Serbie.

Archevêché d'Antivari 21 juin 1921.

Éminence,

C'est avec le plus religieux respect que j'ai pris connaissance de l'admirable lettre de Votre Éminence, du mois d'avril dernier. J'ai été tout à fait touché du grand zèle de Votre Éminence pour la gloire de notre Mère céleste. Que Votre Éminence daigne pardonner le retard à répondre puisque j'ai été absent.

L'heureuse pensée de Votre Éminence de faire approuver un Office et une Messe propres de Marie Médiatrice, pour le 31 mai, clôture du mois de Marie, trouvera, j'en suis sûr, l'adhésion complète de tout le monde catholique et hâtera nos efforts communs de faire proclamer comme dogme, la Médiation Universelle de Marie.

Je remercie bien du cœur Votre Éminence d'avoir daigné me faire cette participation. C'est aujourd'hui même que j'envoie une supplique à la S. C. des Rites pour obtenir ce privilège si précieux.

Veuillez agréer, Éminence....

† Nicolas

Archevêque, Primat de Serbie.

H. ILES IONIENNES

De Sa Grandeur l'Archevêque de Corfou.

ARCHEVÊCHÉ DE CORFOU 26 mai 1921.

Éminentissime Seigneur,

J'ai reçu avec plaisir la lettre que Votre Éminence daigne m'adresser au sujet de la fête de la Sainte Vierge *Médiatrice de toutes les grâces*. Bien cordialement j'adhère aux vœux de Votre Éminence et de l'Église de Belgique, et j'espère que l'humanité entière pourra bientôt ressentir les effets de la médiation de notre Mère céleste. Je me propose d'ailleurs de demander prochainement pour mon diocèse la concession de cette fête.

En remerciant Votre Éminence de cet envoi, je prends l'occasion de la remercier aussi du volume : *La Vie Intérieure*, dont Elle a voulu tout récemment me faire présent et que je lis avec une vive satisfaction.

Veuillez, Éminentissime Seigneur, agréer avec ma reconnaissance, l'expression de la profonde vénération...

† Léonard BRINDISI,
Archevêque.

II. AFRIQUE

ALGÉRIE

De S. Ém. le Cardinal O'Connell, Archevêque d'Alger.

ARCHEVÊCHÉ D'ALGER 18 mai 1921.

Éminentissime Seigneur,

Avec un grand bonheur j'ai reçu et lu, plusieurs fois, la belle lettre que votre Éminence m'a fait l'honneur de m'adresser sur la Médiation Universelle de la Sainte Vierge.

De tout cœur je m'unirai à Votre Éminence et à l'Épiscopat Belge pour obtenir de Sa Sainteté la reconnaissance dogmatique de ce titre, et, en attendant, je vais m'empresser de demander, pour mon diocèse, l'office de la Messe de Marie Médiatrice de toutes les grâces : de Maria nunquam satis.

De notre Afrique, où nous retrouvons tant de vestiges de la piété des premiers siècles envers notre Bonne Mère du Ciel, j'ose vous prier, Éminence, de vouloir bien agréer...

† AUGUSTIN,
Archevêque d'Alger.

III. AMÉRIQUE

A. ÉTATS-UNIS

1. De S. Ém. le Cardinal O'Connell, Archevêque de Boston.

May 23th 1921.

Your Eminence,

I have received your communication of recent date and I am pleased to say that I feel sure that at the next meeting of the American Hierarchy the Bishops of America will be happy to agree to ask Our Sovereign Pontiff for the privilege of the Office and Mass of the Blessed Virgin Mary, Intercessor of all graces.

Our Blessed Lady of the Immaculate Conception is the Patroness of America, and we are always glad to pay her whatever honor and homage we can.

Earnestly hoping that Your Eminence is enjoying good health I am,

Very sincerely Yours,
W. Card. O' Connell,
Archbp Boston.

2. De S. Ém. le Cardinal Doughesty, Archevêque de Philadelphie.

May 30th 1921.

Your Eminence,

I received with the greatest pleasure your most welcome letter in which Your Eminence communicates to me the happy news of the approval by the Sacred Congregation of Rites and our Holy Father of the Mass and Office in honour of the Blessed Virgin under the loving title of « Omnium gratiarum Mediatrix ».

Archevêché de Boston 23 *mai* 1921.

Éminence,

J'ai reçu tout dernièrement votre missive, et je suis heureux de pouvoir vous dire que j'ai la certitude qu'à la prochaine réunion de la hiérarchie des évêques américains, tous seront heureux de solliciter avec empressement du Souverain Pontife le privilège de l'Office et de la Messe de la bienheureuse Vierge Marie, Médiatrice de toutes les grâces.

Notre-Dame de l'Immaculée Conception est la patronne de l'Amérique, et nous sommes toujours heureux de lui donner de nouveaux témoignages d'honneur et de vénération.

Espérant que vraiment votre Éminence se porte bien, je demeure...

Très sincèrement à Vous
W. Card. O' Connell,
Archevêque de Boston.

Archevêché de Philadelphie 30 *mai* 1921.

Éminence,

La réception de votre lettre m'a procuré un grand plaisir. J'ai accueilli avec joie la nouvelle que Votre Éminence me communique de l'approbation par la Sacrée Congrégation des Rites et par notre Saint-Père, de la Messe et de l'Office en l'honneur de la Sainte Vierge, sous l'aimable titre : « Omnium gratiarum Mediatrix. »

I wish to heartily congratulate Your Eminence and Your beloved Belgian Clergy on being so singularly favoured by the Holy See, and rejoice with you on the admirable success hitherto attained in fostering and propagating that tender piety and veneration towards our Merciful Mother, and that staunch confidence in her powerful intercession, as all recognise and admire in You.

Permit me to thank you for the copy of the new Mass and Office which you kindly favoured me with, and to assure you that, when the opportunity offers itself, I shall endeavour to give your gracious request all the serious and favorable attention that it justly deserves.

Ardently praying that Our Holy Mother of Divine Grace continue to lavish upon you and your beloved children her most treasured gifts, and sincerely reciprocating your cordial expressions of highest esteem.

I have the honour to remain
Very devotedly Yours
† D. Card. DOUGHESTY,
Archbishop of Philadelphia.

B. CANADA

De Sa Grandeur l'Archevêque de Regina.

ARCHEVÊCHÉ DE REGINA (Canada) 5 juin 1921.

Éminence,

Vous êtes bien bon de penser ainsi à moi qui suis si loin. Regina est presqu'aussi loin de Québec, ma ville natale, que Québec l'est de Malines.

Permettez-moi de vous offrir mes humbles mais sincères félicitations sur l'heureuse idée que Vous avez eue de solliciter de Rome une telle fête. Je vais demander la faveur de la faire célébrer dans mon pauvre mais immense diocèse.

Vous voudrez bien prier et faire prier pour moi. J'ai tant à faire ici et j'ai si grand besoin du secours d'en haut !

Daignez agréer, Éminence, l'assurance de mon très respectueux attachement.

† O. E. MATHIEU,
Archevêque de Regina.

Je tiens à féliciter du fond du cœur Votre Éminence ainsi que Votre bien-aimé Clergé de Belgique de ce que vous avez été si singulièrement favorisés par le Saint-Siège, et je me réjouis avec vous du succès merveilleux que vous avez obtenu jusqu'ici dans la promotion et propagation d'une tendre piété et vénération pour notre Mère Miséricordieuse, et d'une solide confiance dans sa puissante intercession : qualités que tous vous reconnaissent avec admiration.

Permettez-moi de vous remercier pour la copie du nouvel Office et Messe que vous m'avez envoyée avec bienveillance ; je vous assure qu'à l'occasion, je ferai tout le possible pour donner à votre dévote demande toute la sérieuse et favorable suite qu'elle mérite.

Je prie ardemment notre Sainte Mère de la grâce divine de continuer à vous combler, vous et vos enfants bien-aimés, de ses dons les plus précieux ; je vous restitue l'expression cordiale de ma plus haute estime, tout en demeurant

Votre dévoué serviteur,
† D. Card. DOUGHESTY,
Archevêque de Philadelphie.

C. MEXIQUE

1. De Sa Grandeur l'Archevêque de Guadalajara.

ARZOBISPADO DE GUADALAJARA (Mexico) 11 juin 1921.

Emo Señor Cardenal,

Motivo de muy dulce satisfacción fueron para mi las respetables letras de V. Em. per las que me invita a pedir de la Santa Sede, el Oficio con Misa propria en honor de la Sma Virgen, Mediadora de todas las gracias. Me bastaria la honrosa indicación de V. Em., para hacerlo, sino me movieran además el singular amor que profeso à la Madre de Dios y Madre nuestra, la Virgen Immaculada, y la convicción que tengo de que Ella, según el sentir de S. Bernardo,es el conducto por el cual Dios nos dispensa todos sus favores. Y como V. Em. con mucho acierto indica, nunca quizá hemos tenido major necesidad de volver nuestras miradas a la Augusta Madre, que en estos tiempos bien calamitosos para la S. Iglesia; y de all' mi regocijo al ver con que oportunidad V. Em. nos señala el remedio y el Iris celestial que tendremos en la Virgen Sma, en su advocacción de Mediadora de todas la gracias, si acudimos a Ella honrándola con un nuevo timbre de gloria y alabanza.

Por lo expuesto verá V. Em. el entusiasmo con que he acogido su honrosa invitación y la haré efectiva en unión de los Ilmos Sufragáneos de esta Metropoli, a quienes ya escribo sobre el particular. Por carta del Ilmo y Revmo Sr. Arzobispo de Méjico, sé que igual invitación han recibido los Ilmos Obispos de toda esta Nación, y espero que, de comun acuerdo, todos pediremos a la S. Sede nos conceda la gracia que ha concedido ya a Belgica.

ARCHEVÊCHÉ DE GUADALAJARA (MEXIQUE) 11 *juin* 1921.

Éminentissime Seigneur Cardinal,

La lettre de votre Éminence m'invitant à solliciter du Saint-Siège l'Office et la Messe propres en l'honneur de la Très Sainte Vierge, Médiatrice de toutes les grâces, me procura une bien douce satisfaction. La direction précieuse de votre Éminence me déciderait déjà à le faire, si je n'y étais poussé encore par mon profond amour de la Mère de Dieu et la nôtre, la Vierge Immaculée. Je partage d'ailleurs la conviction de saint Bernard, d'après laquelle Marie est le canal par lequel Dieu nous dispense toutes grâces. Et comme Votre Éminence le dit avec tant de justesse, jamais peut-être nous n'avons eu plus grand besoin de diriger nos regards vers l'auguste Mère, qu'en ces temps si calamiteux pour la Sainte Église. Voilà pourquoi je me réjouis de voir avec quel à propos Votre Éminence nous signale le remède et le céleste Messager de la Paix que nous aurons en la Très Sainte Vierge, grâce à son intercession en qualité de Médiatrice de toutes les grâces, si nous nous adressons à Elle en l'honorant d'un nouveau titre de gloire et de louange.

Par ce qui précède, Votre Éminence verra l'enthousiasme avec lequel j'ai accueilli son invitation, si flatteuse pour moi; invitation à laquelle je répondrai de concert avec les Illustrissimes Suffragants de cette Métropole, à qui je m'empresse d'écrire à ce sujet. Par lettre de l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur l'Archévêque de Mexico, je tiens que pareille invitation a été adressée à tous les Illustrissimes Évêques de la nation. Je formule le vœu, que d'un commun accord, nous demandions tous au Saint-Siège de nous concéder la grâce déjà concédée à la Belgique.

Plein de respect, d'affection et de vénération je me redis

Votre tout attaché serviteur in X°, et baise la Sainte Pourpre de Votre Éminence,

† FRANÇOIS OROZCO Y JIMÉNEZ,

Con todo respecto, cariño y veneración, me repito su afmo. S. S. en X^to Q. B. L. S. P. de V. Em. † Franciscus Orozco y Jiménez.

2. De Sa Grandeur l'Archevêque de Puebla.

Puebla, 22 juin 1921.

Éminence,

Le 31 mai dernier je reçus la lettre de Votre Éminence par laquelle vous m'invitiez à demander au Saint-Siège la Messe et l'Office de la Sainte Vierge Marie sous la belle invocation de « Médiatrice de toutes les grâces ».

Je reçus en même temps la Messe et l'Office propres. L'invitation de Votre Éminence me causa une grande joie et je me déterminai à demander sans délai ce privilège pour mon archidiocèse.

Le vénérable Chapitre Métropolitain entra aussitôt dans ces vues et suggéra en outre l'idée, qui me plaît beaucoup, que les Évêques du monde entier demandent au Saint-Père qu'on ajoute aux Litanies de la Sainte Vierge l'invocation : « Maria, totius gratiae mediatrix, ora pro nobis » ou une invocation semblable et de même sens.

J'entrai ensuite en relation avec Monseigneur l'Archevêque de Mexico pour arranger avec lui que tout l'épiscopat mexicain demande à Rome la concession de l'Office et de la Messe telle qu'elle fut accordée au Royaume de Belgique.

Que Votre Éminence reçoive mes meilleurs remercîments pour l'aimable invitation qu'Elle m'a faite, et qu'elle me considère toujours comme un Frère plein d'affection et de reconnaissance, qui baise son anneau pastoral.

† Henri,
Archevêque de Puebla.

3. De Sa Grandeur l'Archevêque de Michoacan.

Archevêché de Michoacan (Mexique) Morelia 31 mai 1921.

Votre Éminence,

Je viens de recevoir la lettre que vous avez eu l'obligeance de m'envoyer en avril dernier, ainsi qu'un exemplaire imprimé de l'Office et de la Messe de Marie Médiatrice de toutes les grâces.

Je m'empresse de vous faire savoir que j'accueille de plein gré votre appel, aussi je vais solliciter de suite au Saint-Siège la concession, en faveur de mon diocèse, de l'Office et de la Messe déjà accordés à tous les diocèses de Belgique.

Je ne saurais dire à Votre Éminence quelle grande consolation m'a apportée Votre lettre, ayant la conviction intime que cette nouvelle fête instituée en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie fera descendre d'innombrables grâces sur la terre, qui en a bien besoin dans nos jours. Surtout si l'on parvient à obtenir du Souverain Pontife la définition dogmatique de la Médiation universelle de Marie, sans doute notre Mère bien-aimée versera sur le monde infirme tout le trésor de sa miséricorde et, une fois de plus, le monde sera sauvé par son intercession.

A l'égard des efforts de l'Épiscopat catholique pour obtenir cette déclaration dogmatique, j'assure Votre Éminence, que la seule pensée me remplit de joie : je demanderai cette grâce dans mes prières et, dans l'occasion, je m'associerai très volontiers pour faire la pétition. Je suis sûr que tout l'Épiscopat du Mexique fera de même.

Avec des sentiments de la plus vive reconnaissance, je demande le secours de vos prières et je reste de Votre Éminence...

† Leopoldo
Archevêque de Michoacan.

4. De Sa Grandeur l'Archevêque de Durango.

Archidiocesis Durangonensis (Mexique) 31 maii 1921.

Eminentissime Domine,

Cum magno gaudio legi epistolam a te signatam in qua mihi refers concessionem factam a S. Sede Officii et Missae Beatae Mariae Virginis omnium gratiarum Mediatricis Diœcesibus Belgicae et mihi invitas ut eamdem concessionem pro mea Archidioecesi obtineam et a S. Sede postulem recognitionem dogmaticam Mediationis universalis B. Mariae Virginis.

Utrumque libenter faciam et exponam rationes seu causam horum petitionum. Eminentiae tuae devotissimus

† Franciscus,
Archiepiscopus Duranguensis.

D. SAINT-DOMINGUE

Da Sa Grandeur l'Archevêque de San Domingo.

Arzobispado de Santo Domingo 9-6-1921.

Em^ssmo Principe,

He recibido la carta que V. Eminencia R^ma se ha dignado enviar me referente a la fiesta de « Maria Mediadora » para el 31 de Mayo.

Con muchissimo placer accedo a los deseos de V. Em. e immediata-

---

Archevêché de Durango 31 *mai* 1921.

Éminentissime Seigneur,

J'ai reçu avec un grand bonheur votre lettre par laquelle vous m'informez que le Saint-Siège a accordé aux diocèses de Belgique l'Office de la Messe de la Bienheureuse Vierge Marie, Médiatrice de toutes grâces, et où vous m'invitez à demander la même concession au Saint-Siège et la reconnaissance dogmatique de la médiation universelle de la Bienheureuse Vierge Marie.

L'une et l'autre demandes sont l'objet d'un accueil favorable et je motiverai la raison ou la cause de ces requêtes.

De votre Éminence, le très dévoué serviteur,
† Franciscus,
Archevêque de Durango.

Archevêché de Saint Domingue 9 *juin* 1921.

Éminentissime Prince,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre que Votre Éminence Révérendissime daigne m'envoyer relativement à la fête de « Marie Médiatrice » en date du 31 mai.

C'est avec la plus grand plaisir que je me rends aux désirs de Votre Éminence en

mente he petido a la S. Congregación la concesión de dicha fiesta para mi arquidiocesis. Quiera la SS^ma Virgen obtener para el mundo entero y muy especialmente para esa catolica y heróica Belgica la paz de la justicia! Pida V. Em. R^ma a Maria Mediadora por este mi pobre Pais tan injustamente sometido desde hace cinco años a una dictatura militar extranjera contra el querer de todo el pueblo.

Aprovecho esta ocasión para besarle la S. Purpura y suscribirme de V. Em. Rv^me, humile y aff^mo servidor en Cristo.

† ADOLFO.

E. BRESIL

1. De Sa Grandeur l'Archevêque de Marianna.

Mariannae in Brasilia, 15 Junii 1921.

Eminentissime Pater ac Domine,

Litteras ad me Aprili ultimo datas, quibus me certiorem facere dignatus es de communibus votis ac precibus Antistitum, Congregationum, Doctorum et popularium istius nobilis Belgarum gentis, ad obtinendam a SS. Patre dogmaticam declaiationem B. V. Mariam esse omnium gratiarum Mediatricem, gaudenter accepi.

Necnon eisdem litteris cognovi Eminentiam Tuam officium ac Missam ejusdem tituli obtinuisse a S. R. C., ac Beatissimum Patrem esse paratum eamdem gratiam ad Episcopos extendere, qui postularent. Pro his omnibus Eminentiae Tuae quam maximas gratias ago, simulque confiteor, me votis tuis obsecundando, idem officium ac Missam pro hac diœcesi pos-

---

demandant sur le champ à la S. Congrégation la concession de la fête en question pour mon Archidiocèse. Daigne la Très Sainte Vierge obtenir au monde entier et tout spécialement à la Belgique catholique et héroïque la paix de la Justice! Que Votre Éminence Révérendissime daigne prier Marie Médiatrice pour mon pauvre Pays, si injustement soumis depuis cinq ans à une dictature militaire étrangère et cela contre le vœu de toute la population. Je saisis cette occasion pour baiser la Sainte Pourpre et me dire de V. Ém. Rév^me... l'humble et affectueux serviteur en N. S.

† ADOLFO,
Archevêque de Saint Domingue.

Marianna, le 15 juin 1921.

Éminentissime Père et Seigneur,

J'ai bien reçu avec joie les lettres d'avril dernier, par lesquelles vous avez bien voulu m'informer des vœux et des suppliques des Évêques, des Congrégations, des docteurs et du peuple de la noble nation belge, à l'effet d'obtenir du Saint-Père la proclamation dogmatique de la Médiation universelle de grâces de la Bienheureuse Vierge Marie.

J'appris aussi par là que Votre Éminence a obtenu de la S. C. R. l'Office et la Messe de cette prérogative et que le Saint-Père était disposé à accorder cette même faveur à tous les Évêques. De cela surtout je remercie vivement votre Éminence et je me déclare prêt à demander cet office et cette messe pour mon diocèse, me conformant ainsi à vos vœux. J'en profite pour présenter à Votre Éminence mes sentiments d'affection, de respect et de haute estime et je La prie de me bénir.

Son humble serviteur,
† SILVERIUS,
Archevêque de Marianna.

A votre Éminence Révérendissime le Cardinal D. Mercier.

tulatum ire. Haec dum Eminentiae Tuae significo, Eidem meos amoris, reverentiae ac altae existimationis sensus profiteor, et ut mihi benedicat instanter flagito.

Tibi, Eminentissime ac Reverentissime Cardinalis D. Mercier

humilis servus

† Silverius,

Archiepiscopus Mariannensis.

F. COLOMBIE

1. De Sa Grandeur l'Archevêque de Popayan.

Popajan, le 3 juillet 1921.

Éminentissime Seigneur,

J'ai reçu la très honorée lettre dans laquelle Votre Éminence me fait l'honneur de m'inviter à m'unir à l'Épiscopat catholique pour célébrer une fête spéciale en l'honneur de la Vierge Marie, Médiatrice de toutes les grâces. J'ai reçu aussi un exemplaire imprimé de l'Office et de la Messe que vous avez eu la bonté de m'envoyer.

Je vous remercie, Éminence, de cette preuve de votre paternelle et affectueuse bonté à mon égard.

Puisque notre Saint-Père le Pape, glorieusement régnant, a voulu approuver et célébrer lui-même, le 31 Mai, la Fête que votre piété a inspirée à votre Diocèse et ensuite au monde catholique, je m'empresse de demander au Saint-Père, pour mon diocèse, l'office et la Messe de Marie Médiatrice de toutes les grâces.

J'ai la ferme confiance que, grâce à vos saintes prières, Éminentissime Seigneur, et à celles de l'Église entière, nous obtiendrons, par ce canal béni de toutes les miséricordes, des grâces de choix, pour l'époque troublée que nous traversons, et je me joins, avec toute la ferveur de mon âme, à vos saintes espérances de voir un jour proclamer ce nouveau dogme qui sera un nouveau fleuron ajouté à la couronne de Notre Reine.

Que Marie, Médiatrice de toutes les grâces, bénisse la vaillante et catholique Belgique et son glorieux Primat, prince et gloire de l'Église.

Recevez, Éminentissime Seigneur, l'expression de mes sentiments très respectueux et de mon religieux dévouement. † Manuel Antonio,

Arzobispo de Popayan.

2. De Sa Grandeur l'Archevêque de Medellin.

27 Junii 1921.

Eminentissime Princeps,

Ad me usque pervenerunt litterae Eminentiae vestrae mensis Aprilis elapsi, suggerentes postulationem meae Archidiocesi apud S. Sedem, Officii et Missae B. V. Mariae, omnium gratiarum Mediatricis. Velim

---

Éminentissime Seigneur,

Vos lettres, m'invitant à demander au S.-Siège, pour mon archidiocèse, la célébration de l'office et de la Messe de la B. V. Marie, Médiatrice de toutes grâces, me sont parfaitement parvenues. Je voudrais écrire à mes vénérés suffragants, pour qu'il me soit permis de demander cette faveur pour moi-même et pour toute la province ecclésiastique de Medellin.

equidem ad meos Venerabiles Suffraganeos scribere, ut mihi, hanc gratiam, totius ecclesiasticae Provinciae Medellensis nomine, liceat flagitare.

Ut Eminentiae Vestrae pateat illud mihi quam jucundissimum fore, reffero quoque in Seminario meo, paucis abhinc mensibus, lucubentam certe dicam Academiam, Theologiae alumnos habuisse, qua thesis haec propugnabatur : « Beatissima Virgo Maria, ex quo assumpta est ad gloriae fastigium, sua intercessione nobis obtinet omnes gratias et omnia bona quae Deus hominibus tribuit, Domine jubente, ad suam majorem gloriam et ad Mariam longe amplius honorandam, ut nulla gratia absque sua mediatione ad nos derivetur. »

Eminentiae Vestrae addictissimus uti frater † Emm. Joseph,
Archiep. Medellen.

G. NICARAGUA

De Sa Grandeur l'Archevêque de Managua.

Arzobispado de Managua (Nicaragua) 21 de junio 1921.

Mon très cher, vénéré et admiré Monseigneur,

Aussitôt que j'ai eu l'honneur de recevoir l'importante lettre de Votre Éminence du mois d'avril dernier et qui se rapporte au moyen que Votre Éminence, votre vénérable clergé, les Communautés religieuses et l'Université catholique de Belgique ont mis depuis 1913, pour procurer la définition dogmatique de « La Médiation universelle de la Sainte Vierge» en compagnie de prélats de cette province ecclésiastique de Managua, je me suis adressé au Saint-Siège demandant que l'on nous accorde la fête, l'Office et la Messe propre du susdit titre, à célébrer avec « Rito duplex 2 classis » le 31 mai de chaque année.

Je remercie de tout cœur Votre Éminence de m'avoir invité à coopérer à une œuvre si glorieuse pour notre mère du ciel.

Je prie Votre Éminence de vouloir bien accepter mes considérations les plus distinguées et ma très respectueuse adhésion.

† José Antonio Sezcano,
Arzobispo de Managua.

H. HAITI

De Sa Grandeur l'Archevêque de Port-au-Prince.

Archevêché de Port-au-Prince Haïti, le 15 juillet 1921.

Éminentissime et Révérendissime Seigneur,

Je remercie Votre Éminence de la lettre qu'elle a bien voulu m'envoyer concernant la fête de Notre-Dame Médiatrice de toutes les grâces et de l'Office qu'elle a daigné y joindre.

Pour que Votre Éminence comprenne combien ceci me tient au cœur, j'ai fait défendre, il y a quelques mois, dans l'Académie de mon séminaire, la thèse suivante : « La Bienheureuse Vierge Marie, par la volonté de Dieu, pour la plus grande gloire de Dieu et pour mieux honorer Marie, nous obtient toutes les grâces et tous les bienfaits que Dieu accorde aux hommes, de sorte qu'aucune grâce ne nous arrive sans dériver de sa médiation. »

Je suis, de Votre Éminence,... † Ém. Joseph.
Archevêque de Medellin.

A notre prochaine réunion je suis persuadé que mes vénérés suffragants seront d'accord avec moi pour demander que l'Office et la Messe de Notre-Dame Médiatrice de toutes les grâces soient accordés à la province ecclésiastique d'Haïti.

Daignez, Éminentissime et Révérendissime Seigneur, agréer l'hommage des sentiments de profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

De Votre Éminence, l'humble et dévoué Serviteur,

† Julien CONAN,
Archevêque de Port-au-Prince.

IV. ASIE

A. INDES ANGLAISES

1. De Sa Grandeur l'Archevêque de Calcutta.

ARCHEVÊCHÉ DE CALCUTTA . . 5 juillet 1921.

Éminence,

Ce m'est une tâche bien agréable de remercier Votre Éminence de la délicate attention qu'Elle a eue de me communiquer son appel du mois d'avril dernier. Je ne dois pas dire à Votre Éminence que je me suis empressé d'adresser à la S. C. des Rites la demande formelle de pouvoir célébrer dans tout l'Archidiocèse de Calcutta, au 31 mai, la fête de Marie Médiatrice de toutes les grâces.

J'ai la confiance que S. S. Benoît XV, avec sa bienveillance accoutumée, accueillera favorablement ma requête, et, dès lors, Marie notre Mère obtiendra à ce diocèse, à son clergé si zélé, à nos fidèles surtout, encore si jeunes dans la Foi, les grâces les plus abondantes.

Veuillez agréer, Éminence, avec l'expression de ma sincère gratitude, l'assurance de mon respectueux et religieux dévouement.

† B. MEULEMAN, S. J.
Archevêque de Calcutta.

2. De Sa Grandeur l'Archevêque de Madras.

Madras, 21 June 1921.

Your Eminence,

I am in receipt of Your Eminence's letter and I read it with the greatest interest. It is a very great pity that the proposal was not placed before the 26 Archbishops and Bishops assembled here at Madras on the occasion of the Marian Congress in January last. Before coming to a decision I would very much appreciate to know the opinion of my

---

Madras, le 21 juin 1921.

Éminence,

J'ai reçu la lettre que Votre Éminence m'a envoyée et je l'ai lue avec le plus grand intérêt. Il est vraiment dommage que votre proposition n'ait pu être soumise aux vingt-six Archevêques et Évêques rassemblés ici à Madras en janvier à l'occasion du Congrès

Confreres in the Episcopate, so that the Hierarchy of India may unanimously approach the Holy See with their request.

† J. Aelen,
Archbishop of Madras.

B. CEYLAN

De Sa Grandeur l'Archevêque de Colombo.

Colombo, 16 août 1921.

Éminence,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la bonne lettre que vous avez eu la bonté de m'envoyer au sujet de l'Office propre et de la Messe propre de Marie Médiatrice. Je vous remercie de cette communication.

Je me propose d'obtenir pour mon Diocèse la faveur en question.

Veuillez agréer, Éminence, l'expression de mes humbles hommages et de mon entier dévouement en N. S.

† A. Coudert, Sius.
Archevêque de Colombo.

C. ILES PHILIPPINES

De Sa Grandeur l'Archevêque de Manille.

Manila, le 20 juillet 1921.

Éminence,

C'est avec la plus vive satisfaction que nous avons reçu cette lettre, débordante de piété, où Vous manifestez vos intentions de développer le culte de la Très Sainte Vierge Marie « Médiatrice de toutes les grâces ».

Votre Éminence invite les Évêques à s'unir à Elle : de tout cœur nous répondons à son appel. Nous ferons à la S. Congrégation des Rites la demande de la fête de « Marie Médiatrice », de son Office et de la Messe, pour notre Archidiocèse de Manille.

Nous nous unirons à l'Épiscopat Catholique, pour demander à Dieu par nos prières et à son Vicaire par nos suppliques que le dogme de la Médiation Universelle de Marie soit proclamé pour la gloire du Seigneur et le bien de son Église.

Daigne Son Éminence agréer l'expression de nos félicitations les plus cordiales pour son heureuse initiative, avec l'expression de notre vénération et de notre attachement en Notre Seigneur.

† Michael, J.,
Archevêque de Manille.

Marial. Avant de prendre une décision, j'aimerais bien savoir quelle est l'opinion de mes Confrères dans l'Épiscopat, pour que toute la Hiérarchie des Indes puisse faire parvenir à l'unanimité sa requête au Saint-Siège.

† J. Aelen,
Archevêque de Madras.

V. AUSTRALIE

A. OCÉANIE

1. De l'Administrateur de l'Archidiocèse de Melbourne, dans l'absence du Cardinal-Archevêque.

Melbourne, June 13th 1921.

May it please Your Eminence,

In the absence of His Grace, the Archbishop, who has not yet returned from his visit « ad Limina », I have the honour to acknowledge the receipt of Your Eminence's letter of April 1921, which arrived this morning. As Your Eminence will observe from the date, it was too late to take any action in the matter for this year and I trust that His Grace will be home in good time to take action in the matter of Your Eminence's letter for the Feast of 1922.

With sentiments of the most profond respect

I remain most respectfully Yours,

† John Barry,

Administrator of the Archdiocese of Melbourne.

2. De Sa Grandeur l'Archevêque d'Adelaïde.

Glen Osmond S. O. Australia, July 28th 1921.

My Lord Cardinal,

I received Your Eminence's letter of April last regarding the Office and Mass of the Feast of Beatae Mariae Virginis Omnium Gratiarum Mediatricis.

I beg to thank Your Eminence for this letter and also a copy of the Office and Mass enclosed.

Archevêché de Melbourne 13 *juin* 1921.

En l'absence de son Éminence l'Archevêque, qui n'est pas encore de retour de sa visite « ad limina », j'ai l'honneur, Éminence, de vous accuser réception de la lettre que j'ai reçue ce matin. Ainsi qu'il résulte de la date de la présente, il est trop tard cette année pour pouvoir prendre aucune mesure à ce propos, mais je suis convaincu que Son Éminence sera de retour suffisamment à temps pour pouvoir s'occuper de la lettre de Votre Éminence pour la fête de 1922.

Avec les sentiments du plus profond respect,

Je demeure votre très respectueux...

Jean Barry,

Administrateur de l'Archidiocèse de Melbourne

Glen Osmond, Australie S. O. 28 *juillet* 1921.

Éminence,

J'ai reçu la lettre que votre Éminence m'a envoyée en avril, par rapport à l'Office et à la Messe de la Fête de la bienheureuse Vierge Marie Médiatrice de toutes grâces.

Je me permets de remercier votre Éminence pour cette lettre ainsi que pour la copie de l'Office et de la Messe qui l'accompagnait.

Je parlerai de ce projet à l'Assemblée des Évêques Australiens qui aura lieu en octobre ; nous verrons alors s'il y a moyen d'entreprendre à l'unanimité quelque chose à ce propos.

† Robert W. Spence,

Archevêque d'Adelaïde.

I shall bring this matter up at the Meeting of the Australian Bishops in October to see if some united action can be taken in the Matter.

† Robert w. Spence,
Archbishop of Adelaïde.

B. NOUVELLE ZÉLANDE

De Sa Grandeur l'Archevêque de Wellington (Nouvelle Zélande).

Wellington N. Z., June 21st 1921.

My dear Lord Cardinal,

I have the honour to acknowledge with thanks Your letter of April 1921, informing me of the petition presented to His Holiness by the clergy of the Diocese of Malines, by the Provincials of all the religian orders resident in Belgium, by the Faculty of theology of the Catholic University of Louvain, and finally, by all the Episcopate of Belgium, in order to obtain from His Holiness the dogmatic proclamation of the Universal Mediation of the Blessed Virgin.

Your Eminence also tell me how all the dioceses of Belgium and Spain have already obtained from the Sacred Congregation of Rites the proper Office and Mass of Mary Mediatrix, and you ask me to request the same favour for all the dioceses of New Zealand. You send with your letter a copy of the said Office and Mass, for which I sincerely thank you.

I have lost no time in fulfilling Your Eminence's wishes. I have written to the Sacred Congregation and to the Holy See in the sense of Your letter and I hope for a favourable response.

With renewed thanks.

Your humble and devoted servant in Christ,

† Francis Redwood, S. m.
Bsp. of Wellington. N. Z.

Wellington N. Z. 21 juin 1921.

Éminence,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai reçu votre lettre d'avril 1921, *me mettant au courant de la pétition présentée à Sa Sainteté par le Clergé du diocèse de Malines, par les Provinciaux de tous les Ordres religieux résidant en Belgique, par la Faculté théologique de l'Université catholique de Louvain, et puis par tout l'Épiscopat belge, pour obtenir de Sa Sainteté la proclamation dogmatique de la Médiation universelle de la Bienheureuse Vierge et je vous en remercie.*

Votre Éminence m'apprend également que tous les diocèses de Belgique et d'Espagne ont déjà obtenu de la Sacrée Congrégation des Rites l'Office et la Messe propres de Marie Médiatrice, et vous me demandez de solliciter la même faveur pour tous les diocèses de la Nouvelle Zélande. Vous m'envoyez avec votre lettre une copie de l'Office et de la Messe susdits, et je vous en remercie sincèrement.

Je n'ai pas perdu de temps pour exécuter les désirs de Votre Éminence. J'ai écrit à la Sainte Congrégation et au Saint-Siège par rapport à votre projet et j'attends une réponse favorable.

En Vous remerciant de nouveau, je demeure

Votre humble et dévoué serviteur en J.-C.,

† Francis Redwood S. M.
Évêque de Wellington, N. Z.

TABLE DES MATIÈRES

(Suite de la Deuxième Section)

II. Culte de Marie.

A. Dans les grands Ordres religieux :

Pages

Dom J. VAN HOUTRYVE, O. S. B., Le Culte de Marie dans l'Ordre de Saint-Benoît 253

R. P. L. ROUSSEAU, O. P., La Dévotion à Marie dans l'Ordre de Saint-Dominique 279

R. P. A. MIGNON, O. F. M., Le Culte de Marie dans l'Ordre de Saint-François 301

Le Chan. F. WILMET, C. O. P., La Dévotion à Marie dans l'Ordre de Saint-Norbert 305

R. P. DE CONINCK, S. J., L'Apostolat marial dans la province belge de la Compagnie de Jésus. 317

R. P. TOURNAY, C. SS R. Action mariale de la Congrégation du T. S. Rédempteur en Belgique 322

R. P. PRAET, O. M. I. La Vierge et les Oblats de Marie Immaculée. 333

MM. les Abbés FOX et TOCKERT, Les Ordres religieux érigés en Belgique sous le vocable de Marie 342

B. Culte régional :

M. l'Abbé J. CEYSSENS, Le Culte de la Vierge dans le diocèse de Liége 357

M. l'Abbé TILLIÈRE, Courtes notices sur les Vierges du Luxembourg 366

M. le Chan. LE GRAND, Le Culte de la Sainte Vierge au pays de Namur. 384

M. le Chan. PAYEN, Les Sanctuaires de Marie dans le Hainaut . 407

M. le Chan. MICHIELS, Hal, Sanctuaire national de la Sainte Vierge 414

M. l'Abbé F. NÈVE, Bruxelles, cité mariale 417

R. P. R. MICHIELSENS, C. I. C. M., Le Culte marial aux Iles Philippines 433

R. P. WANG, prêtre chinois. Le Culte de Marie en Chine . . . 443

R. P. de Jamblinne de Meux, C. SS. R., La Vierge et la grande guerre 447

Sous-Section : Arts et Littérature.

R. P. Charles, S. J., Dante et la Sainte Vierge 467
R. P. Charles, S. J., L'Hymnologie et la Médiation de la Très Sainte Vierge. 475
M. le Chan. Maere, La Statue de Notre-Dame de Louvain « Sedes Sapientiae » 495
M. le Chan. Van den Gheyn, La Vierge de van Eyck 504

TROISIÈME SECTION

I. Dévotion à Marie.

Dom Franco de Wyels, O. S. B., La Salutation des statues de Marie 511
R. P. Clovis de Provin, O. F. M. Les trois « Ave Maria » et le culte de la Sainte Trinité 516
R. P. Liekens, O. P., La puissante efficacité du Rosaire . . . 523
R. P. Dillen, O. P., Le Tiers-Ordre de la Pénitence de Saint-Dominique 529
R. P. De Keyser, des Pères du T. S. Sacrement, La Dévotion à Notre-Dame du Très Saint Sacrement 534
R. P. A. M. Lépicier, des Servites de Marie. La Dévotion à Marie, Mère des Douleurs 541
R. P. de Fraguier, Le Cœur de la Sainte Vierge et les mourants 545
R. P. J. Severin, S. J., Marie Immaculée et la Ligue de Sainteté sacerdotale 549
R. P. Dugnaud, S. J., Le Saint Cœur de Marie 554

Rapports spéciaux des Pères de la Compagnie de Marie.

R. P. J. Dayet, S. M. M., La parfaite Dévotion à la Sainte Vierge et la Médiation universelle de Marie 563
R. P. Audran, La Pratique de la vraie et parfaite dévotion à Marie 570
T. R. P. H. Richard, S. M. M., Le Prêtre de Marie 575
R. P. Texier, L'Association des Prêtres de Marie, son développement dans les deux Mondes 583

M. l'Abbé P. M. Verrier, La B. V. Marie, Source de tout Apostolat. 588

II. Apostolat et Œuvres.

M. du Roy de Blicquy, Les Congrégations d'hommes de la T. S. Vierge 607
Mlle V. Cappe, Marie et l'Action sociale féminine 617
Mme Masoin, Marie, Modèle des Mères chrétiennes 621
Mme de Trooz, La Femme et le culte de Marie aux quatre âges de la Vie 628
Mlle J. Snieders, Marie et l'Étudiante catholique. 633
M. O. Peters, La Sodalité des Étudiants d'université. 639
R. G. Lefebvre, S. J., Les Congrégations de la T. S. Vierge dans les Collèges 642
M. l'Abbé Swalus, L'Organisation des Pèlerinages à Notre-Dame de Lourdes 646

Appendice. Quelques réponses reçues des cardinaux et archevêques de toutes les parties du monde à la proposition de S. Ém. le Cardinal-Archevêque de Malines de célébrer « Marie, Médiatrice de toutes grâces. ». 653

Brux. Vromant & Co. — 5-22.8511

CONGRES MARIAL. Bruxelles 1921.
Memoires et rapports.
BQT 1002 .C6 v.2

DATE	ISSUED TO
22-5-61	MAR 23 1961

CONGRES MARIAL. Bruxelles, 1921
Memoires et rapports.
BQT 1002 .C6 v.2

G. H. NE
Bookbinder